ÉTUDE SUR L'ORIGINE
DES
NOMS DE LIEUX
HABITÉS
DU MAINE

THÈSE
POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES
PRÉSENTÉE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

PAR

Lucien BESZARD
Docteur en philosophie (Allemagne)
Ancien professeur au Collège Eötvös (École normale supérieure de Budapest)
Ancien professeur-suppléant à l'Université de Budapest.

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (6e)
—
1910

ÉTUDE SUR L'ORIGINE
DES
NOMS DE LIEUX HABITÉS
DU MAINE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ÉTUDE SUR L'ORIGINE
DES
NOMS DE LIEUX
HABITÉS
DU MAINE

THÈSE
POUR LE DOCTORAT ÈS LETTRES
PRÉSENTÉE
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY

PAR

Lucien BESZARD

Docteur en philosophie (Allemagne)
Ancien professeur au Collège Eötvös (École normale supérieure de Budapest)
Ancien professeur-suppléant à l'Université de Budapest.

ACAD.
LUGDUNAT
BIBL.

PARIS
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS (6e)

1910

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547223_0006

A

Monsieur CAMILLE *THIAUCOURT*

Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy

EN TÉMOIGNAGE DE MA RECONNAISSANCE

AVANT-PROPOS

En écrivant le présent ouvrage, nous nous sommes proposé de rechercher, dans le vocabulaire toponomastique du Maine, la part revenant à chacune des langues qui ont vécu sur le sol de cette province.

A notre regret, les circonstances nous ont empêché de suivre l'enseignement oral des maîtres de la toponymie, en particulier de M. d'Arbois de Jubainville, de M. Longnon et de M. Ant. Thomas. Nous n'avons pu qu'étudier les travaux publiés par ces maîtres ; mais nous avons du moins essayé d'employer toujours la méthode qu'ils ont préconisée et de nous conformer aux principes qu'ils ont posés.

Avant nous, plusieurs auteurs ont écrit sur la toponymie du Maine, soit qu'ils n'en aient traité qu'une région restreinte, soit qu'ils aient particulièrement étudié des noms de localités mentionnées dans quelques monuments de l'histoire ecclésiastique du diocèse. Nous croyons nécessaire de dire un mot des travaux qu'ils ont publiés :

Pesche, dans son *Dictionnaire topographique, historique et statistique du département de la Sarthe* (1829-1842), très méritoire à d'autres points de vue, indique, pour chaque nom de commune, des étymologies purement fantaisistes.

La *Géographie ancienne du diocèse du Mans* (1845) de

Th. Cauvin, présente une collection utile d'anciennes formes ; mais cet ouvrage est souvent dangereux à consulter. L'auteur ne soupçonnait pas l'existence des lois phonétiques ; pourtant l'*Histoire de la formation de la langue française*, par Ampère, est de 1841, et la *Grammaire* de Diez était terminée depuis 1843.

Henri Chardon (*Mamers et saint Mammès*, 1865) a étudié avec méthode et clarté l'origine du nom de Mamers.

Dans l'*Étude sur la signification des noms de lieux de la Mayenne* (*Revue hist. littér. et archéol. de l'Anjou*, 1868), par M. Sauvage, quelques bribes de latin classique et de breton moderne servent à expliquer d'une manière aussi imprévue que malheureuse les noms des communes de la Mayenne [1].

Plus avisé, Leguicheux (*Chroniques de Fresnay*, etc., 1877) s'est borné à donner, pour dix communes de l'arrondissement de Mamers, un certain nombre de notations médiévales.

La première étude d'ensemble qu'on puisse retenir est celle de M. l'abbé Busson : *Notes sur les noms de lieux anciens contenus dans les Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, suite d'articles parus dans la *Province du Maine*, t. XI (1903) et suivants [2]. M. Busson reprenant

1. M. Sauvage a découvert, par exemple, que Flechard, dans Saint-Georges-le-Flechard, venait d'un *Flexo brachiale* et devait son nom à « une relique remarquable formée d'un vertèbre du bras, dont la forme était curviligne ou recourbée ».

2. Ces notes reproduisent, en les développant, les identifications déjà contenues dans la Table (*Index nominum*) des *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*, édités par M. M. Busson et Ledru en 1902. Cette table a été dressée par M. Eugène Vallée.

le travail de Cauvin, mais cette fois-ci avec érudition, part du nom ancien pour arriver au nom moderne. Souvent ses hypothèses sont ingénieuses et suggestives ; il est à regretter qu'il se base trop souvent sur le breton moderne : cet idiome néo-celtique présente des radicaux d'origine antique, il est vrai, mais transformés par de multiples évolutions [1] ; de plus, il est rempli de mots d'emprunt latins et français. En raison de la méthode ainsi suivie par M. Busson, il nous faudra souvent mettre en doute ses hypothèses.

M. l'abbé Ambroise Ledru a publié dans la même Revue (*Saint Bertrand, évêque du Mans*, t. XV et suivants) une suite d'articles où il a identifié les noms anciens contenus dans le testament de saint Bertrand avec les noms de localités modernes [2].

Il nous a paru nécessaire de prendre comme base d'études l'ensemble de l'ancien Maine afin d'avoir une idée plus complète de la physionomie toponomastique du pays manceau et de préciser à l'aide de matériaux plus nombreux l'apport de chaque langue et de chaque race au patrimoine commun. Nous n'avons pas d'ailleurs d'autre prétention que de contribuer à la préparation de

---

1. V. d'Arbois de Jubainville : *Études grammaticales sur les langues celtiques*, 1881, p. 2.

2. On peut encore citer : 1° un article de l'abbé Voisin, *Les noms de lieux du Maine* (*Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe*, t. XX, p. 92-97), dans lequel l'auteur a eu l'idée malheureuse d'expliquer des noms de lieux français au moyen du dictionnaire grec, qu'il complète à l'occasion par des néologismes de sa façon ; 2° *Essais de Toponymie mancelle, Sainte-Sabine, noms de lieux*, Mamers, 1892, par l'abbé Coutard, étude que nous n'avons pu consulter et qui d'ailleurs est antérieure aux *Notes* de M. Busson dans lesquelles nous la trouvons citée ; 3° la *Toponymie communale de l'arrondissement de Mamers* que nous avons publiée en 1905 et que nous aurons souvent l'occasion de rectifier et de compléter.

l'œuvre définitive qui fixera peut-être un jour l'origine des noms de lieux de notre pays.

Nous avons été aidé, dans cette tâche, par les excellents conseils que M. Anglade, professeur à l'Université de Nancy, a bien voulu nous donner. Nous lui en exprimons ici toute notre reconnaissance.

INTRODUCTION

LE PAYS DU MAINE

Le pays du Maine, dont nous allons étudier la toponomastique, comprenait le territoire des *Aulerci Cenomanni* et des *Aulerci Diablintes* [1]. Dans ce territoire, les *Cenomanni* occupaient la région de l'est et toute celle du sud, les *Diablintes* la région du nord-ouest [2]. Les peuples qui l'entouraient étaient : au nord les *Abrincati*, les *Bajocassi* et les *Sagii*, à l'est les *Carnutes*, au sud les *Turones* et les *Andecavi*, à l'ouest les *Redones*.

---

1. Ptolémée (in Holder) : Αὐλίρκιοι οἱ Κενομάννοι (édition Didot : Κενομανοί), οἱ Διαβλίται.

2. La limite méridionale du pays des Diablintes paraît avoir été vers Andouillé et Saint-Germain-le-Fouilloux (Mayenne), là où un ruisseau, affluent de la Mayenne, porte le nom de Ruisseau d'Ingrandes. Ce pays aurait compris les anciens doyennés du Passais normand, du Passais manceau, de la Roche-Mabile, de Lassay, de Javron, de Mayenne, d'Ernée et tout ou partie de celui d'Évron.

Pendant longtemps les historiens manceaux ont affirmé d'après d'Anville (*Géographie ancienne abrégée*, 1768), qu'un troisième peuple, les *Arvii* ('Αρούϊοι, 'Αρούβιοι dans Ptolémée) avaient habité le Maine. D'Anville avait situé le pays des Arviens sur les bords de l'Erve, *Arva*, affluent important de la Sarthe ; ce rapprochement ne manquait pas de vraisemblance : comp. les *Sequani* portant le nom du fleuve *Sequana*. Mais le texte de Ptolémée, qui a fourni le point de départ de cette hypothèse, indique plutôt un peuple voisin des Aulerces qu'un peuple habitant avec ceux-ci. Avienus (*Ora maritima*) parle des *Arvii* comme d'un peuple habitant un pays montagneux et septentrional. L'établissement principal des Arviens aurait été *Vagoritum* (Ptolémée : Οὐαγόριτον), nom qui indique un gué. Aucun nom, dans la région de l'Erve, ne représente le développement français de *Vagoritum* ; ce dernier, il est vrai, a pu être remplacé par une dénomination plus moderne, par exemple par le nom d'un saint ; c'est ainsi que *Vindobriga* est devenu Saint-Léonard-des-Bois (Sarthe).

Vers la fin de la domination romaine et lors de l'établissement du christianisme dans ces contrées, tout ce territoire, c'est-à-dire la *civitas Cenomannica* et la *civitas Diablintica*, forma le diocèse du Mans, car la *civitas Diablintica* ne paraît pas avoir eu jamais d'évêque particulier. Depuis sa fondation jusqu'à la Révolution, ce diocèse du Mans constitua une unité territoriale ; ses limites ne furent point entamées par les pertes subies par le Maine au cours de son histoire, ainsi qu'on le verra plus loin [1].

L'étude toponomastique qui suivra s'appliquera à tout cet ancien diocèse, c'est-à-dire à tout le pays du Maine tel qu'il existait lors de la fondation du diocèse, tel qu'on le trouve au début de la domination franque, alors qu'il comprenait tout le territoire soumis au *Comes*, et formait le *pagus Cenomannicus* mérovingien.

Le pays du Maine, ou plus simplement le Maine, a été divisé en petits pays d'étendue variable, soit anciens *pagi* des *civitates* romaines, soit anciennes circonscriptions féodales. Les noms de ces petits pays intéressent encore des noms de lieux actuels : le Bélinois, le pays de Bouère, la Champagne, la Charnie, le pays de Chéméré, le Désert, le Gast, la Gastine, le pays de Gautier, le Gravelais, le Lorouer, le pays de Pail, celui de Pôlin, le Saosnois, le Vairais.

Dans le Maine, on a distingué le Haut-Maine et le Bas-Maine ; ces deux régions, sans délimitation précise, peuvent être considérées comme représentant aujourd'hui, le Haut-Maine le département de la Sarthe, le Bas-Maine le département de la Mayenne, sauf la partie méridionale de ces deux départements qui leur est venue de l'Anjou.

Au point de vue ecclésiastique, l'ancien diocèse du Mans, qui nous avait conservé jusqu'au 12 juillet 1790 les limites du *pagus Cenomannicus* mérovingien, disparut à cette date : la loi sur la Constitution civile du clergé créait l'évêché de Laval pour le nouveau département de la Mayenne, et l'évêché du Mans ne

---

1. En 1768, lors de la division de la France en gouvernements, le gouvernement du Maine, ou mieux de Maine-et-Perche, ne correspondait plus aux véritables limites du Maine et les dépassait de beaucoup.

s'étendait plus dès lors que sur le département de la Sarthe. Le Concordat de 1801 supprima l'évêché de Laval, qui fut rétabli en 1855. L'ancien diocèse du Mans était compris dans la province ecclésiastique de Tours.

Si l'on compare le Maine aux divisions actuelles de la France en départements, on voit qu'il est représenté presque entièrement aujourd'hui par les départements de la Sarthe et de la Mayenne, par une partie des départements de l'Orne et du Loir-et-Cher, par quatre communes seulement du département d'Indre-et-Loire. (Voir la carte ci-contre et celle, plus complète, qui se trouve à la fin de cet ouvrage.)

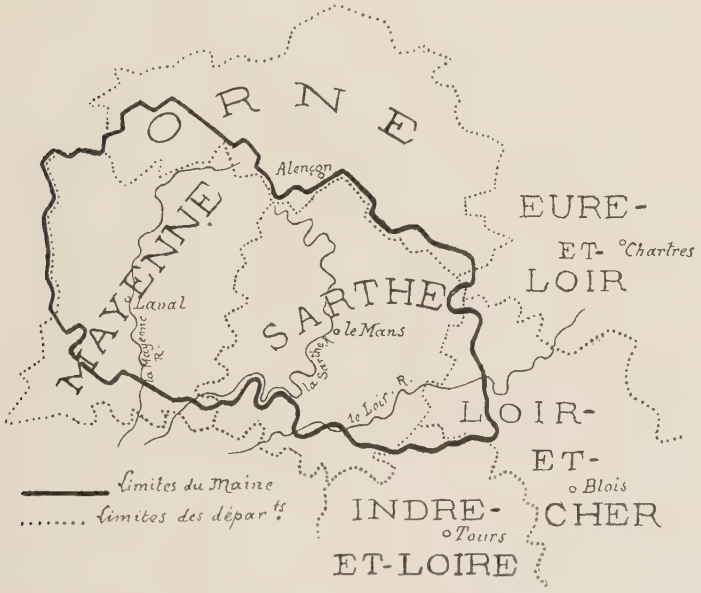

La partie méridionale du département de l'Orne qui a fait partie de l'ancien diocèse du Mans comprend :

1° Tout le sud de l'arrondissement de Domfront, c'est-à-dire le canton de Juvigny-sous-Andaine et celui de Passais en entier, la presque totalité du canton de Domfront, la majeure partie du canton de la Ferté-Macé, et quatre communes du canton de Messei.

2° Onze communes de l'arrondissement d'Alençon, dans les cantons d'Alençon et de Carrouges.

Toute cette région détachée du Maine, où elle a formé le doyenné du Passais normand, une partie des doyennés du Passais manceau, de la Roche-Mabile et de Lignières, a été incorporée au pays d'Houlme et à la Campagne d'Alençon, dans la Basse-Normandie.

3° Trois communes de l'arrondissement de Mortagne, dans les cantons du Theil et de Bellême (doyennés de Bonnétable et de la Ferté-Bernard) sont devenues percheronnes après avoir originairement fait partie du Maine.

Le département de Loir-et-Cher comprend actuellement, dans sa partie nord-ouest, trente et une communes qui furent paroisses mancelles. Toutes ces communes appartiennent à l'arrondissement de Vendôme et comprennent tout le canton de Montoire, le canton de Savigny-sur-Braye presque en totalité, deux communes du canton de Saint-Amand, deux du canton de Vendôme, et trois du canton de Mondoubleau. Ces trente et une communes de l'ancien diocèse (doyennés de Saint-Calais, de Trôo et de la Chartre) sont entrées dans le Bas-Vendômois et plusieurs d'entre elles appartiennent à la partie du Bas-Vendômois appelée le Vau-du-Loir.

Six anciennes paroisses mancelles, du doyenné de la Chartre, forment quatre communes du département d'Indre-et-Loire (Bas-Vendômois).

Enfin une seule commune du département d'Eure-et-Loir, celle de Saint-Bomer, dans le Perche, canton d'Authon, arrondissement de Nogent-le-Rotrou, a été paroisse de l'ancien diocèse et a fait partie du doyenné de la Ferté-Bernard [1].

Le Maine appartient au bassin de la Loire, sauf une très minime partie à l'ouest et au nord-ouest tributaire de deux

---

1. Ce relevé des paroisses étrangères aux départements de la Sarthe et de la Mayenne a été fait d'après le *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, 1829-1842, par Pesche. Voir, à l'Introduction de cet ouvrage, l'*État des paroisses du diocèse du Mans et de la province du Maine*.

En 1801, les deux départements de la Sarthe et de la Mayenne furent complétés au sud par une partie de l'Anjou, et le département de la Sarthe s'agrandit, à l'est et aux dépens du Petit-Perche ou Perche-Gouet, d'une partie du canton actuel de Montmirail.

rivières côtières, la Vilaine et la Sélune. Son inclinaison générale est du nord-est au sud-ouest [1] ; c'est la direction que prennent ses principaux cours d'eau : la Mayenne, la Sarthe avec l'Huisne et le Loir ses principaux affluents.

De grandes forêts subsistent encore. Les hauteurs du nord qui se rattachent aux collines de Normandie et à celles du Perche sont couronnées par les forêts d'Andaine, de Monnoye, de Multonne, de Pail et de Perseigne. D'autres forêts, les unes de grande étendue comme celles de Bersay, de Sillé, de Vibraye, les autres de moindre importance, comme celles de Mayenne, de Concise, de Bourgon, de Charnie, de Mézières, de Bonnétable, se rencontrent sur divers points du Maine. Ces forêts, les bois particuliers, les haies épaisses et plantées d'arbres qui entourent chaque champ et bordent chaque chemin, donnent au pays l'aspect d'une forêt continue parsemée de clairières.

Les bourgs, très rapprochés les uns des autres, sont en général peu importants ; mais dans leurs intervalles sont disséminés de nombreux villages, des hameaux [2] et des habitations isolées, chefs-lieux d'exploitations agricoles dont les plus importantes sont appelées fermes ou métairies, et les autres, *bordages* dans le Haut-Maine et *closeries* dans le Bas-Maine.

Les anciennes voies romaines, dont on retrouve encore des vestiges dans le pays ont été, pendant des siècles, les seuls moyens de communication. Sept grandes voies rayonnaient autour du Mans, l'une reliait cette ville à Jublains, l'ancienne capitale de la *civitas Diablintica* ; les autres se dirigeaient sur Tours, Rouen par Séez, Angers, Vendôme, Chartres et Orléans.

Le Maine, qui est aujourd'hui sillonné de routes, n'offrait encore, à la fin du XVIII[e] siècle, que peu de moyens de communication ; les routes y étaient rares, « les chemins de traverse,

---

1. Le point le plus élevé du Maine (417 m.) se trouve au nord-est du département de la Mayenne, dans la forêt de Multonne ; le point le plus bas, au sud-ouest du département de la Sarthe, dans la commune de Mareil-sur-Loir, où la carte d'état-major indique la cote de 35 m.

2. Dans le Maine, on appelle *bourg* le groupe d'habitations où se trouve l'église paroissiale ; le *village* est moins important que le bourg, et le *hameau* moins important que le village.

de bourg à bourg, presque partout difficiles et impraticables en hiver » [1].

Les monuments mégalithiques, très nombreux dans le Maine, surtout dans la Mayenne, témoignent de l'existence de races indigènes antérieures aux Gaulois [2].

Quelle fut la race des hommes qui, les derniers avant les Celtes, peuplèrent les vallées et les collines de notre province ? Le Maine est situé à une grande distance du bassin du Rhône où l'on a retrouvé les traces nombreuses et manifestes d'un idiome préceltique, l'idiome ligure ; mais il est probable qu'à une époque reculée la zone ethnique et linguistique des Ligures s'étendait fort loin. En descendant le cours de la Loire, que l'on doit considérer, avec le Rhône, comme leur fleuve national, les tribus ligures pouvaient facilement atteindre le nord-ouest. M. d'Arbois de Jubainville attribue à leur langue le nom du Loir, *Ledus*, rivière méridionale du pays manceau. En appliquant les théories du même savant, on retrouverait aussi des vestiges ligures dans les noms d'autres rivières du Maine :

l'Anxure, *Anxura* (affluent de la Mayenne), suffixe *-ra* ?

l'*Axona*, ancien nom de deux ruisseaux, l'un affluent de l'Anille à Conflans, l'autre sous-affluent de la Sarthe à Arnage, suffixe *-ona*, la Chéronne (affluent de l'Huisne), la Marconne (affluent du Loir), même suffixe ;

la Vive-Parence (affluent de l'Huisne), suffixe *-ntia*, *-antia* ? [3]

le Petit-Rône, *Rodanus* (affluent de la Sarthe), homonyme du Rhône connu dans le monde grec au siècle qui a précédé l'arrivée des Gaulois ;

la Vésanne (affluent de la Sarthe) et la Vilaine, *Vicinonia*, rivière côtière, les noms de ces deux derniers cours d'eau paraissant contenir un thème *veis* « couler ».

---

1. D'Expilly : *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* (sub verbo *Cenomanensis ager*), t. IV, 1776.

2. Sur ces questions, voir l'ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville : *Les premiers habitants de l'Europe ;* t. II, p. XIII et s. ; Paris, 1894.

3. Voir cependant les *Nouveaux essais de philologie française* de M. Ant. Thomas (p. 42) : *Alisantia*, aujourd'hui Auzances (Creuse) présente un thème et un suffixe gaulois.

En étudiant les noms des localités du Maine, nous aurons l'occasion de nous demander si, pour quelques-uns d'entre eux, il ne s'agirait pas de vocables préceltiques. D'une façon générale, il est difficile de rechercher des dénominations ligures dans les parties de la France autres que le bassin du Rhône sans s'exposer à des erreurs nombreuses. On peut seulement avancer que dans le Maine, comme dans tout le nord-ouest, la population indigène — disons jusqu'à nouvel ordre la population ligure — a dû être plus rapidement et plus complètement transformée par l'élément celtique que dans les pays du sud-est, puisqu'en dehors de quelques souvenirs dans les noms hydrographiques, son idiome s'est perdu sans laisser de traces certaines.

Il est impossible de préciser l'époque à laquelle les Celtes vinrent dans le Maine ; on la reporte généralement au VI^e^ ou V^e^ siècle avant notre ère.

On retrouve dans la Gaule cisalpine un peuple celtique portant le nom de *Cēnŏmani* qui s'établit là où sont les villes de Brescia et de Vérone et fonda *Tridentum* [1], aujourd'hui Trente en Tyrol, homonyme de Trans (Mayenne) noté au IX^e^ siècle *de Tredente, de Tredendo.* Il ne paraît pas y avoir là une raison suffisante pour voir dans les *Cenomani* cisalpins un rameau méridional des *Cenomanni* du Maine [2] (v. plus loin l'art. le Mans).

Les *Diablintes* s'établirent-ils dans le diocèse en même temps que les *Cenomanni* ? Furent-ils un rameau détaché d'un peuple Diablinte armoricain et émigré dans la contrée montagneuse de la Haute-Mayenne ? Ces points restent obscurs [3]. On peut seu-

---

1. Ptolémée ; liv. III, chap. I, § 27 ; édit. Didot, t. I, p. 339.

2. M. d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 324), a fait remarquer cette homonymie ; mais M. Longnon (*Pouillés de la province de Tours*, Paris 1893, *Introduction*, p. II) attribue au territoire des Diablintes le doyenné d'Évron dans lequel se trouve Trans ; il étend même la limite de ce territoire jusqu'à un hameau du nom d'Ingrandes situé commune de Parennes, dans le doyenné de Sillé-le-Guillaume. Du reste le même nom de Trans est porté par d'autres localités dans l'Ille-et-Vilaine, dans la Loire-Inférieure et dans le Var.

3. V. Longnon : *Géographie de la Gaule au VI^e^ siècle*, Paris 1878, p. 315 ; v. aussi l'abbé Angot : *Dictionnaire hist., topogr. et biogr. de la Mayenne* (*Introduction*), p. 26 et s.

lement affirmer que le nom de Jublains, aujourd'hui bourg du département de la Mayenne, situé entre le massif des Couëvrons et la rivière la Mayenne, est identique au nom de ce peuple, soit qu'il en désigne la capitale, soit qu'il en désigne une colonie [1]. Comp. *Atrebates*, Arras, *Bituriges*, Bourges, *Cenomanni*, Le Mans, etc.

Au moment de la conquête romaine, les *Cenomanni* avaient leur plus importante agglomération sur une hauteur dominant la Sarthe ; c'était *Vindinon* (Ptolémée : Οὐίνδινον) ; quant à Jublains, son nom primitif paraît avoir été *Noviodunon* (Ptolémée : Νοιόδουνον).

Les principaux témoins de ces temps éloignés sont aujourd'hui les noms celtiques que l'on trouve dans la toponymie du pays. Le vocabulaire toponomastique du Maine présente un caractère gaulois assez accusé ; on sait que le nombre des vocables gaulois va en décroissant à mesure que l'on s'avance vers le sud-est.

Malgré les nombreux « Camps de César » que l'on montre dans le Maine comme ailleurs, César n'y vint jamais, et ce fut son lieutenant Publius Crassus qui soumit le pays. Au retour de la campagne que César faisait alors dans la Belgique, ses légions vinrent prendre leurs quartiers d'hiver dans l'ouest de la Gaule, en pays chartrain, en Anjou, en Touraine et dans une partie du Maine.

Lors de la réorganisation des Gaules par Auguste, l'an 28 avant Jésus-Christ, les Aulerces furent incorporés à la province dite Gaule celtique, et, plus tard, lorsque les trois grandes régions des Gaules furent subdivisées, le Maine fut compris dans la 3[e] Lyonnaise.

Les Romains firent de *Vindinon* l'une de leurs principales villes dans l'ouest sous le nom de *Cenomannum*. Ils apportaient leur civilisation ; le Mans fut réédifié par eux avec un luxe inconnu des Gaulois ; des routes, des ponts et des aqueducs furent construits. On trouve partout, dans le Maine, des vestiges d'édifices romains : au Mans, les restes d'un amphithéâtre et de remparts ;

---

1. V. Longnon : *La Gaule au VI[e] siècle*, p. 319 ; mais aussi les *Pouillés de la province de Tours*, du même auteur, *Introduction*, p. II.

à Jublains, les ruines d'un théâtre et d'un temple, des traces de rues. Des villes entières de l'époque gallo-romaine ont disparu ; les seuls témoins qui en soient restés sont des substructions, des poteries, des armes, des bijoux, des monnaies. Au nombre des villes importantes ainsi détruites on peut citer, après Jublains : Oisseau-le-Petit, dont les ruines couvrent environ cent hectares, l'ancien Allonnes, et une ville dont le nom même est oublié et dont on retrouve des débris au lieu dit les Terres-Noires, entre Mamers et Saint-Rémy-des-Monts [1].

Les traces les plus durables qu'ait laissées l'occupation romaine sont les parlers romans de la Gaule. Plusieurs groupes de noms de lieux habités sont également d'origine gallo-romaine ; le plus important est celui des noms de fundi reproduisant le nom (généralement le gentilice) du propriétaire avec le suffixe *-acus*, *-iacus*. De l'occupation romaine date l'organisation de la propriété foncière privée sur le sol gaulois.

A quelle époque le christianisme a-t-il pénétré dans le Maine ? Ici se pose la question de l'apostolicité de l'Église du Mans ; nous n'en parlons ici que parce qu'elle intéresse la fondation des quatre-vingt-neuf premières paroisses et la date des plus anciennes formes de leurs noms.

Les partisans de l'apostolicité ont voulu établir que la foi chrétienne avait été apportée dans le Maine, dès le I^er^ siècle de notre ère, par saint Julien, disciple des apôtres. Cette histoire légendaire n'a pu tenir devant la critique historique et il a été démontré que le christianisme ne fut connu dans le pays cénoman que beaucoup plus tard et vers le IV^e^ siècle.

L'école de l'apostolicité se réclamait des *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* [2], recueil écrit au IX^e^ siècle (de 840 à

1. V. Ledru : *Les Cénomans depuis l'époque préhistorique jusqu'aux invasions barbares* (*Province du Maine*, XVII, 154). — Voir aussi F. Liger : *La Cénomanie romaine*, Le Mans, 1904. Cet ouvrage qui renferme d'utiles renseignements est malheureusement déparé par de nombreuses erreurs (cf. la *Revue historique et archéologique du Maine*, IV, 283 ; et la *Province du Maine*, XII, 313.)

2. La Société des Archives historiques du Maine a fait publier en 1902, par M. M. Busson et Ledru, une nouvelle édition des *Actus* et de leurs continuations d'après les ms. des XII^e^ et XIII^e^ siècles appartenant à la Bibliothèque municipale du Mans. Les *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* constituent la plus ancienne partie des *Gesta pontificum Cenomanensium*.

857) sous l'épiscopat de saint Aldric et qui a eu pour auteur un clerc du diocèse du Mans attaché à l'évêché. Les *Actus* font venir saint Julien dans le Maine sous le pontificat du pape Clément (86-97) et indiquent comme ayant été fondées par cet évêque, sous Domitien, Nerva et Trajan, c'est-à-dire avant l'an 117, les premières églises des paroisses mancelles. Si l'on s'en rapporte aux *Actus*, 89 églises de paroisses étaient déjà fondées dans le Maine avant l'an 375 tant par l'évêque Julien que par ses successeurs.

On a fait justice du clerc rédacteur des *Actus*, qui, par excès de zèle auprès de son évêque et dans l'intérêt de son Église, a, suivant l'expression de M. l'abbé Ledru, « composé des récits où les erreurs étouffent quelques rares vérités » [1]. Trois états de cens, s'appliquant à 89 paroisses, amalgamés dans les *Actus* et faussement attribués par le clerc de l'évêque Aldric aux quatre premiers siècles, appartiennent plutôt à la fin du VI^e^ siècle, car les sommes d'argent y sont exprimées en *trientes*, tiers de sous d'or, monnaie particulière à la période mérovingienne [2]. Dans le travail qui va suivre nous daterons du IX^e^ siècle, date de leur écriture, les noms de ces 89 paroisses.

Vers le milieu du V^e^ siècle a lieu l'invasion franque [3]. Grégoire de Tours, qui nous renseigne le mieux sur l'histoire de ces temps, ne donne que peu de détails sur l'occupation du Maine par les Francs. Nous savons seulement que Clovis régnait sur la majeure partie de la nation franque quand un

---

1. *Saint Julien, évêque du Mans ; Province du Maine*, XII, 54.

2. V. Longnon : *Pouillés de la Province de Tours, Introduction*, p. XV. — Consulter sur cette controverse de l'apostolicité : Julien Havet, *Questions mérovingiennes*, *Œuvres*, I, 346 ; Houtin, *La controverse de l'apostolicité des églises de France au XIX^e^ siècle*, 1900 ; et la remarquable étude de M. Ledru, *Saint Julien, évêque du Mans* (*Province du Maine*, XII).

3. Dès avant cette époque, des Germains étaient venus dans le Maine à titre d'auxiliaires des armées impériales ou comme laboureurs. Sur la fin du IV^e^ siècle, et d'après la *Notitia dignitatum*, le Mans était la résidence d'un préfet des lètes suèves. A un moment donné cette ville eut probablement aussi une cohorte auxiliaire de Besses (voir *Province du Maine*, XVII, 154 et 158).

chef franc Rignomer, son parent, établi au Mans, peut-être roi du Mans, y fut mis à mort par son ordre [1].

A partir de l'invasion franque les noms de personnes deviennent presque tous germaniques, ce qui ne veut pas dire que, en dehors d'une partie de la noblesse, les Francs se soient substitués partout aux Gallo-Romains ; ces derniers ont plutôt remplacé leurs noms latins par des noms germaniques reproduisant ceux de l'aristocratie.

Le VI[e] siècle a été, pour le Maine, la période des anachorètes : Almire, Avit, Boamade ?, Bomer, Céneré, Fraimbault, Front, Karilef, Léonard, Lonégisile, Richmir, Ulphace et, plus tard, Berthevin et Siméon parcourent le Maine, s'y fixent, fondent des ermitages et des monastères, origine des paroisses futures érigées sous leur vocable. Le pays du Maine va se relever des ruines causées par l'invasion franque et par les compétitions sanglantes qui suivirent la mort de Clovis. Le nombre des lieux habités, paroisses et localités secondaires, se multiplie ; les progrès de la civilisation suivent ceux des défrichements. Au IX[e] siècle, l'évêque Aldric construit des aqueducs et des fontaines, le Maine atteint alors un haut degré de prospérité ; mais, sous les descendants de Charlemagne, sa décadence est rapide ; le pays est épuisé par les continuelles dissensions entre les seigneurs féodaux, il est ravagé par les incursions des Normands qui lui enlèvent même une partie de son territoire. En 912 Charles le Simple détacha du Maine, pour l'abandonner à Rollon, qui la réunit à la Normandie, la région la plus septentrionale de notre province, comprenant le doyenné du Passais normand, et, pour partie, ceux du Passais manceau et de la Roche-Mabile [2].

En 1070, Guillaume le Conquérant joignit le comté du Maine à son duché de Normandie ; le souvenir de son fils

---

1. Grégoire de Tours : *Historia Francorum*, liv. II, chap. XLII.

2. M. Joret a observé que, dans cette région (sud du département de l'Orne) les habitants présentent, non pas le type normand scandinave, mais celui des Manceaux et Bretons ; l'élément germanique y fait place à l'élément celtique. (*Des caractères et de l'extension du patois normand. Etude de phonétique et d'ethnographie*. Paris, 1883, p. 20.)

Guillaume II le Roux s'est perpétué dans le nom de Bourg-le-Roi (Sarthe) devenu place forte anglaise. Quarante ans plus tard, le Maine passa aux mains de Foulques, comte d'Anjou, et, jusqu'à sa réunion définitive à la couronne de France, suivit les destinées du pays angevin.

Philippe Auguste confisqua, en 1202, sur Jean sans Terre, le comté du Maine en même temps que l'Anjou. Ce fut aussi sous le règne de Philippe Auguste que le petit pays de Hesloup, sur la rive gauche de la Sarthe, près d'Alençon, fut détaché du Maine et réuni à la Normandie.

Pendant toute la durée de la guerre de Cent ans, le Maine fut envahi et occupé de nouveau par les Anglais, qui ne l'évacuèrent qu'en 1447. Talbot gouverna le Mans et Salisbury fit raser les fortifications de Mamers.

Notre province est une de celles qui comptent le plus grand nombre de paroisses [1] ayant, dans leur nom, celui du saint sous l'invocation duquel est placée leur église [2]. La fondation de ces paroisses remonte principalement aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles. On sait que pendant la Révolution il fut substitué à ces noms de saints, « vestiges du fanatisme », comme on disait alors, des noms tels que Scévola-Aignan (St-Aignan), Brisoult-le-Régénéré (St-Ouen-le-Brisoult), Sarthon-Libre (St-Ellier-les-Bois), etc. [3].

Les documents diocésains du IX^e^ siècle ne contiennent pas encore trace du mode de formation toponomastique le plus répandu dans le Maine, celui qui consiste à dénommer une localité (village, hameau ou ferme) d'après le nom du proprié-

---

1. Le mot « paroisse » est encore couramment employé, dans le Maine, pour désigner la circonscription communale.

2. La proportion des noms de paroisses avec noms de saints est de plus de 16 pour cent dans la Sarthe, 22 pour cent dans la Mayenne et près de 20 pour cent dans l'Orne. Si l'on compare avec les autres départements, on constate moins de 5 pour cent dans l'Aisne, 7 pour cent dans la Marne, 10 pour cent dans l'Aube et dans le Loiret. L'Ille-et-Vilaine offre la même proportion que le Maine avec 20 pour cent ; on la constate aussi dans l'Isère.

3. Il en fut de plus remarquables encore dans le voisinage du Maine : dans l'Orne, St-Martin-l'Aiguillon devint *l'Aiguillon-Républicain*, St-Didier-sous-Écouves *Le Désir*, St-Léonard-des-Parcs *Herbidor*, et Ste-Marie-le-Robert *Pomidor-sur-le-Don*.

taire qui l'a fondée ou possédée, en le faisant précéder de l'article et soit en ajoutant à ce nom le suffixe *-ière* (ex. : Renaud, la Renaudière ; Blanchard, la Blanchardière), soit en substituant au suffixe de ce nom le suffixe *-erie* (ex. : Gautier, la Gauterie ; Roger, vieux-français Rogier, la Rogerie ; Besnier, la Besnerie) [1]. Le type en *-ière* est de beaucoup le plus usité. La fréquence de ces formations [2] doit être attribuée au développement rapide de la propriété individuelle dans le Maine, au cours des XI^e^ et XII^e^ siècles, époque à laquelle les défrichements permirent la création d'un grand nombre de fermes et de domaines [3].

Une autre forme moins fréquente, et qui n'est pas antérieure au XIII^e^ siècle, consiste dans le nom de famille avec le suffixe *-ais, -aie* : ex. l'Aubriais, la Hamelinaie. On trouve aussi quelques rares exemples de noms d'hommes, sans suffixe et sans article, restés comme noms de localités : ex. Houdard, en 1247 *Molendinum Hodeardis*.

Nous étudierons aussi un certain nombre de formations toponymiques pour la plupart médiévales qui représentent des mots composés à forme humoristique (Painperdu, Malabord,

---

1. Ce dernier phénomène, *-erie* après un nom d'homme en *-ier*, résulte du « balancement de l'atone et de la tonique » (Hatzfeld et Darmesteter ; *Traité de la formation de la langue française*, § 65.)

2. Dans le département de la Mayenne seulement, M. Angot a compté 8.000 noms locaux en *ière*, *-erie*, représentant environ 2.500 noms d'individus (*Dictionnaire hist., topogr. et biogr. de la Mayenne ; Introduction*, p. 36).

3. M. Angot (*ibid*) a cherché à établir la loi de ces formations en *-ière*, *-erie*, et il a conclu que « les noms propres indiquant une profession, une fonction, une dignité donnent naissance à des noms locaux en *-erie* (la Maçonnerie, la Couvrie, la Conterie, la Prêterie, etc.), et que les autres forment des noms en *-ière* (la Normandière, la Renardière, la Renaudière), sauf pourtant le cas où le mot radical a une finale en *-er*, qui, « par euphonie », amène la désinence en *-erie* (la Besnerie, la Gauterie, la Rogerie) ». Cette règle n'est cependant pas absolue, car on trouve, dans la Mayenne, la Couvrière, la Prévôtière ou la Prévôterie, la Sergentière et la Sergenterie, la Normanderie et la Normandière, la Renauderie et la Renaudière ; et, dans la Sarthe, la Marquisière et la Massonnière.

Moquesouris, etc.). Ces noms sont particulièrement fréquents dans le département de la Mayenne [1].

L'histoire du Maine depuis le XIII[e] siècle est sans influence appréciable sur les noms de lieux habités. Il nous reste cependant à faire remarquer que la baronnie du Saosnois, située au nord du département de la Sarthe, limitrophe par conséquent du Perche et de la Normandie, et qui présente encore aujourd'hui un type linguistique particulier, n'a été réunie que tardivement à la couronne de France. Relevant d'abord du comté du Maine, puis compris en 1543 dans la composition du duché de Beaumont, le Saosnois ne fut définitivement réuni à la couronne qu'à l'avènement de Henri IV [2].

---

1. M. Egli (*Nomina geographica*, 1893, s. v. *Chanteloup*) a constaté que la Mayenne venait en seconde ligne, parmi les 18 départements possédant alors des dictionnaires topographiques, pour la fréquence du type *canta* + nom d'animal.

2. Les limites du Saosnois paraissent avoir été : au nord et à l'ouest la rivière la Sarthe, à l'est les rivières d'Autrèche, de l'Orne saosnoise et de la Même ; ses limites, au sud, restent indécises. On peut considérer que le Saosnois a compris les anciens doyennés du Saosnois et de Lignières, une partie de ceux de Fresnay et de Beaumont et quelques communes des doyennés de Bonnétable et de Ballon. Mamers était la capitale du Saosnois.

APERÇU DE LA PHONÉTIQUE

DES PARLERS DU MAINE

Bien que les parlers populaires n'aient pas exercé une grande influence sur le développement des noms de lieux manceaux [1], nous avons cru devoir donner un aperçu phonétique de ces parlers. Il ne peut s'agir ici d'une étude dialectale qui eût nécessité des séjours prolongés dans chacune des régions, peut-être même dans chacune des communes mancelles, mais d'un simple résumé des notions que nous avons trouvées, sur les parlers du Maine, dans les auteurs qui en ont traité. Nous y avons ajouté quelques notions personnelles portant sur Mamers et le Mans.

Le Maine, dans ses anciennes frontières ecclésiastiques, embrasse un ensemble de parlers qui se présentent comme des variétés du francien [2]. On peut les répartir en quatre groupes :

1er Groupe : Parlers d'un groupe de communes qui se trouvent comprises aujourd'hui dans le départemeut de l'Orne et qui ont constitué autrefois le doyenné du Passais normand et une partie de ceux de la Roche-Mabile et du Passais manceau. Ce territoire est aujourd'hui limitrophe, au nord, du département de la Mayenne ; il a fait partie du pays d'Houlme et de la Campagne d'Alençon.

Sources, pour les parlers de cette région : *Atlas linguistique de la France*, publié par MM. Gilliéron et Edmont (pour Dampierre et Hesloup) [3] ; Joret : *Des caractères et de l'extension du*

1. Le vocabulaire des patois a eu plus d'influence que leur phonétique sur la formation des noms de lieu, surtout pour ceux des villages, hameaux et fermes.

2. V. Dauzat : *Essai de méthodologie linguistique dans le domaine des langues et des patois romans*, 1906, p. 222.

3. Voir la carte générale du Maine jointe au présent ouvrage et sur laquelle ces stations sont indiquées.

patois normand ; Louis Duval : *Rapport du sous-préfet de Domfront au ministre sur le dialecte de l'arrondissement, joint à l'Enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne.*

2e Groupe : Parlers du Haut-Maine, aujourd'hui majeure partie du département de la Sarthe, dont la région sud-est rentre dans le 4e groupe. On peut encore comprendre dans le Haut-Maine quelques communes de l'Orne et celle de St-Bomer, de l'Eure-et-Loir avoisinant le Perche, ainsi que les communes du Loir-et-Cher, autres que celles de la vallée du Loir, qui ont fait autrefois partie du doyenné de St-Calais et du pays du Perche-Gouet. La partie nord du Haut-Maine (ancien Saosnois) présente des particularités importantes qui seront indiquées plus loin [1].

Sources utilisées : Connaissances personnelles de l'auteur portant sur Mamers (Saosnois) et sur le Mans ; *Atlas linguistique* (pour Boessé-le-Sec, Domfront-en-Champagne, St-Pierre du Lorouer) ; *Dialogue des trois vignerons du pays du Maine*, par Sousnor (Rousson), texte patois du xviie siècle publié par M. Dottin dans la *Revue de philologie française et provençale*, XII, 275 ; de Montesson : *Vocabulaire du Haut-Maine ;* Martellière : *Glossaire du Vendômois* (pour les communes du Loir-et-Cher mentionnées ci-dessus) [2].

3e Groupe : Parlers du Bas-Maine, aujourd'hui département de la Mayenne, moins la presque totalité de l'arrondissement de Château-Gontier, qui est de l'Anjou.

Sources utilisées : *Atlas linguistique* (pour Javron, Châtillon-sur-Colmont, Neau, le Genest, Gennes) ; Dottin : *Glossaire des parlers du Bas-Maine* ; le même : *Aperçu de la phonétique des*

---

1. La situation longtemps autonome du Saosnois a pu aider à son indépendance linguistique relative, qui nous paraît confirmée par plusieurs traits de sa phonétique et de son vocabulaire ; une étude spéciale des parlers du Saosnois aurait son intérêt.

2. « Si nous nous éloignons, dit M. Martellière, p. iv, vers le nord-ouest de l'arrondissement (de Vendôme), dans les cantons de Droué, Mondoubleau et *une partie de celui de Savigny*, qui forment la contrée connue sous le nom de Perche-Gouet, nous remarquons que le langage, soit comme termes, soit comme flexions et intonations, se rapporte bien plus au *patois normand* ». Par patois normand l'auteur a sûrement voulu dire *patois manceau.*

parlers du Bas-Maine, dans l'*Introduction* au *Dictionnaire histor., topogr. et biogr. de la Mayenne* par M. Angot, I, p. 66-70.

4e Groupe : Parlers de la vallée du Loir (le Vau-du-Loir) formant aujourd'hui la partie sud-est du département de la Sarthe et la partie nord-ouest du département de Loir-et-Cher, ayant fait partie du doyenné de Trôo et de celui de la Chartre. On peut comprendre dans le même groupe les quatre communes du département d'Indre-et-Loire.

Sources : Martellière : *Glossaire du Vendômois*.

Les différentes sources qui viennent d'être mentionnées seront indiquées par les abréviations suivantes :

Atlas linguistique de la France, Stations de :

Dompierre	At. Dp.	Stat. N°	347
Hesloup	At. Hl.	—	327
Boessé-le-Sec	At. Bs.	—	315
Domfront-en-Champagne	At. Df.	—	328
Saint-Pierre-du-Lorouer	At. Lor.	—	318
Javron	At. Jav.	—	338
Châtillon-sur-Colmont	At. Ch.	—	349
Neau	At. N.	—	339
Le Genest	At. LeG.	—	440
Gennes	At. Gn.	—	421

Connaissances personnelles de l'auteur, { Mamers : C. p. M. / Le Mans : C. p. le M.

Dialogue des trois vignerons : Vign.
Dottin : *Glossaire des parlers du Bas-Maine* : Dott.
Dottin : *Introduction au Dict. hist. de la Mayenne* : Dott. Ang.
Joret : Jor.
Martellière : Mart.
De Montesson : Mont.
Rapport du sous-préfet de Domfront : Rapp.

SYSTÈME DE TRANSCRIPTION

Les mots empruntés au *Dialogue des vignerons* seront reproduits avec l'orthographe du XVIIe siècle ; ceux qui proviennent des autres sources seront transcrits suivant la méthode suivante :

VOYELLES ORALES

Elles sont transcrites par les mêmes lettres qu'en français; ` indique le son ouvert, ´ le son fermé, ^ la longueur.

ə indique *e* muet ou féminin.

Deux voyelles superposées indiquent une hésitation entre les deux sons.

VOYELLES NASALES

Elles sont indiquées de la façon suivante :

an correspond au français littéraire *an* dans *allant*, et *en* dans *vent*. Lorsque la voyelle nasale se trouve devant une consonne nasale, nous écrivons, avec un trait d'union *fan-mə*, français *femme*.

in correspond au français *in* dans *fin*, au français *ain* dans *main* et au français *ein* dans *frein*.

on se lit comme en français.

un correspond au français *un* dans *aucun*, et *eun* dans *à jeun*.

DIPHTONGUES

Wâ correspond à un son *ouâ* français : *wâzyo*, français *oiseau*.

aou, *yaou* sont diphtongue et triphtongue ; *áou* indique une diphtongue descendante.

ui se lit comme en français,

CONSONNES

Elles se lisent comme en français, sauf les cas suivants :

j correspond, non seulement à *j* français dans *jeune*, mais encore à *g* français devant *e* ou *i* ; *gémir*, *giron* s'écrivent donc *jémir*, *jiron*.

ky, *gy* indiquent la prononciation palatalisée de *k* ou *g* dur devant les voyelles palatales : *kyeuré*, français *curé* ; *gyéri*, français *guérir* ; nous conservons donc le son dur à *g* devant *y*.

rr indique un *r* fortement roulé particulier au Saosnois : *pèrr*, *bèrr*, français *père*, *boire*.

w est *u* demi-consonne : *lavwé*, français *lavoir*.

y est *i* demi-consonne ; il se place aussi après une voyelle tonique : *épey*, français *épais*.

ʒ correspond à *s* sonore ; *ç* correspond à *s* sifflante.

PREMIER GROUPE

Parlers des communes de l'Orne limitrophes de la Mayenne.

VOYELLES ORALES

Sons du latin vulgaire.	
a entravé	> è dans *vacca*, vèch (Rapp.).
ar	> er dans *carbonem*, cherbon ; *carrica*, cherj ; *carpentarius*, cherpankyé, etc. (Jor.).
é libre	> è dans *serus*, sèr (At. Dp.) ; > e*ů* dans *péra*, pe*ů*r (At. Hl.).
è dans *sequi*	> yeu dans çyeuvrə (Jor.) ; de même dans le Haut-Maine (C. p. M.)
-ellus	> -é (sing.) -ya (plur.) Jor. pour la Chapelle-Moche et Juvigny-sous-Andaine. Les exemples manquent. C'est là une caractéristique du normand ; cependant : *rastellus*, râtyo, **napellus*, navyo (At. Dp. et Hl.).
ó + pt	reste dans *rópta*, rotə (Rapp.).
ò + c entravé	> e, é dans *nocte*, né, *coxa*, keç (Jor.).
é protonique	tombe dans **pératum*, pré (Rapp.), français « poiré ».

VOYELLES NASALES

Tendance plus prononcée que dans les autres régions du Maine à conserver les voyelles nasales du moyen âge : *avena*, avinnə (At. Dp.) (voyelle demi-nasale) ; *eleemosyna*, omon-nə (At. Dp.).

Les habitants des arrondissements d'Alençon et de Domfront ont, chez leurs riverains de la Sarthe, la réputation d'avoir un

parler nasillard et traînant ; l'on cite, en les imitant, le dicton :

Dônfrôn vil de mâleu,
Arivé a midi pandu a eun eu [1].

CONSONNES

c + a > chə, comme en français littéraire (Jor.-At. Dp.-At. Hl.). Ce trait différencie le pays d'Houlme de la Haute-Normandie [2].

DEUXIÈME GROUPE

Parlers du Haut-Maine.

VOYELLES TONIQUES LIBRES

-ābam > a ; *manducabam*, j'manjâ.
a + l > áou dans *palum*, páou.
a + tr > é long, presque éé dans le Haut-Maine moins le Saosnois : *patre*, péérə ; *matre*, méérə (C. p. le M.).
-atum > è dans le Saosnois : *cantatum*, chantè (C. p. M.) ; > eu dans le sud du Haut-Maine : *cantatum*, chanteu (pays de Vibraye et de Saint-Calais. Mart.).
é > è dans *sérus*, sè (C. p. M.) ; > ae dans *péra*, paerə (At. Df.) mais pwǎr (At. Bs). Comp. *pélum*, pae (At. Df.) et Vign.

---

1. V. *Histoire de Domfront* par F. Liard ; Domfront 1865, p. 30.

2. Bien que l'*Atlas linguistique* indique *cha* dans tout le département de l'Orne, les noms des communes suivantes justifient de la persistance de *ca* dans les arrondissements de Domfront et d'Argentan, tout au moins pour les noms de lieux : Occagnes, noté *Occaignïae* ; Touquettes (diminutif de Touques), en 1050 *Tolqueta* ; Cahan, en 1239 *Cahahon* ; la Carneille, en 1220 *Kerneille* ; Caligny ; la Bazoque ; ces quatre dernières localités dans l'arrondissement de Domfront. Ces noms de lieux paraissent garder le souvenir d'un état linguistique antérieur à celui actuel.

« pae » de *pésum*. On trouve aussi dans les Vign. « tras » (trois) « Franças » (Français), et « tailes » de *télas*. > è : *crédo*, crè (At. Df.).

é + g > é dans *rege*, ré ; Bourg-le-Roi, boulré (Pesche : *Dictionnaire topogr.*, *histor. et statist. de la Sarthe*, 1829-1841).

i + nea > ègnə : *vinea*, vègnə (Mont.).

i franç. + m > in : abîme, abin-mə (Mont.).

ó > « aeu » dans les Vign. : *duos* « daeus », *pavóre* « paeu[r] ».

Cette particularité se retrouve aujourd'hui encore dans les parlers du Haut-Maine.

ò > eu dans *ròta*, reuə (At. Df.).

u > ēū long dans *murus*, mēū (At. Lor. Df.) ; mais > eu bref dans *jurat*, jeurə (At. Df.) ; *pluma*, pyeumə, *pruna*, preunə (C. p. M., le M.), *luna*, leunə (Mart.).

au > aou dans *causa*, chaouzə (C. p. M.) ; dans *ad illum* haou (haou man, français « au Mans »).

VOYELLES TONIQUES ENTRAVÉES

a > â long de tonalité sombre : *quassat*, câçə (C. p. M.) ; labialisé dans *passer*, påçə (C. p. M. et Mont.).

é > ey dans *spéssus*, epéy (C. p. M.).

é + nn > -anə : **strenna*, etranə (C. p. M.) ; *Murcenae*, Mulsanne (nom de localité).

é + ll > -yao : *pelle*, pyao (At. Df., Lor. — C. p. M.).

ó > ò dans *rópta*, ròtə (C. p. M.) ; Vign. « rotte ».

ò > ou dans *òssum*, ou — (il a d grouz ou) — (At. Bs., Df., Lor. — C. p. M. Mont.).

ò + ll > aou dans *molle*, maou (C. p. M.).

u + ct > i : *fructus*, fri (C. p. M.).

PRINCIPAUX SUFFIXES

-alium > -a dans **trepalium*, trava (C. p. M.).

-aria > -yèr : *precaria*, péryèr (At. Bs., Df., Lor. — C. p. M.), mais > yéérə, péryéérə (C. p. le M.).

-at(i)cum > -èjə : *coraticum*, courèjə (At. Bs., Lor. — C. p. M.).

-atore > -eu fermé long : *cantatore*, chanteu (C. p. M.) ; > ou dans les Vign. : *blasphematore*, « beafumatou[r] ».

-atoria > -èrr dans **manducatoria*, manjwèrr (C. p. M.) ; mais > ér, manjwér (At. Bs., Df., Lor.).

-atorium > -wé : *lavatorium*, lavwé (Mont.).

-ellus > -yao : *rastellus*, ratyao (At. Lor. — C. p. M.), et > yå : *napellus*, navyå (At. Bs.).

-iacus > -è : *Tauriacus*, twérè, *Carisiacus*, cherizè (noms de communes du Saosnois) ; > é dans le reste du département de la Sarthe (C. p.).

-ic[u]lus > è : **soliculus*, çoulè (At. Bs., Df. — C. p. M.).

-itta > -atə : **violitta*, vyolatə (C. p. M.).

-osus > -eu fermé et bref : *pavorosus*, poureu (At. Df. — C. p. M.). > ou : **crassosus*, *craçou* (Mont.) ; de même pour des noms de localités : *Rivus petrosus*, Rouperroux [1].

VOYELLES ATONES

a libre > quelquefois eu, é : *amicus*, eumi (At. Df.), émi (C. p. M.), *paniarium*, pégneu ; Mamers (nom de ville) mémè (C. p. M.) ; franç. « assassin », éçaçin (Mart.).

---

1. Dans le Bas-Maine : *Spinosas*, les Épinouses ; *Petrosa*, Pérouse (noms de localités).

a + l protonique	diphtongue dans *saltare*, çâouté (At. Lor. — C. p. M.).
avi protonique	> wâ, **avicellus*, wâzyao (Mont.).
au roman	> é dans **saperaio*, çeré (At. Cf.).
e posttonique	disparaît souvent : *patre*, pèrr (C. p. M.).
ó + mp	dans **rómputus* est transcrit « rampu » (Vign.).
ò	disparaît dans **volere*, vla (C. p. M.)[1].
ò entravé	> ou, **costatum*, coutèy (C. p. M. Mont.).

INFLUENCE DE N.

a libre + n	> in : *lana*, lin-nə (At. Df.).
a franç. + n + consonne	> souvent on : franç. « andain », ondin ; **Angulâta*, Onglée (nom de localité). Ce trait est commun à tous les parlers de l'Ouest.
é + mn	> an : *femna*, fan-mə (At. Df.).
é + n	est noté ain dans *ménus* « mains » (Vign.). Cf. « Aigrefin » (nom de localité) sans doute de **acre fenum*.
ó + n	> win dans *monacus*, mwin-nə (At. Bs., Lor. — C. p. M.).
ó + nea	> ongnə : **carónea*, charongnə (At. Df., Lor.).
ó + ni	> ongn : *ónione*, ongnon (C. p. M.).
o + ng	> in dans *longe*, lin, dans les environs du Mans (V. *Province du Maine*, XI, 242). M. Dottin observe avec raison que la nasalisation est fréquente dans le Haut-Maine par analogie de la syllabe suivante : *ratione*, renzon, **mansione*, menzon. Mais, aux environs du Mans, on dit : réézon, méézon.

INFLUENCE DES LABIALES

Cette influence se fait sentir fréquemment. *faba*, feuvə (At. Bs., Df., Lor. — C. p. M.).

---

1. Dans le Bas-Maine : *volere*, vlar (Dott. Ang.).

Cf. « Blèves » (nom d'une commune du Saosnois), bleuvə, byeuvə.
sibilare, çubyé (C. p. M. Mont.).
vervece, beurbi (At. Lor. — C. p. M.).

INFLUENCE DES PALATALES

a + palatale — reste : *haga*, ā (C. p. M.) [1].
au + c — est noté oy : *paucum* « poy » (Vign.).
c + a — > chè : **carruca*, chèruə (Mont.). — Comp. au 1er Groupe.

INFLUENCE DES LIQUIDES

l — exerce une influence ouvrante sur e : *bella*, balə (C. p. M.) ; **dominicella*, dmwazalə (Mont.).
r — exerce une influence ouvrante sur e : **perdutus*, pardu, *perdat*, pardə (C. p. M.) ; *cervus*, çarf (At. Bs.). Mais on trouve aussi er pour ar : *argentum*, erjan (C. p. M.).
r — donne souvent lieu à des métathèses : *crepant*, keurvan ; *granarium*, guergné ; *formica*, fromi ; vieux-haut-allemand *chrëbiz*, ekerbichə (C. p. M.).
r — épenthétique dans jerdrin, franç. « jardin » (C. p. M. Mont.).

CONSONNES

b — entre voyelles (Voir plus loin V français).
Consonne + l — > consonne + y : germanique *blank*, byan (presque partout dans le Maine) ; *clave*, kyé (C. p. M.) ; *flore*, fyēū, *glande*, gyan, *pluma*, pyeumə (At. Df. — C. p. M.).

---

1. M. Dottin cite le même cas pour le Bas-Maine (Glossaire).

Cf. « Piacé » nom d'une commune de la Sarthe, d'un thème étymologique commençant par *Pl.*

c + a > ç dans *casis*, çyeu (C. p. M.).

c + a + consonne labiale (protonique) > jw dans *caballus* jwa ; > chv dans *capitula*, chviye (C. p. M. Mont.), et *Caviliacus* > chviyé (Chevillé, nom d'une localité du Maine).

cr > gr dans le français « secret », çgré (C. p. M. Mont.).

d + c > j dans **de ex nidificare*, dénijé (C. p. M.).

di français initial (syllabe protonique) > gy : « diable » gyāb (At. Bs., Df. — C. p. M. Mart.).

gu français + é, è, est palatalisé : **guarire*, gyéri ; **wahtare*, gyété (C. p. M.): cf. le nom de lieu « Les Ganches », lé gyenchə [1].

cu, qu français + é, œ sont palatalisés comme dans le cas précédent ; c'est un trait caractéristique des parlers manceaux : « cueillir », kyeuyi ; « cœur » kyeur ; « quelque » kyeukə ; « quémander », kyémandé (C. p. M. et partout dans le Maine). Vign. : « quiaeuque » quelque.

l s'amuït souvent à la fin des mots : *cĕlum*, cyè (At. Df.):

l + i français > y : « lièvre », yeuv ; « lier », yé (C. p. M. Mart.).

n + arius > gné : *panarium* > pégné ; **verminarium* > vermégné (nom générique des souris et autres petits rongeurs).

r a un son roulé dans le Saosnois : *patre*, *pèrr* ; *matre*, mèrr ; *bebere*, bèrr.

r disparaît par dissimilation dans *arbore*, âbrə (C. p. M. Mart.).

r s'amuït à la fin des mots : *morire*, mouri ;

---

1. Dangeau, pour imiter les Manceaux, écrit, en 1694 : « riguieur » (v. Dottin, *Glossaire*).

amarus, amè ; franç. « jour », jou, « sourd », çou.

t + voyelle protonique + n > kn dans *tenacula*, knayə (Mont.).

t + c > j dans **hutica*, uje (At. Bs.).

ti > j dans **abantiare*, avanjé (Mont.).

t + y français > ky dans « tiens », kyèn (C. p. M.) [1].

v français intervocalique disparaît dans « mauvais », mwâ (At. Bs.) ; « pouvant, trouvé » sont notés dans les Vign. « pouant, troué ». De même « avoir », awé (C. p. M.) ; *abellana* ? > Aulaines, nom d'une localité du Maine.

z germanique > ch dans *chrëbiz*, ekerbichə (C. p. M.).

TROISIÈME GROUPE

Parlers du Bas-Maine.

Le dialecte du Bas-Maine a de grandes analogies avec celui du Haut-Maine ; on note cependant les différences suivantes :

VOYELLES TONIQUES LIBRES

a > eu : *cantare*, chaonteu ; *bladum*, byeu ; *curatus*, kyureu (Dott. Ang.) ; *cantatum*, chanteu (Dott.) ; *sonare*, çoneu (At. Ch., Jav.) ; *cappana*, kabeunə (At. Jav., N.). Cette particularité est frappante dans le dialecte du Bas-Maine ; nous l'avons déjà rencontrée dans une région du Haut-Maine (Saint-Calais et Vibraye).

a > quelquefois a : *cantare*, chaonta (Dott. Ang.).

a + ll > aou : *caballos*, jvaou (Dott. Ang.).

é > ae : *crédere*, craer (Dott.) ; > é, eu dans *séte*, çé, çeu.

---

1. M. Dottin cite le même trait pour le Bas-Maine.

è > yeu, ya : *pède*, pyeu, pya (Dott. Ang.), pyeu (At. Jav. Leg., N.).

u > eu : *durus*, deur (At. N. Dott. Ang.) ; mais **debutus*, déü (Dott. Ang.).

au diphtongue comme dans le Haut-Maine : *causa*, cáouzə, caoz (M. Dottin note une diphthongue descendante).

VOYELLES TONIQUES ENTRAVÉES

u + ct > u dans *fructus*, fru (Dott. Ang.).

PRINCIPAUX SUFFIXES

-arius > yeu : *februarius*, feuveryeu, *granarium*, guergneu (Dott. Ang.).

-at(i)cum > -yaèjə, yeuje : *viaticum*, veyaèjə, veyeujə (Dott. Ang.):

-atura > èrə : français « cassure », kaçèrə ; français « déchirure », déchirèrə (Dott.).

-ellus > -ya : *napellus*, navya ; *rastellus*, ratya (At. Ch.) ; > aussi -yå comme dans le Haut-Maine.

-iacus > -eu : *Cocciacus*, Cóçeu (Cossé-le-Vivien, localité du Maine) et aussi > -a, é (Dott.).

-ic(u)la > -iy : *cornicula*, cóniy (Dott.).

-ic(u)lus > -aè : *soliculus*, çoulaè (Dott.) ; > ou èy : *soliculus*, çolèy (At. Gn. le G.).

-oc(u)la (classique-ucula) > oy : **conóc*[*u*]*la*, kenoyə (Dott.).

VOYELLES ATONES

Les phénomènes constatés dans le Bas-Maine ont été relevés déjà pour le Haut-Maine ; on peut cependant ajouter :

avi (protonique) > wé : **avicellus*, wézyo (Mont.).

INFLUENCE DES NASALES

a + consonne nasale + consonne > aon : *campus*, chaon (Dott.) ; *man*[*i*]*ca*, månchə (At. N.).

a + na > en : *lana*, lin-nə (Dott. Ang.) ; *Meduana* (Mayenne) min-nə.

a, é, i + n > ingn : *manus*, mingn ; *ménus*, mingn ; *linum*, lingn (Dott. Ang.).

en > aon dans *dicente*, dizaon (Dott.).

ien français > in dans « chien », chin (Dott. Ang.).

ó + m > on dans **póma*, pon-mə (At. Ch. Dott. Ang.) [1].

o + ng > an : **Longus betullus*, « Lamboux » (nom de localité).

o protonique + mt > an : **Domitiacus* ?, « Dancé » (nom de localité).

INFLUENCE DES LIQUIDES

è + l > eu dans *gèlat*, jeul.

CONSONNES

r tombe dans *cornicula*, koniyə ; *cornu*, kón ; *cruce*, kwa (Dott.).

v intervocalique tombe dans *Juviniacus* ou *Joviniacus* « Juigné » (nom de localité) ; **Monte Viviani*, Montvian (nom de localité), *Viva aqua*, Vièves (nom de localité).

QUATRIÈME GROUPE

Parlers de la Vallée du Loir.

Le dialecte de la Vallée du Loir ne présente que des particularités de syntaxe ou de vocabulaire : « le Vendômois, observe M. Martellière, c'est-à-dire l'habitant de la vallée du Loir, depuis Châteaudun jusqu'à Château-du-Loir, parle le dialecte de l'Ile-de-France ».

L'*Atlas linguistique* ne fournit pas de renseignements pour les communes du Loir-et-Cher, de la Sarthe et de l'Indre-et-Loire qui rentrent dans ce dernier groupe.

---

1. A Châtillon-sur-Colmont (Bas-Maine) on prononce pon-mə pour le singulier et le pluriel ; à Boessé-le-Sec (Haut-Maine) *pomas* > pon-me, mais *poma* > pòmə (At. Bs.).

SOURCES
DES NOTATIONS ANCIENNES

Les notations anciennes, à l'aide desquelles nous étudierons les noms des localités du Maine, appartiennent presque toutes au moyen âge:

Les ouvrages dans lesquels nous les avons relevées sont les suivants :

Archives historiques du Maine, t. I-IV, VI, VII et IX [1], particulièrement dans le t. II de cette collection : *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* (édition Busson et Ledru) [2] ;

Géographie ancienne du diocèse du Mans, par Cauvin ;

Dictionnaire topographique du département de la Mayenne, par M. Maître ;

Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne, par M. l'abbé Angot.

Nous n'indiquerons les sources que pour les notations antérieures au XI^e^ siècle. Les notations puisées dans les trois derniers recueils ci-dessus seront suivies seulement du nom des auteurs de ces recueils.

Les dictionnaires topographiques des départements, et le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par M. Port, nous donneront d'anciennes formes qui nous serviront souvent de moyen de comparaison.

---

1. V., pour ces ouvrages et ceux cités ci-après, la Table des Ouvrages consultés.

2. Les principaux monuments des *Actus* sont : le testament de l'évêque Domnole, 572 ; celui de Saint-Bertrand, 616 ; celui de Hadoind, 643 ; le diplôme de Charlemagne, 802.

TABLE
DES OUVRAGES CONSULTÉS

Angot : *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne ;* Laval, I-III, 1900-1903, et IV, en cours de publication.

d'Arbois de Jubainville : *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France ;* Paris, 1890 (En abrégé : *Rech. propr. fonc.*).

— *Les premiers habitants de l'Europe ;* Paris, 1894.

Arnold, W. : *Ansiedelungen und Wanderungen deutscher Stämme ;* Marbourg, 1875 (En abrégé : Arnold).

Auerbach : *Toponymie et types d'établissements germaniques en Alsace et en Lorraine* (Revue germanique, IV, 1908, p. 563 et suiv.).

Berthoud et Matruchot : *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités du département de la Côte-d'Or ;* Semur, 1902-1905 (En abrégé : Berthoud et Matruchot).

de Broussillon (C^te^ Bertrand) : *Cartulaire de l'Évêché du Mans,* (t. I des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1900.

— , du Brossay et Ledru : *Cartulaires d'Assé-le-Riboul, d'Azé,* etc. (t. III des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1902.

Busson : *Notes sur les noms de lieux anciens contenus dans les Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium* (*Province du Maine,* t. XI, 1903, et suivants).

Busson et Ledru : *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium,* suivis d'un *Index nominum,* par E. Vallée (t. II des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1901-1902.

— *Nécrologe-Obituaire de la cathédrale du Mans* (t. VII des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1906.

Carte d'État-major : Feuilles relatives au Maine.

Cauvin : *Géographie ancienne du diocèse du Mans* (*Institut des provinces de France ; Mémoires, 2^e^ série, t. I*) ; Paris et le Mans, 1845 (En abrégé : Cauvin).

Celier : *Catalogue des Actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du XIII^e siècle* (*Revue historique et archéologique du Maine*, t. LXIII ; 1^er semestre 1908 et s.).

Chardon : *Mamers et Saint Mammès ;* le Mans, 1865.

Chevalier : *Répertoire et sources historiques du moyen âge. Bio-Bibliographie ;* Paris, 1905.

Darmesteter, Ars. : *Traité de la formation des mots composés ;* Paris, 1875.

Devaux : *Les noms de lieux dans la région lyonnaise* ; Lyon, 1898.

Dictionnaire des Communes ; *Dict. géogr., topogr., statist. et postal de la France*, par A. Peigné, 1875.

Dictionnaires topographiques des départements :

Aisne, par Matton, 1871.
Aube, par Boutiot et Socard, 1874.
Calvados, par Hippeau, 1883.
Cantal, par Amé, 1897.
Deux-Sèvres, par Ledain, 1902,
Dordogne, par de Gourgues, 1873.
Drôme, par Brun-Durand, 1891.
Eure, par de Blosseville, 1877.
Eure-et-Loir, par Merlet, 1861.
Gard, par Germer-Durand, 1868.
Haute-Loire, par Chassaing et Jacotin, 1906.
Haute-Marne, par Roserot, 1903.
Hérault, par Thomas, 1865.
Loire-Inférieure, par Quilgars, 1906.
Marne, par Longnon, 1891.
Mayenne, par Maître, 1878.
Meurthe, par Lepage, 1862.
Meuse, par Liénard, 1872.
Morbihan, par Rosenzweig, 1870.
Moselle, par Bouteillier, 1874.
Nièvre, par Soultrait, 1865.
Vienne, par Rédet, 1881.
Yonne, par Quentin, 1862.

Dottin : *Glossaire des parlers du Bas-Maine* (*Département de la Mayenne*) ; Paris, 1899. (En abrégé : Dott. *Gloss.*)

— *Un texte patois du XVII^e siècle. Le dialogue des trois*

vignerons du pays du Maine, par Jean Sousnor (*Revue de philologie française et provençale*, t. XII, p. 275).

— *Introduction au Dict. hist., topogr. et biogr. de la Mayenne* (Voir ci-dessus s. v. Angot).

Du Cange : *Glossarium mediae et infimae latinitatis. Editio nova... a Leopold Favre*, t. I-X ; Niort, 1883-1887 (En abrégé : Du Cange)

Duval : *Essai sur la topographie ancienne du département de l'Orne ;* Alençon, 1882.

— *Rapport sur l'orthographe des noms des communes du départ. de l'Orne ;* Alençon, 1903.

— *L'Enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne* (*Rapport du sous-préfet de Domfront*, p. 4).

Flechia : *Di alcune forme di nomi locali dell'Italia Superiore.* — *Memorie della R. Accademia delle scienze di Torino ;* Série II, t. XXVII, *Scienze morali, storiche e filologiche*, p. 275 sqq. (En abrégé : Flechia).

Förstemann : *Altdeutsches Namenbuch*, t. I, *Personennamen*, 2e édition ; Bonn, 1900.

Fournier : *Sur la manière dont on a écrit les noms de lieux vosgiens* (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est, 1890*).

Froger : *Inventaire des titres de l'abbaye de Beaulieu du Mans* (t. IX des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1907.

Gilliéron et Edmont : *Atlas linguistique de la France* (en cours de publication).

Godefroy : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, t. I-IX ; Paris, 1881-1902 (En abrégé : Godefroy).

Haillant : *Les formes originales des noms de lieux vosgiens et leurs formes officielles ;* Épinal, 1905.

Henry : *Lexique étymologique du breton moderne ;* Rennes, 1900 (En abrégé : Henry).

Holder : *Altceltischer Sprachschatz ;* Leipzig, 1896-1908. (En abrégé : Holder).

Hölscher : *Die mit dem suffix -acum, -iacum gebildeten französischen Ortsnamen ;* Strasbourg, 1890.

Joret : *Des caractères et de l'extension du patois normand. Étude phonétique et ethnographique ;* Paris, 1883.

Juroszek : *Ein Beitrag zur Geschichte der jotazierten Konsonanten in Frankreich* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVII, 550 et 675).

Langlois : *Table des noms propres de toute nature compris dans les Chansons de gestes imprimées ;* Paris, 1904.

de Lasteyrie : *Cartulaire général de Paris ;* Paris, 1887.

de Laurière : *Glossaire du droit français par François Ragueau, revu, corrigé, augmenté de mots et de notes par Eusèbe de Laurière*, édité par Fabre ; Niort, 1882 (En abrégé : Laurière):

Leclerc : *Origine des noms des communes du département de la Haute-Marne ;* Langres, 1908 (En abrégé : Leclerc).

Ledru : *Saint-Julien, évêque du Mans* (*Province du Maine*, t. XII, 1904).

— *Saint-Bertrand, évêque du Mans* (*Province du Maine*, t. XIV et XV, 1906-1907).

de Loisne : *Origine des communes et hameaux du Pas-de-Calais ;* Arras, 1905 (En abrégé : de Loisne).

Longnon : *Géographie de la Gaule au VI^e siècle* ; Paris, 1878.

— *Pouillés de la Province de Tours ;* Paris, 1903.

des Malicottes, Mathurin Louis : *Remarques et notes sommaires sur la Coutume du Maine* ; le Mans, 1657.

Martellière : *Glossaire du Vendômois ;* Orléans, 1893.

Menjot d'Elbenne (V^te) et Denis : *Cartulaire du chapitre royal de Saint-Pierre-de-la-Cour du Mans*, (t. IV des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1903-1907.

Meyer-Lübke : *Grammaire des langues romanes*, t. I, II.

— *Die Betonung im Gallischen* (*Sitzgsb. der K. Akad. der Wissenschaften zu Wien*, Vol. 143, 1900).

— « *Confluentes* » (*Romanische Forschungen*, XXIII, 591).

— *Personennamen : Die altportugiesischen Eigennamen germanischen Ursprungs* (*Romanische Namenstudien II*) — (*Sitzgsb. der K. Akad. der Wissenschaften zu Wien*, Vol. 149, 1906).

de Montesson C^te (C. R. de M.) : *Vocabulaire du Haut-Maine ;* le Mans, 1859 [1] (En abrégé : Montesson).

1. Il existe une édition plus récente, mais nous n'avons pu la consulter.

Muret : *De quelques désinences de noms de lieux, particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie* (Paris, 1908 ; Extrait de la *Romania*, t. XXXVII). — (En abrégé : Muret).

Pesche : *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, 6 vol., le Mans et Paris, 1829-1842. (En abrégé : Pesche).

Pieri : *Toponomastica delle valli del Serchio e della Lima* (*Supplementi periodici all' Archivio glottologico italiano*) ; Torino, 1898. — (En abrégé : Pieri).

Port : *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire ;* Angers et Paris, 1874-1878.

Rapetti : *Li Livres de jostice et de plet ;* Paris, 1850.

Revue celtique : Tomes XX à XXIX (1899-1908).

Rolland : *Faune populaire de la France ;* Paris, 1877 et s.

— *Flore populaire ou histoire populaire des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore ;* Paris, 1896 et s.

Searle : *Onomasticon anglo-saxonicum ;* Cambridge, 1907. (En abrégé : Searle).

Skok : *Die mit den Suffixen -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten südfranzösischen Ortsnamen* (*Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, II). — (En abrégé : Skok).

— *Cantare in französischen Ortsnamen* (*Zeitschrift für rom. Philol.*, XXXII, 555). — (En abrégé : Skok, Cantare).

Schätzer, Joseph : *Ueber Herkunft und Gestaltung der französischen Heiligennamen ;* Münster, 1905. — (En abrégé : Schätzer).

Schulze, W. : *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen* (*Abhandl. der Göttinger Gesellschaft der Wissenschaften, histor. philos. Cl.* V ; 1904, 2). — (En abrégé : Schulze).

Thomas, Ant. : *Essais de philologie française ;* Paris, 1898.

— *Nouveaux essais de philologie française ;* Paris, 1905.

Thurneysen : *Keltoromanisches. Die keltischen Etymologieen im etymologischen Wörterbuch der romanischen Sprachen von Fr. Diez ;* Halle, 1884. (En abrégé : Thurneysen).

Vallée, Eug. : *Cartulaire de Château-du-Loir*, (t. VI des *Archives historiques du Maine*) ; le Mans, 1905.

de Vit : *Lexici Forcelliniani pars altera sive onomasticon totius latinitatis ;* I-IV (jusqu'à l'O) ; Prati, 1859-1887.
Williams : *Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft ;* Strasbourg, 1890. (En abrégé : Williams).

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

Actus : *Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium*.
anc. : ancien.
arr. : arrondissement.
auj. : aujourd'hui.
Cart. : Cartulaire.
celt. : celtique.
ch. : château.
ch.-l. : chef-lieu.
comm. : commune.
cant. : canton.
cf. : conférer.
dép. : département.

Départements :

Calv. : Calvados.
Char.-Inf. : Charente-Inférieure.
Côtes-d.-N. : Côtes-du-Nord.
C.-d'Or : Côte-d'Or.
Deux-S. : Deux-Sèvres.
Eure-et-L. : Eure-et-Loir.
Hte... : Haute...
Ille-et-V. : Ille-et-Vilaine.
Indre-et-L. : Indre-et-Loire.
L.-et-Ch. : Loir-et-Cher.
L.-Inf. : Loire-Inférieure.
M.-et-L. : Maine-et-Loire.
May. angev. : Mayenne, partie angevine.
P.-de-C. : Pas-de-Calais.
Saône-et-L. : Saône-et-Loire.
S.-et-M. : Seine-et-Marne.
S.-et-O. : Seine-et-Oise.
S.-Inf. : Seine-Inférieure.

éc. : écart.
f. : ferme, métairie, bordage, closerie ; au pluriel ff.
fr. : français, française.
G. A. : Gesta Aldrici.
germ. : germanique.
ham. : hameau.
lat. : latin.
loc. : localité.
Monn. mérov. : Monnaies mérovingiennes.
n. : nom.
n. de l. : nom de lieu habité (de même au pluriel)
n. d'h. : nom d'homme.
par. : paroisse.
Prononc. : prononciation.
Prov. du Maine : Province du Maine.
riv. : rivière.
s. : siècle.
S. : sanctus, sancta.
St, Ste : Saint, Sainte.
v. : vers.
V. : voyez.
v. fr. : vieux français.
vill. : village.

ÉTUDE SUR L'ORIGINE
DES
NOMS DE LIEUX HABITÉS
DU MAINE

PREMIÈRE PARTIE
PÉRIODE PRÉROMAINE

CHAPITRE PREMIER

Origine certaine
ou présentant de grandes probabilités.

1. Allonnes, comm. (le Mans [1]), *in Alona*, 834 (G. A.) ; *de Allonna*, 1330 ; *de Allumpna*, 1373. — Il s'agit ici d'un vocable préromain que l'on rencontre souvent : Alaunos est le nom d'une divinité sur une inscription de Mannheim et celui d'une rivière en Angleterre ; *Alaunae* se retrouve à Chieming près Salzbourg. On a découvert, sur le territoire d'Allonnes, les ruines d'une cité gallo-romaine [2].

M. d'Arbois de Jubainville [3] s'est demandé si Allonne

1. Nous indiquons ainsi l'arr. auquel appartiennent les n. de l. étudiés. Pour les vill., ham., etc., le premier nom contenu dans la parenthèse est celui de la commune, le second celui de l'arrondissement.

2. Liger, *La Cènomanie romaine*, p. 44 et 246.

3. *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 184.

(Vienne), noté *Alomna* v. l'an 1000, ne représente pas un suffixe ligure *-mna*. Pour notre Allonnes, on ne saurait invoquer à l'appui de cette opinion la notation *Alumpna*, qui est de basse époque. On trouve dans le département de M.-et-L. Allones, noté au XI^e^ siècle *Alumna*, mais, comme pour le nôtre, il y a priorité de *-ona* sur *-o-mna*, car cet Allonnes est noté *Allona* entre 973 et 1010. — Cf. encore : Allonne (Deux-S.), Allonnes (Eure-et-L.), dont les notations concordent avec celles de notre Allonnes, et Allonne (Oise). Allonnes, ham. [1] (Oisseau-le-Petit, Mamers) semble avoir la même origine.

2. ARGENTRÉ, comm. (Laval); *Ecclesia de Argentrato... de Argentoreto*, IX^e^ siècle (Actus); *in villa Argentrada nomine*, XI^e^ siècle; *de Argentrato*, XII^e^ siècle ; *de Argentreyo*, 1252. — Origine identique à celle de l'ancien nom de Strasbourg, formé du nom d'h. Argentos et d'un élément celtique *rate* pouvant signifier soit « la forteresse », soit « la faveur, la grâce ». La situation d'Argentré sur une éminence dominant la vallée de la Jouanne indiquerait plutôt le premier sens. — Cf. Argentré (Ille-et-V.).

3. AVOISE, comm. (la Flèche); *Avesa*, 643 (Actus) ; *ecclesia Avesiae*, 1112 ; *de Avezeia*, 1233; *de Avesia*, *de Asvesia*, 1330. — *Avésa* devait s'accentuer sur *é*, car le résultat d'un *Avesa* proparoxyton serait, en français, un nom tel que *Auze [2]. Cet *Avesa* rappelle le celtique hypothétique **auesā*, dérivé de **auos* « rivière », et supposé par Henry (p. 14), à propos du breton *aoz* « lit de rivière » [3]. Avoise se trouve au bord de la Sarthe, à l'embouchure d'un petit affluent ; de plus son territoire est en partie arrosé par la Vègre. — Cf., peut-être l'Avèze, affluent de l'Hérault, en 804 *Avisus* ; dans Avèze (Gard), en 1150 *Aveda*, le *z* représente *d* latin.

4. BALLON, ch.-l. de cant. (le Mans) ; *Balatonno*, *Ballatetone* (?) (Monn. mérov. — Revue numismatique, 3^e^ série,

1. Lorsque les n. de l. cités comme termes de comparaison ne sont pas des communes, ces noms sont suivis de l'indication vill., ham., etc.

2. Meyer-Lübke : *Die Betonung im Gallischen*, p. 19.

3. *Lexique étymologique du breton moderne*, p. 14.

t. VIII, 1890, p. 181); *de Baladon*, IXe s. (Actus); *Balodon*, IXe s. (Actus); *Baledonem castrum*, 1083; *Fulco comes Balaonem obsedit*, 1908; *Baloon*, 1211; *Balonium*, 1221. — Les notations du IXe s. indiqueraient *Baladunum* ou *Baladonno*; M. Longnon explique Ballon par *Baladunum* [1] dont le second terme serait *dunon* latinisé *dunum*, « château ». Les monn. mérov., si elles se rapportent bien à notre Ballon, indiqueraient une forme **Belatudunum* « château, forteresse de Belatos, dieu de la guerre »; mais alors il faudrait s'étonner de voir le groupe de dentales *d t* (l'*u* atone de *Belatu* disparaissant) ne pas se maintenir sous la forme de *d*; dans ce cas on devrait avoir *Balladon ou *Balledon. Le château et le petite ville de Ballon sont situés sur une éminence autrefois fortifiée. — Cf. Belan-sur-Ource (C.-d'Or), pour lequel M. Longnon, cité par MM. Berthoud et Matruchot, a admis comme très probable un thème composé ayant *dunum* comme second terme; et, pour le premier terme de Ballon, Balleure, ham. (Saône-et-L.)

5. Bouloire, ch.-l. de cant. (Saint-Calais); *Bolodro* (Monn. mérov.); *Biluria*, IXe s. (Actus); *de Boloria*, XIIe s.; *de Bolotria*, 1330. — Il faut partir d'un *Bolodurum*, composé qui se rencontre dans les pays anciennement habités par les Gaulois (Cf. Holder). Le premier terme est obscur [2]. M. Stokes, cité par M. Holder, attribue à *bolo* le sens de « feuille », grec φύλλον. Mais il s'agit plutôt d'un n. d'h. Dans les noms français le second terme *durum* « porte fortifiée, forteresse » aboutit le plus souvent à *-oir*, mais quelquefois aussi à *-eur*, *-eure*. Bouloire est situé à flanc de côteau et a été fortifié (Pesche). — Cf. *Bolodurum*, auj. Beiderbach, près Passau, dans l'ancien Norique. Un autre *Bolodurum* a existé dans le Luxembourg belge.

---

1. V. Berthoud et Matruchot, I, 40.

2. C'est par erreur que M. Busson (*Prov. du Maine*, XII, 394) rapproche *Biluria*, identifié avec Bouloire, du breton *bili* « galet », en se basant sur ce fait que l'on trouve à Bouloire beaucoup de cailloux arrondis. Le breton *bili* est un mot d'emprunt du fr. « bille » (Henry, *Lexique étym.*, *etc.*, p. 35), et le fr. « bille » au sens de « petite boule » est d'origine germanique. Si *Biluria* se rapporte à Bouloire, il y a de grandes chances pour que cette forme soit intermédiaire entre *Bolodurum* et le français.

6. Brives, vill. (Mayenne) ; *de Brivers*, XII^e s. ; *de vado de Brives*, 1241 ; *de Breis*, XIII^e s. ; près d'un pont sur la Mayenne. — Brives, ham. (Courdemanche, St-Calais) ; *usque Brivas*, IX^e s. (Actus) ; *usque Briuas*, IX^e s. (Actus) ; entre les rivières de l'Etangsort et de la Veuve. — La situation de ces deux localités indique qu'il s'agit du celt. *briva* « pont ».

7. Challes, comm. (le Mans) ; *Calla*, 802 (Actus) ; *de Chala*, 1152. — Nous croyons pouvoir rattacher Challes à un thème préromain *cal*, désignant une particularité de l'ordre naturel. Nous trouvons en effet des localités de noms analogues sur le territoire desquelles existent des sources d'eau minérale : Challes, que nous étudions, possède une source ferrugineuse ; Challes (Savoie), une source sulfureuse (Dict. Peigné) ; le même radical uni à un suffixe paraît se retrouver dans *Calonna*, ancien nom de la comm. de Chalonnes (M.-et-L.) où il existe aussi une fontaine minérale [1] ; *Calonna* a été également le nom d'une source dans le dép. de l'Ain. *Calone* (968), *Calonna* (1130), ont été les noms du Chalon, affluent de l'Isère ; la Calonne, affluent de la Toucques (Calvados), s'est appelée *Calonna*, *Calumnia*, au XIV^e s. — Cf. encore *Calla*, nom ancien du Callbach, affluent de la Ruhr ; *Calla*, nom en 615 d'une rivière dans le *pagus Stampensis*, aujourd'hui la Challe ; Chelles (S.-et-M.), *Cala* vers 590.

8. Chalons, comm. (Laval) ; *de Caladunno monasterio*, 710 (Actus) ; *Monasterium Caladon*, 832 (G. A.) ; *de Chaledone*, 988 (Cart. d'Évron) ; *de Chalaan*, 1125 ; *de Chaelon*, 1188 ; *de Chaalun*, 1213. — Dans *Caladunum*, nom qui se retrouve en Espagne, le second terme est le gaulois *dunon*, latinisé *dunum* « lieu fortifié, château ». Le premier terme aurait des chances d'être le cognomen féminin Cala, Καλή ; c'est ce que suppose M. d'Arbois de Jubainville [2]. Dans certains cas cependant on pourrait admettre, pour *Cala*, la possibilité d'une origine préceltique. Il semblerait en effet que l'on retrouve *cala*, non plus comme cognomen, mais comme appellation très ancienne.

---

1. Port, *Dictionn. hist. de Maine-et-Loire*.
2. *Rech. propr. fonc.*, p. 538.

(V. Challes au n° précédent) uni parfois à un suffixe dans des noms tels que ceux indiqués ci-dessus. M. Holder se demande si *Caladunum* ne contiendrait pas un terme qui se retrouve dans les noms hispaniques de *Calagurris*, auj. Calahorra, et d'*Arbucala*, auj. Albocola. Ce terme semble avoir été ibère; dans cette hypothèse *Caladunum* aurait été un composé bilingue.

9. Chambord, logis (Blandouet, Laval). — La situation de ce Chambord sur la rivière du Treulon permet de penser à un gaulois latinisé **Camboritum*, « le gué courbe » ou « le gué de la courbe ». Ce nom de lieu se retrouve fréquemment dans le Maine et dans les autres provinces; mais, dans certains cas, il peut n'être qu'adventice [1]. — Cf. entre autres, Chambord (L.-et-Ch.), en 860 *Cambortus*.

10. Champéon, comm. (Mayenne); *Camdonno*, *Cambidonno* (Monn. mérov.); *Cambion,... villa in condita Gabronensi quae Cambionis appellatur*, IX^e^ s. (G. A.); *Champaion*, 989 ? (Cart. d'Evron); *de campo Aionis*, 1125; *de Campoeudonis*, 1479. Prononc. : *champyon*. — *Cambidonno* « la colline ou la forteresse courbe [2] ou de Cambos » aboutit régulièrement à *Chamb[i]on ou à *Camb[i]on suivant les pays. Le passage anormal de *b* à *p* a pu être causé par une étymologie populaire, car les notations montrent que de bonne heure on a compris *campus Edonis*, d'un n. d'h. germanique bien connu. — Cf. Campbon (L.-Inf.), *Cambidonno* sur des monnaies mérovingiennes [3]; Chambéon (Loire), noté, sous la forme adjective, *Cambetdonensis*, *Cambedonensis*, et Chambezon (Hte-Loire), que M. Ant.

---

1. Pour une raison quelconque (origine du propriétaire, étymologie populaire, etc.), il arrive que des localités telles que des fermes ou des maisons isolées portent le nom d'une ville éloignée de leur région (V. n° 1062); certains Chambord peuvent rappeler, par ironie, le château de ce nom.

2. Le territoire de Champéon est très accidenté et couvert en partie par le massif forestier du Buleu.

3. M. Ponton d'Amécourt (*Recherches sur les monn. mérov. du Cenomannicum*, 1883) avait identifié ce *Cambidonno* avec Champéon; mais, étant donné le style breton des monnaies sur lesquelles on lit ce *Cambidonno*, M. Prou les a attribuées à Champbon (*Catalogue des monn. fr. de la Bibl. Nat., Les Monn. mérov.*, 1892). V. aussi le *Dictionnaire topogr. de la Loire-Inférieure*, s. v. *Campbon*, et J. Chappée, *Prov. du Maine*, XV, 316.

Thomas rattache à **Cambidonum* [1]. — Cf. encore pour la terminaison, les localités du Lyonnais Bouthéon, Tourvéon, **Bottodunum*, **Tolvodunum*.

11. Condé, anc. nom de Malicorne, comm. (la Flèche); *de Conedaco*, IXe s. (Actus); *de Condato*, v. 1080. — Du gaulois *Condate* « confluent ». En effet, deux ruisseaux, le Loyer et le Ribou, se réunissent près du château de Malicorne et vont se jeter dans la Sarthe près du bourg. Condé représente avec d'autres localités du même nom ou du nom de Condat, la variété paroxytone de Condate (condáte); la variété proparoxytone (cóndate) se perpétue dans les noms Condes, Candes, moins nombreux que les précédents.

12. Coulans, comm. (le Mans); *de Colinno*, IXe s. (Actus); *de Colans*, 1096, 1125; *de Colenz*, 1145, 1187; *Colentium*, 1264; *Colenz*, *de Coulens*, 1330, 1373. — *Colinno* semble bien reproduire le celt. **kol-enno*, breton moderne *quelen* « houx ». Le nom de Coulans n'est pas rare ; mais peut-être n'a-t-il pas toujours la même origine.

13. Douvres, f. (Ruillé-sur-Loir, St-Calais). — Sur le territoire de la même comm. se trouvent les étangs de Douvres qui donnent naissance à un ruisseau du même nom. C'est le celtique **dubron* « eau ». Une localité du nom de *Dovera* qui existait au IXe siècle dans le diocèse du Mans doit s'identifier soit avec cette ferme, soit avec un bois de Douvres situé comm. de Château-l'Hermitage. — Les homonymes sont très nombreux ; cf. notamment Douvres, Dover (Angleterre).

14. Entrammes, comm. (Laval); *Intramni* (Monn. mérov.); *ab Intramnis monasterio*, 832 (G. A.) ; *de Intramis*, v. 1050 ; *de Intrannis*, XIe s. ; *de Interamnis*, 1076 ; *Entreimes*, *Entremes*, XIVe s. — Il semble bien que le bourg d'Entrammes, situé près de la Mayenne, entre l'embouchure de la Jouanne et de l'Ouette, doive son nom à sa position géographique. A partir de l'époque mérovingienne le nom d'Entrammes présente la forme d'un ablatif pluriel pétrifié, *Intramnis*, et il est toujours compris *inter amnes*. *Inter amnes* peut être l'origine authentique

1. *Nouveaux essais de philol. franç.*, p. 47.

du nom d'Entrammes, mais peut être aussi la traduction d'un vocable gaulois **Intrambes*, « entre les deux (eaux) », avec assimilation *Intramnes* [1]. Ajoutons cependant que M. d'Arbois de Jubainville a vu, dans le nom d'Entrammes, un **Intramna* ligure comparable à Intra, localité située sur le lac Majeur [2]. Homonymes ou synonymes d'Entrammes : Antrain (Ille-et-V.), au XI^e^ s., *Intramnum* ; Antrain (Vienne), en 637, *Intra Annam* ou *Inter Amnem* ; Entrains-sur-Nohain (Nièvre), à partir du II^e^ s., *Intaranum*, *Interamnum* ; Terami, Terni (Italie), anciens *Inter amna*. Il est inutile d'énumérer les nombreux Entraigues, Tramesaigues, Entre-deux-Eaux.

15. Évron, ch.-l. de cant. (Laval) ; *Coenobium S. Mariæ Ebronis*, 989 (Cart. d'Évron) ; *Ebron*, 1113 ; *Abbas Ebroniensis*, 1125 ; *de Ebrone*, 1185 ; *de Ebronio*, 1214. — Le nom d'Évron suppose un ancien *Eburodunum* ou *Eburomagus*, « château ou champ d'Éburos ou des ifs ». Cf. plusieurs réflexes de *Eburodunum* : Averdon (L.-et-Ch.), en 865 *vicaria Everdunensis* ; Embrun (Htes-Alpes) ; Bran (Aude) ; Yverdun (cant. de Vaud (Suisse) ; Brünn (Moravie), en tchèque *Brno* [3]. Dans la Mayenne existent plusieurs localités d'Yvron dont le nom peut avoir la même origine.

Gabrone (Saint-Fraimbault-de). V. Javron, n° 18.

16. Ingrandes, anc. par., aujourd'hui vill., près Épeigné-sur-Dême (Tours) ; *Ingranda*, 782 (G. A.). — Ingrande, ham. (Parennes, le Mans). — Ingrandes correspond à un celtique **ewi-randa*. *Randa* a la même signification que le latin *fines* et se rattache étymologiquement à l'allemand *rand* « bordure » qui se retrouve dans le provençal *randa* « jusqu'au bord ». Quant

---

1. V. Meyer-Lübke, *Confluentes* (*Romanische Forschungen*, XXIII, p. 592) : « Ueberliefert ist der *Intrambensis vicus*, der später und heute als Entraigues erscheint. Dann kommt als zweites vielleicht Entrammes (Mayenne) in Betracht. »

2. *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 184.

3. Cette homonymie nous a porté à voir, dans le nom d'Évron, *Eburodunum* ou *-magus*, plutôt qu'un *Eburione*, du gentilice *Eburius*, qu'a admis M. Skok, p. 177.

à *ewi-*, sa signification est inconnue. Le village d'Ingrandes (Tours), qui s'est longtemps appelé Rortre (V. n° 725), porte actuellement le même nom qu'un sous-affluent du Loir, le ruisseau d'Ingrandes; ce ruisseau se jette dans la Dême, après avoir coulé dans l'ancienne circonscription diocésaine du Mans, à une distance moyenne de 4 kilomètres des frontières du diocèse de Tours; il marquait donc, de ce côté, la limite des territoires des *Cenomanni* et des *Turones* [1]. Quant au hameau d'Ingrande (arr. du Mans), il était situé sur la limite qui séparait les *Cenomanni* des *Diablintes* ; les vallées d'Ingrandes (St-Germain-le-Fouilloux, Laval) paraissent avoir délimité au sud le territoire de ce dernier peuple [2]. — Cf. Ingrandes, ch. comm. d'Azé, dans la partie angevine de la Mayenne, sur la frontière que M. Ledru [3] propose de reconnaître entre les *Cenomanni* et les *Andecavi* ; et les nombreux réflexes de **ewiranda* : Ingrannes, Yvrande, Ygrande, Iguerande, Aiguerande, Aigurande, Eygurande, les Guirandes, la Délivrande.

17. Jambet, ham. (Ségrie, Mamers) ; *in Jambeto*, 1330. — Le hameau du Jambet, ou de Jambette, se trouve sur le territoire de la comm. de Ségrie, à un kilomètre de celle de St-Christophe-du-Jambet, à laquelle il a donné son nom. A la limite de ces deux communes, et près du Jambet, coule le ruisseau de Jambron. On retrouve des formes analogues dans plusieurs noms de cours d'eau : la Jambette (Eure-et-L.) ; le Gambon, affluent de la Seine (Eure); la Cambre, qui séparait le diocèse du Mans de celui d'Avranches. Les vocables de cette catégorie paraissent représenter (ainsi peut-être que le fr. « jambe ») un radical celtique *camb-* ou *camm-* désignant « ce qui est courbe ou sinueux [4] ». M. d'Arbois de Jubainville cite le *Cambidobrense monasterium* de Grégoire de Tours, qui reproduit *Cambidubrum*, « la courbe eau ». — Cf. St-Cyran-du-Jambot (Indre).

---

1. V. l'article de M. Longnon, dans la *Revue archéologique*, 3e série, XX, 1892, p. 281.

2. V. l'article de M. Ledru dans la *Prov. du Maine*, VI, p. 379 et suiv.

3. *Prov. du Maine, ibid.*

4. Cf., pour la signification *d'r krumme Rhyn*, nom alsacien d'une branche sinueuse du Rhin, à Strasbourg.

18. Javron, comm. (Mayenne); *Ecclesia Gabronensis... In circuitu Gabrone*, 1051 ; *Villa Gabronia*, v. 1060 ; *Monachus praepositus Gabronis*, 1096 ; *Villa quæ dicitur Gabrona*, XI^e s. ; *de Gavron*, XII^e s. ; *de Jeuvron*, v. 1140 ; *Decanuis Gevronensis*, 1197 ; *de Gabronio*, 1279. — Javron, ham., anc. fief (Parigné-l'Évêque, le Mans) ; *Gevron*, 1652 ; on y a trouvé d'anciennes substructions. — Gabrone (St-Fraimbault-de), vill. (St-Georges-de-la-Couée, St-Calais) ; *Gabrosne*, 1684. — L'histoire de ces trois noms est obscure [1]. Javron, comm., est au nord du département de la Mayenne, Javron, ham., et Gabrone sont au sud du dép. de la Sarthe ; ces deux dernières localités ne sont distantes entre elles que de vingt-deux kilomètres et paraissent avoir fait partie d'un vaste domaine, la *condita Gabronensis*, citée au XI^e s. dans les *Gesta Aldrici*. — Les formes suivantes peuvent se rapporter à l'une ou à l'autre de ces localités : *Gavaronno*, *Garonno* (Monn. mérov. [2]) ; *de Gauronno* (ou *Gavronno*), IX^e s. (Actus) ; *vicus Gabron*, IX^e s. (Actus) ; *vicaria Gabronensis*, IX^e s. (G. A.). Ce groupe de noms rappelle Gesvres, *Gabrias* (V. Gesvres, n° 83), et semble, à première vue, venir du composé celt. *Gabromagus*, nom qui se rencontre dans le Norique, ou *Gabrodunum*, « le champ ou la colline de Gabros ou des chèvres ». Mais l'inscription *Gavaronno* sur l'une des monn. mérov., si sa lecture est sûre, nous montre un *a* entre *v* et *r* ; cet *a* n'aurait pu s'introduire dans un *Gabro*-primitif. Un *Gavaronno* semblerait composé à l'aide d'un thème celt. *Gabar* uni au suffixe *-onno* [3]. On penserait, en ce cas, à une dénomination de l'ordre hydrographique. Javron, ham., était situé auprès de l'étang de Gevron, auj. desséché ; St-Fraimbault-de-Gabrone

1. V. *Prov. du Maine*, XV, 241, 305, 369, les articles de MM. Angot, Chappée et Ledru.

2. Ces monnaies sont mentionnées dans le *Dictionnaire hist. de la Mayenne* de M. Angot, au mot *Javron*.

3. V. n° 53, Orion, *Auri -onno*. *Gabaronno* devrait, il est vrai, donner *Javeron ; on a cependant « sevrer » de *separare*, au lieu de *severer qu'il faudrait attendre. — V. A. Darmesteter (*Romania*, V, 145) ; le même auteur mentionne Javron avec la notation *Geverannum* que nous n'avons pas retrouvée ailleurs.

est sur le ruisseau de Gaberonne, nom qui reproduit sans doute le terme *Gabaronno* sous une forme savante (cf. peut-être le nom de deux ruisseaux de Jabron, dans le dép. de la Drôme). Cette hypothèse ne s'appliquerait toutefois qu'au Javron et au Gabrone de la Sarthe, car la rivière qui arrose Javron (Mayenne) porte un nom tout différent : l'Aisne, *Axona*. Le nom de Javron (Mayenne) est donc très vraisemblablement un composé du celtique *gabros*.

19. Jublains [1], comm. (Mayenne); οἱ Διαβλίται ὧν πόλις Νοιοδουνον (Ptolémée [2]) ; *Diablintum*, IVe s. (Notice d'Honorius); *Diablintes*... *Diablintas vico*, 616 (Actus); *Diablintas*, *Diablintis*, *Jablentas*, *Jabolentis*, VIIe et VIIIe s. (Monn. mérov.); *vico Diablintico*, IXe s. (Actus); *ecclesia de Jublent*, v. 1100; *de Jublentio*, 1197 ; *de Jublenz*, 1271. — La transcription Νοίοδουνον doit se lire *Noviodunum* et non *Neodunum*. Les Grecs n'auraient pas été embarrassés pour transcrire un **Neodunon* celtique en Νεοδουνον, tandis que le *v* leur manquait pour rendre *Noviodunon*, « le château de *Novios* ou le château neuf ».

Jublains reproduit, à partir de l'époque gallo-romaine, l'appellation ethnique *Diablintes* qui a dû devenir **Yablintes*, avec labialisation **Yublintes*, pour arriver à Jublent, Jublenz (cf. *diurnum* > *yornum* > jour). Le sens de *Diablintes* a pu être « les hommes infatigables », de *dia* privatif et **blino* « fatigue ». Moins heureuse que les autres localités reproduisant des noms de peuples ou de *civitates* (le Mans, Angers, Tours, etc.), l'ancienne capitale, ou tout au moins la colonie des Diablintes est tombée au rang de simple commune.

---

1. Pour ne pas dissocier Jublains de son nom préromain Νοίοδουνον, nous étudions ici les formes qui se rapportent aux deux noms portés successivement par cette localité. Il convient néanmoins de remarquer que si *Diablintes*, nom de peuple, est un vocable celtique, Jublains, nom de ville, est une dénomination postérieure à l'époque gauloise. La même observation s'applique au nom de la ville du Mans, Οὐίνδινον, *Cenomannis* (Cf. Angers : *Iuliomagus*, *Andecavi* ; Bourges : *Avaricum*, *Bituriges*, etc.).

2. Jublains est souvent identifié avec *Nu Dionnum* (Tables théodosiennes, IIe s). M. Longnon a identifié *Nu Dionnum*, non pas avec Jublains, mais avec Séez (*Géogr. de la Gaule au VIe s.*, p. 319).

Dans le Haut-Maine, les noms de Jublans (Rouillon, le Mans), Jublins, f. (S.-Pierre-des-Ormes, Mamers), indiquent peut-être un ancien établissement des Diablintes en pays cénoman.

20. Loudon, comm. (Parigné-l'Évêque, le Mans); *de Lucduno*, 692 (Actus); *Lucdunum*, IXe s. (Actus); *de Lodun*, XIIIe s. — Le Bois-Loudon, f. (entre Parigné-l'Évêque et St-Mars-la-Brière, le Mans). — Les Loudonneaux, f. (St-Mars-la-Bruyère, le Mans). — Ces trois fermes (le nom de la dernière est un diminutif) ont dû faire partie d'un ancien territoire de *Lugudunum*. Ce nom, dont le sens était « château de *Lugus*, le Mercure gaulois [1] », a fourni un grand nombre de noms de localités ; il suffira de citer Lyon.

21. Le Mans, ch.-l. du dép. de la Sarthe ; Οὐίνδινον, IIe s. (Ptolémée) ; *Subdinum*, *Suindinum* (mauvaises lectures) [2] ; *Cenomannicæ urbis; ...in Cænomannicam urbem*, IXe s. (Actus); *Cenomanis*, 832 (G. A.); *Cenomanica*, Xe s. (Actus). — **Vindinon*, terme gaulois que Ptolémée a essayé de rendre par Οὐίνδινον, peut être une formation de *vindos*, « blanc », si fréquent dans l'onomastique gauloise. C'est un *Vindodunum* qui est l'origine du n. de lieu gaélique Findon (Écosse), « le château blanc ». Peut-être s'agit-il, dans notre *Vindinon*, d'une réduction analogue de *d*[*o*]*d* à *d* [3], bien que la haute antiquité de *Vindinon* rende cette hypothèse peu vraisemblable. Nous aurions, en gaulois, des exemples du passage de *-dunon* à *-dinon* : Ardin (Deux-Sèvres), de *Aredunum*; Suin (Saône-et-L.), de *Segodunum* [4].

---

1. *Revue celtique*, XXVII, p. 320.

2. *Subdinum* et aussi *Suindinum*, que M. Williams a considéré comme les noms gaulois du Mans, sont des fautes pour Οὐίνδινον (Holder, s. v. *Vindinum*). Ptolémée aurait facilement transcrit *Subdinum*, *Suindinum* avec l'alphabet grec.

3. Cf. le lat. vulgaire *mattinum* « matin », du classique *matutinum* (Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 341).

4. Nous avons peut-être dans le Maine un autre représentant de *Vindinon* : Vendin, vill. comm. de Neuilly-le-Vendin (Mayenne) ; à moins toutefois que Vendin ne soit un nom de propriétaire affectant la forme d'un gentilice, *Vin-

Comme la plupart des grandes villes de France, la ville du Mans, héritière de *Vindinon* aux temps gallo-romains, porte le nom de la peuplade gauloise dont elle fut la capitale. On sait comment *Cenomannis*, nom indéclinable, a produit le Mans : *Cenomannis*, dissimilé en **Celomannis* [1], devint en roman *Cel Mans*, le peuple croyant y voir le démonstratif « cel », *ecce ille* ; puis l'article « le » fut substitué à *cel*. La forme moderne Le Mans postule **Cenomannis* avec *nn*, car *Cenomanis* aurait donné *le Mains. M. Holder a enregistré sous deux rubriques différentes le nom des *Cenomanni* du Maine et celui des *Cenomani* de la Cisalpine [2]. De fait, les auteurs anciens indiquent généralement *-nn-* pour les Aulerces du Maine (César, Ptolémée, Notitia dignitatum [3]) et *-n-* pour les *Cenomani* cisalpins (Polybe : Γονομάνοι ; Cicéron et Tite-Live : *Cenomani* ; Strabon : Κενόμανοι). Il est certain que, dans les deux noms, le premier terme *cēno* signifie « loin, éloigné » (cf. irlandais *cían*, lat. *cis*, *citra*). Le nom des *Cenomani* cisalpins semble bien signifier « ceux qui demeurent loin », comme le nom celtique des *Germani* veut dire « ceux qui demeurent près », avec *ger* « voisin » comme premier terme. Quant à *-manni*, dans le nom des *Cenomanni* transalpins, ce terme peut avoir une signification différente, et ce que l'on sait de l'ancien gaulois est insuffisant pour la préciser. Outre les deux peuples dont nous venons de parler, il a existé, dans la Gaule méridionale, des *Cenomani* venus probablement des Alpes ainsi que ceux d'Italie. Mentionnons encore les *Cenimagni*, peuple cymrique de la Grande-Bretagne dont le nom a été interprété *longinqui* [4], et dans lequel on retrouve peut-être *cen-* uni à *magus* [5].

---

dinius, gentilice d'ailleurs inconnu, mais rendu probable par le cognomen Vindos, origine du nom de Vindac dans le cartulaire de Grenoble (V. Skok, p. 203). M. de Loisne (p. 18) voit un n. d'h. Vindinius dans le n. de l. Vendin (P.-de-C.), en 1152 *Wendinium*.

1. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 56) cite une forme *Kilmannis* lue par lui dans une liste des *pagi* de la Gaule au temps de Charlemagne.

2. V. Ant. Thomas, *Nouveaux essais de philol. franç.*, p. 57.

3. Toutefois Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, IV, 107) écrit : *Aulerci*... qui cognominantur *Cenomani*.

4. V. Glück *in* Holder.

5. M. Holder divise : *Ceni-mag-ni*.

22. *MATOVALLO*, localité disparue et qui était située dans la région de St-Calais. — *Matovallo*, *Matovall* (Holder et Ponton d'Amécourt) ; *Villam Madoalis*, *Madvallum*, *Madualem*, *Madvallis* (Cauvin, sans date) ; *de Maduallo*, IXe s. (Actus) ; *Matualis*, IXe s. (Vita Ludovici Pii, apud Cauvin). — *Matovallo* offre la physionomie d'un composé celtique ; on penserait, pour le premier terme, au celt. *matu* « ours » (cf. *Matucaium*, « le chemin des ours », en Norique). Le second terme pourrait avoir le même sens que le latin *vallum* « palissade, retranchement » ; M. Holder interprète le n. de l. britannique *Luguvallium*, « rempart du dieu Lugus ». On penserait aussi à la terminaison fréquente *valo* « chef, puissant », qui se retrouve dans les noms propres Atevalus, Katovalus, Lanovalus, Nertovalus, etc. Les homonymes manquent pour *Matovallo*. Il n'y a pas de vraisemblance à supposer dans *Matovallo* un premier terme reproduisant le celt. *mati* « bon » comme dans le composé *Matidumnus*; les graphies de *Matovallo* indiquent soit *o*, soit *u* comme voyelle de liaison [1].

23. NOGENT-LE-BERNARD [2], comm. (Mamers) ; *de Noginto*, 616 (Actus) ; *de Novigento*, 1093 ; *de Noginto Bernardi*, XIIe s. — NOGENT-SUR-LOIR [3], comm. (St-Calais); *de Noginto*, 1330. — Nogent représente le celtique *Novientum*, littéralement « nouveauté, ville neuve ». *Novigentum* semble n'être qu'une variante graphique de ce *Novientum*. — Cf. Nohant (Cher, Indre); Noyant (les trois comm. de ce nom qui appartiennent

---

1. Rien n'autorisait donc Cauvin à croire que le n. de l. moderne Bonneveau (L. et Ch.) ait traduit *Mato-vallum* « bonne vallée ».

2. Bernard, l'un des seigneurs de la Ferté-Bernard, fonda au XIIe s. le prieuré de Hallais, dans la paroisse de Nogent-le-Bernard.

3. En dehors des noms éponymes, nous n'étudierons les noms de rivières que dans le cas où ceux-ci font partie intégrante du nom de lieu, ex : Château-du-Loir. Quand, au contraire, le nom de rivière n'est uni au nom de la localité que par la préposition *sur*, il ne fera l'objet d'aucune remarque, ex : Beaumont-sur-Sarthe. Dans ce dernier cas en effet, c'est un simple déterminatif qui n'est pas usité par les habitants. Il n'a été fait d'exception que pour le nom de la Même dans Souvigné-sur-Même, à cause de l'intérêt particulier qu'il présente.

au dép. de M.-et-L. présentent des notations telles que *Novientus* en 644) ; Nouans (V. n° 24) ; et, dans l'Est, Novéant et Noviant.

Νοιόδουνον (V. Jublains, n° 19).

24. NOUANS, comm. (Mamers) ; *de Noento*, 1060 ; *apud Noentum*, 1143 ; *Noenz*, 1330. — De même que Nogent, Nouans est un représentant de *Novientum*, devenu de bonne heure *Noentum*.

25. NOYEN-SUR-SARTHE, comm. (la Flèche) ; *de Noviomo*, IX^e^ s. (Actus) ; *Novihoinum*, 1206 ; *apud Noemium*, 1230. *Noviomum* reproduit *Noviomagus*, « le champ neuf ou de Novios ». L'itinéraire d'Antonin mentionne un *Noviomagus* qui est auj. Noyon (Oise). Les n. de l. celtiques *Senomagus*, auj. Sénan (Yonne, Loiret), et *Senodunum*, auj. Shandon (Irlande) qui signifient « le vieux champ, le vieux château », justifieraient l'interprétation « le champ neuf ».

26. OISSEAU, comm. (Mayenne) ; *de Oissel*, 1106 ; *de Osello* 1120 ; *de Ossel*, 1190 ; *de Oisseio*, 1212. Forme moderne ; *le Grand-Oisseau*. — OISSEAU, comm. (Mamers) ; *Oxellum*, IX^e^ s. (Actus). — Cette notation peut aussi bien s'appliquer au précédent — *de Oysello*, XIV^e^ s. Forme moderne : *le Petit-Oisseau*. — A première vue, on expliquerait ces deux vocables par le gaulois **uxellos* « élevé », breton *huel* [1] ; cf. *Uxello-dunum* > Exoudun, Issoudun. Mais il faut constater que Oisseau (Mayenne) est situé sur le Colmont, au fond d'une vallée bien accentuée ; M. Angot nous apprend que des marécages séparaient le bourg du ham. de Maraître [2]. Quant à Oisseau (Mamers), le bourg et les terrains environnants, où l'on a découvert les ruines d'une importante cité [3], se trouvent en plaine et entourés de plusieurs ruisseaux. Il ne peut donc s'agir ici d'un *uxellos*. Le cas est le même pour Oissel (S.-Inf.), Oisselle (Doubs), Huisseau (Loiret et Loir-et-Ch.),

---

1. C'est ce mot breton qui forme le second terme de Kerhuel (L.-Inf.), lat. *castra* + *huel*.

2. *Dictionnaire hist. de la Mayenne* ; *sub verbo* Oisseau.

3. V. Liger ; *Cénomanie romaine*, p. 63.

Domo d'Ossola (province de Novare) [1] M. F. Lot [2] propose de rattacher ce groupe de noms à un * *Oscellus* ou * *Oxellus* reproduisant un thème * *osca* qui aurait eu, soit en gaulois soit dans une langue préceltique, la même signification que le v. fr. « isle » et aurait désigné « une île, une presqu'île, ou encore une étendue de terrain enclose par des cours d'eau ou des marais » ; M. Lot rapproche *osca* de l'irlandais *uisce* « eau » [3]. — Cf. *Oscellus*, nom au IX^e^ s. d'une île de la Seine (S.-et-O.), et peut-être le nom de rivière *Osca*, auj. l'Ouche (C.-d'Or) et l'Osches (Meuse). *Osca* est encore, chez Ptolémée, le nom de la ville de Huesca, en Aragon. V. l'Euche, l'Ouche (n° 500).

Οὐίνδινον (Voir le Mans).

27. Saosnes, comm. (Mamers), *Saugonna*, IX^e^ s. (Actus) ; *Sagonna*, 802 (G. A.) ; *de Sodona*, *de Segonia*, XI^e^ s. ; *de Sagona*, *Seona*, *de Sooneis*, *Sonna*, XII^e^ s. ; *de Soeniis*, 1205 ; *Saona*, 1221 ; *de Sagonio*, XIV^e^ s. Trouvons-nous dans *Saugonna* le *c* intervocalique d'un primitif *Sauconna* affaibli en *g*, ou bien faut-il partir d'un *Saugonna* avec *g* primitif ? La première hypothèse est de beaucoup la plus probable [3]. *Sagonna*, considéré comme primitif, contiendrait une syllabe *säg* que l'on retrouve dans les noms des Tectosages, des Aegosages et des Rigosages. Près du bourg de Saosnes se trouve l'étang de Saosnes ; *Saugonna*, *Sauconna*, *Savoconna* a pu désigner une divinité des rivières et des fontaines.

28. La Suze, comm. (le Mans) ; *in castro Secuza*, 1044 ; *de Seusa*, 1126. — De *Segusio* « habitant d'une forteresse » ou bien « peuple fort, victorieux » Cf. Suze (Drôme), en 1178

1. Oissel est dans une boucle de la Seine ; Oisselle dans une boucle du Doubs ; Huisseau (Loiret) est sur la rivière de Mauves et près d'un autre ruisseau ; Huisseau (L.-et-Ch.) est sur le Cosson ; Domo d'Ossola est dans la vallée du Toce.

2. V. F. Loth : *Mélanges Arbois de Jubainville*, p. 174.

3. M. d'Arbois de Jubainville (*Les premiers habitants de l'Europe*, t. II, 144) hésite, pour le nom de la Saône riv. (au VII^e^ s. *Sauconna* ou *Saoconna*), entre un primitif *Sauconna* et un primitif *Savoconna*, d'un thème *sau* ou *savo* désignant ce qui est liquide.

Secusia ; Suse, *Susa* (Piémont), au moyen âge *Segusium*. Un peuple du Forez et du Lyonnais a porté le nom de *Segusiavi*. Tous ces noms contiennent le thème **sĕgos* « force, puissance ».

29. Trans, comm. (Mayenne) ; *de Tredente*, 692 (Actus) ; *Tredendo*, 802 (Actus) ; *villa Tridentem* (G. A.). *Treant*, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Trantis*, 1125. — Le nom de Trans est analogue à celui de Trente, en italien Trento, en latin *Tridentum*, dans le pays des *Cenomani* cisalpins. Le second élément de *Tridentum* est certainement le celt. *dant* (cf. le lat. *dens*), employé ici au sens de « sommet ». Le premier élément pourrait être le celt. *trī* « trois ». Trans est situé sur une éminence (276^{m}) ; au sud du bourg deux autres hauteurs sont cotées 280^{m} et 291^{m}. Il pourrait s'agir aussi du celtique *trī* « outre, au delà » ; dans cette dernière hypothèse *Tridentum* serait l'équivalent des noms romans Outremont, Oltramonte. — Cf. Trans (L.-Inf.) en 1235 Trent ; Trans (Ille-et-V.) ; ces noms peuvent être aussi des réflexes de *Tridentum*.

30. Vair (St-Cosme-de-), comm. (Mamers) ; *de Verno*, 802 (Actus). — Ver, moulin (Brûlon, le Mans). — *Vernum* est l'appellatif **vernos* « aune » fréquent dans l'onomastique gauloise. Cf., entre autres, Ver (Calv.), en 1066 *Vernum* ; Ver-les-Chartres (Eure-et-L.), *Vernus* au x^{e} s. ; Vern (M.-L.), *Ver* au xi^{e} s., *Vernum* en 1126. Au moyen âge *Vernum* a donné lieu à plus d'une étymologie populaire, car souvent il a été compris *varius* « vair » ou *viridis* « vert. »

31. Vandœuvre, anc. nom de St-Léonard-des-Bois, comm. (Mamers) ; *Dumis saxisque horrens locus erat Vandopera, nunc S. Leonardus in nemore* (Gall. chr. XIV, 434) [1]. — Vandœuvre, vill. anc. fief (le Fay, le Mans). Vandœuvre est un ancien **Vindobriga* « la colline blanche, ou la colline de Vindos » [2]. On

1. Le bourg actuel de St-Léonard-des-Bois est situé dans un profond ravin où coule la Sarthe ; le village de Vandœuvre, comm. de Fay, est situé sur une hauteur.

2. M. Jullian, considérant *brī[g]a* comme préceltique, croit pouvoir interpréter *Vindobrix* comme nom de rivière « l'eau blanche » (*Revue celt.*, XXVII, 197 ; voir aussi, même Revue, XXIV, 211).

peut admettre, comme étapes intermédiaires entre *Vindobriga* et Vandœuvre **Vindobria*, **Vendovr*[*i*]*a*, **Venduevre*. La latinisation *Vandopera* est due à l'analogie du v. fr. « uevre », lat. *opera*. D'autres représentants de *Vindobriga* (Vendœuvre dans la Vienne, le Calv. et l'Aube, Vandœuvre en Meurthe-et-M.) attestent que ce type était fréquent en pays gaulois, et cette fréquence indiquerait plutôt le sens de « colline blanche » qu'un composé « colline de Vindos ».

32. VERDUN, f. (Champagné, le Mans). — Cette ferme est située sur une hauteur. Il semble bien s'agir ici d'un composé gaulois tel que *Virodunum*. Le sens de cette formation est obscur. « La forteresse pure, ou aimable », suivant l'interprétation de M. M. Rhys et Thurneysen [1], nous paraît en tout cas plus acceptable que *wahre Festung* « la vraie forteresse », traduction donnée par M. Holder. — Cf., en France, plusieurs Verdun, entre autres Verdun (Meuse), au IVe s. *Virodunum* ; Verdun (Saône-et-L.), *Verdunum* ; Montverdun (Loire), *Mons Verduni*, composé bilingue ; en Allemagne, Birten (district de Dusseldorf), *Virodunum* [2] ; en Italie, Verduno (prov. de Cunéo) ; en Espagne, Verdu (prov. de Lérida) et Berdun (prov. de Huesca).

33. *VILLA ARUNTON*, anc. nom de l'Abbayette, ham. (la Dorée, Mayenne) ; *Villarenton*, 1210. — *Arunton* reproduit une formation celtique dont le second terme a pu être *dunum* ou *magus*. Arantos n. d'h. peut s'inférer des n. d'h. Aranto, gén. Arantonis (C.I.L., II, 453) et Arantius (ibid., VI, 3186) ; un **Arantodunum* ou *Arantomagus* aurait été le « château ou le champ d'Arantos » — Cf. *Arentoma vicus* sur des monnaies mérovingiennes (Holder), et peut-être aussi le n. de l. moderne Aranton (Hte-Savoie). A rapprocher encore de **Arandunum*, base probable du dérivé *Arandunici* lu sur une inscription du Gard (C.I.L., XII, 4155), et de *Arandatum*, n. de l. mentionné par les Bollandistes (in Holder).

---

1. V. Arbois de Jubainville, *Les premiers hab. de l'Europe*, II, 261.

2. *Revue celtique*, XXII, 139. — C'est aussi un *Virodunum* qui survit dans la première partie du mot Wurtemberg ; la forme correcte de ce dernier nom serait Wirtemberg.

CHAPITRE II

Origine hypothétique : Noms paraissant se rattacher par l'un au moins de leurs éléments à un type préromain connu.

34. Alexain, comm. (Mayenne) ; *de Alesein*, XII^e^ s. ; *de Alessain*, 1330. — On penserait au nom de divinité gauloise Alixanos, Alisanos, constaté dans le pays qui forma depuis le dép. de la C.-d'Or [1]. Mais cet Alixanos n'était peut-être qu'un dieu local d'*Alisia* auj. Alise-Ste-Reine, auquel cas on ne saurait en faire état pour Alexain. L'origine du nom d'Alixan (Drôme), en 915 *de Alexiano*, d'Alixas (même dép.), en 1304 *de Aleissano*, paraît toute différente : il ne peut s'agir ici comme dans le n. de l. napolitain Alessano du gentilice Aletius ou Alitius uni à un suffixe *-ianus* inconnu chez nous.

35. Auvers-le-Hamon [2], comm. (la Flèche) ; *Alversus* v. 1050 ; *de Auveriis*, v. 1160 ; *de Auversis*, 1311 ; *apud Auversum Hamonis*, 1324. — Auvers-sous-Montfaucon [3], comm. (le Mans) ; *Aversus supra montem Falconis* XVII^e^ s. Prononc. *ové*. — Auvers est un vocable fréquent dans le nord de la France, et presque toujours les notations sont *Alversum*. Nous considérerons cet *Alversum* comme une latinisation du fr. Auvers, car on ne trouve pas de forme ancienne qui se rapproche de ce type. Peut-être Auvers reproduit-il le celt. *are* « près de » précédant le nom d'arbre également celt. *vernos* « aune ». On sait que *vernos* joue un rôle important dans l'onomastique gauloise : *Vernobriga*, *Vernodubrum*, *Vernoialum*, *Vernomagus*. Le nom de peuple *Arvernus* (= *are vernos ?*) a toujours une tendance à dissimiler ses *r-r* ; son premier *r* a été sacrifié dans le

---

1. V. Berthoud et Matruchot, I, 26.

2. Suivant la tradition, ce surnom viendrait du nom de Hamon d'Avoise qui aurait été l'un des fondateurs du prieuré d'Auvers (Pesche).

3. Le château de Montfaucon domine le bourg d'Auvers ; nom d'origine germanique : *Mons Falconis*, de *Falco*.

nom de l'Auvergne et dans le nom de fundus Auvergny (Eure), au XII^e s. *Alverniacum* ; c'est le second *r* qui disparaît dans une forme donnée par Grégoire de Tours : *Arvennus* [1]. — Mais il est possible aussi qu'Auvers représente un terme latin *adversum* « ce qui est contre, ce qui se dresse contre ». Auvers-le-Hamon est situé à flanc de coteau et Auvers-sous-Montfaucon près d'une éminence au sommet de laquelle est son château. — Cf. le château d'Auvers (St-Pierre-sur-Erve, Laval) situé en pays accidenté ; le plateau d'Auvours, près du Mans ; la Cour d'Avort (M.-et-L.), auprès d'un coteau.

36. BANNES, comm. (Laval) ; *de Bana*, vers 1190 ; *de Benna*, 1233 ; *Benne* XV^e s.; *Banne*, 1482. — BANNÈS, vill. anc. par. (Dissay-sous-Courcillon, St-Calais); *Bona* (Monn. mérov.) ; *Bona super fluvium Liz*, 841 (G. A.) ; *Benna*, 1256. — Le réflexe français du celt. *Bōnā* « habitation ? » est régulièrement Bonne, cf. Lillebonne (S.-Inf.), au I^er s. *Juliabona*. Faudrait-il voir dans *Bona* > Bannes une variante locale ? Quant à Bannes (Laval) son origine doit être différente. Il s'agit probablement, pour le nom de cette comm., d'un dérivé du gaulois *bennos* « pointe, promontoire ». Bannes est situé sur un plateau élevé, entre la vallée de l'Erve, et celle du Treulon. Le passage de *-enn* à *-ann* est fréquent en manceau. (V. à l'Aperçu phonétique : « étrenne », *étranə*) ; on trouve de même en français littéraire « banne », sorte de voiture, d'un mot gaulois *benna*. — Cf. *Brigobanna*, auj. Hüfingen (Grand-duché de Bade). — M. Leclerc a considéré Bannes (Hte-Marne), *Banna* en 909, comme pouvant reproduire un nom d'homme.

37. BIÈRE, ham. (Izé, Mayenne). — On penserait à l'ancien appellatif sans doute préromain, qui se trouve dans Du Cange sous la forme *biera*, *berra*. C'est à ce thème que MM. Berthoud et Matruchot [2] rattachent dubitativement des noms de localités de la C.-d'Or, Bière, Bierre, Beire. Du Cange inter-

---

1. Dans Auverne, ténement (Hérault), en 1270 *Alvernia*, il ne saurait s'agir d'un radical *vers*.

2. II, 205 et III, 49.

prête *beria*, « locus planus, campestris », ce qui ne conviendrait ni pour notre Bière, situé en territoire accidenté, ni pour les localités homonymes dans la C.-d'Or. Mais le continuateur de Du Cange traduit *berra*, variante de *beria*, par « locus dumis vepribusque refertus », ce qui indiquerait que le sens de *berra*, *beria* a pu varier beaucoup [1]. Il va sans dire que la dérivation *beria*> Bière n'est qu'une hypothèse ; il pourrait s'agir pour Bière d'une origine toute différente, par exemple d'un thème avec dentale. — Cf. encore le nom de la forêt de Bière, auj. forêt de Fontainebleau, et, en Suisse, Bière (cant. de Vaud) noté *Bieri*.

38. Blèves, comm. (Mamers) ; *de Blavia*, 1236 ; *Bleuve* (Pesche). Prononc. : *byeuv*. — *Blavia*, considéré comme primitif, donnerait soit *Blage, *Blaige, soit Blaye (prononciation *blaye*) [2], nom d'une sous-préfecture de la Gironde, *Blavia* chez Ausone, au moyen âge *Blavium, Blavies, (Blaivit? castrum* dans le testament de St Bertrand, 616). Il nous faut voir dans *Blavia* une latinisation de Blèves, à moins qu'il ne s'agisse ici d'un développement demi-savant comme dans le v. fr. *flueve*, de *fluvius* [3] ou d'un développement sui generis comme dans le vieux français « saive », de *sabius*, à côté de « sage » bien que, dans le dialecte manceau, rien n'autorise à l'admettre. Le thème primitif est sans doute **Blava*. Il semble se rapprocher de la racine contenue dans le nom de la forêt de Blavou, au IXe s. *silva de Blavau* (G. A.), qui s'est autrefois étendue jusqu'à Blèves et a donné son nom à deux communes voisines, St-Quentin de Blavou et St-Jouin-de-Blavou (Orne) [4]. *Blav-* se rattacherait-il au même thème que le nom du Blavet, rivière du Morbihan, au VIe s. *Blavetum* ? Ce

---

1. L'analogie du basque *bihera* « partie basse » n'est pas suffisante pour conclure à l'origine ibérique de *beria*.

2. Cf. les appellatifs « rage » de *rabia*, et v. fr. « taie » (grand'tante, grand'mère), de *atavia*.

3. V. Meyer-Lübke : *Gramm. des langues rom.*, I, § 508.

4. Les *Gesta Aldrici* mentionnent la fondation, au IXe s., de deux établissements agricoles *in silva de Blavau* (Cauvin). — Pesche écrit *Blavon* et non *Blavou*.

thème paraît avoir été le gaulois *blâvo*, correspondant au germ. *blâva*, *blau*, « bleu », et au latin *flavus* « blond » [1].

39. Briosne, comm. (Mamers) ; *de Briona*, 1330. — La situation de Briosne sur une hauteur ferait penser à un **Brigonna*, du celtique *briga* « colline » uni au suffixe *-onna*, qui paraît n'avoir pas été uniquement hydrographique. Mais cette dérivation est très douteuse. Il n'y a pas lieu d'envisager un composé de *briva* « pont », le bourg de Briosne étant situé à plus d'un kilom. du ruisseau plus proche, le Tripoulain. M. Holder suppose un **Brigonna* pour le nom de Brienne-la-Vieille (Aube) dont l'origine est également incertaine. Dans Briosne l'*s* est une lettre parasite ; Gabrone, dans St Fraimbault de Gabrone, est graphié de même Gabrosne en 1684.

40. Brulon, ch.-l. de cant. (la Flèche) ; *Bricilonnum*, VI^e^ s. (Grégoire de Tours) ; *Bricillo* ?, *Bruciron* ? (Monn. mérov. — Holder) ; *de Brucilonno*, IX^e^ s. (Actus) ; *Bruslo* ? (G. A.) ; *in condita Bruslondense*, 814 (Actus) ; *Brusloniun*, 1125 ; *de Brullonum*, 1249. — M. Longnon s'est demandé si Brûlon, *Brucilonnum*, ne serait pas identique au *Bricilonnum* mentionné par Grégoire de Tours [2]. Cette identification fort vraisemblable rencontre cependant une difficulté, le passage de *Brici-* à *Bruci-* ; *Bricilonnum* aurait donné *Breslon. Tout au plus pourrait-on dire que cette irrégularité est moins surprenante dans une syllabe protonique (*Brucilónnum*) qu'elle ne le serait autre part. *Bricilonnum*, *Brucilonnum* contiennent, comme second terme, soit le suffixe *-onno* (cf. *Gavaronno*, *Aureonno*), soit un appellatif tel que *-dunum*, hypothèse qui acquiert une certaine consistance lorsque nous remarquons le *d* de la graphie de 814, *Bruslondense*. Le bourg de Brûlon est situé sur un monticule très élevé dominant la vallée de la Vègre. Le premier terme de *Bricilonnum* rappellerait *Bresela*, nom de la Bresle, rivière côtière, et aussi *Brixellon* en Cisalpine, auj. Brescello (province

1. Blèves n'a rien à faire avec le v. fr. « blève » blé. La comm. de Blèves est un pays de prairies et de bois bien plutôt que de terres à blé.

2. *Miracula B. Martini*, IV, 23. — V. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI^e^ s.*, p. 618, et *Pouillés de la Province de Tours* (*Introd.*, p. XVIII) ; V. aussi Holder.

de Reggio) ; quant à *Brucilonnum*, son premier terme est obscur. Cf., peut-être, Bruc (Ille-et-V.) au moyen âge *Bruc vicaria*. — Les homophones de Brûlon, assez nombreux dans l'Ouest, ne nous apprennent rien de nouveau, car ils manquent de notations anciennes ; Brûlon, moulin (M.-et-L.) porte déjà son nom actuel vers 1064. D'autres localités, le Brûlon, les Brûlons semblent n'être autres que de vieux appellatifs français.

Désireux d'expliquer l'origine de *Brucilonnum*, M. Busson a fait inutilement appel au germanique [1] et il a décomposé *Brucilonnum* en germ. *brucca* « pont » et *lonno* « péage ». Malgré l'analogie apparente de quelques noms de villes allemandes tels que Iserlohn, Brilon (Westphalie), cette étymologie est inadmissible. Ces noms allemands en *lohn* sont composés à l'aide d'un terme *-lona* (cf. peut-être l'anglais *lane*) et n'ont rien à voir avec *lohn*, *lonno*. De plus, le *cc* de *brucca* aurait déterminé une forme française telle que *Brouchelon. Enfin il ne paraît pas que *brucca* ait succédé à *briva*, *ponte*, dans la dénomination de localités françaises à l'époque franque, si ce n'est dans les pays où l'influence germanique fut particulièrement durable [2].

41. *CALLISAMEN*, ancien nom d'une localité du diocèse ; l'équivalent français fait défaut. — *Tradidit* [*Julianus*] *ad ecclesiam... Callisamen cum omnibus ad se pertinentibus* IX^e^ s. (Actus). Louis-le-Pieux restitue à l'Église du Mans (832) *Lugdunum* (Loudon), *Callisamen*. *Tridentem* (Trans) — *Callisamen* pourrait être, soit une formation préceltique en *-meno-*, *-mna-*, affectant la forme d'un participe présent moyen (cf. -μενος), soit une formation gauloise en *-isam-*. Dans le premier cas, on pourrait penser à une origine ligure, cf. Sumène (Gard) *Sumena*, Thorame (Basses-Alpes) *Turamina* [3] ; mais, dans

1. *Prov. du Maine*, XI, 129.

2. Les noms artésiens en *-brique* comme Étienbrique, Steenbrigge, du Pas-de-Calais, et ceux en *breucq* de la même région, comme Sinembreucq (du n. d'h. *Sino*) reproduisent le néerlandais *brug* « pont » et *broek* « marais » ; les noms normands tels que Briqueville, au XIII^e^ s. *Brikeville*, ou Bricquebosc, procèdent de l'anglo-saxon *bricg* « pont ». — La Broque (Alsace-Lorraine), en allem. Vorbruck, est sur la limite des parlers germaniques.

3. Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 176 et suiv.

cette hypothèse, il faudrait partir d'un thème *callis* inconnu. Dans le second cas *Callisamen* serait à rapprocher de noms tels que celui de Bellême (Orne), *Belisama* (cf. n° 46) et alors il ne serait pas impossible que *Callisamen* ait été le superlatif du thème dont *calla*, Challes, serait le positif (V. Challes n° 7); mais une difficulté viendrait ici de la présence de l'*n* final de *Callisamen*, si toutefois cette lecture est exacte, car le suffixe *-isama* ne se rencontre pas avec *n*. Une forme *Calsano* paraît se substituer à *Callisamen* dans quelques anciens textes (diplôme de Charlemagne, 882; diplôme de Louis-le-Pieux, 832) [1]. Cette forme montrerait que, dans *Callisamen* l'accent se trouvait non pas sur *i* comme dans *Belisama* et les autres noms en *-isama* (*Callisamen* aurait donné *Chalesme, *Chelesme), mais sur *á* : *Callisámen* > *Calisáno*, forme fr. hypothétique *Chausain [2]. Nous retrouvons peut-être le même thème, mais avec l'accentuation proparoxytone, dans les anciens noms d'une comm. de M.-et-L., la Potherie, en 1050 *Calen*, en 1097 *Calamne*, *Calamna*, en 1126 *Chaleim*.

42. Ceton, comm. (Mortagne); *Centon*, IX^e^ s. (Actus); *in campo Sentdom*, IX^e^ s. (Livre blanc) *Ceton*, 1130. — Les formes les plus anciennes présentent une voyelle nasale disparue depuis, par dissimilation : *Centon* est devenu *Ceton*. *Sentdom* semble bien être un composé gaulois finissant par le terme *-donno*. Nous comparerons le premier terme à celui que l'on retrouve dans le n. de lieu hispanique *Centobriga* ; nous noterons encore la fontaine *Centonomius* qui existait au Mans (IX^e^ s., Actus); *Centon*, *villa* ou *mansus* dans l'Hérault, en 990 *Centones*, et aussi *Centula*, ancien nom de St-Riquier (Somme). La forme primitive du nom de Ceton a pu être **Centodonno*.Nous ne savons rien de précis sur la signification de *Cento*.

---

1. V. l'article de M. Angot, *Sur la toponymie des Actus* (*Annales fléchoises*, VIII, 78).

2. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 61) a voulu démontrer que *Callisamen* était devenu Quelaines, prononc. *klèn*, en passant par les stades *Clismen*, *Clesmne*, *Clenne*, démonstration qui ne nous satisfait pas. Cauvin semble avoir été mieux inspiré qu'à l'ordinaire quand il a identifié *Callisamen* avec Chammes, bien que cette identification rencontre de grandes difficultés.

43. Chaumar, f. (Rouillon, le Mans); *Vineola seu prata quae sunt ad Ruilione, et adjungunt ad vineas s. ecclesiæ, vel infra terminum Calimarcense*, 616 (Actus) ; *Callemarcium*, 796. — Les indications topographiques du testament de St Bertrand (616) démontrent que *Callemarcium* ou mieux *Calimarc*[*i*]*um* est bien le vieux nom de la ferme de Chaumar [1]. Il faut admettre une forme intermédiaire *Calmarcium*. En gaulois, *callimarcos* avait le sens de « cheval entier ». Dans le vocabulaire moderne des départements nous trouvons bien de nombreuses formations de *caballus*, par ex. le Champ-du-Cheval, Cheval-Pré (Vosges). Quant au fr. « étalon » [2] et au provençal « guaragnos » [3] équivalents sémantiques de *callimarcos*, nous ne les retrouvons pas en toponomastique. Peut-être s'agit-il dans *Callemarcium*, *Callimarcos* d'un n. d'h. ou cognomen celtique. On sait que, chez les Celtes insulaires, la légende de Tristan raconte les aventures du roi Marc. Le nom cénoman *Callemarcium* qui serait, dans notre hypothèse, une forme latinisée de *Callimarcos*, paraît avoir des homonymes en France. On trouve dans l'Hérault une ferme de Calemar et une autre localité Calimar ; dans la Hte-Loire un ham. de Chalimard. La forme fr. Chaumar rappelle le nom de Chaumard (Nièvre) ; mais les notations anciennes, *Chaumoy*, de ce dernier nom, semblent indiquer une origine différente.

44. Le Chevain, comm. (Mamers); *de Ochevenno*, 1160 ; *Ochevaing*, 1277 ; *Ouschevaing*, XV^e^ s. ; *Ochevain*, 1508. — *Ochevenno* paraît indiquer un primitif **Occavanum*. Cette forme serait isolée si nous ne trouvions, dans les *Addenda* du Dictionnaire de M. Holder, une localité de la Prusse rhénane, Okfen, en 975 *Occava*. M. Holder rapproche cet *Occava* d'un *Acavanus locus* qui se rencontre en 841 dans le Limousin. *Occava*, *Occavanum* est probablement un type toponymique préromain, de

1. Le v. fr. chaumard « terre en jachère » ne semble donc point en jeu ici.

2. Il est douteux que l'Estelon, ham. (Drôme), au XIV^e^ s. *de Stalone*, en 1727 *Lestalon* se rapporte à ce terme.

3. L'origine du nom de Varagne (Dordogne), en 1283 *Varana*, est incertaine.

signification inconnue. On ne rencontre nulle part de n. d'h. rappelant ces formes. Le Chevain, avec l'article, pourrait être dû à une fausse interprétation du nom ancien dans la forme locative : *Occavanno*, Ochevain, d'où un datif artificiel « au Chevain » exigeant un nominatif « le Chevain » [1]. L'histoire du n. de l. Echevanne[s], qui se rencontre dans le Doubs et la C.-d'Or ne nous est pas connue ; mais là, un thème en *sc-* est probable.

45. Ciral, comm. (Alençon); *Sirallo* (Monn. mérov. Holder); *de Cerallo*, IX^e^ s. (Actus) ; *Syral*, XIII^e^ s. ; *Siral*, 1330 ; *de Cirallo*, 1508. — La terminaison *-allum* de *Cirallo*, *Sirallo*, *Ceral-lum* rappelle des vocables préromains tels que *Pentallum*, dans le diocèse de Rouen. Le thème de *Sirallo Cerallum* pourrait être *sīr*, que nous retrouverons peut-être dans Cérans (V. n° 1086).

46. Couesmes, comm. (Mayenne) ; *apud Coismes*, 1241 ; *Coymes*, 1330 ; *Coaysmes*, 1404. — Le défaut d'anciennes notations fait qu'on ne saurait se prononcer sur le thème que peut contenir le nom de Couesmes. Ce thème peut être le même que celui qui a formé les noms du Couesnon, rivière du département de la Mayenne et de l'Ile-et-V. ; du Couesnon, riv. du dép. de M.-et-L., en 1120 *Coisnon*. Sa terminaison semble bien l'apparenter au groupe de noms, d'origine gauloise, terminés en *-isama*, *-isma* et qui ont, en fr., des finales *-ême*, *-esme* ; on sait que *-isamo*, *-isama* indique le superlatif en gaulois, comme *-issimus*, *-issima* en latin. L'exemple classique des formations en *-isama* est *Belisama*, Bellême (Orne). Duême, Louesme et Molesme, noms de trois communes de la C.-d'Or, Venesmes (Cher) *Venisma*, Voulême (Vienne) *Volesma*, etc., contiennent aussi des thèmes inconnus (V. encore *Callisamen*, n° 41). Couesmes se rencontre fréquemment dans le Maine : Couesmes, anc. fief (Flée, St-Calais), Couesme, domaine (Ancinnes, Mamers), comme dans les autres

1. C'est apparemment à tort que M. Busson (*Prov. du Maine*, XV, 30) rejette toutes les notations commençant par *o-* pour s'en tenir à Chevain qu'il explique par *Cavannus*.

pays de langue d'oïl : Couesme (M.-et-L.) [1] ; Couesmes (Indre-et-L.) ; Coesmes (Ille-et-V.), *Quoyaimes* en 1330 ; Cuesmes en Belgique près Jemmapes ; enfin Coismes (Aisne) noté au XII[e] s., *Coumie* et *Cumbi*. Malgré leur air de famille, ces noms peuvent avoir des origines diverses.

47. GESNES, moulin (St-Loup-du-Gast, Mayenne) ; *Molendinum de Genes*, 1224. — Ce moulin est situé à l'embouchure de la Varenne dans la rivière la Mayenne et près de celle du Colmont dans la même rivière. Cette situation topographique ferait penser à l'homonyme Gênes, nom fr. de la ville de Genova, en Ligurie, l'antique *Genua*, à l'embouchure de la Polcevera dans la Méditerranée. Le thème *genua*, peut-être ligure, est proche parent du celtique *genava* « bouche, embouchure » avec lequel il se confond souvent. La ville de Genève, *Genuà* chez César, plus tard *Gennaua*, représente, par son nom actuel, un *Génava* [2]. Dans le pays qui fut depuis la Haute-Normandie, nous trouvons un *Aregenua* mentionné par Ptolémée [3] ; *Aregenua* signifie « près de l'embouchure ». Il serait intéressant de retrouver, dans le Maine, une dénomination apparentée à celles que nous venons d'indiquer. Mais *Genua* devrait aboutir régulièrement en français à *Genve [4], comme *tenuis*, v. fr. « tenve », *cannabis*, v. fr. « chanve ». Le nom fr. de la ville de Gênes (Italie) paraît refait sur l'italien Genova [5]. Il est possible que le nom médiéval de notre Gesnes ait différé phonétiquement du nom actuel. Nous voyons, en effet, que les scribes ne savent comment reproduire les noms des quatre paroisses

1. L'identification, faite par M. Port, de ce Couesme avec un *Canava* de 845 doit être fautive.

2. La ville de Genève s'est appelée en v. fr. *Genes* (*Prise d'Orange*, 189, etc.) ; *Jennes* (*Gaufrey*, 191, etc.) ; *Janvre* (*Renaut de Montauban*, 265) ; — et celle de Gênes : *Genes* (*Girard de Roussillon*, trad. Meyer, 405) ; *Gennes* (*Aye d'Avignon*, 72).

3. V. Meyer-Lübke, *Gallische Betonung*, p. 11 ; mais voir aussi Ant. Thomas, *Romania*, XXX, 422.

4. V. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues rom.*, I, § 606.

5. La ville de Gênes est mentionnée dans les *Actus*, au XIII[e] s., sous le nom de *Janua*.

de Gennes, Gesnes, Gesnes-le-Gandelain, Pont-de-Gennes, situées dans le Maine. Pour ces derniers vocables, l'incertitude est si grande que nous les renvoyons à la Partie de cet ouvrage qui traitera des noms d'origine obscure (V. n° 1120).

48. LANDIVY, ch.-l. de cant. (Mayenne); *de Landevico*, XI^e^ s.; *de Landavi*, 1147; *Parrochia Landevici*, 1163; *Villa de Landevi*, XII s^e^; *de Landeviaco*, 1207; *de Landa vico*, 1240; *de Landevico*, 1548. Prononc. *landvi*. — Malgré la notation *Landeviacum*, nous ne pouvons considérer Landivy comme un nom en *-iacus*. Il faut sans doute y voir un **Landavicus* ou **Landevicus* d'origine celtique. Ce *Landavicus* aurait pour premier terme **landa* qui désigne, dans les dialectes insulaires, « un espace libre, une cour, le parvis d'une église, l'enclos d'un cimetière » [1]. En breton il a, comme en français, le sens de « champ stérile ». Le second élément de *Landavicus* semble avoir été un thème **vīcŏ* rendu vraisemblable d'abord par l'analogie du lat. *vicus* « bourg » et du grec οἶκος, ensuite par l'existence de quelques localités celtiques en *-vicum* ou *-vicium* : *Borcovicium*, *Longovicium*, etc. [2]. L'irlandais *fich* « municipium » pourrait être un représentant néo-celtique de *vīcŏ*. — Landevec (Morbihan) semble continuer, en breton, un *Landavicus*. Dans la partie angevine de la Mayenne se trouve une ferme de Landevy.

49. LARCHAMP, comm. (Mayenne); *Parrochia de Larchamp*, 1205; *de Largo Campo*, 1219; *de Liricantu*, 1409. — Larchamp a toujours été compris *largus campus*, mais telle ne paraît pas être l'étymologie véritable de ce nom [3]. Nous ne trouvons pas, dans les Dictionnaires topographiques, de formations telles que *Largus campus*, *Largus mons*, *Larga vallis* ; on exprimait ces idées par *grandis* ou *latus*; *largus*, autant que nous le sachions, ne joue aucun rôle dans la toponymie française. Il s'agit plutôt,

---

1. V. Thurneysen, p. 65.

2. M. Meyer-Lübke (*Betonung*, etc., p. 79) considère comme une formation gallo-latine *Aballovicus*, origine du nom d'Havelu (Eure-et-L.). Ce n. de l. est peut-être, lui aussi, un représentant de *-vīcŏ*.

3. M. Suchier (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXIX, 653) a tenté une identification très problématique de Larchamp (Mayenne) avec le Larchamp épique, champ de bataille décrit dans la Geste d'Orange.

pour Larchamp, d'un vocable préromain. Larchant (S.-et-M.) vient d'un *Liricantus*. Le second terme de ce composé est le gaulois *cantos* « blanc, brillant ». Les n. de l. celtiques *Mediocantus*, *Moricantus* sont formés de la même façon ; *Moricantus* a donné Morgan (Pays de Galles) que M. Stokes (in Holder) interprète « sea-bright ». Le premier terme de *Liricantus* rappelle certains noms de cours d'eau. — Cf. Larchamp (Orne), en 1287 Larcamps ; Larcan (Morbihan); Larcan (Hte-Garonne).

50. LAVARDIN, comm. (Vendôme) ; *Vicum Labricinis*, IXe s. (Actus); *in condita Labricense*, *Lavarcinense*, IXe s. (Actus) ; *Lavardinum*, 987 (Gall. script. X) ; *de Lavarzino*, XIe s. — Lavardin est un ancien *Laverzin qui résulte lui-même d'une métathèse opérée sur *Lavrezin, de *Labricinum*. Il n'est pas rare de voir le groupe *-rz* aboutir, en fr., à *-rd* [1]. Nous constaterons le même phénomène dans l'histoire du nom de Gourdaine, quartier du Mans, en 1019 *Gurzena* (V. n° 1123). On ne doit donc pas conclure avec M. Busson à la disparition de l'ancien vicus *Labricinis* [2] ; Lavardin est le représentant phonétique de cet ancien n. de l., bien que l'évolution *Labricinum* > Lavardin puisse, à première vue, paraître anormale. Pour passer de *Labricinum* à Lavardin, il faut admettre une accentuation *Labrícinum*. Quant à son second terme et malgré cette accentuation, *Labrícinum* pourrait se comparer au proparoxyton *Vindócinum*, *Vendosme*, Vendôme.

Un homonyme de *Labricinum* a existé autrefois en Champagne : *Curtlaverzi*, auj. Charmont (Aube). On remarque également, dans l'histoire de ce vocable, le passage de *-rz-* à *-rd-* : au XIIe s. Charmont était noté *Cortlavardi*. Cf. encore Laversine (Aisne), au XIIIe s. *Lavrecinis ;* et peut-être Laversine (Oise).

Lavardin a donné son nom à l'anc. par. de Genest-Lavardin (L.-et-Ch.) et à la comm. de Lavardin, arr. du Mans, autrefois Tucé, puis Tucé-Lavardin, le manoir et les terres de Tucé étant passés dans la maison de Lavardin sous le règne de Louis XIV [3].

---

1. V. Ant. Thomas, *Mélanges d'étymol. fr.* (*Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, XIV, 1902).

2. *Prov. du Maine*, XI, 81.

3. Pesche, au mot *Lavardin*.

On le retrouve encore dans le nom de Mézières-sous-Lavardin, arr. du Mans.

51. MAYET, ch.-l. de cant. (la Flèche) ; *de Magitto*, IXe s. (Actus) et XIe s. ; *apud Maetum*, 1172 ; *de Maieto*, 1219 ; *Mayetum*, 1300 ; *Maiet*, 1330. Pesche indique la variante *Mayette*. — *Magittum*, qui paraît isolé dans le vocabulaire toponomastique, aurait des chances de reproduire *magus* « champ » avec un diminutif [1], bien que la forme diminutive de ce thème soit habituellement *magulus*. La terminaison *-ittus*, *-itta* se rencontre dans un vocable gaulois, *Vindunitta insula* [2], et dans un certain nombre de noms propres latins : Attitta, Julitta, Bonitta, Caritta, Livitta, Suavitta, qui sont des noms de femmes dans les inscriptions romaines de l'époque impériale. L'origine du suffixe *-ittus* est obscure [3]. Nous trouvons deux notations en *-ittus* pour deux autres noms du Maine, Andouillé et Douillet (v. nos 104 et 1.115). Il est impossible d'expliquer Mayet par *Matoliaco* ainsi que le propose M. Holder [4], car cette forme gallo-romaine donnerait *Mahouillé, *Mauillé ; impossible aussi de voir, dans un *fundus Malliacus*, l'origine du nom de Mayet, suivant l'opinion de M. Busson [5] : le dialecte manceau, qui de *Malliaco* ferait *Māyé*, indique pour Mayet (*mäyé*) un *a* suivi d'une palatale ; cf. *pacare* > *péyé*, mais *taliare* > *tâyé*, **manducalia* > *manjáyə*.

Nous avons dit que *Magittum* ne se rencontre pas ailleurs dans les textes anciens ; mais le nom français de Mayet revient

---

1. V. Holder, s. v. *Magittum* ; voir aussi Williams, p. 66.

2. V. Longnon, *Géogr. de la Gaule au VIe s.*, p. 312.

3. M. Meyer-Lübke (*Gramm. des lang. rom.*, II, § 505) considère avec M. Lindsay que *-ittus* est un suffixe barbare d'origine incertaine. M. Deecke (*Etruskische Forschungen und Studien*, 5, 110) et M. Schulze (p. 77) y voient un suffixe étrusque, ce qui ne veut pas dire que *-ittus* n'ait pas appartenu à d'autres langues. M. Zimmerman (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVIII, 345) considère *-ittus* comme une altération de *-itus*.

4. M. Holder donne cette identification d'après M. Prou (*op. cit.*, voir Champéon, no 10), qui attribue à Mayet une monnaie mérovingienne portant la légende *Matoliaco* ; mais M. Holder a aussi expliqué dubitativement *Magittum* par « petit champ ».

5. *Prov. du Maine*, XI, 246.

trois fois en M.-et-L., et y est noté, en 1090, *Maietum*. Deux noms de communes, dans l'Allier, le Mayet-d'Ecole et le Mayet-de-Montagne sont notés *Masetus* aux XIII^e^ et XV^e^ s. [1] ; il s'agit donc ici de simples homophones.

52. NIORT, comm. (Mayenne) ; *Noiordo vico* (Monn. mérov.) [2] ; *de Medio Orto*, IX^e^ s. (Actus) ; *Niort*, 1096 ; *Nior*, 1312 ; *Miors*, XIV^e^ s. ; *Nihorps*, 1477 ; *de Nido aureo*, XV^e^ s. — Nous aurions fait figurer Niort aux noms préromains d'origine certaine sans les doutes que fait naître sa situation topographique ainsi que le peu de sûreté et la diversité de ses notations. A ne considérer que sa forme actuelle et les inscriptions des monnaies mérovingiennes, Niort représenterait une formation en *-ritum* comme *Novioritum* auj. Niort (Deux-S.) ; cf. *Camboritum*, Chambord (Loir-et-Ch.), *Bonoritum*, Bonnard (Yonne). Mais l'attribution à notre Niort de ces monn. mérov. est douteuse ; elle l'est également d'ailleurs pour Niort (Deux-S.) [3]. D'autre part, le gaulois *ritu-* a le sens de « gué ». Il n'y a pas de rivière à Niort (Mayenne) ; le cours d'eau le plus proche, la rivière de Lassay, en est distant d'environ 800 mètres [4]. Si l'on part d'un primitif en *-ritum* « gué », il faut admettre que ce gué a existé sur la rivière de Lassay. Nous ne pouvons faire cas de la notation *de Medio Orto ;* bien qu'elle se reproduise au XIV^e^ s. sous la forme *Miors*, cette notation

---

1. Communication de M. l'archiviste du dép. de l'Allier.

2. D'après M. Ponton d'Amécourt, *Rech. sur les monn. mérov. du Cenomannicum*, p. 245. M. Angot considère comme peu sûre l'existence, à Niort, d'un atelier monétaire (*Dict. hist. de la Mayenne*).

3. V. Ledain (*Dict. topogr. des Deux-S.*), au mot *Niort*.

4. « Il n'existe à Niort ni gué ni rivière », tel est le renseignement que nous a obligeamment transmis M. Lévesque, instituteur à Niort. — M. Maître (*Dict. topogr. de la Mayenne*) et M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*) indiquent un ruisseau de Niort, affluent de la rivière de Lassay ; on ne trouve pas ce ruisseau sur la carte d'état-major. Niort est situé sur une ligne de partage d'eaux. Près du bourg, à environ 1500 mètres au sud, au lieu de la Guilbardière, naît une source d'eau minérale ; des bains, en ruines auj., y furent installés au XVIII^e^ s. — La haute antiquité de Niort est attestée par les découvertes archéologiques qu'on y a faites (V. *Dict. hist. de la Mayenne*).

paraît être une mauvaise lecture [1] ; quant au *Nidus aureus* du XV^e^ s. il ne faut y voir qu'une latinisation bizarre. Admettre, comme l'a fait M. Busson [2], un primitif *Mediortus* devenu *Niortus* comme *mappa* devient « nappe », est une hypothèse dénuée de vraisemblance. Remarquons encore qu'il y a eu des n. d'h. gaulois en *-ortus*, tels que *Aliortus* et *Ariortus*.

53. Orion, ham. (Ste-Gemmes-le-Robert, Laval). Ancien fief vassal de la baronnie d'Évron, situé à la limite de la paroisse de ce nom, *l'Orion* (Maître) ; *Lorion* (Carte d'Ét.-M). — Le hameau actuel d'Orion semble avoir été le centre d'une villa *Aureonno, Aurionno,* dont le nom désigna, de 642 à 989, (Actus), la basilique et le *vicus* établis près d'Orion, en un lieu dit sans doute **Eburomagus*, auj. Évron, dont le nom finit par l'emporter. *Aureonno* paraît contenir un suffixe *-onno* qui se remarque parfois dans les appellations préromaines ; l'ancienneté des notations en *-onno* interdit de penser à une terminaison primitive *-donno*. — Le thème se retrouve peut-être dans Aurions (Basses-Pyr.), Aurons (Bouches-du-R.), dont l'histoire nous est inconnue. Remarquons toutefois qu'un primitif *Aurionno* correspondrait à une forme fr. *Oiron plutôt qu'à Orion.

54. Panon, comm. (Mamers) ; *de Pennone,* XI^e^ s. ; *de Penon,* 1204 ; *de Pennon,* 1373. — Peut être identique au v. fr. *pennon* « sommet », dérivé du gaulois **pennos* « tête » avec un suffixe. Panon pourrait aussi reproduire un composé gaulois **Pennomagus* « le champ du sommet, de la crête ». Le passage de *-enn-* à *-ann-* est fréquent en manceau (V. Mulsanne, n° 1147 et l'Aperçu phonétique). Panon est situé dans la plaine ondulée du Saosnois, sur l'un des reliefs les plus marqués. Le testament de St Bertrand (616) mentionne une *Villa Pannonia* qui est sans doute une forme ancienne de Panon ; mais il est

---

1. « Il faut admettre, dit M. Angot (*ibid.*, s. v. *Niort*) que l'auteur de l'ouvrage du IX^e^ s. (le clerc d'Aldric), trompé par une mauvaise lecture, s'est mépris et a voulu trouver au mot Niort, qu'il lisait Miort, une étymologie fantaisiste dont du reste il était coutumier ».

2. *Prov. du Maine,* XI, 222.

difficile d'y voir le thème étymologique, car *Pannonius* donnerait *Panoin.

55. Rezé (le Grand-), f., anc. fief (Quelaines, Ch.-Gontier) ; mentionné en 1414. — Peut avoir une origine identique à celle de Rezé (Loire-Inf.), Ῥατιάτον chez Ptolémée, *Reciatus* au IXe s., d'un type celtique **Ratiate* ou **Ratiato* « endroit où croissent des fougères, fougeraie » [1]. Nous trouvons encore dans le Bas-Maine le château des Raizeux (Juvigné-des-Landes, Laval), mentionné en 1507.

56. Souvre, f. (Allonnes, le Mans) ; *Colonica Satovera*, 616 (Actus) ; *les Souvres* (carte d'Ét.-M.). — La terminaison en *-o-vera* nous rappelle les formes romanes des composés celtiques terminés par *-briga* « colline ». La ferme de Souvre est située dans la partie accidentée du territoire d'Allonnes et au sud-est de cette comm. Cf., pour la terminaison, Courouvre (Meuse) et Moussouvre (Rhône), peut-être de **Corrobriga* et **Mosobriga*. Le primitif de Souvres doit avoir été un **Satobriga*, composé dont le premier terme serait obscur. Sèvres (Vienne) et Suèvres (Loir-et-Ch.) représentent un *Sodobri*[*g*]*a* [2] que M. Holder considère comme une étape romane de **Sotobriga*.

57. Tesvale, anc. nom de St-Benoît-sur-Sarthe, anc. par. (Chemiré-le-Gaudin, le Mans) ; *St-Benedictus de Tesvalo*, 994 (Livre Blanc de l'évêché du Mans), et 1036. — Thévalle, vill. (Laval) ; *de Thevalla*, XIIe s. ; *Tesvalle*, 1303. — Thévalle, ch. (Cheméré-le-Roi, Laval) ; *Thévalle*, 1260 ; *Tesval*, 1245. — Nous proposerons, comme point de départ, un type en *-vallo*, *-valla*, car un *Tesvalum* primitif donnerait *Tevel ; d'autre part, la terminaison féminine de Thévalle indiquerait un *a* ancien. Dans *Tesval*[*l*]*o*, le second terme rappelle *Matovallo* (V. n° 22), ou le celtique insulaire *Luguvallium*. — Le premier terme est inconnu. L'*s* dans *Tesvallo* est-il adventice [3] ? L'an-

1. V. *Revue celtique*, XX, 110 ; et Meyer-Lübke (*Betonung im Gallischen*, p. 22).

2. V. *Revue celtique*, XXVII, 192.

3. Les scribes du moyen âge prodiguent, à tout propos, des *s* d'allongement ou d'ornement : Avesnes, Briosne, Gesnes, Saosnes, etc.

cienneté de la notation *Tesvalo* (994) doit inspirer quelque respect. Cette graphie rappelle le v. fr. *fresne* pour *fraxinus*, c'est-à-dire une orthographe qui conserve le souvenir de *x* (= *k* + *s*) du primitif.

58. Voivres, comm. (le Mans) ; *Vodebris*, IX^e^ s. (Actus) ; *Vedobrium*, 1014 ; *de Voevrio*, 1133 ; *Voyevres*, 1294. — Ce nom a de nombreux homonymes dans les provinces de l'Est ; ces homonymes sont écrits auj. Voivres, Vaivre, la Voivre, les Voivres, Vesvres, Woëvre. Il est probable que cette catégorie de noms représente un appellatif tel que *vepres*, ayant le sens de « buisson, bosquet », ou encore, dans certains cas, un *vabra* préromain [1]. Mais il y a tout lieu de croire que la similitude des noms de cette catégorie avec le nom de Voivres du Maine est seulement externe. En effet, ce nom est isolé dans les pays du nord-ouest, et les départements où l'on rencontre les vocables mentionnés ci-dessus sont à une grande distance du Maine. Si *vepres* ou *vabra* avaient été connus dans notre province, on y remarquerait auj. de nombreux n. de l. la Voivre, la Vèvre, or il ne s'en trouve aucun.

Vedobrium, *Voevrium* nous rappellent les graphies en *-brium* que l'on rencontre dans l'histoire du nom de Vezenobres (Gard), en 1100 *Vedenobrium*, ou de Courouvre (Meuse), en 1207 *Corrobrium*. Or Vezenobres est presque sûrement un **Vedinobriga*, Courouvre un **Corrobriga*. Il semblerait dès lors que Voivres présente une formation analogue et que l'on soit fondé à supposer, sous les latinisations *Vedobrium*, *Voevrium*, un celtique **Vedobriga* ou **Vidubriga* ; ce dernier pourrait signifier « le mont de la forêt ». Voivres est situé « sur le penchant d'un coteau assez élevé » (Pesche). *Vedobrium* ne paraît pas renfermer *dubrum* « eau », car Voivres est à un kilomètre du ruisseau le plus rapproché, l'Orne Champenoise.

Bien que M. Holder institue un seul article *Vidubriga* pour Voivres (le Mans) et tous les Vouvray, nous restreindrons au seul Voivres l'hypothèse **Vidubriga*.

---

1. V. Berthoud et Matruchot, I, p. 84 ; et Ant. Thomas, *Romania*, XXVII, p. 319.

L'identification de la graphie *Vedobrium* avec Voivres semble justifiée par la notation plus récente *Voebrium* qui représente une étape normale de *Vedobrium*.

Quant aux noms de Vouvray-sur-Huisne, Vouvray-sur-Loir, très probablement celtiques, les difficultés sont telles que nous renvoyons, pour ces deux vocables, à la Partie où il sera traité des noms d'origine obscure (V. n° 1179).

CHAPITRE III

Localités devant leur nom à la rivière qui les arrose [1].

59. *ANISOLA*, anc. nom de St-Calais, ch. l. d'arr. ; *Anisola*, VI^e^ s. (Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, l. V, c. 14) ; *Aninsula* [2] 576 (Cauvin) ; *Anisola*, 751 (Cauvin) ; *Monasterium.. super fluvium Anisola.. in loco quodam qui ab antiquis dicebatur Casa Gauni* (lire *Gaiani*) *super fluvium Anisolae, quod secundum nomen ipsius fluminis nuncupatur Anisola*, IX^e^ s. (Actus). — *Anisola* paraît contenir le thème celt. *Anisus*, composé d'un préfixe *an-* uni à un thème *is* (= « rapide » ? cf. le grec ἰός « flèche »). M. Holder analyse *an-isus*. *Anisus* est le nom gaulois d'une rivière du Norique, auj. l'Enns. — Cf. peut-être le n. de l'Anelle, ruisseau du dép. de la Meuse.

60. ANXURE (St-Germain-d'), comm. (Mayenne) ; *Ecclesia S. Germani super Anxuram*, 1194 ; *Saint-Germain sur Ansure*, 1312 ; *S. Germanus super Ansuram*, 1330. — Nous avons

---

1. Les noms des rivières sont, pour la plupart, d'origine très ancienne et, en grande majorité préceltiques. Au nombre des noms de rivières éponymes de localités mancelles, quatre au moins (Anxure, Égrenne, Ernée, Jeune) paraissent se rattacher à un idiome plus ancien que le gaulois. Pour les autres, nous nous sommes borné à reproduire les hypothèses basées sur des thèmes celtiques connus. — Quant aux localités dénommées d'après les cours d'eau, elles sont de fondation relativement récente : fin de l'empire romain ou début du moyen âge.

2. La forme *Aninsula* à côté de *Anisola* paraît due à l'analogie du lat. classique *insula*, lat. vulgaire **isola*.

déjà vu (Introduction) que le nom de l'Anxure paraît contenir le suffixe *-ra*, fréquent dans les vocables hydrographiques d'origine préceltique. Le radical, dans la forme *Anxura*, est obscur ; peut-être faut-il partir d'*Ansura* ; *x* alterne fréquemment avec *s* dans les noms gaulois.

61. Aron, comm. (Mayenne) ; *Aron*, VII^e^ s. (Monn. mérov.) ; *de Araone*, 1125. — La rivière l'Aron, sur laquelle est située cette localité, est notée en 616 *Aroena* et au XI^e^ s. *aqua de Aredone*. Aron viendrait d'un type en *-onno* comparable à de nombreuses appellations de rivières ou de fontaines ; cf. l'Aron, affluent de la Loire, en 1336 *Aronnum*[1]. On penserait au thème *ar* « lent ». Toutefois la notation *aqua de Aredone*, bien que de basse époque, donne à réfléchir. Ne s'agirait-il point ici d'un type ancien tel que **Aredonno*, de *are* « près de » et *donno*, variante de *dûnos* ? C'est peu probable, car *de Aredone* peut n'être dû qu'à une fausse dérivation motivée par l'analogie de noms tels que *de Baladone*, *de Chaledone*, etc., dont les formes françaises se terminent par *-on* : Ballon, Châlons. De plus, si Aron était un **Aredonno*, le *d* n'aurait pu disparaître ; il est resté dans Ardin (Deux-S.), de **Aredunum*, au VI^e^ s. *Areduno*.

62. Dinan, nom d'un anc. fief (Thoiré-sur-Dinan, St-Calais). — Nous avons très probablement ici le nom gaulois d'une vallée désignant en même temps la rivière qui y coule, le Dinan, affluent du Loir. M. Holder mentionne, s. v. *Dionantes*, deux analyses de ce mot : l'une * *Divo-nantis* « vallée divine » (Ernault) ; l'autre **Divon-antis*, sur le modèle de *Novi-antum* (Arbois de Jubainville) ; il s'agit, dans l'article de M. Holder, de Dinant-sur-Meuse (arr. de Namur). Cf. Dinan (Côtes-du-N.), noté *Dionantium*.

63. Dive, ham. et moulin (Marolette, Mamers), à la source de la rivière la Dive. — « Dive » est le nom de cinq autres rivières dans le nord de la France. On rencontre, pour ce groupe de noms, les notations *Diva*, et il semble en effet que

1. La notation *de Araone*, de 1125, semblerait corroborée par les noms suivants : *Araonna* (époque carolingienne), cours d'eau pyrénéen ; *Aroana*, nom au VIII^e^ s. de l'Orvanne, affluent du Loing.

le primitif soit *Dīva*. Ce type se rapproche beaucoup du celtique *Dēvā* « la divine ». On sait que les Celtes, comme la plupart des Européens, adoraient les eaux fluviales. *Dēvā* est l'origine du nom de plusieurs rivières, en Irlande, en Écosse, au pays de Galles (the Dee) et en Espagne (la Deva, la Deba). Il est possible que *Deva* ait subi, en Gaule, l'influence analogique du latin *divus, diva*, qui avait le même sens. *Dēva* aboutirait en fr. à *Deive, Doive.

64. Égrenne (St Mars d'), comm. (Domfront) ; *Egramma, Egrannia*, 1025 ; *Egrania*, 1105 ; *super Egriniam*, 1330 ; *Egrenna*, 1333 ; *de Egranna*, 1381. — Cette localité est située sur l'Égrenne, affluent de la Mayenne. Le thème a dû commencer par une voyelle suivie sans doute de *cr* affaibli de bonne heure en *gr*, évolution qui, sans être phonétique, se retrouve fréquemment en français dans les mots usuels : « aigre », « maigre », etc., de *acrem, macrum*. Le même thème se retrouve, suivi parfois de la même terminaison *-enna* qu'il finit par perdre, dans les noms de la rivière l'Aigre, affluent du Loir (Eure-et-L.), en 1131 *Egrea*, en 1133 *Esgrenna*, en 1300 *Agre*. — Cf. l'Égronne ou Aigronne, sous-affluent de la Gartempe (Eure-et-L.).

65. Ernée, ch.-l. de cant. (Mayenne) ; *in pago Erneie*, 1128 ; *Erneia*, 1150. — Ernée est situé sur la rivière du même nom l'Ernée, en 1116 *aqua Erneiae*. Dans *Erneia*, le thème rappellerait soit *Erno* dans *Ernodurum*, auj. St-Ambroise-sur-Arnon (Cher), soit le nom, sans doute ligure, de l'Arno (Toscane). Le suffixe d'Ernée est obscur ; il arrive que des noms de rivières se présentent tantôt à l'état simple, tantôt pourvus d'un suffixe roman : la Dême, rivière du Maine, au moyen âge *Dimidia*. s'appelle très souvent la Demée [1].

66. Glenne, vill. (St-Ellier, Mayenne) ; sur la rivière du

1. Comme le dit M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne* au mot *Ernée, saint-*), l'ermite St-Ernée ou Ernier, ou *Erineus* (?), mentionné dans les *Actus* comme ayant vécu au IXe s., n'a d'autre lien avec le Bas-Maine que le rapprochement entre son nom et celui d'Ernée. Ce rapprochement appartient à la catégorie des étymologies fantaisistes.

même nom. — *Galaneia*, 1150 ; *inter Glan et Aron*, XIII^e^ s. Prononc *glanə*. — La Glenne, rivière, n'est autre chose que « la pure » du gaulois *glanos*, *glana* « propre, brillant ». — Cf. la Glanne, rivière (Dordogne), en 1471 *Glâna ;* die Glan, rivière près Salzbourg, etc.

67. JEUNE, vill. (Bais, Mayenne) ; *Villa Jona*, 643 (Actus). — Cette localité reproduit le nom de la rivière la Jouanne qui y prend sa source, arrose Ste-Gemmes-le-Robert, passe au lieu de Gesnes (ou Jenne), comm. de Neau, et va se jeter dans la Mayenne. La Jouanne s'appelle elle-même *Jona* en 642 (Actus), elle porte encore ce nom en 1218.

Le village de Gesnes, ou Jenne (Neau, Laval) a dû prendre le nom de la même rivière ; il n'est pas impossible encore que Ste-Gemmes-le-Robert, en 1125 *Sancta Gemma*, reproduise, par un quiproquo assez fréquent au moyen âge, le nom de la Jouanne devenu celui d'une sainte éponyme. C'est avec Ste-Gemmes-le-Robert que M. Holder identifie la *villa Jona* de 643. On trouve le passage inverse de *m* à *n* dans le nom de *Gesnes*, village de la Meuse, au X^e^ s. *Jemas*.

68. LOULNE, anc. nom de St-Georges-du-Bois (le Mans). — La petite rivière de St-Georges-du-Bois s'appelle actuellement l'Orne champenoise ; elle semble bien avoir donné son nom à la commune. L'Orne, affluent de la Manche, Ὄλινα chez Ptolémée, s'est appelée au moyen âge l'Oulne, *Oulna ;* il en a été de même pour l'Orne champenoise, mais le nom de celle-ci s'est écrit habituellement, sans séparer l'article : *Loulne*. Dans la forme officielle « Orne » *r* est moderne. Ce remplacement de *l* par *r* dans *Olna* = Orne, est dû à ce que le nom de ces rivières a été le plus souvent écrit avec l'article ; une dissimilation a eu lieu dans la forme *l'Olne* = Orne, comme dans l'appellatif *ille ulmus*, l'olme, l'orme, nom d'arbre. *Olina* semble reproduire le nom celt. de l'orme, **olnos*, breton léonais *oun*, lat. *ornus* avec un sens différent « frêne à fleurs ». Il semble d'autre part que l'on ait des noms ligures dans ceux de l'Ornelle, petite rivière du dép. de la Hte-Marne, en 865 *Olomnâ*, et de l'Olona affluent du Pô.

69. MAYENNE, ch.-l. d'arr. ; *Meodena c*[*astrum*] (Monn. mérov.) ; *Meduana*, IX^e^ s. ; *de Medano*, 1014 ; *Castrum Medua-*

num, XI^e s. ; *de Maheno*, 1087 ; *de Madenia*, XII^e s. ; *Maesne*, 1265 ; *Méenne*, 1294 ; *Mainne-la-Jeuls*, 1362. Prononc. *min-nə*. — Cette ville porte le nom de la rivière qui l'arrose, la Mayenne, *Medanum flumen*, 859 (Cart. de Redon) ; *Fluvium Meduane*, IX^e s. (Actus). On peut rapprocher des anciens noms de la Mayenne les n. de l. celt. *Meduanta*, sans doute Mantes (S.-et-O.), et *Medubriga* en Lusitanie. Le premier élément de ces noms pourrait être *medu* « hydromel » ; le suffixe rappelle, avec une quantité variable, celui de *Sequ-ăna*, la Seine [1]. Mayenne est, dans le dialecte local, *min-nə*, qui se retrouve dans la graphie officielle de deux localités : le village de Maine (Orne) où la Mayenne prend sa source, et le bourg de Bouchemaine (M.-et-L.), en 1009 *Bucca Meduanae*, près duquel elle se jette dans la Loire.

70. Ormes (St-Pierre-des-), comm. (Mamers) ; *S. Petrus de Ulmis*, 1111, 1330 ; *St-Pierre des Ornes* (Pesche). — St-Pierre-des-Ormes est situé sur le cours supérieur de l'Orne saosnoise qui prend dans cette région le nom de ruisseau des Ormes. Il était difficile qu'une confusion ne se produisît pas entre Orne et « orme », *ulmus*. V. Loulne, n° 68.

71. Tresson, comm. (St-Calais) ; *Campotrecio* (Monn. mérov.), *Tritio*, 572 (Actus) ; *Villam Tricionem*, IX^e s. (Actus) ; *de Trechonio*, 1236 ; *Treçon*, 1330. — Le bourg est situé sur la rivière de l'Étangsort, anciennement Tresson, *Tritio*. Trois autres ruisseaux, celui des Hayes, celui de la Garaudière et celui de Jaufray, confluent avec l'Étangsort près du bourg. *Tritionem* peut se rattacher au celt. *trĭtio*, lat. *tertius* [2].

1. Un vers de la Pharsale qui fait long l'*a* tonique de *Meduana* est interpolé.

2. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 307) explique Tresson par le breton *tret*, *trit* « passage ».

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE GALLO-ROMAINE

CHAPITRE PREMIER

Noms paraissant reproduire un cognomen ou un nom d'homme barbare sans suffixe.

72. Artins, comm. (Vendôme) ; *in vico Artinis*, *vicus Artinus*, 712 (Actus) ; *juxta vicum Artinis*, IX^e^ s. (Actus) ; *Artineis*, X^e^ s. (Actus). — Le cognomen Artinus, trouvé sur une épitaphe à Trèves, pourrait être l'origine du nom d'Artins. Ce cognomen vient du celt. *artos* « ours », qui joue, dans l'onomastique gauloise, un rôle analogue à celui de *bar* dans l'onomastique tudesque. Un autre thème *artu*, dont le sens paraît avoir été « pierre » peut également servir à l'explication d'*Artinus*. Il a existé un gentilice Artinius, d'où *Artiniacus*, auj. Herzenich (Prusse rhénane), et **Artinioscus*, auj. Artignosc (Var). — Artins fut, à l'époque gallo-romaine, une ville importante ; cette circonstance diminuerait la vraisemblance d'une dérivation de *Artinus*, qui suppose un simple nom de propriétaire [1].

73. Brains, comm. (le Mans) ; *Parrochia de Brens*, XI^e^ s. ; *de Brannis*, 1561. *Brain*, *Breins*. — La notation *Brens* indiquerait un vocable représentant un cognomen tel que Brennos. Les graphies avec *ai*, Brains, Brain, sont négligeables à cause de leur date trop récente. Au contraire, dans Braine, localité très ancienne de l'Aisne, nous avons, dès le X^e^ s., *Braina*, au

1. Il n'y a pas lieu de comparer Artins aux noms en *-eins*,*-ins* du sud-est de la France, dont l'origine est toute différente.

XII^e s. *Branium* ; ces formes indiquent comme origine, non pas Brennos, mais *Branna, du cognomen Brannos qui reproduit le nom gaulois du corbeau.

Pour Brin (C.-d'Or), en 893 *Brino*, MM. Berthoud et Matruchot (II, 174) admettent avec raison un primitif *Brinus*. Les notations anciennes des autres localités nommées auj. Brain, Brains ou Brin ne nous apprennent rien d'intéressant si ce n'est une notation *nemus de Brenno* en 1179 pour Brains (L.-Inf.). Brains-sur-les Marches (May. angev.) est noté au XI^e s. *ad Bremium*, en 1136 *de Brenno ;* dans la graphie *Bremium*, les scribes ont accolé la terminaison *-ium* au nom fr. écrit *Brem* pour rendre la voyelle nasale *en*. Brains ne peut être comparé à Bran cité par M. Meyer-Lübke, sans indication du département, comme étant un réflexe de *Eburomagus* [1].

74. Contest, comm. (Mayenne), mentionné en 1130. — Le cognomen gaulois Contextos, origine de Contest, signifie probablement « protecteur » [2] ; il se rencontre dans une inscription d'Autun, c'est aussi le nom d'un évêque de Bayeux, Contextus, mort au VI^e s.

75. Priz, vill. et chapelle (Laval) *de Prisco* (*Siccino*), 710 (Actus) [3] ; *de Priz*, 1062 ; *de Priciaco*, 1150 ; *de Pritio*, 1162. — Peut-être du cognomen Priscus, origine du gentilice Priscius, qui donnerait plutôt, il est vrai, *Preiz, *Prais, comme *friscus* donne « frais ». Mais on peut admettre un stade **Pricsus*, Priz. — Cf. Prissey (C.-d'Or), de *Prisciacus*, mais aussi Précy (même dép.) et les nombreux autres résultats de *Prisciacus* avec *e* protonique. Dans l'Yonne se trouve un ham. de Priz ; mais St-Prix (Marne) est un *sanctus Præjectus*.

---

1. *Die Betonung im Gallischen*, p. 40.

2. Comparez la racine *tec* dans le lat. *contectus*, *protectus ;* mais cette racine avait probablement, dans Contestus ou Contextos, le sens actif (Glück in Holder) ; il est vrai que M. Stokes (ibid.) rapproche Contestus du lat. *contextus* « wohl verflochten, wohl gebaut, fest » (V. Holder, s. v. *Contestus*).

3. M. Busson (*Prov. du Maine*, XIV, 294) divise en deux éléments : *Prisco*, Priz et *Siccino*, auj. Sezain.

76. Solesmes, comm. (la Flèche) ; *de Solemnis villa et vico*, 802 ; *de Solemnis*, IXe s. ; *de Solempnis*, 1036 ; *in vicum quem ... Solemnas appellant*, XIe s. ; *Solismiae*, 1118 ; *de Soulesmis*, 1330 ; *Soulesmes* (Ménage). — Du cognomen Sollemnis. Il existe plusieurs autres Solesmes. — Cf. Soulaines (M.-et-L.), vers 1130 *Sollempniis*.

77. Sourches, ch., anc. nom de St-Symphorien (le Mans) ; *de Cadurcis*, 1060 ; *de Chaorchiis*, 1077 ; *Caorsus*, 1158 ; *de Caortiis*, XIIe s. ; *de Caurciis*, 1214 ; *Chaources*, 1330, *de Cadulcis*, 1554. — Sourches, f. (Bouère, Ch.-Gontier) ; *Chaources*, 1312. — Ces noms ne peuvent avoir aucun rapport direct avec celui de Cahors (Lot), au VIe s. *Cadurcum*. Cahors, vocable ethnographique, reproduit le nom des *Cadurci* dont cette ville était la capitale. Mais on peut supposer, comme origine de Sourches (Chaources), le cognomen Cadurcus, *Cadurca relevé à Lyon et à Bordeaux. Le résultat de *Cadurca* serait en fr. du Maine *Chaourche, qui se trouve dans la notation de 1077 ; les formes Chaources et Sourches représenteraient deux tentatives différentes pour dissimiler les deux *ch* de Chaourche, dissimilation inévitable dans le cas présent.

Chaources pourrait aussi représenter un gentilice Catussia, ou encore un cognomen Catussa, noms d'h. gaulois dérivés du thème *catu* « combat ». Ces noms ont formé, avec rhotacisme *-rs-* pour *-ss-*, ceux de Chaourse (Aisne), en 867 *Cadussa*, en 1179 *Chaorsia*, et de Chaource (Aube), en 876 *Cadusia*. On remarque un phénomène de rhotacisme analogue, mais transitoire, dans l'histoire du nom d'Aloxe (C.-d'Or), en 1236, *Alorsa*, d'un *Alussia*. Cependant nos graphies *Cadurcis* indiquent plutôt *Cadurca* que *Catussia* devenu *Cadursia*.

CHAPITRE II

Noms paraissant reproduire un gentilice sans suffixe ou un nom de peuple barbare.

78. Argence, ham. (St-Fraimbault-sur-Pisse, Domfront). — Les homonymes sont nombreux : Argences (Calv.) s'appelle en 1037, *Argentiae* ; trois autres localités du nom d'Argence se

rencontrent dans le même dép. ; des Argence existent dans l'Eure et dans la Drôme ; la terre d'Argence (Gard) est, en 825, *ager Argenteus, terra Argentiae*. Les vocables de ce type, s'ils ne sont pas préromains, peuvent reproduire un *Argentia*, féminin du gentilice Argentius qui, avec un suffixe, est l'origine d'Argencé (V. n° 108) et d'Argensac, ham. (Dordogne).

79. Chavaignes (St-Michel-de-), comm. (St-Calais) ; *de Chevaigne*, 1330. — Soit d'un gentilice *Cavannia, soit d'un appellatif désignant un endroit où nichent des hiboux. La Chouanne, la Chouaigne sont des n. de l. dans la Mayenne. V. Chevaigné n° 144 et la Chouanne n° 296.

80. Chérance, f. (Aron, Mayenne), sur un ruisseau du même nom. — De **Carantia*. V. Chérancé n° 141.

81. Cornesse, anc. fief, ch. et moulin (la Brulatte, Laval) ; *Cornessa*, 1215. Le même nom de Cornesse est porté par un ham. (Bourgneuf-la-Forêt, Laval). — On penserait à un **Cornitia* ; cf. *Corniciano cella*, en 881, dans le pays de Carcassone. Mais il pourrait s'agir aussi d'un thème celtique *corn-*, peut-être variante de *carn-* « congeries lapidum » et terminé par le suffixe *-issa*, comme *Vindonissa*, *Toutissa*, etc. ; le thème *corn-* se retrouve dans différents vocables celtiques.

82. Épeigne, ham. (Ste-Baudelle, Mayenne). — Du nom de propriétaire Spanius ou Hispanius, employé au féminin. Cf. Epeigne, anc. fief (M.-et-L.) ; Épaignes (Eure), noté *Hispania*.

83. Gesvres, comm. (Mayenne) ; *Gavre*, IX^e^ s. (G. A.) ; *Gievre*, 1330 ; *Gevra*, 1508. — Gesvres reproduit sans doute **Gabria*, propriété de Gabrius ; ou « lieu où se trouvent des chèvres », du celt. *gabros ;* dans cette dernière hypothèse *gabria* rappellerait le n. de l. fréquent la Chèvre, ou encore l'allemand *Gaizwîlare* « hameau de la chèvre » auj. Geisswiller (Alsace-Lorraine). Le gentilice Gabrius reproduirait indirectement le nom de la chèvre, puisqu'il vient du cognomen Gabros. — Cf. Gesvres-le-Chapitre (S.-et-M.) ; Gesvres, vill. (L.-Inf.) ; le Gavre (même dép.), au XII^e^ s. *Gavrium silva ;* etc. V. Javron, n° 18.

84. Longnes, comm. (le Mans) ; *Lona*, X^e^ s. (Livre blanc) ;

de Loenna, v. 1186 ; *Loennia*, XII^e s. ; *Loengna*, 1212 ; *Looingne*, 1330 ; *Longa*, 1687. — Paraît reproduire un nom de propriétaire, soit **Launia*, du gentilice connu Launius, soit un thème avec consonne intervocalique tel que *Loconnia ;* ce dernier vocable se retrouve, uni à un suffixe, dans le nom de Leugny (Yonne), au IX^e s. *Locannacus*. La forme Longnes rappelle le manceau « charongne », fr. « charogne » (V. Aperçu phonétique) et les graphies du *Dialogue des vignerons* : besongne, yvrongne. Loigné (May. angev.) a été noté très souvent *Longneium*, Longné.

85. MARMAIGNE, vill. (Neuilly-le-Vendin, Mayenne) ; *Marmegne* (Cassini). — Marmaigne paraît être un *Marcomannia* de même que Marmagne (C.-d'Or), noté *Marcomannia* en 723, Marmaigne (Allier, Loiret), Marmagne (Cher, Saône-et-L.). *Marcomannia* peut s'entendre d'une colonie de Marcomans ou mieux reproduire le cognomen Marcomannus (celui qui a fait campagne chez les Marcomans), avec le suffixe *-i-a*, comme *Gallus*, *Germanus* forment *Gallia*, *Germania* [1].

86. MORENNE, vill. (St-Georges-sur-Erve, Laval) ; *Villa Mauri*, *Villa Maurana*, IX^e s. (G. A.) ; *Moranne* (Jaillot) ; *Moraine* (Cassini). — Un *Morennum* existait au IX^e s. en Auvergne d'après le Cart. de Brioude. M. d'Arbois de Jubainville [2] propose pour ce *Morennum* une base Morennus reproduisant un gentilice qui serait parallèle à Maurius. Le n. d'h. Maurinus a été porté au moyen âge. Un *Maurenna* expliquerait Morenne.

87. PARENNES, comm. (le Mans) ; *de Parennis*, 1125. — Les gentilices Parius et Patrius étant connus, on serait en droit de supposer des variantes *Paren[n]us, *Patren[n]us, dont le féminin, employé comme adjectif, aboutirait à Parennes. Cf.,

---

1. On sait que les Marcomans, peuple germanique de Bohême, furent longtemps en rapports de mauvais voisinage avec l'empire romain. La *Notitia dignitatum* mentionne des soldats « Honoriani Marcomanni » en Italie, et des « equites Marcomanni » en Afrique ; on ne pourrait dire s'il s'agissait d'auxiliaires marcomans ou de troupes ayant combattu chez les Marcomans.

2. *Rech. propr. fonc.*, p. 464.

pour la terminaison, Morenne (V. au n° précédent), et Turenne (Corrèze), *Turenna*. On partirait également bien du cognomen Perenna.

88. Rouez, comm. (le Mans) ; *de Raudatio*, IX^e^ s. (Actus) ; *de Roeis*, 1330 ; *Rouès* (Pesche) [1]. — *Raudatium* pourrait être le primitif et représenter un nom de propriétaire *Raudatius ; ce n. d'h. est inconnu, mais il serait comparable à plusieurs n. de personnes en *-atius*, *-atia*, tels que Adamatius, Adnamatius, Camulatia, etc. (Holder) ; cf. encore *Bannatia*, auj. Pealgin (Angleterre). Le thème de Raudatius serait sans doute Rauda, cognomen connu, du celtique *roudos* « rouge ». Cet adjectif *rouda-* a fourni le nom de Roa (Vieille Castille) [2]. — Cf. Rouez, ham. (Aisne), au XII^e^ s. *Rowez*.

89. Sceaux, comm. (Mamers) ; *Sigilla*, 1142 et 1187 ; *Ceaux*, 1330 ; *de Sigillis*, 1508. — *Sigilla* est une latinisation qui a du reste exercé une influence sur l'orthographe actuelle du nom de Sceaux ; cf. le v. fr. *séel*, *seau*, fr. mod. « sceau » du lat. *sigillum*. Il pourrait s'agir d'un *fundus Celsius* reproduisant un gentilice bien connu (V. Ceaucé n° 127). — Homonymes : Sceaux (M.-et-L.), *Celsum* à la fin du X^e^ s. ; Sceaux (Yonne), latinisé *Selliacum ;* Sceaux (Seine) ; Sceaux (Loiret) qui peut avoir une autre origine. Saulx-en-Barrois (Meuse) au XII^e^ s. *Sauz*, Saulx-en-Woëvre (même dép.), Sault, ham. (Eure-et-L.), en 1224 *Salix*, paraissent venir du lat. *salix* « saule », ou *saltus* « forêt » [3].

90. Sermaise, ham. (Pruillé-l'Éguillé, St-Calais). — Sermaise postule **Sarmatia*, du nom de peuple *Sarmatae* ou d'un cognomen Sarmata, et pourrait être « la ferme des Sarmates

---

1. La conservation de z, dans Rouez, paraît due à la liaison « Rouez-en-Champagne » nom par lequel on désigne souvent cette localité.

2. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 224) a vu, dans *Raudatium*, un primitif **Ravidatium*, d'après l'analogie de *Gavidiacus*, *Gaudiacus*, auj. Joué ; mais rien dans l'onomastique gallo-romaine n'autorise à supposer un *Ravidatius.

3. M. Havet a proposé d'identifier *Salica*, ancien n. de l. du Maine, avec Sceaux (*Quest. mérov.*, I, 335). V. Saulges, n° 1162.

ou du propriétaire nommé Sarmata ». *Sarmata* peut s'entendre comme surnom « celui qui a fait campagne contre les Sarmates » [1]. V. Marmaigne n° 85.

91. Villaines-la-Carelle [2], comm. (le Mans) ; *Vithlena*, 692 (Actus) ; *Vithlena*, 802 (Actus) ; *de Villena*, IX^e^ s. (Actus). Ces notations peuvent aussi bien s'appliquer aux autres Villaines ci-après [3]. *S. Remigius de Villena*, XI^e^ s. — Villaines-la-Gosnais [4], comm. (Mamers) ; *Guillelmus Gonas miles dimittit ...decimas quas percipiebat in parochia de Villanis*, 1257 ; *Villana la Gonée*, 1687. — Villaines-la-Juhel [5], comm. (Mayenne) ; *Pons Villane, decanus Villane*, v. 1140 ; *Villane Juhelli*, XII^e^ s. ; *de Villenes*, XIII^e^ s. ; *Villane*, 1383 ; *Villana-la-Juhée*, 1561. — Villaines-sous-Lucé [6], comm. (St-Calais) ; *Eccl. B. Mariae de Villane*, v. 1090. — Le nom de Villaine, Vilaine est encore porté, dans le Maine, par de nombreuses localités. Dans le

---

1. Ce nom désigne, à l'époque romaine, la collectivité des nations slaves qui fournissaient des auxiliaires aux armées des empereurs. La *Notitia dignitatum* mentionne plusieurs garnisons sarmates en Gaule et en Italie.

2. Pesche donne pour « Carelle » l'explication suivante : « Villaines-la-C. tient son surnom de ses carrières dont l'exploitation date d'une époque immémoriale. Comme la même circonstance n'existe pas à l'égard de Lignières-la-C., il est probable qu'un des membres de la famille des seigneurs de Villaines, ayant pris le nom de Quarelle de ce lieu, aura imposé ce nom, comme étant le sien, à Lignières ». Villaines-la-Carelle (*Quarelle) est en effet renommé pour ses carrières de pierre de taille ; cette pierre a servi à la construction des villes du pays. L'explication de Pesche, plausible pour Villaines-la-C. (comp. le v. fr. « quarelin » bloc de pierre) ne l'est plus ou l'est moins pour Lignières-la-C. — Carel, c'est-à-dire Quarrel, pourrait être un ancien surnom d'homme. Le Cartulaire de St-Vincent mentionne, en 1080 et en 1102, un *Bernardus Quadrellus* qui aurait donné son nom à Lignières et à Villaines (V. Carelles, n° 423).

3. V. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours*, *Intr.*, p. XVI.

4. Il s'agit du chevalier Guillaume Gonas (notation de 1257). Cf. la Gonaisière, anc. fief en Eure-et-L. ; la Gonnaisière, f. en M.-et-L.

5. Juhel, seigneur de Mayenne, posséda la châtellenie de Villaine au XIII^e^ s. Ce nom n'est autre que celui de Judicaël, porté au VII^e^ s. par un roi de Bretagne. Cf. la Jugueliére f. (St-Jean-sur-Erve, Laval), mentionnée en 1555, et deux hameaux des Juhellières (Calv.).

6. Voir Lucé, n° 191.

dép. de la Sarthe (partie angevine) se trouve Villaines-sous-Malicorne ; le Dictionnaire postal de Peigné mentionne onze localités de ce nom en France. — On trouve, dans l'onomastique romaine, plusieurs gentilices : Vetilenus, Vetulenus, Vetullenus, Vitellianus, qui, employés comme adjectifs féminins, donneraient bien Villaine[s]. Vetulenus est particulièrement fréquent ; un *Vitulenus s'inférerait aisément des gentilices connus Vitullius, Vitellius. Les notations anciennes *Vithlena* confirmeraient cette dérivation ; on retrouve cette forme *Vithlena* dans l'histoire de Villaines (Indre-et-L.).

Mais d'autres formations peuvent aboutir à Villaines. Le nom de la Vilaine, rivière du Maine, remonte à un *Vicinonia*. Rien n'assure que, dans certains cas, Villaine[s] ne vienne pas d'une formation celtique comme **Vitulana* [1]. Enfin, parmi les localités dénommées la Villaine, avec l'article, il peut y avoir des dérivés du lat. *villa*.

Comp. encore au type Villaine : Velaine, Velaines (Meuse) ; Violaines (Aisne, Aube, Marne, P.-de-C.), anciennement *Villana, Villanie;* Viélaines (Aube), anciennement *Villaines* ; Vulaines (S.-et-M., Aube) ; etc.

CHAPITRE III

Nom de lieu reproduisant un nom d'homme avec le suffixe *-avus*.

92. Baillou, comm. (Vendôme) ; *Baliavo* (Monn. mérov.) [2] ; *Baliau*, 796 (Actus) ; *de Baliau*, IX^e^ s. (Actus). — Baillou reproduit un *Baliavus* ou *Balliavus* comme Ambillou (M.-et-L.) reproduit *Ambiliavus*, ou comme le nom du pays de Talou reproduit *Tellavus*. Les gentilices Balius et Ballius sont connus.

Nous avons, dans le Maine, Bellou-le-Trichard et Hesloup

1. Un *Vindolana* a existé en Grande-Bretagne. Le thème *vitu-* se retrouve par ex. dans *Vitudurum*, auj. Winterthür (Suisse).

2. Correction pour *Balavo* indiqué par M. Holder, voir Meyer-Lübke (*Betonung im Gallischen*, p. 54) et Skok, p. 64.

qui pourraient, eux aussi, contenir le suffixe *avus*; mais le manque de notations sûres et d'homonymes nous contraint à renvoyer ces noms à la Partie où il sera traité des n. de l. d'origine obscure (V. nos 1077 et 1127). La graphie *Baliau* est une étape romane parfaitement régulière de *Baliavo*; nous lisons de même dans l'*Appendix Probi* (*Archiv* de Wölfflin, XI, 310) : « *flavus* non *flaus* ».

CHAPITRE IV

Noms de lieux reproduisant un appellatif ou un cognomen avec la terminaison *-oialum* [1].

93. *BUSOGILUM*, anc. nom lat. de St-Jean-sur-Mayenne (Laval); *Busogilo monasterio*, 710 (Actus); *Buxialus super fluvium Meduanae*, IXe s. (Actus); *Cella Bussogilo*, 854 (Historiens de France, t. VIII, p. 531); *Bussiolium*, 875 (ibid., p. 565); *St Jean de Bouessé*, 1518. — *Busogilum*, variante du type connu *Buxoialum*, désigne un endroit où se trouvent des buis, lat. *buxus*. Dans *-ogilum*, *g-* est la notation d'un *i* consonne. — Cf. Bisseuil (Marne), au XIIe s. *Buxolium*.

94. Mareil-en-Champagne [2], comm. (la Flèche); *Marogilo*, 616 (Actus); *in villa Maroialensi*, IXe s. (Actus). Ces notations peuvent aussi bien s'appliquer à Mareil-sur-Loir. *Marelium juxta Louetum*, 1246; *de Marolio in Campania*, XVIe s. — Mareil-sur-Loir, comm. (la Flèche); *de Mareillo*, 1151; de *Marullio*, 1163; *de Marolio*, 1230. — Ces deux localités, situées dans le même arrondissement, reproduisent le nom gaulois ou gallo-romain *Maroialum* « le lieu de Maros »; on sait que Maros « grand » était un cognomen gaulois très répandu. Grégoire de Tours [3] mentionne une *Villa Marojalensis* appartenant au Maine

1. M. Thurneysen explique [*o*]-*ialum* par le cymrique et le gallois *ial* « an open or fair space or region ».

2. La Champagne du Maine, *Campania*, était un pays compris entre la Charnie, le Mans et Sillé-le-Guillaume.

3. *Historia Francorum*, X, 5.

et qui peut correspondre à l'un de nos deux Mareil. Ce nom de lieu est des plus fréquents dans le nord de la France; sa variété méridionale est Maruéjols (Gard), Marvéjols (Lozère).

95. Sablé, ch.-l. de cant. (la Flèche); *Sabolium*, 832 (G. A.); *Sabololium*, IX^e s. (Actus); *de Sabloilo*, X^e s. (Orderic Vital); *Castrum Sablolium*, XI^e s.; *de Sabuliaco*, XI^e s.; *Sablivus*, 1080; *de Sableio*, 1151; *Sabolium*, 1173; *Saboleium*, 1219; *Sabroil*, XIII^e s.; *Sableyum*, 1379, *Sabeuil* (Ménage). — Sablé est une orthographe erronée pour **Sableil* ou *Sabeuil*, comme l'écrit Ménage avec dissimilation de *l-l*. La notation *Sabuliacum* est seule de son espèce contre les nombreuses graphies qui toutes indiquent une origine *-oialum*, probablement **Sabuloialum*. La terminaison *-oialum* peut s'adjoindre à des vocables désignant la qualité ou la configuration du sol [1]. *Sabuloialum* signifierait, en ce cas, « endroit sablonneux ». Pesche nous apprend que le sol de la commune de Sablé est « sablonneux et argilo-sablonneux sur la rive gauche de la Sarthe ». Toutefois on pourrait aussi trouver le premier terme de *Sabuloialum* dans le cognomen Sabula, qui a été constaté [2].

96. Verneil-le-Chétif [3], comm. (la Flèche); *Vernolium*, 1264; *Vernollium*, 1687. — Verneil, ch. (Dissay-sous-Courcillon, St-Calais). — Les Verneil, de même que les Verneuil, et, sans doute aussi, le méridional Vernajoul (Ariège) viennent d'un **Vernoialum*, « lieu des aunes ». Le premier terme de *Vernoialum* est l'appellatif gaulois *vernos* « aune », *gwern* en breton

---

1. Cf. Nanteuil, **Nantoialum*, de *nantos* « vallée ». Preuil (M.-et-L.) et Perreuil (Saône-et-L.), **Petroialum*, peuvent reproduire l'appellatif *petra* aussi bien que le nom pérégrin Petrus.

2. Schulze, p. 369 et 418.

3. « Le Chétif » est encore le surnom de Montreuil-le-Chétif (Mamers) et de Pruillé-le-Chétif (le Mans). On sait que « chétif », du lat. *captivus*, a signifié « prisonnier » et « pauvre, misérable », fr. mod. « chétif ». C'est ce dernier sens qui est applicable ici; Verneil, Montreuil et Pruillé ont dû leurs surnoms à la pauvreté de leur sol ou de leurs habitants ou encore au peu d'importance de ces paroisses au moyen âge. Cette interprétation est confirmée par des notations telles que *Montrolium miserum*, *Prulleium parvum*. — Cf. Villechétive (Yonne), en 1453 *Villa nova captiva*.

moderne, plutôt que le cognomen ou le nom de divinité Vernus. Les représentants de *vernos* sont nombreux dans la toponomastique gauloise. V. Auvers n° 35.

CHAPITRE V

Nom de lieu en *-iscum*.

97. Bais, ch.-l. de cant. (Mayenne); *Bediscum* 889 (Cart. d'Evron); *de Bedisco*, 1125; *de Bayes*, 1230; *de Baheies*, 1231; *Bays*, 1253; *Betz*, XVI[e] s. — *Bediscum*, notation digne de confiance puisqu'elle se rencontre de bonne heure et à deux reprises, contient un suffixe commun au groupe gréco-italo-celte et au germanique. M. d'Arbois de Jubainville [1] mentionne un grand nombre de n. de l. formés à l'aide de ce suffixe uni à un n. d'h. *Bediscum* pourrait dériver du gentilice Betius, constaté par M. Schulze. Toutefois on remarque que les localités citées par M. d'Arbois de Jubainville, et dont les noms ont été ainsi formés, se trouvent en pays de langue provençale ou franco-provençale. Il y aurait peu de chances de rencontrer la même formation dans le Maine. Aussi serait-on porté à voir dans *Bediscum* un *-iscos* gaulois uni à un appellatif préromain : peut-être un thème tel que **bedo* « fosse » ou encore **betu* « bouleau ». Cette dernière hypothèse semblerait confirmée par l'analogie de Vernèche, nom d'un bois (May. angev.), probablement **vernisca*, du gaulois latinisé *vernum* « aune » [2]. — Cf. Bédée (Ille-et-V.), *Bediscum* en 1330, noté aussi *Bedesq*; ici, la conservation de *d* est due à la langue bretonne.

---

1. *Rech. prop. fonc.*, p. 547. — M. Ant. Thomas (*Nouv. essais*, p. 60) constate que le suffixe féminin *-isca* avec un n. d'h. est particulièrement fréquent dans le dép. de la Creuse. — M. Devaux mentionne, dans la région lyonnaise, Chalay, de *Caliscus*, et le Luet, de *Lodiscus*, reproduisant des n. d'h.

2. La Gaudesche (v. n° 515) paraît d'origine romane.

CHAPITRE VI

Noms de lieux représentant un gentilice, un cognomen ou un thème obscur avec le suffixe *-acus, -iacus.*

98. Aché, f. et anc. fief (St-Ouen-des-Toits et Bazougers, Laval); *Appiaco colonia*, 643 (Actus); cette notation s'applique soit à l'un de ces deux Aché soit à Aché, anc. fief (St-Berthevin, Laval). — Le gentilice Appius, d'où *Appiacus*, doit être l'origine de l'un de ces noms comme il paraît l'être aussi du nom d'Achey (Hte-Saône).

Les trois Aché de la Mayenne sont éloignés l'un de l'autre; l'origine de ceux qui ne devraient pas se réclamer du *fundus Appiacus* pourrait être identique à celle du v. fr. *achier* « rucher », de **apiarium*.

99. Ahuillé, comm. (Laval); *Auliaco*, 643 (Actus); *Ahuillé*; XI^e^ s.; *Hauilleium*, XV^e^ s. Prononc. *aouyé*. — Dans le cas où *Auliacus* serait vraiment l'ancêtre d'Ahuillé nous comparerions ce nom à ceux d'Ouilly (Rhône) noté *Auliacus villa*, et d'Aulhac (Dordogne), au XV^e^ s. *Ulhac*. Mais *Auliacus* peut être lui-même une forme déjà romane d'un plus ancien *Apiliacus*, **Aviliacus* ou encore *Abulliacus*. Une *villa Apiliaco*, citée en 802 dans le diplôme de Charlemagne (Actus), pourrait être identifiée avec Ahuillé. Huillieux (Ain) est un **Auliacus* ou un **Oliacus*; Avilley (Doubs) et Avilly (Oise), semblent reproduire des formes telles que *Aviliacus*; deux Houilley (Hte-Marne) et deux Œuilly (Marne, Aisne) représentent des *fundi Uliaci*; les n. de l. suisses Avully, Avulliens, Auliens, peuvent contenir Abullius [1].

100. Aigné, comm. (le Mans); *Agniacum*, v. 834 (G. A.); *de Aigneio*, 1268. — Très probablement **Anniacus*, du gentilice connu Annius. D'autres localités, aux noms analogues, repro-

1. Muret, p. 111, n. 4.

duisent souvent d'anciennes formes avec dentales : Aigny (Marne) est au IX^e^ s. *Adeniacum* ; Aignay-le-Duc (C.-d'Or) doit correspondre à un *Athanacus*.

101. Aligné (le Grand et le Petit), ch. (Laval) ; on trouve des seigneurs d'Aligné depuis 1270. — L'analogie d'Alinhac, deux ham. (Hte-Loire) et d'Alligny (Nièvre) au VI^e^ s. *Eliniacus*, indiquerait un anc. *fundus Aliniacus*. M. Holder mentionne Allinius et M. Schulze (p. 70) Alinnius, gentilices. — Cf. encore Alignan (Hérault).

La finale *-in-i-acus* aboutit, dans le Maine, à deux résultats : *-igné* ou *igni* (écrit *-igny*). Si nous ne considérons que les noms de communes, le type *-igné* est de beaucoup le plus fréquent ; il caractérise le Maine central et méridional ; le type *-igni*, sauf quelques exceptions, semble particulier aux arr. de Mamers, d'Alençon, de Domfront et de Mayenne, c'est-à-dire au nord du Maine [1].

102. Amigné, logis (Changé, le Mans). — *Aminiacus* est la forme anc. d'Amigny (Aisne) ; on peut considérer Amigné comme une formation analogue. Les gentilices Aminnius et Adminius sont connus ; un gentilice Amainius a été révélé, dans le Maine, par une inscription funéraire trouvée au Gué-de-Mauny près du Mans [2]. — Cf. Amigny (Cher, Manche), Amigné, vill. (M.-et-L.).

103. Amné, comm. (le Mans) ; *in Amniaco*, 837 (G. A.) ; *de Amenio*, 1125 ; *Amnay*, *Amené* (Pesche). — Un primitif *Amniacus* aboutirait à *Angié, *Angé, ou peut-être à *Agné ; voir Poligné et Souligné n^os^ 225 et 254. Malgré sa date ancienne (837), *Amniacus*, s'il se rapporte à l'histoire du nom d'Amné, ne serait qu'une latinisation. *Amaniacus* est dans le même cas, car cette forme, considérée comme primitive, donnerait *Amaigné. Amné peut reproduire un *Amœnacus*, *Amanacus*, du cognomen Amœnus ou Amanus.

---

1. Le dép. de l'Orne, limitrophe du Maine septentrional, ne connaît actuellement que la finale *-igni* (6 exceptions dans les graphies du moyen âge). Le dép. de Maine-et-Loire, voisin du Maine au sud-ouest, ne connaît que *-igne* (4 exceptions à cette règle dans les graphies médiévales).

2. *Prov. du Maine*, XVII, 156

104. Andouillé, comm. (Mayenne); *de Andoliaco*, IXe s. (Actus); *Andoillé*, 1317. — Le nom de ce bourg, important à l'époque mérovingienne, offre une forme gallo-romaine; pour l'expliquer on ne trouve pas le n. d'h. *Andolius. Peut-être faut-il supposer *Andullius, présentant une terminaison analogue à celle des noms celt. Belatullius, Suadullius, cités par M. Schulze (p. 21). Le Cart. de l'Abbaye de Conques (Aveyron) mentionne, au XIe s., un *Andaliaco* qui postulerait Andalius, cf. le gentilice Andius. Nous manquons de données sur le thème étymologique des noms suivants : Andouillé (Ille-et-V.), l'Andouillé, f. (L.-Inf.).

105. Antoigné, vill. (Ste-Jammes, le Mans). — Antoigny, comm. (Domfront); *Antoniaco*, 616 (Actus); *Villa Antoniaco*, 802 (Actus). — Antonius est fréquent. M. Holder mentionne un *Antonaco* sur des monn. mérov. désignant soit notre Antoigny soit Antoigné (M.-et-L.); mais un primitif **Antonacus* devrait donner *Antonai. C'est *Antoniacus* qu'il faut supposer.

106. Apilly (St-Pierre-d'), anc. nom de St-Ulphace, comm. (Mamers); *Apiacum*, 796 (Gall. Christ.); *Villam Apiacum*, IXe s. (G. A.). — Le maintien du *p* indiquerait un **Appiliacus*. *Appilius, qui ne se rencontre pas, serait comparable aux gentilices connus Appius, Appinius et Apilius; le diocèse a possédé un *Apiliacus*. V. Ahuillé n° 99. — Cf. Appilly (Oise), dont l'histoire nous est inconnue, et Apilhac, vill. (Hte-Loire), en 1028 *Apillac*.

107. Ardenay, comm. (le Mans); *de Ardenàio*, XIIIe s.; *Ardennay* (Pesche). — Pour ce nom, comme pour les Ardenay du M.-et-L. et de la Marne, les notations décisives font défaut. Il semble cependant que nous ayons ici une formation en *-acus* [1]. Arten(n)us, qui survit dans les divers Arthenac et Arthenay, ne peut devenir régulièrement Ardennus. Devrait-on supposer, comme premier terme de **Ardennacus*, l'appellatif *ardenne*, d'origine préromaine et qui se rencontre si fréquem-

1. Dans le Maine, *-acus* aboutit généralement à *-ai*, écrit auj. *-ay*, et *-iacus* à *é*; toutefois les exceptions sont nombreuses. Dans l'histoire de certains noms on trouve des alternances *-é*, *-ai*.

ment [1] ? On n'a pas reconnu jusqu'ici, chez les Gaulois transalpins, de type présentant *-acos* uni à un appellatif. La question qui se pose ici se renouvellera plusieurs fois au cours de ce chapitre pour des n. de l. soit en *-acus*, soit en *-iacus*, particulièrement pour le nom de Chevaigné, où nous l'étudierons, et pour ceux de Aubigné, Moncé, Montenay, Montigné, Nancé, Pezé, etc. — Il est possible encore que Ardenay, **Ardennacus* reproduise un cognomen inconnu jusqu'à présent, *Arduennus ou *Arduinnus, connexe du nom de divinité silvestre Arduinna. — Cf. l'Ardigny, deux localités (Hte-Marne), sans notations, et dont il est difficile de conclure à l'existence d'un gentilice *Ardinius inconnu ; Ardenay, ham. détruit v. 1655 (Marne), au XI^e^ s. *Ardennaium*.

108. Argencé, vill. (la Haie-Traversaine, Mayenne) ; *de Erguenteio*, XII^e^ s. ; *de Argenteio*, 1200 ; *de Argenceio*, 1240. — Nous supposerons un **Argentiacus* qui se retrouve dans Argensac (Dordogne). Le gentilice Argentius peut reproduire le cognomen gaulois Argantos. V. Argentré n° 2 et Argence n° 78.

109. Arpentigné, ff. (St-Aubin-du-Désert et St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne). — Arpentigné semble faire partie d'un groupe de noms tels que Arpentigny, deux ham. (Eure-et-L.), l'un noté *Arpentiniacum* en 1260 ; Arpentigny, ham. (Eure), en 1248 *Repentiniacum* ; Répentigny, deux anc. fiefs dans le même dép., dont l'un s'est appelé anciennement *Arpentigny ;* et encore Repentigny, bourg (Calv.). C'est sans doute de cette dernière forme qu'il faut partir, en considérant Arpentigné comme le résultat d'une métathèse dans la première syllabe. L'histoire des homonymes cités, sans être décisive, indiquerait un *fundus Repentiniacus*. Un *Repentinius peut s'inférer du n. d'h. Repento mentionné par M. Holder, et du cognomen très fréquent Repentinus.

110. Arquenay, comm. (Laval) ; *de Erkania*, v. 1050 ; *apud Erqueneium*, 1060 ; *de Arcaniaco*, 1094 ; *Arkeniacus*, 1125 ; *Her*

---

1. Le dép. de la Mayenne compte cinq localités dénommées Ardennes, les Ardennes, les Basses-Ardennes. Cf. la forêt d'Ardenne, *Arduenna silva* ; Ardennes, vill. (Calv.), v. 1140 *Ardena* ; etc.

quené, 1216 ; *apud Herqueneium*, 1227 ; *Arquené*, 1312. — Un **Arcanacus* serait, chez nous, Archenai [1] et un *Arcaniacus*, Archigny, comme dans le dép. de la Vienne. Il s'agit peut-être d'un **Arconnacus* que rendrait vraisemblable le n. d'h. Arco et le dérivé méridional Arconac (Ariège), de *Arconn(i)acus* ; il n'est pas rare de trouver *-on* affaibli sous la forme *-en* dans une syllabe protonique.

111. Arquencé, anc. fief (la Croixille, Laval) ; *Arcancé* (Carte d'Et.-M.). — Harquency (Eure), en 1174 *Archenseium*, de même que Arganchy (Calv.) et Arconsat (Puy-de-D.), sont, d'après M. Longnon [2], d'anciens *fundi Archontiaci*. Arconcey (C.-d'Or) est dans le même cas [3]. Arquencé semble analogue à ces n. de l. M. Schulze (p. 126) cite un gentilice Archontius ; il peut s'agir d'un Archontius d'origine grecque introduit en Gaule par les chrétiens.

112. Assé-le-Béranger [4], comm. (Laval) ; *de Aciago*, 752 (G. A.) ; *de Asciaco*, IXe s. (Mabillon, Anal. III) ; *in Aciaco*, IXe s. (G. A.) ; *de Aciaco*, 1067 ; *de Aceyo*, 1155 ; *de Aceio le Berengier*, 1229. — Assé-le-Boisne [5], comm. (Mamers) ; les notations anciennes d'Assé-le-Boisne se confondent avec celles d'Assé-le-Béranger et d'Assé-le-Riboul ; *Aceium-le-Boerne*, 1264 ; *Asceium Borni*, *Asceium-le-Boesne*, 1267 ; *de Asseyo le Boysne*, 1508. Pesche rapporte avoir lu dans « un manuscrit contenant les noms des seigneurs français qui firent le voyage d'outre-mer avec Godefroi de Bouillon » : *Achi-le-Boisne*. — Assé-le-Riboul [6], comm. (Mamers) ; *de Aceyo-le-Ribole*, 1330 ; Pesche,

---

1. Nous trouvons dans le Calv. St-Aubin-d'Arquenay ; mais, dans ce pays, la conservation de *c* + *a* est normale. Cf. aussi Arcagnago (Italie).

2. *In* Berthoud et Matruchot, II, 25.

3. *Ibid.*

4. Hubert Béranger fut seigneur de cette paroisse au XIIe s. — M. Maitre (*Dict. topogr. de la Mayenne*) a identifié avec Assé-le-Béranger une *Cella Arciacas* du diplôme de Charlemagne, 802 (Actus). Cette identification a été rejetée par les historiens du Maine, MM. Angot, Busson et Ledru.

5. Assé-le-Boisne paraît devoir son surnom à deux chevaliers de la fin du XIIe s. nommés tous deux Gauthier le Boigne ou Wauterius Bornus.

6. Assé-le-Riboul semble conserver, lui aussi, le surnom d'un anc. seigneur. Aubris Riboulé, de la maison d'Assé, prit part à la première croisade. La

dans le manuscrit déjà cité, a lu *Achi-le-Ribol*. — Assé (St-Jean-d'), comm. (Le Mans) ; *Ecclesia S. Joannis de Arceis*, XI^e^ s. *Parrochia S. J. de Arceis*, 1266 ; *S. J. de Asceiis*, 1330 ; *S. J. de Asseriis*, 1687 ; *St-Jean d'Arcé* (Pesche). — *Acciacus*, du gentilice fréquent Accius, semble bien être l'origine de ces noms, tout au moins des trois premiers. Les gentilices moins répandus Assius et Ascius pourraient, il est vrai, les revendiquer aussi. Les graphies *Achi* qui, d'après Pesche, se rencontrent dans l'histoire de deux des Assé, indiqueraient, dans le Maine, un *Appiacus*. Les renseignements sur le manuscrit cité par Pesche font défaut ; on peut admettre que ce manuscrit a été l'œuvre d'un scribe picard ou normand.

Il est possible que Assé, dans St-Jean-d'Assé, ait droit aux notations anciennes citées plus haut et soit de la même origine que les trois autres Assé ; il y aurait eu épenthèse de *r* dans les formes *Arceis*. Les raisons historiques supposées par MM. Busson et Ledru (*Actus*, *Index nominum*) pour identifier *Aciaco* avec St-Jean-d'Assé confirmeraient cette hypothèse [1]. Remarquons cependant que les notations s'appliquant sûrement à St-Jean-d'Assé ne diffèrent pas seulement de celles des autres Assé par la présence de *r*, mais encore par leur terminaison *-is*, *-iis*, qui rappellerait *Cella Arciacas*, forme de 802 identifiée par M. Maître avec Assé-le-Béranger. Si St-Jean-d'Assé devait être considéré comme un ancien Arcé, on aurait à chercher son origine dans le gentilice connu Artius, du celt. *artos* « ours » ; cf. Arçay (Vienne), Arcey (C.-d'Or), etc. — La proximité de St-Jean-d'Assé avec Assé-le-Riboul (environ 6 kil.), et la proximité de tous les Assé entre eux [2], porterait à croire qu'il s'agit de

---

Gallia christiana, XIV, p. 421, cite *Fulconem Ribolium* (1128). Il y a lieu de distinguer ces Riboul de la famille Booul qui a donné son surnom à la Chapelle-au-Riboul, en 1271, *Capella Orrici Booul*. V. la Chapelle-au-Riboul, n° 761.

1. *Aciaco*, cité dans la Vie et dans le Testament de l'év. Gervais (XI^e^ s.), y est suivi du nom de Ste-Jammes-sur-Sarthe ; le bourg de ce nom est voisin de celui de St-Jean-d'Assé.

2. Assé-le-Béranger est du doyenné d'Évron, limitrophe de celui de Sillé-le-Guillaume où se trouvent Assé-le-Riboul et St-Jean d'Assé. Assé-le-Boisne, plus au nord, est situé dans le doyenné de Fresnay limitrophe de celui de Sillé.

la vaste propriété d'un Accius (Assius ou Ascius). Mais, pour St-Jean-d'Assé, on pourrait tout aussi bien tirer argument de cette proximité pour admettre une influence analogique d'Assé sur Arcé, originairement *Artiacus*.

113. Astillé, comm. (Laval) ; *in Hastiliaco*, XI^e s. ; *de Astilleio*, XII^e s. ; *Atillé*, 1311 et 1312 ; *de Astileyo*, 1560 ; *Atillay*, 1569. Prononc. *âtiyé* [1]. — Un gentilice *Hastilius ne nous est pas connu. L'Onomasticon mentionne Astilia et il a existé un gentilice Astius. Dans la graphie officielle du n. d'Astillé, *s* n'est qu'un souvenir historique.

114. Athenay, vill. anc. par. (Chemiré-le-Gaudin, le Mans) ; *de Ateniaco*, 1064 ; *Attaneium*, *Ateneium*, 1233 ; *Attenayum*, 1313. — Athenay semble postuler un **Attenacus*. Un n. d'h. *Attenus ne se rencontre pas, mais on pourrait penser au nom d'h. Attinus mentionné par M. Holder ; le même auteur cite un *Attanum*, nom, en 573, de St-Yrieix-la-Perche (Hte-Vienne). Nous ne citons que pour mémoire *Attaniscum*, anc. n. de l. dans le pays de Cavaillon [2], et Athaneins (Ain) au XIV^e s. *Anthäneium* [3]. M. Busson a identifié Athenay avec *Opatinacus* [4] mentionné dans les *Actus* (IX^e s.) et considéré par M. Havet comme une graphie barbare [5] ; les arguments dont M. Busson appuie cette identification ne sont pas convaincants. — Cf. encore Athenay, ham. (Eure-et-L.) ; Anthenay (Marne), noté en 876 *Antennacus*.

115. Aubigné, comm. (la Flèche) ; *Aubegni*, 1330 ; *de Albineyo*, 1508. — Aubigné, ham. (Fougerolles, Mayenne) ; *de Albigneio*, 1219. — Aubigné, f. (Vaiges, Laval) ; *de Albinico*, v. 1103 ; *Albigné*, 1218. — Aubigné, Aubignac, etc. sont des noms si répandus que l'on serait en droit de se demander si la fréquence du gentilice Albinius suffit à les expliquer tous et s'il n'a pas existé un appellatif ayant abouti à *Albiniacum*. Mais il

1. Obligeante communication de M. l'Instituteur d'Astillé.
2. V. Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, p. 554.
3. V. *Revue de philologie franç. et provençale*, XI, 109.
4. *Prov. du Maine*, XI, 306 et 311.
5. *Questions mérovingiennes*, *Œuvres*, I, 369.

convient de rappeler que le nom de famille « Blanchard » a produit, dans le seul département de la Mayenne, une trentaine de n. de l. « la Blanchardière ». — Cf. Elvenich (Prusse rhénane), de *Albiniaca*.

116. Aussé, ham. (St-Mars-sur-la-Futaie, Mayenne). — L'absence de notations ne permet pas de dire s'il s'agit d'un *Alciacus* ou d'un *Auciacus* ; les gentilices correspondants sont connus. Il semble s'agir d'un *Alciacus* primitif dans Auxey-le-Grand (C.-d'Or), en 924 *Alciacus*, dans Aussac (Charente), noté *Alciagus*, et dans Auchy (P.-de-C.), en 648 *Alciacus*. Auxey (Loiret), Auxy (Saône-et-L.) et St-Didier-d'Auxiat (Ain) présentent des notations *Auciacus*, qui peuvent être primaires ou secondaires.

117. Avessé, comm. (la Flèche) ; *Abaciaco villa*, 690 (Pardessus : Diplomata n° 412) ; *de Avesseio*, 1330. — Avessé peut s'identifier avec *Abaciaco villa*. Le n. d'h. Abacius est connu et le passage de *Abăciaco* à Avessé, c'est-à-dire phonétiquement *avéçé* serait acceptable. On pourrait observer que le nom d'Avessac (L.-Inf.), dans le Cart. de Redon *Avizac*, *Avesiacus*, *Aviciacus* et *Avezac*, paraît reproduire *Avitiacus* [1] ; mais l'évolution de cet Avessac est bretonne. V. Avézé au n° suivant.

118. Avézé, comm. (Mamers) ; *Ecclesia de Aveseii*, 1137 et 1234 ; *de Aveceyo*, 1508. — Avézé reproduirait bien *Avitiacus*, du gentilice Avitius. — Cf. Avezac-Prat (Htes-Pyr.) noté *Aviziacus*, et Avizac (Hérault), noté *Aviciacum*.

119. Avrilly, comm. (Domfront) ; *Avrillié*, 1427. Reproduit naturellement *Apriliacus*, du gentilice Aprilius ou du cognomen Aprilis. — Cf. Avrillé, anc. domaine (May. angev.), au XI^e^ s. *Apriliaco*. Avrillé, Avrilly, Avrillac, Abrillac sont des dénominations fréquentes.

120. Baubigné, ch. (Fromentières, Ch.-Gontier). — On trouve, en 906, la notation *Balbiniacus* pour Baubigny (C.-d'Or) ; des notations analogues s'appliquent à d'autres

1. V. Arbois de Jubainville, *Rech. prop. fonc.*, p. 138.

Baubigny, Balbigny, etc. Notre Baubigné fait évidemment partie de ce groupe. Le gentilice Balbinius est connu.

121. Baugé, ham. (Ambrières, Mayenne). — Le Haut-Baugé, ch. et ham. (Cigné, Mayenne); *Villam Balgiacum*, 989 (Cart. d'Evron). — Nous retrouvons un *Balgiacum*, au XI^e^ s., dans l'histoire du nom de Beaugé (M.-et-L.). *Balgiacum* paraît être une forme romane de *Balbiacus*, gentilice Balbius. — Cf. encore Baubiac (Gard) et Balbiac (Ardèche).

122. Beillé, comm. (Mamers); *de Bailleio*, 1158; *de Baillié*, 1330; *de Belleyo*, 1508; *Belleium*, 1687; *Baillé* (Cauvin). — Beillé, dans sa forme actuelle, serait comparable aux nombreux Billy. Billy-les-Chanceaux (C.-d'Or) est noté, en 1158, *Belleiacus*, d'un **Belliacus*. On pourrait y voir aussi un thème avec dentale comme **Bitiliacus*; cf. *Bitilianus* > Bédilhan (Gard). Mais la forme Beillé ne remonte pas au delà du XVI^e^ s.; auparavant nous avons Baillé, et c'est à un *Balliacus* que Baillé nous conduirait. Le gentilice Ballius a été constaté (V. Baillou, n° 92). Les raisons qui ont pu faire, de Beillé, Baillé nous échappent. Baillé (Ille-et-V.), en 1330 *Billé* offre un phénomène analogue, mais transitoire. — Cf. Baillé ham. (Tresson, St-Calais).

123. Bernay, comm. (le Mans); *de Berneio*, 1080; *de Bernayo*, 1230. — Bernay peut se rapporter à une forme primitive *Brennacus* devenue **Bernacus* avec métathèse. C'est l'origine des nombreux Bernay, Brené, Bernac, Brenat. *Brennacus* est dérivé du n. d'h. gaulois Brennos latinisé Brennus. — Il ne serait pas impossible que la base de Bernay fût un *Briniacus*. Souvent, en effet, dans la majeure partie des pays de langue d'oïl, la mouillure de *n*, dans le groupe *ni*, n'a pas lieu, lorsque ce groupe est précédé de *r* ou de *r* + *i* [1] (V. Marigné et Parigné, n^os^ 201 et 219).

124. Bessé, comm. (St-Calais); *Bessé*, 1330; *de Besseyo*, 1508. — Les homophones de Bessé sont nombreux, mais il est

1. M. Juroszek (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVII, 502) cite, entre autres exemples, *Capriniacus* > Cheverny (L.-et-Ch.); la loi qu'il énonce ne paraît pas absolue.

difficile de préciser leur origine; les notations anciennes font défaut. A côté de Bessey-la-Cour (C.-d'Or), au x^e s. *Bassiacus*, nous avons Bessé (M.-et-L.) en 842 *Bidisciacus*; Bessac (Charente) vient également d'un thème avec dentale ; quant à Bessay (Vendée) c'est un ancien *Becciacus*. — Cf. Bissy (Savoie), Bissinge (Hte-Savoie) et Bessinge près Genève.

125. Bordigné, ch. (Bernay, Le Mans). — Le gentilice correspondant ne se rencontre pas, mais il a dû être *Burdinius, d'où **Burdiniacus*. — Semi-homonymes : Bordigny (Eure), noté *Bordigniacum*; Bourdigny, près Genève, en 1153 *Burdiniaco*; Burdignin (Hte-Savoie); et *Burdinianum*, nom ancien mentionné par M. Schulze (p. 110, n° 2).

126. Brecé, comm. (Mayenne); *Bricciaco* (Monn. mérov.); *in Bructiago*, 616 (Actus); *de Breceio*, xi^e et xii^e s. — *Bricciaco* indiquerait le gentilice Briccius ou Brittius. — Cf. Brecey (Manche), noté *Breciacum* et Brécy (Aisne), en 1213 *Breciacus*.

127. Ceaucé, comm. (Domfront); *Celsiacum vicum*, 796 (Actus); *Celsiacus*, 814 (Actus); *Vicum Celsiacum, de Celsiaco*, ix^e s. (Actus); *de Celseio*, xii^e s. (Actus). — *Celsiacus*, du gentilice Celsius, aboutit à Ceaucé comme *Belsa* à Beauce. Les homonymes semblent faire défaut en langue d'oïl; mais *Celsiacus* a donné Sourcieux (Rhône) suivant les lois du dialecte lyonnais.

128. Cellé, comm. (Vendôme); *Villam Selliacum*, 1247; *Selleyum*, 1313; *Sellé*, 1330; *de Celleyo*, 1533. — La forme commençant par *c* est d'origine moderne; les notations indiquent qu'il faut partir d'une forme avec *s*. *Villam Selliacum* paraît être une latinisation car un primitif *Selliacus* devrait aboutir à *Seillé ; un thème avec dentale, comme *Seduliacus*, devrait donner *Seuillé. Faudrait-il donc partir d'une forme en *-acus* ? L'histoire du nom de Cellieu (Loire) nous est inconnue.

129. Centigny, anc. fief (Villaines-la-Gosnais, Mamers). — Probablement d'un **Centiniacus* ou **Cintiniacus*; les gentilices *Centinius et *Cintinius peuvent s'inférer des fréquents Centius et Cintius. On trouve un *Centigniacum* dans le *Cartulaire lyonnais* publié par M. Guigue et un *Cintiniacum* dans le *Cartulaire de l'abbaye limousine de Beaulieu*. — Les Sentigny, San-

tigny, Sentenac sont nombreux, mais remontent plutôt à *Sentiniacus*.

130. Champagné, comm. (le Mans); *de Campaniaco*, 802 (Actus); *de Champegneium*, 1316; *Champaigné* (Pesche). — *Campaniacus*, du gentilice italique Campanius, est l'origine de très nombreux n. d. l. sur le sol de la Gaule.

131. Changé, comm. (Laval); *de Candiaco*, IX^e^ s.; *Cangiaco*, 802 (Actus). Bien que ces notations paraissent appartenir plus particulièrement à Changé (Laval), elles peuvent être revendiquées par Changé (le Mans) [1]; *de Cambiaco*, 1125; *de Changeio*, 1330. — Changé, comm. (le Mans); *Changeium*, 1255. — L'origine du nom des Changé peut être soit *Candiacus*, qui se trouve dans leur histoire, soit **Candidiacus*, soit *Cambiacus*. Il serait intéressant de voir l'un tout au moins des Changé du Maine reproduire *Candiacus*; en effet, cette dérivation établirait que le groupe *-ndi-* devient *-nj-* dans le Maine. Cette évolution semble se produire en Normandie et en Picardie (ex. : Blangy, sans doute de **Blandiacus*), tandis que le Centre, l'Est et une partie du Midi font de *-ndi- -nz-* (ex. : Blanzy, Blanzac, supposés également de **Blandiacus*). Si nos Changé, ou l'un d'eux, viennent réellement de **Candiacus* (Candia a été relevé en Espagne), c'est que le Maine est d'accord avec la Normandie et la Picardie pour l'évolution de *-ndi-*. Il est impossible de trancher la question, car les analogies manquent. Près des frontières du Maine, Chanzé, *Canziaco loco* (1028) a donné, au VIII^e^ s., son nom à une porte d'Angers, *Canciacensis porta* en 749, *Canzatica porta* en 1080; il peut s'agir ici d'un *Candiacus* traité comme dans les provinces du Centre. — Janzé (Ille-et-V.) paraît reproduire un *Jucundiacus* traité, lui aussi, comme dans la même région; encore ce Janzé ne prouve-t-il guère, car il a pu se produire une dissimilation dans une forme ancienne *Jangé* présentant un développement à la normande. Trois localités du Maine, Mangé, f., Lingé, f., Trangé, comm. n'ont aucune notation révélant un type en *-ndi-acus*. — *Candiacus* peut n'être qu'une forme romane, et le primitif a pu

1. V. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours, Introd.*, p. XV.

être **Candidiacus* devenu de bonne heure *Candiacus*; le gentilice *Candidius pourrait se supposer d'après le cognomen Candidus. Dans ce cas encore nous aurions le développement *-ndi-* (phon. *-ndy*) > *-nj-*, comme en Normandie. — La forme *Cangiaco*, de 802, est en réalité postérieure à celle *Candiaco* copiée au IXe s. par le clerc d'Aldric sur un état de cens qui peut remonter au VIe s. (V. à l'Introduction); *Cangiaco* doit n'être qu'une latinisation. — Quant à *Cambiacus*, gentilice Cambius, bien qu'il vienne un peu tard (1125), il peut être l'ancêtre de l'un des deux Changé, dont les origines auraient différé et dont l'histoire a pu se confondre et s'influencer. — Cf. Candiac (Gard) et Chandieu (Isère), qui indiquent un *Cand(id)iacus*; Cambiasca (prov. de Novare), Cambiago (prov. de Milan et de Côme), Cambiano (prov. de Turin), Cambiac (Hte-Garonne), Changy (Saône-et-L.) et Changis (cant. de Vaud) semblent reproduire des formations de Cambius.

132. Chantenay, comm. (la Flèche); *de Canteniaco*, XIIe s. — Peut reproduire un **Cantennacus* qui est l'origine du nom de Cantennac (Gironde), sans doute d'une variante *Cantennus du gentilice Cantius. Il faut considérer *Canteniaco* cemme une latinisation, car un primitif *Canteniacus* donnerait *Chantigné. — Cf. Chantenay (M.-et-L., L.-Inf.).

133. Chantrigné, comm. (Mayenne); *de Chantrineio*, 1155; *de Chantringneio*, 1235; *Chantrigni*, 1330. — Le gentilice italique Cantrius peut avoir possédé une variante *Cantrinius. Un **Cantriniacus* expliquerait Chantrigné. Les homonymes font défaut.

134. Charchigné, comm. (Mayenne); *de Charcineio*, 1277; *de Carciniaco*, 1314; *Charcigné*, 1401; *Charchigné*, 1477; *Charcigné*, XVe s. — La forme ancienne du nom de Charchigné est certainement Charcigné; il faut attribuer la forme moderne soit à une erreur de graphie, soit à l'influence de la chuintante *ch* de la premièrc syllabe. Il a existé un gentilice Carcenius, d'où **Carceniacus*, Charcigné.

135. Charnay ou Charné, vill. anc. par. (Ernée, Mayenne); *Ecclesia de Charné* v. 1145; *de Charneio*, 1186. — Peut reproduire **Carnacus* ou *carpinetum*; mais il se peut que *Caterniacus*,

832 (G. A.), faussement identifié par Cauvin avec Couterne, ait donné **Chederniacus*, *Cheerné, Charné (pour le traitement de *-ni*, v. Bernay, n° 123). — Chadernac vill. (Hte-Loire), en 952 *Cadernago*, conserve d'une façon plus transparente le souvenir d'un *fundus Caterniacus*.

136. Chassé, comm. (Mamers); *Cassaca* (Holder, sans sources); *Chasseium*, 1274; *Chacé*, 1330. — Paraît reproduire *Cassiacus*, du gentilice fréquent Cassius. — Cf. les nombreux Chassy, Chassey, Chassieu, etc. Il pourrait aussi s'agir, en certains cas, du gentilice Cattius.

137. Chassillé, comm. (le Mans); *in Casiliaco*, 832 (G. A.). — *Casiliacus* a désigné, au moyen âge, trois localités du midi de la France : Cazillac, comm. et Cassillac ham. (Hérault), Cazillac comm. (Lot). On remarque ici, comme pour Chassillé, une variété de graphies *s* douce et *ss*. Ces noms postulent un *Cassilius que rendent probable le gentilice Cassius et le cognomen Cassillus; ce dernier est l'origine de plusieurs formations en *-acus*. — C'est un *Carsulae* qui est à la base du n. de l. italien Casigliano (Schulze, p. 537).

138. Chauvigny, f. (St-Germain-de-Corbie, Alençon). — Du très fréquent *Calviniacus*, gentilice Calvinius.

139. Chéméré-le-Roi [1], comm. (Laval); *de villa Camariaco*, 802 (Actus); *Villa Camariacum*, IX^e^ s. (Actus); *de Chimireio*, 1097, v. 1150 et 1190; *de Chemerio*, 1207; *Chimireium Regis*, 1265; *de Chimereio Regis*, 1280. — Chemiré-en-Charnie [2], comm. (le Mans); *de Chemireio*, 1233; *Chemireium in Charnia*, 1508. — Chemiré-le-Gaudin [3], comm. (le Mans); *de Chemireio*, 1158; *de Chemireio le Gaudin*, 1330. — La seconde

1. Sous saint Louis, et peut-être même avant saint Louis, antérieurement à la création du siège royal de Bourgnouvel, dont la juridiction s'étendait sur tout le Maine, il y avait deux sièges royaux dans le Bas-Maine, Sacé et Chéméré, d'où le surnom de « le-Roi » dans Chéméré-le-Roi. (Renseignement dû à l'obligeance de M. l'abbé Angot.)

2. Pour Charnie, v. n° 1093.

3. Dans Chemiré le-Gaudin, le surnom pourrait signifier « le forestier »; cf. le v. fr. *gaut* « forêt », *gaudine* « bois ».

voyelle protonique de ce groupe de noms a été *i*, même pour Chéméré-le-Roi, pendant le moyen âge. Un *Camiriacus n'est pas vraisemblable. Nous admettrions plutôt une modification de cette voyelle par l'influence de *i* dans *-i-acus* : un **Camma--riacus*, **Cammairiacus* aurait des chances de devenir Chemiré, de même que *Mariacus* semble avoir formé le nom de Miré (M.-et-L.), en 835 *Mairiacus*. On sait cependant que le résultat normal de *Mariacus* est Mairé, Méré, de même que Chéméré représente l'évolution régulière de *Cam[m]ariacus*. Le gentilice Cammarius est connu. — Cf. Cheméré (L.-Inf.) au XI^e^ s. *Camariacus*, et Chamery (Marne), en 1074 *Cameriacum*. Chameroy (Hte-Marne) est un *cameretum* « lieu où l'on trouve des bâtiments voûtés ».

140. CHEMILLÉ-sur-Dême, comm. (Tours) ; *de Camiliaco*, 832 (G. A.) ; *Chemilleium*, v. 1135. — *Camiliaco* s'expliquerait par Camilius ; mieux vaudrait encore supposer un **Camilliacus*, de Camillius. — Cf. les nombreux Chemilly, Chemilli, dont l'un dans l'Orne, ainsi que Camillac (Gironde), Chamillac (Corrèze), Chemillat et Chemilieu (Ain).

141. CHÉRANCÉ-le-Sérillac [1], comm. (Mamers) ; *de Cherentiaco*, v. 1068 ; *Charancé*, 1330. — CHÉRANCÉ, vill. (le Ham, Mayenne). — Le gentilice gaulois Carantius, du cognomen Carantos « ami », explique *Carantiacus*, thème étymologique de Chérancé. — Cf. Chérancé (Manche) ; Charensat (Puy-de-D.) ; Charancieu (Isère).

142. CHÉRISAY, comm. (Mamers) ; *Charisago*, 616 (Actus) ; *in Carisiaco*, 838 (Gall. christ.) ; *Charisiacum*, X^e^ s. (Actus) ; *Charisié*, 1330. — Chérisay peut représenter *Charisiacus*, du gentilice Charisius ou Carisius. Le maintien de *i* protonique paraît, à première vue, irrégulier : cf. Quierzy (Aisne), noté

1. Sérillac était le nom de la baronnie d'un seigneur gascon (famille de Faudoas) qui vint se fixer dans le Maine vers la fin du XVII^e^ s. (V. Pesche au mot *Sérillac* ; v. aussi *Prov. du Maine*, XVII, 192, *Les Faudoas du Maine*, par M. l'abbé Froger). Le nom du ch. de Sérillac, comm. de Chérancé, est donc un nom adventice.

également *Carisiacus* dans les *Actus* [1], ou Curzac (Hte-Vienne), de *Curisiacus*; mais nous voyons souvent *i* protonique rester lorsque cette voyelle précède immédiatement l'accent dans les composés qui ont au moins deux voyelles avant la syllabe tonique [2], ex. : *Alisiacus* > Alizy (Eure), *Barisiacus* > Barizis (Aisne), *Berisiacus* > Bereyziat (Ain), *Cirisiacus* > Cerisy (Manche). Cherisey (Lorraine annexée), homonyme de notre Cherisay, reproduit *Carisiacus*. — La notation *Charisago*, de 616, postulerait plutôt *Charisacus*, car dans le testament de St Bertrand les noms en *-(i)acus* sont généralement écrits *-iaco*; on pourrait croire que le scribe a voulu indiquer ici un *-acus* authentique, et la terminaison *-ay* du nom actuel confirmerait jusqu'à un certain point cette hypothèse ; mais *Charisago* peut aussi n'être qu'une faute d'orthographe pour *Charisiaco*. *Carisus ne se rencontre pas ; il a existé un cognomen Caresus. — Cherisy (P.-de-C.) paraît homonyme. Cf. dans la Hte-Italie Ciarisacco.

143. Cherré, comm. (Mamers) ; *de Chereio*, 1330. — Cheray, f. (Aubigné, le Mans), *Kairaco villa*, 616 (Actus). Ce *Kairaco villa* paraît devoir s'identifier avec le nom de la ferme de Cheray, où l'on a trouvé les vestiges d'une importante cité gallo-romaine [3], plutôt qu'avec le nom de Cherré comm. [4]. — Cherreau, comm. (Mamers) ; *de Charriau*, 1330. — *Kairaco* serait à rapprocher d'un *Cairaco* qui se trouve anciennement dans l'histoire du nom de Chirac (Lozère). Cf. Cherré (M.-et-L.) dont les notations paraissent peu dignes de confiance (*ager Cabariacensis* ; *praedium Caprariense*). — Cherreau paraît être un diminutif de Cherré. Les territoires de ces deux communes sont limitrophes. Ces diminutifs sont fréquents dans le Haut-Maine et affectent deux formes différentes suivant le genre du n. de l. sur lequel ils ont été formés : Cherré, Cherreau ; Lucé, Luceau ; Ancinnes, Ancinnette ; Marolles, Marolette ; Vernie, Verniette. On remarque que les localités

1. L'histoire du nom de Charcé (M.-et-L.) est obscure ; M. Port a, selon toute apparence, commis en ce qui la concerne des erreurs d'identification.
2. Cf. Juroszek, *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVII, 698.
3. Liger, *Cénomanie romaine*, p. 53.
4. Cf. *Prov. du Maine*, XVII, 151.

dont les noms forment chacun de ces couples sont toujours situées dans le même doyenné.

144. CHEVAIGNÉ, comm. (Mayenne) ; *Villa Caveniaco*, 787 (Cauvin) ; cette notation peut aussi bien s'appliquer au Chevaigné qui suit ; *de Chevegneio*, 1270. — CHEVAIGNÉ, vill. anc. par. (St-Jean-d'Assé, le Mans) ; *de Chevaingneio*, 1330. — Le cognomen *Cavannus* est connu. On peut en inférer un gentilice *Cavannius ; mais ce gentilice, qui n'est pas constaté, suffira-t-il à justifier les nombreux Chevaigné, Chevagné, Chevagny, Chevagnieu, Cavaignac que l'on rencontre sur tout le territoire de la Gaule transalpine ? M. Skok (p. 164) a supposé que *Cavanniacus* peut reproduire, non le gentilice inconnu Cavannius, mais un *cavanniacus*, de *cavannia*, désignant un endroit où les chats-huants ont été plus nombreux qu'ailleurs.

L'hypothèse d'un appellatif ou d'un adjectif suivi du suffixe *-acus*, *-iacus*, dans un n. de l., s'est déjà rencontrée en ce chapitre pour Ardenay et Aubigné (V. nos 107 et 115) ; nous devrons faire la même hypothèse dans plusieurs cas encore.

Les formations gallo-romaines en *-acus*, *-(i)acus* ne reproduisent-elles que des gentilices (exceptionnellement des cognomina en *-ius*) et ne reproduisent-elles jamais des appellatifs ? Chez les Bretons du moyen âge comme chez les Celtes insulaires les formations de ce dernier type sont fréquentes : le breton *Quélennec* « lieu planté de houx », l'irlandais *Crannagh* « lieu planté d'arbres », etc. On trouve aussi, chez les Gaulois de la Cisalpine, *lacus Benacus* « le lac aux nombreux promontoires », auj. le lac de Garde. Mais, en ce qui concerne les Gaulois de la Transalpine, c'est-à-dire les pays qui sont actuellement de langue française ou provençale, les textes et les inscriptions ne font jamais mention de vocables de cette sorte. M. Devaux résume ainsi l'opinion de la plupart des philologues : « Il est extrêmement douteux que *-acus* se soit jamais joint, dans la Gaule romaine, à des noms de choses pour former des noms de lieu [1]. »

Cependant M. Skok n'hésite pas à supposer des appellatifs ou

1. *Les n. de l. dans la région lyonnaise*, p. 25, n. 1. M. Devaux se réfère à M. d'Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, p. 173 et s.

adjectifs avec *-acus*, *-(i)acus* comme origine de certains n. de l. Si, dit-il, on ne trouve pas en Transalpine des formations de ce genre, c'est que l'on est trop peu renseigné. Tout en reconnaissant que la grande majorité des noms en *-(i)acus* reproduit des gentilices, il est d'avis qu'il faut expliquer par des appellatifs ou des adjectifs quelques-unes de ces formations quand le nom de propriétaire en *-ius* ne se rencontre pas dans les monuments épigraphiques. *Cavanniacus* est dans ce cas ; Chavaignes que nous avons étudié (V. n° 79) et la Chouanne que nous rencontrerons plus loin (V. n° 296) contribuent à donner corps à l'hypothèse *cavannia* appellatif.

M. Baist professe une opinion semblable, tout au moins en ce qui concerne le n. de l. Bussy, *Buxiacus*, qu'il considère comme un équivalent de *buxetum* [1].

M. Meyer-Lübke [2] considère que le suffixe *-acus*, en gaulois comme dans les idiomes néo-celtiques, a pu faire fonction du lat. *-etum : Vernacum* > Vernai serait un composé de *vernos*, nom d'arbre « l'aune » ; en développant cette opinion, M. Meyer-Lübke approuve les théories de M. Skok. Dès lors, Chevaigné serait « le lieu des chats-huants ».

A notre avis, des appellatifs ou des adjectifs soit d'origine gauloise, soit d'origine latine, peuvent entrer dans une composition en *-acus*, *-iacus* motivée par des particularités du sol, ses produits, les animaux qui y ont cantonné ou les constructions qui y ont été édifiées (V. Ardenay, Coulongé, Jaillé, Maresché, Mézeray, Moncé, Montenay, Nancé, Quittay, *Rupiacus*, Tassé, nos 107, 154, 174, 200, 206, 208, 209, 213, 234, 243 et 257 [3]). De telles formations ne nous paraissent point anormales. D'autres noms de localités (Aubigné, Chevrigné, Louvigné, Montigné, nos 115, 146, 190, 210) exigeraient, pour dériver d'appellatifs, un infixe *-in-* entre le thème et *-iacus*.

---

1. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXII, 426.

2. *Ibid.*, XXXIII, 435 (juillet 1909).

3. La même question se pose naturellement pour les n. de l. du midi de la France formés à l'aide du suffixe *-ianus* ; il existe, dans l'Aude, un Roubia, *Rubianum*, et un Paraza, *Palatianum*, qui font penser à *rubeus* « rouge », à *palatium* « palais », bien plutôt qu'à des n. d'h. (Communication orale de M. Anglade, au cours des conseils dont il nous a guidé.)

Quand il s'agit d'un n. de l. à la base duquel se trouve un nom d'animal, tel est le cas de Chevaigné, il est toujours difficile de dire s'il s'agit d'un gentilice reproduisant un cognomen formé de ce nom d'animal, ou directement de ce nom d'animal simple appellatif [1].

145. Chevillé, comm. (la Flèche). — Chevillé (St-Pierre-de-) comm. (St-Calais) ; *de Caviliaco*, IXe s. (Actus) ; *de Chiviliaco*, v. 1050. Ces notations s'appliquent à l'un ou à l'autre des deux Chevillé, ou même à Sévillé, anc. nom de la par. de Ste-Sabine (le Mans). — Du gentilice Cavilius, ou peut-être Cavillius, qui a formé les noms de fundi représentés auj. par Chevilly (Seine, Loiret), Chavilieu et Chevillard (Ain), Cavillac (Dordogne).

Sévillé n'est qu'une orthographe fantaisiste pour Chevillé ; le nom de cette localité est du reste prononcé auj. encore *chviyé*.

146. Chevrigné, ham. (Madré, Mayenne). — Chevrigny, vill. (Javron, Mayenne). — Paraît être un *Capriniacus*, d'un gentilice *Caprinius inconnu, mais qui serait proche parent de Caprius et de Caprilius. Il est possible que l'appellatif *caper* (**caprinium ?*) se retrouve dans le nom de Chevrigné comme dans les n. de l. médiévaux la Chevrolais, la Chevrollière, fréquents dans la Mayenne. — Cf. Chevregny (Aisne), au IXe s. *Capriniacum*.

147. Cigné, comm. (Mayenne) ; *de Cigneio*, 1125 ; *de Cignayo*, XIIe s. ; *de Cigneio*, 1225 ; *Signi*, 1312. — Doit reproduire un *Cinniacus* [2], du gentilice latin Cinnius, à moins cependant

---

1. Si l'on compare ces formations aux n. de l. médiévaux précédés de l'article, terminés en *-ière*, et qui en sont comme une seconde édition, on constate la même ambiguïté. On trouve, dans le seul dép. de la Mayenne, 17 la Chouannière ; il n'en faudrait pas conclure qu'il s'agisse uniquement d'endroits où se trouvent, plus qu'ailleurs, des chats-huants (*chouans* dans le Maine) ; le n. d'h. ou le surnom « Chouan » pourrait être à l'origine de certains de ces n. de l.

2. M. Busson (*Prov. du Maine*, XII, 393) a voulu identifier Cigné avec *Pontiusciniacus* mentionné dans les *Actus*, 658 (dipl. de Clotaire), en suppo-

qu'une dentale ne soit tombée dans la première syllabe. Cinnius a produit en Toscane *Cinnianus*, auj. Cignano. Les exemples français paraissent faire défaut. — Signac (Hte-Garonne, Dordogne), Signy (Ardennes, S.-et-M.) et Signy (Vienne), ce dernier, en 938, *Siniacus*, reproduisent une forme commençant par *s* ; on penserait aux gentilices Signius et Senius.

148. Cissé, f. (Brécé, Mayenne). Assez fréquent. — Cissé (Vienne) s'appelle, en 989, *Cissiaco* ; on trouve *Ciciacus* pour un Cissac (Corrèze) ; ces notations indiquent Cissius ou Cicius. Telle pourrait être l'origine des Cissé manceaux. Leur thème étymologique a pu être aussi *Saxiacus*, qui paraît avoir formé le n. du vill. de Cissac (Hte-Loire). Le manque de notations interdit de se prononcer.

149. Coigny, anc. fief (St-Michel-de-Chavaignes, St-Calais), appartenant en 1776 à la famille de Coigny (Pesche). — Soit d'un *Conniacus*, comme Cognac (Hte-Vienne, Charente), soit d'un thème avec dentale, tel que **Cotiniacus* ou **Cuteniacus* ou encore **Cotoniacus*. La même question se pose pour un grand nombre de localités en pays de langue d'oïl, telles que Cogny (Cher), Cogna (Jura) notées toutes deux au moyen âge *Coniacus*, tandis que Codognan (Gard) et Coudougnan (Hérault) postulent un *Cotonianus*. Les gentilices Connius, Cotinius, Cutenius et Cotonius sont connus ; mais le premier, probablement d'origine gauloise, est plus répandu que les autres.

150. Congé-des-Guérets [1], vill. anc. par. (Vivoin, Mamers). — *de Comiaco*, 802 (Actus) ; *Congiaco*, 832 (Gall. Christ.). Ces notations peuvent aussi bien s'appliquer au suivant. — Congé-sur-Orne, comm. (Mamers). — Le n. d'h. gaulois *Commios* a été porté par un chef des Atrébates ; plus tard le même nom devint

---

sant que le prénom Pontius a été ajouté ici pour distinguer des autres Cigné le Cigné en question. Un pareil mode de formation serait bien extraordinaire et unique en son genre ; cette hypothèse doit donc être rejetée. — M. Angot (*Annales fléchoises*, VIII, 88) soupçonne, dans *Pontiusciniaco*, une mauvaise graphie pour *Pons Prisciniaci*, localité citée au XIe s., auj. le Pont-aux-Filles, comm. d'Écouflant (M.-et-L.).

1. Très probablement de *vervactum* « guéret ». Ce déterminatif se retrouve dans le nom de St-Jacques-des-Guérets (Vendôme).

le gentilice gallo-romain Commius, d'où **Commiacus* > Congé. — Cf. Congy (Marne) et Comiac (Gard, Lot).

151. Contilly, comm. (Mamers); *de Contilliaco*, XI^e s.; *Contillé*, 1330. — **Contiliacus* supposé un gentilice *Contilius qui ne se rencontre pas, mais qui est rendu vraisemblable par l'analogie des gentilices connus Contius et Continius. — Cf. Contigliano (prov. de Pérouse).

152. Cossé-en-Champagne [1], comm. (Laval); *de Coceio*, XIII^e s.; *Cocé*, XIII^e s.; *de Quoceio in Campania*, XV^e s. — Cossé-le-Vivien [2], comm. (Ch.-Gontier); *Coctiaco*, 802 (Actus); *Cociaco vico publico*, 832 (G. A.). — Il faut partir d'un *Coccia-cus*, gentilices connus Coccius et Cocceius. — Homonymes : Cossé, vill. (Orne); Cossé (M.-et-L.), au XII^e s. *Cozaiacus*; Coussac (Hte-Vienne), noté *Cociacus*; Cocieu (Ain); M. Skok (p. 80) revendique ces derniers noms pour les gentilices Cottius ou Cocius.

153. Crissé, comm. (le Mans); *Crissiacus*, 989; *de Criceio*, 1330. — Il faut voir dans *Crissiacus* un *Crixsiacus*, du gentilice gallo-romain Crixsius. Peut-être d'un thème gaulois *crix*, *criss* « sillon, ride » que l'on peut supposer d'après le cymrique *crych*. — Cf. d'une part Crécey-sur-Thille (C.-d'Or), au IX^e s. *Criciacus*; d'autre part Creyssac (Dordogne) et Cressia (Jura), noté *Cresciacus*. Des Crécy et des Cressé ont une autre origine. Une *Villa Crisciaco*, mentionnée dans le testament de St Bertrand (616) a été identifiée par les éditeurs des *Actus*, soit avec Crécy-sur-Marne (S.-et-M.), soit avec Crécy (Eure-et-Loir).

154. Coulongé, comm. (la Flèche); *Colongiacus*, X^e s. (Actus); *Colongé* 1330. — Malgré la fréquence relative du nom d'affranchi Columbus, on ne peut conclure avec certitude à l'existence d'un gentilice *Columbius qui donnerait **Colum-biacus* > Coulongé. On penserait ici à un *columbiacus* tiré du

---

1. V. Mareil-en-Champagne, n° 94.

2. Vivien reproduit le nom de plusieurs seigneurs de Cossé qui ont vécu aux XI, XII^e et XIII^e s.

latin *columba* « pigeon », ou peut-être à une formation romane de *colongia*, lat. *colonica*, suivi de *-acus*. — V. la Coulonche n° 571, et cf. Coulongé, deux localités (M.-et-L.), l'une au XI^e^ s. *Colongiacus*.

155. Dansé, f. anc. ch. (Thorigné, Laval) ; *Feodum de Dancé*, XIII^e^ s. ; *de Danceio*, 1390 ; *la Danse* (Cassini). — Un *Domciacus* se rencontre dans l'histoire de Dancé (Loire), et en 840 dans celle de Dancé (Orne). — Le passage de *on* à *an* est particulièrement fréquent dans les dialectes manceaux : *kamben*, fr. « combien » (V. Aperçu phonétique). Il serait donc permis de chercher dans un **Domitiacus*, du gentilice Domitius, l'origine du nom de Dansé. *La Danse* de la carte de Cassini ne doit être qu'une étymologie populaire [1]. — Cf. Dancy (Eure-et Loir), en 861 *Danciacum* ; Donzy (Nièvre), en 600 *Domitiacus* ; Donzac (Tarn-et-G., Gironde, Landes), ces derniers noms ayant conservé l'*o* primitif.

156. Dissay-sous-Courcillon [2], comm. (St-Calais); *Disiacum ultra fluvium Ledum* X^e^ s. (Actus); *Dicé*, 1330. — Dissé-sous-Ballon [3], comm. (Mamers); *de Disseio*, 1184. — *Disiacus* ne peut être considéré comme une forme primitive, car nous aurions, en ce cas, une forme française avec *s* sonore : cf. Dizy (Aisne), *de Disiacum*. Suivant M. d'Arbois de Jubainville [4], on peut partir de *Deciacus* ou *Decciacus* pour expliquer Dicy (Yonne), en 1153 *Diciacum*; mais la voyelle protonique est embarrassante : on attendrait *Decy. Mieux vaudrait sans doute supposer *Dexiacus*, du gentilice connu Dexius ; la forme *Disiacum* du X^e^ s. pourrait n'être qu'une graphie maladroite pour *Dexiacum*. — Cf., dans la partie angevine de la Sarthe, Dissé-sous-le-Lude; Dissay (Vienne) en 1153 *Diciacum*.

1. La Mayenne possède une f. et un ham. de la Danse (Bazougers, Laval) ; ici on peut avoir « lieu où l'on danse ». Cf., dans le Midi, le Baladoux, *balladour*, « le lieu où l'on danse » (*Dict. provençal* d'Honnorat).

2. Le nom de Courcillon est d'origine inconnue; il paraît être un diminutif des fréquents n. d. l. Courcelles. — Cf. les Coursillons, nom de deux localités dans le dép. de M.-et L.

3. V. Ballon, n° 4.

4. *Rech. propr. fonc.*, p. 409.

157. Doucé, vill. (Jublains, Mayenne); *N. D. de Doucé*, 1380; *de Dulceio*, 1422. — *Dociacus* est le nom ancien de Doucey (Marne), de Doucy (Savoie) et de Doussay (Vienne). Parmi les gentilices que M. d'Arbois de Jubainville suppose pour ce groupe de noms [1], Doccius est celui qui conviendrait le mieux; peut-être aussi les noms individuels Docius et Dulcius ont-ils été des gentilices. — Cf. encore Doussac (Dordogne); Doussé, vill. (M.-et-L.) au XI^e^ s. *Doxiacus*.

158. Écommoy, ch.-l. de cant. (le Mans); *Villam Iscomodiaco sitam in pago Belim*, 643 (Actus); *de Scomiaco*, 802 (Actus); *Scomoiacus*, 832 (G. A.); *Esquemoi*, 1330; *Equemoueyo*, 1508; *Ecoumoué*, *Escoumoué*, *Esquoumoué* (Pesche et Cauvin). Prononc. *ekoumwé*. — *Iscomodiaco* est sans doute une forme romane et non primitive; *i*, dans cette forme, semble jouer le rôle d'une voyelle prothétique. Un n. d'h. tel que *Scomodius nous est inconnu et les homonymes fr. font défaut. Dans une autre hypothèse, on pourrait se demander si *Iscomodiaco* ne représente pas une ancienne forme commençant par *Exc-*; cf. *Excoliacus*, du nom gaulois *Excolios*, auj. Ecully (Rhône).

159. Écossé, vill. (Souvigné-sur-Même, Mamers). — De même que Scottia donne en v. fr. *Escoce*, Écosse, un **Scottiacus* aboutirait à Écossé. Le nom pérégrin Scotta, Scottius a été relevé dans le Gard et dans l'Isère. Scotus est également connu, ainsi que Scotius, probablement gentilice. Une *Villa Scociacus*, plus tard *Escutiacus*, existait au X^e^ s. dans le comté de Mâcon d'après une charte de l'abbaye de Cluny. — Peut-être faut-il assigner la même origine aux noms d'Écoussais, ham. (Deux-S.) noté au XII^e^ s. *Escozai*, *Scozaicus*, et d'Écossé, ham. (Eure-et-L.). L'histoire du nom d'Escoussans (Gironde), et d'Escoussens (Tarn), nous est inconnue [2].

160. Éguillé (Pruillé-l'), comm. (St-Calais); *Cellulam*

1. *Rech. propr. fonc.*, p. 229.

2. Le nom d'Écosse f. (Luché, la Flèche) peut reproduire *Scottia* (*villa*), de *Scottius*; mais on pourrait le rapprocher aussi du v. f. *escosser* « spolier, détenir injustement », d'où le substantif *escosse*. — Cf. Lécousse (Ille-et-V.), en 1330 *Excussa*.

Scuviliaco, 802 (Actus). — Eguillé, dans Pruillé-l'Éguillé, doit représenter un anc. n. de l. en *-iacus* ; la présence de l'article entre Pruillé et Éguillé, n'empêche pas de voir, dans chacun de ces noms, celui d'une localité ; cf. Neuilly-le-Vendin, n° 214. La localité nommé Eguillé a disparu ; mais le même nom est porté par des fermes ou hameaux des communes voisines de Pruillé-l'Eguillé : à Villaines-sous-Lucé, à Jupilles, à Tresson [1]. Il existe en France de nombreux homonymes, Eguilly, Aiguillan, etc., que M. d'Arbois de Jubainville [2] explique par un **Aculiacus*, **Aculianus*. On songerait aussi, pour Eguillé au *Scuviliacus* mentionné dans le Maine, en 802, par le diplôme de Charlemagne. De *Scuviliacus* on passerait bien à **Escuviliacus*, **Escuvillé*, **Esguillé*. Le gentilice que paraît contenir *Scuviliacus* ne se rencontre pas. L'histoire du nom d'Ecuvilly (Oise) nous est inconnue ; ce nom reproduirait parfaitement *Scuviliacus* ou *Scopiliacus* [3]. On trouve des formes analogues : une inscription de Grande-Bretagne porte *Scopli* ; le cognomen Scopius a existé en Basse-Italie ; en Gaule narbonnaise il a été relevé un nom mutilé *Scup...* Le même thème existe probablement dans le n. de l. suisse Ecuvillens, en 1228 *Escuuillens* [4].

161. Épeigné-sur-Dême, comm. (Tours) ; *de Spaniaco*, 1072 ; *Espaigné*, 1330. — *Spaniacus* représente soit une formation du gentilice Spanius, soit une latinisation pour *Hispaniacus*, du

---

1. *Prov. du Maine*, XI, 21.

Pesche et Cauvin, voyant dans « l'Éguillé » un surnom de Pruillé, ont gravement recueilli une étymologie au moins bizarre et suivant laquelle ce prétendu surnom serait en corrélation avec la superstition du *noueur* ou *dénoueur d'aiguillettes*. « La ceinture et la chaîne scellée aux murs de l'église de Pruillé-l'Éguillé et dont les nouveaux mariés se ceignaient les reins, n'existent plus », dit Pesche. C'est probablement l'analogie de *acucula* « aiguille », qui a donné lieu, pour Éguillé, à une étymologie populaire **acucularium* « aiguillier ».

2. *Rech. propr. fonc.*, p. 377.

3. Dans *Scopiliacus mons* qui, d'après M. Longnon (*Dict. topogr. de la Marne*), est l'origine du nom d'Écollemont, *i* protonique a disparu de bonne heure.

4. Muret, p. 13.

gentilice Hispanius. — Cf. Épagny (C.-d'Or), *Spaniacus* en 1092; Espagnac (Corrèze); Ispagnac (Lozère), etc.

162. Étrogné, f., anc. vill. (Laval); *de Stromeio*, v. 1100; *Estrogné*, 1237; *Estrongné*, 1481. Le même nom est porté par plusieurs autres localités du Bas-Maine. — La Mayenne angevine présente encore deux fermes d'Étrogné notées, l'une *Estroneio* en 1150, l'autre *Estrogné*. On penserait à un **Stronniacus* du gentilice lat. Stronnius; mais cette hypothèse ne peut être formulée que sous les plus expresses réserves, car les homonymes font défaut en dehors de la Mayenne, et il pourrait s'agir ici d'un appellatif dialectal *estrongné*, participe passé de l'ancien verbe français *estrongner* « étronçonner, ébrancher, élaguer »; auj. encore on dit, dans le Haut-Maine, *étrongné eun âbrə* (V. Montesson s. v. *étronçonner*). La notation *de Stromeio*, du XI^e^ s., doit être un essai graphique pour rendre la syllabe nasale que l'on retrouve dans la forme *Estrongné* de 1481.

163. Fercé, comm. (la Flèche); *de Ferciaco*, 832 (G. A); *Ferceium*, 1249. — Probablement un *Fericiacus*, du n. d'h. Fericius. Le résultat normal de cette forme est Féricy, nom d'un vill. en S.-et-M. Notre Fercé, de même que Fercé (L.-Inf.), en 1123 *Fertiacum*, serait un *Fericiacus* avec syncope de l'*i* protonique. M. Busson a identifié Fercé avec un *Vericiaco* mentionné dans les *Actus* [1]; mais le passage de *v* à *f* constitue une grave difficulté malgré l'analogie de *vice* > fois, et les raisons géographiques qui militeraient en faveur de *Vericiaco* (cf. le texte du diplôme de Théodebert, de 596, dans les *Actus*) ne sont pas suffisantes pour justifier cette identification.

164. Fillé, comm. (le Mans); *Fillé*, 1330; *de Filleyo*, 1373. — On peut expliquer Fillé par un **Filliacus*, du gentilice connu Fillius qui a formé plusieurs noms de fundi : Filly (Hte-Savoie) et, dans le même dép., mais avec un autre suffixe, Fillinge [2]; Hillant (Basses-Pyr.), en 1538 *Filhan*, avec le développement de *f* initial propre au gascon et à l'espagnol.

165. Flacé, vill. anc. par. (Souligné-sous-Vallon, le Mans); *Flaciacum*, 796 (Actus); *in Flaciaco*, 834 (G. A.). — De

1. *Prov. du Maine*, XI, 309.
2. Muret, p. 69.

Flacciacus, gentilice connu Flaccius. — Cf. Flacé (Saône-et-L.); Flacey (Eure-et-L.); Flacy (Nièvre, Yonne); etc.

166. Flée, comm. (St-Calais); *de Flœiaco*, v. 1070; *de Flœio*, 1246; *Flaium*, 1687. — Sans doute *Flaviacus*, du gentilice fréquent Flavius; mais peut-être aussi **Flaiacus*, du gentilice connu Flaius. — *Flaviacus* ou peut-être *Flaiacus* ont donné Flée (C.-d'Or), Fley (Saône-et-L.), Fly (Nièvre), Fléac (Charente), etc. *Flaviacus* est certainement l'origine du groupe nombreux des Flagey (C.-d'Or, Doubs), Flagy (Calv.), Flageac (Dordogne), etc.; et encore de Flavy (Aisne, Oise) et de Flaviac (Ardèche, Hte-Loire).

167. Forcé, comm. (Laval); *de Forceio*, xv^e^ s. — On peut expliquer Forcé par un **Fortiacus* qui a donné Forzago dans le Milanais. Le gentilice *Fortius nous est inconnu; il a existé un cognomen Fortis. Nous retrouvons une formation de Fortius en Provence où M. Skok, p. 87, mentionne une *Fortiano villa* en 982. — Cf. encore Forsac (Corrèze) et Fourson (Lot); mais on ne saurait être trop sur ses gardes pour les noms en *-(i)acus* dont la forme gallo-romaine ne nous a pas été conservée; on voit Forcey (Hte-Marne), malgré sa ressemblance avec notre Forcé, noté en 1193 *Foysiacum*, représentant sans doute un *fundus Fusciacus* et ne possédant que par hasard un *r* épenthétique.

168. Fresnay-sur-Sarthe, ch.-l. de cant. (Mamers); *in castro Fraternense*, 997 (Cart. de l'Abbayette); *Ferniacum castrum*, xi^e^ s. (Actus); *de Fraterniaco*, 1096; *Frederniacus*, 1111; *Fraterniacum*, 1162; *Freerné*, 1168; *Freernay*, *Fraternay*, *Fresné* (Leguicheux). — Fresnay-sur-Sarthe n'est qu'en apparence un *fraxinetum*. Il s'agit en réalité d'un *fundus Fraterniacus* ou *Fraternacus* devenu, en français, Fréerné, puis Fresnay par l'analogie des nombreux composés de *fraxinus* « frêne [1] ».

---

1. Un article de M. l'abbé Didion, curé-doyen de Fresnay-sur-Sarthe, paru dans le *Bulletin paroissial de Fresnay*, avril 1908, et que l'auteur a bien voulu nous communiquer, contient sur l'histoire du nom de cette ville d'utiles renseignements qui corroborent notre opinion sur l'origine de ce nom.

Les notations *Fraxinidum*, *Fraxinetum*, tirées des *Actus*, et que jusqu'à

Nous sommes à même de suivre, dans l'histoire du nom de Fresnay-sur-Sarthe, toute l'évolution phonétique de *Fraterniacus*. La forme *Frederniacus* est romane; celle de 1168, Freerné, est toute française ; à côté d'elle Fraternay représente une forme savante. Quant au *castrum Ferniacum* des *Actus*, c'est probablement une latinisation du fr. Freerné avec une dissimilation des deux *r*. Le gentilice Fraternius est connu, de même que le cognomen Fraternus. Un *Fraternacus* aboutit nécessairement à Fréernay ; *Fraterniacus* peut donner *Frergny, mais plutôt, avec l'influence de l'*r*, Fréerné. — Nous n'avons pas trouvé, ailleurs que dans le Maine, des représentants d'un *fundus Fratern(i)acus*.

169. Fyé, comm. (Mamers); *Flaé*, 1330; *Fiée*, 1357; *de Fleyo*, 1508; *Fiaium*, 1687. — Probablement un *Flaviacus* devenu *Flé, en manceau Fyé, ou un **Flaiacus* (V. Flée, n° 166). — Fyé (Yonne) noté *Fiacus* en 850, se rattache plutôt à un **Fidiacus*, du gentilice Fidius, de même que Fiac (Tarn).

170. Gérigné, vill. (Grez-en-Bouère, Ch.-Gontier) ; anciennement localité importante. — Nous penserions à un nom de *fundus* tel que **Gariniacus* ou **Gareniacus*, reproduisant des gentilices connus. Ici, nous aurions, comme pour Marigné, Parigné (v. nos 201 et 219), un type avec mouillure, bien que la présence de *r* puisse justifier un développement *Jarné [1], comme Marné, Parné. — Gérigny est le nom d'un anc. château et d'une ferme dans la Nièvre. Nous lisons *Gerigniacum* dans l'histoire du nom de Gergny (Aisne) qui devient au XVIIIe s. *Gerigné* [2].

171. Grazay, comm. (Mayenne); *Grāciaco*, 616 (Actus); *de Grazaio*, *Grazeio*, *Graseio*, XIIe s. — Sans doute de *Gratiacus*,

---

présent on a identifiées avec Fresnay-sur-Sarthe, s'appliquent à une autre localité du même nom aujourd'hui disparue et qui se trouvait auprès de l'ancienne église de St-Aubin-des-Vignes, paroisse de-St-Germain-de-la-Coudre.

1. Jarnac (Charente) est cependant noté *Ajarnacum*.

2. L'identification, faite par M. Matton, de ce Gergny avec un *Grimacus* du VIIe s., doit être fautive (*Dict. topogr. de l'Aisne*).

gentilice connu Gratius. — Cf., entre autres, Graçay (Cher) qui pourrait devoir son origine à un **Graciacus* primitif, de *Gracius ; Grazé f. (M.-et-L.). Les représentants de *Gratiacus* ou de *Graciacus* sont nombreux dans le midi de la France.

172. Hercé, comm. (Mayenne) ; *Hersé*, 1464. — La terminaison paraît indiquer un nom en *-iacus* ; cf. Ercé-en-la-Mée et Ercé-près-Liffré (Ille-et-V.) notés respectivement *Herceium* et *Herceyum* ; mais il est impossible de déterminer le thème étymologique, qui a pu être défiguré par différents phénomènes : *h* inorganique, alternance de *-er* et de *-ar*, etc. Il peut y avoir à la base du nom de Hercé un type possédant une consonne après l'*r* : **Hirpiciacus* serait possible. Un gentilice *Hirpicius est supposable ; le gentilice Hirpius est connu. Notons encore que la Herse, du lat. *hirpice*, est un n. de l. très fréquent dans le Nord-Ouest.

173. Izé, comm. (Mayenne) ; *Ecclesia de Iziaco*, 989 (Cart. d'Evron) ; *apud Izeium*, 1226. — On ne peut s'arrêter à l'hypothèse d'un *Isiacus* ; l'existence d'un *Isius n'est pas vraisemblable et le nom de la déesse Isis n'a rien à faire ici. Izé reproduit probablement **Itiacus*, d'un nom gaulois Itios qui a formé **Itio-durum*, Izeure (C.-d'Or) [1]. — Cf. Isieux (Loire), au moyen âge *Ysiacus* ; Izé (Ille-et-V.), au xiie s. *Yseium*, et Izy (Loiret), anciennement *Isyacum*.

174. Jaillé, éc. (Mamers). — Pourrait être un *fundus Galliacus*, du gentilice Gallius, ou encore un *fundus* **Gadaliacus* ; une localité ancienne *Jadaliaco* est mentionnée en 1059 dans un cartulaire limousin. Un appellatif a pu entrer aussi en combinaison avec le suffixe *-iacus* ; on penserait à l'appellatif *jale* usité dans les parlers du Maine pour désigner une terre argileuse mêlée de cailloux ; cf. Jalais, dans Nuillé-le-Jalais n° 214, et v. Chevaigné, n° 144. — Plusieurs Jailly, Jailleux, Jallieu, Jaillac et Gaillac sont considérés comme des *fundi Galliaci* et contiennent, dans leur histoire, des notations *Galliacus* et *Jaliacus*.

---

1. Ant. Thomas, *Romania*, XXXVII, 319.

175. Jauzé, comm. (Mamers); *Foresta quæ Gauciacencis dicitur*, 833 (G. A.); *de Jalziaco*, XI^e s.; *Jauzeium*, 1214; *Jausé*, *Jauzay* (Pesche). — La notation *Gauciacensis* suppose **Gauciacus*, qui n'est d'ailleurs qu'une forme romane. Le primitif pourrait être *Gautiacus*, du gentilice connu Gautius. D'autres formes seraient possibles, par ex. **Gavisiacus*, d'un *Gavisius parent de Gavisidius. La notation *Jalziaco* semble due à l'analogie de nombreux appellatifs romans dans lesquels *-au* vient de *-al*. — Cf. Josat (Hte-Loire), en 1344 *Jalzac*, avec des graphies plus anciennes mais douteuses; Josiat (même dép.), en 1297 *Jausas*.

176. Joué-en-Charnie [1], comm. (le Mans); *Gaviaco*, 616 (Actus); *de Gaudiaco*, 1086; ces notations peuvent aussi bien s'appliquer à Joué-l'Abbé; *Joveium in Charnia*, 1223 ; *Joe in Charnia*, 1330. — Joué-l'Abbé [2], comm. (le Mans); *Joiacus*, XII^e s.; *de Joueyo Abbatis*, 1373. — Il faut admettre que *Gaviacus*, *Gaudiacus* reproduisent un plus ancien **Gavidiacus*. Le gentilice Gavidius est rare, il est cependant attesté par des inscriptions d'Italie et de Hongrie; les *fundi Gaudiaci* ont fourni le nom actuel de nombreuses communes.

177. Juigné-sur-Sarthe, comm. (la Flèche); *de Juegneio*, 1233. — Soit de *Juniacus*, gentilice connu Junius, soit de *Juviniacus*, *Juveniacus* ou *Joviniacus*, gentilices Juvinius, Juvenius ou Jovinius. Le même doute existe pour Juignac (Charente). Quant à Juigné-les-Moutiers (L.-Inf.) et à Juigné-sur-Loire (M.-et-L.), leur histoire indique clairement une origine *Joviniacus*; c'est donc à tort que M. Skok (p. 93) inscrit ces noms au compte de Junius. V. Juvigné, n° 179.

178. Juillé, comm. (Mamers); *Juliacum*, IX^e s. (Actus). — *Juliacus* est aussi répandu comme nom de *fundus* que Julius l'est dans l'onomastique romaine.

179. Juvigné, comm. (Laval); *de Juviniaco*, 1094; *de Juvi-*

---

1. V. Charnie, n° 1093.

2. D'après Pesche, Joué-l'Abbé devrait son surnom à Gaubert, abbé de la Couture, qui gouverna, en même temps que deux autres églises en Anjou, l'église de Joué, après la restitution que lui en fit Raoul I^er vers la fin du XIII^e s.

neio, 1160. Prononc. *juigné* (Dottin, *Gloss.*). — Juvigny-sous-Andaine [1], comm. (Domfront); *Juvegneium* XII[e] s.; *Gevaigné*, 1330; *de Gevigneio*, 1508. — Jouvigné, ham. (Allonnes, le Mans). — *Juviniacus*, *Juveniacus* ou *Joviniacus* survivent avec leur *v* médian dans le nom officiel de ces localités ; mais, pour Juvigné, M. Dottin indique une forme vulgaire identique au nom de Juigné qui n'en est peut-être que l'homonyme. La différence phonétique entre *juigné* et *juvigné* est si faible qu'il est impossible d'établir ici une démarcation. — Les homonymes sont nombreux en dehors du Maine; il n'est pas impossible que certains Juvigny viennent de *Gaviniacus*, forme connue d'ailleurs, avec labialisation : Gevigné > Juvigné, Jouvigné ; cf. Gevigney (Hte-Saône). — Jouvigné, à cause de sa voyelle protonique, se rattacherait mieux à un *Joviniacus* ou à un *Jŭviniacus* avec *u* bref; cf. Jovignac (Charente).

180. Laigné-en-Belin [2], comm. (le Mans); *de Latiniaco*; IX[e] s. (Actus); *de Ligneio*, 1260. — Le gentilice Latinius semble indiquer que le propriétaire du *fundus Latiniacus* était un Romain immigré, soit que Latinius présente une dérivation de Latinus soit qu'il s'agisse d'un gentilice d'origine étrusque [3]. — Cf. Lagneu, Lagniat (Ain); Ladignat (Hte-Loire) et de nombreux Ladignac. Laigny (Aisne) et Lagny (Oise, S.-et-M.) peuvent avoir la même origine. Quant à Laigné (May. angev.), il est noté en 764 *Laviniaco*.

181. Lamnay, comm. (Mamers); *de Lameneio*, 1330; *de Lamenayo*, 1508; *Lamneium*, 1687. — Probablement de formation gauloise. Un **Lamenacus* est possible, car le n. d'h. Lamenus a été relevé en Espagne. — Cf. Lamenay (Nièvre), au XIII[e] s. *Lamenayum* [4].

182. Lassay, ch.-l. de cant. (Mayenne); *Lacciacovi* (Monn.

---

1. La forêt d'Andaine, *Andena Silva* en 1025, est proche de Juvigny. Ce vocable, certainement préromain, a pu être hydrographique : la rivière l'Andainette sort de la forêt d'Andaine; cf. l'Andon, affluent de la Meuse, *Andonensis rivus*.

2. V. Belin, n° 1076.

3. Schulze, p. 176.

4. On trouve, en celtique, un thème *lama* « marécage ».

mérov.); *de Laciaco*, v. 1100; *de Laceio*, v. 1120; *Castellania Lacensis*, v. 1200; *de Lacaio*, 1269; *Laçay*, 1351. — Probablement un **Lacceiacus*, du gentilice connu *Lacceius*. On trouve un Lassay dans le Loir-et-Cher; d'autres départements présentent des Lassy, Lassieu, Laissac. Pour l'explication de ces noms, Lacceius doit concourir avec Lassius, Lacius, Lascius, et en ce qui concerne les pays de langue d'oïl, avec Laticius, tous gentilices connus. Cf. le Lassois, pays de la Hte-Marne, anciennement *pagus Latiscencis*.

183. Lavaré, comm. (St-Calais); *Villam Lavariacum*, v. 1050; *Lavareium*, 1090; Pesche: *Lavarré*, *Lavaray*. — M. Holder a relevé le nom gaulois de Labarus dans les *Punica* de Silius Italicus, qui dénombre les Gaulois tués : « Inferias caesis mactat Labarumque Padumque. » M. Holder compare ce Labarus au nom celtique de plusieurs cours d'eau en Bavière, die Laber, *Labara*, d'un thème signifiant « parler, murmurer, bruire ». Labarus serait littéralement « le bavard », comme *Labara* est « la sonore ». Un *Labaracus* donnerait bien Lavaré latinisé *Lavariacus*. Mais ce n'est là qu'une hypothèse. Nous devons mentionner le gentilice Laberius, origine du n. de l. italien Lavarigo, où le second *a* est d'origine romane. Lavaratus et Lavaris ont existé comme noms de personnes (Holder). Cf. un *Lavarioscum*, de formation ligure, dans le Cartulaire de la Cathédrale de Grenoble.

184. Lavenay, comm. (St-Calais); *de Lavenaio*, 1234. — On peut supposer **Lavenacus*, que rend vraisemblable le cognomen connu Lavenus. Ce *Lavenus* serait d'origine gauloise et signifierait « le joyeux » (gaulois *lavenos*, gallois *llawen*). — C'est plutôt un *Lavennus que reproduirait Lavannes (Marne), au XII^e s. *Lavenna*.

185. Lingé, f. et moulin (Hambers, Mayenne). — Semble indiquer un *fundus Lemniacus*. Lemnius a été le cognomen d'un affranchi, mais on ne peut guère en faire état, car il est d'origine grecque. Un gentilice Lemnius s'inférerait mieux de Lemnus, cognomen dans une inscription de Grande-Bretagne (C.I.L., VII, 41). Leigne (Vienne), au XI^e s. *Lemnia*, a toutes les chances

de reproduire le féminin de Lemnius, gentilice [1]. — Lingé (Indre) et Lingey (Doubs) sont notés tous deux *Lingiacum*, et le même *Lingiacum* est, en 1123, le nom de Ligné (L.-Inf.). Il semble y avoir ici un couple phonétique, Lingé et Ligné, comme dans les réflexes de *Polemniacus* et de *Solemniacus* que nous étudierons plus loin : Poulangy et Poligné, Soulangy et peut-être Souligné (V. Poligné et Souligné, nos 225 et 254).

186. Locquenay (St-Aubin-de-), comm. (Mamers); *Locanacum curtem*, 1097; *S. Albinus de Loconaco*, 1111; *S. Albinus de Loconiaco*, 1181; *de Longuenaio*? 1190; *de Loquenayo*, 1267. — Locquenay (St-Mars-de-), comm. (St-Calais); *de Loquanoco*, sans date (Archives de la Sarthe); *S. Medardus de Locquenayo*, 1548. — La notation qui se rapproche le plus de la forme originale est celle de 1111, *de Loconaco*; c'est, en effet, à un fr. *Lochenai ou *Louchenai que conduirait un primitif **Locanacus*. *Loconos ne se rencontre pas; M. Holder mentionne un n. de l. *Loconia* [2]. Le passage de **Loconacus* à Locquenay offre encore un exemple de *-on-* protonique aboutissant à *-en-*. V. Arquenay n° 110.

187. Loré, comm. (Domfront); *Loyré*, 1237; *Loeré*, 1330; *de Loerreyo*, 1508. — Loré, anc. fief, ch. en ruines (Oisseau, Mayenne). — Loyré, vill. (Marçon, St-Calais). — Loré, Loyré peuvent représenter *Lauriacus*, du gentilice gallo-romain Laurius, ou *Locriacus* du gentilice Locrius, ou même *Ligeriacus*, du gentilice Ligerius. Loyré serait, dans ce dernier cas, l'étape consécutive à Leiré. Le manque de notations anciennes interdit de se prononcer; toutefois Laurius, étant gallo-romain, peut obtenir la préférence. — Cf. Lorry (Alsace-Lorraine), en 945 *Lauriacum*, et Lauriac (Gers), probablement de *Lauriacus*. Loirac (Gironde) et Loirieu (Isère) représenteraient, d'après M. Skok (p. 97, 185), un *Luriacus*. Le n. d'h. qui a fourni le nom de fundus origine de Loré, Loyré, se retrouve peut-être, sans suffixe, dans Louerre (M.-et-L.) au XIe s. *Loria*.

188. Loué, comm. (Le Mans); *de Loiaco*, Xe s. (Actus); *Eccle-*

1. V. Ant. Thomas, *Nouv. essais de philol. fr.*, p. 55.
2. Il a existé, en celtique, un thème *lokā* « fosse, repaire ».

sia Loei, 1122; *de Loeio*, 1330. — Il semble bien que *Loiaco* reproduise *Laudiacus*, du gentilice Laudius. En Bretagne, *Laudiacus* a fourni le nom de Loudéac, noté, chez dom Bouquet, *Lodiacensis pagus*. En Touraine, un autre *Laudiacus* est auj. Mont-Louis-sur-Loire (Indre-et-L.) [1]. *Lodiacus*, du gentilice rare Lodius, aboutirait également à *Loiaco*. — Cf. *Lodiscus*, le Luet, ham. (Rhône) [2].

189. Louverné, comm. (Laval); *Loverné*, 1203. — Pourrait s'expliquer par un *Lovernacus* comparable au *Lovernacos*, Llywernog (Grande-Bretagne) qui reproduit le n. d'h. gallois Lovernos. Comme dans Louvergny (Ardennes) il pourrait aussi s'agir d'un *Loverniacus*. (V. pour la mouillure de *n* dans le groupe *-r(i)ni-*, Bernay, Marigné, Parigné, nos 123, 201 et 219). Lovernios a été le nom d'un chef arverne et peut signifier « fils du renard ».

190. Louvigné, comm. (Laval); *de Lupiniaco*, 1118; *de Lovigniaco*, 1316; *de Lovigneio*, 1446. — Louvigny, comm. (Mamers); *Lupiniacus*, 1210; *Lovigné*, 1243. — Le gentilice *Lupinius peut s'inférer de Lupius et du cognomen Lupinus. L'*Onomasticon* mentionne une gens Lufinia. Les noms de localités Louvigné, Louvigny, Loubigné, Loubignat, Loubignac sont si nombreux que l'on peut admettre un appellatif à leur origine.

191. Lucé, comm. (Domfront); *Luciacus*, 616 (Actus); cette notation peut aussi bien concerner les autres Lucé qui suivent. — Lucé, ch. (St-Denis-du-Maine, Laval); *Luciaco*, 802 (Actus); — Lucé-sous-Ballon [3], comm. (St-Calais); *de Luciaco*, IXe s. (Actus); cette notation peut aussi bien s'appliquer au suivant. — Lucé (le Grand-), comm. (St-Calais); *de villa Luciaco*, 832 (G. A.); *Luceium*, XIIe s. — Luceau, comm. (St-Calais); *de Lucelo* 1097; *de Lucaio*, 1219. — *Luciacus*, du gentilice Lucius, est très répandu en Gaule; c'est l'origine du nom de Lucé. — Luceau paraît être un diminutif de Lucé. Le Grand-Lucé et Luceau sont situés dans le même doyenné de Château-du-Loir. V. Cherré no 143.

1. Juroszek, *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVII, p. 696; et Skok, p. 95.
2. Devaux, p. 30.
3. V. Ballon, no 4.

192. Luché, comm. (la Flèche), *de Luppiaco*, IXe s. (Actus); *de Luchiaco*, 1057; *de Lucheio*, 1190. — *Luppiacus* peut reproduire un gentilice inconnu *Luppius que rendent très vraisemblable les cognomina Luppo, Luppus et Luppa. Un *Lūpiacus* aboutirait également à Luché, mais n'expliquerait pas le - *pp* - de la notation ancienne. — Les homonymes sont nombreux : Luché-sur-Brioux (Deux-S.), au Xe s. *Lupchiacus*; Luché-Thouarsais (même dép.), au XIe s. *de Luchiaco*; Luché, f. (Vienne), v. 980 *Lupiacus*; Luché, ham. (même dép.), au XIe s. *de Luchiaco*; Lupiac (Gers), etc. Quant à Luchy (Oise), c'est un représentant dialectal de *Luciacus*. — M. d'Arbois de Jubainville [1], sans parler de Luché, pense que *Luppiacus* pourrait représenter un plus ancien *Loppiacus*, du gentilice connu Loppius.

193. Lunay, comm. (Vendôme); *de Lunago*, 1125; *de Lunayo*, 1144; *Lunaicus*, 1147. — La notation de 1125 semble indiquer soit un primitif **Lunacus*, cf. Lunac (Aveyron), soit un type avec dentale, analogue à celui qui se retrouve dans Lonnac (Hte-Loire), au XIIIe s. *Lothnacs* et *Lotnac* [2]. M. Skok (p. 98) se demande si le nom de Lunac n'indiquerait pas le culte de la déesse Luna. Il a existé un cognomen Lunus.

194. Madré, comm. (Mayenne); *de Materiaco* ?, IXe s. (Actus); *de Maydreio*, 1261; *Maidré*, 1312; *de Mardreio*, XIVe s. — Il a existé un gentilice Materius; le dérivé Materiacus a été lui-même un gentilice cisalpin : P. Materiacus Maximus, nom d'un soldat des cohortes urbaines (C.I.L., VI, 2878). Mais de *Materiacus* ce n'est pas Madré qu'il faudrait attendre dans le Maine, c'est *Merré; cf. Merey (Eure), au moyen âge *Madriaca*; Méré (Yonne), en 680 *Matiriacensis ager*. Le n. de l. Méré revient plusieurs fois dans le Bas-Maine où il désigne un village, une ferme et une lande. Dans notre province, Madré ne pourrait être qu'une étape médiévale de *Materiacus*. D'autres n. de l., par ex. Madriat (Puy-de-D.) noté *Materiacum*, Madirac (Gironde) et Médréac (Ille-et-V.) peuvent reproduire *Materiacus*, mais avec une évolution qui n'appartient pas à la langue d'oïl. Pour le

1. *Rech. propr. fonc.*, p. 264.
2. Dans cette région, *luna* donne *lona*.

Maine, le groupe - *dr* - constitue une difficulté phonétique. Si l'on compare à l'appellatif « merrain », de **materiamen*, en passant par **madriam*, **maidriem*, **mairiem*, on constate que le nom de Madré ne représente que le premier stade de ce développement [1]. Peut-être devrons-nous considérer Madré comme un résultat demi-savant de *Materiacus*. Disons encore que le groupe - *tr* - se retrouve dans le n. de l. du Bas-Maine la Matraie porté par quatre localités ; pour l'un de ces noms, on a, en 1180, la notation *Materena*.

195. Magny-le-Désert [2], comm. (Domfront) ; *Maigné*, 1330 ; *de Maigneyo*, 1508. — Magny, anc. fief (St-Ouen-de-Mimbré, Mamers). — Maigné, comm. (la Flèche) ; *de Mengniaco*, 1125. — L'absence de notations anciennes nous interdit de faire un choix entre les deux formes gallo-romaines qui aboutissent, chez nous, à Magny, Maigné : l'une est *Manniacus*, l'autre *Magniacus*, les gentilices correspondants sont connus. La même alternative se présente pour un grand nombre de localités nommées Magné, Magny et pour lesquelles nous ne connaissons pas de notations décisives. De plus les Magny situés dans l'Est ont également chance de reproduire *mansionile*.

196. Mansigné, comm. (la Flèche) ; *de Manciniaco*, v. 1070 ; *Mancigneium*, 1225. — Un gentilice *Mancinius peut s'inférer des gentilices connus, Mancius, Mancillius et du cognomen fréquent Mancinus. — Homonyme : Mansigny, localité située, d'après M. Hölscher, p. 45, en S.-et-M., est noté *Mancinniacus*.

197. Mantilly, comm. (Domfront) ; *Mantilleium* (sans date ; Duval) ; *Mantillé*, 1330. — Probablement **Mantiliacus*. Le gentilice *Mantilius pourrait s'inférer du gentilice connu Mantius qui a fourni *Mantiacus*, d'où Mancy (Marne) et Mansac (Corrèze). Les homonymes de Mantilly paraissent cependant faire défaut. Manthelan (Indre-et-L.) en 586 *Mantalomagus*, et, sans doute aussi, Manthelon (Eure) et Mantelon vill. (M.-et-L.) sont d'origine celtique.

---

1. L'appellatif « matière », qui est savant, ne nous apprend rien ; l'adjectif « madré » n'offre qu'un *d* secondaire (thème *masar*). Cf. « ladre », de *lazarus*.

2. Le Désert désigne la vaste contrée schisteuse qui s'étendait de la forêt de Sillé à la Ferté-Macé.

198. Marcé, anc. par. (Vendôme), *de Marchayo*, 1508. — Marcé, vill. anc. fief (Trangé, Le Mans); *Marciacum*, XI^e s. — De *Marciacus*, gentilice Marcius, ou de **Martiacus*, gentilice Martius. Les homonymes sont très nombreux.

199. Marcillé, comm. (Mayenne); *Marciliaco* (Monn. mérov.); *Villa Marciliaco sita secus Diablintas vico*, 616 (Actus); *de Masciliaco*, IX^e s. (Actus); *Villa Marcilliacus in pago Cenomanico*, 870 (Arch. de M.-et-L.); *Marcileium*, 1217. — *Masciliacus*, que nous venons de dater du IX^e s., époque de son écriture par le clerc de l'évêque Aldric, peut remonter au VI^e s. (V. l'Introduction). *Masciliacus* pourrait ainsi primer *Marciliacus*; cf. *Massilia*, Marseille. M. Skok (p. 106) considérerait donc à bon droit un **Massiliacus* comme le thème étymologique de Marcillé; le gentilice Massilius existe. D'autre part, deux gentilices, Marcilius et Marcellius, peuvent donner des noms de fundi aboutissant à Marcillé, Marcilly, Marcillac, etc.

200. Maresché, comm. (Mamers); *Marescheio*, XI^e s. — Un cognomen *Mariscus* est attesté par une inscription de Langres. Mais nous croyons pouvoir admettre ici un appellatif, le v. fr. *maresc*, du lat. vulgaire **mariscus* [1] « marécage, jardin potager ». Maresché est situé en terrain bas formant cuvette, sur la rivière l'Orthon. — Cf. les formes sans suffixe Maresches (Nord) et les Maresches ham. (Vienne) au XV^e s. *Hostel Mareschau*; et celles avec suffixe Mareschel (P.-de-C.) et Marequiez ham. (Aisne).

201. Marigné, comm. (le Mans); *de Marigneio*, 1236. — Marigny, ch. (Alexain, Mayenne); *Marigné*, 1423. — Les gentilices Marinius, Marrinius, Matrinius semblent avoir concouru à la formation des nombreux Marigné, Marigny, Marignac, Marignat, Marigneu; outre ces types avec mouillure, nous avons encore trois Marnay (Vienne, Hte-Marne, Aube). M. Longnon [2] rattache ces diverses formes à *Matriniacus*, origine indiquée par des notations médiévales. Mentionnons encore Margny (Marne),

1. St-Gilles-des-Marais (Orne) s'appelle, au moyen âge, *de Mariscis*.
2. Cité par M. Leclerc, p. 15.

qui représente un développement spécial de *Matriniacus*, à côté d'un Marigny situé dans le même département.

202. Martigné, comm. (Mayenne); *Martiniaco*, 642 (Actus); *de Martineio* 1189; *de Martigneio*, 1191. — Martinius a été relevé à Vieux (Calv.), à Mayence et à Worms ; *Martiniacus* est un fundus très fréquent.

203. Méré, vill. et ch. (Fougerolles, Mayenne); *Marreium*, *Merreiolum*, *Merreicochet*, 1114; *Merreium*, 1162; *Meyré*, 1285. Assez fréquent. — Les notations du XII[e] s. montrent une grande indécision; l'une d'elles, *Merreiolum*, indiquerait plutôt une variante fr. de *Maroialum*, Mareuil; ou de *Materiola*, Marolle ; on trouve dans la Mayenne un ham. de Mérolles (Deux-Evailles, Laval) et trois fermes du même nom. Les autres notations indiqueraient une forme en *-acus*, nous aurions le choix entre *Mariacus*, *Matriacus* et même *Materiacus*, thème qui conviendrait à Méré beaucoup mieux qu'à Madré (v. n° 194). Un grand nombre de Mairé, Mairy, Méry, Mariac reproduisent *Mariacus*; toutefois deux Méré (S.-et-O., Yonne) sont notés *Matiriacum*; il faut donc, pour se prononcer, posséder les graphies anciennes. Nous voyons Mérey (Eure), Merry (Orne) et Merry (Yonne) reproduire *Matriacus*. La présence de deux *r* dans les notations de Méré indiquerait plutôt cette origine.

204. Messigné, vill. (Neuilly-le-Vendin, Mayenne). — Les gentilices connus Messenius et Messinius peuvent aboutir au nom de fundus thème étymologique de Messigné. Messigny (C.-d'Or) postule un n. d'h. commençant par *Miss-*, ainsi que l'indiquent les nombreuses notations *Missiniacus* présentées par l'histoire de son nom. Messinhac (Hte-Loire), en 989 *Maxiniacus*, ne correspond à aucun gentilice connu. — Cf. encore Messignac (Vienne), en 1303 *Mayssignac*.

205. Meurcé, comm. (Mamers) ; *Murciacus*, sans date (Cauvin) ; *Mulcé*, 1330 ; *de Murceyo*, 1508. — Meurcé peut s'expliquer par un *fundus* **Mursiacus*, du gentilice Mursius, ou par un **Murriciacus*, de Murricius ; cf. peut-être Meursac (Char.-Inf.). Une *villa Murocincto* (sans doute pour *Muro cinctum*) est mentionnée en 616 dans le testament de St-Bertrand ; mais elle ne peut s'appliquer à Meurcé qui n'est jamais noté

Meursain. Nous trouvons, dans la Marne, un Morsains qui vient sûrement de *Muro cinctum*; Morsang-sur-Orge (S.-et-O.), s'appelle au moyen âge *Murcinetum*.

206. Mézeray, comm. (la Flèche); *de Miseriaco*, 1111; *de Misereio*, 1190 et 1214; *de Mesereyo*, 1508; *Mezerreyum*, 1528. — **Miseracus*, du cognomen Miser, peut concourir ici avec *Maceracus*, du cognomen Macer. Il a existé aussi un gentilice Macerius. Dans la graphie *Miseriacus*, *i* peut n'être que secondaire. M. Skok (p. 220) pense, pour divers Mazérac, Mazeyrat, Mézériat, à un composé de l'appellatif *maceria* « mur d'argile » qui a donné le n. de l. Mézières (V. n° 711). — Cf. le Mézeray, ham. (Carelles, Mayenne); Miséré (Isère), Mizérieux (Ain), Mezayrac (Lot), localités notées, la première *Misereaco*, les autres *Miseriaco*; Maizeray (Meuse) noté, en 998, *Masiriacum*; Mazeray (Char.-Inf.), dont les notations nous sont inconnues.

207. Moiré (Tassé, la Flèche); *Mauriaco*, 969. Le même nom est porté par d'autres fermes (Champaissant, Marolles-les-Braults, Moitron, Sables, arr. de Mamers). — Moyré, anc. fief (Verneil-le-Chétif, Mamers). — Maurius, attesté par une inscription africaine, a fourni de nombreux *fundi Mauriaci*, d'où auj. les Moiré, Moiry, Moirey, et les Mauriac, Mauriat.

208. Moncé-en-Belin [1], comm. (le Mans); *Villam Monciaco*, 616 (Actus); *Munciaco*, 658 (Actus); cette dernière notation, ainsi que la plupart de celles qui vont suivre, peuvent être attribuées à Moncé-en-Saosnois; *de Monciaco*, 1036; *de Monceio*, 1205. — Moncé-en-Saosnois [2], comm. (Mamers); v. ci-dessus les notations qui sont flottantes entre les deux Moncé [3]. — Le primitif a dû être **Montiacus*; un gentilice *Montius ne se rencontre pas, bien qu'il existe un cognomen Montanius. Il ne paraît pas téméraire d'admettre un **montiacus* ayant comme thème l'appellatif *mons*, *montis* (V. Montigné, n° 210). Le

1. V. Belin, n° 1076.

2. *Condita Sagonensis* (V. Saosnes, n° 27).

3. Cauvin a identifié avec ces Moncé une localité mentionnée dans les *Gesta Aldrici* sous le nom de *Monticelli* et qui se rapporte évidemment à l'un des Monceaux du Maine, par ex. à Monceaux (Cormes, Mamers).

territoire de Moncé-en-Belin est, dit Pesche, « parsemé de monticules disséminés ». Moncé-en-Saosnois est situé sur le bord de la Dive, au pied d'un coteau. — Cf. Monci (Orne), v. 1200 *Monceium*, situé près de la comm. de St-Pierre d'Entremont, *S. Petrus inter montes* ; Moncy, vill. (Calv.), en 1198 *Monceium*, plus tard *Monchie* ; Monsac (Dordogne, Hte-Vienne). Enfin les chartes de Cluny mentionnent, au x^e^ s., la formation ligure *Montioscus*.

209. Montenay, comm. (Mayenne) ; *de Montaniaco*, ix^e^ s. (Actus) ; *Montanem*, v. 1100 ; *de Montinneio*, 1139. — Probablement d'un primitif *Montanacus*, latinisé *Montaniacus* ; le cognomen Montanus est fréquent. M. Holder a enregistré *Montanacus* et l'a identifié avec Montenay. Quant au rôle possible de *mons*, appellatif dans un thème origine de Montenay, v. l'article suivant. Montenay est situé sur la hauteur la plus importante du pays, d'où la notation *Montanem*. Une route qui passe à Montenay est appelée par les habitants « le grand chemin Montais ». — Cf. Montanay (Ain), qui indique aussi un *Montanacus*.

210. Montigné, comm. (Laval) ; *Villa de Montiniaco*, 616 (Actus) ; *Montiniacum*, 796 (Actus) ; *de Montaniaco*, ix^e^ s. (Actus). Ces notations peuvent aussi bien s'appliquer au Montigny qui va suivre ; *de Montigneio prope Lavallum*, 1568. — Montigny, comm. (Mamers) ; voir les notations ci-dessus ; *Montigneium*, sans date (Cart. de Perseigne). — Le gentilice Montanius, ou sa variante Montinius, pourrait-il expliquer ces deux *fundi Montiniaci* et avec eux les noms de quarante-sept autres communes en France, sans compter les nombreux villages, hameaux et fermes qui sont des Montigné, Montigny, Montignac ? Une pareille diffusion du type *Montiniacus* donne à réfléchir. Montanius est un gentilice assez rare, M. d'Arbois de Jubainville[1] ne mentionne que trois inscriptions où il se rencontre : l'une en Dacie, l'autre à Milan, la troisième en Sardaigne. M. Skok (p. 111) considère justement que beaucoup de Montigné, Montigny, Montignac reproduisent, comme

1. *Rech. propr. fonc.*, p. 284.

thème, un dérivé de l'appellatif *monte*. Montigné (Laval) est situé sur le versant d'un coteau ; Montigny (Mamers) est situé au sommet d'un mamelon [1]. Il semble en être de même pour de nombreux homonymes. Une étude topographique sur tout ce groupe de noms serait nécessaire.

211. Morigné, vill. (Izé, Mayenne) ; *Morniaco* ?, IXe s. (Actus). — **Mauriniacus* expliquerait Morigné. Un gentilice *Maurinius ne se rencontre pas, mais son existence est rendue vraisemblable par les noms Maurius (V. Moiré, n° 207), Maurilius ou Maurilio, qui est celui d'un évêque d'Angers, et Maurinus, usité au moyen âge. — Cf. Morigny (Manche, S.-et-O., Marne) ; Maurignac (Dordogne) ; Morgny (Eure), en 1157 *Moriniacum*.

212. Mozé, f. (Assé-le-Riboul, Mamers). — Si ce nom est une formation en *-(i)acus*, plusieurs n. d'h. peuvent en revendiquer la paternité : Mausaeus, mentionné par M. Holder, puis des noms avec consonne intervocalique : Magusius, Magutius, Matusius. — Paraissent présenter le même thème : Mozé (M.-et-L.), au XIe s. *Moziacus* ; Mozé, ch. (même dép.) ; Mozay, logis (Deux-S.) ; Mosinge (Hte-Savoie). D. Bouquet [2] mentionne un *Mozacum* en Auvergne. D'autres noms tels que Mauzac (Char.-Inf.), Mauzat (Puy-de-D.) postulent soit un *Mausiacum*, soit un thème avec *-al-*.

213. Nancé, ham. anc. fief (Brécé, Mayenne). — Malgré l'absence de notations, nous comparerons le nom de Nancé à celui de Nancy (Meurthe-et-M.), *Nanceiacum* en 896, et au *Nantiacum* mentionné par le Cart. de l'Abbaye de Beaulieu. Plutôt que d'un gentilice Nantius, nous partirions ici d'un

---

1. Dans le Maine, Montigné, f. comm. d'Entrammes, Montigné, f. comm. de St-Berthevin-la-Tannière, Montigné, f. comm. de Quelaines sont sur des hauteurs. Le Bas-Montigné, vill., comm. de Bourgon, est dominé par la colline de Bel-Air, mais domine, lui, une vallée. Dans les dép. limitrophes, Montigny-le-Chartif et Montigny-le-Ganelon (Eure-et-L.) sont sur des hauteurs, les deux Montigné de M.-et-L. sont, l'un sur un haut plateau, l'autre au flanc d'une colline.

2. *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*, t. I, XXIII.

nom gaulois tel que *Nant(i)os qui se trouve dans Nantiorix. Le gaulois **nant-* avait le sens de vallée. Peut-être faut-il voir dans *Nantiacus* une formation reproduisant cet appellatif lorsque la localité correspondante est située dans une vallée, et c'est le cas pour notre Nancé. On sait que *nant-* existe dans **Nantoialum*, origine de plusieurs Nanteuil, et aussi dans *Nantavia*, auj. Lantages (Aube). Il est intéressant de constater qu'en Savoie, pays où le thème *nant-* se retrouve à profusion sous les formes le Nant, les Nants, Nances, etc., nous rencontrons un Nancy [1]. — Cf. encore Nanciat (Ain), et, avec un autre suffixe, plusieurs Nançon.

214. Neuilly-le-Vendin [2], comm. (Mayenne); *Nuillé*, XIV^e^ s. — Nuillé-le-Jalais [3], comm. (le Mans) ; *de Noviliaco*, IX^e^ s. (Actus) [4]; *Nuiliaco*, IX^e^ s. (Actus) ; *Nuilleium*, 1212 ; *Nully-le-Gallois* (Pesche). — Nuillé-sur-Ouette, comm. (Laval) ; *de Noiliaco*, 1009 ; *de Nulleio*, 1233. — Nuillé-sur-Vicoin, comm. (Mayenne) ; *de Nulliaco*, *de Nuilliaco*, v. 1075. — Les Nuillés, f. anc. fief (Argentré, Laval) ; *Nuillé*, 1401. Plusieurs autres fermes de la Mayenne portent le même nom de Nuillé. — De **Novelliacus*, gentilice très fréquent Novellius, plutôt que d'un **Nobiliacus*, gentilice rare Nobilius. Des *fundi Nobiliaci* ont été mentionnés par Grégoire de Tours comme existant en Touraine. — Les localités du nom de Neuillé, Neuilly, Neuillac, Neuillat

---

1. C'est la comm. de Nancy-sur-Cluses (Hte-Savoie), pour le nom de laquelle les notations anciennes font défaut ; ce nom doit être une formation en *-iacus*.

2. V. le Mans, n° 21, note.

3. Le surnom de « Jalais » paraît provenir de la nature du sous-sol qui, dans une grande partie de la commune, est formée d'une terre argileuse, imperméable, coupée de bancs de pierres et que les habitants appellent « de la jale ». (Obligeante communication de M. Dubourg, instituteur à Nuillé-le-Jalais.) — « Jale » pourrait être d'origine celtique, de même que l'appellatif « galet ». Dans « Jalais » le suffixe est comparable à celui de « Gravelais », surnom de Ruillé-le-Gravelais (v. n° 242). Peut-être faut-il y voir *-iscum* ou *-ensis*.

4. D'après M. Longnon (*Pouillés de la prov. de Tours*, *Introd.*, p. XVI), il est impossible de distinguer le Nuillé auquel appartient plus particulièrement cette notation. Les éditeurs des *Actus* l'ont attribuée au seul Nuillé-le-Jalais.

sont fort nombreuses ; le Maine paraît le seul à posséder des Nuillé ; la Marne présente un Nully, v. 1172 *Nuilli*.

215. Oisillé (le Grand et le Petit-), vill. et moulin (Champgeneteux, Mayenne) ; *Oasillé*, 1387 ; *Oysillé*, 1497. — Oisillé représente soit **Auciliacus*, du gentilice Aucilius, soit *Auxiliacus* du n. d'h. Auxilius. Cette dernière forme existe dans l'histoire du nom d'Oisilly (C.-d'Or), un *Ausiliacum* se trouve dans celle du nom d'Ozillac (Char.-Inf.). — Cf. encore divers Auzillé, Auzillac, Auxillac, Ouzilly.

216. Oizé, comm. (la Flèche) ; *Ausciaco*, 643 (Actus) ; *Auciacus* 840 (G. A.) ; *Oysiacus*, 1109 ; *de Osiaco*, XII^e^ s. — Nous identifions avec Oizé le *Ausciaco* du testament de St Hadoind que MM. Busson et Ledru, dans la *Table des Actus*, ont attribué hypothétiquement à Houssay ou à Oizé, etc., et que Cauvin et M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Izé*) ont identifié avec Izé. Un *Auciacus* se rencontre, au VII^e^ s., dans l'histoire du nom d'Oisy (Nièvre). Il a existé un gentilice Aucius et aussi Auceius ; mais le résultat de *-ci-* primitif étant *s* dur et *Auciacus* primitif devant régulièrement aboutir à *Oicé, *Oissé, mieux vaudrait partir du gentilice Autius. *Autiacus* devient Oizé comme *potione* « poison » ou *Sarmatia*, Sermaize. Les notations *Ausciacus*, *Auciacus* devraient être considérées comme des formes romanes. — St-Didier d'Aussiat (Ain), en 1285 *de Auciaco*, et Aussac (Charente), noté *Alciagus*, semblent au contraire reproduire des formes avec *-ci-* ou *-lsi* primitif. Cf. encore Oisy (Aisne,-P.-de-C.), anciennement *Ossiacum* et *Ausiacum*.

217. Origné, vill. (Andouillé, Laval). — Origné, *Aurinia-cus*, postule *Aurinius, qui peut s'inférer du gentilice Aurius et du cognomen Aurinus. *Auriniacus* se rencontre dans l'histoire de nombreux vocables méridionaux tels que Orignac (Htes-Pyr.), Aurignac (Hte-Garonne), Orgnac (Ardèche). — Les homonymes sont très nombreux.

218. Outillé (St-Mars d'-), comm. (le Mans) ; *de Austiliaco*, IX^e^ s. (Actus) ; *de Hostiliaco*, 802 (Actus) ; *Ostilliacum*, 1098 ; *Hostillé*, 1145 ; *Ostilleio*, 1185 ; *Hostilleio*, 1203 ; *Ostillé*, 1330. — D'après Pesche, l'anc. bourg auj. ham. d'Outillé, situé à 3 kil. de celui de St-Mars, auquel il a joint son nom, était beaucoup

plus ancien que lui ; il possédait un château fort, *Ustilliacum*, et avait le titre de ville avec enceinte et portes. — *Austiliacus*, qui n'est peut-être qu'une faute pour *Hostiliacus*, se rattacherait au gentilice connu Hostilius. — Stiago (Vénétie) et Ostiano (prov. de Brescia) postulent Hostilius d'après M. Flechia (p. 325). Un n. de l. *Hostilia* a existé en Gaule transpadane, c'est auj. un Ostiglia. Nous ne mentionnons que pour mémoire le gentilice rare Holstilius relevé en Basse-Italie.

219. Parigné, comm. (Mayenne) ; *Patriniaco*, 718 (Actus) ; *de Padriniaco*, IX^e^ s. (Actus) ; — il est impossible de distinguer celui des Parigné du Maine auquel appartiennent ces anciennes notations [1] ; Parné, que nous faisons figurer dans le même groupe, a des chances pour partager, avec les Parigné, le bénéfice des mêmes notations ; — *de Parigneio*, v. 1186 ; *de Parrineio*, 1224. — Parigné-l'Évêque [2], comm. (le Mans) ; voir les anc. notations ci-dessus ; *Patriniacum in territorio Lepdunensi.. Leddunensi* [3], XI^e^ s. (Actus). — Parigné-le-Pôlin [4], comm. (le Mans) ; voir les anc. notations ci-dessus ; *Perrigné*, 1330 ; *de Parigneyo Polini*, 1508. — Parné, comm. (Laval) ; voir les anc. notations ci-dessus ; *de Parenniaco*, v. 1030 ; *de Patriniaco*, v. 1090 ; *de Patroniaco*, 1096 ; *de Parenniacho*, XI^e^ s. ; *de Parrenaio*, XI^e^ s. ; *Parregné*, *Paregny*, 1312 ; *de Parigneium*, 1687. — Les notations *Patriniacus*, *Padriniacus*, bien qu'anciennes, peuvent être des latinisations d'un type antérieur, par ex. d'un *Paterniacus* ; le gentilice Patrinius est d'ailleurs inconnu, mais paraît pouvoir s'inférer de Patrius ; il entre dans la composition de Parigny-lès-Vaux (Nièvre), en 849 *Patriniacum*, de Perrigny-

1. Cf. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours*, *Introd.*, p. XVI.

2. Les évêques du Mans possédèrent longtemps un manoir seigneurial dans cette paroisse.

3. Mauvaise lecture ou forme barbare pour *Lugdunensi* (V. Loudon, n° 20).

4. Le même surnom est porté par une comm. limitrophe, Yvré-le-Pôlin, n° 276. D'après Cauvin, Parigné (et sans doute aussi Yvré) aurait pris le nom d'un anc. seigneur du pays, Pôlin (Poolinus), qui figure comme témoin dans un acte de 1016 (Ampl. coll.). Suivant Pesche, le Pôlinois aurait été un petit pays. Il est possible, mais non prouvé, que Pôlin corresponde à un ancien *territorium Pocilenum* ; on trouve dans les *Actus* un *vicus Pocilenus* qui ne paraît pas avoir laissé de traces.

les-Dijon (C.-d'Or), aux VII^e et IX^e s. *Patriniacus* et de Pargny (Aisne), en 858 *Patriniacus*. C'est un *Paterniacus* que M. Flechia (p. 321) propose pour nos Parigné et pour notre Parné. Il semble aussi que Parné, le primitif supposé étant *Paterniacus* ou **Patriniacus*, doive être compris dans le groupe Parigné, car, dans l'histoire de son nom, il y a indécision entre les graphies avec ou sans mouillure (V. Bernay, Gérigné, Louverné, Marigné, n^os 127, 170, 189, 201).

220. Pezé-le-Robert [1], comm. (le Mans); *in Paciaco* ?, 837 (G. A); *in Paiciaco*, IX^e s. (ibid.); *de Pezeio*, 1050; *Robertus prior de Pezeio*, XII^e s.; *Pacium*, 1112; *de Pezeio*, 1233. — Les notations sont contradictoires, et leur identification, faite par Cauvin, est peu sûre. Un *Paciaco* semble bien reproduire un ancien **Pacciacus* qui serait auj. Pacé, Pacy, ou Passy [2], d'accord avec la forme latinisée de 1112 *Pacium*. — Cf. Passay (L.-Inf.), en 857 *Paciacum* sur des monnaies; Peyzieux (Ain), en 943 *Pasiacho*, postulerait Pasius; Pisieu (Isère), en 1030 *Paisaicus*, indique plutôt **Pisiacus*, du gentilice Pisius; Pizy (Yonne), Picy (Somme), Pécy (S.-et-M.) se réclament, d'après M. Arbois de Jubainville, d'un **Pitiacus* [3].

Il n'est pas impossible qu'au lieu d'un n. d'h. il s'agisse ici de l'appellatif *pisum* « pois »; un *pisetum* aurait donné *Pezai, latinisé *de Peseio* [4]. Dans la comm. de Pezé se trouve la ferme de Pézereux (V. n° 436), ce qui donne un point d'appui à cette hypothèse. Un *pisiacus* formé de *pisum* ne serait pas impossible [5].

221. Piacé, comm. (Mamers); *de Placiaco*, IX^e s. (Actus);

---

1. La raison de ce surnom « Robert » est indiquée par la notation du XII^e s. : *Robertus prior de Pezeio.*

2. Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, pages 164 et 293.

3. *Ibid.*, p. 293.

4. La latinisation des noms en *-etum* s'est faite tantôt en *-eium*, tantôt en *-aium*; ex., dans le Maine : Fontenay, *de Fontaneio*, 1194; Houssay, *de Husseio*, 1142; Perray, *de Perayo*, 1508.

5. En tous cas on ne saurait identifier le nom de cette comm. avec un **Pocile* extrait du *Pocilenum* des *Actus*, comme M. Busson a tenté de le faire (*Prov. du Maine*, XII, 225). Ce *Pocilenum territorium* dont nous avons parlé s. v. Parigné-le-Pôlin (v. n° 219 note) pourrait être un vocable d'origine celtique. (V. Poillé n° 224.)

cette notation pourrait aussi bien s'appliquer à Placé qui va suivre ; *de Piaceio*, 1131 ; *de Piaceyo*, 1330. — Placé, comm. (Mayenne) ; *Placiacum*, 840 (G. A.) *de Placeio*, 1186. Prononc. *pyaçé* [1]. — Piacé semble avoir été noté de bonne heure avec la graphie dialectale *py-* pour *pl*, cf. *pyézi*, fr. « plaisir ». C'est au contraire la graphie officielle qui a prévalu dans Placé. Le thème étymologique pourrait être soit **Placidiacus*, soit un dérivé de *platea*, si l'on suppose un appellatif. Il est difficile de se faire une idée du développement de *-idiacus* dans le Maine, les parallèles faisant défaut. — Cf. peut-être Placé, anc. manoir et Placé, moulin (M.-et-L.), au XII^e^ s. *Placeium* ; Placey (Doubs) ; Plassay (Char.-Inf.) ; Plassac (Charente, Char.-Inf., Gironde) ; Piassac (Hte-Loire), en 1163 *Piasac*, en 1213 *Piaciagum* ; dans la région où *-chy* renvoie à *-ciacus*, Plachy (Somme) ; et, d'autre part, les Places, ham. (Nièvre), en 1408 *le Placeiz* ; la Place, très fréquent.

222. Poché, vill., anc. par. (Ste-Sabine, le Mans) ; *Poché*, XI^e^ s. ; *Pochéium*, 1278. — Poché peut représenter **Popiacus*, de Popius, ou *Poppiacus*, de Poppius. Les notations anciennes font défaut. — Cf. Popian (Hérault), au X^e^ s. *Popianum*.

223. Poillé, comm. (la Flèche) ; *Villam Pauliacum*, 616 (Actus) ; *de Poliaco*, IX^e^ s. (Actus) ; ces notations peuvent intéresser d'autres Poillé ; *Popiliaco* ?, IX^e^ s. (Actus) ; *Poillé*, 1121 ; *Poilli*, 1330. Prononc. *poyé* [2]. — Si *Pauliacum* se rapporte à Poillé, nous devons avoir, dans *Pauliacum*, soit le primitif (du gentilice Paulius), soit une forme déjà romane d'un *Paviliacus*. D'autre part, le *Popiliacus* du IX^e^ s. pourrait se rapporter à Poillé et, en ce cas, *Pauliacum* serait exclu. — Cf., peut-être, Pauillac (Gironde) ; Pauilhac (Gers) ; Paulhac (Cantal), en 1198 *Pauliacum* ; Paulhac (Hte-Loire), v. 960 *de Pauliaco* ; Paulhan (Hérault), en 881 *Pauliacum*, en 990 *Paulianum* ; et, en fr. du nord, Poilley (Ille-et-V.), prononc. *pwéyé* [3], en 1330 *de Poilleyo* ; Poilly (Marne), prononc. *pwéyi* [4], au IX^e^ s. *Paviliacum*.

1. Cette prononciation nous a été indiquée obligeamment par M. l'instituteur de Placé.

2. 3. 4. Obligeantes communications de M. Latouche, instituteur à Poillé (Sarthe), de M. l'instituteur de St-Georges-de-Reintembault, localité voisine de Poillé (Ille-et-V.), et de M. Thibault, instituteur à Ville-en-Tardenois, ch.-l. du canton auquel appartient Poilly (Marne).

224. Poillé, vill. (Ste-Gemmes-le-Robert, Laval); *Poellé, Poislé*, XV^e et XVI^e s. ; *Le Bas-Pouellé*, 1709. Prononc. *pwélé* [1]. — Cette prononciation dissocie nettement Poillé (Laval) de ses homographes situés dans d'autres pays. Nous ne pouvons plus penser à *Pauliacus, Popiliacus*, qui aboutiraient à un résultat avec *-yé*, à moins d'admettre, pour ces thèmes étymologiques, une double évolution *pwéyé* (variante de *poyé*) ou *pwélé*, comme *Ruliacus* donne Ruillé et Rully [2]. Un **Pocilacus* ou **Posilacus* pourrait donner *pwélé*. Il a existé des cognomina Pocilla (Basse-Italie), Posila (Cisalpine). On trouve, dans le diocèse du Maine, un *territorium Pocilenum*. V. Parigné-le-Polin n° 219 note. — Cf. les n. de l. dont la prononciation nous est inconnue : Poillé, vieux logis (Contest, Mayenne), au XIII^e s. *Poileio, Poillé, Poillie*, en 1474 *Poullié*, en 1659 *Polié*; Poillé f. (Houssay, Ch.-Gontier), en 1067 *de Poillaco*, en 1239 *Poylé*; Poillé, domaine (Marçon, St-Calais), au IX^e s. *de Poliaco* ? En dehors du Maine : Poilly-sur-Serain (Yonne), en 1116 *Poelleyum*, en 1189 *Poly*; Poilly-sur-Tholon (même dép.), anciennement *Poilei*, en 1152 *Poili*, en 1241 *Poliacum*; Poilley (Manche).

225. Poligné, ch. (Bonchamp, Laval); *de Polineio*, 1127. — Peut-être de *Paulíniacus* ou **Polliniacus*. **Polemniacus* qui, d'autre part, a donné Poulangy (Hte-Marne), au XI^e s. *Polungiacum*, aboutit quelquefois, lui aussi, à Poligné, Polignac (V. Souligné n° 254).

226. Poncé, comm. (St-Calais); *de Ponciaco*, 832 (G. A.); *in Ponciacum villam super Litus*, IX^e s. (Actus) ; *Pontiacus*, 1274 ; *de Ponciaco*, XI^e s. ; *de Poncaio*, 1256 ; *de Ponceio*, 1278 ; *Poncayum*, 1313. *Pontezai, Ponteçay* (Pesche). — La notation de 832 doit nous faire considérer **Pontiacus*, du gentilice Pontius, comme la base du nom de Poncé. Les formes fr. *Pontezay, Ponteçay* paraissent dues à l'influence analogique des Ponts-de-Cé sur la Loire, Poncé étant sur le Loir. — L'un des deux Poncé de la C.-d'Or est noté au XI^e s. *Ponticiacus* et l'autre au IX^e s. *Podentiacus*.

---

1. Obligeante communication de M. l'abbé Angot. Les notations des XV^e, XVI^e et XVII^e s. indiquent de même cette prononciation.

2. Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, p. 309.

227. Pontigné, f. (Torcé, Le Mans). — Probablement un **Pontiniacus* ; cf. Pontigny (Yonne), au XII^e^ s. *Pontiniacum* ; mais Pontigné (M.-et-L.) inscrit à tort par M. Skok (p. 121) sous la rubrique Pontinius, s'appelle en 774 *Podentiniacus*.

228. Porcé, ch. (Coulans, le Mans). — Le gentilice Porcius peut avoir fourni divers *fundi Porciaci*, bien que nous n'ayons pas rencontré *Porciacus* dans les textes du moyen âge. *Porcianus*, du même gentilice, figure à l'histoire du nom de Poursan (Hérault), auj. Poussan. — Cf. Porcieu (Isère).

229. Possé, ff. (Teloché, le Mans ; Assé-le-Riboul, Mamers). — Le nom du vill. de Pocé (M.-et-L.), *Poziacum* en 843, *Villa Pociacensis* chez les Bollandistes, semble reproduire une forme telle que **Pocciacus*, du gentilice connu Poccius. Telle pourrait être aussi l'étymologie des noms de fermes Possé ; mais sans préjudice d'autres conjectures, car un n. d'h. *Possius pourrait s'inférer du gentilice connu Possidius — Cf. Poussey (Aube), *Poceium* en 1161.

230. Pouvrai, comm. (Mortagne) ; *de Povray*, 1330 ; *de Povraio*, 1508 ; *Pouvraium*, 1687. — Nous aurions une base acceptable, pour Pouvray, dans un *Piperacus* reproduisant le cognomen Piper. Telle est l'origine du nom de Pébrac (Hte-Loire), en 1072 *de Piperaco*, et sans doute aussi, de Pibrac (Hte-Garonne). *Piperacus* deviendrait chez nous *Pevrai ; dans Pevrai, *e*, placé entre deux labiales, ne pouvait échapper à la labialisation, d'où Pouvrai. — Mentionnons toutefois les noms de la Peuvrie, f. (Quelaines, Ch.-Gontier), Pouvreau, trois localités (Vienne), le Povrat, éc. (Nièvre) ; la Pouverie, ham. (Calv.), sans notations, mais qui se rapportent évidemment à un thème autre que le cognomen Piper. Poivre (Aube) représente ce cognomen sans suffixe.

231. Pringé, vill., anc. paroisse (Luché-Pringé, la Flèche) ; *de Pringeio*, XIII^e^ s. ; *Pringeium*, *Princhié*, 1330. — De *Primiacus*. Ce nom de fundus désigne, en 834, Prangey (Hte-Marne). Le gentilice Primius est connu. — Cf. Pringy (Marne, S.-et-M., Hte-Savoie), et, avec un autre suffixe, Prangins (cant. de Vaud [1]).

1. Cf. Muret, p. 41.

232. Pruillé-l'Éguillé [1], comm. (St-Calais); *usque terminum Proliacensem*, 572 (Actus); *Proiliacus in condita Vedacinse*, IXe s. (Actus); *Proliacum super fluvium Viduam*, IXe s. (Actus); *Pruilliacus*, 1329; de *Prulli*, 1330. — Pruillé-le-Chétif [2], comm. (le Mans); *Villa Proliaco*, 712 ou 713 (Actus); *de Proiliaco*, XIe s.; *de Pruliaco Gaudini*, XIIe s.; *Prulleium Gaudini*, 1251; *Prulletum-le-Gaudin*, 1277. — La notation du VIe s. *Proliacensem* (forme adjective) pour Pruillé-l'Éguillé, ferait penser au gentilice Prullius qui, d'après M. Longnon [3], est à la base du nom de Preuilly (Indre-et-L.) et de Prusly (C.-d'Or).

233. Quincé, vill. (St-Denis-de-Villenette, Domfront). — *Quintiacum* ou *Quinciacum* désigne, au moyen âge, de très nombreuses localités, entre autres le moulin de Quincé (M.-et-L.); tel est sans doute le thème étymologique du nom du vill. de Quincé. Les gentilices Quintius et Quinctius sont connus.

234. Quittay, ham. (St-Georges-Buttavent, Mayenne), est l'ancien nom de St-Georges-Buttavent; *de Quiteio*, 1204; *de Quitayo*, 1252. — L'origine de ce nom est incertaine. On pourrait conjecturer un **Cuttiacus*, du gentilice connu Cuttius; le féminin Cuttia a été relevé à Carthage; une *Cuttiaca villa* est devenue Küttig (district de Coblenz). D'autres hypothèses seraient également permises : M. Meyer-Lübke considère le verbe « quitter » comme un développement phonétique de **quiētare* [4]; un *Quietacus*, d'un cognomen Quietus, très fréquent dans toutes les provinces, aboutirait de la même manière à Quittay. Le manque de notations anciennes et d'homonymes français fait qu'on ne peut se prononcer. Quittay est peut-être une forme en *-etum* ou en *-acus* d'un appellatif de sens inconnu auj.; cf. le n. de ferme la Quitterie (M.-et-L.), de formation plus récente.

235. Ravigny, comm. (Mayenne); *Ra[v]igné*, 1330. — D'un **Raviniacus*, forme dans laquelle *v* peut être primaire ou secondaire. Dans le premier cas, il s'agirait d'un gentilice *Ravinius

---

1. V. Éguillé, nº 160.
2. V. Verneil-le-Chétif, nº 96.
3. Cité par MM. Berthoud et Matruchot, II, p. 117.
4. *Grammaire des langues romanes*, I, § 376.

supposable grâce à l'analogie de Ravius et de Ravillius, qui sont connus. Dans le second cas, c'est à un *Rabinius ou *Rapinius qu'il faudrait faire appel ; ces noms ne se rencontrent pas, mais peuvent s'inférer des gentilices Rabilius et Rapilius. — Cf. Ravigny (S.-et-M.).

236. Renay (St-Maurice-de-), anc. nom de St-Maurice-du-Désert (Domfront). — Renè, comm. (Mamers) ; *de Reneio*, 1214 ; *Renaium*, 1499 [1] ; *Renné* (Pesche). — Ces noms pourraient reproduire un **Renacus*, du cognomen gaulois Renos, bien que René, avec son orthographe actuelle, postule plutôt un primitif en *-iacus*. Le primitif a pu avoir une consonne intervocalique à la première syllabe : une origine telle que **Redonacus* est possible. L'origine de Renay (L.-et-Ch.) et de Renac (Ille-et-V.) nous est inconnue. Le nom de Rennes, dans Rennes-en-Grenouille (V. n° 1154) représente peut-être, sans suffixe, le thème contenu dans Renay. On sait que le gentilice gallo-romain Rennius a formé de très nombreux *fundi Renniaci*, auj. Regny, Rignac, Rignat, etc., tous avec mouillure. René, Renay représenteraient-ils une variante sans mouillure du même type ? Nous avons déjà rencontré des couples de ce genre.

237. Roézé, comm. (le Mans) ; *de Rusiaco*, IXe s. (Actus) ; *in Rusciaco*, 837 (G. A.) ; *de Roiseio*, 1330. — *Rusiacus* pourrait être le primitif, car on trouve le gentilice Rusius. Un *Rosius pourrait aussi s'induire du gentilice Rosidius. — L'histoire du nom de Roisey (Loire) nous est inconnue.

238. Romigny, f. (Beton, Mamers). — Romigny (Marne) s'appelle au IXe s. *Rominiacus*, forme qui représente une étape romane de *Romaniacus*, du gentilice Romanius. Cette origine est probable pour les autres localités du nom de Romigny, Romagnieu, Romagnat, Romagnac. — Cf. Réminiac, ham. (Morbihan), en 856 *Ruminiac*.

239. Rouellé, comm. (Domfront) ; *Roellé*, 1427 ; *de Rouilleyo*, 1528 ; *Rouelleium*, 1687. — De même que Rouelles (Hte-

1. M. Holder, trompé en cela par Cauvin, a identifié René avec un *Ruiniacus*.

Marne) semble supposer un cognomen gaulois *Roudilla ou *Rudilla, Rouellé pourrait être un **Roudillacus*, **Rudillacus*. Toutefois cette origine n'est pas sûre. De nombreuses localités nommées la Rouelle et d'origine récente représentent un diminutif du n. de l. également fréquent la Roue, la Roë. La notation la plus ancienne que nous ayons trouvée, pour ce groupe de vocables, est *Rotella*, en 1086, pour la Rouelle (Calv.). Une appellation ancienne **rotellacus*, **rotelletum* reste toujours possible. Une ferme de Rouellay (St-Georges-le-Fléchart, Laval) répondrait bien à un **rotelletum*.

240. Rouessé-Fontaine [1], comm. (Mamers); *in Rusciaco*, 837 (G. A.); *Ruciacum*, IXe s. (ibid.); ces notations peuvent intéresser d'autres Rouessé; *de Roysseio*, 1330; *Rouesseium*, 1687. — Rouessé-Vassé [2], comm. (le Mans); *de Roissil*, 1330; *de Roesseio*, 1508. — Rouessé, logis (Laval); *de Roisseio*, *de Rossoessico*, v. 1100; *de Roisseo*, v. 1150; *apud Russeium*, 1162; *de Roseio*, XIIe s. — Rouessé, ham. (la Pellerine, Mayenne); *les Roissés* (Jaillot); *Roissé* (Cassini). Le même nom est encore porté par un vill. et une f. de la Mayenne. — Ces noms homophones peuvent avoir des origines différentes. La dérivation la plus vraisemblable indiquerait pour eux un **Rosciacus*, du gentilice très connu Roscius. Cf. Roissac (Ardèche, Charente). M. Busson [3], constatant sans doute que Rouessé-Vassé est proche de la comm. de Rouez, *Raudatium* (V. Rouez n° 88), a vu, dans ce Rouessé, un *fundus* **Raudatiacus*. Le résultat de *Raudatiacus* serait plutôt Roezé; nous rencontrons, il est vrai, en toponymie, *s* sifflante alternant avec *s* sonore, par ex. dans l'histoire des noms de Rossay (Vienne) écrit successivement *Roseium*, *Rozaicum*, *Rocey*, puis *Rossayum*; de Roissy-en-Brie (S.-et-M.) anciennement *Rusiacum*; enfin de Rouessé (Laval), mentionné plus haut.

241. Ruigné, ham., anc. fief (Pontvallain, la Flèche); *Ruiniacus* ? 834 (G. A.). — On penserait à un **Runniacus*, ou encore à un **Ruteniacus*, formes qui reproduisent des gentilices

1. Le hameau des Fontaines, ou de la Fontaine, situé dans la commune, a donné le surnom de celle-ci.

2. V. pour Vassé au n° 269.

3. *Prov. du Maine*, XI, 244 et XV, 31.

connus. — Cf. Rugny (Marne), en 1135 *Ruiniacum*; Rugny, ham. (Aisne), en 1172 *Ruiniacus*; Rognac, vill. (Hte-Loire), en 1222 *Ruinac.*

242. Ruillé-en-Champagne [1], comm. (le Mans); *de Ruiliaco,* IXe s. (Actus); *Ruliacum,* IXe s. (Actus); ces notations peuvent aussi bien s'appliquer à chacun des trois autres Ruillé qui suivent [2]; *de Ruilleio,* 1230 et 1330; *de Ruilli,* 1330; *Ruilleium in Campania,* 1687; *Reuillé* (Pesche). — Ruillé-Froid-Fonds [3], comm. (Ch.-Gontier); *de Ruiliaco* IXe s. (Actus); cette notation, d'après le contexte des Actus, paraît s'appliquer particulièrement à Ruillé-Froid-Fonds. — Ruillé-le-Gravelais [4], comm. (Laval); *de Ruileii,* XIIe s.; *de Ruilli,* 1330; *de Ruilleio,* 1508. — Ruillé-sur-Loir, comm. (St-Calais); *Ruiliacus super fluvium Lith,* Xe s. (Actus); *de Ruilliaco,* XIe et XIIe s.; *Ruilleyum super Lidum,* 1687. — Selon M. d'Arbois de Jubainville, *Rūliacus,* d'un Rulius qui devait avoir *u* long, est l'origine du nom de ces Ruillé. Cette hypothèse paraît confirmée par les notations anciennes *Ruiliacus, Ruilliacus.* En effet, un thème avec dentale, par ex. *Rutiliacus,* ne serait pas encore devenu *Ruliacus* au IXe s. — Cf. peut-être Rulhac (Aveyron) et Rulliac, ch. (Morbihan), en 1388 *Ruellyac;* mais il faut se montrer prudent en ce qui concerne la dérivation de ces formes, ainsi que pour les nombreux Rully.

243. *RUPIACUS*, nom d'une villa mentionnée pour la première fois dans la vie de St. Hadoind, IXe s. (Actus) et correspondant à l'une des très nombreuses localités (76) de la Mayenne nommées aujourd'hui le Rocher, et de préférence au Rocher, ch. et domaine (Mézangers, Laval) [5]. Rocher, le Rocher serait une

---

1. V. Mareil-en-Champagne, n° 94.

2. Cf. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours, Introd.*, p. XVI.

3. Froid-Fonds est le nom d'une anc. paroisse annexée à Ruillé. V. Froid-Fonds n° 614.

4. Le surnom de « Gravelais », au XVe s. *Gravelays*, au XVIe s. *Graveloys*, est dû à la proximité des bois de Gravelles et du chemin Gravelais qui formait, sur une étendue de plusieurs lieues, la limite du Maine et de la Bretagne. Gravelais est probablement un dérivé du celt. *grava*, « gravier, petit caillou ».

5. V. *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *le Rocher*, et cf. Busson, *Prov. du Maine*, XI, 221.

étymologie populaire bien compréhensible pour *Ruché, *Rouché. Le gentilice *Rupius serait connexe de Rupilius. Mais il peut s'agir aussi du latin *rupes, rupe,* uni au suffixe *-iacus*. — Cf. *Rupianus,* auj. Rupiano (Toscane) et, avec changement de nom, St-Chef (Isère).

244. Sacé, comm. (Mayenne) ; *Satiacus* ? 989 (Cart. d'Evron) ; *de Saceio,* v. 1203. — Postule un **Sacciacus,* du gentilice Saccius attesté par une inscription de Trèves. Cf. Sacé, vill. (M.-et-L.), au XI^e^ s. *Saciacus ;* Sacy (Marne), v. 850 *Saciacus*. Une autre localité homonyme, Sacy (Yonne), au VII^e^ s. *Sassiacus ager,* indiquerait le gentilice Sassius. L'identification du *Satiacus* de 989 avec notre Sacé est très douteuse non seulement pour les raisons historiques données par M. l'abbé Angot (*Dict. hist. de la Mayenne,* s. v. *Sacé*), mais aussi parce que *Satiacus* devrait aboutir à *Saizé, *Saisé, comme *satione* à « saison ». Un Saizy (Nièvre), noté *Saisiacus,* réaliserait les conditions phonétiques d'une dérivation de *Satiacus*.

245. Sarcé, comm. (la Flèche) ; *Sarciacus,* XI^e^ s. (Actus). — *Sarciacus* exigerait un gentilice *Sarcius que nous n'avons pas rencontré ; mais il a existé un gentilice Sartius et celui Sarciana (Basse-Italie). Même origine sans doute pour Sarcey (Hte-Marne), au XII^e^ s. *Sarcé,* et St-Martin-de-Cerçay (Ille-et-V.), en 1290 *Sarçay*. Quant à Sarcey (Rhône), *Salsiacus* en 982, il s'agit d'un autre thème, avec le développement *l* > *r* propre au parler lyonnais.

246. Sarcigné, vill. (St-Loup-du-Gast, Mayenne) ; *Sarcinaco,* v. 830 (G. A.) ; *Sarcigny,* 1312. — On admettrait un *Sarcinius, connexe du *Sarcius que postule **Sarciacus,* Sarcé. M. Schulze (p. 569) mentionne un Sarsina. On partirait de même d'un **Cerceniacus,* gentilice connu Cercenius. — La Cercenée (Vosges) reproduit un **circinata*. L'appellatif *sercena* désigne, aux environs de Grenoble, de Briançon et dans le canton de Vaud « des coteaux cultivés » ; de là aussi les n. de l. vénitiens Zerçeno, Cercená. — L'origine des noms de Sarcignan (Gironde) et de Sarsignan (Ardèche) est douteuse ; M. Skok (p. 215) est disposé à y voir des composés de *salix*.

247. Sargé, comm. (le Mans) ; *de Cerviaco,* IX^e^ s. (Actus) ;

cette notation peut aussi bien s'appliquer à Sargé-sur-Braye; *de Cergiaco,* XI^e^ et XII^e^ s.; *Cergeium,* 1255; *Sergé* (Pesche). — SARGÉ-sur-Braye, comm. (Vendôme); *S. Sirici de Sergé,* 1330; *S. Cirici de Sergeio,* 1508. — Les deux Sargé reproduisent un *Cerviacus,* du gentilice Cervius. Plusieurs vocables tels que Cergy (S.-et-O.), Sergy (Aisne), noté *Cergiacum,* Servian (Hérault), noté *Cervianum,* peuvent représenter, eux aussi, des fundi de Cervius.

248. SAVIGNÉ-l'Évêque [1], comm. (le Mans); *de Saviniaco,* IX^e^ s. (Actus); *Villarem Saviniacum,* 833 (G. A.); *de Saviniaco,* 1087; *Savigneyum Episcopi,* 1330. — SAVIGNY-sur-Braye, comm. (Vendôme); *de Saviniaco super Brigiam,* IX^e^ s. (Actus); *de Saviniaco,* 1102; *ecclesiam Saviniacensem,* XII^e^ s.; *de Savigneio super Braiam,* 1330. — De *Sabiniacus,* gentilice fréquent Sabinius, d'origine italienne, et qui a pu être porté par un Gaulois romanisé. Les homonymes sont très nombreux; le dép. de la Sarthe, dans sa partie angevine, a Savigné-sous-le-Lude.

249. SILLÉ-le-Guillaume [2], ch. l. de cant. (le Mans); *Castrum Silliacum,* 1071; *Siliacus,* XIII^e^ s.; *de Silli,* 1330; *Silliacus Guillelmi,* 1370; en 1793 : *Sillé-la-Montagne.* — SILLÉ-le-Philippe [2], comm. (le Mans); *de Siliaco Philippi,* 1330; *Sillé-le-Brûlé* (Pesche) [3]. — Sillé représente *Siliacus.* Les homonymes sont fréquents, tous n'ont peut-être pas la même origine. Pour l'un de nos Sillé tout au moins, cette origine est garantie par la *condita Siliacensis* mentionnée dans le Maine en 774 (Actus). Silius, gentilice porté anciennement par des Romains, serait comparable, pense M. Williams (p. 74), au thème gaulois **sîl* « semence ».

250. SOUCÉ, comm. (Mayenne); *Souceium,* XII^e^ s.; *Soussé,*

---

1. Les évêques du Mans y possédaient le manoir de Touvoie.

2. Sillé-le-Guillaume et Sillé-le-Philippe doivent leurs surnoms à leurs anciens seigneurs.

3. Ce surnom vient, suivant Pesche (s. v. *Sillé-le-Philippe*), « d'un incendie dont la tradition s'est conservée et que semblent justifier des pierres calcinées et des charbons rencontrés fréquemment en creusant la terre des jardins du bourg ».

1460 ; *de Souceyo,* XV^e^ s. ; *Souxé,* 1502 ; *Souxey,* 1648 ; *Soussay,* 1710. — Le peu d'antiquité des notations nous oblige à multiplier les conjectures : Soucé peut représenter un *fundus Soccia-cus,* ou *Soliciacus* ou encore *Sulpiciacus ;* les gentilices correspondants sont connus. Parmi les homonymes, nous ne citerons que ceux dont l'histoire présente des notations anciennes : Soussey (C.-d'Or), en 1134 *Soceius ;* Soucieux (Rhône) *Socia-cus ;* Soucy (Aisne), en 1211 *Susciacum.*

251. Souday, comm. (Vendôme) ; *de Soldiaco,* 1070 ; *de Sol-daio,* 1220 ; *apud Soldayum,* 1225 ; *Soudaium, Soudeium,* 1270 ; *de Souldayo,* 1537. — *Soldiacus* ne semble pas primitif car *di* ne saurait se maintenir dans cette forme [1]. Un **Solidacus* ou **Solo-dacus* serait probable. Le cognomen Solida s'est rencontré en Cisalpine, et le nom d'un *castrum Sulude* sur des monnaies méro-vingiennes. — Cf. peut-être Soudat (Dordogne), noté Sousdac [2]. Soudé-Notre-Dame (Marne), *Soldeum* et *Souldeyum* au XII^e^ s., et Soudé-Ste-Croix (même dép.) sont situés sur une rivière qui s'appelle la Soude.

252. Sougé-le-Ganelon [3], comm. (Mamers) ; *Silviago,* 616 (Actus) ; *de Silviaco,* IX^e^ s. (Actus) [4] ; ces notations peuvent aussi bien s'appliquer à Sougé-sur-Braye et à Soulgé-le-Bruant ci-après [5] ; *Silgiago,* 832 (Charte de Louis le Débonnaire) ; *Suggé,* 1330 ; *de Sougeyo,* 1508 ; *Soulgé le Ganeslon* (Pesche). — Sougé-sur-Braye, comm. (Vendôme) ; *de Selgiaco,* 1070 ; *de Surggé,* 1330. — Soulgé-le-Bruant [6], comm. (Laval) ; *Suggé,* 1217 ;

---

1. Cf. Juroszek, *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVII, 682.

2. On trouve, dans la Dordogne, des alternances entre *-at* et *-ac* pour l'histoire de certains n. de l. (Agonac, Cubjat, Doudrac).

3. Sougé-le-Ganelon doit probablement son surnom à un *Wenilo* ou *Wanelo*, de même que Montigny-le-Ganelon (Eure-et-L.). V. Vallon n° 1170.

4. La forme *de Silviaco,* que nous datons du IX^e^ s. pour les motifs indiqués dans l'Introduction, est en réalité antérieure à celle *de Silviago* de 616. *De Silviaco* a été copié par le clerc de l'évêque Aldric sur un état de cens de la fin du VI^e^ s. La priorité phonétique de *Silviaco* sur *Silviago* démontre encore que cet état de cens est antérieur à 616.

5. Cf. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours. Introd.*, p. XVI.

6. La forme la plus ancienne de « Bruant », dans Soulgé-le-Bruant, est

de Sougeio, 1272; *Sougié,* 1443. — Nous avons, dans les notations *Silviacus, Silgiacus, Selgiacus* ci-dessus, tous les stades du développement *Silviacus* > Sougé. Le gentilice fréquent Silvius se confond souvent, dans les formations toponymiques, avec Salvius. — Cf. Sougy (Nièvre), en 966 *Selgiacus,* et Sougy (Loiret).

253. Souillé, comm. (le Mans); *Soliacus,* 573 (G. A.); *de Soulleyo,* 1373, — Si la forme de 573 est authentique, il faut partir d'un *Sol(l)iacus,* gentilice gallo-romain Sollius. Ce n'est pas le cas pour Souilly (Yonne) noté *Soduliacum* ni pour Soilly (Marne), en 840 *Sodoleium.* L'ancienneté de la forme *Soliacus,* toujours si on la tient pour authentique, démontre que notre Souillé ne reproduit pas un thème avec dentale, car cette dentale ne serait pas disparue en 573; à cette époque nous aurions eu une forme telle que **Sodoliacus.* — Cf., entre autres noms, Suilly-la-Tour (Nièvre), au VI^e^ s. *Soliacus;* Souillac (Lot), noté *de Soliaco.*

254. Souligné-sous-Ballon [1], comm. (le Mans); *Siliniacus ?,* IX^e^ s. (Actus); cette notation peut aussi bien s'appliquer à Souligné-sous-Vallon; *de Suliniaco,* 1090; *Soligné,* 1330. — Souligné-sous-Vallon [2], comm. (le Mans); *Soligné juxta Vallonium,* 1220; *Solligné,* 1330. — *Siliniaco,* d'après les éditeurs des Actus, dans l'*Index nominum,* est sans doute une mauvaise lecture pour *Sulliniacus.* Sulignat (Ain), noté *de Soliniaco,* représente *Soliniacus;* Solignac (Hte-Loire), et Solignac (Hte-Vienne) notés *Solemniacensis ager,* reproduisent *Solemniacus.* Le gentilice *Solinius est rendu vraisemblable par le gentilice Sollius.

Brien, en 1370. Peut-être est-ce un n. d'h., peut-être celui d'une localité disparue. Cf. le Bruant, ruiss. affluent de la Sarthe; Bruant, moulin (Meuse); Détain-le-Bruant (C.-d'Or); le Bruant, les Bruands, fermes et fiefs (Marne). On ne trouve aucun renseignement sur « Bruant » dans les documents historiques du Maine. Il doit s'agir ici d'un thème avec gutturale ou dentale intervocalique disparue. La finale était peut-être *-entum,* comme dans *Novientum.*

1. V. Ballon n° 4.
2. V. Vallon n° 1170.

Solemnius est constaté ; mais les formations de *Solemniacus*, dans le nord de la Gaule, semblent avoir abouti à des types en *-angé*, *-angy*, comme Soulangé (M.-et-L.), Soulangy (Calvados), plutôt qu'à Souligné. V. toutefois le doublet Poligné-Poulangy, de *Polemniacus*, n° 225. Nous ne tenons pas compte du *Sublimiacus* qui, en 1236, est le nom de Souligny (Aube) ; il s'agit sans doute ici d'une latinisation. Un *Subligniacus* faussement attribué par Cauvin au VI^e^ s. a été identifié par lui avec nos Souligné.

255. Soulitré, comm. (le Mans) ; *Solitreium*, *de Solistreio*, 1142, 1187 ; *de Solitré*, 1330 ; *de Solistreyo*, 1459. — Soulitré est comparable à Solutré (Saône-et-L.) dont voici les anciennes formes : *Villa Sulistriacus*, 886-927 ; *Salustriacus*, 931 [1] ; *Solistriacus*, 943 ; *Solestriacus*, 944 ; *Sulistriacum*, 957, *Sulustriacus*, 961 [1]. Soulitré, comme Solutré, indique un nom de fundus. L'ancienneté des notations en *-iacus* nous porte à croire que celles-ci ne sont pas des latinisations.

256. Souvigné-sur-Même [2], comm. (Mamers) ; *Souveigné*, 1330 ; *de Souvigneio*, 1508. — Souvigné-sur-Sarthe, comm. (la Flèche) ; *Souvigny*, 1330. — Très probablement d'un *Silviniacus*, gentilice Silvinius.

257. Tassé, comm. (la Flèche) ; *Taciacus*, X^e^ s. (Actus) ; *Taceium*, XI^e^ s. ; *Taceyum*, 1313 ; *Tacé* (Pesche). — Tessé-Froulay [3], comm. (Domfront) ; *Thesseium*, 1093 ; *de Tesseio*, 1508. — Tessé-la-Madeleine [4], comm. (Domfront). — Plusieurs locali-

---

1. Renseignements dus à l'obligeance de M. l'archiviste du dép. de Saône-et-L.

2. Il est curieux de constater les noms latins de la Même rapportés par Pesche : *Medesimus*, *Medioximus* ; cf. le fr. « même » de *metipsimus*, italien « medesimo ». Nous retrouvons peut-être, dans le nom lat. de la Même, le thème *Med-* qui se remarque dans *Meduana*, Mayenne. La terminaison *-esimus* pourrait provenir d'un superlatif gaulois en *-isama*.

3. V. Froulay n° 1119.

4. Un quartier de Tessé s'appelle la Vieille-Madeleine en souvenir d'une maison religieuse de filles repenties dites « Madelonnettes ». On voit encore, dans un quartier de Tessé, les ruines de la chapelle de cet établissement disparu (Obligeante communication de M. Bigot, instituteur à Tessé-la-Madeleine).

tés secondaires du Maine portent le nom de Tessé. — Il est difficile d'établir une démarcation entre les vocables Tassé, Tessé, Taissy. Dans l'histoire de ces noms, nous remarquons en effet des alternances entre *a, ai, e,* ex. : Tessy (Calv.), *Tassié* en 1155 ; Taissy (Marne), *Tasiacus* en 850, et *Tasseium* en 1123. Il est fort possible que, pour Tassé, la forme primitive ait été Tessé et que la forme actuelle soit due à l'analogie de Tassillé, situé comme Tassé dans la Champagne du Maine. Nous partirons pour nos Tassé, Tessé de **Tattiacus*, gentilice Tattius. L'appellatif *taxus*, d'où un **taxiacus*, synonyme hypothétique de *taxetum*, pourrait aussi avoir fourni Tassé, Tessé [1]. Cf. encore Tessiac, vill. (Morbihan).

258. Tassillé, comm. (le Mans); *Tassileium*, 1249; *de Tassileyo*, 1508. — Des inscriptions de Grande-Bretagne indiquent les n. d'h. Tasciliu, Tascilli, qui nous rappellent le gentilice Tacilius et le cognomen celtique Tessilius. Un **Tasciliacus* doit être à la base de Tassillé. — Cf. Tassilly (Calv.), en 1080 *Taxillei ;* Tazilly (Nièvre), au XIVe s. *Taissilliacus*.

259. Teloché, comm. (le Mans); *Talipiacus super fluvium Rodani*, 832 (G. A.); *de Tolocheio*, XIIe s.; *Tolocheium*, 1142; *de Thelochié*, 1330. — Le gentilice Taluppius a dû former **Taluppiacus*, romanisé *Talipiacus*, d'où Teloché. Avec un autre suffixe, il a fourni Tolochenaz (cant. de Vaud), noté en 600 et en 964 *Tolochina* [2]. Taluppius a été relevé à Crenna près de Gallarate, dans le Milanais. Le cognomen Taluppa est attesté par des inscriptions de Bordeaux et de Germanie.

260. Ternay, comm. (Vendôme) ; *Turnacus, Cenomanici territorii villa. Villa Turmacensis* (Longnon, *Gaule au VIe s.*); *Ecclesia S. Petri de Turneio*, XIIe s. ; *de Turneyo*, 1315; *Ternné*, 1330; *Torné, Tourné* (Cauvin). — L'histoire du nom montre qu'il faut voir, dans Ternay, une simple variété

1. Cf. Meyer-Lübke, *Französische Etymologien* (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXII, 435).

2. Muret, p. 44.

des Tournay qui viennent de *Turnacus*, cognomen Turnus [1]. M. Longnon suppose, pour la formation du nom actuel de Ternay, une forme intermédiaire telle que *Teurnai [2]. Il n'y a donc pas lieu de voir dans notre Ternay, ainsi que le fait M. Flechia (p. 327), un équivalent avec méthatèse du fr. Tregny et de l'italien Tregnago, Tregnano, Trignano. Si l'on partait, pour expliquer Ternay, d'un *Tiriniacus*, origine probable du nom de Trigny (Marne), on ne saurait expliquer les notations *Turnacus*, *Turneium*. — Homophones, d'origine peut-être différente : Ternay (Vienne) en 1046 *Tirniacum*; Ternay (Isère), *Ternacensis ager*; pour ce dernier nom, ainsi que pour plusieurs Tarnac, M. Skok (p. 200) pense au thème qui se retrouve dans le nom fluvial *Tarnus*.

261. Théligny, comm. (Mamers); *de Teligniaco*, 1235; *de Theligneio*, 1238; *Téligné* (Pesche). — *Tilinius*, variante probable du fréquent *Tilius*, semble avoir formé *Teligniacus*. Cf. *Tiliniacus villa in pago Oscarensi*, 859, dans un diplôme de Charles le Chauve. Il pourrait cependant s'agir ici d'un **Telliniacus*, gentilice *Tellinius à inférer du nom d'h. Tellius.

262. Thoiré-sous-Contensor [3], comm. (Mamers); *Villa nomine Tauriaco*, 616 (Actus); *Tauriaco*, 658 (Actus); ces notations s'appliquent aussi bien aux deux n. de l. qui suivent; *Thoereium in Sagonio*, s. d. (Arch. de la Sarthe). — Thoiré-sur-Dinan, comm. (St-Calais); *de Thoireio*, 1508. — Thoré, comm. (Vendôme); *in villa Tauriaco*, 1011; *Toreium*, 1056. — *Tauriacus*, fréquent en Gaule, reproduit le gentilice Taurius. — Cf., entre autres, Toury (Eure-et-L., Nièvre); Thorey-sur-Ouche (C.-d'Or); Tauriac (Tarn-et-G., Lot, Aveyron), etc.

263. Thorigné, comm. (St-Calais); *de Tauriniaco*, 692 (Actus); *de Turiniaco*, 802 (Actus); *Torineio*, XIII^e s.; ces notations peuvent aussi bien s'appliquer au suivant; *de Thoringneio*,

---

1. M. Williams (p. 74) rattache *Turnacus* à un nom commun gaulois de sens inconnu; il a des chances d'être dans le vrai, car le n. d'h. Turnus est essentiellement italique.

2. *Géographie de la Gaule au VI^e s.*, p. 299.

3. V. Contensor n° 1099.

1216; *Torigneium*, 1257; *Torigné*, 1330. — Thorigné, comm. (Laval); *de Thorigniaco*, 1125; *Taurigné*, 1217; *Toriné*, 1254; *Thoringné*, 1330. — Le gentilice Taurinius est connu. — Cf., entre autres, Thorigny (Rhône), au x^e^ s. *Torriniaco, Tauriniaco*; Thorigné (M.-et-L.), en 996 et 1010 *Tauriniacum*; Thorigny (Aisne), en 911 *Toriniacus*; Thorigné, f. (May. angev.), avant 1149 *Mazura de Toriniaco*.

264. Toigné, comm. (Mamers); *Taudiniaco*, 643 (Actus); *Toigné*, 1330. — Le *Taudiniacus* de 643 paraît être la plus ancienne forme connue du nom de Toigné, bien que *Taudiniacus* ait sans doute déjà subi un commencement d'évolution romane. On penserait à une forme primitive *Tautiniacus*, d'un *Tautinius connexe du gentilice connu Tautius. — Cf. Togny-aux-Bœufs (Marne), d'après M. Longnon *Tutiniacus* (*Dict. topogr. de la Marne*); Thugny-sur-Aisne (Ardennes), noté *Tudiniacus*; Tosny (Eure), au xii^e^ s. *Todiniacum*. C'est un *Toutennacus* qui doit être l'origine du nom de Toudenac (Gironde).

265. Torcé, comm. (Laval); *Curtem Tortiacum*, 989 (Arch. de la Sarthe); *de Torciaco*, v. 1100; *de Tortiaco*, 1125; de *Torceio*, xii^e^ s. — Torcé, comm. (le Mans); *Torciacus*, 1063. — De **Tauriciacus*, gentilice assez rare Tauricius. Les homophones sont nombreux; mais tous n'ont pas la même origine : Torciac (Hte-Loire), en 1401 *Estoursiac*, ne doit pas être considéré comme parent de nos Torcé.

266. Trangé, comm. (le Mans); *Trangeyum*, 1330; *de Trageyo*, 1373; *de Trangeyo*, 1508. — Trangé doit être un nom en *-iacus*, ainsi que le montre l'histoire de Trangy, ch. et ham. (Nièvre), latinisé en 947 *villa Trangiaco*. Un gentilice réunissant les conditions phonétiques nécessaires pour aboutir à Trangé n'est pas constaté. La graphie *de Trageyo* de 1373 paraît être une faute d'écriture. L'histoire du nom de la comm. du Tranger (Indre) ne nous est pas connue.

267. Truigné, f. (Brûlon, la Flèche). — Soit d'un **Trunniacus*, du gentilice Trunnius qui a été constaté, soit d'un **Trutiniacus*; le gentilice *Trutinius, comparable à un n. de l. *Trudinias* qui a existé dans le diocèse de Liège, pourrait s'inférer

des noms connus Trutteius ou Truttidius. — Cf., entre autres homonymes, Trugny (C.-d'Or), noté *Trugné* en 1199.

268. Vancé, comm. (St-Calais); *de Venthaio*, v. 1106; *Venchaium*, 1142; *Vançay*, 1330; *de Vencayo*, 1355; *de Vanczayo*, 1508. — Le manque de formes anciennes rend indécis et de nombreuses hypothèses se présentent : un **Venciacus*, gentilice connu Vencius, est l'origine du nom de Vensat (Puy-de-D.), Vanciat (Ain), Vensac (Gironde), etc. Un *Vindiciacus* ou même un **Vedantiacus* seraient possibles pour Vancé ; *Vindiciacum* est l'anc. nom de St-Flour (Cantal); *Vedantia* est le nom d'une villa citée en 616 dans le testament de St Bertrand. Enfin le dép. des Deux-S. possède un Vançais, *Vonziacus* en 980, et un Vanzay, *Vontiacus* en 898, *Vensiacus* au x^e^ s. La graphie de 1142, *Venchaium*, pour Vancé, est embarrassante, car elle présente une forme avec chuintement du *c*, qui appartiendrait plutôt à la Picardie et à la Haute-Normandie (cf. Achi dans l'histoire d'Assé-le-Boisne n° 112); mais ce *Venchaium* est postérieur de trente-six années au *de Venthaio* qui indique une prononciation avec spirante *th* : *vanthé*.

269. Vassé, anc. manoir seigneurial (Rouessé-Vassé, le Mans). — Probablement **Vassiacus*, du gentilice gallo-romain Vassius, thème gaulois **vassos* « jeune ». Cf. Vassy (Hte-Marne), en 662 *Finis Vuaseacinsis*, en 1066 *Vuasciacus*, en 1141 *Gaissia*; Vaissac (Tarn-et-G.); et aussi Gacé (Orne), latinisé au xii^e^ s. *Gaissia* et qui doit reproduire **Vassiacus* avec un traitement du *v* analogue à celui que l'on remarque dans les mots d'emprunt germanique. — M. Skok (p. 202) réclame un **Vacciacus* pour Vassieux (Isère).

270. Verdigné, ch. (Marolles-les-Braults, Mamers). — Peut-être un nom de fundus reproduisant un gentilice tel que *Virdinius (**Virdiniacus*), ou *Viridinius (**Viridiniacus*). Ces gentilices nous sont inconnus mais ils en rappellent d'autres contenus sans doute dans certains noms de formation romaine ou gallo-romaine : Verzana (Toscane), qui, d'après M. Pieri (p. 70) est un *Virdiana*; Verzasca en Ligurie et Verdache (Htes-Alpes), qui se rattachent également à *Virdius ; Verzy (Marne) au x^e^ s. *Virisiacus* qui, d'après M. Longnon, repro-

duit un **Viridiacus* [1]. Un gentilice Viridius a été relevé à Rome. — Cf. pour Verdigné : Verdigné et Verdigny (M.-et-L.); Verdigné, f. (Vienne); Verdigny (Cher), et Verdonnet (C.-d'Or), au XII^e s. *Viridaneius* et *Virdiniacus*.

271. VIMARCÉ, comm. (Laval); *de vico Marciano*, IX^e s. (Actus); *de Vimarcie, de Vimarcio*, 1290; *de Vimarceyo*, XIV^e s.; *Villemarcel*, 1563; *Vinmarcé*, XVII^e s. — La notation du IX^e s. *Vicus Marcianus* devrait aboutir, en français, à *Vimarsain; peut-être faut-il lire *Vicus Marciacus* [2]. Dans ce cas, nous aurions un nom de fundus, gentilice Marcius ou Martius, précédé de l'appellatif latin *vicus* « bourg ». Nous trouvons de même *vicus* incorporé dans Vic-Fezensac (Gers), *vicus Fidentiacus*, dans Vienne-la-Ville, autrefois Viaisne (Marne), *vicus Axonae*, et, sans doute aussi, dans Viarsac (Drôme), **vicus Artiacus* [3].

272. VIRÉ, comm. (la Flèche); *de Viriaco*, 1092; *Vireium*, 1213; *de Vireio*, 1330. — Très probablement *Viriacus*, du gentilice gallo-romain Virius, thème gaulois **viros* « frais, dispos, vert », ou *vīros* « homme ». On trouve anciennement *Viriacensis ager* pour Viré (Saône-et-L.). — Cf. Virey-sous-Bois (Nièvre), *Viriaco vico* sur des monnaies mérovingiennes; Viry (Aisne), noté *Viriacum* en 1115; Virey-sous-Bar (Aube), *Viriaco vico* à l'époque mérovingienne; et les nombreux Virey, Viry, Virieu, Virac, etc.; enfin, en dehors de France, Viriago (prov. de Trévise).

On trouve, dans les *Actus* (Diplôme de Charlemagne, 802) une *villa Viviriaco*; elle a peu de chances d'intéresser notre Viré, bien que les éditeurs des *Actus* l'aient identifiée avec celui-ci; il faudrait admettre en ce cas un développement anormal de *Viviriacus*, avec aphérèse de la première syllabe identique à la seconde. Le n. d'h. contenu dans *Viviriacus* serait d'ailleurs inconnu, il faudrait supposer un cognomen, du gaulois *vēver* ou du lat. *viverra* « furet ».

---

1. *Dict. topogr. du dép. de la Marne, Introd.*, VII.
2. Cf. Longnon, *Pouillés de la prov. de Tours, Introd.*, p. XVIII.
3. Cf. Skok, p. 84 et 150. — V. Vibraye n° 1174, qui paraît être un *vicus Brigiae*.

273. Volnay, comm. (St-Calais); *Voloniacus*, 994 (Livre Blanc); *Volniacus*, 1063; *Volenniacus*, v. 1130; *Volenaium*, 1183; *de Volonnaio*, XIV^e^ s. — Volnay (C.-d'Or), vers 1160 Volenay, paraît explicable par un **Volumnacus*, du cognomen Volumnus. Cette explication conviendrait également à notre Volnay et nous devrions dès lors considérer comme refaites les formes des X^e^ et XI^e^ s. *Voloniacus* et *Volniacus*. Un primitif *Voloniacus*, du gentilice Volonius, donnerait normalement, dans le Maine, *Voulogné, *Voloigné; cf. Volognat (Ain), *de Volomiaco*. Il n'est pourtant pas impossible que, dans un primitif *Voloniacus*, *Volniacus*, *l* n'ait mis obstacle à la mouillure en exerçant une influence analogue à celle de *r* dans les formations gallo-romaines. (V. Parigné n° 219.) Dans ce cas *Voloniacus* pourrait être considéré comme primitif. Cette hypothèse impliquerait, dans *Voloniacus*, la disparition du second *o* protonique.

274. Voutré, comm. (Laval); *in villa Vulteriaco*, 989 (Cart. d'Évron); *de Voutreyo*, 1205. — *Vulteriacus* peut reproduire l'un des gentilices connus Vulturius, Volturius, Voltorius, qui paraissent, il est vrai, appartenir à l'Italie plutôt qu'à la Gaule; il ne doit pas s'agir, dans ces noms, du thème gaulois *voltos* « chevelure ». *Vulturiacus*, *Volturiacus*, *Voltoriacus* aboutiraient bien à *Voltriacus*, Voutré; cf. le v. fr. *voutre*, de **vultor*, lat. classique *vultur* [1], et, pour la terminaison, *Victoriacus* > Vitry.

275. Vrigné, anc. fief (Juigné, la Flèche). — *Briniacus? in pago Cenomannico, in condita Bruslondense*, 814 (Actus). — Si cette identification est juste, Vrigné serait comparable à Brigné (M.-et-L.), v. 1042 *Brigniacus*, et à Brignac (Morbihan, Dordogne, Corrèze). Les gentilices Brenius et Brinnius existent (V. Bernay, n° 123). Le passage de *b* initial à *v*, dans Vrigné, insolite en français, ne serait cependant pas une raison suffisante pour rejeter un thème étymologique *Briniacus*. D'autre part, on ne manque pas de noms tels que Vrigny (Orne, L.-et-Ch., Loiret, Marne, Hte-Marne), Vérigny (Eure-et-L.),

1. Le français moderne « vautour » est un mot d'emprunt provençal.

Vérignac (Hte-Loire), Vergnana (prononc. *vrinian*) en Toscane, qui tous semblent représenter le fundus d'un Verinius ou d'un Virinius, gentilices connus.

Les éditeurs des *Actus* hésitent, pour *Briniacus*, entre Vrigné et une autre localité du dép. de la Sarthe, voisine de Brûlon, Barigné (Loué, le Mans). Barigné viendrait plutôt d'un *Bariniacus*; le gentilice *Barinius est inconnu, mais le gentilice connu Barius le laisserait supposer.

276. Yvré-l'Évêque [1], comm. (le Mans); *in villa episcopi quam Ivriacum nominant*, 1097-1125; *capellam Ebriaci, Evriacus*, XII^e s.; *Yvreium*. — Yvré-le-Pôlin [2], comm. (la Flèche); *de Ivriaco?* 802 (Actus); *de Ebriaco*, 1136-1144; *de Ebriaco le Polin*, 1330. — On ne peut partir d'un primitif **Ibriacus*, car on ne trouve pas de gentilice *Ibrius. *Ebriacum*, du XII^e s. semble plus archaïque que *Ivriaco* du IX^e; cela peut s'expliquer si l'on admet que les scribes du XII^e s. ont copié sur des documents contenant le nom primitif. *Eb(u)riacus*, du gentilice gallo-romain Eburius semble avoir donné deux types différents suivant le traitement de l'*e* protonique : d'une part, Yvré, moulin (M.-et-L.), au XI^e s. *Ivriacus*, Ivry (Seine) noté *Ivriacus*, Ivry (Eure) en 1118 *Ivriacus*, Ivry (C.-d'Or, Oise), Ivrey (Jura), Ivreux (Ain), Yvrac (Gironde); d'autre part, Evry (Nièvre), en 1157 *Evriacum*, Evry (S.-et-M., S.-et-O., Yonne), et peut-être Évreux (Ain). Cf. encore Yvron, f. (le Buret, Ch.-Gontier [3]). V. Evron n° 15.

---

1. Les évêques du Mans possédaient un château à Yvré-l'Évêque et cette paroisse était une cure camérière de l'évêque du Mans, *e camera episcopi*. (Pesche).

2. V. Parigné-le-Pôlin n° 219.

3. Le nom d'Yvroy (le Grand- et le Petit-), ff., (St-Mars-de-Locquenay, St-Calais) représente-t-il un *eburetum* « lieu où croissent des ifs », comparable au composé bilingue *vernetum*; ou bien, avec le même sens, dérive-t-il d'un composé du germanique *iw*, *îwaretum*, ou bien encore n'est-ce qu'une variante de l'Ivraie? Le manque de notations ne permet pas de se prononcer.

CHAPITRE VII

Noms pouvant contenir un gentilice avec le suffixe *-o, -onis* [1].

277. Dijon, ham. (le Buret, Ch.-Gontier); *Digeon*, 1443. — Peut-être un **Divione* ou **Devione*; les n. d'h. Divius et Devius sont connus. — Cf. Dijon (C.-d'Or), au VI^e^ s. *Divio*; Dijon, vill. (Cantal); la Dijonne, f. (Drôme), en 1240 *Divione*. — Devius, uni au suffixe *-acus*, semble avoir formé le nom de Deviat (Charente); Devius ou Divius, employé comme adjectif au féminin, pourrait aussi survivre dans le nom de Diges (Yonne), en 990 *Digia*.

278. Grignon, vill. (Averton, Mayenne). — Ce nom, très répandu, avec la notation médiévale *Grinio*, semble reproduire un **Granione*, du gentilice Granius. Il existe un thème celtique de signification obscure, *grann-*, qui se retrouve dans Grannos, surnom de l'Apollon gaulois. Le développement de *Granione* > Grignon rappellerait celui de *Montaniacus* > Montigné. — Cf. *Graniacus*, origine probable de plusieurs Grigné, dont un dans la Mayenne : Grigné, ham. (la Dorée, Mayenne).

279. Ligron, comm. (la Flèche); *de Ligrone*, v. 1180; *de Ligronio*, 1330. — Ligron aurait des chances de reproduire un thème avec *-cr-* intervocalique tel que **Lūcrione*. Les noms propres latins Lucrio, Lucria sont connus. Cf. Ligron, vill. (Deux-S.), v. 960 *Villa Lucroni*, plus tard *Ligrum*, *Ligronium* et, peut-être, les noms suivants qui semblent présenter, avec un *u* protonique bref ou long, l'évolution *-cr-* > *-gr-* : *Lūcrianum*, auj. Logrian (Gard); Lugré, f. (M.-et-L.), de *Lūcriacus*. — Entre *Lucrionem* (ici *Lūcrione*) et Ligron, il faudrait supposer

1. Tous ces noms ne nous sont transmis qu'avec des notations insuffisantes ; ils peuvent représenter des formations préromaines, en *-donno*, en *-magus*, qui aboutiraient également à *-on*. Seule, l'analogie d'un n. d'h. ancien ou de types correspondants en *-iacus* constitue une présomption en faveur de gentilices avec le suffixe *-o*, *-onis*.

une étape *Luigron (cf., malgré la différence d'accentuation, *fructus* > manceau *fri*) ; encore le développement de *cr* > *gr* est-il anormal ; il rappellerait les mots fr. « aigre » de *acrem*, « maigre » de *macrum*. Le développement régulier de *cr* > *ir* se retrouve dans le v. fr. *sairement* de *sacramentum*.

280. Loiron, comm. (Laval) ; *Lerron*, XI^e s. ; *Loiron*, v. 1110 ; *de Loirrun*, même date ; *Loirron*, 1242. — Loiron serait l'évolution normale d'un type **Lŭcrione* (voir au n° précédent et les thèmes énumérés à l'art Loré n° 187, en supposant que ces thèmes aient pu prendre le suffixe *-o*, *-onis*). La notation *Lerron*, du XI^e s., indiquerait, comme origine possible, *Ligerione*, du gentilice Ligerius, en passant par les stades **Leirione*, **Leiron*. Les homophones ne nous apprennent rien. Loiron, ham. anc. fief (Rouez, le Mans) et le Grand-Loiron (M.-et-L.) ne présentent pas de notations anciennes.

281. Lurson, anc. nom de la comm. du Val (Mamers) ; *de Luertione*, 1060 ; *Livertion*, 1076 ; *de Lubercione*, 1088. — Peut-être **Lupercione*, du gentilice connu Lupercius. Employé sans suffixe, ce gentilice a donné les noms de Loubers (Tarn), Loubès (Lot-et-G.) ; avec le suffixe *-iacus*, Lubersac (Corrèze), Lupersat (Creuse), et Louvercy (Marne) ; avec le suffixe *-ianus*, Loubersan (Gers) [1].

282. Marçon, comm. (St-Calais) ; *de Marsone*, IX^e s. (Actus) ; *de Marson*, v. 1070. — Peut reproduire un **Martione*, de Martius, ou un **Marcione*, de Marcius. — Cf. Marson (Meuse), en 1106 *Martionis villa* ; Marson (Marne), au XI^e s. *Martio* ; Marson (M.-et-L.), etc.

283. Rouesson, vill. (la Haie-Traversaine, Mayenne) ; *Roisson*, 1198 ; *Roissun*, 1216. — Pourrait être un **Roscione*, du gentilice Roscius (V. Rouessé n° 240).

---

1. Ant. Thomas, *Nouv. essais de philol. fr.*, p. 153.

CHAPITRE VIII

Noms divers paraissant remonter à l'époque gallo-romaine.

NOM FORMÉ AVEC LE SUFFIXE DIMINUTIF *-ola*

284. BRETIGNOLLES, comm. (Mayenne) ; *Bretynnolas*, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Bretignolis*, XIII^e^ s. Le même nom est porté par des localités secondaires du Maine. — D'un *Brettaniola*, **Brettaniolas*, qui s'expliquerait par le n. d'h. Brettanius variante de Britannius ; mieux, peut-être, d'un diminutif de *Brittania* « la petite Bretagne » désignant un endroit où se seraient fixés des Bretons ; cf. *Sarmatiolae*, Sermizelles (Yonne), et *Scotiolae*, localité mentionnée dans les chartes de l'Abbaye de Cluny. La Bretagne, f. (Cosmes, Ch.-Gontier), indique la demeure d'un Breton, une *Britannia*. Des Bretignolles existent en dehors du Maine et *Brittiniacus* a donné Brétigné, Brétigny.

NOM REPRODUISANT *casa* SUIVI D'UN NOM D'HOMME ROMAIN

285. *CASA GAIANI*, anc. nom de St-Calais, IX^e^ s. (Actus). — Gaianus, qui a donné son nom à cette *casa*, joue un rôle peut-être légendaire dans les Actes des évêques du Mans sous l'épiscopat de St Turibe. En tout cas, son nom revient fréquemment dans l'onomastique romaine [1]. On le relève, par exemple, dans les *Inscriptions chrétiennes* de Rossi, I, n° 179, et sous forme de gentilice, dans le C.I.L., V, 137. Huit personnages connus dans les derniers temps de l'Empire ont porté le nom de Caianus ou Gaianus. Il est rare de trouver *casa* uni à un n. d'h. romain ; on a cependant des exemples de ce mode de formation : il a existé, dans l'Empire romain, des *casae Aureliani*, *casae Calventii*, *casae Crispinelli* et *casae Silvanae*. Le résultat français de *casa Gaiani* serait Chèze- ou *Chère-Jayain.

COMPOSÉ DANS LEQUEL ENTRE UN NOM DE DIVINITÉ GAULOISE

286. FEUX-VILLAINES, anc. nom supposé de St-Pierre-de-la-

1. Le fréquent Gaianus est plus vraisemblable ici qu'un n. de femme germanique au cas oblique : Waga, Wagane.

Cour, comm. (Laval) ; *cum Fano Vicinoniae*, 616 (Actus) ; *Favisnonia*, 802 (Actus). — M. Busson [1] a vu dans Feux-Villaines un *Fagus Vicinoniae* « le hêtre de Vicinonia », d'où Feu-Vinoine, avec dissimilation Viloine, Vilaine. V., pour la terminaison, n° 670. Sans doute, les composés avec *fagus* (*feu*, *fau* ou *fou*) comme premier terme, ne sont pas rares ; on a, dans la Mayenne, le moulin de Feu-Guillaume (Viviers, Laval) et les landes de Feu-Heulin (St-Georges-Buttavent, Mayenne). Mais il est peu probable que le nom lat. du hêtre se soit uni au nom d'une divinité celtique. Nous admettrions plutôt un primitif *Fanum Vicinoniae* « le temple de Vicinonia ». Entre *Fanum Vicinoniae* et Feux-Villaines, on peut supposer les étapes romanes *Fainvillaine, *Favillaine ; dans cette forme, *a* de la syllabe initiale, placé entre deux labiales, avait toutes les chances de se labialiser en *eu*.

Vicinonia, qui a également fourni le nom de la Vilaine, rivière [2], semble comparable au nom gaulois Vicinnus, épithète de Mars. Il s'agit ici du thème *vĭco* « combat », Vicinnus est « le guerrier ». Pour le suffixe *-onia* > -aine, voir Coulaines n° 670.

D'autres composés avec *Fanum* sont Famars (Nord), de *Fanum Martis* ; Fanjeaux (Aude), de *Fanum Jovis* ; *Fanum Fortunae*, n. de l. romain [3].

---

1. *Prov. du Maine*, XI, 340.
2. La Vilaine prend sa source sur le territoire de St-Pierre-de-la-Cour.
3. Darmesteter, *Mots composés*, p. 44.

TROISIÈME PARTIE

NOMS D'ORIGINE ROMAINE OU ROMANE

CHAPITRE PREMIER

Noms appartenant aux trois règnes (animal, végétal, minéral).

PREMIÈRE SECTION

Noms sans suffixe.

287. Aigrefin, f. anc. fief (St-Georges-de-la-Couée, St-Calais). — Aigrefoin, f. (Montreuil-le-Henri, St-Calais). Fréquents. — Paraissent reproduire un *acre foenum* dont le sens exact reste à déterminer. — Cf. Aigrefoin, vill. (M.-et-L.), noté *Acrum fenum* et *Egrefein* ; Aigrefeuille (L.-Inf.), en 1156 *de Acri folio* ; ce dernier nom désigne le houx.

288. L'Aubier, f. anc. fief (Grez-en-Bouère, Ch.-Gontier). — D'un type *albarius* [1], nom vulgaire du peuplier blanc suivant Godefroy, de la *salix capraea* suivant M. Dottin (*Gloss.*), d'une sorte de viorne suivant M. Ant. Thomas (*Essais de philol. fr.*, p. 158), espèce d'arbre dont le bois est fort dur et qui ressemble au cornouiller, dit Furetière cité par Victor Gay (*Gloss. archéolog. du moyen âge et de la Renaissance*, p. 83).

289. Beaufeu, f. (Savigné-l'Évêque, le Mans). — Sans doute « beau hêtre », *bellus fagus*.

---

1. *Albarius* « aubier » figure ici aux noms sans suffixe, *-arius* devant être considéré comme faisant partie du nom de l'arbre.

290. Beduault, f. (Ruillé-le-Gravelais, Laval). — Peut reproduire le nom vulgaire du blaireau. Rolland (VII, 109) mentionne *bedouau* (*bedwao*) pour la Mayenne et l'Anjou, et de Montesson, *bedouau* pour le Haut-Maine ; ce mot est à rapprocher du v. fr. *bedoneau* qui désigne également le blaireau. Dans le Bas-Maine, *beduaudière* signifie « terrier du blaireau » ; comme on enfume ce terrier pour en faire sortir le blaireau, on appelle, par ironie, *beduaudière* une maison dont la cheminée fume.

291. La Belosse, f. (Montigné, Laval) ; *Beloce*, 1492. — Du nom de fruit *blosse* « prunelle », resté dans le patois du Maine au sens de « prune ». Thème étymologique : *bullocea*, du celt. *belluca*. On lit dans la *Vie de St Columban*, de Surius : « Nec aliud penitus.. quam agrestium herbarum exigua mensura... vel pomorum parvulorum quae eremus ille ferebat, quae etiam *bellucas* vulgo appellant, vescebatur. » St Columban se nourrissait donc de « blosses ». — Cf. la Blosserie, f. (Montigny, Mamers) et la Belosseraie, f. (St-Christophe-du-Luat, Laval).

292. Beziers, f. (Voutré, Laval). — Les Beziers, éc. (Louverné, Laval). — D'après Rolland (V, 19), *besier* désigne au XVI^e^ s., dans l'Ouest, le poirier sauvage. Il paraît s'agir ici d'un type en *-arius*, dont le thème serait le mot franc *besi* « poire » [1]. On a, dans le Maine, les Bezières, la Besiguère, la Beziguère (prononc. *la bézyèr*). Un *Bisigarium* mentionné en 710 dans le testament de l'évêque Beraire (Actus) paraît assez proche de l'origine du mot *besier*. Un affluent de la Mayenne se nomme le ruisseau des Beziers.

293. Le Boul, f. (Arquenay, Laval). — De *betulus* « bouleau ». Le fr. « bouleau » n'est qu'un diminutif de *boul*.

294. La Bourdaine, vill. (Fougerolles, Mayenne). — La bourdaine est une variété du nerprun, dite aussi « aune noir, bois à poudre, pastel bourd ». L'origine de ce nom est douteuse ; peut-être le provençal *bourd* « bâtard ». Il existe une anc. variante *borzaine*.

---

1. *Grundriss der roman. Philol.*, I, 507.

295. Brière (St-Mars-la-), comm. (le Mans) ; *Parochia S. Medardi de Brueria*, 1140. — *Brière* est la forme dialectale de *brucaria* ou *brugaria* « bruyère », mot d'origine celtique. — Cf. la Brière, f. détruite (Ahuillé, Laval), et les nombreux n. de l. du Maine, la Bruyère, les Bruyères.

296. La Chouanne, ham. (Champéon, Mayenne) ; *la Chouenne*, 1353. — La Chouasne (Yvré-le-Pôlin, la Flèche). Fréquent. — Très probablement de **cavanna*, bas lat. *cauanna*, féminin de *cavannus* « hibou ». La Chouannière, n. de l. très fréquent dans le Maine, représente *cavannaria*. V. Chouannouse, n° 407.

297. Les Couas, ham. (Saulges, Laval). — Probablement de *cwâ*, nom vulgaire du corbeau et qui n'est qu'une onomatopée. On trouve dans la May. angev. le hameau du Corbeau.

298. Coudre (St-Germain-de-la-), comm. (Mamers) ; *S. Germanus de Corulo*, 1187. — De *corylus*, v. fr. *coldre*.

299. Les Feuges, f. (St-Pierre-des-Landes, Laval). — Peut-être de **filica*, thème hypothétique de **filicaria* « fougère », lat. classique *filex*. — Cf. Feuges (Aube), *Feges* en 1140 ; les Feuges (Morbihan).

300. Foucourbe, ham. (Tessé, Domfront). — Très probablement *fagus curvus* « le hêtre tordu ». Les noms d'arbres précédés ou suivis d'un adjectif exprimant une particularité sont fréquents en toponomastique ; cf. Silvarouvre (Hte-Marne), en 877 *Sopinum robur* « le rouvre couché ».

301. Fougerolles, comm. (Mayenne) ; *de Fulgerolis*, 1060 ; *de Fougerolles*, XII^e^ s. ; *de Filgerioles*, 1252. — « Fougerole » est le nom vulgaire du *Polypodium vulgare*, et M. Dottin (*Gloss.*) a rapproché le nom de cette plante du nom de la comm. de Fougerolles. Thème étymologique : **filicariola*, qui pourrait être aussi un diminutif de **filicaria* « fougère ».

302. Le Freu, f. (la Suze, le Mans). — Les Freux, f. (Ballée, Ch.-Gontier). — Doit représenter le nom d'une variété du corbeau, le *freu*, du vieux-haut allemand *hruoh*.

303. Les Ganches, ham. (St-Maixent, Mamers). — La

Guenche, moulin détruit (Champfrémont, Mayenne). — Dans le français du Maine on appelle *ganche*, *guenche*, *guinche* une plante de la famille des graminées qui croît dans les prés humides, les marécages et sur le bord des rivières. On emploie ses feuilles séchées à la confection des matelas. Thème étymologique inconnu, mais pouvant commencer par un *w* bilabial ; peut-être du germanique *wenkjan* « se dérober » d'où le v. fr. *guenchir* et l'adjectif *guenchissant* « flexible, souple ». Cf. le ruisseau de la Gânche (M.-et-L.).

304. Le Genest, comm. (Laval) ; *de Genesto*, XI^e^ s. Prononc. *jnâ* (Dottin, *Gloss.*). — De **genistum* ou **genista* « le genêt » plante.

305. Le Gréez, comm. (le Mans) ; *de Gresso*, 1233 ; *de Gres*, 1330. — Gréez-sur-Roc, comm. (Mamers) ; *Gres*, 837 (G. A.) ; *Gressus*, 1243. — Grez-en-Bouère [1], comm. (Ch.-Gontier) ; *de Gré*, XI^e^ s. ; *de Gradibus*, 1062 ; *de Gressibus in Boeria*, 1424. Fréquent. — *Grez*, *gres* a eu le sens de terrain pierreux et en coteau [2]. On trouve dans Du Cange : « Gresum, ager editus et arenosus, *gressiis* seu silicibus abundans ». Ce mot a été expliqué par le vieux-haut allemand *grioz* ; mais *grioz* peut n'avoir qu'une parenté éloignée avec le fr. « grès ». *Grée*, dans le Morbihan, a le sens de « colline rocheuse et couverte de landes » [3]. — Cf. le Grais (Orne) noté en 1025 *Gradatum*. V. Degré n° 1110.

306. Groies (St-Aubin-des-), ham. anc. par. (Marolette, Mamers). — Le manceau *grouâ*, *gərrouâ*, v. fr. *groe*, a, d'après de Montesson, la signification suivante : « terre élevée, brûlante, pierreuse, mais bonne pour le grain ». Ce serait donc un synonyme de Gréez, Grez, dont nous venons de parler. La Grouas, le Grouas, les Grouas sont des n. de l. très fréquents

---

1. V. Bouère, à la Partie qui traite des noms d'origine obscure, n° 1082.

2. Le Gréez et Grez-en-Bouère sont situés à flanc de coteau ; Gréez-sur-Roc est situé sur une hauteur dominant la vallée de la Braye. Près du bourg de Grez-en-Bouère le sol offre « une série de bandes parallèles, alternativement schisteuses et gréseuses. » (*Dict. hist. de la Mayenne*, au mot *Grez-en-Bouère*).

3. Rosenzweig, *Dict. topogr. du Morbihan*, *Introd.*, p. XLIII.

dans le Maine. — Cf. la Place des Grouas, ancien nom d'une place à Mamers. V. la Groirie, la Grollière n° 346 et 347.

307. L'Homme, comm. (St-Calais); *de Lomes*, 1330; *de Lommis*, 1508. — Le Heaume, f. (la Chapelle-Anthenaise, Laval). — Réflexes français de *ulmus* « ormeau ». — Cf. l'Homme, moulin (M.-et-L.) en 1237 *de Hulmo*; Hommes (même dép.) en 1330 *de Ulmis;* le Heaume (Eure-et-L.) en 1131 *Hulmus;* et l'Hommerond f. (Entrammes, Laval), d'un *ulmus rotundus*. V. l'Homme-mort n° 1054.

308. La Laiche, f. (St-Georges-sur-Erve, Laval); on dit aussi *Notre-Dame-de-la-Lesche*. — De *liska*, nom germanique qui désigne une plante de la famille des cypéracées croissant dans les terrains humides. — Cf., entre autres homonymes, la Laisque, moulin (Calv.).

309. Lamboux, f., anc. fief. (Couptrain, Mayenne); *Loncboul* 1195; *Longbooul*, 1225; *Lamboul*, 1312, 1388, 1629. Fréquent. — De *longus betulus* « long bouleau »; *lan* pour *lon* est dialectal (voir Aperçu phonétique). La similitude de ce nom avec le n. de l. normand le Long-Boel [1], norois *bôl*, « terrain cultivé », semble n'être que fortuite. — Le pendant de Lamboux existe dans Courteboule, f. (Changé, le Mans), très probablement *curta betulla*. Le féminin *betulla* n'a été signalé jusqu'à présent qu'en italo-roman. Pour *curtus* uni à un nom de végétal cf. la Courte-Épine, closerie (M.-et-L.), Chênecourt, ham. (Eure), en 1214 *Chanecort*, la Courte-Branche, éc. (Morbihan).

310. Léard, f. (Bazougers, Laval); *le Liart*, 1592. — Le Léard, f. (St-Ouen-en-Belin, le Mans). Très fréquent. — C'est le nom du peuplier noir. Godefroy note que *léard* est en usage dans le Bessin (Calv. et Manche); mais on le trouve dans les autres régions de langue d'oïl et il a été enregistré par de Montesson. Léard est identique à l'anc. adjectif français *liard*, désignant ce qui est grisâtre. L'origine de ce mot paraît celtique.

311. Longuefougère, f. (Torcé, Laval); *Longafilgaria*, 752, 799 (G. A.); cette notation peut aussi bien s'appliquer au sui-

1. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 90.

vant ; *Longa Fougeria*, 1205. — Longuefougère, f. (Parennes, le Mans). — Du lat. vulgaire **filicaria* « fougère » ; *longa filicaria* pourrait signifier « fougère couvrant une grande étendue de terrain. »

312. Loupfougères, comm. (Mayenne) ; *Lufilgaria*, v. 1050 ; *Loufougère*, 1224 ; *Loufilgeria*, 1241 ; *Lupifilgeria*, 1251 ; *Parrochia Lupofulgeriarum*, XIII^e^ s. ; *Longuefougère*, 1312. — Le nom actuel et quelques formes médiévales indiquent naturellement *Lupi filicaria* « la fougère du loup » ou « au loup ». La plus ancienne notation *Lufilgeria* pourrait reproduire un *Luci filicaria* « la fougère du bois ». *Lupus* a donné lieu bien souvent à des étymologies populaires. V. Louplande n° 1136.

313. Malortie, ch. (St-Loup-du-Gast, Mayenne). — De *mala urtica* « mauvaise ortie ». Les dénominations de ce genre sont fréquentes.

314. Le Meslier, f. (Requeil, la Flèche). — De **mespilarius*, désignant le néflier. *Mespilarius* survit dans tout le nord de la Gaule.

315. Montécouble, f. anc. vill. (Ste-Baudelle, Mayenne). — Dans le Bas-Maine *escouble*, *écouble* [1] désigne la bondrée, oiseau de proie ; Montécouble pourrait être le mont de l'*escouble*, dérivation qui n'est bien entendu qu'une hypothèse. Il n'est pas rare de trouver Mont- uni, du moins en apparence, à un nom d'animal : Montchien, f. (Alexain, Mayenne), au XIII^e^ s. *Montchein*, *Montecanis* ; Montcorbeau, ch. (Couesmes, Mayenne) ; le Montloup (May. angev.) ; Montchevreuil (Aube), etc. [2]. On

1. M. Sainéan (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXI, 263) a fait ressortir le rapport sémantique existant entre les noms d'oiseaux de proie (normand *écoufle* « busard », bas-manceau *escouble* « bondrée ») d'une part, et, d'autre part, les verbes désignant, dans le Bas-Maine et dans l'Yonne, l'action de s'accroupir (Bas-Maine : *s'accoufler*, Yonne : *s'écoufler*, *s'accoublir*.)

2. Il s'agit plutôt d'un n. d'h. dans la formation Montfaucon ; v. n° 35, n. Quant à Montesson, ch. (Bais, Mayenne), en 1415 *Montouesson*, l'origine est obscure. Montesson (Hte-Marne) est, d'après M. Leclerc (p. 28), un *Monte Teuzonis*, ce dernier terme reproduisant le n. d'h. familier Teuzo. Le blaireau (v. fr. *taisson*) que le comte de Montesson, le lexicographe du Maine, porte dans ses armes pourrait donc n'être qu'une allusion à une étymologie populaire.

trouve aussi, dans le Bas-Maine, l'Écoubière, ham. (St-Calais-du-Désert, Mayenne); les Ecoubières, vill. (Champfrémont, Mayenne), ces deux noms sous la forme mancelle *-by-* pour *-ble-*; l'Écoublère, f. (Thorigné, Laval); l'Écoublerie (St-Mars-du-Désert, Mayenne); une ferme de l'Écoublère (May. angev.) au XII[e] s. *Eschobleria*. L'origine de ces noms est inconue; il peut s'agir du même nom d'oiseau *écouble* avec le suffixe *-aria*, ou peut-être aussi d'un n. d'h. Escouble porté dans le Maine au moyen âge [1] et reproduisant lui-même le nom de l'*écouble*. M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *l'Ecoublerie*) a pensé au bas-latin *escobilhae*, que Du Cange traduit par « sordes »; ce terme correspond au provençal *escoubilha*, v. fr. *escoville*. Mais une forme telle que **scobilaria*, signifiant « ordures, balayures » serait bizarre comme nom de localité.

316. Noyers, f. (Cormes, Mamers); *Nuquearius*, 969. — De **nucarius* « noyer ». — On sait que *nucarius* est suppléé, en espagnol, par *nucalis*, d'où *nogal* « noyer » : nous pourrions avoir des représentants gallo-romans de *nucalis* dans deux localités du Haut-Maine : Noyau, f., anc. fief (Vallon, le Mans); Noyau, f. (Maigné, la Flèche). De *nucale*, pris dans un autre sens, le français n'a conservé que l'appellatif « noyau ».

317. Les Pins, vill. anc. par. (Epeigné-sur-Dême, Tours); *de Pinis*, 1056. — De *pinus*.

318. La Ragolle, f. et moulin (Changé, Laval). — M. Dottin (*Gloss.*) explique *ragola*, dans le Bas-Maine, « chêne ou châtaignier étêté, vieil arbre à moitié mort », d'où le n. de l. la Ragolle. L'origine de *ragola* est inconnue.

319. Rouvres, f. (Champfrémont, Mayenne). — De *robur*, « chêne rouvre. »

320. Sables, comm. (Mamers); *de Sabla*, 1145. — De *sabula* « les sables ». Le territoire de cette commune est sablonneux, comme toute la région de Bonnétable.

321. Sez, f. (St-Fraimbault-de-Prières, Mayenne); *Scée*,

---

1. *Archives hist. du Maine*, VIII, 265.

1522. — Ce nom peut reproduire les types les plus divers. Il est intéressant de noter qu'il aurait des chances d'être le résultat français du lat. classique *saxum* « rocher », d'où un hypothétique *sais*. M. Leclerc explique dubitativement Sexfontaines (Hte-Marne), *saxi fontana*. Le même nom de Sez est porté par une ferme de la comm. de Chailland (Laval).

322. Teroigne, vill. (Ruaudin, le Mans). — La Troisse, f. (Pruillé-le-Chétif, le Mans). — La Trouesse, f. (Montreuil-le-Chétif, Mamers). — Dans le Haut-Maine *trogne*, *teroigne*, *trouesse*, *terousse*, *truisse*, *teruisse* désignent un arbre étêté, une souche. De Montesson a considéré *teroigne* et *trouesse* comme parents, malgré la différence de suffixe. *Teroigne* semble bien être le même mot que « trogne, visage grotesque ou déformé » ; cette signification pourrait s'entendre métaphoriquement pour une souche, qui d'ailleurs s'appelle encore *têtard* (*tètâ*) dans le Haut-Maine, à cause de la grosseur et de la difformité de sa tête. C'est le cymrique *trwyn* « nez, museau », qui est considéré comme la base du fr. « trogne ». — *Trouesse* est d'origine plus incertaine. De Montesson n'a peut être pas tort de rapprocher cet appellatif du haut-manceau *trou*, au sens de « trognon, tronçon » (*trou d'chou*, pour « trognon de chou »). Dans *trouesse*, il semble s'agir d'une formation en *-itia*.

323. La Troche, maison d'habitation (anc. comm. de St-Georges-du-Plain, le Mans). — Paraît identique à l'appellatif ancien *troche* « faisceau », *trochée* « ensemble des faisceaux que pousse un arbre venu de graine quand on le coupe un peu au-dessus de terre » ; wallon *troke* « hampe garnie d'un bouquet de fruits ». Du lat. *traducem* « pampre de vigne » devenu en roman **traudca* [1]. En Normandie *traudca* donne *trocque* avec un sens différent : « enclos forestier » : « La moyetié d'icelle forest en une ou deux trocques sera close » (Texte normand de 1555 [2]).

324. Vieillevigne, f. (St-Cosme-de-Vair, Mamers). — Sans doute *vetula vinea*, s'il n'y a pas ici une étymologie populaire

1. Cf. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXIV, 557.
2. Delboulle, *Mots obscurs et rares* (*Romania* XXXV, 416).

pour *vetula villa* ou *vetula via*. — Cf. Vieillevigne, ham. (M.-et-L.), et Vieillevigne, comm. (L.-Inf., Hte-Garonne).

325. La Viosne, ham. (St-Ouen-des-Toits, Laval). — De *viburnum* « clématite champêtre », manceau *vyôn*ə, fr. littéraire « viorne ». La Vionnière, ham. (Trans, Mayenne) peut reproduire **viburnaria* ; mais il peut s'agir aussi du n. de famille Vion avec la terminaison *-ière*.

DEUXIÈME SECTION

Suffixe latin *-arius, -aria* et suffixe français *-erie*.

326. Ambrières, ch.-l. de cant. (Mayenne) ; *Ambreras*, 1080 ; *de Ambrariis*, 1128 ; *Ambieras*, 1135 ; *de Ambreriis*, *Ambieriis*, 1199. Prononc. *anbrer*. — Ambrières (Mayenne) concorde étonnamment, dit M. Ant. Thomas [1], avec le lyonnais *ambriri* « oseraie » ; le même auteur suppose un type **amerarias*. Il s'agirait ainsi d'un appellatif vulgaire disparu dans les parlers du Nord-Ouest où l'on ne rencontre pas de formes analogues, et conservé aux environs de Lyon. — Cependant M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne, Supplément*, s. v. *Ambrières*) et avec lui M. Holder voient, dans Ambrières (Mayenne), la capitale du peuple gaulois des *Ambibarii*, « furibundi ». Il n'est du reste pas impossible qu'Ambrières représente un nom ethnique au féminin, **Ambibaria*, nom qui se retrouverait, au masculin, dans Ambriers, vill. (Viviers, Laval), en 1367 *Ambriez*, et Ambriers, f. (St-Jean-sur-Erve, Laval) ; tous ces noms, s'ils viennent de *Ambibarius*, *Ambibaria*, présentent l'épenthèse de *r*.

327. L'Ardrier, vill. (Gesvres, Mayenne). Fréquent. — Les Ardrillets, f. (Sargé, le Mans). — De Montesson indique, pour le Haut-Maine, *ardrille* « terre argileuse mêlée de cailloux et de sable ». On dit encore *ardrilloux* pour « argileux ». L'argile étant constamment employée à la fabrication des tuiles et des poteries, il est vraisemblable qu'une contamination de *argilla* avec *ardere* a eu lieu.

---

1. *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 159, n. 2.

328. L'Argancière, f. (Souvigné-sur-Même, Mamers). — Dans le Haut-Maine, *argancier, ergancier* a le sens d' « églantier », **acuculentarius*. Il faut sans doute considérer *argancier* comme une variante anormale de cette dernière forme, en la comparant au provençal *aguilancier*. En Normandie, on dit *argancier, argalancier, ergalancier* [1].

329. Asnières, comm. (la Flèche); *Asinaria*, IX^e^ s. (Actus); *Asinariae*, 840 (G. A.); *de Asneriis*, 1067. — De *asinaria* « lieu où l'on élève des ânes ».

330. L'Aubourrière, ham. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne). — *Aubour* est le vieux nom fr. du faux-ébénier, arbuste du genre cytise, lat. classique *laburnum*, lat. vulgaire **alburnum*. L'Aubourrière reproduirait bien *aubour* uni à un suffixe français.

331. Avenières, vill., anc. par. (Laval); *Ecclesiâ Avenarie*, XI^e^ s.; *de Avenariis, Aveneriis*, 1170. Prononc. *avégnèr*. — De *avenaria*, culture d'avoines.

332. La Beuvrie, vill. (Laval). Assez fréquent. — Probablement composé de *bièvre* « castor » ; le village est à proximité du moulin de la Beuvrie, et, d'autre part, la Beuvrie, la Beuvrière désignent, dans la Mayenne, des ruisseaux et un ancien étang. On sait que le thème étymologique de *bièvre* est le gaulois **bebros*. — Cf. le nom de l'étang de Brevenne (Assé-le-Béranger, Laval).

333. La Biqueterie, ham. (Lignières-la-Doucelle, Mayenne). Prononc. *la bikyétri*. — Probablement du manceau *biquet* (*bikyé*) « chevreau ». — Cf. la Biquetière, f. (May. angev.). — Ces noms ont pu être donnés, par ironie, à des closeries si pauvres qu'on ne pouvait y élever que des chèvres.

334. La Chataignère, vill. (Landivy, Mayenne). — *Castanea* avait primitivement le sens de « arbre qui produit des châtaignes, châtaignier ». Le français « châtaignier » correspond à un dérivé **castanearius*. La Chataignère peut reproduire un *castanearia*, du type latin primitif *castanea*, nom d'arbre.

---

1. Joret, *Flore populaire de Normandie*, p. 69.

335. La Chènevière, f. (Fontenay, la Flèche). — De **cannabaria*, « terrain où croît le chènevis, le chanvre ».

336. La Chèverie (St-Jean de-), l'une des seize anc. par. du Mans ; *la Chevrie*, *la Cheverie*. — Paraît devoir son nom à une ancienne *chèvrerie* « bercail aux chèvres ». Cette appellation est fréquente comme n. de l. dans le Maine.

337. La Chollière, f. (Villaines-sous-Lucé, St-Calais) — La Chollerie, f. (Deux-Evailles, Laval). — La Cholletière, f. (Argentré, Laval). — La Cholleterie, vill. (Lignières-la-Doucelle, Mayenne). — Lieu planté de choux, du lat. *caulis*, v. fr. *chol* et diminutif *cholet*. Le n. de famille Cholet, fréquent dans le Maine, a pu intervenir dans les noms la Cholletière, la Cholleterie. — Cf. la Copecholière, ff. (M.-et-L., D.-Sèvres), rappelant le n. de famille Copechol (Coupe-choux) ; et, sans doute aussi, Chauloy (Vosges) en 1051 *Cauleyo*, de *cauletum*.

338. Cogners, comm. (St-Calais) ; *Codogneriis*, XI^e^ s. — Cette notation indique **cydonearius*, **cydonearium* « endroit où se trouvent des cognassiers ». — Cf. le v. fr. *cooing* qui reproduit *cydoneum*.

339. Les Cointières, f., anc. chapelle (Beaulieu, Laval). — La Couanneterie, f. (Thoré, Vendôme). — La Couannière, ham. (Javron, Mayenne). — *Cointier* est le nom du cognassier en patois du Bas-Maine ; cette forme a dû être refaite sur le fr. « coing » avec un *t* inorganique. Quant à la Couannière, et à son diminutif la Couanneterie, elle représente probablement *couanié*, c'est-à-dire, d'après Rolland (V, 10), une autre forme mancelle du nom du cognassier, qui a ainsi fourni quatre types différents dans la toponymie du Maine : Cogners, les Cointiers, la Couannière, la Couanneterie. *Couanié* paraît, lui aussi, refait sur le fr. « coing ».

340. La Conillère, f. (Livet-en-Charnie, Laval) ; *la Cosnillère*, 1570. Très fréquent. — Semble venir du v. fr. *conil* « lapin », de *cuniculus, cunicularia*. Mais il faut compter ici avec les n. de famille Conil, Conilleau, qui ont pu concourir à la formation de la Conillère.

341. Épières, f. (René, Mamers). — Les Épiers, f. (Bon-

champ, Laval); *les Espiers*, 1356. — Sans doute de **spicaria*, **spicarium*, lat. *spica* « épi ». *Spicarium* peut s'entendre, soit d'une exploitation de céréales, soit d'une grange où l'on conserve la moisson, soit encore d'un droit domanial en blé ou avoine. — Cf., entre autres, Epieds (M.-et-L.), en 1210 *d'Espieris*; Epieds (Aisne) en 1110 *Spicarium*; l'Espigarié, ham. (Gard), en 1391 *Espiguaria*.

342. La Ferrière-aux-Étangs, comm. (Domfront); *Ferreria*, 1226. Très fréquent. — *Ferraria* signifie « mine de fer, endroit où l'on forge le fer ». On trouve des minerais de fer à la Ferrière-aux-Étangs.

343. Fromentières, comm. (Ch.-Gontier); *de Frumentariis*, XI[e] s. — *Frumentaria* a le sens de « champ de blé » ou « marché au blé ».

344. La Gadelière, f. (Théligny, Mamers). Fréquent. — Là où se trouvent des groseilliers à grappes, en haut-manceau du Nord (Saosnois [1]) et en normand *gadeliers*. M. Joret [2] explique *gadelle*, nom normand de la groseille, par le norois *gaddr* « aiguillon »; mais cette étymologie se heurte à des difficultés, surtout au point de vue sémantique : la *gadelle*, au sens du mot scandinave, serait un fruit épineux ou hispide, or les gadelles sont glabres, tandis que les groseilles hispides (groseilles à maquereau) sont, en manceau, des « groseilles », *guerwazèlə* [3], voir le Guerouasiller n° 348; *gaddr*, en norois, ne signifie jamais un fruit mais uniquement une arme; le maintien du *g* initial est anormal. Mieux vaudrait rattacher *gadelle* à un thème inconnu, probablement germanique et commençant par *w*. — M. Suchier [4] voit dans *gadelle* un parent de « carde »; une forme de 1250, *Gardelaria*, pour la Gadelière (Eure-et-L.) pourrait être invoquée à l'appui de cette manière de voir. —

---

1. Dans les autres régions du Haut-Maine, on dit *castillier*, *castille* (Montesson).

2. *Romania*, VIII, 440.

3. De même, le *gadelier* est un arbuste à tiges lisses, et le groseillier un arbuste à tiges épineuses.

4. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, III, 611.

Le n. de l. provençal las Gadalaras (Dordogne) doit reproduire un thème différent; la Gadale (même dép.) est notée en 1679 *la Gadelle*.

345. La Grésillère, vill. (Poulay, Mayenne). — *Grésille* paraît être un diminutif de « grès » (V. n° 305). — Cf. la Grésille (M.-et-L.). anciennement *Gresilla*, *Gresilia*, *Grisilia*; les Grésilles, ruisseau souvent à sec (même dép.). Mais le Grésillon, f. (Meslay, Laval), la Grésillonnière, ham. (M.-et-L.) peuvent avoir pour origine le nom du « grillon », *guèrziyon* en patois manceau.

346. La Groirie, f. (Trangé, le Mans). — Formation française de *groie*. V. n° 306.

347. La Grollière, f. (le Buret, Ch.-Gontier). — Peut reproduire *grolle*, anc. nom fr. du corbeau, encore usité dans les parlers du Nord-Ouest et du Centre. Thème étymologique : **gra(c)ula*; la Grollière peut s'expliquer **gra(c)ularia*. — Cf. Chantegrolle (M.-et-L.), de *canta* suivi du même nom d'oiseau. Mais il y a lieu de tenir compte aussi du v. fr. *groele*, diminutif de *groe*, « terrain pierreux », et d'un n. de famille possible Grollier.

348. Le Guerouasiller, f. (Connerré, Mamers). — Probablement nom vulgaire du groseillier, *guerwaziyé*. Les groseilles à maquereau s'appellent, dans le Maine, *guerwazèlə*; de l'allemand *Krausel(beere)*. — Cf. les Groseillers (Deux-S.) en 1265 *Parrochia de Groseleriis*, en 1300 *Groselers*, en 1516 *les Grouzeliers*.

349. Les Jonchères, f. (Contilly, Mamers). — De **juncaria*, « lieu où croissent des joncs ».

350. Lignières-la-Carelle [1], comm. (Mamers); *de Lineriis*, 1084; *Ligneriae Quarelli*, 1309. — Lignières-la-Doucelle [2], comm. (Mayenne); *Linaria*, x[e] s. (Actus); *de Lineriis*, 1265; *de Ligneriis la Doucelle*, 1330. — Lesnières, ch. (Vaiges,

1. V. Villaines-la-Carelle, n° 91.

2. La famille de Doucelles possédait, au moyen âge, la seigneurie paroissiale de Lignières.

Laval); *Linerias*, 989 (Cart. d'Evron). — Linières, f. (Charchigné, Mayenne). — De *linaria*, « culture du lin ».

351. La Louvière, vill. (Andouillé, Laval). Assez fréquent. — De *luparia*, « endroit fréquenté par les loups[1], piège à loups ». Deux localités de l'arr. du Mans, nommées la Luère, ont peut-être une origine analogue : v. fr. *leu* avec le suffixe -[*i*]*ère*; cf. Canteleu (Calv., Eure).

352. Les Marnières, f. (Courdemanche, St-Calais). — Formation française du fr. « marne », développement anormal d'un lat. **margula*.

353. Montchevrier, f. (Nuillé-sur-Vicoin, Laval); *Monchevrier*, 1236. — Semble appartenir à une catégorie de n. de l. composés de *monte* uni à un adjectif tiré du nom d'un animal : *monte caprario*. — Cf. Montlevrier, f. (la Brûlatte, Laval), *monte leporario*?; Montchevrier (Indre); et, avec un autre suffixe, Montlevroux (Aisne), *monte *leporoso*.

354. La Moucherie, éc. (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne). — De « mouche » (mouche à miel), au sens du fr. « abeille » qui est inusité dans le Maine.

355. La Mourerie, f., anc. lande (St-Georges-le-Fléchard, Laval.) — Peut-être du manceau *mour*, fruit de la ronce que l'on appelle *mourier* en Normandie.

356. La Navière, f. (le Ham, Mayenne). — Peut signifier « lieu planté de navets », **naparia*.

357. Orgères, comm. (Mayenne); mentionné en 1312. — De *hordearia*, « champ d'orge ».

358. La Perrière, f. (Lévaré, Mayenne); mentionné en 1458. Très fréquent. — Désigne, dans le Bas-Maine, une carrière. Un contrat de vente de 1646 mentionne l'existence d'une *perrière* d'ardoises [2]. Thème étymologique : **petraria*.

---

1. En 1697, la moitié de la commune d'Andouillé était encore en landes et en bois.

2. *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *St-Denis-du-Maine*.

359. La Ronchère, f., anc. fief (St-Hilaire-le-Lierru, Mamers). — De **rumicaria* « lieu où croissent des ronces ». — Entre autres noms analogues on peut citer la Roumiguère, comm. de Lézignan (Aude) [1].

360. La Saugère, f., anc. fief (St-Brice, Domfront). — De **salviaria* « lieu où croissent des sauges ».

361. La Savardière, anc. closerie (Louverné, Laval); *la Savarière* (Maître). — « Les *savarts* sont des terres sablonneuses qu'on ne peut cultiver » (Laurière, p. 225). La Savardière est un dérivé de ce mot s'il ne s'agit pas d'un nom de propriétaire Savard qui peut n'être d'ailleurs que le n. de l. Savart devenu surnom.

362. Savonnières, anc. nom de St-Georges-de-la Couée, comm. (St-Calais). — De **saponaria*, lieu où croît la plante dite « saponaire », nommée aux XV^e^ et XVI^e^ s. « l'herbe savonnière, l'herbe à savon, l'herbe à foulon » (Rolland, III, 3), et utilisée dans les moulins à fouler le drap. — Cf., entre autres, Savonnières-en-Woëvre (Meuse), en 870 *Saponariae*; Sabonères (Haute-Garonne).

363. La Tannière, bourg et par. (St-Berthevin-la-Tannière, Mayenne); *Taonaria*, 1128; *apud Tanneriam*, 1163; *Taornaria*, 1210; *Taorneria*, 1227. Prononc. *la taonyèrə*. — Les Tesnières, f. (Marcillé-la-Ville, Mayenne); *Taxoneria*, 616 (Actus). — Les Tesnières, ham. (Placé, Mayenne); *Vallis de Ternières*, 1198. — De **taxonaria*, qu'il faut sans doute interpréter « endroit où se trouvent des terriers de blaireaux ». On sait que le blaireau s'appelle aussi *taisson*, d'un type vulgaire **taxone*. *Taxonaria* est l'origine du v. fr. *taisnière*, fr. moderne « tanière ». C'est probablement à tort que Du Cange explique *taxonaria* par *taxus* « if » qui donnerait **taxaria*, *taissière.

364. La Trèflerie, ham. (Brée, Laval); *la Trefferie* (Cassini). — De « trèfle », *trifolium*. L'orthographe de Cassini se rapproche de la prononciation mancelle *trèfyə*, *trèfyəri*. — Cf. la Trèfière, ham. (Loupfougères, Mayenne); le Trèfle, ham. (May. angev.)

---

1. Communication orale de M. Anglade.

365. La Violière, f. (Ste-Osmane, St-Calais). Assez fréquent. — Le v. fr. *violier*, lat. *violarium*, a le sens de « endroit couvert de violettes » (Godefroy); et aussi de « ravenelle, giroflée jaune » (Rolland, I, 216). La Violière peut s'entendre dans l'une ou l'autre de ces acceptions. — Cf. la Violaie, ham. (Gorron, Mayenne); la Violette, ham. (Grez-en-Bouère, Ch.-Gontier).

TROISIÈME SECTION

Suffixes latins *-etum*, *-aretum* et suffixe français *-ais* [1].

366. Arablay, f. (Malicorne, la Flèche). — Les Érablais, f. (St-Céneré, Laval); *Erable*, 1403; *la Rablaye*, 1497. — L'Érablay, vill. (Chantrigné, Mayenne). — Du nom de l'érable, *acer arbor*, avec suffixe *-etum*. — Cf. le Rabelais (L.-Inf.) [2].

367. Beaufay, comm. (le Mans); *Bellofaeto* (Monn. mérov., Ponton d'Amécourt); *de Bellofaido*, IX^e^ s. (Actus); *Bellifagio*, 1190; *Belfaigium*, *Bellus Fayacus*, XIII^e^ s. — De *bellum* **fagetum* « belle hêtraie » [3].

368. Boessé-le-Sec, comm. (Mamers); *Boissey*, 1330. Prononc. *bwéçé*. — Boissé, f. (Pezé-le-Robert, le Mans). — Bouessay, comm. (Ch.-Gontier); *Pars Buxedi*, 1010; *de Buxiaco*, XI^e^ s.; *de Boisseio*, 1297. — *BUXIDO*, anc. nom de St-Longis, comm. (Mamers). — De *buxetum* ou **buxatum*, « lieu où se trouvent des buis », par conséquent synonyme de **taxetum*. *Buxido* est la forme romane de *buxetum*. V. la Croix-Boissée, n° 769.

---

1. A côté des formations en *-etum*, *-ai*, *-ay*, on en trouve d'autres en *-ais*, qui se prononce comme *e* long et ouvert : ex. Arablay, prononc. *arablè*, les Erablais, prononc. *léz érablè*. Cette dernière terminaison rappelle plutôt *-aceum* que *-etum*.

2. Telle est sans doute l'origine du nom de Rabelais.

3. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 130) a supposé dans *Bellofaeto* un composé gaulois. Bien que M. Holder ait enregistré cette forme, l'hypothèse ne se soutient pas. Le gaulois n'avait pas la consonne *f*, et *Bello faeto* n'est qu'une forme romane de *Bello fageto*.

369. Boulay, comm. (Mayenne) ; *Boolet*, 1198. — De **betulletum* « lieu planté de bouleaux ». Le n. de l. la Boulaye, très fréquent dans le Maine, est d'origine plus récente que Boulay.

370. Cerisé, f. (Viré, le Mans). —Probablement pour Cerisai. — De **ceresetum* « lieu où se trouvent des cerisiers ».

371. Chatenay, f. anc. fief (St-Saturnin, le Mans). — De *castanetum*, « bois de châtaigniers ».

372. La Cormeraie, f. (Grez-en-Bouère, Ch.-Gontier). — De **cormaretum*, *cormareta*, « lieu où se trouvent des cormiers ».

373. Coudrais (St-Aubin-des-), comm. (Mamers); *S. Albinus de Coryletis*, 1142 ; *de Coudretis*, 1330. — De *coryletum*, d'où, en roman, **colretum*, *coudrai* « endroit planté de coudriers ».

374. L'Ébaupinais, f. (Montigné, Laval). — De *ébaupin*, dialectal pour « aubépine », *alba spina* ; *ébaupin* représente une forme d' « aubépine » avec métathèse des voyelles. — Cf. l'Ebaupin, ff. (May. angev., M.-et-L., L.-Inf.) ; les Ebaupinières (D.-Sèvres).

375. Les Éblais, f. (Martigné, Mayenne) ; *Leblais*, 1731. — Sans doute de **ebuletum*, « lieu où se trouvent des hièbles » (*ebulum* « sureau »).

376. Épinay-le-Comte, comm. (Domfront) ; *de Spineto comitis*. — De *spinetum* « là où se trouvent des épines ».

377. Erbrée, ch. (Fromentières, Ch.-Gontier) ; *Arbrée*, 1404. — L'Erbrée, ff. (Chailland et St-Georges-sur-Erve, Laval). — De *arboretum*, *arboreta*, « lieu planté de pommiers ». *Arbor*, *ábrə*, a subi dans le Maine et en Normandie un rétrécissement de sens qui l'a rendu synonyme de **pomarius* « pommier », l'arbre le plus fréquent et le plus estimé dans le Nord-Ouest.

378. Fay, comm. (le Mans) ; *de Faiaco*, 1266 ; *Fey*, 1330. — *Faiaco* est, sinon un **fagiacus* primitif, une latinisation pour **fagetum* « hêtraie », ou pour *fagi* « les hêtres », « le hêtre » au locatif.

379. Le Fougeray, ham. (Charchigné, Mayenne). — De **filicaretum*, « endroit où croît la fougère ».

380. La Foutaye, f. (Mézeray, la Flèche). — La Foutelaie, ham. (Mayenne). Très fréquent. — Ces noms semblent refaits sur le manceau *foutiau* (*foutiâ*) « hêtre » ; *foutiau* peut reproduire un **fagustum*, **fagustellum*, d'après l'analogie de *arbustum*. Dans cette hypothèse, la Foutaye serait un **fagusteta*, la Foutelaye un **fagustelleta* [1].

381. La Fresnaye, ch.-l. de cant. (Mamers) ; *Fresneya*, 1346. — De **fraxinetum*, *fraxineta*, « bosquet de frênes ». Nous avons vu que Fresnay, n° 168, n'est qu'en apparence un *fraxinetum*. Le même thème, avec *-osus*, a donné la Frenouse, closerie (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier).

382. Geneslay, comm. (Domfront) ; *de Genelleyo*, XII^e^ s. — Probablement **genistuletum*, diminutif de **genistetum*, « lieu où sont des genêts ».

383. L'Hommois, ch. (Joué-l'Abbé, le Mans). — L'Hommas, f. (la Bazoge, le Mans). Fréquent. — De *ulmetum*, « lieu planté d'ormes ». L'Hommas est une forme populaire pour l'Hommais, de même Vignolas, ham. (St-Longis, Mamers) pour Vignolais, (V. la Vigneule, n° 440) ; ces formes sont à rapprocher du manceau *j'manjâ* pour « je mangeais » (V. Aperçu phonétique).

384. Houssay, comm. (Vendôme) ; *de Hulseto*, 1156. — Houssay, comm. (Ch.-Gontier) ; *de Husseio*, XII^e^ s. — De **hulsetum*, « lieu où se trouvent des houx », v. fr. *hous*, du germanique *hulis* [2].

385. La Jarossaie, f. (Evron, Laval) ; mentionné en 1538. — Le Jarossay, f. (Entrammes, Laval). — *Jarosse*, *jarousse*, en lat. médiéval *jarrocia*, sont les noms vulgaires de la gesse.

---

1. Cf. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVIII, 110.

2. M. Busson a cherché à identifier Houssay (Mayenne) avec *Ausciaco* mentionné en 643 dans les *Actus* et qui pourrait d'ailleurs être Oizé (V. N° 216) ; on ne s'explique pas comment *Ausciaco* serait devenu *Husseium* dès le XII^e^ s.

M. Horning a considéré *jarosse* comme un dérivé de *cicera*, qui est l'origine de « gesse » [1].

386. Le Joncheray, f. (Contest, Mayenne); donne son nom à un ruisseau. Fréquent. — Refait sur un féminin hypothétique « jonche », tiré de « jonc ». Cf. le Tronchet, n° 404.

387. Launay-Villiers [2], comm. (Laval); *de Alneto*, 1330. — Launay est un **alnetum*, « lieu des aunes », avec incorporation de l'article.

388. Melleray, comm. (Mamers); *de Maleriaco*, 1097. — La Melleraye, f. (Ahuillé, Laval); assez fréquent. — Meslay, comm. (Laval); *de Melleio*, XII[e] s.; *de Merlaio*, 1312; *Mellay*, 1330. — Les types *mèlè* et *mèlrè* sont fréquents en pays de langue d'oïl, et l'on peut se demander s'ils ne proviennent pas d'une souche unique. Dans l'histoire des divers Meslay on trouve presque toujours des notations *Merlay*, mais les notations sans *r* finissent par l'emporter. Meslay semble représenter un **mespiletum* « là où sont des néfliers ». Les formes avec *r* indiquent soit **mespilaretum* (d'où *mèlrè*, avec métathèse *mèrlè*), soit un autre nom de végétal tel que **melaretum*, de *melarius*, nom médiéval du pommier sauvage. Pour Melleray lui aussi, *melaretum* peut concourir avec *mespilaretum*. (V. le Meslier, n° 314). La forme *de Maleriaco* n'autorise pas à supposer un n. d'homme; peut-être tient-elle lieu d'un plus ancien **malariacus* « pommeraie », lat. *malarium*.

389. Moussay, f. et logis (le Pas, Mayenne); mentionné en 1394. Fréquent. — « Lieu où se trouve de la mousse »; d'un compromis entre le lat. *muscus* et le vieux-haut-allemand *mos*. — Cf. la Moussière, f. (Courcité, Mayenne); le Moussu, éc. (la Poôté, Mayenne); et la Mousseraie (May. angev.).

390. La Noiraie, f. (Vancé, St-Calais). — Probablement de **nucareta* « lieu planté de noyers », si toutefois un nom de famille Lenoir n'a pas à intervenir encore ici. — Cf. le n. de

1. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XIX, 70.

2. Villiers est un *villare* traité comme un type en *-arium*; la forme régulière de *villare* serait Viller[s]. V. Villiers-Charlemagne, n° 742.

l. et le n. de famille provençal Nougarèdo, de *nucaretum* ; Nourray, f. (Bernay, le Mans), en 1324 *Nooray* ; Norroy (Vosges), anciennement *Nogaretum* [1].

391. Peray, comm. (Mamers) ; *Peretum*, 1070 ; *de Pireto*, 1092. — De **piretum* « lieu planté de poiriers ». *Piretum* est rare, mais on trouve cependant, comme réflexes de ce composé, Pry (Belgique) ; Pereta, Preta (Toscane) ; 'u Piritu (Sicile). C'est un **petretum*, de *petra*, que supposent les n. de l. Perray, le Perray.

392. Pommeray, f. (Oisseau-le-Petit, Mamers). — La Pommeraie, f. (St-Thomas-de-Courceriers, Mayenne) ; *la Pommeraye*, 1312. — La Pommerolaie, f., anc. vill. (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne). — Pommeray et la Pommeraie viennent de **pomaretum*, *pomareta*, « plantation de pommiers ». La fréquence de ces noms et leur ancienneté relative semblent exclure une formation partant d'un n. de famille Pommier et feraient admettre une forme authentique en *-etum*. Le nom de la Pommeraie, f. (May. angev.) a été latinisé au XII[e] s. *Pommeria*. La Pommerolaie semble reproduire la même formation en *-etum* avec un infixe diminutif tel que *-ol-* : **pomarioletum* « petit verger planté de pommiers ».

393. La Prunelaye, f. (Juvigné, Laval). Assez fréquent. — Dissimilation de pruneraie, **prunareta* [2] « lieu où sont des pruniers ».

394. La Reuzeraie, ham. (Couesmes, Mayenne). — Peut-être de **rauzaretum* « endroit où croissent des roseaux », plutôt que de **rosaretum* « roseraie, terrain planté de rosiers ». — Cf. le ruisseau des Roserais dans le dép. de la Mayenne.

395. Rosay (St-Georges-du-), comm. (Mamers) ; *S. Georgius de Roseio*, 1234 ; *de Roseto*, 1268. — Le Rosay, sur le ruisseau de ce nom, était au nombre des fiefs de la paroisse. Thème étymologique : **rauzetum* « lieu où croissent des roseaux », germanique *rauz*. — Cf. Rosoy-en-Brie (S.-et-M.), *Rosetum*.

---

1. Fournier ; *De la manière dont on a écrit les n. de l. vosgiens*, &a.
2. Cf. Ant. Thomas ; *Essais de philol. franç.*, p. 361.

396. Le Rouveray, anc. fief (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne). — Le Rouvray, f. (Changé, le Mans). — De *roboretum* « lieu où se trouvent des chênes rouvres ». — Cf. Rouvray (Seine), *Roveredum* ; Rouvray-St-Florentin (Eure-et-L.), en 1179 *Roboretum* ; Rouret, ham. (Hte-Loire), au XI^e^ s. *Roured*, *Rovereto*. V. Rouvres, n° 319.

397. Le Sablonnay, f. (Chassillé, le Mans). — De **sabulonetum*, « lieu sablonneux ».

398. La Saulaie, f. (Vaas, la Flèche). — De « saule » qui représente une contamination du lat. *salix* et du germ. *salaha*.

399. Saussay, vill., anc. par. réunie à Montfort (le Mans) ; *Sáulsay*, 1508. — Les Saussaies, f. (Moulins-le-Carbonnel, Mamers). — De **salicetum*, **saliceta* « lieu planté de saules ». Saussay conserve donc le souvenir du lat. *salix*, tandis que la Saulaie est un composé français de « saule ». Le pluriel *saliceta*, considéré comme féminin, a donné la Saussaie, d'où les Saussaies.

400. Spay, comm. (le Mans) ; *in Cipido*, 596-603 (Actus) ; *in Villa Cipeto*, IX^e^ s. (G. A.) ; *Cepetum*, 837 ; *de Cepeio*, 1275 ; *de Cepaio*, 1330 ; *de Spayo*, 1373. — De **cippetum* « pieu, barrière, palissade, ou tertre ». On appelle cepée, *ç'pée*, dans le Maine, les basses souches d'une haie ou d'un taillis.

M. d'Arbois de Jubainville avait d'abord expliqué Spay par *caepetum* « plantation d'oignons » [1] ; plus tard, il s'est rectifié lui-même en faveur de *cippetum* [2].

401. Teillé, comm. (Mamers) ; *de Telaio*, 1257 ; *Teylleium*, 1276 ; *Teley*, 1330 ; *de Telleyo*, 1508. — La notation *de Telaio* indiquerait un **tilietum* « bosquet de tilleuls » ; il se peut cependant que Teillé représente un nom de fundus comparable à celui qui a dû donner le nom du village de Téléac (L.-Inf.).

402. La Teillaie, f. (Semur, St-Calais). — Reproduit très probablement **tilieta*.

---

1. *Rech. propr. fonc.*, p. 620. Cette explication a été donnée aussi par M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 310.)

2. *Revue celtique*, XI, 382.

403. La Tremblaie, f. (Ahuillé, Laval). — De *tremuleta*, « là où sont des trembles ». — Cf. Courtremblay, f. anc. fief (St-Vincent-des-Prés, Mamers), *corte* **tremuleti*, ou *curtum* **tremuletum*.

404. Le Tronchet, comm. (Mamers) ; *de Truncheto*, 1135 ; (probablement pour le Tronchai). — Le Tronchay, vill. (St-Aubin-du-Désert, Mayenne) ; *le Tronchet* (Cassini). — Le Tronchet est inexplicable, au point de vue phonétique, par un **truncetum* qui donnerait dans le Maine *Tronçai, ou par un **truncittum* qui aboutirait à *Troncet. Il faut admettre une forme refaite sur l'ancien appellatif *tronche* « souche », peut-être de *trunca*, substantif verbal de *truncare*. Le Tronchet aurait le sens de « terrain sur lequel se trouve des ensouchements ». — Cf. Tronchoy (Hte-Marne), noté *Trunchetum* v. 1250.

405. Vernay, f. (Ste-Suzanne, Laval). — Sans doute de **vernetum*, « aunaie », ou de **vernacus*, qui serait une formation gauloise.

QUATRIÈME SECTION

Suffixe *-osus*, *-osa*.

406. Chardonneux, f. (St-Biez-en-Belin, le Mans). — De **cardonosum* « là où croissent des chardons ».

407. Chouannouse, f. (le Houssay, Ch.-Gontier), nommée aussi la Chouanouère. — Suppose un **cavannosa* « endroit où nichent des chats-huants ». Cette formation paraît insolite ; mais nous avons encore, dans le dép. de la Mayenne, le hameau et le moulin de la Goupillouse, v. n° 411. — Cf., pour le suffixe, Couleuvreux, vill. détruit (Marne), v. 948 *Villa Colubrosa* ; la Pierre-Coulevreuse, ou la Pierre-Serpente (M.-et-L.), en 1009 *Rupes colubraria*, rocher « dont le bois voisin est encore infesté de couleuvres » (Port).

408. Coudreuse, f. (Chantenay, la Flèche). — D'un type tel que **corylosa* « lieu où croissent des coudriers » [1].

---

1. Nous remarquons, dans le Maine, des n. de l. en *-euse* concurremment avec des formes en *-ouse*. Seule, une étude comparative des cadastres per-

409. Épineu-le-Chevreuil [1], comm. (le Mans) ; *Espigneu, Espinou le Chevreul*, 1330 ; *de Espineto Caprioli*, 1373. — Épineux-le-Séguin [2], comm. (Laval) ; *d'Espino*, 1175 ; *Espigneu le Seguin*, 1330. — Probablement de *spinosum*, **spineosum* « là où sont des épines ».

410. Les Épinouses, f. (Châtres, Laval). — De *spinosas*, même sens.

411. La Goupillouse, ham. (Oisseau, Mayenne), et moulin (St-Mars-sur-Colmont, Mayenne). — Paraît reproduire un **vulpeculosa* « endroit abondant en *goupils*, en renards ». — Cf. la Goupillère (27 loc. dans la Mayenne) ; mais ce nom peut avoir pour origine le n. de famille très répandu Goupil. V. la Chouannouse, n° 407.

412. Lignoux, vill. (Lesbois, Mayenne) ; mentionné en 1484. — Un **linosum* « lieu planté de lin » donnerait *Linoux ; mais *linum*, « lin », devient *lingn²* dans le Bas-Maine. On penserait aussi à un dérivé **lineosum* présentant, avant le suffixe *-osus*, une voyelle de dérivation *e*, que l'on retrouve dans *faginea* « faîne », dialectal *faigne*. — Cf. *Espigneu* dans l'histoire d'Epineu et d'Epineux (V. n° 409) et Lignières, de *linaria* (V. n° 350).

413. Ortieuse, anc. chapelle située sur le territoire actuel de la comm. du Val (Mamers) ; *Orticosum castrum*, 1098. — Peut-être, comme le nom de riv. espagnol Ortigosa, affluent du Guadiana, de **urticosa* « là où se trouvent des orties » ; cf. encore l'Ourtigou, taillis (Cantal). — Cette localité semble différente de celle nommée Lurson et qui a existé autrefois dans le Maine ; V. n° 281.

414. Perouse, ham. (Bourgnouvel, Mayenne). — Péroux,

---

mettrait de dire s'il s'agit d'influences dialectales déterminant *-euse* ou *-ouse* comme résultat de *-osa*. Peut-être avons-nous simplement, dans les noms en *-euse*, des formes officielles.

1. On ne peut dire si « Chevreuil » reproduit le n. de l. *Capreolus* « chevreuil » ou le n. de famille Chevreuil, Chevreul.

2. Seguin est le n. d'h. germanique Sigwîn.

f. (Lassay, Mayenne). — De *petrosa, petrosum*. V. Rouperroux, n° 636.

CINQUIÈME SECTION

Suffixes divers : *-aneus, -aricia, -arile, -aticum, -ea, -utus.*

415. Arnage, comm. (le Mans) ; *de Anegia* ? v. 1110. Prononc. *ernèjə*. — Cauvin a faussement identifié avec Arnage un *Avanto* du testament de St-Bertrand (616), lu par lui *Adnanto, Ananto* [1]. Induit en erreur par cette fausse lecture, M. Meyer-Lübke a cru voir, dans *Adnantum*, la traduction d'un celtique *are* + *nantu-* « près de la vallée » [2]. — Arnage, en pays sablonneux, où l'on exploite aujourd'hui encore des sablonnières, pourrait être un **arenaticum*, formation d'ailleurs isolée en Gaule et en Italie [3]. Eraines (Calv.) qui ne présente pas de notations antérieures à 1239, Areines (Loir-et-Ch.), Arena (Corse) représentent sans doute *arena* [4]. *Arenaticum* doit, bien entendu, rester à l'état d'hypothèse tant que l'on n'aura pas trouvé des notations anciennes et sûres pour le nom d'Arnage. Peut-être *r*, dans Arnage, est-il inorganique. Dans ce cas, la notation *Anegia* serait plus proche de la forme primitive que le nom moderne. On penserait à un nom hydrographique tel que *Anavia*, fr. *Anage, comparable au nom de rivière *Anava* cité par M. Holder. Mais il n'est pas même établi sûrement que *Anegia* se rapporte au nom d'Arnage. — Cf. Nages (Gard), en 895 *Villa Anagia* ; et, en Angleterre, un anc. n. de l. *Anavio, Anavionis*, qui reproduit le n. d'h. connu Anavius. —

---

1. V. la *Table des Actus* et les explications qu'y a données, sur ce point, M. Busson, l'un des éditeurs. M. Busson nous a obligeamment confirmé son opinion sur ces fausses lectures de Cauvin par une communication personnelle.

2. *Sitzungsberichte der K. Akad. der Wissensch.* ; Vienne, 1901, p. 113.

3. *Arenaticum* n'est mentionné ni dans les ouvrages français de toponymie, ni par M. Flechia, ni par M. Pieri.

4. Peiffer (*Recherches sur l'origine et la signification des noms de lieux* ; Nice, 1894, p. 17) cite *Aragne* « sable, gravier ».

Homonyme d'Arnage : le Pas-d'Arnaige, n. de l. cité dans le Cart. saintongeois de la Trinité de Vendôme [1].

416. La Faigne, ham. (Pontvallain, la Flèche). — La Feigne, f. (Montabon, St-Calais). — Probablement *faginea*, de *fagina* « fruit du hêtre », fr. moderne « faîne ». On trouve de même, comme nom de ferme, le Gland (M.-et-L.). — Cf. cependant Fagnières (Marne), au VI^e^ s. *Fascinariae*.

417. Les Gravus, f. (Louverné, Laval) ; *les Graviers*, XIV^e^ s. ; *les Graveuz*, XV^e^ s. — La forme actuelle indiquerait **gravutum*, **gravuccum*, de *grava* suivi du suffixe *-utus* ou *-uccus*, très productif dans le Maine [2]. Le sens serait « sol abondant en gravier ». La forme du XIV^e^ s. indique **gravarium*, *gravyé*, dans les parlers du Bas-Maine *gravyeu*. Il s'est donc produit ici un changement de suffixe.

418. Le Lierru (St-Hilaire-), comm. (Mamers) ; *S. Hilarius Haederatus*, XIV^e^ s. — *Lierru* semble représenter un adjectif formé de *illa hedera* « lierre », avec le suffixe *-utus*, ou peut-être *-uccus*. Dans l'Eure, un anc. prieuré et un ham. de Lierru sont notés, le premier *Lierrutum*, le second *Lyerrucum*. Les n. de l. Lierre, le Lierre sont fréquents. *Lierru* est devenu un nom de plante en Normandie, et M. Joret [3] nous apprend que le lierre grimpant s'appelle *liêru* dans de nombreuses communes, avec des variantes *gliêru*, *yêru*, *hêru*. Ajoutons qu'il n'est pas impossible que Lierru, dans St-Hilaire-le-Lierru, soit le résultat d'une étymologie populaire qui a pu s'exercer sur un n. de personne germanique ; cf. Courtaliéru, anc. ch. vill. (Vimarcé, Laval), en 1201 *Courtalarou*, en 1239 *Cortalaru*, en 1312 *Court Alaru*.

419. La Louvresse, f. (St-Pierre-des-Ormes, Mamers). — De **luparicia* « lieu où sont des loups » ; cf. Louresse (M.-et-

---

1. Ch. Métais ; *Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XXII, p. 300.

2. Par ex. : *réyonu*, au sens de « chaud » en parlant de la température ; *grimɔlu*, au sens de « granuleux » ; *bɔyu* « ventru » ; *rabotu* « raboteux » ; *pyèru* « pierreux » ; *neutu* et *nouyu* « noueux » ; *faflu* « joufflu » ; *mochu* « inégal, en parlant du fil », etc.

3. *Flore populaire de Normandie*.

L.), en 1224 *Luparicia*. Le suffixe *-aricia* s'ajoute souvent à des noms d'animaux : *Bovâricia* > Bouvresse (Oise) ; *Porcaricia* > Porcheresse (Charente) ; *Vaccaricia* > Vacheresse (Hte-Loire) [1]. On le rencontre aussi dans d'autres cas : la Porte-Beucheresse, anc. ouvrage fortifié à Laval, *Boscaricia* ?

420. Le Perrain, f. (Mamers). — De **petraneum*, ou variante de Perrin, *petrinum* « endroit pierreux ». — Cf. Perrin, f. (St-Christophe-du-Jambet, Mamers) ; la Perrine, anc. manoir (St-Pavace, le Mans), la Perrigne, anc. abbaye (St-Corneille, le Mans), *Petrina* en 1508, etc. Chèreperrine, ch. (Orne, près Mamers) pourrait être un *casa petrina* [2]. V. le Pontperrin, n° 628.

421. Le Pézeril, f. (Izé, Mayenne). — Les Pézerils, ham. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne). Prononc. *pézri*. — D'un **pisarile* « champ où l'on a récolté des pois ». On dit de même, dans le Maine, une *avanrie*, de **avenarile* « terre où l'on a récolté de l'avoine », et, par extension, « terre en jachère ».

SIXIÈME SECTION

Suffixes diminutifs.

422. Les Aulneaux, comm. (Mamers) ; *Alneoli*, 1214. — Le type lat. est **alnelli* plutôt que **alneoli*, qui aurait donné Auneuil. — Cf. les Aunettes (Saint-Ouen-en-Belin, le Mans), qui supposent un **alnittas*.

423. Carelles, comm. (Mayenne) ; *Quarell*, 1312 ; *de Quarelles*, 1411 ; *de Carellis*, XV[e] s. — Probablement de **quadrella* apparenté au v. fr. *quarelin* « bloc de pierre ». — Cf. Lignières et Villaines-la-Carelle, n° 91 ; la Carelle, ham. (Calv.) ; Car-

---

1. Cf. Ant. Thomas ; *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 81.

2. L'adjectif fr. *perrin* se retrouve dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, éd. Koschwitz, v. 631, 644, 684 ; dans *Elie de St-Gilles*, éd. Foerster, v. 11 ; et l'adjectif lat. *petrinus* dans la *Peregrinatio ad loca sancta*, 40, 12 ; V. Anglade : *De latinitate libelli qui inscriptus est Peregrinatio ad loca sancta*, p. 51.

reau, vill. (Meslay, Laval), au XV^e^ s. *Cahareau*, *Caharel* ; les Carreaux, ardoisières (M.-et-L.) ; la Cayrelle, éc. (Cantal) ; ce dernier vocable reproduit en provençal **quadrella*, dont le sens a dû être « petite carrière ».

424. Le Chaillouet, f. (Ceton, Mortagne). — Chailloir, f. (Semur, St-Calais). — Chaillouer, moulin (Connerré, le Mans). Prononc. *châywé*. — Dérivé fr. de « caillou », comme Chaillouet (S.-et-M.) et Chailloel (Aube) [1]. Dans le Haut-Maine, *chaillou* correspond au fr. littéraire « caillou » [2].

425. Coudrecieux, comm. (St-Calais) ; *Coldriciolus*, 508 (Ampl. Coll.) ; *Coudrecel*, 1330 ; *Couldreceul*, 1508. — Il s'agit évidemment d'un diminutif de *corylus* « coudre ». *Coldriciolus* supposerait un **coryliciolus*. Cf. Coudreceau (Eure-et-L.), en 1140 *Coldrucel*.

426. Les Épineaux, f. (Fontaine-en-Beauce, Vendôme). — D'un **spinelli*, diminutif de *spina*.

427. L'Épinette, f. (la Baroche-sous-Lucé, Domfront). — Formation fr. qui correspond à **spinitta*.

428. Faverolles, f. (Nouans, Mamers). — D'un **fabariola*, de *fabaria* « champ de fèves ».

429. Fromenteau, f. (St-Gervais-en-Belin, le Mans). — La Fromentelle, f. (St-Maixent, Mamers). — Sans doute de **frumentellum, frumentella*.

430. Genestrolle, f. (Vibraye, St-Calais) ; cette ferme est nommée aussi La Jeunetrolle. — Peut-être de **genistola* « lieu où croissent des genêts », d'où, en prov. « genestrolo », en fr. « genestrole ». L'insertion de *r* s'expliquerait par l'analogie des formes nombreuses en *-ariola*, telles que Faverolles, Lignerolles, etc.

431. La Gravelle, comm. (Laval) ; *Gravella*, 1186. — De

---

1. Cf. Ant. Thomas ; *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 197.
2. V. Pesche, s. v. *Connerré*.

**gravella* « endroit où se trouve du gravier ou du sable » [1]. Un **gravellum* correspondrait à Graveau, f. (Villaines-la-Carelle, Mamers).

432. L'Hommeau (St-Germain-de-), bourg et par. (Fromentières, Ch.-Gontier) ; *S. Germanus de Ulmo*, 1687 ; *St-Germain-de-l'Hommel* (Maître). — De **ulmellus*. — Cf. l'Hommemort, n° 1024.

433. Le Housseau, comm. (Mayenne) ; *Hucellum*, *Husselum*, 1142, 1186. — Paraît être un diminutif de *hulis* « houx », **hulcellus*. Toutefois Housseau pourrait être l'étymologie populaire d'un nom plus ancien tel que *Uxellum*, Oisseau, d'un mot celtique signifiant « élevé ». Le bourg du Housseau est situé sur une hauteur, entre deux affluents de la Mayenne. V. Oisseau, n° 26.

434. Lignerolles, ham. (Lignières-la-Carelle, Mamers) ; *Linerolas*, 802 (Actus). — Probablement diminutif de Lignières, n. du ch. l. de la comm. Lignerolles, *linariolas*, doit s'interpréter « petit Lignières » plutôt que « petit champ de lin ».

435. Ollivet, comm. (Laval) ; *de Oliveto*, 1203. — Le v. fr. *oliette*, diminutif de *olie* « huile », est devenu *olivette* par étymologie populaire. Ollivet pourrait être comparé à cette dernière forme, et, dans ce cas, désignerait la culture de l'œillette, variété du pavot dont on extrait l'huile d'œillette ou d'*olivette* [2]. Mais ce n'est là qu'une simple conjecture. Ollivet, comme *olivette* auraient subi l'influence analogique de « olive ». — Cf. Oliveau, les Oliveaux, ff. (Montenay, Mayenne), ces derniers mentionnés dès 1412.

436. Pezereul, f. (St-Mars-sur-la-Futaie, Mayenne). — Pezereux, f. (Pezé-le-Robert, le Mans). — D'un type **pisario-*

---

1. La Gravelle est un pays peu fertile : « c'est la plus mauvaise et misérable paroisse que l'on connaisse. » (Cahiers de 1789). Elle est le centre d'un petit pays dit le Gravelais qui comprend encore St-Cyr-le-Gravelais et Ruillé-le-Gravelais.

2. L'Académie écrit « olivète ».

lum « petit champ de pois ». Pézereux pourrait aussi se comprendre « le petit Pezé ». V. Pezé, n° 220.

437. Pommerieux (le Haut- et le Bas-), ff. (Bourgneuf-la-Forêt, Laval). — Probablement pour Pommereux, de *pomariolum*. Dans la May. angev. se trouve Pommerieux, noté en 1086 de *Pomerolis*, en 1386 *Pommereux*. Cf. Pomérols (Hérault).

438. Speaux, f. (Théligny, Mamers). — Peut-être **cippelli*, diminutif de *cippus* « pieu, cep, ensouchement de haie ». V. Spay, n° 400.

439. Le Tuffeau, f. anc. prieuré (la Chapelle-Huon, St-Calais). — La Tuffète, ch. (Allonnes, le Mans). — Les Tuffètes, f. (St-Mars-la-Brière, le Mans). — Paraissent être des diminutifs de l'appellatif « tuf », pierre de taille commune dans la Sarthe.

440. La Vigneule, f. (Montflours, Laval). — Vignoles, f. (Neuvillalais, le Mans). — De *vineola* « petite vigne ». — Cf. Vignolas, ham. (St-Longis, Mamers), pour Vignolais, **vineoletum* ou peut-être **vineoliscum*.

CHAPITRE II

Noms dus à l'aspect ou aux particularités du sol.

441. Les Agets, vill. (St-Brice, Ch.-Gontier); *les Adgez*, 1454; *les Adgeuz*, 1466; *les Ageuz*, 1488. — Dans le Haut et le Bas-Maine *aget* (*ajé*) désigne la terre rejetée d'un fossé pour former un terre-plein; on dit encore *jet* dans le même sens (Dottin, *Gloss.*; Montesson). Peut-être substantif verbal de **adjectare*.

442. Les Aigremonts, f. (Piacé, Mamers). — Probablement de *acres montes* « hauteurs escarpées ». La situation topographique des Aigremonts confirme cette étymologie. — Cf. Aigremont (Hte-Marne), au XII^e^ s. *Acrimons*.

443. Les Antes, f. (Parné, Laval). — D'après M. Dottin (*Gloss.*) *ante*, dans le Bas-Maine, signifie « rangée de pommiers ». Étymologie inconnue.

444. Les Aries, éc. (Izé, Mayenne). Prononc. *léz ârîə*. — M. Dottin (*Gloss.*) explique *arie*, *harie*, « talus d'un fossé ». Même sens dans le Haut-Maine (Montesson).

445. Les Arcis, f. (Souligné-sous-Ballon, le Mans). — Les Arsis, ch. (Meslay, Laval). — Semble identique au v. fr. *arseïs* « incendie, endroit couvert de bois brûlé, de charbons » ; de **arsicium*. Les Arcis seraient donc synonymes du Brûlis [1] (V. n° 464).

446. Aubeterre, f. (Mayet, la Flèche). — Nom de formation très ancienne : *alba terra* ; synonyme de la dénomination fréquente les Terres Blanches.

447. Beaulieu, comm. (Laval) ; *Beaulou*, 1260 ; *Belleu*, 1262 ; *Biaulou*, 1312. Prononc. *báoyeu*. Fréquent. — De *bellus locus*, comme le provençal Belloc.

448. Beaumont-la-Chartre [2], comm. (St-Calais); *de Bello-Monte*, XIV^e^ s. ; *de Bello Monte de Carta*, XVII^e^ s. — Beaumont-Pied-de-Bœuf, comm. (Ch.-Gontier) ; *Ecclesia s. Petri de Passu Bovis*, 1147 [3] *Beaumont Pié de Boef*, 1367 ; *de Bello Monte Pede Bovis*, 1440. — Beaumont-Pied-de Bœuf [4], comm. (St-Calais) ;

---

1. Pour M. Busson (*Prov. du Maine*, XIV, 94) *Arciacas*, nom d'une anc. loc. citée dans les *Actus* (IX^e^ s.), villa ou terre d'un Artius, doit être identifié avec l'un des nombreux Arcis du Maine. M. Williams (p. 30) a émis la même opinion. Cette dérivation est possible en certains cas ; mais on ne saurait établir actuellement de différence entre les réflexes de *Arciacas* (*Artiacas*), et le v. fr. *arseïs*.

2. V. la Chartre n° 947.

3. Dans son *Dict. hist. de la Mayenne*, M. l'abbé Angot a négligé cette notation de 1147, sans doute parce que l'église n'est pas sous l'invocation de St-Pierre mais sous celle de St-Saturnin. Celle de Beaumont-Pied-de-Bœuf (Sarthe) est dédiée à la Vierge.

4. Il est bizarre de voir deux Beaumont, le premier dans la Mayenne, le second dans la Sarthe et très éloignés l'un de l'autre, porter le même surnom de Pied-de-Bœuf. Pied-de-Bœuf est encore auj. le n. d'une ferme, anc. fief, située sur le territoire de la comm. du Beaumont de la Sarthe et voisine de la forêt de Bersay. La pauvreté des notations ne permet pas de faire des hypothèses. Pied-de-Bœuf offre l'aspect d'un surnom médiéval ; cf. le n. d'homme Jehan Pied d'oe (Darmesteter, *Mots composés*, p. 56), et les n. de famille Pié-

de Pede Bovis, 1330. — Beaumont-sur-Sarthe, ch.-l. de cant. (Mamers) ; *Bellus Mons*, 1165. — L'étymologie de Beaumont est claire.

449. Beausoleil, éc. et ham. (Andouillé, Laval). Très fréquent. — Habitation ou site exposés au midi.

450. Beauvoir, comm. (Mamers) ; *de Bello visu*, 1508. Prononc. *bóvwá*. — Beauvais, ham. (Arquenay, Laval) ; *la terre de Belveher*, 1179. — Beauvais, vill. (Changé, Laval) ; *Beauvoirs*, 1388. — Beauvais, f. (Marigné, le Mans) ; *Beauvier*, XII^e^ s. ; *Beauvair*, *Biauvoare*, XIII^e^ s. Fréquent. — Formation fr. analogue à l'italien *belvedere*, « endroit élevé d'où l'on a une belle vue ». — Cf., quant au sens, Beauregard, f. (la Fontaine-St-Martin, la Flèche), fréquent dans tout le Maine ; et, avec le sens contraire, Malvue, éc. (Jublains, Mayenne).

451. Bellebranche, vill. (St-Brice, Ch.-Gontier), voisin du bois de Bellebranche ; *de Bellabrancha*, 1175. — *Bella branca* « le joli bosquet », en prenant la partie pour le tout. — Cf. Fouilloux, n° 506, et le n. de famille Malebranche qui paraît provenir d'un anc. nom de lieu.

452. Bellesauve, domaine et forêt (Courcebœufs, le Mans) ; *in Bella Silva*, 832 (G. A.) ; *Pulchra silva*, 1090 ; *Bellesaule* (Cauvin). — De *bella silva*.

453. Les Bissons, f. (St-Calais-du-Désert, Mayenne). — Forme patoise pour « buisson ».

454. Blanchelande, vill. (Fougerolles, Mayenne) ; noté anciennement *de Alba landa*. — Sans doute *blanca landa*, formation présentant la particularité de placer l'adjectif avant le substantif dans un cas où le manceau, comme le parisien, dirait « lande blanche ». — Cf. Blanchelande, f. (Saosnes, Mamers) ; Blandouet

---

deloup, Piédecoc, Piédelièvre, Piédevache (Ritter, *Les noms de famille*, p. 35). — *De Passu Bovis* paraît être une latinisation du v. fr. *Pié de Buef*. Une traduction d'un primitif *Passus Bovis* (*Pas-Buef*) par le v. fr. *Pié de Buef* est improbable. Pas-de-Bœuf est resté le nom d'un étang (la Chapelle-Gaugain, St-Calais).

n° 589 ; Courbelande, f. (Pontvallain, la Flèche), *curva landa* ; Froid-Fonds n° 614 ; Rougemare n° 634 ; et Rougemont n° 564.

455. La Boëe, vill. (Landivy, Mayenne), *la Bos* au Cadastre. — Probablement du v. fr. *boe* « boue », *bo* dans le dialecte basmanceau (Dottin, *Gloss.*) ; *boë* dans l'Orne (*Enquête philol. de 1812*) ; *bôe* dans le Haut-Maine (Montesson). — Cf. la Boue, ham. (Nièvre), en 1357 *la Bohe*, en 1410 *la Boe* puis *la Bouhée*, *la Bohée* [1] ; la Boue (Vienne), en 1484 *la Boe* ; les Boues (Ste-Cérotte, St-Calais) ; et, pour le sens, Louzes n° 528.

456. Bonchamp, comm. (Laval) ; *de Malo campo*, XI^e^ s. — Mauchamp est devenu Bonchamp par euphémisme. — Cf. Bonnétable n° 649.

457. Bonneveau, comm. (Vendôme) ; *de Bona Valle*, 1529. — Cette notation est étymologique. — Cf. Bonnevaux (Gard), en 1384 *Bonae valles*.

458. La Bouche, ham. (Commer, Mayenne). — Le v. fr. *bouche* a le sens de « fagot » ; mais il faut plutôt voir ici un **bosca* féminin de *boscus*.

459. Le Bouchet-aux-Corneilles, anc. ch. (Oizé, la Flèche). — Sans doute diminutif de *bouche*, « bosquet ». — Cf., dans la Vienne, une vingtaine de n. de l. le Bouchet, dont l'un est noté au XI^e^ s. *Bosculo*, au XIII^e^ s. *Bocheto*, *Boschet*.

460. La Brahaigne, f. (Chantenay, la Flèche). — En v. fr. l'adjectif *brehaing*, *brehaingne* (**baranea*) s'est appliqué à une terre stérile. — Cf. la Brehaigne, f. (May. angev.).

461. Le Breil, comm. (le Mans) ; *de Bruliaco*, 1186 ; *de Broglio*, 1212. — Le Breil-aux-Francs [2], f. (Entrammes, Laval) ;

---

1. Ces graphies indiquent l'effort des scribes pour rendre une prononciation telle que *bôə*. — Dans le Saosnois, « boue » se prononce *bao*.

2. On ne peut guère considérer cette dénomination comme l'indice certain d'un établissement des Francs dans le Bas-Maine, car les n. de l. formés au moyen du nom ethnique des Francs conservent en français la forme du génitif pluriel *Francorum* : Confracourt (Hte-Saône), Francourville (Eure-et-L.), etc. On trouve aussi *Francisca*, auj. Fransaches (Eure-et-L.), en 1263 *Francesches*. Dans le Breil-aux-Francs, il s'agit plutôt du n. de famille Lefranc qui a donné, dans le Bas-Maine, la Francière, f. (Désertines, Mayenne).

apud Brolium-Francorum, 1241 ; *Breill au frans*, 1293. — De *brogilum*, terme gallo-romain dont les acceptions furent nombreuses. Le v. fr. *breuil*, *broil*, *bruil* a eu le sens de « bois, buisson, fourré ». Dans la Coutume du Maine (Art. 40), c'était une réserve de forêt où cantonnait le gros gibier : « brail de forêt qui est à entendre buisson, tel que convenablement les grosses bestes s'y puissent retirer. » — *Brolius*, forme romane de *Brogilum*, doit avoir été l'ancien nom de Neuville-sur-Sarthe (v. n° 715), en 802 *Brolius vel Novavilla* (Actus). Le même *brogilum* se retrouve à la base du nom des nombreux le Bray du dép. de la Mayenne ; le Bray (Vaiges, Laval) est noté en 1456 *le Breil*, en 1671 *le Breil-Breillant*.

462. La Brosse, f. (Quelaines, Ch.-Gontier); mentionné en 1516. — C'est le v. fr. *broce* qui, de même que son dérivé « broussaille », désigne un terrain inculte et couvert de mauvais bois. D'un celt. tel que **bruxn-* qui a pu être contaminé par le germ. **borstja*. A rapprocher de ce thème Brossay, ham. (Charchigné, Mayenne), assez fréquent, et pour lequel on peut supposer un **bruscetum*.

463. La Brulatte, comm. (Laval) ; *de Bruereta*, de *Buerota* ou *Buerata*, v. 1130; *Brulata*, 1200 ; *Brulade*, 1373 ; *Brullatte*, XV^e s. — Le thème est incertain. Il semble y avoir eu contamination entre trois types : *brogilum* « breil », *brucaria* « bruyère » et **brustulare* « brûler » [1] ; *brucaria* aurait pu donner lieu à une dissimilation de *r-r* dans une forme **brucaritta*, **brucalitta* [2]. La terminaison, après avoir été latinisée *-eta* dans *Bruereta*, est devenue *-atte*. V. Aperçu phonétique : violette = *vyolatə*, et cf. la Villate, ch. (Montigné, Laval), les Villates, f. (Nuillé-sur-Ouette, Laval) au XIII^e s. *Masura de la Vilete*. — Il est également difficile de retrouver l'origine du n. de l. la Brulaie, f. (le Buret, Ch.-Gon-

1. Cf. *Romania*, XXXI, 515, où Nigra essaie d'expliquer « brûler » par une contamination de *ustulare* avec *bruc-*, bruyère, « les paysans se servant souvent de bruyères pour allumer leur feu. »

2. Comme exemple de la dissimilation de *r*, M. Ant. Thomas cite Bruley (Meurthe-et-M.), au moyen âge *Brurei*, de *Briviriacum* (*Essais de philol. fr.* p. 362).

tier); à côté de cette forme on rencontre dans le Maine plusieurs Brouillet, le Brouillé, la Brouillère qui semblent reproduire **brogilittum*, **brogilaria*. A une certaine époque les noms de la Brulaie, la Brulatte se sont peut-être prononcés de même, avec le son *y* : *la bruyèə*, *la bruyatə*.

464. Le Brûlis, éc. (Chammes, Laval). — Dans le Bas-Maine *brûli* signifie « incendie ». Le Brûlis peut s'entendre d'un défrichement au moyen du feu [1]. — Cf., pour la terminaison, « éboulis » à côté du verbe « ébouler », « abatis » à côté du verbe « abattre ». On peut supposer un suffixe *-aticium*.

465. La Bûchaille, f. (Épineu-le-Chevreuil, le Mans). — C'est le v. fr. *boschaille* « bois, bosquet » ; d'un thème **buscalia*.

466. La Cache, ham. (Saulges, Laval). — M. Angot nous apprend que ce ham. doit son nom aux grottes qui l'avoisinent. « Cache » est le substantif verbal de « cacher », **coacticare*.

467. Champaissant, comm. (Mamers) ; *Champessant*, 1251 ; *de Campo pascente*, 1330. — Probablement de *campo pascente* « champ propre à la pâture, champ où l'on fait paître » ; formation comparable au type « café-chantant ». Ce type est commun dans le français régional du Maine où l'on dit : *une rue passante* « rue où il passe beaucoup de monde » ; *un objet perdant* « qui se perd facilement » ; *un habit tachant* « qui se tache aisément » ; *un pot renversant* « qui risque d'être renversé » ; on dit même d'une fille qui se mariera difficilement : *elle n'est pas prenante*.

468. Champeaux, f. (Évron, Laval) ; *de Campellis*, 1387. — D'un type **campelli*, diminutif de *campus*.

469. Champfleur, comm. (Mamers) ; *Champflor*, 1158 ; *de Campo flor*, 1257 ; *Campus Florus*, 1274 ; *de Campo florido*, 1330. Prononc. *chanfleu*, *chanfyeu*. — Probablement *campus florum* ou *campus floridus*. — Cf. Champfleurs, loc. (Eure), et le n. de l. italien Canfiore, *campus floris*. Cependant St-Fleur (Vienne) est en 1277 *de S. Flodoveo*.

---

1. V. Arnold, p. 450, pour le n. de l. allemand Brandsrode.

470. Champfleury, ch. (Arquenay, Laval). — D'un *campus *florītus* et non de *campus florĭdus*.

471. Champfrémont, comm. (Mayenne) ; *Ecclesia de Campo Fremusio*, XII^e^ s. ; *Champfremoux*, 1450 ; *Champfromoux*, 1461 ; *de Campoformoso*, XV^e^ s. ; *Champfourmeux*, XV^e^ et XVI^e^ s. ; *Champfourmoux*, XVII^e^ s. Prononc. *chanfrémou*. — Paraît représenter un ancien *campus formosus*, avec métathèse *fromosus*, devenu Champfrémont sous la plume d'un scribe, au lieu de *Champfromeux, Champfrémeux ou Champfrémoux. On retrouverait ici un réflexe de *formosus*, resté très vivace en hispano-roman, mais qui n'a rien produit en français. — Cf. Sallefermouze (Ardèche) qui contient peut-être *formosa* comme second terme ; et, au point de vue sémantique, Beauchamp (Loiret). — La graphie officielle Champfrémont évoque naturellement l'idée d'un *campus Frowimundi*, cf. Frémonville (Meuse), *Fromonisvilla* ; mais la prononciation et l'histoire du nom de Champfrémont doivent faire écarter cette hypothèse.

472. Champgeneteux, comm. (Mayenne) ; *de Campo genestoso*, IX^e^ s. (Actus) ; *Champgenestous*, XIV^e^ s. — De *campus genistorum* ou *campus *genistosus*.

473. Champillon, f. (Savigny-sur-Braye, Vendôme). — M. Longnon considère Champillon (Marne) comme une formation reproduisant un gentilice romain avec le suffixe *-io, -ionis* [1]. Nous nous demanderons cependant si, dans certains cas, Champillon ne serait pas un diminutif de « champ », comme « moinillon » est un diminutif de « moine ». Champillon est fréquent comme n. de l. ; un **campiculione* pourrait se conjecturer. — Cf. les Champillons (M.-et-L.) et d'autres localités du même nom dans l'Eure-et-L., l'Aisne et l'Aube.

474. Champrond, comm. (Mamers) ; *Campus rotundus*, XIII^e^ s. — Le même nom est porté par trois fermes de la Mayenne. — Cf. Prérond (Mézières-sous-Lavardin, le Mans).

475. Champsor (Le Haut-), f. (Longnes, le Mans). — Peut-être *campus* uni à l'adjectif germanique *saur* « sec, roussi,

1. *Dict. topogr. de la Marne, Introd.*, VII.

brunâtre », v. fr. *sor*. Cf. Montsor, n° 1144, et Ville-sur-Terre (Aube) qui n'est qu'une étymologie populaire pour Ville-sore-Terre, en 845 *Villa Saura Terra*. — On trouve fréquemment « champ » suivi d'un nom de couleur : Champrouge, Champblanc.

476. La Charrière, f. (Lesbois, le Mans). — Montesson définit *charrière* « allée d'exploitation dans les bois ou à travers les champs ». D'un type **carraria*.

477. Chaumont, f. (Noyen, la Flèche). — De *calvo monte* « le mont, la hauteur dénudée ».

478. La Chauvière, ham. (Ambrières, Mayenne). Très fréquent. — Les Chauvières, ham. (Commer, Mayenne). Fréquent. — De *calvaria* « endroit dénudé, aride ». La Chauvière forme donc un doublet avec le Calvaire.

479. Chavet, f. (Quelaines, Ch.-Gontier). — Peut être une variante du v. fr. *chavée* « chemin creux, caverne », de *cavata* ; Chavet supposerait un **cavittum*.

480. Clermont, comm. (la Flèche) ; *de Claro monte*, 1230. — Synonyme de Beaumont.

481. Clinchamp, f. (Soulitré, le Mans). — De *clinus campus* « terrain en pente ».

482. Le Clos, f. (Arquenay, Laval). Prononc. *lə clou*, *lə kyó*, *lə kyoû*. Très fréquent. — Terrain clos, près de la maison d'habitation. De *clausum*. — Les Closeaux, éc. (St-Ouen-des-Valons, Laval). — De *clausellum*. — La Closerie, f. (Brécé, Mayenne). — Dérivé fr. de « clos ». — Le Cloteau, éc. (Bourgneuf-la-Forêt, Laval). Prononc. Haut-Maine : *cloutiáou* ; Bas-Maine : *keutiáo*, *keukiáo*, « petit clos ».

483. La Couée (St-Georges-de-), comm. (St-Calais) ; *S. Georgius de la Cawé*, 1330; *de Lacoué*, 1508. — *Caudata*, **codata*, représente le thème étymologique de la Couée. Cette dénomination est motivée par une situation topographique particulière : fin d'un territoire, d'une vallée, d'une forêt, d'un étang, d'un ruisseau. St-Georges-de-la-Couée peut devoir son nom soit à la position du bourg, dont l'église est située à l'issue de l'étroite

vallée de l'Etangsort, soit à l'une des nombreuses fontaines qui prennent naissance sur son territoire. — Cf. la Couée, ham. (Yonne) ; la Couée, f. (Hte-Marne) ; les Couées, ham., et la Couée, étang (Eure-et-L.). Le simple *coda* se reconnaît dans : la Queue-du-Douet, nom du ruisseau de Prélambert à son embouchure dans le Loir (Sarthe) ; la Queue-du-Devès, quartier (Drôme). A rapprocher de ces noms, pour le sens, le n. de l. breton *Lost an Coat* « la queue du bois » [1].

484. La Coulée, éc. (Jublains, Mayenne). — *Coulée* signifie dans le Maine « vallée étroite, ruelle étroite ». De *colata*, participe passé de *colare* « couler ».

485. Le Courtil, f. (Argentré, Mayenne). — Courtil (*courti*), de *cortile*, a dans le Bas-Maine le sens de « petit jardin, petit verger attenant à une maison rustique ». — Cf. la Courtille, ham. (Ambrières, Mayenne). Le suffixe *-ile* est assez productif. Outre le Courtil, le Mesnil, le Goutil, on peut expliquer par une formation en *-ile* le n. du Coutil, éc. (St-Jean-de-Coulamer, Mayenne) qui représente **costile*, v. fr. *costil* « côte, pente ».

486. Le Creuly, f. (St-Denis-du-Maine, Laval). — Pourrait n'être qu'une variante du v. fr. *crouleis* « fondrière », d'un **corrotulaticium* formé sur **corrotulare* « crouler ». — Cf. Creully (Calv.), *Croillie* en 1155, *Croelli* en 1160 ; Creullet (même dép.), *Croilet* en 1231 ; Crolet (Aisne) noté *Crolletum*. Sans doute du v. fr. *crolet* « marécage ».

487. La Croisée, f. (St-Jean-sur-Erve, Laval). — La Croisette, ham. (Vaiges, Laval). — Les Croisettes, f. (Contres, Mamers). — La Croisillière, f. (Rouez, le Mans). — Ces noms reproduisent, les trois premiers des dérivés de « croiser », le quatrième un type **cruciliaria*. Tous désignent, sans doute, des carrefours. — Cf. les Crouzettes, éc. (Cantal) ; las Crouzilladas, f. (Dordogne) ; les Crouzats, vill. (Vienne) ; la Croizade, anc. fief (Deux-S.). V. la Croixille, n° 772.

---

1. Exemple pris dans Peiffer ; *Recherches sur l'orig. et la signif. des n. de l.*, p. 202.

488. La Cropte, comm. (Laval) ; *Villa de Cripta* XI^e s. ; *la Crote*, 1293 ; *Scripta*, 1355 ; *la Crote*, 1377 ; *Crypta*, 1440. — De *crypta*, désignant un souterrain, une caverne. — V. la Cache n° 466, et cf. Crottes (Loiret) ; Crouttes (Orne), v. 994 *Crupta* [1].

489. Cumont ou Queumont, ham. (Laval) ; *de Clauso Monte*, XII^e s. — De *cluso monte* « mont fermé, isolé ». La graphie Cumont, Queumont est dialectale pour Clumont. — Cf. Montclus (Gard), en 1275 *de Monte cluso* ; Vaucluse, de *Valle clusa*.

490. Dauvers, ham. (Ruillé-sur-Loir, St-Calais). — Peut-être **de adversum*, justifié par la situation de Dauvers au pied d'une colline. — Cf. Envers-de-Longemer (Vosges), *inversum*, et voir Auvers-le-Hamon n° 35.

491. Désertines, comm. (Mayenne) ; *de Desertina*, IX^e s. (Actus) ; *de Desertinis*, XII^e s. — Diminutif de *desertum* « désert » [2]. Six localités de la Mayenne portent le même nom.

492. Duneau, comm. (Mamers) ; *Castellum cui nomen Dunellum*, 1010. — De **dunellum*, diminutif du gallo-romain *dunum* qui du sens de « château » est passé à celui de « monticule, dune ». Duneau est situé sur une hauteur.

493. L'Écotay, f. (Sacé, Mayenne), mentionné en 1479. Fréquent. — Les Écottais, ch. en ruines et f. (Jublains, Mayenne) *Descotté*, XIII^e s. ; *Escotez*, 1312 ; *les Escotaiz*, 1422 ; *Ecotais* (Cassini). — Montesson explique *écotais* (*écoté*) par « taillis dont il ne reste que les écots, lieu où se trouvent des écots », et M. Angot [3] par « arbres étêtés » du verbe dialectal *écoté* « étêter ». D'un thème germ. *scot*, d'où l'allemand moderne

1. En Normandie, la Crotte, n. de l., peut aussi remonter au vocable anglo-saxon *croft* « praediolum » (Joret ; *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 33).

2. Les cahiers de 1789, pour la comm. de Désertines, exposent que « l'ingratitude du terrain et la position a rendu la moitié au moins de la paroisse inculte ».

3. *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Ecottay*, p. 81, col. 2.

schœssling « pousse, rejeton ». — Cf. l'Ecotais (M.-et-L.), en 1291 *Escoteiz*.

494. L'Enfer, f. (Meurcé, Mamers). Très fréquent. — De *infernum* « partie basse, terrain bas ».

495. L'Épau, logis, anc. abbaye (Yvré-l'Évêque, le Mans). — En v. fr. *espaut* signifie « réserves forestières ». Du Cange mentionne *expallum* dans plusieurs textes où ce mot doit avoir en effet le sens que nous venons d'indiquer ; il indique aussi comme sens « mensurae genus ».

496. Ermier ou Hermier, ham. (Bretignolles, Mayenne). — Identique au v. fr. *hermier* « terre inculte », de **eremarium*. M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Bretignolles*), écrit le même nom Remiers. Cette graphie rappelle le doublet italien *eremita*, *romito*. — Cf. le bois de la Hermerie (Charchigné, Mayenne) ; la Hermerie, f. (Eure-et-L.) ; l'Hermerel, f. (Calv.), de **eremarellum*. Le simple *erĕmum*, roman pour *erēmum*, survit dans les très nombreux n. de l. provençaux l'Herm.

497. L'Errière, vill. (Arquenay, Laval). — *Errе*, du lat. classique *iter*, avait en v. fr. le sens de « route, chemin où l'on va à pied et à cheval ». L'Errière pourrait représenter **iteraria*, comme le v. fr. *errier*, « voyageur », suppose **iterarius*.

498. L'Essart, vill. (Blandouet, Laval). Très fréquent. — Substantif verbal de « essarter, sarcler, défricher », bas-latin *exsartare*, du lat. classique *ex* et *sarrire*, même signification. — Cf. Malessart (Parigné-l'Évêque, le Mans).

499. Les Étrelles, ham. (St-Cyr-en-Pail, Mayenne). — Probablement *stratella* « les petits chemins ». On trouve également, en toponomastique, les Ruelles, et fréquemment l'Estrée, *strata*.

500. L'Euche, f. (Évron, Laval). — M. Dottin (*Gloss.*) définit *euche* « champ de bonne terre, planté d'arbres, entouré de haies et soumis à une culture réglée [1] ». On dit aussi *ouche* et

1. Cf. Du Cange : « *Olca*, terrae portio arabilis, fossis vel saepibus undique clausa ».

les n. de l. l'Ouche sont nombreux dans tout le Maine. *Olca*, qui se rencontre au moyen âge pour *ouche*, n'en est peut-être que la retraduction. On penserait au thème préromain *osca* « île, enclos » ; les *ouches* sont souvent situées près des ruisseaux.

501. Fains, Feins, loc. citées par Pesche [1] (la Ferté-Bernard, Mamers. —, Trôo, Vendôme). — Très probablement *fines* « frontière, limite » ; ces localités sont indiquées par Pesche comme se trouvant à la frontière orientale du Maine, sur les limites du Perche et du Blésois. D'autres réflexes de *fines*, Fains, Feins, Fins, se trouvent dans plusieurs départements ; ils se confondent quelquefois avec celui de *fanum*. M. Lindström cite un n. de l. Fimes reproduisant *finibus* [2].

502. La Ferdurière, éc. (la Chapelle-Anthenaise, Laval). — Dans le Bas-Maine, *ferduryé* signifie « frileux » ; dans le Haut-Maine une *ferdeu* désigne un endroit où la terre, argileuse et froide, est improductive. On dit de même *éferduré* « celui qui a froid ». La Ferdurière paraît désigner une terre froide ou un endroit mal abrité.

503. Fortan, comm. (Vendôme) ; *Fortan*, 1330 ; *Fortanum*, 1569. — Peut représenter **forestanum* « lieu forestier », d'où régulièrement Forestain, peut-être aussi Fortain ; cf. Fortiel, anc. forêt (P.-de-C.), en 1252 *Forestiel*, que M. de Loisne (p. 62) propose d'expliquer par *forestella*. Chez Du Cange, on trouve *foratanus* « qui extra urbem habitat [3] », à côté de *forestanus* qui a la même signification. — Cf. encore le bois de la Fortelle ou de la Foretelle (Aube) ; la Fortanière, domaine (Cantal).

504. La Fossée, f. (Lunay, Vendôme). — Peut-être *fossata* « lieu où l'on a pratiqué des fouilles » ou « domaine limité par des fossés ». V. Méfossé n° 533 et le Rafeu n° 561.

505. Fouilloux (St-Germain-le), comm. (Laval) ; *S. Germa*

---

1. *Dictionnaire topogr., hist. et statist. de la Sarthe*, Introd., p. XLI.

2. *Romania*, XXI, 480 ; compte-rendu de l'ouvrage de M. Lindström : *Anmärkningar till de obetonade vokalernas bortfall*, etc., Upsal, 1892.

3. *Ordonnances des Rois de France*, 8 (Carcassonne).

nus Foliost, XIII[e] s.; *St Germain de Foullous*, 1343; *St Germain le Foulleux*, 1433. — La comm. de St-Germain-le-Fouilloux porte le nom du ch. de Fouilloux qui se trouve sur son territoire. Les n. de l. Fouilloux, la Fouillouse, la Fouilleuse sont très répandus. Un *foliosum* est l'origine de types romans tels que le manceau *fouyou* et le provençal *folhos*. Le sens de *fouilloux*, appellatif, n'a pu qu'être analogue à celui du v. fr. *feuillu* qui signifie « fourré ». — Cf. Gaufouilloux, f. (M.-et-L.), de *waldus foliosus ;* St-Marcel-de-Fontfouillouse (Gard), en 1249 *de Fonte folhoso*, noms où *foliosus* est pris comme adjectif; Monfouilloux (Hte-Loire), etc.

506. Les Fourches, ham. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — Le n. de l. fréquent Fourches, les Fourches, la Fourche, Fourque, Fourques, désigne souvent des carrefours, des bifurcations; cf. la Fourche, ham. (Orne). Mais ce vocable peut aussi rappeler les fourches patibulaires d'un seigneur grand justicier [1]. Cf. les Échelles, le Gibet n° 964 et 976.

507. La Frette, vill. (Martigné, Mayenne); anciennement *la Freite*. Très fréquent. — Le lat. médiéval *loca fracta* est d'après la Coutume d'Orléans, art. 157, synonyme de « lieux déserts et incultes »; on doit y voir un développement sémantique spécial de *fracta*, participe de *frangere* [2]. Les vocables v. fr. *fretis* et *fretil*, qui ont tous deux le sens de « terre en friche », auraient des chances de reproduire, le premier un **fractīcium*, le second un **fractīle*. Le même nom la Frette et celui de Frettay désignent des bois dans la Mayenne; la Frette se retrouve comme nom de ferme dans le Haut-Maine (Rouessé-Vassé, le Mans). — Frette a été aussi expliqué par *fracta* au sens de « brèche, ouverture, défilé » [3]. — Cf. Cherfrette, loc. (May. angev.) en 1078 *Casafracta*.

---

1. « Cil qui s'enfuent as annemis le roi sont ars ou pandu as forches » (*Li Livres de Jostice et de Plet*, p. 282). — V. Berthoud et Matruchot, III, 63, s. v. *St-Léger-de-Fourches*.

2. On dit de même, en provençal, dép. de l'Aude, *uno rumpudo* « endroit inculte ».

3. Leclerc; p. 25.

508. Frileux, f. (Louzes, Mamers). — Frilouze, f. (Loué, le Mans). Fréquent. — Doit désigner, de même que la Ferdurière (n° 502), une terre froide ou un endroit froid. Le fr. « frileux » reproduit un lat. hypothétique **frigorosum*, d'où un fr. « frireux » dissimulé en « frileux ». — Cf. Monts-Frileux, f. (Ste-Corneille, le Mans); Val-Frileux, près Alençon ; et les nombreuses la Frilouzière, entre autres la Frilouzière, ham. (Loiron, Laval).

509. Le Froc, vill. (Villepail, Mayenne); *de Fro*, 1098; anciennement terrain en bruyères. — Les *frocs*, *flots* ou *froux* sont des terrains en friche (Laurière, p. 255). Du lat. médiéval *frocus* « terra inculta », se rattachant à un thème plus ancien qui n'a pas encore été rencontré, mais qui survit dans l'espagnol *lleco* « inculte ».

510. La Gagne, f. (Gennes, Ch.-Gontier). — Identique au v. fr. *gaaigne* « terre labourable », substantif verbal du verbe *gaaigner* « gagner », germ. *waidanjan* « faire paître, exploiter, gagner » [1]. — Cf. Gagne, f. (May. angev.), en 1537 *l'Hébergement de Gaigne*. La Gagnerie, vocable fréquent dans le Bas-Maine, peut représenter, soit une formation de *gagne*, soit une propriété de la famille Gagnier ou Ganier.

511. Galerne, f. (Sceaux, Mamers). — En v. fr., comme en vieux provençal et en espagnol, *galerne*, *galerna*, *galerno* signifie « le vent du nord-ouest ». Auj. encore, dans les parlers du Maine, *galerne* désigne le couchant, par opposition à *soulaire* « levant ». Origine inconnue ; peut-être en corrélation avec l'anglais *gale* « vent violent ». — Cf. la Rue-Galerne, f. (Marçon, St-Calais), et le Gué-Galerne, quartier de Mamers, dit aussi *l'dou galêno*.

512. La Galeuchère, f. (Ruillé-le-Gravelais, Laval). — *Galuche*, en v. fr., est un terrain pierreux et inculte ; il faut sans doute voir, dans la terminaison *-uche*, le suffixe diminutif et péjoratif *-ucca*. On trouve encore, dans le dép. de la Mayenne, la Galichère, les Galicheries; dans le M.-et-L., la Galêchère;

1. Peiffer (*op. cit.* p. 147) indique pour *gagnage* (Centre de la France) « petite culture », *gaignerie* « petite métairie ».

dans l'Eure-et-L., la Galichère ; dans les Deux-S., la Galicherie, etc.

513. Le Gasseau, f. (Aron, Mayenne) ; *Gaceau*, 1507. — Fréquent. — Les Gasseaux, f. (Vimarcé, Laval). — Le Gassel, vill. (Orgères, Mayenne). — Le v. fr. *gace*, *gacel* signifie « marécage », *gassouil* « flaque d'eau ». Origine inconnue [1]. — *Gasseau*, relevé par de Montesson dans le Haut-Maine, comme variante de *aigrassiau* « pommier ou poirier sauvage », pourrait concourir avec *gace*, *gacel*, pour l'explication de ces n. de l.

514. Le Gast, vill. (Bouère, Ch.-Gontier) ; *Medietaria dou Gaust*, 1316. Prononc. *lə gà*. — La Gastière, f. (le Bignon, Laval). — Gastines, comm. (la Flèche) ; *Gastinae*, 1225. — Gastines (St-Denis-de-), comm. (Mayenne) ; *Ecclesia s. Dionisii de Gastine*, 1214. — La Chapelle-Gastinelle, anc. nom de Préval, comm. (Mamers), *de Capella Gastinelli*, 1219. — Ces noms viennent du lat. *vastum*, contaminé par le germ. *wôst* « dévasté, désert ». Ils s'entendent de lieux qui ont été longtemps inhabités et incultes. *Vastum* a pris différents suffixes : *-aria*, la Gastière, *-ina*, Gastines, diminutif *-inella*, Gastinelle. — Cf. le Gâtinais, *pago Wastinense* dans les *Formules de Sens*.

515. La Gaudesche, logis et ham. (Juvigné, Laval) ; *de Godesca*, v. 1200 ; *de Gaudeschia*, 1204 ; *de Gaudaicha*, 1234. — Paraît être un dérivé du v. fr. *gaut*, germ. *waldus* « forêt », au même titre que le v. fr. *gaudée*, *gaudine*. Gaudesche supposerait un **waldisca* « lieu silvestre ». — Cf. Vernèche, bois défriché (May. angev.), probablement de **vernisca* « aunaie » et, sans doute aussi, les Grands-Chanèches (Montjean, Laval), de **caxinisca ?*

516. Grandchamps, comm. (Mamers) ; *de Magno campo* 1254. — De *grandis campus*.

---

1. On ne peut comparer *gace* à l'italien *guazzo* « marais », tiré de *guazzare*, **wazzâre*, vieux-haut-allemand *wâzzar*, « eau » ; ce dernier type est particulier au vieux-haut-allemand, le mot franc a dû être *watar*. Il existe aussi, en breton, *gwáz* « ruisseau » ; mais ce mot correspond à une forme celt. ancienne très éloignée de *gace*.

517. La Guerche, ff. (Commer, Mayenne ; Nuillé-le-Vicoin, Laval) ; *Guyerche*, 1672. — La Guierche, comm. (le Mans) ; *Wirchia*, 1090 ; *Guirchia*, 1276 ; *Guerchia*, 1330 ; *Guierchiâ* 1373. — La Guierchette, ham. (Joué-l'Abbé, le Mans). — La Guerche, la Guierche paraissent reproduire un appellatif oublié aujourd'hui et qui survit dans la toponomastique du Nord et de l'Ouest de la France, jusque dans le Morbihan. Commun dans la Sarthe et dans la Mayenne où nous avons encore le ruisseau des Guerches (arr. de Laval), et le diminutif Guierchette, le n. de la Guerche est encore porté par de nombreuses localités en dehors du Maine : dans le M.-et-L. par plusieurs fermes et par deux anc. châteaux fortifiés ; l'un de ces châteaux est noté *la Guirche*, v. 1080, *Guirchia* en 1120 et *Wirchia* au XII^e^ s. ; le Cher et l'Indre-et-L. ont la Guerche, *Virchia* (in Holder). — Peut-être y a-t-il une parenté entre *Wirchia*, *Virchia* et le lat. médiéval *Vircaria*, *Viricarias*, qui désigne communément des localités portant aujourd'hui les noms de la Verchère, les Verchères, très nombreuses dans le Centre et le Sud-Est. En v. fr. l'appellatif *verchiere* avait plusieurs sens : « terre attenant à la maison d'habitation », « fonds de terre assigné à une femme ». — La Guerche a été expliqué par un lat. vulgaire **querca* « chêne » ; cette dérivation ne paraît pas démontrable et elle serait en contradiction avec les notations *Wirchia*.

518. La Gueule-des-Bois, f. (Parigné-le-Pôlin, le Mans). — Peut s'entendre d'une ferme située autrefois à la lisière d'une forêt. — Cf. la Gueule-du-Val (Eure), et sans doute aussi la Goulegatière, vill. (Fougerolles, Mayenne), en 1254 *la Guolegastière*.

519. La Haie-Traversaine, comm. depuis 1804 (Mayenne) ; *la Haie traversine* (Jaillot). — Les Haies, comm. (Vendôme) ; *de Haiis*, 1259. — Du germ. *haga* « haie ». Quant au surnom de la Haie-Traversaine, il serait dû à un croisement de routes [1].

1. M. l'abbé Angot donne l'explication suivante : « Le nom ancien de cette localité indique le passage de la voie qui longeait de vieille date la rive gauche de la Mayenne... traversée, à angle droit, par le chemin de St-Fraimbault à Oisseau ». (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Haie-Traversaine*.)

Il faut considérer *traversaine* comme le féminin du v. fr. *traversain*, « ce qui est transversal », d'un type **tra(ns)versaneus*. — Cf. Traversin, loc. (Cantal), anciennement *Traversanh*. On trouve fréquemment les n. de l. le Travers, la Traverse, Traversères, la Traversière, la Traverserie.

520. Hauterives, ch. (Argentré, Laval); *de Altis ripis*, 1110. — C'est aussi le n. d'un ruisseau qui coule près de ce château. De *altas ripas*.

521. Hermet, anc. manoir (Mézangers, Laval); *Nemus de Hermetz* 1220; *Harmez*, 1292. — Probablement *eremittum*, diminutif de *eremum*. (V. Ermier n° 496). — Cf. l'Hermet, ham. (Hte-Loire), en 906 *ad illo Ermeto*. Ce n. de l. est fréquent dans le Midi.

522. La Hogue, f. (Geneslay, Domfront). — Cette localité, située dans la partie de la Basse-Normandie ayant appartenu au Maine, porte un nom qui rappelle le norois *haugr* « colline », fréquent auj. encore dans les départements normands sous la forme la Hogue, la Hoguette. Le Passais normand (arr. de Domfront) aurait donc subi des influences scandinaves.

523. La Landemaine, f. (Chantrigné, Mayenne); *Landemaienne*, 1528. — Sans doute *landa mediana* ou *landa magna*. V. Pontmain n° 626.

524. Landepoutre, ch. (Jublains, Mayenne); *Landereposte*, 1372; *Landerepouste*, 1388; *Lande-Repouste*, 1452; *Landereposte*, 1595. — La Petite-Landepoutre, vill. (même comm.), landes défrichées en 1830. — Les notations indiqueraient une origine *landa reposita*, *landa reposta*, *lande repouste*, avec métathèse de *r* Landepoutre, au sens de « lande écartée, éloignée » ou encore « lande où se trouve une cachette, un lieu d'asile »; v. fr. *repostaille* « cachette ». — Cf. la Reboute, f. (M.-et-L.); Nesle-la-Reposte (Marne), anc. abbaye, en 1301 *Nigella abscondita*.

525. Laval, ch. l. du dép. de la Mayenne; *de Lavallo*, XI^e s.; *Lavallense castellum*, XI^e s.; *de Valleia*, XI^e s.; *Castri vallis conditor*, XI^e s.; *Lavallis*, 1200; *Lavau*, 1337. — De *illâ valle*.

526. Lesbois, comm. (Mayenne); *Lebesium*, 1211; *de Lato Nemore*, 1263; *Liboys*, 1277. — Probablement *latus boscus* « le

large bois » ou *latus bosco* « près des bois » ; *latus boscus* a plus de chance d'être l'étymologie de Lesbois, car les formations avec « près de » sont plutôt gauloises ou romaines (*are briga*, *ad montem*). Une lande contigüe au bourg de Lesbois et qui avait pris la place d'une ancienne forêt a subsisté jusqu'en 1815.

527. Longuerote, f. (Neuvillalais, le Mans). — De *longa rupta* « longue route » ou plutôt « long sentier » ; le manceau *rɔ̀tə* a cette dernière acception. La forme phonétique serait Longerote. — Cf., pour le sens, les n. de l. la Route, la Rue (Mayenne), les Ruettes n° 565.

528. Louzes, comm. (Mamers) ; *Loses*, 1308 ; *Lodosi*, *Louzi* (Cauvin) ; *Lusia*, *Lutosa* (Pesche). — *Lodosi* est une retraduction, car un *Lodosi* primitif donnerait *Loueux. Il faudrait supposer une étape romane **Lodosa* qui indique le thème étymologique **Lutosa*. Très probablement du lat. *lutum* « boue », *lutosa villa*. — Cf. Louze (Hte-Marne), au XI^e^ s. *Lutosa ;* Leuze (Eure), en 1107 *Lousa*, en 1173 *Lutosa* ; Lodosa (Navarre), qui s'explique sans doute par l'espagnol *lodoso* « boueux » [1].

529. Le Luard, comm. (Mamers) ; *l'Estre du Luard*, 1394. — Les Luards, ff. (Coudrecieux et Thorigné, St-Calais). — Le Luart, f. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — Luat (St-Christophe-du), comm. (Laval) ; *S. Christophorus de Luato*, 1421 ; *St Christophle du Luart*, 1433 ; *de Luando*, 1551. Prononc. de tous ces noms : *lə luà*. — Le Luard, le Luart, le Luat pourraient être des dérivés du lat. classique *lucus*, qui donne de nombreux n. de l. Luc, Lux, entre autres Lux (C.-d'Or), en 723 *Lucus*, et qui forme aussi, avec un diminutif, le thème étymologique des n. de l. Luquet, les Luquets, fréquents dans le Midi. Les départements du Nord présentent des Luet qui semblent constituer la réplique française des Luquet provençaux [2]. Le dép. d'Eure-et-L. offre les deux types Luet et Luat, tous deux notés

1. Dans les pays de langue slave le thème *mat* « boue, fange » (slavon ecclésiastique) a fourni de nombreux n. de l. tels que Mutnik, Motnik, forme germanisée Möttnig, localités autrichiennes. (Egli, *Nomina geographica*, 1893.)

2. V. Berthoud et Matruchot, III, 58.

Luatum [1], forme qui ne peut être qu'une latinisation du fr. *luat* (*luà*) [2]. Luet, Luat auraient des chances d'être des diminutifs d'un fr. **lu*, lat. *lucus* [3]. Luat, dans le nord de la France, a désigné des bois, des landes. On remarque que le bourg du Luard, comm., est voisin de bois qui d'ailleurs lui ont donné leur nom ; le même cas se constate pour le Luart, f. (Thorigné, St-Calais) ; le territoire de la comm. de St-Christophe-du-Luat est, pour un quart, couvert de bois et de landes. — Cf. les Brosses, anc. fief (Aisne), qui se sont appelées *le Lua*.

530. La Mardelle, f. (St-Mars-sous-Ballon, le Mans). Fréquent. — Le v. fr. *mardelle*, qui existe aussi sous la forme *margelle*, *marzelle*, désignait des excavations « qui en plus d'un cas étaient la conséquence de l'extraction du minerai de fer » (Leclerc, p. 28).

531. Maubusson, f. (Chéméré-le-Roi, Laval) ; *Malbuczon*, 1402. — De *malus* uni au terme qui a donné « buisson », *busson*, *bisson*. Buisson doit être pris dans le sens de taillis, d'où « buisson à connils » (Coutume du Maine, Art. 37). Maubusson est le contraire de Bellesauve n° 452. Cf. Maubuisson, f. (M.-et-L.).

532. Maupertuis, f. (Viviers, Laval). — De *malum pertusum* ou plutôt du v. fr. *mau* « mauvais », uni à *pertuis*, substantif verbal de *pertuisier* (**pertusiare*), forme qui a précédé le v. fr. *percier* « percer ». Peut s'entendre d'un terrier de bête sauvage. La rue Maupertuis, au Mans, était notée en 1302 *de Malo foramine* [4].

533. Méfossé, ch. entouré de douves (Dangeul, Mamers). — Probablement **mansum fossatum*, « demeure entourée de fossés ».

---

1. Le Luat, ham., en 1300 *Luatum* ; le Luat-Clairet, vill., en 1300 *Luatum* ; le Luat-sur-Vert, vill., en 1244 *Luatum* ; le Luet, vill., en 1300 *Luatum*.

2. Nous ne tenons pas compte de la graphie officielle Luard, Luart, qui est refaite d'après l'analogie du manceau *là* = fr. « lard *n*, *pà* = fr. « part ».

3. Cf. Berthoud et Matruchot, *loc. cit.*

4. Legeay, *Les Rues du Mans*, le Mans, 1882, p. 252.

534. Mi-Fougères, ham. (Ernée, Laval). — Ce hameau est ainsi nommé parce qu'il est à mi-chemin entre Mayenne et Fougères. *Medium *Filicarias* est une formation sui generis qui a son intérêt. — Cf. Mivoie (May. angev.), en 1310 *Media Via*.

535. La Minée, ham. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier). Fréquent. — M. Dottin (*Gloss.*) a rapproché le n. de l. la Minée du mot *minée* « mesure de terrain ». De **hemīnata*, dérivation de *hemīna* (ἡμῖνη), v. fr. *emine*. On constate fréquemment, dans les n. de l. du Maine, des appellatifs désignant des mesures de superficie : l'Acre, f. (Laval) ; l'Hommée, f. (Bouère, Ch.-Gontier) ; le Boisseau, vill. (St-Jean-sur-Mayenne, Laval) ; la Mine, vill. (l'Huisserie, Laval) ; la Minée, f. (Ste-Cérotte, St-Calais).

536. Mirebeau, éc. (Vimarcé, Laval). — De *mirare*, lat. classique *mirari*. Homonyme de Beauregard, Beauvais, Bellegarde, Bellevue. — Cf. Mirabeau (Vaucluse) ; Mirbel (Hte-Marne) ; etc.

537. Les Mollières, f. (St-Germain-le-Fouilloux, Laval) ; mentionné en 1530 ; *les Moulières* (Cassini et Carte d'Ét.-maj.) ; *les Mouillères* (Maître). — Sans doute le patois *mollières*, relevé dans le Haut-Maine par Montesson, « parties molles et dangereuses des étangs et des marais ». Ce mot *mollières* serait donc commun au Haut-Maine et au Bas-Maine. Probablement de **molliaria*, lat. *mollis*. — Cf. Molières (May. angev.), v. 1150 *de Moleriis* ; la Mouillère, f. (Argentré, Laval). — M. Muret, p. 100, explique Mollienches (Suisse française), par un dérivé du lat. *mollis*, fr. dialectal *moille* ou *mouille* « terrain humide ». Le même auteur mentionne le v. fr. *moland*, même sens ; cet appellatif paraît survivre dans le nom des Molands, ham. (St-Germain-de-Coulamer, Mayenne), et de Moland, f. (Souvigné-sur-Même, Mamers).

538. Montoire, ch.-l. de cant. (Vendôme) ; *de Monte aureo*, 1040, 1050, 1070 ; *Montorium*, 1202 ; *de Monte auro*, 1330. — Les graphies *Monte aureo* donnent l'origine véritable du nom : les coteaux de Montoire sont de couleur rougeâtre et les sources y sont ferrugineuses [1] ; cf. Montorio (prov. de Vérone), en

1. Nous tenons ces renseignements de M. Prudhomme, instituteur à Montoire. — En latin *aureus*, *aurosus* est parfois synonyme de *ruber* (V. l'*Archiv*

1609 *Monte auri*, pour lequel M. Avogaro [1] a proposé deux hypothèses : soit *montem aureum*, car on trouve à Montorio des pyrites de fer, soit, mais avec moins de probabilité, *montorium* « terrain en pente ». — En pays de langue d'oïl, on trouve les homonymes Montoire, vill. (Évron, Laval), en 1630 *Montouère* ; Montoir (L.-Inf.), au XI[e] s. *Monstorio*. Des noms semblables, de langue d'oc, se rattachent nettement à *monte aureo* : Montaury, coll. (Gard), en 1080 *in Monte aureo* ; Montaury (Drôme, Hérault, Hte-Loire), celui de la Hte-Loire est latinisé en 1259 *de Monte auri*. — Cf. encore Montoriol, éc. (Dordogne), de *Monte aureolo* ; ce même n. de l. Montoriol se répète dans plusieurs autres départements. — V. la Dorée n° 1113

539. La Montre, ch. (Placé, Mayenne) ; *la Monstre*, 1602 ; sur une hauteur. — La Montrée, ham. (Chahaigne, St-Calais) ; sur une hauteur. — Les Montrées, f., anc. vill. (St-Berthevin-la-Tannière, Mayenne). — Le v. fr. *monstre*, *monstrée* a eu plusieurs sens : « portion de bois, coupe de bois indiquée par des marques ; aspect, apparence (peut-être : ce qui se voit de loin) ; constatation de l'état de bâtiments et de cultures [2], troupes passées en revue ». Il s'agit toujours du verbal *monstre*, ou du participe passé *monstré*, v. fr. *monstrer*, *monstrare*. — Cf. la Montre, bois (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne) ; la Montre, f. (M.-et-L.) ; la Montrée, bois (Vienne), en 1404 *la Monstre* ; la Grande-Montrée, ham. (même dép.) ; la Montrée, ham. (Aube) ; Montrecouture, f. (Aisne), en 1135 *Cultura monstrata*.

540. Nauvay, comm. (Mamers) ; *de Nauveio*, 1126. — Nauvays, f. (René, Mamers). — Peut-être de **navetum*, **nauetum* « endroit où se trouvent des noues, prairies basses souvent inondées », ou, selon Montesson, « prairie fraîche qui se coupe en vert plusieurs fois l'an », ou encore, suivant

---

de Wölfflin, VI, 409, article de M. Blümner : *Die rote Farbe im Lateinischen*).

1. *Appunti di toponomastica Veronese* ; Verona, 1901 (s. v. *Montorio*).

2. Dans le Maine, on appelle encore *visite et montrée* la description de l'état d'une propriété avant l'entrée du locataire ou fermier.

M. Dottin (*Gloss.*) « petit pré long et en vallée ». Le manque de notations doit faire considérer cette dérivation comme hypothétique ; elle supposerait du reste une labialisation de *a* protonique dans *navetum*.

541. Les Noues, éc. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne). — La Noë, ham. (Changé, Laval). — Les Noës, ham. (Assé-le-Béranger, Laval). — La Nouette, f. (Pré-en-Pail, Mayenne). — Les Nouettes, f. (Bazougers, Laval). Tous ces noms sont très fréquents. — Du thème hypothétique **nava*, *navitta*. V. Nauvay au n° précédent.

542. L'Onglée, f. (Souligné-sous-Ballon, le Mans). Fréquent. — D'un type *angulata* « ce qui forme un angle ». Dans le dép. de M.-et-L., où se trouvent aussi un vill. et plusieurs fermes de l'Onglée, Frémur, ham. situé dans l'angle formé par le confluent de la Maine et de la Loire, s'est appelé en 1040 *Angulatà*, en 1062 *Anguleta*, en 1104 *Anglata*, puis *l'Anglée* et *l'Onglée*. Les voyelles nasales *on- an-* se confondent souvent dans le Nord-Ouest. — Cf. l'Onglée (L.-Inf.) ; les Anglades (Gard) ; le Chêne-Ongleux (Arquenay, Laval) ; et, au point de vue sémantique, l'Angle, ham. (Soucé, Mayenne) ; la Pointe, ham. (Chailland, Laval) ; la Hache, n. de l. cadastral cité par M. Dottin ; l'Aiguillon (Courcité, Mayenne). V. aussi Ancinnes n° 1067.

543. Orques (St-Denis-d') ; *Ecclesia S.Dionysii quae est in Villa Orcas*, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Orcis*, 1125 ; *de Orquis*, 1508. — « Les rochers d'Orques, élevés d'environ cent mètres, ont donné son surnom à la paroisse » (Pesche). C'est la même description, ou peu s'en faut, que donne M. L. Thomas (*Dict. topogr. de l'Hérault*) pour le hameau de l'Orquette : « le nom de l'Orquette vient du voisinage de rochers à pic, énormes, boisés, semblables à des orgues immenses, qu'on appelle rochers de l'Orque, et, par corruption, de l'Orgue ». Il paraît donc que, dans le vocabulaire fr. et prov., Orque désigne des rochers. L'origine de ce terme est inconnue ; on penserait à une métathèse opérée de bonne heure sur le type **roccum* « roc ».

544. Outrebois, f., anc. fief (la Chapelle-Rainsouin, Laval). — De *ultra boscum* « ce qui est situé de l'autre côté du bois ».

— Cf. Outrebois (Somme) ; Outreau (P.-de-C.), *ultra aquam* ; Outrepont (Marne), *ultra pontem*. Une anc. rue du Mans s'est appelée Outre-Sarthe.

545. La Pallu, comm. (Mayenne) ; *la Palu*, 1312 ; *de Palude*, XIII^e^ s. — Identique au v. fr. *palu* « marais, mare », du lat. *palude*. — Cf. la Pallu, anc. fief (le Pas, Mayenne), près d'un étang ; la Pallu, moulin (St-Mars-sur-Colmont, Mayenne) ; Malpallu, f. près du Mans, *Mala palude*.

546. Le Pâtis, f. (St-Antoine-de-Rochefort, Mamers). — Le Pâtisseau, f. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — Lande ou friche où l'on fait paître les bestiaux, pâturage, de *pasticium*, *pasticellum*.

547. La Patouille, f. et éc. (Vimarcé, Laval). — La Patouillère, f. (Parigné-le-Pôlin, le Mans). — *Patouille* est le substantif verbal de *patouiller* « patauger » et désigne « un endroit fangeux, une eau sale, un bourbier » (Montesson). — On trouve fréquemment des n. de l. tels que Patouillet, Patouillard, la Patouillaie, les Patouilleaux.

548. La Patrie, vill. (Courcité, Mayenne). — Prononc. *la pâtriə*. Fréquent. — Paraît être une formation de « paître », *pascere*. On trouve aussi le diminutif Patriau, moulin détruit (Courbeveille, Laval), mentionné en 1414 ; et la formation fréquente, dans le Bas-Maine, la Patrière. — Cf., pour le sens, la Paturière, de *pasturare* (Grez-en-Bouère, Ch.-Gontier).

549. Pavement, ham. (Laval), et loc. disparue (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne). — De *pavimentum* « lieu pavé, route pavée » ; chez les Romains « aire en cailloutage et en mortier battus ». On remarque encore, dans l'arr. de Laval, le n. de l. le Pavé, éc., les Pavés, ham. Ces noms, comme celui du Vieux-Pavé (Sargé, le Mans) sont les synonymes romans de *strata*, *estrée*, et peuvent rappeler le souvenir d'une voie romaine. M. Angot mentionne une voie romaine passant au lieu du Pavement (May. angev.) [1].

550. La Perelle, f. (Épinay-le-Comte, Domfront). — D'un

1. *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Craon*, I, 802.

type **petrella* « la petite pierre » ; ou de l'appellatif v. fr. *perrel* qui avait le sens de « chemin pavé ». — Cf. Perel (Hte-Loire) ; la Perelle (Calv., Eure) ; etc.

551. Plain (St-Rémy-du-), comm. (Mamers) ; *S. Rigomerus de Plano*, 1070. — De *planum* « lieu plan, plaine », par opposition à St-Rémy-des-Monts, comm. (Mamers), *Parrochia S. Remigii de Montibus*, 1278. Même formation dans le nom de St-Georges-du-Plain, anc. comm. (le Mans), au XII^e^ s. *S. Georgius de Plano*. V. le n° suivant.

552. Pleinchêne, f. (Meslay, Laval), fief en 1495. — Pleinpoirier, ham. (La Poôté, Mayenne) ; *Pleimpérier*, XII^e^ s. ; (cette forme reproduit la prononciation *plinpéryé*). — Très-probablement de *planus* ou *plani *caxinus*, **pirarius*, au sens de chêne ou poirier situé en plaine. C'est l'opposé du nom Hautefeuille, qui désigne des bois situés sur un lieu escarpé. — Cf. le Plein-Chêne (Calv.) ; Pleinchânet (Aube) ; Plein-Bois (Vienne), en 1177 *de Plano Nemore* ; Pleinefeuille (Nièvre) ; la Pleine-Selve (Aisne), et Pleines-Œuvres (Calv.), ces deux derniers notés aux XII^e^ et XIII^e^ s. *Plana Silva*.

553. Poudreuse, éc. (Mamers). — Sans doute d'un **pulverosa*, « endroit poudreux ». — Cf. le Poudreux (Calv.) ; Pouderoux (Hte-Loire) ; Polveroso (Corse).

554. Pré-en-Pail, ch.-l. de cant. (Mayenne) ; ou Prez-en-Pail ; *de Pratis*, 1218 ; *Manerium de Pratis*, 1263 ; *Prez*, 1422. Prononc. *préanpăyə*. — De *pratum* suivi d'un nom de forêt. V. Villepail n° 1176.

555. Préaux, comm. (Ch.-Gontier) ; *Villa de Pratellis*, 643 (Actus) ; *de Pradellis*, 802 (Actus) ; *de Pratellis*, 1096 ; *le Prael*, 1205 ; *Praiaux*, 1284. — Pluriel du v. fr. *prael*, *preël* « petit pré », **pratellum*.

556. La Prée, moulin (Colombiers, Mayenne). — Féminin singulier refait sur le pluriel *prata* « prés ».

557. La Prêle, f. (St-Pavin-des-Champs, le Mans). — D'un **pratella* diminutif de *pratum*. — Cf. Presles (Aisne), en 1194 *Pratella* ; Presles (Calv.), en 1236 *Prateriae* (latinisation).

558. Préval, comm. (Mamers); mentionnée en 1183. — Probablement *pratum vallis* « le pré de la vallée ». — Cf. Prévalle (May. angev.); Prato-Valle (Toscane), etc.

559. Prières (St-Fraimbault-de-), comm. (Mayenne); *S. Frambaldus de Praeriis*, 1247; *de Prieriis*, v. 1280. — Le v. fr. *priere*, dérivé comme le fr. moderne « prière » de *precaria*, a désigné, dans certains pays, par ex. en Bretagne, « un domaine congéable ». Un *precaria* est aussi l'origine du nom de Preize, éc. (Aube), en 1173 *Praeria*[1]. Cependant la notation *Praeriis*, de 1247, fait penser à *pratarias* « prairies »; peut-être est-ce ici la véritable origine du nom et Prières n'est-il qu'une étymologie populaire. — Cf. Prières (Morbihan), latinisé au XIII^e^ s. de *Precibus*; Villers-en-Prayères (Aisne), au XVII^e^ s. *Villlers-en-Prière*.

560. Les Radrets, ch. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — Les notations manquent; néanmoins on songerait à une origine telle que **re-ad-directum*, *radroit*, *radreit*, désignant un chemin de traverse. En v. fr. *radrece*, *adreceor*, *adreçail*, *adrecement*, toutes formes composées de *ad-directum*, *re-ad-directum*, *ad-directiare*, avec un suffixe quelconque, signifient « chemin de traverse, chemin direct ». A côté des Radrets on trouve de très nombreux noms l'Adret, les Adrets, notés dans les dép. de langue d'oc (par ex. dans la Drôme) *in Adrechio*, *in Adrechiis*, *l'Adrech*[2], notations qui indiqueraient un *ad-directum*, en rapport phonétique avec notre *re-ad-directum*. Les homonymes septentrionaux ont une histoire moins transparente. L'Eure-et-L. possède quatre localités nommées auj. les Radrais, le Radray, qui se sont appelées, l'une en 1074 *Radderida*, l'autre, v. 1130 *Raderetum*; ces notations paraissent arbitraires. Dans le même dép. est la ferme des Ridrets, en 1154 *Radereium*, v. 1160 *Raderez*.

561. Le Rafeu, f. (Yvré-le-Pôlin, la Flèche). — En v. fr. *rafos* a le sens de « fouille, excavation »; peut-être est-ce l'origine de Rafeu. On penserait au lat. *refossum*, « excavation »;

---

1. G. Paris, *Journal des Savants*, 1898, p. 95.

2. Le *Dict. provençal-français* d'Honnorat mentionne *adrech* avec l'explication : « côté d'une montagne exposé au soleil ».

mais la terminaison *-eu*, dans Rafeu, serait anormale. — Cf. les Rafoux, ham. (M.-et-L.), au XII^e^ s. *Rafo*, plus tard les *Raffours* ; le Raffoux (Deux-S.), en 1243 *le Raffos*. Il a pu se produire dans ces vocables, à l'époque romane ou préromane, une confusion avec le suffixe *-osus* ; quant aux formes *Raffours*, elles paraissent refaites sur Rafos par l'analogie du v. fr. *rafour* « four à chaux ».

562. Richelieu, f. (Ch.-du-Loir, St-Calais). — Richemont, f. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — Synonymes de Beaulieu, Beaumont.

563. Le Roquet, f. (Fromentières, Ch.-Gontier). Assez fréquent. — Dans le Bas-Maine *roquet* (*roké*) est un petit rocher (Dottin, *Gloss.*).

564. Rougemont, f. (Courdemanche, St-Calais). — D'un *rubeo monte*. Même remarque que pour Blanchelande n° 454, quant à la position de l'adjectif.

565. Les Ruettes, ham. (Avrillé, Domfront). — *Ruette* est un diminutif fr. de « rue », « petite rue, petite route ».

566. Sauvage, éc. (St-Charles-la-Forêt, Ch.-Gontier). — Peut reproduire *silvaticum*, au sens étymologique de « lieu boisé », avec influence de **salvaticum*.

567. La Tasse, ham. (Pré-en-Pail, Mayenne). — En v. fr. *tasse* est « un assemblage de plusieurs arbres ou arbustes, un hallier, un fourré ». — Cf. la Tassaie, f. (Champéon, Mayenne), mentionnée en 1356 ; les Tasseaux (Martigné, Mayenne). M. Joret [1] rapproche *tasse*, *tassée* « touffe de plantes » de l'arabe *tassah* « bassin ».

568. Terroux (St-Julien-du), comm. (Mayenne) ; *S. Julianus de Terreto*, 1197 ; *de Terroso*, 1337. — Sur le territoire de cette comm. se trouvent les ham. du Terroux-Fleury et du Terroux-Raguin. — *Terrosum* employé ici comme appellatif ne saurait désigner qu'un ouvrage, une construction en terre, ou une qualité particulière de la terre. On rencontre souvent

1. *Essai sur le patois normand du Bessin*, p. 169.

les n. de l. les Terrages, le Terrail, le Terrain, la Terrasse, le Terreau, le Terrier, le Terroir, qui reproduisent *terra* suivi de suffixes modifiant ou restreignant la signification. Dans Terroux, le suffixe *-osus* a modifié *terra* dans un sens spécial. — Cf. le Terrou, les Terroux, loc., et le bois des Terroux (Cantal).

569. Les Thurets, f. (Courdemanche, St-Calais). Assez fréquent. — Pesche (s. v. *St-Georges-de-la-Couée*), a donné à *thuret* le sens de « tertre, ravin montueux » et ajoute-t-il (s. v. *Courdemanche*) « peut-être chemin montagneux ». Montesson définit *turet* « petite butte naturelle ou artificielle ». Ce mot semble se retrouver dans le Bas-Maine ; il existe en effet dans la Mayenne sous la forme Thuré : la ferme de Thuré (Changé, Laval), avant 1188 *Teurei* ; le domaine de Thuré (La Bazouge-des-Alleux, Mayenne), en 1235 *Tuiré*. — MM. Boutiot et Socard, dans le *Dict. topogr. de l'Aube*, nous apprennent qu'en Champagne méridionale de même qu'en Bourgogne *turée, teurée, turot* ont le sens de « tertre ». Enfin Laurière (*Gloss. du droit fr.*, p. 480) cite une charte de privilèges accordée aux habitants de Dun-le-Roy (Cher), en 1181, dans laquelle il est question d'un *toralium* (*toral*, élévation de terre servant de limite), et interprète *toraulx* ou *thurau*. (V. la Touraille n° 733). — Les notations anciennes faisant défaut, il serait téméraire de chercher un thème étymologique.

570. Torchamp, comm. (Domfront) ; *Tortus campus*, 1198. — Champ, territoire de forme courbe.

571. Les Touches, anc. fief (Brains, le Mans). — Identique au v. fr. *toche* « bouquet de bois », et au lat. médiéval *tusca*, qui se trouve dans l'histoire du nom de la Touche (Vienne). *Tusca* paraît bien être la base phonétique de Touche sans que l'on puisse dire à quelle langue ce terme a originairement appartenu. M. Port (*Dict. hist. de M.-et-L.*) a défini *touche* « un bois de semis ». Les dérivés sont nombreux ; pour nous en tenir au Maine, nous avons la Touchaie, la Touchasse, la Touchette, les Touchettes. Signalons aussi le composé Touche-gâte (Mansigné, la Flèche, et Teloché, le Mans), qui représente **tusca vasta* ; la Touche-Gast, f. (Quelaines, Ch.-Gontier). V. le Gast, n° 514. Notons encore Touques, ham. (Sillé-le-Guil-

laume, le Mans) qui rappelle le développement normand de *tusca* dans le nom de la Touque (Calv., Eure) [1].

572. Tréfours, ham. anc. fief (Villaines-la-Gosnais, Mamers); *Tréfoux* (Pesche). Prononc. *tréfou*. — Paraît identique au *Trefurco* mentionné en 969 dans la donation de l'évêque Mainard (*Silva Trefurco*, Livre Blanc, n° 120). **Trifurcum* serait un parallèle intéressant à *quadrifurcum* « carrefour », manceau *calfou*. — Tréfours ne pourrait être comparé à Trefols (Marne), en 1119 *Tres fagi*, en 1222 *Tresfous*.

573. Le Val, comm. (Mamers). — *Beata Maria de Valle*, 1132. — L'origine est évidente.

574. La Valette, vill. (Viviers, Laval); *Masnigellum qui vocatur Vale*, 989 (Cart. d'Évron). — La Valette, moulin (Cigné, Mayenne); *Vallicula*, 989 (Cart. d'Évron). Très fréquent. — De **vallitta* « petite vallée ».

575. La Vaucelle, f. (Villaines-la-Juhel, Mayenne); mentionné au XIII[e] s. — De **vallicella*, diminutif de *vallis*.

576. Vaujoli, f. (Ste-Jammes-sur-Sarthe, le Mans). — Probablement « vallée jolie », de l'adjectif que l'on essaie d'expliquer par le norois *hjol* « fête ». Mais le n. de famille Joly, v. fr. *jolif*, peut également entrer en ligne de compte; la Jolivière, nom de plusieurs fermes dans le Bas-Maine, semble bien indiquer un n. de propriétaire Joly. — Quant à Jolie-Vue, éc. (la Croixille, Laval), c'est un synonyme moderne de Bellevue.

577. Vautorte, comm. (Mayenne); *de Valle torta*, 1137, 1241. — Vallée tortueuse. — Cf. Vaucourbe, vill. (Chantrigné, Mayenne), en 1235 *de Valle curva*; Vautors, logis (Auvers-le-Hamon, la Flèche); en dehors du Maine : Torteval (Calv.) en 1077 *Torta Vallis*.

---

1. Nous trouvons un autre exemple de la persistance de $c + a = ca$, dans le nom de Villecauve, f. (Saosnes, Mamers); on attendrait *Villechauve. Peut-être y a-t-il eu, dans le Haut-Maine, des régions où $c + a = ca$ a persisté quelque temps.

578. Vauvineux, ham. (la Cropte, Laval) ; *Vavinas* ? XIII^e^ s. ; *Vauvignon* (Cassini). — Pourrait s'entendre *valle vinoso*, en donnant à *vallis* le genre masculin, ou *valle vineonis*, diminutif de *vinea* « vigne », *vignon*. — Le n. de l. la Vigne est assez fréquent dans la Mayenne.

579. Vilfeu, f. (Gorron, Mayenne) ; ham. (le Pas, Mayenne). — Semble composé de *villa* et de *fagus*. Il faudrait sans doute partir d'une formation *villa fagorum*, Villefaeur, Villefeur qui, dans les parlers du Maine, deviendrait nécessairement Vilfeu ; Cf. le manceau *la chand'leu*, (*dies*) *candelarum ; vavaçeu, vavaçou, vassus vassorum* ; et le n. de l. Villepreux (S.-et-O.), anciennement *Villa pirorum*. Ou bien Vilfeu est une formation fr. : Ville-feu « la ville au hêtre », comme la Ville-Étable, f. (Bougon, Laval). — Cf. Montfeu, f. (Voutré, Laval) ; Montfeu, bois (Meuse).

580. Villegrigneuse, f. anc. fief (St-Michel-de-Chavaignes, St-Calais). — On penserait à un type *villa granosa*, Villegreneuse « où il y a du grain » devenu Villegrigneuse comme **linosum* est devenu Lignoux, voir n° 412. Un nom analogue, avec les termes renversés, existe dans l'Eure : Grenieuseville, en 1130 *Gregnosavilla*, en 1278 *Greignouseville*. Les dérivés Grenelle, le Grenier sont fréquents.

581. Villemaigre, f. (Vibraye, St-Calais). — D'un type *villa macra* « sol peu fertile ». Cf. le synonyme Maigresol, f. (May. angev.).

582. Vosparfond, f. (Lavardin, Vendôme). — De *valle*, au masculin, avec *profundus*. La ferme de Vosparfond est dans une vallée. — Cf. Riparfond n° 582, et Parfondeval (Orne), en 1299 *Profunda vallis*.

583. La Vove, ff. (Rouillon, le Mans ; Nogent-le-Bernard et St-Jean-des-Échelles, Mamers). — Les Voves, f. (Vivoin, Mamers). — Vove, la Vove se rencontrent fréquemment, comme n. de l., en pays de langue d'oïl ; cf. par ex. Voves, ch. l. de cant. (Eure-et-L.), au XIII^e^ s. *Vovae*, en 1395 *Vauves* ; la Vove, ham. (Aube), en 1104 *Volva*. Dans le Haut-Maine *vover* signifie « s'affaisser, se creuser » ; *vove*, dans cette région,

serait un substantif tiré du verbe *vover*, et les n. de l. la Vove, les Voves auraient le sens de terrain bas, formant cuvette. Thème étymologique inconnu.

CHAPITRE III

Noms se rapportant à l'hydrographie.

584. Les Arches, ham. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — En toponymie, *arche* indique généralement le voisinage d'un pont en pierre et peut devenir le nom d'un cours d'eau, comme l'Arche-aux-Moines, rivière à Arnage. Le ham. des Arches est situé sur l'Huisne.

585. Bagnolles, vill. (Couterne, Domfront). — De *balneola*, avec influence possible de *stagnum*; on attendrait * Baugnole. Ce village possède des sources thermales et des bains [1].

586. Baigneux, ham. (Mayet, la Flèche); *de Banneolis*, XI^e^ s. — Plutôt que de **balneosum*, Baigneux semble dériver de *balneolum*, **baneolum*, *Baigneul, avec amüissement de l'*l* final. V. St-Corneille n° 816.

587. Béard, ham. (Montreuil, Mayenne), sur un ruisseau qui actionne deux moulins. — Béard, moulin et étang (Chantrigné, Mayenne). — Biard, moulin sur l'Huisne (St-Mars-la-Brière, le Mans). — Biard, moulin (Hambers, Mayenne). Prononc. *béà*, *byà*. — Ainsi qu'on le voit ces noms désignent des moulins; on trouve encore Béart, moulin (Meuse), Biard (Vienne), Béard (Ain), localités où sont des usines. — Quelle est l'origine du mot *béard*, *biard?* Les textes sont muets sur ce point et les seules notations, *Baiart* en 1179, *Biarcium* en 1265, sont trop récentes pour nous éclairer. Il n'est pas sans intérêt de comparer Béard, Biard aux noms hydrographiques suivants qui appartiennent au midi de la France : le Béal, nom porté par

---

1. M. Avogaro (*Appunti di toponomastica Veronese*) cite les noms italiens Bagnolo, en 1074 *Baniolo*, et Bagnoli comme dérivant de *balneum*, au sens, en Italie, de « marais ».

dix ruisseaux dans la Drôme; le Bial, ruisseau dans le même dép.; la Béale-de-Riey-Roumès et la Béale-Nègre, ruisseaux du Cantal. La notation la plus ancienne pour ce groupe de noms est *Bedal*, elle s'applique en 1483 au Bial-de-Cort (Drôme). Dans l'Aude, un *bezal* est un petit cours d'eau détourné pour actionner un moulin. Ce mot suppose un thème étymologique **bedale*, sans doute du celt. **bed* « fosse », germ. *bed*, *bett* « fosse, lit ». Le manceau *béà*, *byà* doit contenir le même thème avec un autre suffixe. Les graphies *-ard* sont artificielles.

588. Beauray, moulin (Torcé, le Mans). — Beauré, moulin (Torcé-en-Charnie, Laval); *Molendinum de Bello radio*, 1342. — Probablement *bellus radius* « beau rai ». *Rai* a donné lieu à un développement sémantique varié : « ruisseau, jet d'eau, rayon d'une roue » et aussi « rayon de soleil ». Beauray, Beauré, noms de moulins, se réclameraient des premiers sens que nous venons d'indiquer.

589. Blandouet, comm. (Laval); *de Blandoit*, 1197; *de Albo Vado*, 1448; *Blandetum*, 1550. Prononc. *blandwé*. — *Douet* (*dwé*), commun à tous les parlers du Maine, est interprété par Montesson « mare dans les champs ou dans les bois », et par M. Dottin (Gloss.) « petite pièce d'eau où l'on lave le linge [1] ». Ce nom paraît identique au v. fr. *doit*. La position de l'adjectif « blanc » avant le substantif, inusitée dans la syntaxe mancelle et littéraire, indique une formation ancienne pour Blandouet. V. Les Douets, n° 602.

590. La Boile, f. (Mont-St-Jean, Mamers). — Montesson définit *boêle* (prononc. *boèlə*), « tranchée étroite pratiquée dans les marais ou les prés humides pour retirer l'eau ». Peut-être d'un type médiéval **botella*, féminin de *botellus* « boyau, passage étroit ». Peut s'entendre d'une localité située à proximité d'une *boèlə*. — Cf. la Bouèle, f. (Oisseau, Mayenne). — Dans le Bas-Maine ou trouve aussi *le boile* au sens de « cour enclose devant un château » (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Ambrières*). Là il

1. Dans l'Orne, *douet* a le sens de « lavoir » (*Enquête philolog. de 1812*, p. 27); même sens en Bretagne (Rosenzweig, *Dict. topogr. du Morbihan*, p. XLIII).

ne s'agit plus de *botella*, mais plutôt d'un terme apparenté au normand *le boel*, fréquent en toponymie, qui reproduit le norois *bôl* « terrain cultivé » ; le normand *boel* a pris le sens de « cour [1] ».

591. La Bonde, f. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne). — Une bonde est une tranchée munie d'une vanne et destinée à faire écouler l'eau d'un étang [2]. Cf. le moulin de la Bonde (Eure) ; et, quant à la sémantique, les n. de l. fréquents l'Ecluse. L'origine du mot « bonde » est incertaine ; peut-être du souabe *bunte*, qui doit reproduire lui-même le latin *punctum* [3].

592. Bonnes, moulin et écluse sur la Mayenne (l'Huisserie, Laval) ; *la terre de Bonne*, 1417. — Peut reproduire le v. fr. *bonne*, « écluse ». On lit dans une lettre de rémission de 1389 : « Nos gens avaient esté en grand péril... parce que une bonne estant en la rivière du Rin avait esté levée ». (Du Cange). Le thème étymologique du mot *bonne* est inconnu ; on penserait au lat. médiéval *bodina* « seuil, limite » qui, d'autre part, correspond au fr. « borne ».

En toponomastique, il est fort difficile de séparer les n. de l. reproduisant *bonne*, appellatif v. fr., de ceux qui reproduisent le celt. *bona*. Le moulin de Bonnes est situé au pied de hauteurs escarpées et sur l'une de ces hauteurs est le château de Bonnes, dont le nom indiquerait plutôt ce dernier thème. V. Bannes, n° 36.

593. Bouche d'Huisne, moulins (le Mans) ; au confluent de l'Huisne et de la Sarthe. — De *bucca* ; cf. Bouche d'Usure (May. angev.) ; Bouchemaine (M.-et-L.), en 1009 *Bucca Meduanae*.

594. Le Bouillon, f. et ruisseau (Montenay, Mayenne). —

---

1. Joret, *Des caractères et de l'extension du patois norm.*, p. 40.

2. En 1364, le seigneur de Mathefelon a le droit de prendre du bois dans la forêt de Bouère pour édifier et réparer ses portes, *bondes* et moulin (Angot ; *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *La Cropte*, I, 839).

3. *Bonde* a eu un autre sens : la Haute-Bonde, ham. (Aisne), tient son nom « d'une haute bonde (détruite) au milieu d'un chemin » (V. Matton, *Dict. topogr. de l'Aisne*, s. v. *Haute-Bonde*).

« Bouillon », **bullione*, dérivé de *bullire*, désigne souvent des ruisseaux, des sources ou encore des terrains fangeux. On dit dans le Maine, en allitérant : « par boue et bouillons ».

595. Bourbouillé, f. (Beaulieu, Laval); *Bourbollié*, 1611; *Borbouillet* (Cassini). — D'un thème, sans doute préromain, qui revient fréquemment dans les noms de ruisseaux, de fontaines, de moulins : le Bourbouillou, ruiss. (Hte-Loire); Bourboulet, fontaine (Morbihan); la Bourboule (Puy-de-Dôme).

596. Le Buret, comm. (Ch.-Gontier); *de Buareto*, 1166; *de Bueret*, 1613. — Le Buron; f. (Andouillé, Laval). Fréquent. — Dans le Bas-Maine, *buron* a le sens de « lavoir, vase de terre dans lequel on fait la buée, cabane, petite maison », d'après M. Dottin (Gloss.) qui a rapproché ce mot des n. de l. le Buron, le Buret. Dans le Haut-Maine, *buron* a le sens de « lavoir formé naturellement par des eaux stagnantes » suivant Montesson qui ajoute : « en d'autres lieux, c'est un *douet* ou un *mortier* [1] » (V. Blandouet, les Douets et Longmortier nos 589, 602 et 617). On ne peut dire si le thème germ. *bur* « habitation » ne se confond pas ici avec le thème également germ. *bûk-ôn* « laver, faire la lessive », d'où le fr. « buée » [2]. Cf. Buirefontaine, en 1294 *Burefontaine*; Buiron, f., anciennement *Buiron-de-l'Eau*; Buironfosse, au XVIIIe s. *Buronfosse*, toutes ces localités situées dans le dép. de l'Aisne.

597. Choiseau, moulin (Argentré, Laval); *le Choysel*, 1383. — M. Godefroy définit le mot percheron *choisiau* en ces termes peu clairs : « planches qui font boîte autour de la roue d'un moulin » [3]. Du Cange (s. v. *Molendinum choiseullum*) a défini *choiseau* : canal artificiel amenant l'eau au moulin, « quod ipsorum (molendinorum) rotae versentur aquis, quae undequaque collectae clusis continentur et per canalem factitium ad

---

1. M. Godefroy enregistre *buiron* « petite maison, cabane, chaumière ». — Les Normands disent, en parlant d'un pauvre homme, « il n'a ni maison ni buron ».

2. Cf. le provençal *bugado*, « lessive ».

3. « *Choisel* se dit d'un moulin qui est mû par un cours d'eau à réservoir » (*Littré ; Supplément*).

molendinum ducuntur. » — Le thème étymologique est le latin médiéval *caucellum*, de *caucus* « sorte de vase ».

598. Conflans, comm. (St-Calais); *in Conflentio*, 837 (G. A.). — Le nom populaire est *Ecoflan*, qui indique une origine *ad confluentem* plutôt que *confluentem* tout court. La comm. de Conflans a son ch.-l. sur l'Anille, au confluent du Roulecrotte. C'est l'équivalent romain du gaulois *Condate* auj. Condé (V. n° 11). — Cf., entre autres, Coblenz (Prusse rhénane), *confluentes*, et, pour le sens, Entrammes, n° 14.

599. La Couleuvre, loc. près du Mans. — Sur une sinuosité de la Sarthe qui explique le nom métaphorique « couleuvre », *colubra*. — Cf. le ruisseau de Colobre (Hérault). Mais c'est au sens propre que doit être pris le n. de ferme Couleuvreau (St-Christophe-du-Luat, Laval), de **colubrellus*.

600. Courfontaine, vill. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne) *Courfontain* av. 1404. — Semble correspondre au *Curtefundana* mentionné dans le Livre Blanc du diocèse du Mans. Sans doute *corte fontanae*. Dans la même commune se trouve le ham. de Chaude-Fontaine.

601. Les Deux-Évailles, comm. (Laval); *de Duabus Avallis*, 1125; *Deus Availle*, 1312; *de Duobus Aquosis*, xv^e^ s. — Ce nom est formé du bas-manceau *évâyə* « petit cours d'eau » (Dottin, *Gloss.*), qui peut supposer un type lat. **aqualia*. Le bourg des Deux-Evailles est arrosé par le ruisseau homonyme dont les deux branches, l'Hermet et le Pont-Besnard, se rejoignent à la limite nord de ce bourg.

602. Les Douets, ham. (Viviers, Laval). — Douet (St-Loup-du-), anc. nom de St-Loup-du-Dorat, comm. (Ch.-Gontier); *St Loup du Douet*, 1545; *St Loup du Doy*, 1636; *St Loup le Doyen*, 1671. — V. Blandouet n° 589, et cf. Le Douet-Sauvage, anc. fief (May. angev.) en 1107 *de Ductu salvagio*, et l'anc. moulin de Richedoigt, au Mans. — Le nom de St-Loup-du-Dorat n'est pas antérieur au xviii^e^ s.; le Dorat est le ruisseau qui arrose St-Loup.

603. L'Écrilloir, f. (Hardanges, Mayenne). — Le v. fr. *escriller* a le sens de « glisser » et se retrouve dans les parlers du Bas-

Maine, avec la même signification, sous la forme *écriyé*. Le thème étymologique est le norois *skrilla* « glisser », conservé en suédois. L'Écrilloir pourrait donc être l'endroit où l'on glisse, l'endroit glissant. Cependant M. Dottin (*Gloss.*) indique un substantif *écri, écriyi*, au sens de « petit ruisseau de dégagement d'un étang, déversoir d'étang ». Montesson, pour le Haut-Maine, traduit *écrilloir* par « rigole ». Il semble donc que le thème *skrilla* ait subi, dans le Maine, une extension de sens, bien que le verbe *écriyé* ait conservé le sens de « glisser ». Le dép. de la Mayenne présente encore l'Écrille, f. (Vaiges, Laval); l'Égrillère, f. (Bannes, Laval); et, dans sa partie angevine, l'Égrillère, ham., au XIII^e^ s. *Aquilaria* (latinisation). — Cf. peut-être les Écrières (Eure).

604. Les Égoutelles, ham., moulin et ruisseau (Villepail, Mayenne). — De **eguttella*, comme « égoutter » de **eguttare*. Les Égoutelles ont pu être tout d'abord le nom descriptif du ruisseau. Du Cange interprète *gutta* « canale », et *guttula* « rivulus » [1]. Cf. le nom du ruisseau de la Gouttière, *guttaria*, dans le dép. de la Mayenne, et peut-être celui de la f. du Goutil, *guttīle*? (St-Mars-sur-Colmont, Mayenne); l'étang de l'Égout et les Égoutas, ham. (M.-et-L.); dans les dép. lorrains les nombreux ruisseaux nommés la Goutte; dans la Hte-Loire la Goutelle, loc., en 989 *Guttula volvens*. Au point de vue sémantique le n. des Égoutelles peut être rapproché de celui de la Bavouze, f., moulin et ruisseau (May. angev.) [2].

605. Erfroide, ch. (la Cropte, Laval); *Ayvefroide*, 1452; *Evefroide*, 1512; *Airfroide*, 1575. — L'intrusion de l'*r* est assez récente. Le type primitif est évidemment *aqua frigida*.

606. Les Évaux, f. (St-Paterne, Mamers). — Pourrait être le pluriel masculin de *aqualis*, signifiant en lat. « un vase, un récipient » et qui a pris, en roman, diverses significations secon-

1. En bas-manceau *égoutyo* a le sens tout spécial de « châtaignes ou noix tombées de l'arbre ».

2. Dans l'Ille-et-V., *bavouser* veut dire « tomber lentement », en parlant de la pluie. V. Dottin et Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel*, s. v. *bavouser*.

daires. Les noms de ruisseaux l'Agau, l'Agal (Gard), au moyen âge *aqualis*, indiquent, pour le provençal, la signification « ruisseau ».

607. L'Évay, vill. (Fougerolles, Mayenne) ; *les Evayes*, 1414. — M. Dottin (*Gloss.*) explique le bas-manceau *éva* « lieu où l'on voit sourdre l'eau ». V. les Deux-Évailles, n° 601.

608. Les Èves, f. (Savigné-sous-le-Lude, la Flèche). — De *aquas* « les eaux ».

609. Évière (la Bonne-), ham. (St-Loup-du-Gast, Mayenne), à la source d'un ruisseau affluent de la Mayenne. — Synonyme des n. de l. fréquents Bonne-Fontaine, la Bonne-Fontaine. « Evière » serait, en ce cas, une formation de *aquaria*, comme « évier » représente *aquarium*. — Cf. Lévière, anc. prieuré d'Angers, au XI^e^ s. *Porta civitatis que dicitur Aquaria* ; et Valliguère (Gard), au XII^e^ s. *Valle aqueria, Vallis aquerie*.

610. Fontaine-en-Beauce [1], comm. (Vendôme) ; *Fontanas*, 832 (G. A.). — La Fontaine-St-Martin [2], comm. (la Flèche) ; *Fons S. Martini*, XII^e^ s. — Du lat. *fontana*.

611. Fontenailles, f. (Ecommoy, le Mans) ; ch. (St-Pierre-des-Landes, Laval), mentionné en 1301. — De *fontanalia*, analogue à *aqualia*, Evaille, et à *rivalia* qui a donné la Riaille (Drôme). Chez les Romains *fontanalia* avait le sens de « fête en l'honneur des sources ». — Cf. Fontenailles (Yonne) au XVI^e^ s. *Fontanaliae*.

612. Fontenay, comm. (la Flèche) ; *de Fontaneio*, 1194. — De **fontanetum* « lieu où sourdent des fontaines ».

---

1. Fontaine-en-Beauce conserve le souvenir de l'anc. pagus *Belsa* « Beauce », d'un thème celtique signifiant « champ ».

2. L'église est sous l'invocation de saint Martin de Tours ; une légende locale attribue à un miracle de ce saint la fontaine, objet d'une vénération spéciale, qui se trouve près de l'église et qui a donné son nom à la paroisse.

Fontaine se trouve souvent en composition avec un n. d'h., par ex. : Fontaine-Daniel, anc. abbaye (St-Georges-Buttavant, Mayenne), en 1204 *de Fonte Danielis* ; la Fontaine-Géhard, anc. prieuré (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne), v. 1080 *Fons Gihardi*, v. 1100 *Fons Syhardi*.

613. Fonteneau, f. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — La Fontenelle, f. (St-Denis-d'Orques, le Mans). — Fontenelle est une **fontanella*, Fonteneau un **fontanellum* diminutif de *fontana* avec un changement de genre comme dans *avicellus*, de *avis*.

614. Froid-Fonds, vill. (Ruillé-Froid-Fonds, Ch.-Gontier) ou Froidfont (Maître) ; *de Frigido fonte*, 650 (Cart. d'Évron) ; *Fraideffons*, 1404. — De *frigido fonte*. Même remarque que pour Blanchelande n° 454 quant à la position de l'adjectif.

615. Le Gué-Perreux, f. (Ségrie, Mamers). — Le Gué-Perroux, f. auj. détruite (Cosme, Ch.-Gontier). — De *vadum petrosum* « gué pierreux, ou gué empierré ». — Cf. Guipereux (S.-et-O.), au moyen âge *Petrosus vadus*. V. Rouperoux, n° 636.

616. Le Levraut, f. et fontaine (Mamers). — Ce nom de fontaine semble reproduire un type tel que **aquarellum*, « *évereau, l'évereau », ou *aquariolus*, « *évereul, l'évereu », devenu Levraut par étymologie populaire. Le nom de la fontaine de l'Evrelle, comm. de Chemazé (May. angev.), en 1647 *la terre des Levrelles* (prononc. *l'evreullə*) doit, comme le Levraut, reproduire un dérivé de *aqua* : **aquarella* ou *aquariola* ; ce dernier mot lat. a fourni, en italien de Modène, *inghirola* « petit abreuvoir pour les oiseaux» ; *aquariolus* a donné en italien classique *acquajuolo* « celui qui porte l'eau ». — Cf. le Levereau, f. (Madré, Mayenne).

617. Longmortier, f. (Pruillé-le-Chétif, le Mans). — Un *mortier* est « une mare, un trou profond habituellement rempli d'eau » (Montesson). Du lat. *mortarium* qui, entre autres sens, a eu celui de « fosse creusée au pied d'un arbre ». — Cf. les Mortiers, f. (Ste-Jammes-sur-Sarthe) ; le Mortier-Noir, f. (Rouperroux, Mamers) ; Rougemortier, f. (Vancé, St-Calais) ; Parfaumortier, f. (Yvré-le-Pôlin, la Flèche), ce dernier de *profundum mortarium* comme Parfondeval (Orne) ; voir Riparfond, n° 632. *Mortarium*, avec épenthèse de *r*, a donné les n. de l. le Mortray, f. (Parigné-l'Évêque, le Mans), les Mortrais, les Mortraits, ff. (Sargé et Spay, le Mans).

618. Longuève, f. (le Luart, Mamers). — Du nom du ruisseau la Longuève, *longa aqua*.

619. Mériaux, moulin (Gorron, Mayenne); donne son nom à un affluent du Colmont. — Le nom et la situation topographique de Mériaux semblent bien indiquer le pluriel du v. fr. *merel*, « écluse » ; cf. Merel, moulin (St-Aubin-Fosse-Louvain, Mayenne), en 1404 *le moulin Merel* ; et Méral (May. angev.), v. 1075 *Mairal*, en 1298 *le molin de Mereau*. En bas-latin *merallum* signifie également « écluse ».

620. Pescheseul, ch. (Avoise, la Flèche), anciennement *Peschereul*. — Si l'on part de l'anc. nom, Peschereul, on supposera un thème étymologique **piscariolum*, diminutif de *piscarium*. En lat. classique, *piscaria*, *forum piscarium* désigne « un marché aux poissons, une poissonnerie ». En roman *piscarium* a pris un sens plus général : « lieu où l'on pêche ». En italien, *pescaja*, c'est-à-dire *piscària*, désigne une retenue d'eau pour faciliter la pêche. Tel est peut-être le sens de Peschereul. Le château de ce nom, sur la rive droite de la Sarthe, dans une espèce de presqu'île formée par les sinuosités de cette rivière, avait le droit de pêche sur une partie de son cours. — La forme actuelle, Pescheseul, paraît due à une étymologie populaire. — Cf. Pescherai, ch. et ruisseau (le Breil, le Mans), de **piscaretum* ?, et le Pêchereau (Indre).

621. Pied-Sec, loc. (Pontlieue, le Mans). — Ce nom, cité par Pesche, indiquerait un passage guéable, s'il n'est pas toutefois l'étymologie populaire d'un n. de l. plus ancien. Dans le dép. de M.-et-L. se trouvent trois localités nommées Pied-Sec dont l'une est un moulin ; deux autres existent dans le dép. de la Vienne, et dans le Calvados est une f. de Pied-mouillé. — V. Mouillebouche, n° 1036.

622. Pizieux, comm. (Mamers) ; *Puiselli*, 1221 ; *Pouiseaux*, 1330 ; *Puisieulx*, 1508 ; *Pusoli*, 1687. — De *puteoli*, diminutif de *puteus* « puits ». — Cf. Puisieulx (Marne) ; Puisieux (Aisne) Piseux (Eure) ; et aussi Pouzzoles, en italien *Pozzuoli*, en lat. *Puteoli*.

623. Planche, f., anc. fief (St-Rémy-des-Monts, Mamers). — Les Planches-de-Brive, f. (St-Pierre-du-Lorouer, St-Calais). — Planche, la Planche, *planca*, fréquents comme n. de l., ont désigné des localités situées à proximité d'une passerelle, d'une

planche tenant lieu de pont [1]. On remarque dans les Planches-de-Brive la curieuse coexistence de l'appellatif roman « planche » avec *brive* qui semble bien remonter au gaulois *briva* « pont ». « Les Planches-de-Brive » seraient donc une traduction du genre *linguaglossa*. — Cf. la Planche-aux-Moines, nom d'une anc. passerelle sur la Dive, à Mamers, près d'un anc. prieuré ; la Planche-aux-Dames, sur le Fessard (Oizé, la Flèche) ; Pont-à-la-Planche, ham. (Hte-Vienne).

624. PONTHOUIN, comm. (Mamers) ; *Pontoin*, *Ponthoin*, *Pontouin*, XI^e^ s. ; *Pontoyn*, 1226 [2]. — Le bourg est situé sur la rive droite de l'Orne Saosnoise, et, d'après Pesche, un pont de St-Ouen aurait existé auprès du Vieux-Ponthouin, moulin sur cette rivière. *Ponte Audoeni*, *Ponte Aldwini* serait possible. Il n'est pas rare de voir un nom de saint faisant suite au mot « pont » : le Pont-St-Martin, ruiss. (Arquenay, Laval) ; Pont-St-René, loc. (M.-et-L.) ; etc.

625. PONTLIEUE, anc. comm. et faubourg (le Mans) ; *Pontileuva*, *Pontileuga*, *Ponteleuga*, *Pontumleuga*, *Ponteleugua*, 616 (Actus) ; *Pontileuvalensem*, *Pontileva*, *Pontem leuge*, IX^e^ s. (Actus) ; *de Ponte leuca*, 1373 ; *Pont-Lève* (Pesche). — A toujours été compris *ponte leugae* « le pont de la lieue ». Malgré son aspect forcé, cette dérivation pourrait être exacte. Le n. de l. allemand Meilbrücke (Prusse Rhénane), « pont du mille », semble avoir le même sens que *pons leugae*. — Cf. le fr. « banlieue », du germ. *ban* « circonscription » et du celt. *leuga* « lieue ».

626. PONTMAIN, comm. depuis 1876 (Mayenne) ; *apud Pontmain*, 1205 ; *de Ponte Menii*, 1225 ; *Pontemain*, 1238. — Pontmain, sur le ruisseau la Futaye et sur la frontière du Maine et de la Bretagne, est une ancienne forteresse des sires de Mayenne. Son nom pourrait s'analyser **ponte mediano* ; cf. les composés de *medianus* fréquents en toponomastique : Montmain, ham. (Loire) et Montmin (Hte-Savoie) qui dérivent sans

---

1. Le ruisseau du Pont-Randou (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier) est en 1640 le ruisseau du Pont- ou de la Planche-Randou.

2. Une forme *de Ponte Hoyni*, 1274, 1277, attribuée communément à Pont-de-Gennes, a pu s'appliquer à Ponthouin.

doute de *monte mediano* [1] ; Mainneville (Eure), anciennement *Mediana villa* [2] ; et Maincourt, loc. détruite (Oise), au moyen âge *Mediana curtis* [3].

627. Pontpasse, ham. (Meslay, Laval) ; il s'y trouve un pont sur le ruisseau de Pont-Martin. — De *ponte* suivi du substantif verbal de « passer », « le pont du passage » ou « du péage ». V. le Pas, n° 991.

628. Pontperrin, vill. (Larchamp, Mayenne). — Le Pont-Perrin (le Mans) ; *Pons lapideus*, XII^e^ s. — De *ponte petrino*, **petraneo*, « pont de pierre ». — Cf. Pontpierre, f. (St-Georges-Buttavant, Mayenne) ; Pompierre, loc. (Vosges), en 577 *Pons petreus* ; Pontlevoy (L.-et-Ch.), *Pons lapideus*.

629. Port-Brillet, comm. depuis 1874 (Laval) ; de *Portu Sononie*, 1184 ; *les Forges Brielles*, 1462 ; *les Portes Brillet*, 1616. — Le territoire de Port-Brillet est limité au nord et au sud-est par un bras du Vicoin qui forme l'étang de Port-Brillet, sorte d'estuaire de 1200 m. de longueur. Les forges de Port-Brillet ont donné naissance à une importante agglomération. *Sononia*, l'anc. nom de l'étang, est un vocable préromain [4]. *Portus Sononiae* est devenu plus tard Port-Brillet, confondu avec Porte-Brillet, Forges-Brielles. Le second élément de ces noms est peut-être le n. de famille Brillet qui paraît se retrouver dans le n. de l. Brébrillet, f. (Quelaines, Ch.-Gontier).

630. Le Ravay, anc. moulin sur l'Ernée (St-Jean-sur-

---

1. Cf. Muret, p. 41. A rapprocher, pour le sens, de Puech-Méjan (Gard), Puymoyen (Charente), *Podium medianum*.

2. A rapprocher, pour le sens, du n. de l. fréquent Moyenneville.

3. Pour Pontmain, on pourrait encore conjecturer *pons magnus* ; cf. Montmain (C.-d'Or), pour lequel MM. Berthoud et Matruchot (III, 54) supposent *mons magnus*.

Pas de vraisemblance à ce qu'il y ait dans Pontmain une formation bretonne, de *pont*, mot d'emprunt fr., et du vieux-breton *main* « pierre », breton mod. *méan*. La partie de la Bretagne (Ille-et-V.) limitrophe de la Mayenne est romanisée depuis très longtemps.

4. M. Holder considère *Senona* comme la base étymologique du n. de la Sélune, fleuve côtier, voisin du dép. de la Mayenne. La Sologne est, d'après le même auteur, une *Segolaunia*.

Mayenne, Laval) ; mentionné au XIII^e s. — Soit **rapidium*, v. fr. *ravoi* « courant, rapide », soit, mais moins probablement, **rapetum*, de *rapum* « rave ».

631. RIFFRAY, f. (Brains, le Mans). — Probablement *rivus frigidus*. — Cf. Riffroy, loc. (Drôme), en 1299 *Rivus freyt*, en 1409 *Rivus frigidus*.

632. RIPARFOND, f. (Louvigné, Laval). — De *rivus profundus*. Cf. le développement de *profundus* dans Parfaumortier (Yvré-le-Pôlin, la Flèche), de *profundum mortarium* et dans Parfondeval (Orne), de *profunda vallis*.

633. LA RIVIÈRE, vill. (Andouillé, Laval) ; sur un ruisseau affluent de l'Ernée. Fréquent. — De *riparia*, au sens étymologique de « propriété située près d'un ruisseau ».

634. ROUGEMARE, f. (Roullée, Mamers). — « La mare rouge » (V. Blanchelande, n° 454). — Cf. les n. de l. la Mare-noire dans la Mayenne, la Mare-jaune (Orne, près l'arr. de Mamers).

635. ROUJEAUNE, ham. (Vautorte, Mayenne) ; *Rogealne*, *Rogeaune*, XII^e s. — Peut-être de *rivus galbinus*, « le ruisseau jaune », v. fr. *jalne*. On attendrait *Rijaune (cf. Riffray, Riparfond, n^os 631 et 632) ; mais les composés de *rivus* ne sont pas toujours strictement phonétiques ; V. Rouperroux, art. suivant.

636. ROUPERROUX, comm. (Mamers) ; *in Rivo petroso*, 834 (G. A.) ; *de Ruperros*, XI^e s. — De *rivus petrosus* « le ruisseau pierreux ».

637. SURFONDS, comm. (le Mans) ; *de Sourfons*, 1508. — La rivière la Sourisse prend sa source sur les hauteurs à l'est de Surfonds. — Le second terme est *fonte* « fontaine, source » ; le premier terme est obscur. Divers monosyllabes romans commençant par le son *ç* ont pu aboutir à *sur-*, l'étymologie populaire aidant. **Super fontem* est peu probable ; **sursus fons* « la fontaine qui sourd », ressemblerait à une tautologie : *surgere*, « sourdre », *sursa* « source ». Surfontaine (Aisne), noté successivement *Septem fontes*, *Serene fontes*, est également

douteux ; Cirfontaines (Hte-Marne), *Syrefons*, v. 1172 doit correspondre au v. fr. *fontaine serie* « fontaine claire .»

638. Surmaine, f. (Fromentières, Ch.-Gontier) ; sur la rive gauche de la Mayenne. — De **super Meduanam*. — Cf. Survarenne, hameaux (Cigné et Soucé, Mayenne), situés sur la rivière la Varenne, *super Varennam* ; Surmont, f. (Montsûrs, Laval) ; et, dans un sens opposé : Soulioche, ff. (Beaulieu, Laval et May. angev.), avec les notations *Sous les Oches*, *Sous les Ouches* ; Sous-les-Tertres, vill. (Oisseau, Mayenne) ; Sous-le-Bois, éc. (St-Jean-sur-Mayenne, Laval) ; etc.

639. Tréhet, comm. (Vendôme) ; *de Traget[o]*, 1330 ; *Trahetum*, 1558 ; *Trajectum*, 1687 ; *Trayet* (Cauvin). — Du lat. *trajectus* « passage d'une rivière ». Tréhet est situé près du Loir, sur un affluent de cette rivière, à l'issue d'une étroite vallée. — Cf. Maëstricht et Utrecht, dont les seconds termes reproduisent *trajectus* ; Treix (Hte-Marne) qui, d'après M. Leclerc (p. 32), peut reproduire le même thème ; *Trajectus*, passage de la Dordogne mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin.

640. Vièves, f. (Quelaines, Ch.-Gontier) ; *Viva Aqua*, 764 (Cauvin) ; *Mazura de Viaqua*, 1145 ; *Viesves*, 1561. — *Viva aqua* semble être le thème étymologique de Vièves pour Vivève. — Cf. Aiguevives (Gard), en 879 *Aqua viva*.

CHAPITRE IV

Constructions et exploitations agricoles. Industries. Souvenirs historiques.

641. L'Aire-aux-Cormiers, f. (Fortan, Vendôme). — L'Aire-du-Bois, éc. (La Brulatte, Laval). — Le v. fr. *aire* signifie « lieu, place, salle, emplacement non cultivé » (V. les Estres, n° 682). Paraît synonyme de *lieu*, si fréquent en Normandie (le Lieu-Chevalier, le Lieu-au-Prévost, le Lieu-au-Fèvre, etc.). Les formations avec *aire* semblent propres au Nord-Ouest (Maine, Anjou). *Aire* est très souvent suivi d'un appellatif roman au génitif ou au datif locatif. Le thème étymologique est sans doute *atrium* « cour ».

642. Anglechère, f. (le Ham, Mayenne). — L'Anglecherie, f. (le Horps, Mayenne) ; *fief d'Englescherie*, 1609. — Langlecherie, f. (la Baroche-sous-Lucé, Domfront). — Ces différents noms sont fréquents dans le Maine et paraissent particuliers au nord-ouest de la France. Du Cange interprète le bas-latin *Englescheria* « nativitas anglica, droit de cité anglais ». L'Anglechère, l'Anglecherie, Langlecherie pourraient indiquer le domicile de celui qui a possédé ce droit, ou, plus généralement de celui qui est venu d'Angleterre. C'est probablement là un souvenir de l'occupation anglaise ; même remarque pour les nombreux noms de famille Langlois, Langlais existant dans le pays. — Cf. Angloischeville (Calv.), en 1050 *Anglisca villa* ; Englesqueville (même dép.) et Anglesqueville (S.-Inf.) ; l'Anglechère, l'Anglescherie et l'Anglaisière (M.-et-L.). Nous avons encore, dans la Mayenne, l'Angueucherie, ham. (le Houssay, Ch.-Gontier) ; les Angueucheries, vill. (Viviers, Laval), formes qui représentent la prononciation patoise d'Anglecherie ; l'Angleterre, f. (Laval) ; et St-Martin-de-Villenglose (May. angev.), en 1391 *de Villa Englesche*.

643. La Barde, f. (Ste-Suzanne, Laval). — Le Bardeau, éc. (Aron, Mayenne). — La Bardasse, f. (Valennes, St-Calais). — Probablement maison construite ou recouverte en bardeaux. Du bas-latin *barda* qui pourrait reproduire le norois *bardi* « bouclier » (protection, revêtement), ou, suivant le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter (s. v. *barde*), l'italien *barda* d'origine orientale « caparaçon ». — Le Bardeau suppose un *bardellus*, la Bardasse un **bardacea* ; cf., pour ce dernier suffixe, Maisonnasse, n° 698.

644. La Bauche, f. (Livet, Laval). — Peut-être identique au fr. vieilli *la bauche*, mentionné par Ménage, au sens de « cabane en planches, atelier », substantif verbal, semble-t-il, du verbe *baucher* « construire en planches » qui reproduit lui-même le v. fr. *bauc*, germ. *balko* « poutre ». L'appellatif *bauche* était d'un usage fréquent au moyen âge [1]. Le n. de l. la Bauche avec ses diminutifs le Bauchet, le Bauquet, Baucheron, Bauchereau,

1. Cf. Gay, *Glossaire archéol. du moyen âge et de la Renaissance*, p. 133.

est fort commun dans toutes les provinces ; mais il peut aussi reproduire d'autres thèmes étymologiques que celui qui vient d'être indiqué, et se confondre avec les dérivés de *boscus*, etc. — Cf. Beauche (Eure-et-L.), v. 1090 *Belgica*.

645. Beauchevron, ham. (Gandelain, Alençon). — De « chevron » pièce de bois soutenant la toiture d'une maison ; la partie est prise pour le tout : « maison ayant une belle charpente ». « Chevron » est dérivé de « chèvre » par métaphore. On sait que les noms des différentes pièces de charpente sont souvent métaphoriques : *l'arbalétrier*, *l'aiguille*, *la flèche*, *le poinçon*, etc., et qu'ils ont reproduit et reproduisent des noms d'animaux. Le lat. *aquila* signifie « la maîtresse poutre », et « poutre » vient du lat. vulgaire *pullitra* (dérivé de *pullus*, petit d'un animal), d'où le v. fr. *poltre* « poulain » [1] ; on pourrait encore citer *chevalet*, *chèvre*, *baudet*, bâti en charpente à l'usage des scieurs de long, *poulain* [2], sorte d'échelle servant à encaver les barriques.

646. Béchereau, ch. (Piacé, Mamers), sur un affluent de la Sarthe ; *la terre de Béchevreau* (Pesche). — La Bécherelle, ham. (St-Cyr-en-Pail, Mayenne). — Béchereau, Bécherel, Becquerel, Bécheret désignent le plus souvent des moulins dans les pays de langue d'oïl et en Bretagne : moulin de Béchereau (Eure-et-L.), en 1192 *Boscherellum* ; moulin de Béquerel (Eure) ; moulin de Bécheret (Marne) ; moulin de Becquerel et moulin de Bécheret (Aisne) ; moulin de Bécherel et moulin de Bécheret (Aube) ; deux moulins à eau et un moulin à vent de Bécherel (Morbihan) et, dans le même dép., le moulin de Beccarec qui porte un nom breton mais emprunté au v. fr. Il semble donc que *bécherel* ait désigné des moulins, et, sans doute, des moulins d'une construction particulière. (V. Choiseau, n° 597.) Quelques Béchereau, Bécherel, soit communes, soit localités secondaires, ne sont pas actuellement des moulins :

---

1. Montesson mentionne *poutre* signifiant « jument » en patois manceau.

2. On voit encore auj. dans les villages de la Basse-Saxe des toitures dont les pièces de bois se terminent en tête de cheval, souvenir d'un culte païen dans ces pays.

Bécherel (Ille-et-V.) ; la Pierre-Bécherelle, rocher près de la Loire (M.-et-L.) ; Béchereau (Deux-S.), et trois localités dans le Maine ; mais ces localités peuvent tenir leurs noms d'anciens moulins à eau ou à vent ; cf. Bécherelle, f. (M.-et-L.), en 1377 *Bescherel*, en 1436 *une motte, montaigne ou gast à Bescherelle appelée vulgalment la motte à Bescherelle*. *Bescherel* a certainement été, au moyen âge, un appellatif français dont le sens s'est perdu depuis [1].

647. La Beunèche, ch. (Roezé, le Mans) ; *Busnachia, Bunaschia*, XII[e] s. — La Grande- et La Petite-Beunèche (Lévaré, Mayenne) ; *La Bunesche*, 1460, 1489. — Les Beunèches (St-Martin-de-Connée, Mayenne) ; *Beunaiche*, 1410. — La Bunache, f. (Loré, Domfront). — Ce vocable se rencontre fréquemment dans le Maine et aussi en Anjou : la Beuniche, f. (May. angev.) ; la Beunoche, moulin (M.-et-L.), en 1297 *la Bunoche*. Nous avons encore ici un appellatif français, sa forme latinisée était *busnachia*. Le Dictionnaire de M. Godefroy mentionne un terme qui correspond à ce *busnachia*, c'est *busnace* « bicoque ». Au mot *busnachia*, on lit dans Du Cange citant le moine André de Fontevrault (*de morte B. Roberti Arbrisselli*) : « Cui cum Andreas fidelis collega ejus diceret : Pulcher magister, quid est, quod dicis ? Si sentis hic finem esse, saltem fac quod tuum est, impera corpus tuum post obitum ad Fontem Evraldi portari ; ille respondit : et quare meum cadaver hinc portaretur ? Nam per omnes *busnachias* (ut verbis illius utar) ablatum esset a vobis ». Du Cange ne dit pas ce que Robert entendit par *busnachias*, et le sens de la dernière phrase est obscur ; peut-être faut-il comprendre que le cadavre de Robert,

---

1. La forme « becheret » rappelle de très près l'adjectif *becherez* « recourbé en forme de bec », *beccaricius*. V. Ant. Thomas, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 74, et cf. le n. de l. Bécheresse dans le dép. de la Charente. — Deux substantifs phonétiquement analogues ont désigné, l'un *becquerolle* « une potence à pendre les enseignes (*Statuts des peintres et sculpteurs de Rouen*, 1507), l'autre *becquerelle* ou *bescherelle* « une femme bavarde ou mal embouchée » (Godefroy).

pendant sa translation, eût couru les risques d'être transformé en reliques que les habitants des *busnaces* se seraient disputées [1].

648. Le Bignon, comm. (Laval) ; *de Bugnone*, 1090 ; *de Bunione*, 1177 ; *de Buignone*, 1197. — Ce n. de l. est l'un des plus répandus du Maine (37 exempl. dans la Mayenne) et même de tous les pays de langue d'oïl. Il semble avoir eu plusieurs sens en v. fr. et dans les patois. Dans son *Glossaire*, M. Dottin l'explique : « tourbière recouverte d'herbes dans les prairies », (Ernée et Larchamp), « crevasses ou trous au fond d'un étang » (Ernée). Mais, d'autre part, le v. fr. *bugnon*, *buignon* a le sens de « tronc d'arbre, ruche » et semble reproduire le thème celt. *bon* « souche » [2]. Le Bignon, en toponymie, a pu désigner un rucher. On trouve, dans la Mayenne, la Petite-Ruche et le Rucheray, V. n° 727.

649. Bonnétable, ch. l. de cant. (Mamers) ; *apud Malum stabulum*, XI^e^ s. ; *Malestable*, 1148 ; *de Bono stabulo*, 1330. — Malétable est devenu Bonnétable par euphémisme. Malétable (Orne) n'a pas eu la même chance.

650. La Borde, f. (Dissay-sous-Courcillon, St-Calais). — Montesson définit *borde* « petite maison donnée à bail pour les vils services du château ». C'est le v. fr. *borde* « chaumière », ayant pour thème étymologique le v. saxon *bord* « planche ». Les dérivés sont nombreux en toponymie comme dans le vocabulaire : le Bordeau, ham. (Fromentières, Ch.-Gontier), de **bordellum* ; le Bordage, f. (Quelaines, Ch.-Gontier), de **bordaticum* (*bordage* est devenu, dans le Haut-Maine, synonyme de « petite ferme »). Le Bordelay, f. (la Chapelle-au-Riboul, Ch.-Gontier) est probablement un **bordelletum* ou une dissimilation de Borderay, **bordaretum*, formé comme Villeray, **villaretum*.

---

1. Cf. *La mort de Garin le Lohérain*, éd. du Méril, v. 4862 et s. Le héros est à peine tombé qu'un paysan s'approche de lui :

Li maires tient son seigneur por martir,
Et hauce un vouge que entre ses mains tint,
Le braz senestre li a copé par mi ;
En blanc argent le metra, ce a dit.

2. D'après M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 82.

651. Bouge, f. (Louvigné et Nuillé-sur-Vicoin, Laval). — Les textes manceaux des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ s. mentionnent un *bouge de maison*[1], probablement au sens de maison ou partie d'une maison sans cheminée (chambre froide), par opposition à « maison à cheminée » que l'on voit dans les mêmes textes [2]. Le v. fr. *bouge* a eu aussi le sens de « terrain inculte ».

652. La Bougrie, anc. manoir (St-Georges-le-Gaultier, Mamers). Très fréquent. — On penserait au nom de peuple Bougre, de *Bulgarus*, désignant au moyen âge un hérétique et devenu n. de famille sous les formes Lebougre et Lebigre. — Pesche suppose, sans argument à l'appui de son opinion, que la Bougrie, la Bigrerie ont pu désigner, au moyen âge, la demeure d'un forestier. Le v. fr. *bigrerie* a signifié aussi « rucher ». Ce dernier sens est clair dans le nom de la Bigrerie (Eure), nommée aussi l'Hostel-aux-Mouches.

653. La Calande, f. (Cossé-en-Champagne, Laval). — La Calanderie, f. (St-Cyr-en-Pail, Mayenne). — Peut-être le v. fr. *calandre*, qui ne paraît pas remonter au-delà du XVI^e^ s., de **calindrus* pour *cylindrus*, « machine à presser, à lustrer le drap ». D'après Pesche, *calandre*, pris dans ce sens, a fourni le nom d'une rue du Mans, la rue de la Calandre, précédemment rue de la Boulerie. La Calande, n. de l., pourrait être rapproché de ceux du Foulon, de la Foulerie, que l'on rencontre assez fréquemment dans le Maine (V. les Foulerets, n° 689). — Il peut s'agir aussi du v. fr. *calandre* « alouette » [3].

654. La Carrie, éc. (Argentré, Laval), — En v. fr. *carrie* veut dire « encoignure ». Pesche précise : « maison située à une encoignure, au coin d'un carrefour ». D'un type **quadrita*.

---

1. Dans une description, faite en 1605, du presbytère de la Brulatte, ce presbytère comprenait : « par bas *un bouge* et deux chambres basses aux deux bouts ». (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *la Brulatte*).

2. Suivant l'explication que nous en a personnellement donnée l'obligeant auteur du *Dict. hist. de la Mayenne*, M. l'abbé Angot.

3. D'après M. Legeay (*Les Rues du Mans*, p. 87) la rue de la Calandre pourrait devoir son nom à une ancienne enseigne d'hôtellerie, représentant une alouette.

Cf. **quadruvium*, Carrouge, n. de l. fréquent dans le Nord de la France, et **exquadrire* « équarrir ».

655. Le Cellier, f. (le Bignon, Laval). — De *cellarium* « cellier, cave de plain pied ».

656. Cellières (St-Front-des), vill., anc. par. (Domfront). — Cellières paraît être une forme féminine ou un pluriel neutre féminisé du même *cellarium*. — Cf. la Courtille à côté de le Courtil, v. n° 675 ; et Cellières, ham. (Hte-Loire), v. 1080 *Celleriae*, *Cellariae*.

657. Le Cercueil, f. (la Bazoge, le Mans). — Indique un lieu où l'on a trouvé des sépultures, des débris antiques. De *sarcophagus* « cercueil ». Sur le territoire de la même comm. de la Bazoge se trouve une localité nommée le Sépulcre. — Cf. le Champ-du-Cercueil (Changé, le Mans), mentionné comme cimetière ancien [1] ; le Cercueil (Orne), au XII^e^ s. *Sarcophagus* ; Serqueux (Hte-Marne), au XI^e^ s. *Sarcofagus* ; etc.

658. Le Châble, ham. (Averton, Mayenne). — M. Dottin, (*Gloss.*), interprète *châble*, dans le Bas-Maine, « grande herse triangulaire ». Le Châble, n. de l., serait par conséquent le pendant de la Herse, dénomination fréquente. *Châble*, au sens de « herse », est bien éloigné sémantiquement du v. fr. *chaable* « catapulte », qui remonte sûrement à **catabola* « machine de guerre servant à renverser » ; peut-être cependant *châble* a-t-il aussi cette origine. Cf. le Cable (Calv.), en 1203 *Caable*, « herse » en 1270 *Chaablum*.

659. La Chaire, ham. (St-Mars-sur-Colmont, Mayenne) ; avant 1500 *La Chèze*. — Les Cherres, vill., anc. par. (St-Gault, Ch.-Gontier) ; *de Cheseis*, 1216 ; *des Chieses*, 1297. — Les notations de ces deux noms indiquent *casa* devenu *chaire*, *cherre* par rhotacisme ou par analogie de *cathedra*, fr. « chaise » et « chaire ». *Cathedra* se trouve d'ailleurs en toponomastique, ainsi que le démontre le nom de la Cadière (Gard), en 1330 et en 1384 *Cathedra*, prov. *cadeira*, mais le sens est indéterminé. La Chaire-au-Diable, f. (Jublains, Mayenne), et grotte dans un

1. V. *Revue historique et archéologique du Maine*, LXV, 90.

rocher qui domine le Vicoin (St-Berthevin, Laval), est une formation moderne dans laquelle chaire, *cathedra*, est pris au sens de « chaire à prêcher »; cf. die Teufelskanzel, nom donné en Allemagne à des rochers d'une forme particulière [1].

660. La Chaise, f. (Désertines, Mayenne). — Forme régulière de *casa* « demeure ». — Cf. la Chaise-Dieu (Hte-Loire), en 1052 *Casa Dei* et la Quèze (Calv.) qui doit avoir la même origine. V. *Casa Gajani*, n° 285.

661. La Chaiselais, f. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier). — Dérivé sans doute de **casale*, v. fr. *chesal* ou *chasel* « manoir entouré de terres propres à la culture ». On penserait à **casaleta* [2]. — Cf. Chasselas (Hte-Saône).

662. La Chalerie, f. (Quelaines, Ch.-Gontier); mentionnée en 1405. — Probablement dérivé fr. de *casula* « petite maison », ou du n. de propriétaire Chalier.

663. Le Chauchis, ham. (Madré, Mayenne). — Le Chaussis, ham. (St-Thomas-de-Courceriers, Mayenne); nommé aussi *le Chauchis*. — M. Godefroy mentionne *chauceïs* « ce qui est fait avec de la chaux », *chaucheix* « four à chaux ». Le thème étymologique doit être **calcaticium*. Cf., pour la terminaison, *croulis*, *éboulis*, *fouillis*, de types hypothétiques en *-aticium*. M. de Loisne (p. 61) voit *calciata* « chaussée » dans Cauchy, la Cauchie, et le diminutif Cauchiette (P.-de-C.).

664. Chauffour, comm. (le Mans); *Calidus furnus*, 1151. — De *calcis furnus*, « four à chaux »; *calidus furnus* est une latinisation. — Cf. Forcalquier (Basses-Alpes), de *furnus calcarius*.

665. La Chaussumerie, f. (Rahay, St-Calais). — Dans le

---

1. Chères, anc. dom. (Savigné-l'Évêque, le Mans), pourrait être le représentant actuel d'un *Caderas* mentionné dans les *Actus*, IXe s. (*Prov. du Maine*, XI, 85) et, par conséquent, ne pas remonter à *casa*. Il a existé un cognomen d'origine grecque Catharus (V. Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, p. 600).

2. Voir Élise Richter, *Französisch* chez-chèze-chaise (*Zeitschrift für roman. Philol.*, XXXI, 570).

Haut-Maine, un *chaussumier* est un fabricant de chaux, et une *chaussumerie* un four à chaux ; cf. le v. fr. *enchauçumer* « transformer en chaux ». D'un appellatif hypothétique *chauçum*, lat. **calciumen*, dérivé de *calx*.

666. Chezelles, ham., anc. fief (Ségrie, Mamers). — Très-probablement **casella*, diminutif de *casa* « chaise, demeure ». — Cf. Chezelles, f. (Marne), au XI^e^ s. *Casellae* ; Chezelles, ham. (Nièvre) ; Cazelles, ham. (Hérault), en 1100 *Casellas villa*.

667. Chézeray, f. anc. fief (Vancé, St-Calais). — Aurait des chances d'être un **casaretum*, « endroit où sont des habitations », comparable au **casetum* qui a donné Chazay (Rhône) et Chazey (Ain), ou un **casearetum* « fromagerie » ; cf. le manceau *chézyérə*, « cage à fromages », de *casearia*. M. Flechia (p. 313) pense, pour un Casirago de la Haute-Italie, soit à *casearius* « laitier, fromager », soit à *casarius* « maçon ». Chézery (Ain), noté *Casiriaco*, reproduit sans doute le gentilice Caserius.

668. La Cité, ruine au milieu des landes (Thorigné, Laval). — Ce n. de l. désigne quelquefois des ruines, des constructions antiques. La Cité, anc. fief (Aisne), est située sur un emplacement couvert de ruines. De *civitate*.

669. Cotin, ham. (la Bigottière, Laval). — Rappelle le v. fr. *cotin*, *costin* « maisonnette » [1]. Le thème étymologique est l'anglo-saxon *cot*, norois *kot* « petite habitation », anglais *cottage* [2] ; ce vocable est resté à l'état simple dans la toponomastique normande : les Cottes, Vaucotte, Caudecotte. Cf. dans l'Eure et dans le Calv. plusieurs le Cottin, les Cottins. Les mêmes régions ont également conservé *cotin* comme appellatif. Il faut admettre que *cotin* a pénétré dans le Maine, car le verbe manceau *ç' cotiné* « s'abriter, se tapir » est dérivé de ce

1. On lit dans le *Roman de Rou*, 1652 :

En son cotin o lui entra.

2. Joret, *Des caract. et de l'extens. du patois norm.*, p. 88. — Les formes romanes exigent *cott* avec *t* redoublé.

mot. *Cotin*, « maisonnette », est donc possible comme n. de l. en pays manceau.

670. Coulaines, comm. (le Mans); *Coloniae*, IX^e^ s. (Actus)? *Coloines*, XIII^e^ s.; *de Coullanis*, 1508. — Quelaines, comm. (Ch.-Gontier); *apud Colonias in basilica S. Gervasii*, 1087; *S. Gervasius de Colonas*, 1101; *de Quelenniis*, 1239; *Keulain*, 1342. Prononc. *klènə*. — *Colonia* a pu donner Coulaines si l'on admet, pour l'ancien manceau, un développement de *-onia* autre qu'en Ile-de-France [1]. Nous avons un cas analogue dans *Vicinonia* > la Vilaine, rivière du Maine, pour Viloigne. Cette évolution anormale permettrait de supposer *Colonia* > Coulaine pour *Couloigne. Le manceau actuel fait encore du latin *longe*, *lin*, fr. « loin ». (V. Aperçu phonétique.) De même le nom de Vivoin, arr. de Mamers, probablement de *Vivonius*, se prononce *vivin*. Une forme fr. médiévale telle que *coulin-nə* peut avoir existé pour le nom de Coulaines. — Cf. Coulaines, f. (Vienne), en 1427 *Couloines*. Le lat. *colonia* se retrouve clairement dans le nom de Cologne (Kœln, Prusse rhénane), *Colonia Agrippinensis*, et aussi dans ceux de Cologne (Gers); Cologne, ham. (Cantal), en 1342 *Colenha* et en 1522 *Coloigne*; Coulogne (P.-de-C.) au X^e^ s. *Colonia S. Vulmari*. — Quelaines présente une autre difficulté : *e* protonique au lieu de *ou*; mais cette forme ne se trouve qu'à partir du XIII^e^ s.

671. La Coulonche, comm. (Domfront); *de Colunca*, 1330. — Coulonges, ham. (St-Mars-du-Désert, Mayenne); *Coulenges* v. 1200. Fréquent. — De *colonica* « maison de cultivateur, de paysan ». — Cf., entre autres, Coulonges (Deux-S., Vienne, Nièvre, Eure, Aisne); Coulanges (Yonne); Coulorgues (Gard); dans cette dernière région, *-ónica*, *-ánica* deviennent régulièrement *-orgue*, *-argue*.

672. Courcelles, comm. (la Flèche;) *de Curcellis*, v. 1180; *de Corcellis*, 1181; *Curciliae*, 1687. — **Corticella*, fr. Courcelle, est une petite *cortis*, une exploitation rurale d'étendue restreinte.

---

1. En manceau moderne *caronea* > *charongnə*, *ebrionea* > *ivrongnə* (V. Aperçu phonétique); suivant ce développement, *colonia* serait devenu *coulongnə*.

— Cf., entre autres, Courcelles-sur-Blaise (Hte-Marne), en 854 *Corticella*.

673. Courdemanche, comm. (St-Calais); *de Curte Dominica*, 1134; *Cordemanche*, 1330; *de Curia dominicali*, 1508. — Courtemanche, ham. (Villaines-la-Juhel, Mayenne). — De *corte dominica*. — Cf. Medmanche n° 706; Chandemanche, f., (M.-et-L.), au XI^e^ s. *Campus dominicus*; Vaudemanche, f. (Aube); Prudemanche (Eure-et-L.), en 1283 *Pratum dominicum*; Courdemanges, Vaudemanges et Villedomange (Marne); Demangevelle, loc. (Hte-Saône); Dimancheville, comm. (Loiret), et ham. (Eure-et-L.). — Courdemanche, Courtemanche ont pu avoir aussi le sens de « propriété mise sous la protection de Dieu ». V. Villeseigneur n° 803.

674. Les Courteilles, ham. (Martigné, Mayenne); *la Courtaille*, 1360. Fréquent. — La notation du XIV^e^ s. semble n'être qu'une variante de Courteille. On trouve de même, dans les textes du moyen âge, *corbaille* à côte de « corbeille », dans ceux du XVII^e^ s., *oraille* à côté d' « oreille » [1]. La forme Courteille postule **corticula* ou **cortilia* « petite cour, petit domaine, jardin »; V. le Courtil au n° suivant. — Cf. Courtaille (Deux-S.); Courteille ou la Courteille (Nièvre, Calv.) au XII^e^ s. *Corteillia;* Courteille (Eure), en 1093 *Curcelliae;* Courteilles (Deux-S.), en 1260 *Cortaium*.

675. Le Courtil, f. (Argentré, Laval). — Un *courtil* (*courti*) est « un petit jardin ou un petit verger attenant à une habitation rustique » (Dottin, *Gloss.*). Il faut partir d'un **cortile* construit comme *mansionile* « mesnil ». — Cf. le Cortial (Hte-Loire), en 1163 *Cortil*, en 1337 *Curtile*.

676. Courtilloles, ch. (Ancinnes, Mamers). — Diminutif de courtil, *curtiliola* — Cf. Courtillon, ch., anc. fief (St-Longis, Mamers), de **curtilione*, et Courtillon, ham. (St-Cosme, Mamers).

677. Couture, comm. (Vendôme); *Villam Culturàs*, IX^e^ s. (Actus). Fréquent. — De *cultura* « terre cultivée ». — Cf.,

1. Cohn, *Die Suffixwandlungen im Vulgärlatein*, p. 152.

par exemple, la paroisse et l'église de la Couture, au Mans; la Couture d'Argenson (Deux-S.), v. 990 *ad Culturas*; Cultures (Lozère).

678. Les Écrignolles, vill. (la Motte-Fouquet, Alençon). — Diminutif du v. fr. *escriene*, *escriegne* « hutte », en bas-latin *screona* [1]. — Cf. la Lande-des-Ecrennes (May. angev.); les Ecrignolles, vill. (Eure-et-L.), v. 1080 *Scriniolae*, *Scrineolae*.

679. Écure, vill. (la Poôté, Mayenne). — Les Écures, vill. (Marcillé-la-Ville, Mayenne), mentionné en 1468. — Les Écurettes, f. (St-Georges-le-Gaultier, Mamers). — Du germ. *scûra* « grange » d'où le provençal *escura*, « écurie », par influence analogique de *scutaria*, v. fr. *escuerie*, fr. moderne « écurie ». — Cf. Écuires (P.-de-C.), en 1042 *Squira*, et Equire (même dép.) en 1079 *Escurae*; las Escuras, las Escuretas, loc. (Dordogne). Le même sens se retrouve dans les n. de l. fréquents la Grange, ex. la Grange-au-Prieur (Tennie, le Mans).

680. Les Édouvelles, ham. (St-Loup-du-Gast, Mayenne); *Stupellas*, v. 658 (Actus). — Il faut probablement considérer les Édouvelles comme une variante du n. de l. fréquent les Étouvelles; une localité de ce nom (Aisne) est notée, en 1131, *Stovella* [2]. Les Édouvelles pourraient se rattacher à un lat. **stupella* pour *stŭpula*, « chaume, paille, regain ». Le changement de suffixe *-ula* > *-ella* aurait eu lieu comme dans « rameau » de **ramellus* pour *ramulus*, écrouelle de **scrofella* ou *scrobella* pour *scrofula* [3]. — Cf. les Étoubles, f. (Fromentières, Ch.-Gontier), de *stupula*; Étoupeul ou Étoupeu (M.-et-L.); les Étoublettes (Calv.).

681. L'Enfournoire, f. (Spay, le Mans); *l'Enfournitoire* (Carte d'Ét.-M.). — Peut être synonyme de le Four, le Fourneau n. de l. fréquents dans le Maine et, en ce cas, dérivé de « enfourner », v. fr. *enfournoier* « mettre au four ».

---

1. Du Cange indique encore pour *screona* : « Camerae demersae in humum in quibus hyeme puellae simul convenientes pervigilant, aut saepes quibus rusticae curtes clauduntur. »

2. M. Matton (*Dict. topogr. de l'Aisne*) identifie à tort Etouvelles avec un *Scambula villa ante Laudunum*.

3. Cf. *Romania*, XVIII, 587; et Cohn, *Suffixwandlungen*, p. 19.

682. Les Estres, f. (Olivet, Laval); *le lieu des Aistres*, 1661. — Le Petit-Estre, ham. (Hardanges, Mayenne). — Ces n. de l. correspondent au manceau *être* « maison » (Montesson). Godefroy explique ce mot « emplacement dans un lieu ouvert, chambre, jardin, fossé, lieu, place en général »; il cite les Cens de la châtellenie de St-Calais au XIV^e^ s. : « Pour *l'estre* de la croez qui fut feu Lorenz du Boys ». Thème étymologique : lat. vulgaire *exteras* « parties extérieures, abords ». — On trouve souvent l'Estre, graphié aussi l'Aitre, en composition soit avec un nom d'h., soit peut-être avec un appellatif : l'Être-aux-Blins, f. (Fontaine-en-Beauce, Vendôme); l'Être-aux-Fourmis, f. (même comm.) [1]; l'Estre-Gérard, vill. (la Poôté, Mayenne); l'Aitre-aux-Davids, f. (M.-et-L.).

683. Étival-en-Charnie [2], bourg, anc. paroisse (Chemiré-en-Charnie, le Mans); *Æstivalium in Carnia*, 1109; *de Estivallo in Charnia*, 1330. — Étival-lès-le-Mans, comm. (le Mans); *Stivale*, 616 (Actus). — De *aestivalis* (*villa*, *casa*) « endroit où l'on passe l'été ». On trouve aussi la forme Estivau, n. d'une ferme comm. d'Écorpain, arr. de St-Calais. — Cf. les Estibeaux (Landes). — Dans les pays méridionaux *aestiva* désigne l'endroit où les troupeaux se mettent à l'ombre pendant les fortes chaleurs. (Servius *ad Georgica IV*; Charte aragonaise de 1063; Coutume d'Auvergne. — apud Du Cange.)

684. La Faude, f. (St-Pierre-des-Ormes, Mamers). — *Faude* en v. fr. est « un parc ou lieu fermé de claies, principalement à l'usage des brebis »; de l'anglo-saxon *fald* « parc, lieu clos ». Godefroy indique aussi *faude* au sens de « charbonnière ». — Cf. la Faude (Eure, Dordogne [3]); les Faudes (Calv., Dordogne); la Faudoire, ham. (M.-et-L.).

685. La Folie, moulin (Connerré, Sarthe). — « Folie » se

---

1. Blin, Belin, Fourmi sont des n. de famille dans le Maine, d'où peut-être les noms de fermes la Belinière (le Pas, Mayenne); la Fourmillère (Livet, Laval).

2. V. Charnie n° 1093.

3. Le dict. d'Honnorat indique, pour le provençal *faude*, *fauda*, *falda*, les sens : « enceinte, tout ce qui forme un creux ».

dit souvent des constructions coûteuses ou inutiles; analogue à Plaisance (V. n° 721) et à Monplaisir, dénomination fréquente, par ex. Monplaisir, f. (Cossé-en-Champagne, Laval). La Folie, f. (Meuse) s'est aussi appelée Monplaisir. — Cf., entre autres, la Folie-l'Évêque (M.-et-L.), en 1245 *Folia episcopi;* la Folie-Herbault (Eure-et-L.), v. 1123 *Stultitia Herlebaldi.*

686. La Forge, ch. (Chemeré-le-Roi, Laval). — Les Forges (St-Bomer-), comm. (Domfront). — Septforges, comm. (Domfront); *Septem forgae*, IX^e^ s. (Anal.); *de Septem Forgis*, 1330; *de Septem forgiis*, 1508. — Vieuxforge, loc. (Larchamp, Mayenne) mentionnée par M. Angot (*Dict. Hist. de la Mayenne*, au mot *Larchamp*). — De *fabrica* « forge » qui, dans le Midi, devient le n. de l. la Fabrègue; une ferme de ce nom (Gard) est notée en 1320 *Fabrica*. Septforges paraît reproduire *Septem fabricas;* on a, de même, les Sept-Fontaines, f. (Andouillé, Laval) où sept fontaines existent encore; Septsaulx (Marne), au XI^e^ s. *Septem Salices*. On trouve fréquemment des appellatifs unis à un nom de nombre pour former des n. de l. à formes bizarres qui souvent paraissent dus à des étymologies populaires. — Vieuxforge est une *vetus fabrica;* cf. Forgevieille (Creuse).

687. Fosse-Louvain (St-Aubin-), comm. (Mayenne); *Forestam de Fossa Lovani*, 1199; *Foresta de Fossa Loven*, 1205; *S. Albinus Fosse Lovein*, 1239; *de Fossa Luppina*, 1265; *de Fovea Lupina*, 1508. — Le premier terme est évidemment *fossa* « fosse, excavation, retranchement ». Bien qu'une **fossa Liuvani* ou *Lubani* rappelle un n. de personne connu dans l'onomastique germ., il s'agit plutôt ici d'un dérivé de *lupus* et Fosse-Louvain aurait alors le sens de « fosse à prendre des loups [1] ». On penserait à un génitif *louve*, **louvain* fait sur le modèle de *nonne*, *nonnain*, *pute*, *putain*. Nous aurions dans Fosse-Louvain un synonyme de Fosse-Louvette, f. (Aigné, le Mans), de la Fosse-Louvière, f. (Eure-et-L.), de Fosse-Loup, ham. (Vienne) et de La Fosse-aux-Loups, dénomination fréquente partout. La forme *Fossa*

1. M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Fosse-Louvain*) nous apprend que dans l'ancienne forêt de Fosse-Louvain « une fosse circulaire à pentes très raides, creusée de main d'homme, se voit encore au milieu de la forêt ».

Lovani, de 1199, a dû être refaite sur le français Fosse-Louvain.

688. La Fouasse, f. (Rennes-en-Grenouille, Mayenne). — Le lat. *focacia*, originairement « pain cuit sous la cendre du foyer » a donné, en gallo-roman, le v. fr. *fouasse* et le provençal *fogassa* « sorte de gâteau [1] ». Il se peut que *focacia*, *focacea* ait désigné, en toponymie, un endroit où se trouvait un *focus*, un foyer ou four utilisé dans un but quelconque. — Cf. les Fouasses, ham. (Calv.) ; Chaude-Fouace, chap. (Aube) ; la Fougasse, maison isolée, et la Fougassière, loc. (Gard), cette dernière notée en 1345 *de Fogasseriis* ; Mallefougasse (Basses-Alpes). — La Fouassière, n. de l. assez fréquent dans le Bas-Maine et en Anjou, peut venir soit de **focaciaria* soit du n. de famille également fréquent Fouassier. Une ferme de la Fouassière, près d'Angers, est notée en 1274 *Vinee de Foaceria*.

689. Les Foulerets, moulin (Parigné-l'Évêque, le Mans). — Le Foulleray, moulin supprimé (St-Jean-sur-Mayenne, Laval). — M. Ant. Thomas cite ces noms comme représentants de *folerez* « moulin à foulon », formation en *-aricius* [2]. Il leur compare Foulleray, ham. (Eure-et-L.), en 1477 *Moulin-Foulleret*. On peut en rapprocher encore Fouleray, moulin (M.-et-L.) ; la Foulleresse, ham. (Vienne). D'autres dérivés de « fouler », **fullare*, sont : Foulon, moulin (Chevaigné, Mayenne) ; le Moulin-à-Foulon, vill. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne) ; le Foulage, moulin (St-Thomas-de-Courceriers, Mayenne) ; et, avec contamination de « fouiller », Fouillereul, moulin à drap [3] (May. angev.). Du Cange, s. v. *Molendinum*, mentionne *molendina folerez*. V. Foulletorte à l'art. suivant.

---

1. Le provençal *fogassa* se retrouve dans la locution *faire des fougasses*, « effleurer la terre au lieu de la labourer à la profondeur voulue », et dans *fougassat* « aplati, avachi » (Honnorat, *Dict. prov. fr.*).

Fogassa n'est que par hasard semblable à l'appellatif fr. « fougasse », petit fourneau de mine, anciennement *fougade*, italien *fugata*.

2. *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 107.

3. Aux temps féodaux, les moulins à foulon, moulins à draps, ont été, de même que les moulins à blé, les fours et les pressoirs appartenant aux seigneurs, d'un usage obligatoire pour les sujets *étagers* : « Peut le bas justicier

690. Foulletorte, moulin (Assé-le-Béranger, Laval). — Foulletorte, ch. et moulin (St-Georges-sur-Erve, Laval); *de Fola Torta*, XII^e^ s.; *Folletorte*, 1168; *Fatua Torta*, XV^e^ s. — Foulletourte, vill. (Cérans-Foulletourte, la Flèche); *Fouilletourte*, 1508. — Le premier terme, dans Foulletorte, Foulletourte, paraît être le verbe « fouler » au sens de « presser, travailler », et le second, un appellatif *torte*, *tourte*, à l'accusatif, de sens indéterminé [1].

691. L'Habit, f. (St-Ellier, Mayenne); *Habitus*, 1137; *La Bitte* (Cassini). — Du v. fr. *habit* « habitation, maison », substantif verbal du verbe « habiter », mot savant.

692. Haise (la Grande-), f. (St-Germain-le-Fouilloux, Laval). — Le v. fr. *haise* désigne « une barrière, une clôture faite de branches entrelacées et servant à fermer les cours des métairies, les jardins, les chemins particuliers ». (Godefroy.) D'un thème probablement germanique, difficile à déterminer [2].

693. L'Hopiteau, f. (St-Ouen-en-Belin, le Mans). — Le Piteau, f. (St-Pierre-des-Ormes, Mamers). — Forme demi-savante de *hospitale* « maison qui accueille des hôtes (hôtellerie), ou des malades (hôpital) ».

694. L'Hôtel, f. (Mézières-sous-Ballon, Mamers). — Du v. fr. *hostel* « maison, logis »; résultat phonétique de *hospitale*. « Hôtel » est parfois suivi d'un n. d'h. : l'Hôtel-Chauvin, f. (St-Calez-en-Saosnois, Mamers), prononc. *l'ôtè cháouvin*.

---

avoir moulin à draps et contraindre les sujets étagers demeurans au dedans de trois lieuës dudit moulin à y fouler leurs draps. » (*Coutume du Maine*; Art. 21.)

1. Pour nous renseigner sur le sens du mot *torte*, *tourte*, nous nous sommes adressé à l'auteur du *Dict. hist. de la Mayenne*, M. l'abbé Angot, qui habite le canton d'Evron où sont situés les deux Foulletorte; d'après sa réponse, le mot *torte*, *tourte*, est actuellement inconnu dans le pays.

Il ne paraît y avoir aucune analogie entre Foulletorte et les noms tels que Feuilletorse (une f. de Feuilletorse, dans le dép. d'Eure-et-L., est, au XIV^e^ s., notée Folletorse); ce nom appartient à un groupe dont le premier terme est *folia* au sens de « feuillage, bosquet, bois »; cf. Aigrefeuille, Hautefeuille, n. de l. fréquents.

2. V. *Zeitschrift für roman. Philol.*, XXX, 458, et XXXII, 38.

695. Livernois, f., anc. fief (Vaas, la Flèche). — Deux thèmes étymologiques sont possibles : *li vernois* « lieu où croissent des aunes » ; cf. Lavernoy (Hte-Marne), en 1271 *Levernois* ; V. Lavernat n° 1131 ; ou bien *l'ivernois*, **hibernis-cum*, variante possible de *iverneau*, **hibernellum*, « ensemencement d'automne ». Cette dernière origine est la plus probable.

696. La Loge, ham. (la Baconnière, Laval). — Les Loges, vill. (Averton, Mayenne) ; ces deux noms sont très fréquents. — La Loge-a-Hamelin, ham. ; La Loge-a-la-Guibert, f. ; La Loge-a-Raymond, f. ; ces trois dernières localités comm. d'Hardanges, arr. de Mayenne[1]. — La Loge, les Loges, désignent des localités d'origine forestière. Du germ. *laubja* « cabane de feuillage ». Nous trouvons ici *loge* suivi du datif possessif ; les n. de famille Hamelin, Guibert, Raymond correspondent aux noms francs Haimelin, Widbert, Raginmund ; *la* Guibert indique une femme comme propriétaire.

697. Maineuf f. (St-Gault, Ch.-Gontier) ; *Meneuf*, 1577. Fréquent. — De *mansum novum* « la ferme neuve ». — Cf. Maineuf, f. (Eure-et-L.), en 1192 *Menovum ;* Mas-neuf, ham. (Gard) ; etc.

698. Maisonnasse, f. (Villaines-la-Gosnais, Mamers). — « Maison » avec un suffixe péjoratif. — Cf. la Bardasse, n° 643, à côté du n. de l. la Barde, et peut-être la Touchasse, ch. (Gennes, Ch.-Gontier) à côté du n. de l. la Touche.

699. Maisoncelles, comm. (Laval) ; *de Messunculis*, 1150 ; *de Messuncellis*, 1164 ; *Messoncelles*, 1404 ; *Domus cellae*, 1687. — Maisoncelles, comm. (St-Calais) ; *de Mesoncellis*, 1330 ; *de Domibus Cellis*, 1508. — De **mansionicella* « petite habitation ».

700. Malabord, f. (Vallon, le Mans). — Malabri, f. (Chéméré-le-Roi, Laval) ; *cujus rei nomen proprium est*, dit un titre de l'abbaye de Bellebranche à laquelle Malabri appartenait. — Cf. Malvoisine, f., anc. fief (St-Cyr-le-Gravelais, Laval), ancienne-

1. Avant 1855, les landes d'Hardanges étaient couvertes de huttes, de loges (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *la Loge à Hamelin*).

ment *Malveisin* [1] ; Mal-Aumône, f. (May. angev.) ; comme opposites : Bonne-Rencontre, chap. et moulin (Morbihan) ; Belabrit, f. (M.-et-L.). V. Passe-Vite n° 1038.

701. Mal-avisé, f. (la Brulatte, Laval). — Nom qui critique une construction, une exploitation. Comme contre-partie : Bien-avisé, f. (Nuillé-sur-Vicoin, Laval), et comme noms du même genre : Malbâti, éc. (Averton, Mayenne) ; Mauconseil, Malassis, n. de l. fréquents.

702. Malgré-tout, ham. (la Baconnière, Laval). Fréquent. — Indique la tâche ingrate des premiers occupants. — Cf. Temps-perdu, f. (Cosne, Ch.-Gontier) et Bonvouloir (St-Jean-du-Bois, la Flèche).

703. Marolles, comm. (St-Calais) ; *de Marroles*, 1330 ; *Meroles*, 1391. — Marolles-les-Braults [2], comm. (Mamers) *Maerolae*, XII^e s. ; *Maeroles*, v. 1168 ; *de Maeroliis*, v. 1230. — Marolles, ch. (Larchamp, Mayenne) ; mentionné en 1398. — Marolette, comm. (Mamers) ; *apud Mairoletas*, XI^e s. ; de *Maeroletis*, 1210 ; *de Mayroletis*, 1241. — M. d'Arbois de Jubainville [3] a proposé, pour l'explication des nombreux Marolles, un thème *Matriola*, diminutif du gentilice Matrius et analogue aux dérivés *Carantiola, Soliolus, Valentiola ;* mais la fréquence du type *matriola*, Marolles, dont M. Holder mentionne 23 exemples, indiquerait plutôt un appellatif roman. Le thème étymologique a dû être *materiola*, diminutif du lat. *materia*, « bois » [4]. — Cf. peut-être, en langue d'oc, Médeyrolles (Puy-de-D.), *materiola ?*, et Madières (Gard), en 1084 *Maderias*, de *materia ?*

Marolette est un diminutif de Marolles ; ces deux com-

---

1. *Malveisin* a été le nom d'une machine de guerre et, par extension, de châteaux-forts.

2. Braults, Braux pourrait reproduire un thème gallo-latin dont le sens était « vallée » ; cf. *Monumenta Germaniae Scriptores* II, 289 : *Bracus sive vallis*. MM. Berthoud et Matruchot I, 89 voient dans ce thème l'origine du nom de Braux (C.-d'Or), en 1256 *Brecas*. Les homonymes sont nombreux.

3. *Rech. sur la propr. fonc.*, p. 281, 525.

4. Dans le Haut-Maine, on appelle *marolle* un feu allumé dans les champs pour brûler les broussailles, les mauvaises herbes.

munes sont situées dans le doyenné du Saosnois (V. Cherré, n° 143).

704. Maule, f. (Doucelles, Mamers). — Le Grand- et Le Petit-Maule, ff. (St-Saturnin, le Mans). — Les Miaules, f. Pruillé-l'Éguillé, St-Calais). — Cette appellation est particulièrement fréquente dans la partie angevine de la Mayenne. Sur une ligne allant de Simplé à la forêt de la Guerche, en passant par la forêt de Craon, on trouve sept localités nommées les Miaules. Le même nom désigne encore des lieux non habités à Oisseau et à St-Denis-de-Gastines (arr. de Mayenne). M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *les Miaules*) a constaté que, dans plusieurs de ces endroits, on trouve des tranchées avec talus ou des excavations en forme d'entonnoir. Pesche (s. v. *St-Saturnin*) signale l'existence de scories antiques au Grand et au Petit-Maule. Hors du Maine, le Maule (S.-et-O.) possède des carrières de pierre. On pourrait donc voir dans Maule, les Miaules un nom désignant des endroits où des fouilles ont été faites de main d'homme, mines ou peut-être retranchements. Les notations suivantes se rencontrent pour les noms de cette catégorie appartenant à la Mayenne angev. : *Miallis* v. 1150, *les Meaulles*, 1464. On songerait à un résultat possible du lat. *metallum, metalla*, au sens de « mines ». Le n. de l. *Metalla* a été porté, dans l'antiquité, par une ville de Sardaigne et par un castellum de Thrace ; en France, Melle (Deux-S.) est noté *Metallum, Medolo*, puis *Meodulo*. Le passage de *-all* à *-aul* dans *metalla* > Meaulle constituerait une sérieuse difficulté ; mais cette difficulté existe aussi pour l'étymologie du mot « épaule » v. fr. *espalle*, de *spatula*. En 1150, *-all* était encore conservé dans la forme *Miallis*. Une vocalisation du premier *l* de *metallum* pourrait s'admettre, d'où **metaulum*, pluriel *metaula, meaule*.

Mentionnons aussi la possibilité d'une origine celtique. En irlandais *meall* a le sens de « colline » ; un thème analogue est suivant M. Skok (p. 221) l'origine du nom de Mellac (Aveyron). Si *meall* était effectivement à la base de Maule, Miaule, cette dérivation pourrait être comparée à l'évolution sémantique de l'allemand *berg* au sens secondaire de « mine ».

705. Mauny, f. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne) ; mentionné en 1457. Très fréquent. — Une origine correspondant à *malus*

nidus serait possible, et l'on aurait, comme opposite, Richenid, ham. (Carelles, Mayenne). — Cf. le Gué-de-Mauny, anc. ch. (le Mans), *Malum nidi ;* Mauny, f. (M.-et-L.) en 1369 *de Malo nido ;* Mauny, ham. (Eure-et-L.), en 1320 *de Malo nido ;* Maulny (Yonne), noté de même au XII^e^ s. A rapprocher de Maucartier, ham. (Chassillé, le Mans) ; Maurepaire (Aube). V. Malabord, Malabri n° 700.

706. MEDMANCHE, f. (Fercé, la Flèche). — De *mansum dominicum*. V. Courdemanche n° 673 et Villeseigneur n° 803.

707. LES MÉES, comm. (Mamers) ; *de Messo, de Manso,* 1028 ; *de Meso,* XII^e^ s. ; *de Messeyo,* 1314 ; *de Mesis,* 1508. Prononc. *lè mèe*. Ce n. de l. est fréquent dans le Maine et dans le Poitou. — Probablement formé de *mez, mansum*. On trouve également des notations avec *s* intervocalique dans l'histoire de N.-D.-du-Mée (Aube), en 1108 *de Maso,* et de deux le Mée (Eure-et-L.) notés *Mesum, de Mesio*. D'autres thèmes étymologiques peuvent aussi aboutir à Mée ; il pourrait s'agir d'un réflexe de *media* particulier aux provinces du Nord-Ouest [1] ; cf. la Mée, nom d'une contrée située au nord de Nantes, *Medie Archidiaconus, Media* dans les *Pouillés de la prov. de Tours* ; mais l'histoire du nom des Mées indique une terminaison masculine, et l'*s* intervocalique manque dans *media*. — M. Busson [2] a vu, dans le *fundus Metensis* des *Actus,* l'adjectif correspondant au nom antique des Mées ; l'original serait donc *meta* « borne ». *Meta,* qui devient *moie* en v. français, serait devenu *meie* dans le Maine. Cette hypothèse se heurte, elle aussi, à l'objection de l'*s* intervocalique. — Cf. Mée (May. angev.), en 1292 *de Modiis,* en 1398 *Mez,* au XV^e^ s. Mées ; la Mée, f. (St-Mars-sur-Colmont, Mayenne) ; la Haute-Mée, f. (May. angev.).

708. LE MESNIL, ham. (Boulay, Mayenne). Très fréquent. — De **mansionile* « maison, demeure ».

709. LE MEURGER, ham. (Laval). — Paraît identique au v. fr. *murgier* « tas de pierres » (Godefroy), « Mauerwerk, Stein-

1. Cf. Juroszek, *Zeitschrift für roman. Philol.*, XXVII, 555.
2. *Prov. du Maine,* XII, 151.

haufe » (Körting, *Lat.-Roman. Wœrterbuch,* 6384), « acervus, congeries maxime lapidum » (Du Cange, s. v. *Murgerium*). Thème étymologique : *muricarium* [1]. — Mais *meurger, meurgain, murgis* ont signifié aussi dans le Maine et ailleurs « garenne, clapier » si nous en jugeons d'après les textes suivants : « Le baron de Craon réclame une rente en avoine sur son *meurger* (garenne) d'Etrogné » (Angot, *Dict. hist. de la Mayenne,* s. v. *Etrogné*) ; « Plusieurs plesses, saulez, *meurgains à connins* et garennes vives » (Angot, *ibid.,* s. v. *Mortiercrolles* ; texte de 1415) ; « Peussent faire et tenir *murgis*, clapiers, chirons (gros tas de pierres) et defenz de conilz en un boys » (Document de 1325, aux Archives nationales, in Godefroy). — Cf. Meurgers, ham., les Murgers, manoir, Murget, lieu dit (Eure) ; le Murger, f. (Aisne) ; les Murgers, ch. (Nièvre), en 1270 *Murgerii ;* Murgiers, anc. fief, et le Meurgérot, ham. (même dép.).

710. Les Mézeaux, f. (Pontvallain, la Flèche). — Les notations de noms semblables indiquent **manselli*, pour **mansella*, petits *mansa*, « maisonnettes ». — Cf. Mézeaux, ham. (Vienne), en 1008 *Masellis ;* les Mazeaux, vill. (Hte-Loire), en 1383 *Mazals*. L'analogie avec le v. fr. *meziaus* « lépreux » n'est sans doute que fortuite.

711. Mézières, ham. (la Chapelle-St-Rémy, Mamers). — Mézières, ham. (Champgeneteux, Mayenne) ; *Macerias*, 989. (Cart. d'Évron). — Mézières, f. (Landivy, Mayenne) ; *Terram de Meseriis*, XII[e] s. — Mézières-sous-Ballon [2], comm. (Mamers) ; *de Maceriis*. — Mézières-sous-Lavardin [3], comm. (Le Mans) ; *Ecclesia S. Petri Maceriarum*, 1098. Très fréquent. — De *maceria*, v. fr. *maisière* « murs en ruine » ; Godefroy : « muraille, débris, décombres, maison ». — Nous trouvons encore, dans le Bas-Maine, les Mézerettes, ham. (Courcité, Mayenne), **macerittas ;* le Mézeray, ham. (Carelles, Mayenne), **maceretum* ; les Mézerolles, f. (Changé, Laval), **maceriolas*.

---

1. Ant. Thomas, *Romania*, XXV, 85.
2. V. Ballon n° 4.
3. V. Lavardin n° 50.

712. Moulins-le-Carbonnel [1], comm. (Mamers); *de Molendinis*, 1097. — Le bourg est situé sur un plateau, loin d'un cours d'eau; il faudrait donc supposer un moulin à vent. — Du lat. vulg. *molinus* pour *molina* qu'emploie Ammien Marcellin au sens de « moulin ». — Il a existé, d'autre part, un cognomen Molinus qui, employé comme adjectif, aboutirait aussi à Moulins, si l'on considère l'*i* de Molinus comme long.

713. Le Mur, vill. (Jublains, Mayenne). — Les Murs, f. (Semur, St-Calais). — Les Murailles, éc. (St-Christophe-du-Luat, Mayenne). — Ces noms désignent des ruines de fortifications ou d'habitations antiques; cf. Mûrs (M.-et-L.), au XV^e^ s. *Muri*, où ont subsisté longtemps des restes de murailles. V. Semur n° 728.

714. Neuvillalais, comm. (le Mans); *Nova villa Aales*, XII^e^ s.; *Neuville Laalès*, 1257; *de Novilla Allès*, 1330; *Novavilla Laales*, 1399; *de Nova villa Alesii*, 1508. — De *nova villa* suivi d'un terme obscur qui a pu être originairement un n. de femme tel que Adalais, variante de Adalhaid; cf. Montalais, anc. fief (May. angev.), et peut-être aussi Rochalais, vill. (Averton, Mayenne). — M. Busson [2] identifie Neuvillalais avec un *Ala* mentionné, au IX^e^ s., dans les *Actus*. Neuvillalais traduirait *Nova villa de Alense, Nova villa Alensis*. C'est possible, mais non certain; les notations, qui ne remontent qu'au XII^e^ s., ne permettent pas une affirmation. M. Angot [3] a formulé contre l'opinion de M. Busson des objections paléographiques: il ne voit dans *ala* que les débris du mot *Longaaqua* (Longuève), et croit qu'un *ala* n'a jamais existé [4]. — D'après Liger [5] on ne retrouve pas, à

1. Ce surnom de le Carbonnel (prononc. *carbonè*) est dû au nom d'une famille de Carbonnel. Un Henri de Carbonel était, en 1158, au nombre des seigneurs manceaux qui se croisèrent avec Geoffroy IV de Mayenne (Pesche).

2. *Prov. du Maine*, XI, 62 et s.

3. *Annales Fléchoises*, VIII, 79.

4. En tous cas, *Ala*, n. de l. romain, est attesté en d'autres pays : *Ala miliaria* (Mauritanie césarienne); *Ala nova* (entre Vienne et Presbourg). Ce vocable désignait un contingent de troupes barbares, et, par suite, la garnison de celles-ci.

5. *Cénomanie romaine*, p. 146.

Neuvillalais, d'éléments de constructions antérieures au VIII^e s. — Les homonymes ne sont sans doute que des homophones : les Alais, f. (Deux-S.), en 936 *Allilias ?*; l'Alais, f. (Teloché, le Mans).

715. NEUVILLE-sur-Sarthe, comm. (le Mans); *Brolius vel Novavilla*, IX^e s. (G. A.). Fréquent. — NEUVILLETTE, comm. (le Mans); *de Noviletta*, 1194. — De *nova villa*, agglomérations créées au moyen âge, souvent sur l'emplacement de bois défrichés (Leclerc, p. 42). — Cf. les nombreuses la Neuveville dans l'Est (Meurthe, Vosges).

716. NEUVY, comm. (le Mans); *Novus vicus*, IX^e s. (Actus); *de Noviz*, 1209. — De *novus vicus*.

717. L'ORIÈRE, f. (St-Berthevin, Laval); *Orrieria*, 1205. Très fréquent. — ORIÈRES, f. anc. vill. (Champgeneteux, Mayenne). — Orière pourrait représenter le v. fr. *oriere* « lisière, bord », lat. *oraria*, de *ora*, au sens de « orée d'un bois » [1]. Cf. le Chef-du-Bois, f. (Charchigné, Mayenne) et la Gueule-du-Bois n° 518. Mais on penserait aussi pour certains de ces n. de l. au lat. *auraria* « lieu où l'on a cherché de l'or ». On a signalé, dans la Mayenne, l'existence de minerai d'or [2]. — Cf. les Aurières, f. (Gard), en 1263 *de Aureriis;* Aurières (Puy-de-D.); Aurière, domaine, les Aurières, vill. (Cantal). L'Ourière, f. (La Chapelle-Anthenaise, Laval), indique plutôt un *oraria*.

718. PAINPERDU, f. (St-Rémy-de-Sillé, le Mans). — Indique une culture peu prospère, — Cf. le Pain-Perdu (Eure-et-L., M.-et-L., Deux-S., Vienne); Panperdut (Hérault); ces homonymes garantissent qu'il n'y a pas ici d'étymologie populaire; et encore : Pain-tout-sec, éc. (Fougerolles, Mayenne), et f. (Jublains, Mayenne); le Pain-Court, f. (M.-et-L.); Courtemiche, éc. (Bouessay, Ch.-Gontier et Champfrémont, Laval); Malviande, f. (Parné, Laval); en pays germanique : Verloren-

1. Le v. fr. *eur* « même sens » postule un lat. vulgaire **orum*. Le nom de l'Eurerie, ham. (Madré, Mayenne), et vill. (Neuilly-le-Vendin, Mayenne), pourrait venir de *eur*. C'est de ce mot que dérive le fr. « orée ».

2. *Dict. hist. de la Mayenne, Introd.*, p. 22.

kost, vill. (Luxembourg). Pain-béni, f. (la Fresnaye, Mamers) paraît être à l'opposé de ces dénominations.

719. Pierrefiche, f. (Duneau, Mamers). — Pierrelée ou Pierrelaie, f. (le Grand-Lucé, St-Calais). — Dans Pierrefiche *petra* est suivi d'un adjectif tiré du verbe *figere* « enfoncer dans le sol » ; *petra fixa* a pu donner *petra *fisca*, « pierre fiche » ; Pierrefiche se confond souvent avec Pierrefite, *petra ficta*. Cf. les nombreux Pierrefite ; Peyrefiche (Hérault), prononc. *peyro fitso* ; Pierrefaite (Hte-Marne). Ces noms désignent communément des localités où se trouvent des menhirs. V. la Pierre-Frite, n° 1057. — Quant à Pierrelée c'est une *petra lata* « pierre large » et ce nom a désigné un dolmen [1].

720. Pirmil, comm. (la Flèche) ; *de Pilimilio*, 1097 ; *ecclesiam Pilimilensem*, 1097 ; *de Pilemis*, 1152 ; *de Pilemelio*, 1200 ; *de Piremis*, 1216 ; *de Pillemil*, 1330 ; *de Piremylleyo*, 1508. — Pirmil est sans doute une variante de Pilmil avec dissimilation de *l-l* en *r-l*. Pilmil pourrait désigner un endroit où l'on a décortiqué le mil : on a pu dire une « pilerie de mil » comme on dit encore, dans le Bas-Maine, une « pilerie de trèfle » [2]. L'onomastique révèle des pileries d'orge, des pileries d'avoine. — Cf. Pilmil, f. (Oizé, la Flèche), Pilmil, ff. et ham. (Deux-S.), en 1488 *Pillemilz* ; Pirmil, rue et place à Nantes (L.-Inf.), en 1119 *Piremil*, en 1205 *Pilemil* ; la Pirmillière, anc. fief (Louvigné, Laval), en 1476 *la Pillemillière* ; et, d'autre part, Pilorge, moulin (Deux-S.) ; la Pilorgerie, f. (May. angev.) ; la Pilorgère (M.-et-L., L.-Inf.) ; la Pilavenière, f. (la Bazouge-de-Chemeré, Laval) ; ces trois derniers noms pouvant provenir du

---

1. M. l'abbé Ledru, *Le Maine préhistorique* (*Prov. du Maine*, XVII, 236), a rassemblé tous les n. de l. du Maine, de même formation que Pierrefiche ou Pierrelée, dus au voisinage d'un menhir ou d'un dolmen auj. disparu. En dehors des fermes et bordages nommés les Pierres, la Grande-Pierre, la Petite-Pierre, la Haute-Pierre, il a donné la liste de 39 localités parmi lesquelles nous relevons : les Pierres-Rouges, -Longues, la Pierre-Droite, -Fine, -Bise, -Molle, -Ronde, -Percée, -Aigue, -Brune, -Blanche.

2. M. l'abbé Angot (*Dict. Hist. de la Mayenne*, s. v. *Jouanne*) cite une *pilerie* de trèfle sur la rivière la Jouanne ; (s. v. *Vicoin*) deux *pileries* de trèfle et une *pilerie* de charbon de bois, sur la rivière le Vicoin.

n. de famille Pilorge, Pilavoine [1]. — Des formations de cette catégorie ont subi la contamination de « piller » : Pille-Avoine (Nièvre), en 1624 *Moulin-Pilavoine*. Quant à Pilpain, moulin (M.-et-L.), au XII^e^ s. *Molendinum Pilepanis*, son sens paraît bien être *pille-pain* et ce nom rentrerait dans la catégorie de ceux malicieusement donnés aux meuniers. Darmesteter (*Mots composés*, p. 184, 186) mentionne les surnoms médiévaux Pille-avoine, Pillepain, Pile-pois, qui ont dû convenir à des larrons plutôt qu'à des honnêtes gens.

721. Plaisance, f. (St-Gervais-de-Vic, St-Calais). — Ce n. de l. qui existe aussi dans le Bas-Maine a le même sens que Monplaisir. Du bas-lat. *placentia*. V. la Folie, n° 685.

722. Le Plessis, ham. (Quelaines, Ch.-Gontier) ; *de Plexeicio*, XI^e^ s. ; *de Plaxicio*, XII^e^ s. — Le Plessis-Milcent [2], anc. prieuré (Port-Brillet, Laval) ; *de Plessiaco Milesendis*, v. 1140 ; *de Plessiaco Milcendis*, 1184. — Un *plessis*, du verbe v. fr. *plaissier*, « courber, ployer, entrelacer, entourer de haies » est un enclos formé d'une haie entrelacée. Une *plesse* est, dans le Haut-Maine, une « clôture en branchages » (Montesson). Il faut partir, pour l'explication de *plaissier*, d'un **plexare* ou **plaxare* [3]. La notation *Plessiaco* n'est qu'une latinisation. Le simple *plexa* a fourni plusieurs dénominations telles que la Plesse, ch. (la Ferté-Bernard, Mamers) ; la Plisse, f. (la Chapelle-Gaugain, St-Calais) ; la Pelice, anc. abbaye (Cherreau, Mamers) [4].

---

1. On ne trouve pas trace de ces formations dans les Dict. topogr. de la Champagne, de la Lorraine et de la Provence.

2. Milcent, de Melissinde, n. de femme d'origine franque porté au XII^e^ s. par l'épouse de Foulques V d'Anjou. Le *Namenbuch* mentionne Milesindis.

3. L'obligation de *plesser* des haies constitue une corvée dans un aveu de 1473 par le sieur de la Tremoïlle au comte d'Anjou. Aujourd'hui encore, on dit dans le Haut-Maine *plesser* une haie (*piéçé èn'â*) ; c'est joindre, en les pliant et en les entrelaçant, de hautes branches laissées de distance en distance lorsque l'on fait la coupe de la haie.

4. Le même thème a encore fourni, dans le Haut-Maine, le dérivé *piessard* (*pyéçâ*), pour *plessard*, désignant les branches réservées pour les entrelacer et former clôture (V. Montesson ; V. aussi M. Hamelin, *Usages locaux des trois cantons du Mans*, le Mans, 1909, p. 81).

723. La Quinte, comm. (le Mans) ; *Quinta*, 1254. Ancienne circonscription diocésaine. — *Quinte* a été compris « banlieue de cinq mille pas », c'est du moins le sens du mot *quinte* dans la Coutume d'Anjou, art. 35 (Laurière, p. 406). Mais la situation topographique de la Quinte, à environ quinze kilomètres du Mans, ne répondrait pas à cette définition. *Quinte* a aussi eu le sens de « étendue d'une juridiction comprenant cinq villages ». On trouve fréquemment des nombres ordinaux employés comme n. de l. : les Quintes, f. (Laigné-en-Belin, Le Mans) ; la Quinte, f. (Gard) ; la Quinte, anc. archiprêtré (Dordogne), en 1226 *Quinta* ; les Quintes, f. (Hérault) ; le Quart, f. (Vienne), et ham. (Calv., Nièvre) ; les Quarts, f. (Eure-et-L.) ; la Grande-Quarte, .loc. (M.-et-L.), en 1165 *Terra quae dicitur quarta* ; peut-être aussi Sixte, ham. (Yonne), en 863 *Sexta* ; mais pour les n. de l. Quinte, Sixte, l'origine pourrait être, dans certains cas, les n. d'h. Quintus ou Sextus.

724. Reconde, f. (St-Ouen-des-Valons, Laval) ; anc. landes défrichées. — On penserait à *recondita* « lieu solitaire » ou encore « habitation d'un solitaire ». *Recondita* exigerait régulièrement *Reconte, mais une variante Reconde ne serait pas impossible. Les homonymes faisant défaut, cette dérivation est incertaine. — Cf. peut-être, comme synonymes : le Reclus, la Reculée, Villeperdue, etc., noms de localités du Maine et les exemples des dérivés de *reposita* réunis à l'art. Landepoutre, n° 524.

725. Rortre, auj. Ingrandes, vill. anc. par. (près Épeigné-sur-Dême, Tours) ; *Roorta*, 1204 ; *de Rotella*, 1508 ; *Roorthâ*, *Rotha*, *Rothensis parochia*, 1690. — *Rortre* peut reproduire le lat. *retorta* « superior virga qua saepes continetur ac vincitur. » (Du Cange). *Retorta* est en bas-lat. *roorta*. Du Cange cite un texte de 1206 : « accipient fagum pro *roortis* faciendis ». En fr. les résultats de *retorta* sont multiples et peuvent se diviser en deux groupes : 1° *reorte*, *roorte*, *rortre*, *roertre*, *riorte* ; 2° *rouette* et peut-être *rouelle*, cette dernière forme subissant l'analogie de *rotella*. Nous retrouvons ce doublet dans l'histoire du nom de Rortre. — M. Godefroy a vu dans la forme *reorte* l'origine des n. de l. la Réorte (Char.-Inf.) et la Réorthe (Vendée). On peut y ajouter la Redorte (Aude), la Rorthe, anc. fief (M.-et-L.),

le Riorteau, vill. (Vienne), en 1403 *le Reorteau* ; la Réortière, f. (Deux-S.). — Au point de vue sémantique, on a dû passer de l'acception « lien formé d'une branche souple et pliante tordue sur elle-même » (Godefroy), au sens « propriété enclose de *reortes* ». V. le Plessis n° 722, et peut-être Roullée et la Haie-Roullée n° 1158.

726. Rubricaire, ruine romaine, près du vill. des Buttes (Ste-Gemmes-le-Robert, Laval) ; *Rubricaire*, 1777 ; *Rubikaires*, 1832. — Nom resté sous une forme savante, mais qui n'a été relevé dans aucun texte ancien. Si l'apparence n'est pas trompeuse, ce nom a été **Rubricaria* « endroit où la terre, une construction, est rouge », de *rubrica* « craie rouge, terre rouge ». Une station romaine *Robrica* est mentionnée sur la Table de Peutinger, entre Angers et Tours. *Rubrĭcatus* pour *Rubrīcatus* existe, en catalan, dans le nom de rivière Llobregat, « aux eaux rougeâtres », près de Barcelone [1] ; et sans doute aussi, en provençal, dans le n. de ferme Rouvergat (Gard). Le nom des carrières de Rouvergue (Drôme) pourrait reproduire *rubrĭca*, sinon une formation en *-ianicus*. — Le Mans a été appelé l'une des quatre villes rouges de la Gaule, parce que son enceinte, édifiée au III[e] s., fut établie en pierres et briques [2].

727. Le Rucheray, f. (Brée, Mayenne). — Les Ruchères, f. (Désertines, Mayenne). — Peut signifier « endroit où se trouvent des ruches », de **ruscaretum*, **ruscarias*, gallo-latin *rusca* « écorce ». Le n. de famille Rucher pourrait aussi intervenir dans le second de ces noms. — Cf. la Bigrerie, n° 652.

728. Semur, comm. (St-Calais) ; *de Sanmuro*, 802 (Actus) ; *Sanmuro*, 832 (G. A.). Prononc. *çmu*, *çmeu*. — Cette localité a plusieurs homonymes : dans le Maine, une terre seigneuriale de Semur, v. 1070 *Senmuro* ; en dehors du Maine, Semur-en-Brionnais (Saône-et-L.), au moyen âge *Sinemurum*, *Sammurum*, *Samur* ; Semur-en-Auxois (C.-d'Or), *Sinemuro* sur une monn. mérov., *Senmurus* en 879 ; enfin les chartes de Cluny

1. *Le Tour du Monde*, 1862, 2[e] sem., p. 306.
2. Ledru, *Les Cénomans* (*Prov. du Maine*, XVII, 152).

mentionnent un *Senmurum boscum in pago Matisconense*. Il s'agit donc ici d'une dénomination assez répandue. MM. Berthoud et Matruchot (III, 32) expliquent tous les Semur par une formation latine *sene muro* « le vieux mur, les murailles anciennes ». Cette explication ne manque pas de vraisemblance ; elle est corroborée, en ce qui concerne notre Semur, par le nom d'une localité, les Murs, située sur son territoire (V. n° 713), et qui indique à n'en pas douter la présence de constructions anciennes ; elle montre de plus que Semur a pu être compris *sine muro* dès les premiers temps du moyen âge. Le lat. *senex* a été quelquefois employé comme adjectif. Au point de vue du sens, *senex murus*, *sene muro* serait comparable à *vetulus murus*, d'où Vieilmur (Tarn, Cantal) et Murviel (Hérault) ; et encore à *muro vetere*, d'où Murviedro (Espagne). Pour toutes ces raisons nous adoptons l'étymologie *sene muro* [1].

729. Les Senaillères, vill. (Lignières-la-Doucelle, Mayenne). — Du bas-manceau *çnâ*, « grenier à foin », autrefois « chambre », lat. *coenaculum* [2]. Les Senaillères supposent **coenacularia*. — Le Senalier, nom d'un calvaire (M.-et-L.), peut ne pas avoir la même origine.

730. Les Talvasières, ch. (le Mans). — La Talvasserie, f. (Meslay, Laval). — La Grande- et La Petite-Talvasserie, ham. (Arquenay, Laval). — La Talvassière, f. (Gennes, Ch.-Gontier). — Le v. fr. *talvassier*, qui signifie « valet d'armée »,

---

1. On a souvent essayé d'expliquer Semur par une formation celtique. On a, bien entendu, pensé à *-durum*, et un historien de la Côte-d'Or, M. l'abbé Bourlier, s'est prononcé pour une étymologie de ce genre (*Bulletin d'Hist. et d'Archéol. religieuses du dioc. de Dijon*, 1894, p. 222) ; mais le nombre des localités du n. de Semur et les raisons que nous avons exposées donnent peu de crédit à cette hypothèse. M. Busson (*Prov. du Maine*, XIV, 293) a cru retrouver, dans Semur (St-Calais), le nom préromain de la rivière qui arrose le bourg, la Longuève : breton *san* « canal » et *mur* « grand ». Cette hypothèse n'est pas soutenable, car elle s'appuie sur des noms bretons modernes dont l'un, *san*, est un emprunt fait au fr. (Henry, p. 238), tandis que l'autre, *mur*, ou mieux *meûr*, est le résultat du gaulois *maros* ; puis il n'y a pas des Longuève partout où il y a des Semur.

2. Dottin, *Introd. au Dict. hist. de la Mayenne*, p. 69.

se confond en manceau avec *canevassier* « ouvrier filassier » (Montesson, s. v. *Talvassier*). Il est possible que les Talvasières, la Talvasserie, la Talvassière aient été des *filasseries*. Mais les n. de famille Talvas, Talvassier peuvent concourir avec cet appellatif. Ces n. de l. ne sont pas particuliers au Maine, on les rencontre dans le M.-et-L. et dans le Calv.

731. La Tayère, f. (Brecé, Mayenne) ; *Telariam*, 1223. — Homonyme, dans la May. angev. : la Tayère, ham., comm. de la Fontaine-Couverte, au XII^e^ s. de *Ateieria*. Cette dernière notation est plus proche que *Telariam* de la base étymologique ; elle semble indiquer **Attegiaria*, de *attegia* « cabane, maisonnette » qui subsiste dans le nom de la Taye (Eure-et-L.), en 1109 *Ateiae*, et dans Athée (May. angev.) en 1150 *Ateia*.

732. La Teulière, ham. (Contest, Mayenne) ; mentionné en 1421. Assez fréquent. — La Tioulière, f. (St-Germain-le-Fouilloux, Laval) ; *la Toulière*, 1444. — Les Tioulières, domaine, anc. fief (Beaulieu, Laval). — Probablement de **tegularia* « endroit où l'on fabrique des tuiles » ; *tegula* est, en v. fr., *teule*. La Teulière, la Tioulière seraient donc synonymes du n. de l. plus récent la Tuilerie. — A rapprocher peut-être de ces noms : la Tullière, f. (May. angev.), en 1478 *la Tuellière*. Cf. aussi la Teulière, ham. et briqueterie, et les Teulières, anc. domaine (Cantal) ; la Tuilière, ham. (même dép.), en 1279 *de Teuleras*, en 1667 *la Tioulière* ; Tuilière (Drôme), en 1401 *Tegulieres*, en 1600 *la Teulière*. Thieuloye (P.-de-C.) est un *teguleta*.

733. La Tourraille, ham. (St-Calais-du-Désert, Mayenne). — Les Tourailles, ham. (Courcité, Mayenne). — M. Duval [1] peut avoir raison en considérant les Tourailles (Orne) comme une ancienne construction militaire. On partirait bien de **turralia*, fait sur *turris* comme **muralia* sur *murus* ; ou encore de *turriculas* « toureilles », avec un changement de suffixe fréquent dans le Maine, cf. les Courteilles n° 674. — *Toralia* « species aggeris inter agros ducti » (Du Cange, charte de Bourges, 1181), du lat. classique *torus* « élévation de terrain »

1. *Rapport sur l'orthographe des n. des comm. du dép. de l'Orne*, p. 23.

pourrait également être l'origine de Touraille ; mais nous n'avons pas relevé cette signification dans les textes du Maine [1]. — Outre les Tourailles (Orne), v. 1150 *Toraillae*, on trouve, comme homonymes, Tourailles (L.-et-Ch.) ; Tourailles (Meuse), en 963 *Toralias* ; Touraille, ham. (Eure-et-L.) ; la Touraille, les Tourailles, fréquents dans le Calv. — Cf. Thorailles (Loiret) ; la Toureille, éc. (Hte-Loire), en 1328 *Turricula* ; le Toural, quarterie (Drôme), en 1485 *in Torali*. Le sens peut varier considérablement suivant les régions.

734. La Trigalle, f. (Lignières-la-Doucelle, Mayenne). — La Trugalle, ham. (Neuville-sur-Sarthe, le Mans). — Noms semblables : la Trigalle (sept localités), dans le Calv. et dans l'Eure ; la Trigalle, étang (Eure-et-L.) ; la Trigale, maison rurale (Vienne) ; Trigal, étang (Deux-S.) ; la Trivalle (prononc. *la trivâlo*), faub. de Carcassonne. — Du Cange explique le mot fr. *trigalle* « taberna, locus ubi comessationibus potationibusve vacatur (s. v. *Triculus*, esculentorum propola, « aubergiste »). Il cite des lettres de rémission de 1401 : « Une ville ou port, nommé Vateville sur Seine, auquel lieu avait une taverne ou *trigalle* ». Le v. fr. *trigaler* veut dire « mener une vie de débauche », et *trigal* signifie « bruit, tapage » [2].

735. Trop-Vendu, ham. (Montourtier, Laval). ff. (Belgéard et Jublains, Mayenne). — Trop-Vendue, éc. (Assé-le-Béranger, Laval). — Indique des propriétés de fonds médiocre.

736. La Verrière, f. (Conflans, St-Calais). — Pesche (s. v. *Conflans*) y a signalé des débris de four à verrier. De *vitraria* « fabrique de verre » ; synonyme plus moderne : la Verrerie, nom porté par de nombreuses localités du Maine et qui se con-

---

1. Pour *toraille*, *touraille*, M. Godefroy indique différents sens : « séchoir à grain » (Tournai, Calais), « verrou » (Saintonge), « moulin à vent ou à eau » (S.-Inf.).

2. La Trugalle, important ham. sarthois, est située sur la grande route du Mans à Mamers. Dans la première moitié du XIXe siècle, ce hameau comptait deux auberges sur les vingt-cinq maisons qu'il possédait alors. C'était à la Trugalle, plutôt qu'à Neuville, chef-lieu de la comm., que se tenait, chaque année, l'*assemblée* de l'Angevine.

fond souvent avec les composés de *vicarius*, la Vairie, nom également fréquent dans le Maine.

737. Vesins, ham. (Houssay, Ch.-Gontier). — Voisin, ham. (Nouans, Mamers). — Voisine, ham. (Noyen, la Flèche), mentionné en 1498. — Vesins et Voisin reproduisent le lat. médiéval **vicinium* « groupe d'habitations ». Le premier de ces noms a conservé la forme mancelle; le second a subi l'influence de la langue littéraire. Il en est de même pour Voisine, au lieu de Vesigne, *vicinia*. — Cf. Vesaignes et Voisines (Hte-Marne). — Quant aux composés : Malvoisine, f. (St-Cyr-le-Gravelais, Laval) [1]; Mauvézin, fréquent dans le midi; Beauvoisin (Drôme), en 1293 *de Bellovicinio*; la Bonne-Voisine, f. (Aube), en 1208 *Bona vicina*, ils remontent soit à *vicinium* soit à *vicinus*, *vicina*. Pelevesy (Dordogne) est un **pilia vicinum*, « pille-voisin »; Appelvoisin, f. (Deux-S.), en 1287 *Peillevezin*, est un Pille-voisin modifié par euphémisme.

738. Vic (St-Gervais-de), comm. (St-Calais); *de Vico*, 1330; *Vy* (Expilly). — Forme savante de *vicus*, « bourg, village »; la vraie forme est celle d'Expilly, Vic étant propre à la langue d'oc. La même forme savante se retrouve dans Vicq (Hte-Marne). — M. Joret [2] a pensé au bas-allemand *wick* « bocage », plutôt qu'à *vicus*. Les n. de l. normands en *-vic* reproduisent le norois *vik*, même sens.

739. Vieuvy, comm. (Mayenne); *in Vetus Vicum*, IXe s. (Actus). — La forme actuelle indique le lat. vulgaire *vetulus vicus*, et non le lat. classique *vetus vicus*. On pourrait cependant partir de *vetus vicus*, *Viévy, en admettant que Vieuvy soit dû à une labialisation subie par *vié* devant *v*. — Cf. Vieuxvy (Ille-et-V.); Vielvic (Dordogne); etc. Les représentants certains du lat. classique *vetus vicus* sont trois Viévy (L.-et-Ch., Loiret, C.-d'Or).

Nous avons encore, dans le Bas-Maine, plusieurs la Vieucour, l'une d'elles, ch. (Ahuillé, Laval), est notée en 1396 la *Viezcourt*, et au XIVe s. *la Vielcourt*; et plusieurs la Vieuville dont l'une, ham. (le Houssay, Ch.-Gontier), est en 1407 *Viez-*

1. V. Malabord, nº 700 et note.
2. *Des caractères et de l'extens. du patois norm.*, p. 73.

ville. Ces notations indiquent *vetus cortis* ou *villa*, et non des types avec *vetula*.

740. Villenette (St-Denis-de-), comm. (Domfront) ; *Vileneta*, 1256 ; *Villeneta*, 1330 ; *Villaneta*, 1508 ; *de Villa munda*, 1687. — Villenette a été compris « la ville jolie », lat. *nitida*, fr. « nette », et son nom a été par conséquent latinisé *Villa munda*, le lat. *mundus* signifiant aussi « joli, coquet ». Il n'est pas impossible que l'origine du nom de Villenette soit, en effet, *villa nitida*, de l'adjectif *nitidus* (cf. *bella villa* > Belleville, et Vaujoli n° 576), ou du cognomen Nitidus (*C. I. L.* X, 5268) ; mais cette hypothèse ne saurait inspirer une grande confiance. On trouve dans le Morbihan la Villenette, avec l'article, peut-être d'un diminutif de *villa*. La formation d'un diminutif « Villenette » aurait pu résulter d'un compromis entre le diminutif bien connu « Villette » de **villitta* et le dérivé de *villanus* « vilain » ; cette contamination aurait été facilitée par le grand nombre des diminutifs fr. en *-nette*.

741. Villeray, ch. (Javron, Mayenne) ; *de Villareio*, XII^e^ s. — Villeret, f. (Volnay, St-Calais). — Les homonymes indiquent **villaretum* et se confondent parfois, comme dans Villeret, avec **villarittum*. Le premier de ces noms signifierait un endroit où se trouvent des *villaria*, des exploitations rurales ; le second, un petit *villare*. *Villaretum* rappelle *bordaretum*, *cortiletum* [1], « endroits où se trouvent des fermes, des courtils ». — Cf. Villeray, f. (Eure-et-L.), en 1118 *Villaretum* ; le Villaret, ham. (Hte-Loire), en 985 *Vilareto* ; le Mas-Villared, f. (Hérault), en 996 *de Villareto* ; etc. Mais Villeret (Aube), en 1115 *Villaretum*, est noté en 854 *Villa rivi*.

742. Villiers-Charlemagne [2], comm. (Ch.-Gontier) ; *Eccle-*

1. Cf. Arbois de Jubainville, *Rech. propr. fonc.*, p. 630.

2. A quel titre Villiers se réclame-t-il de Charlemagne ? Une étymologie populaire est possible ; cf. les Charlemaignes, ham. (Yonne). — Plusieurs Charleval, Charleville (en Normandie Calleville), Carlepont, doivent leurs noms à un *Carolus* qui peut avoir été un seigneur local ou un roi de France. Quant à la Ville-de-Charlemagne (Meurthe), où se trouvent des débris de constructions anciennes, elle ne semble pas plus authentique que les nombreux Châteaux-, Chemins-, Routes-, Tours-de-Charlemagne, Camps-de-César, etc.

sia que vulgo Vilerx Caroli Magni appellatur, 1114 ; *de Vileriis*, XI^e s. ; *de Villeriis*, XII^e s. ; *Villiers Challemaine*, 1312 ; *Villa Caroli*, 1316. — De *villare*. « Le sens de *villare*, à l'époque mérovingienne, est, dit M. Auerbach, difficile à déterminer ; il semble synonyme de *villa*, *ager*, *praedium*, qui désignent indifféremment un petit lot sur un grand domaine. A l'époque carolingienne, la définition est plus précise : *villa cum suis villaribus*, *villula cum suo villare* ; c'est donc ici une dépendance, une annexe, un commun de la *villa* [1] ».

743. VIROLET, ham. (Contest, Mayenne). — VIRVOLLET, f. (Yvré-le-Pôlin, la Flèche). — A rapprocher du v. fr. *virolet* « moulin à vent » [2]. *Virolet* est apparenté à l'anc. verbe fr. *virvoler* « tourner en rond » [3]. Le nom de la ferme de Virvollet est donc une variante de celui du ham. Virolet. Pour *virvoller* on pourrait penser à un **gyro-volare* « voler en rond ». — Cf. Virolet, ham. (Eure), en 1280 *Viroletum* ; Virollet, ham. (Deux-S.) ; Virollet, vill. (Vienne). D'autres Virolet présentent, dans leur histoire, des formes Villeret qui doivent faire admettre une contamination de ces deux types. Viroflet peut être considéré comme une variante de Virolet : le moulin de Viroflet (St-Loup-du-Dorat, Ch.-Gontier), s'appelle en 1424 *Villefolet*, on dit encore aujourd'hui Virfolet (Maître) ; Viroflay (S.-et-O.) a probablement la même origine.

744. VIVEREUX, f. (Oisseau, Mamers). — VIVREUX, f. (Oisseau, Mayenne) ; *Viverous*, 1285. — La forme *Viverous* indiquerait **vivariosum* ; mieux vaut partir d'un **vivariolum* « petit vivier », c'est-à-dire « chasse ou pêche réservée, garenne ». Du Cange donne aussi à *vivariolum* le sens de « jardin ».

---

1. *Toponymie et types d'établ. germ. etc.* (*Revue germ.*, IV, 568). — V. aussi Fustel de Coulanges, *Hist. des inst. polit. de l'anc. France. L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne*, p. 212 et suiv.

2. Lorsque Gargantua était enfant, on lui fit « un beau virolet des ailes d'un moulin à vent de Mirebalais » (Rabelais, *Gargantua*, ch. XI).

3. *Virvolet*, dans le patois de la Meuse, désigne un « feu follet » ; *virvol*, dans celui de Cambrai, a le sens de « tourbillon » (*Zeitschrift für roman. Philol.*, XXII, 562).

745. Viviers, comm. (Laval) ; *de Vivariis*, 1125 ; *de Viveriis*, 1288 [1]. — *Vivarium*, au sens du fr. moderne « vivier » ou « garenne », est un n. de l. fréquent dans le Maine comme ailleurs.

---

1. M. Maître et M. l'abbé Angot ont identifié à Viviers un *Visveris* de 989, qui paraît être une forme refaite sur le fr. Viviers et qui a d'ailleurs des chances d'être fautive comme la plupart de celles tirées du Cartulaire d'Évron, dont elle provient.

QUATRIÈME PARTIE

NOMS D'ORIGINE RELIGIEUSE ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

CHAPITRE PREMIER

Noms communs.

746. L'Abbatiale, f. (Landivy, Mayenne). — Forme savante de *abbatialis* « appartenant à une abbaye ou à un abbé ».

747. L'Abbayette, ham. (la Dorée, Mayenne) ; *Villa Arunton*, 997 (Cart. de l'Abbayette) ; *la Baiette*, 1550 ; *la Bayette*, 1691. — Diminutif de « abbaye ». Le domaine de l'Abbayette appartenait avant le x^e^ s. à l'abbaye du Mont-St-Michel. V. *Villa Arunton* n° 33.

748. L'Aumônerie, f. (la Chapelle-du-Bois, Mamers). — « Maison jointe à une église ou à un monastère et à laquelle il y a des revenus annexés pour être distribués aux pauvres par celui qui en est l'aumônier » (Laurière, p. 52). Même sens probablement pour l'Aumônière, vill. (Oisseau, Mayenne) ; l'Aumône, f. (Montabon, St-Calais) ; les Aumônes, f. (Louverné, Laval).

749. La Baroche-Gondouin [1], comm. (Mayenne) ; *de Basigia, de Basilgia Gundini*, 1111 ; *Basogia Gundoini*, 1190 ; *la Basouge-Gondouyn*, xv^e^ s. — La Baroche-sous-Lucé, comm. (Domfront) ; *Bazocha*, 1150 ; *de Basochia de Lucé*, 1330. — Baroche semble être le résultat d'une contamination entre deux types latins : *basilica* qui est l'origine de Bazoche, Bazouge

1. Pour Gondouin, n. d'h. franc, voir Montgondouin, n° 900.

(V. au n° suivant), et *parrochia* « paroisse ». Ce dernier type paraît être l'origine de la Baroche, vill. détruit (Marne), en 1092 *Parrochia*, en 1253 *Parroche*, forme à rapprocher du nom d'un vill. de la Meuse, les Parroches, en 1135 *Parrochia* et en 1607 *les Barroches*. — Les notations anciennes indiquent que *basilica* doit être à la base des deux Baroche du Maine.

750. La Bazoche-Montpinçon [1], comm. (Mayenne); *de Bazogia Montepinsonis*, 1125 ; *la Basouge de Montpinczon*, 1503 ; *la Bazouge* (Dict. Peigné). — La Bazoge, comm. (le Mans); *de Basogia*, 1327 ; *de Baselica*, 1330. — La Bazouge-de-Chemeré [2], comm. (Laval); *de Basilgia*, 1097 et 1111 ; *Basilgia*, 1180 ; *la Basoge*, 1260. — La Bazouge-des-Alleux [3], comm. (Mayenne) ; *Ecclesia Basilgeacum nomine*, 989 (Cart. d'Évron) ; *la Basoge-des-Allais*, 1370 ; *Basougeia de Allodiis*, 1386. — La Bazoche, la Bazoge, la Bazouge, reproduisent *basilica*, édifice où l'on rendait la justice chez les Romains et les Gallo-romains, et devenu une église à l'époque chrétienne. Bazoche, Bazoge, Bazouge sont des n. de l. très fréquents. — Cf. Bazoques (Eure) ; la Bazoque (Orne, Calv.) ; Bazelges, domaine ruiné (Cantal), en 1464 *Baselgas* ; la Bazeuge (Hte-Vienne).

751. Bazougers, comm. (Laval) ; *Basilgeacum*, 989 (Cart. d'Évron) ; *Basilgerie*, 1065 ; *Basogers*, 1277. — Un **basilicarium*, Baselchiers, Baseuchers, pourrait s'inférer des nombreux Bazouge, Bazoge, Bazoche qui, dans le Maine, conservent *basilica* ; *basilicaris* a existé en lat. vulgaire, Grégoire de Tours fait usage de ce mot [4]. M. Muret (p. 29) met en doute l'existence de *basilica* suivi d'un suffixe dans le n. de l. suisse Baselgin. — La forme *Basilgeacum* est refaite.

---

1. Montpinçon, auj. ferme, comm. de la Bazoche-Montpinçon, a de nombreux homonymes : Montpinçon (Calv.), en 1119 *Mons Pincionis* ; Montpinchon (Eure, Eure-et-L., Manche) ; *Pincione Monte*, anc. nom de Montfort l'Amaury (S.-et-O.). A rapprocher peut-être du n. de l. Pincanham (Angleterre), qui, d'après l'*Onomasticon anglo-saxonicum*, reproduit le n. d'h. germain Pinca.

2 et 3. V. aux noms Cheméré, les Alleux, nos 139, 938.

4. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 194, cite : *villa basilicaris*.

752. Benête, ham. (Ste-Suzanne, Laval). — De *benedicta* « la bénie », sous entendu *villa, mansio*. — Cf. Benêtre, anc. fief (Eure-et-L.), en 1393 *la Benoiste* ; Bénézet, éc. (Hte-Loire), en 1462 *Benedictus* ; Bénézech, f. (Hérault). Le contraire est Malbenay, *male benedictus*, éc. (Louverné, Laval).

753. Les Bonnes-Vierges, f. (St-Samson, Mayenne). — Désigne sans doute des madones. — Cf. les Vierges, f. (Nauvay, Mamers) ; la Vierge et la Bonne-Vierge, hameaux (Calv.) ; la Vierge-Marie, ham. (Eure), et peut-être la Bonne-Marie, f. (Thorigné, Laval).

754. La Celle, f. (Gesnes, Laval). — Les Celles, f. (Andouillé, Laval) ; mentionné en 1589. — De *cella*, soit au sens religieux « demeure d'un ermite », soit au sens profane « cellier, habitation en général ».

755. La Cènerie, f. (Congé-sur-Orne, Mamers). — Pesche, s. v. *Congé*, n'a peut-être pas tort de voir, dans la Cènerie, « un lieu où les protestants avaient un prêche ». Au XVI^e^ s. les huguenots étaient nombreux dans le Maine. Pesche (au mot *le Mans*) cite une ferme nommée le Presche et située près du Mans. V. la Huguenoterie n° 778. — Mais la Cènerie pourrait être aussi un dérivé du v. fr. *cenier* « officier de l'abbaye qui était tenu de fournir les soupers » ou « celui qui veillait à la rentrée des vivres dans un couvent » (Godefroy).

756. La Chapelle, vill. (Chantrigné, Mayenne). — Les Chapelles, comm. (Mayenne) ; *les Chappelles*, 1312. Très fréquent. — La Haute-Chapelle, comm. (Domfront) ; *Alta Capella*, v. 1050. — *Capella* n'est qu'une latinisation du fr. « chapelle » qui postule *cappella*. Ce *cappella* est un diminutif du lat. vulgaire *cappa* « chape, manteau » : une chapelle était primitivement un petit sanctuaire où l'on révérait un morceau du manteau de St-Martin.

Plusieurs communes du Maine portent le nom de « la Chapelle » avec un déterminatif qui est tantôt un appellatif, tantôt un n. d'h. ou du femme ; nous les mentionnons ici en donnant quelques explications sur ces déterminatifs [1].

1. Pour la Chapelle-Anthenaise et la Chapelle-Moche, voir aux n^os^ 1091 et 1092.

757. La Chapelle-du-Bois, comm. (Mamers) ; *Capella du Boys*, 1508 ; *Capella nemoris*, 1687. — « Bois » de *boscus* : le plateau sur lequel cette commune est située était autrefois couvert par la forêt de Hallais ou de Goyette dont une partie subsiste encore aujourd'hui. Le bourg de Préval, à environ 3 kilom. de la Chapelle-du-Bois, a porté autrefois le nom de Chapelle-Gastinelle (*Capella Wastinella*), du v. fr. *gastine*. V. le Gast, n° 514.

758. La Chapelle-Gaugain, comm. (St-Calais) ; *Capella Gaugani*, 1213. — « Gaugain » est un nom de personne, peut-être variante de Gauvin, nom d'origine bretonne ; cf. la Gaugainière, f. (Hardanges, Mayenne), le Hamel-au-Gaugain, ham. (Calv.). Le *Nécrologe obituaire du Mans* cite un *Egidius Gaugaing*, originaire de Savigné-l'Évêque, qui a vécu au XIII^e^ s. On trouve dans les auteurs du moyen âge les variantes suivantes de Gauvain : Walganus, Walgainus, Walguanus [1]. V. la Vallée-Gauvain, n° 934.

759. La Chapelle-Huon, comm. (St-Calais) ; *de Capella Hugonis*, 1037. — Du n. d'h. franc. Hugo, qui se déclinait en v. fr. *Hue* (nominatif), *Huon* (cas oblique). — Cf. la Haie-Huon, f. (St-Léger, Laval).

760. La Chapelle-Rainsouin, comm. (Laval) ; *Capella Rensouens*, 1214 ; *la Chapelle Rainxoin*, 1411 ; *de Capella Rainisonantis*, 1423 ; *Ecclesia Capellae Ranaesonantis*, XV^e^ s. — « Rainsoin » a dû être originairement un nom de femme franque ; on trouve dans les *Scriptores* de Pertz, t. XV, une *Vita Sanctae Reginswindis*. Ce nom est l'origine probable de Rainsoin. Une étymologie populaire n'a pas tardé à changer le n. de personne en *rana sonans* « grenouille coassante » ; on aura sans doute pensé au n. de l. fréquent Chantereine, *canta rana* (V. n° 1022) et l'on aura conjecturé *rana sonat*.

761. La Chapelle-au-Riboul, comm. (Mayenne) ; *de Capella Orrici Booul*, 1271 ; *de Capella Auriboul*, 1275 ; *la Chapelle au Ribou*, 1699. — Le nom lat. *Capella Orrici Booul*

1. *Zeitschrift für roman. Philol.*, XXII, 248.

conserve le souvenir d'un Orry Boul, le Boul ou du Boul qui fut évidemment un seigneur local. Orry correspond soit au germ. Odaric, Oderic, soit au germ. Ulric qui se retrouve dans un lieu dit de l'Eure, Breuil-Ulrique, au moyen âge *Brolium Orrici*, *Brolium Ulrici*. Boul doit être un surnom, probablement d'un n. de l. *Betullus*. (V. le Boul n° 293). — La graphie « au-Riboul » est due, soit à l'analogie du bas-manceau *ribou* « abreuvoir » (Dottin, *Gloss.*), soit à celle du surnom d'Assé-le-Riboul, V. n° 112.

762. La Chapelle-St-Fray, comm. (le Mans) ; *Capella S. Fredi*, 1508. — La Chapelle-St-Rémy, comm. (Mamers) ; *Capella S. Remigii*, 1330. — *Fredus* est le nom d'un abbé irlandais fort peu connu [1]. Il pourrait y avoir ici une étymologie populaire pratiquée sur un n. d'h. tel que Senfroi, du germ. Segenfrid, qui fut le nom d'un évêque du Mans au x^e^ s., ou tel que Suffroy, de Suffredus ; *Sanctus Suffredus* est, en 1384, le nom de St-Siffret (Gard). — Quant à *Remigius*, ce saint est souvent confondu, dans le Maine, avec St-Rimay ou St-Rigomer. V. n° 834.

763. Le Chapitre, f. (Congé-sur-Orne, Mamers). — D'après Pesche (s. v. *Congé*), cette ferme serait un ancien bénéfice ecclésiastique. Ce nom est fréquent en toponymie. — Cf. Capitou, f. (Hérault), domaine ayant appartenu au chapitre de la cathédrale de Montpellier.

764. La Chartreuse, f. (St-Christophe-en-Champagne, la Flèche). — Peut désigner un établissement ayant appartenu à l'ordre de St-Bruno ; mais, plus vraisemblablement ici, une habitation isolée et comparable à un monastère de chartreux. On trouve « la Chartreuse » dans de nombreux départements, souvent avec la mention « ancien monastère ».

765. La Cherté, ham. (St-Pierre-des-Landes, Laval). — Forme phonétique de *caritate*, qui a donné le mot demi-savant

---

1. Chardon (*Mamers et St-Mammès*, p. 18) dit, en parlant de St-Fray, patron de la Chapelle-St-Fray : « encore un saint oublié, inconnu même aux habitants de ce village ». — Nous n'avons pas rencontré, dans les autres provinces de France, Fredus en composition avec *sanctus* ou *dominus*.

« charité ». Le n. de l. « la Charité », désignant un établissement hospitalier, est très fréquent. Pourrait être synonyme de l'Aumônerie ; V. n° 748.

766. La Chrétienté, f. (Villaines-la-Carelle, Mamers). — Répond à *christianitate* ; mais le sens est indéterminé. Du Cange donne à *christianitas* le sens de « juridiction épiscopale, officialité ». La Chrétienté a pu être aussi une ancienne Juiverie qui aura changé de nom (V. plus loin, la Juiverie n° 780). Peut-être encore refait sur le n. de propriétaire Chrétien. Cf. la Chrétiennerie, ham. (Eure-et-L.) ; la Chrétiennais, ham. (M.-et-L.) ; Chrétienville (Eure), en 1262 *Christiani villa* ; Vauchrétien (M.-et-L.), vers 1050 *Vallis christiana*.

767. Le Clocher, ham. (Fromentières, Ch.-Gontier). — Le Grand-Clocher, f. (Origné, Ch.-Gontier). Fréquent. — Édifice soit religieux, soit profane, surmonté d'un clocher. Dérivé de « cloche ». Cf. le Clochereau, logis (M.-et-L.) ; Hauteclocque (P.-de-C.), de *alta clocca*.

768. Conception-en-Passais [1], ch.-l. de cant. (Domfront), dit aussi Passais-la-Conception ; *Beate Marie Conceptio*, 1508 ; *Conceptio*, 1687. — Dénomination qui paraît isolée dans la toponomastique française. Un cas analogue serait l'Ascension, f. (Aisne). V. Toussaint, n° 799.

769. La Croix-Boissée ou Boissé, f. (Saulges, Laval). — La Croix-Buisée, f. (Roézé, le Mans). — De *cruce *buxata* « croix ornée de buis » [2]. V. Boessé-le-Sec n° 368.

770. La Croix-Brete, ham. (Pontvallain, la Flèche). — Équivalent de « la croix bretonne », élevée par des Bretons ou en souvenir d'un Breton.

771. La Croix-aux-Vesques, ham. (Châtres, Laval). —

---

1. V. Passais, n° 1149.

2. Cf. *Romania*, XXII, 264. — Dans l'Ouest, l'usage est d'orner les croix avec des guirlandes de buis, le jour des Rameaux. — On lit dans la *Manekine* de Beaumanoir, v. 6849 :

Droit le jour de Pasques fleuries,
Qu'en mains lieus sont les crois boissies.

Désigne probablement un calvaire édifié par une famille Lévesque, ou en souvenir ou près de la propriété d'un nommé Lévesque, nom fréquent dans le Maine. M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*) assigne avec raison le même nom de propriétaire Lévesque à la ferme de la Vesquerie (Saulges, Laval). Nous retrouvons ici la tendance des parlers manceaux à décliner étymologiquement les noms de famille [1].

772. La Croixille, comm. (Laval); *Ecclesia de Crucilia*, IXe s. (Actus); *de Crosilla*, 1168; *de Conca*, 1259, 1324; *la Crousille*, 1367; *de Concha*, 1473; *la Croizille*, XVe s.; *la Croesille*, 1505; *la Crouesille*, 1556; *Conca, gallice la Croixille*, 1596; *Conche*, 1648. — La Croixille, ham. (Voutré, Laval); *Cursillas*, 989 (Cart. d'Évron); *Crousillas*, 1205. Prononc. *crouziyə*. — Ce nom pourrait être identique au v. fr. *croixille* « petite croix », soit au sens de « calvaire », soit, mais moins probablement, au sens de « carrefour »; dans ce second sens, *Croixille* serait synonyme de Carouge, **quadruvium*, de Fourche, *furca*, noms de lieux fréquents en France et qui désignent des carrefours. (V. les Fourches, n° 506). La Croixille, comm., est située à l'intersection de la route de Laval à Fougères et de la route de Vitré à Ernée; la Croixille, ham. est également située au croisement de deux routes. Les calvaires, d'ailleurs, sont presque toujours situés près des carrefours.

M. Muret (p. 68) et M. Skok (p. 174) ne considèrent pas la Croixille comme un appellatif; ils y voient le féminin du gentilice Crucilius qui a fourni d'autre part, et avec différents suffixes, Croisinge (Hte-Savoie), Crouzillac fréquent en Provence, Crouzillat (Hte-Vienne). Il semble cependant que la fréquence du n. de l. Croixilles, Crouzilles, souvent précédé de l'article, indique un appellatif plutôt qu'un n. d'h., au moins dans la majorité des cas.

Cf. Crouzille, vill. (Marçon, St-Calais); la Croixille, f. (Maisoncelles, Laval); la Crouzelle, f. (Conlie, le Mans); et, en dehors du Maine, Croisilles (Calv.), en 1208 *Crosilles*, en

1. On dit dans le Maine : *l'gà ao prévo i ç'pourménə acantè la fiyə ao feuvrə* (le fils de Prévost se promène avec la fille de Lefèvre).

1234 *Crusilae* ; Croisilles [1] (Eure-et-L.), v. 1250 *Croisilliez*, en 1612 *Crouesilles* ; la Croisille (Eure), en 1208 *Crusila*, en 1283 *Cruciola*, et les nombreuses localités du même nom que l'on trouve partout en France, ainsi que la Creuzille, la Crousilla, Crousilhada [2].

773. La Diacrie, f. (Auvers-le-Hamon, la Flèche). — Peut-être un ancien établissement religieux, comme le rapporte Pesche (s. v. *Auvers-le-Hamon*), ou la propriété d'un diacre ; cf. le v. fr. *diacrerie* « fonction de diacre ».

774. L'Ermitage, ch. (Ahuillé, Laval) ; *Ecclesia S. Laurentii in foresta Concisa*, v. 1130. — L'Hermitage, f. (Louplande, le Mans). Fréquents. — Forme demi-savante de *eremitaticum* « demeure d'un ermite ». V. Ermier et les Hermites, nos 496 et 777.

775. La Fabrique, f. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — Probablement, au sens ecclésiastique, « propriété de la fabrique d'une église ». Cette localité étant d'origine ancienne, il est peu probable qu'il s'agisse de « fabrique », au sens d' « atelier, usine ». — Cf. peut-être la Fabrice, éc. (Commer, Mayenne).

776. Les Filles-Dieu, f. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — Indique une propriété appartenant à l'ancien monastère de ce nom.

777. Les Hermites, comm. (Tours) ; *de Heremetis* 1330. — Mot demi-savant, de *eremitas*.

778. La Huguenoterie, ruines et lieu dit (St-Vincent-du-Lorouer, St-Calais). — Souvenir des guerres religieuses du XVIe s. ; on a trouvé à la Huguenoterie des sépultures, des armes et des pièces de monnaie au type de François Ier, Charles IX et Henri IV. — Cf. les Huguenots, anc. fief (Eure-et-L.) ; la Dame-Huguenote, f. (Hte-Marne), etc.

---

1. Ce Croisilles est remarquable par son calvaire que signale A. Joanne dans la *Géographie d'Eure-et-Loir*, 1903, p. 56.

2. Le nom de la Croixille, comm., a été expliqué « endroit où se trouvent des coquilles », en manceau *crouzîyə*. Cette homonymie a donné lieu aux notations savantes *de Conca*, *de Concha*, *Conche*.

779. L'Infirmerie, f. (Congé-sur-Orne, Mamers). — Ancien bénéfice ecclésiastique (Pesche). Du lat. *infirmus*, **infirmaria* ; synonyme de léproserie. — Cf. la Rivière-Infermier, f. (May. angev.), en 1549 *la Rivière-l'Enfermier*, appartenant à l'*enfermier* de la Roë, de **infirmarium*.

780. Judée (la Rue de), f. (la Chapelle-Gaugain, St-Calais). — La Juiverie, f. (Pezé-le-Robert, le Mans). — Bien qu'en dehors du Mans où ils habitaient un ghetto, la rue de la Juiverie et le quartier environnant, les Juifs n'aient pas laissé de traces dans l'histoire du Maine, ces noms indiquent l'existence d'habitants israélites dans les campagnes de cette province. — Cf. les Juifs, ham. (Eure-et-L., Calv.), en 1300 *Judée*; la Judée, deux hameaux (Eure) ; le Chemin-des-Juifs, le Chemin-du-Champ-des-Juifs, la Ruelle-des-Juifs (anc. Meurthe) ; Villejuif (Seine) au moyen âge *Villa Judaea*. — Les fermes de la Juère (St-Aubin-Fosse-Louvain, Mayenne) et de la Juerie (Grazay, Mayenne) ont des chances de représenter **Judaearia* ; Jueu, forme de *Judaeus* se lit dans le *Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem*, 129, 172, et dans *Gormond et Isambart*, 190 [1].

781. La Lacelle, comm. (Alençon) ; *Cella*, IXe s. (Actus). — La graphie de la Lacelle présente un redoublement de l'article, comme dans « le lierre, le lendemain », pour *l'ierre*, *l'endemain*. Arnold (p. 486, à propos du n. de l. allemand Zell) donne au lat. médiéval *cella* le sens de « établissement confié à un groupe de religieux pour y prier Dieu et y cultiver la terre ».

782. Lorouer (St-Pierre-du-), comm. (St-Calais) ; *Ecclesia de Laboratorio*, XIe s. ; *S. Petrus de Oratorio*, 1256 et 1330. — Lorouer (St-Vincent-du-), comm. (St-Calais) ; *S. Vincentius de Oratorio*, 1202 ; *de Loratorio*, XIVe s. ; *de Oratorio*, 1508. — De *oratorium*, précédé de l'article roman, *l'orouer*. — Cf. le Loroux (M.-et-L.), en 1121 *Abbatia oratorii* ; Lourouer-St-Laurent (Indre) ; Laurador (Gard), en 1540 *l'Ouradou* ; Louradou (Cantal), en 1521 *l'Horador* ; et, sans article, plu-

1. *Romanische Studien*, III, p. 501-596. — V. Langlois, p. 385.

sieurs Ourouer, Ouroux, Ouzouer, Oradour. Le Labourat, f. (Hte-Loire), mentionné en 1416, indique *laboratum*.

783. Maison-Dieu, f. (St-Christophe-en-Champagne, la Flèche). Ancienne maladrerie (Pesche). — La Maladerie, f. (Courcival, Mamers). — La Maladrie, ham. (St-Rémy-des-Monts, Mamers). Fréquent. — La Mézollerie, f. (Ahuillé, Laval). — Tous ces noms désignent d'anciens hôpitaux de lépreux. Le premier reproduit *mansione Dei* ; cf. la Maison-Dieu (Nièvre, C.-d'Or). V. Villedé et Villedieu n° 801. Le second et le troisième reproduisent un dérivé de « malade », *malehabitus*, avec influence de « ladre », *lazarus* ; cf. la Maladière, quartier (Drôme), en 1279 *Domus infirmarie seu maladeria*. Le quatrième reproduit probablement un **misellaria*, de *misellus*, v. fr. *meziaus*, « lépreux » ; cf. les Mezelleries, f. (Eure-et-L.).

784. Montreuil, comm. (Mayenne) ; *de Mosterol*, 1245 ; *de Monsteriolo*, 1330 ; *de Monteriolo*, 1373 ; *de Montrolio*, 1687. — Montreuil-en-Champagne [1], vill., anc. par. (Joué-en-Charnie, Le Mans) ; *Monasteriolum*, XI^e s. ; *de Monsteriolo*, 1330 ; *Montrolium*, 1687. — Montreuil-le-Chétif [2], comm. (Mamers) ; *de Monterol juxta Freneium*, XIII^e s. ; *de Monstereolio*, 1487 ; *de Monsteriolo*, 1508. — Montreuil-le-Henri [3], comm. (St-Calais) ; *de Monesteriolo*, 1070 ; *de Monstereul*, 1330. — Montreuil-sur-Sarthe, vill., anc. par. (Neuville-sur-Sarthe, le Mans). — De *monasteriolum*, ou mieux **monesteriolum*, « petit monastère ».

785. Motreul, ham. (Villiers-Charlemagne, Ch.-Gontier). Prononc. *motreu*. [4] — Motreul peut être lui aussi un résultat de *monasteriolum* ou de **monesteriolum*. — Cf. Mottereau (Eure-et-L.), v. 1250 *Mosteriolum* ; le Motreau, f. (Deux-S.), et peut-être Motreuil, anc. fief (Nièvre) ; les noms tels que Mottereau, Motreau peuvent reproduire **monesterellum*, variante de *monesteriolum*, avec changement de suffixe.

---

1. V. Mareil-en-Champagne, n° 94.
2. V. Verneil-le-Chétif, n° 96.
3. Du nom d'un ancien seigneur.
4. Obligeante communication de M. l'Instituteur de Villiers-Charlemagne.

786. La Pellerine, comm. (Mayenne) ; *de Peregrina*, 1234. — La Pellerine doit être une ancienne *Peregrina*, sous-entendu *villa*, *casa*, *mansio*, *cortis*. Cette hypothèse gagne en vraisemblance quand on constate qu'une autre la Pèlerine (M.-et-L.) a été notée en 974 *Villula quae vocatur Peregrina*. Cf. encore le Pèlerin (L.-Inf.), en 1030 *de Peregrino* ; Pèlegrin et les Pèlegrines, ff. (Gard) ; Pèlegry, anc. quartier de Bergerac (Dordogne) ; Pèlegry, domaine (Cantal). Ces noms ont-ils une signification religieuse ? La Pellerine (Mayenne) n'a pas été, que nous sachions, un centre de pèlerinages, mais elle a pu se trouver sur la route des pèlerins se rendant vers un sanctuaire breton, la Pellerine étant limitrophe de la Bretagne et le bourg situé sur la route de Mayenne à Fougères. — Cf. le n. de l. fréquent le Chemin-des-Pèlerins (Vienne, Meurthe). — Toutefois le cognomen Peregrinus ou le n. de famille Pellerin, Pellegrin pourraient être l'origine du n. de la Pellerine. La Pellerinais, f. (Chailland, Laval), en 1577 *la Pelineraye*, et la Pèlerinière, ham. (M.-et-L.) reproduisent un n. de famille.

787. La Pitié-Dieu, f. (la Bosse, Mamers). — Signification analogue à celle de la Maison-Dieu. — Cf. Dieu-de-Pitié, chap. (Meurthe) ; le Dieu-de-Pitié, chap. et éc. (Aube), chap. détruite (Hte-Marne) ; le Bon-Dieu-de-Pitié et N.-D.-de-Pitié, loc. (Hte-Marne) ; les nombreux n. de l. Pitié, la Pitié, Miséricorde, Bonsecours, Bon-Réconfort.

788. La Prébende, f. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — Mot savant, du lat. ecclésiastique *praebenda* « revenu attaché à un canonicat » ; la forme phonétique est « provende ».

789. Le Presche, f. (le Mans). — Conserve sans doute le souvenir des huguenots manceaux. La Pièce-du-Prêche, lieu dit (Eure), rappelle, dit M. de Blosseville (*Dict. topogr. de l'Eure*) le protestantisme du XVI^e^ s. — V. la Huguenoterie n° 778.

790. La Prêterie, f. (la Bazouge-de-Chemeré, Laval) ; *la Presterie*, 1547, appartenant alors au curé de la Bazouge. — Propriété d'un prêtre. — Cf. la Prêterie, éc. (Bouère, Ch.-Gontier), appartenant en 1791 à la cure de Bouère ; la Prêterée, f. (Lassay, Mayenne), appartenant en 1791 à la chapelle du Bois-Thibault ; la Prêtrée, f. (May. angev.), appartenant en

1316 à l'abbé de St-Nicolas d'Angers. Ces noms peuvent être considérés comme une forme populaire de « presbytère », qui se rencontre aussi en toponymie : le Presbytère, ham. (le Ham, Mayenne) ; le Presbytère-des-Champs (May. angev.).

791. Le Prieuré, f. (Auvers-le-Hamon, la Flèche). Fréquent. — Forme savante de *prioratus* « domaine appartenant à un prieur ». — Cf. entre autres noms, Priouret, ham. (Hte-Loire) ; le Priou, f. (même dép.), en 1359 *locus del Prior*.

792. La Psallette, f. (Thorigné, St-Calais). — La « psallette » ou « maîtrise » est une école de chant pour les enfants de chœur. « Psallette » est un dérivé savant de *psallere* « chanter ». Il est bizarre de voir ce nom porté par une ferme, mais cette ferme a pu être la dépendance du temporel de l'école. — Cf. la Rue-de-la-Psallette à Guéméné (Morbihan) ; peut-être aussi le Psautier, ham. (Aisne) ; et, d'autre part, la Maîtrise, ham. (Calv.) et f. (Vienne) ; la Maître-École, f. (M.-et-L.), appartenant au maître d'école de la cathédrale d'Angers (Port, *Dict. hist. de M.-et-L.*) ; l'École, closerie (M.-et-L.) et éc. (Hérault) ; l'Escole, ham. (Gard) ; les Écoles, ham. (Eure-et-L., Calv.) ; etc.

793. La Réauté, f. (Astillé, Laval) ; manoir du XVI^e^ s. Onze autres loc. de la Mayenne portent le même nom. — De **regalitate*. *Regalitas* a désigné les droits de la couronne (droits régaliens) consistant à percevoir les revenus des évêchés vacants et à pourvoir, pendant la vacance, aux bénéfices qui en dépendaient (Hatzfeld et Darmesteter, s. v. *Régale*). En toponymie, Réauté peut s'entendre du domicile d'un bénéficiaire royal.

794. Le Reclus, f. (la Gravelle, Laval). — Peut faire allusion à la demeure d'un reclus. — Cf. le Reclus, ham. (Marne), en 1144 *Reclusus*, qui doit son nom à l'ermite Hugues-le-Reclus ; le Renclos, ham. (Vienne) ; le Reclos, forêt (Meurthe) ; etc. Ces derniers noms indiquent plutôt *re* + *inclusus*, *reclausus*.

795. La Régale, anc. fief (Vaucé, Mayenne) ; vassal de la baronnie épiscopale de Touvoie. — Les Régales, anc. fief (St-Christophe-du-Jambet, Laval) ; mentionné en 1362. — Forme savante de *regalis*, *regalia*. V. la Réauté n° 793. — La

Réale, f. (M.-et-L.) donnée à des religieux par Richard Cœur-de-Lion, et la Réau, ham. (Vienne), au XIII^e s. *de Regali*, représentent, la première une forme demi-savante, la seconde l'évolution phonétique de *regalis*.

796. La Sacristie, f. anc. fief (Châtres, Laval). — Ne peut avoir le sens moderne de « sacristie », mais doit signifier un domaine dont les revenus étaient affectés à l'entretien d'une sacristie. Forme savante du lat. médiéval *sacristia*. — Cf. la Sacristie, éc. (Bannes, Laval) ; la Sacristie, le Sacristain, ff. (Hérault) ; la Sacrestanie, domaine (Cantal) ; Segrétain, loc. (Vienne), forme phonétique de *sacristanus*.

797. La Templerie, f. (Savigny-sur-Braye, Vendôme). Fréquent. — Désigne d'anciennes commanderies de l'ordre de Jérusalem. — Cf. la Commanderie, f. (Charchigné, Mayenne) ; le Temple, f., anc. fief (la Baroche-Gondouin, Mayenne), anc. domaine des Templiers suivant M. Maître (*Dict. topogr. de la Mayenne*) ; le Grand-Temple, f. (Voutré, Laval) [1].

798. Les Tournes, ham. (Chemiré-le-Gaudin, le Mans). Ce n. de l. se retrouve plusieurs fois dans le Haut-Maine. — « Les Tournes, dit Pesche (s. v. *Chemiré-le-Gaudin*), désignaient des hameaux ou fermes qui dépendaient alternativement tant pour le spirituel que pour le temporel de l'une ou de l'autre de deux paroisses voisines ». — D'après les Coutumes de Montargis, d'Orléans et de Blois, la *tourne* était « la soulte ou retour de deniers, ou bourse déliée quand il était traité de l'échange ou partage de biens ». (Laurière, p. 481). — D'autre part, il peut se faire que les Tournes soient apparentées aux nombreux n. de l. Tournebride, Tournemur, Tournefosse, Tournefeuille, et autres composés de « tourner ».

799. Toussaint, f. (Louvigné, Laval). — Soit identique au

---

1. « Par tradition, le fermier du Grand-Temple est tenu d'assister à la messe tous les vendredis et d'avoir un beau bouc dans son troupeau » (Angot, *Dict. hist. de la Mayenne*, au mot *Grand-Temple*). Devrait-on retrouver ici un écho des accusations portées contre l'ordre du Temple sous Philippe le Bel ?

nom de fête religieuse « la Toussaint », soit reproduisant le n. d'h. Toussaint. Dans le premier cas, il s'agirait d'une dénomination pieuse mettant la ferme sous le patronage de tous les saints ; dans le second cas Toussaint serait comparable au nom de la Toussainterie, f. (May. angev.). — Cf. Toussaint-en-l'Isle (Marne), en 1407 *Insula quae dicitur Omnium Sanctorum* ; Toussaint (S.-Inf.) ; Toussaint, domaine (Cantal) ; peut-être aussi Toussant, anc. fief (Segrie, Mamers).

800. La Vallée-Boutedé, anc. nom de la Vallée, vill. (la Haie-Traversaine, Mayenne) ; *la Vallée Boutedé*, 1630 ; *la Chapelle-Notre-Dame-de-Toutes-Aides de la Vallée*, 1663 ; *N.-D. de Toutes-Aides*, 1787. — « Boutedé » est le vieux nom roman du Juif-errant, *boute-Dieu*, celui qui a *bouté*, chassé le Christ ; en bas-latin *Buttadeus*, en sicilien *Buttadeu*, en breton *Boudédéô*. Au XVII^e^ s., Boutedé n'étant plus compris a été transformé peut-être, par étymologie populaire, en Toutes-Aides. La Vallée-Boutedé a dû désigner, à l'origine, la demeure d'un israélite [1].

801. Villedé, vill. (la Brûlatte, Laval) ; *Vildé*, 1660 ; *Ville-Doux*, XVI^e^ s. — Villedieu-en-Beauce [2], comm. (Vendôme) ; *apud Villam Dei*, v. 1032 ; *de Villadei*, 1330. — Villedieu, bourg (Chantenay, la Flèche) ; *de Villa Dei*, 1508. — L'appellation pieuse *Villa Dei* est fréquente, le plus souvent sous la forme Villedieu, quelquefois aussi sous celle de Villedé, Vildé, par exemple Vildé, du diocèse de St-Malo, en 1330 *Villa Dei*. Villedieu-en-Beauce semble représenter l'ancienne *Pars divina* du testament de St-Bertrand (616) [3] ; cf. la Part-Dieu (Drôme), en 1194 *Pars Dei* [4].

802. Villeprovert, moulin (Lunay, Vendôme). — De

---

1. Son nom intéresse plutôt le folklore que la religion. Autre exemple de nom folklorique : le Loup-Garou, f. (Nuillé-sur-Ouette, Laval).

2. V. Fontaine-en-Beauce, n° 610.

3. *Prov. du Maine*, XII, 223.

4. On trouve aussi le génitif *Dei* en corrélation avec *casa*, *corte*, *hortus*, *locus*, *valle*, *villare* : la Chaise-Dieu (Eure), la Cour-Dieu, ch. anc. abbaye (Loiret), l'Hort-de-Dieu, f. (Gard), Locdieu (Aveyron), Dilo (Yonne), Diéval (P.-de-C.), Deyvillers (Vosges), au moyen âge *Deivillare*.

**villa presbyteri* « demeure ou propriété du prêtre », ou du surnom ou nom de famille Prévoire, Provère, qui reproduit le cas oblique de *presbyter*. — Cf. Proverville (Aube), en 1159 *Presbyteri villa*.

803. VILLESEIGNEUR, f. (Sillé-le-Philippe, le Mans). — De *villa Senioris* ou *Seniorum*. La première hypothèse est la plus probable, et le sens primitif a dû être « mis sous la protection de Dieu ». V. Courdemanche et Medmanche nos 673 et 706. — Cf. Villeseneux (Marne), au XIIe s. *Villa Seneoris*, *Villa Senoris*, au XIIIe s. *Villa Senor* ; quant aux n. de l. fréquents Seigneur, le Seigneur, les Seigneurs (Drôme, Hte-Marne, Hérault), les Prés-des-Seigneurs (Meuse), la Seigneurie (Eure, Deux-S.), la Seignorie (Dordogne), leur origine ne peut être que laïque.

CHAPITRE II

Composés commençant par le mot *dominus*.

804. DANGEUL, comm. (Mamers) ; *Domnus Georgius*, IXe s. (Actus) ; *Domnojorio*, 802 (Actus) ; *Domus Julii*, v. 1068 ; *de Domniolo*, v. 1090 ; *de Donjolio*, 1213 ; *Dampniolum*, 1214 ; *Dangelium*, 1217 ; *Danjolio*, 1230 ; *Dangeolio*, 1508 ; *Dangeuil* (Pesche). Prononc. *danjeu*. — L'histoire du nom de Dangeul est assez embrouillée, mais la forme Dangeu(l) semble bien correspondre au *Domnojorio* de 802. Ce *Domnojorio* est un *dominus Georgius*. — Cf. Donjeux (Hte-Marne), en 1140 *Domnus Georgius* ; Donjeux, f. (Marne), en 1289 *Donjeuz* ; Donjeux (Meurthe), en 966 *Domnus Jwinus* ? ; Dannejeu (Aisne), autrefois *Donjeu* ; et, d'autre part, St-Jeure (Hte-Loire), v. 1020 *parochia S. Georgii*. C'est par erreur que M. Holder a vu, dans le nom de Dangeul, un *Dannoialum*. Il est certain que les notations, à partir de 1090, rappellent beaucoup celles des noms en *-oialum* [1]. Mais *Dannoialum* aboutirait

1. *Domnus Georgius* est la seule des quatre-vingt-neuf premières paroisses du diocèse qui porte un nom de saint sur les états de cens mentionnés déjà plusieurs fois ; cet isolement ferait douter d'une origine avec *domnus*.

à Daneuil ; pour arriver à Dangeul c'est d'un **Damnioialum*, **Domnioialum* qu'il faudrait partir, ces formes ne se rencontrent nulle part.

805. Domfront, ch.-l. d'arr. du dép. de l'Orne ; *Domnus Frons*, 1020 ; *de Dom[n]o Fronte*, 1330 ; *Danfront-en-Passois*, 1341 ; *de Dono Fronte*, 1508 ; *Sanctus Fronto*, 1687. — Domfront-en-Champagne [1], comm. (le Mans) ; *Domnus. Frons*, 1298 ; *de Donno Fronte in Campania*, 1330 ; *Domofrons*, 1687. — De *dominus Fronto*, St-Front, vénéré dans plusieurs régions (Charente, Lot-et-G., Dordogne, Hte-Loire, etc.). Dans le Maine, St-Front-des-Cellières, anc. par., auj. village limitrophe de Domfront, a été noté en 1152 *Ecclesia S. Frontonis*. St-Front est un des saints du Maine « qui n'ont pas d'individualité bien distincte et dont les actes ont été mêlés à ceux de leurs homonymes » (Chardon, p. 19).

806. Dompierre, comm. (Domfront) ; *Domnus Petrus*, 1112 ; *Dampère*, 1199. — Dompierre-des-Landes, anc. nom de St-Pierre-des-Landes, comm. (Laval) ; *Ecclesia S. Petri de Landis*, 1329. — De *dominus Petrus*, St-Pierre. Les homonymes Dompierre et Dampierre sont nombreux dans tout le nord et le centre de la France.

CHAPITRE III

Composés commençant par le mot *sanctus* [2].

807. Saint-Aignan, comm. (Mamers) ; *de S. Aniano*, 1149. Prononc. *çint'agnian*. — N'a que l'intérêt de son nom révolutionnaire : *Scévola Aignan*.

808. Saint-Baudelle, comm. (Mayenne) ; *Parrochia S. Bau-*

---

1. V. Mareil-en-Champagne, nº 94.

2. Nous choisissons, parmi les nombreuses localités du Maine portant des noms de saints, celles dont l'éponyme offre un intérêt particulier. D'ailleurs la plupart de ces localités ont déjà figuré dans cette étude au nom de leur déterminatif.

dilii, 1248; *de Sancto Baudero*, 1249; *Parrochia S. Baudelii*, 1250, *de S. Baldiero*, 1259; *Ecclesia S. Bauderii*, 1330. — L'église de cette commune est dédiée à St-Baudelle, martyr à Nîmes au IIIe ou au IVe s. et qui s'appelle aussi St-Baudile, en lat. Baudelius [1]. Le nom fr. est d'origine savante ; la forme populaire nous est donnée par St-Boil (Saône-et-L.), en 1320 *S. Baudelius* [2]. — Cf., en provençal, plusieurs St-Bauzille (Hérault), aux XIIe et XIIIe s. *S. Baudilius* ; St-Bauzély (Gard), en 1314 *de S. Baudilio* ; St-Beauzire (Hte-Loire), en 1281 *S. Baudelius*, etc. Quant à St-Baudel (Cher), St-Baudille (Isère), St-Baudile (Gard), Sembadel (Hte-Loire), en 1252 *St-Badel*, ces noms sont des formes artificielles de Baudelius. Parfois *-elius* a été remplacé par *-erius* comme on le voit dans l'histoire du nom de St-Baudelle (Mayenne), et encore auj. dans le nom de St-Baudière (Nièvre), en 1179 *S. Baudelius*, en 1283 *S. Bauderius*. M. Holder considère Baudelius comme un n. d'h. celtique ; cf. le n. d'h. gaulois Baudillus, fréquent dans les inscriptions.

809. Saint-Berthevin, comm. (Laval) ; *apud S. Bertivinum*, XIe s. ; *Ecclesia S. Bertevini*, 1330. — Saint-Berthevin-la-Tannière [3], comm. (Mayenne) ; *Ecclesia S. Berthevini*, 1128. Prononc. *çin bervin*. — Du n. d'h. germanique Berctwin ; un diacre Bertevinus a vécu dans le Maine vers le IXe s. [4]. La prononciation *bervin* représente l'évolution phonétique complète de ce nom.

810. Saint-Biez-en-Belin [5], comm. (le Mans) ; *Parrochia S. Beati*, 1263 ; *St Bié, St Béat, St Bienheuré* (Pesche et Cauvin). — De Beatus, confesseur à Vendôme au IVe ou Ve s. On l'appelle aussi Bienheuré, *Bene auguratus*.

811. Saint-Bomer-les-Forges [6], comm. (Domfront) ; *Ecclesia S. Bomari*, 1199 ; *Ecclesia S. Bomerii*, 1330 ; *Ecclesia S. Bɔa-*

1. Chevalier, s. v. *Baudile*.
2. Schätzer, p. 57.
3. V. la Tannière, nº 364.
4. Chevalier, s. v. St-Berthevin.
5. V. Belin, nº 1076.
6. V. la Forge, les Forges, nº 686.

meri, 1508. — SAINT-BOMERT, comm. (Nogent-le-Rotrou) ; *Cellula S. Baomadi*, 796 (Actus) ; *Cellula S. Baumadi*, 840 (G. A.) ; *de S. Bomero*, 1186 ; *Ecclesia S. Bometi*, 1330 ; *Baomerius*, 1518. Prononc. *çin bomé*. — D'après la légende rapportée par Cauvin [1], deux anachorètes, Boamadus et Boamaldus, seraient venus au VI^e^ s. s'établir dans le Maine, l'un près des sources de la Braye, dans le Perche-Gouet (d'où St-Bomert), l'autre dans le Passais normand (d'où St-Bomer-les-Forges). Chardon [2] admet la confusion des noms de St-Bomert des bords de la Braye et de St-Bomer (qu'il écrit Bomé) du Passais. La Bio-bibliographie Chevalier mentionne les noms de St-Baumir, diacre au Mans, et de St-Baumade, confesseur à Tulle, tous deux du VI^e^ s. Ces noms, qui reproduisent sans doute des thèmes germaniques difficiles à déterminer, aboutiraient tous deux à *Bomé* dans les parlers manceaux. Quant au couple Boamadus-Boamaldus, il doit s'agir là de formes allitérantes à la manière des noms légendaires (Amis et Amiles, Basan et Basile, etc.) ; le second de ces noms a dû être refait sur le premier, car *Boamaldus* aboutirait à *Bomau. St-Bomer-les-Forges et St-Bomert peuvent reproduire le nom d'un seul et même saint, soit Baumir (germ. Baldomar ? [3], Baudomer ? [4]), soit Baumade, soit peut-être encore un n. d'h. gaulois tel que Bodomarus, Boudomarus « grand par la victoire ». — Le nom de St-Bomer se retrouve dans celui d'un hameau de la comm. de Cossé-le-Vivien ; on ne le constate pas, comme n. de l., en dehors du Maine.

812. SAINT-BRICE, comm. (Ch.-Gontier) ; *de S. Briceio*, XII^e^ s. ; *S. Brictius*. 1173 ; *de S. Bricio*, XIII^e^ s. — SAINT-BRICE, comm. (Domfront) ; *S. Brictius*, 1271. — Brice est la forme savante de Briccius, nom d'un archevêque de Tours, d'après M. l'abbé Angot [5]. L'origine en est celtique ; le gentilice

1. *Géogr. anc. du diocèse du Mans*, p. 44.
2. *Mamers et St Mammès*, p. 19.
3. Cf. Meyer-Lübke ; *Altportugies. Personennamen*, p. 18.
4. Baudomeris a été le nom d'un évêque de Tarentaise au VI^e^ s.
5. *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *St-Brice* (Ch.-Gontier). — M. Schätzer, p. 76, part cependant d'un *S. Brictius*. — La Bio-bibliographie Chevalier enregistre un St Brice, solitaire du Maine au VI^e^ s., qui a pu donner son nom à St-Brice (Domfront).

gallo-romain Briccius, tiré du n. d'h. gaulois *Briccos, a été relevé sur des inscriptions de Provence, de Sicile, de Hongrie et d'Angleterre. — Cf., entre autres, St-Brice, vill. (Marne), au XIVe s. *S. Bricius* ; St-Brès (Hérault), au IXe s. *villa S. Bricii*.

813. SAINT-CALAIS, ch.-l. d'arr. (Sarthe) ; *Monasterium S. Karilephi*, 832 (G. A.) ; *de S. Carilepho*, 1070. — SAINT-CALAIS-du-Désert [1], comm. (Mayenne) ; *Ecclesia S. Karilephi de curia Dodae* [2], XIe s. (Ampl. Coll.). — SAINT-CALEZ-en-Saosnois [3], comm. (Mamers) ; *S. Carilephus*, 1493. — Forme de Karilefus, nom au VIe s. d'un abbé du monastère d'Anille. V. *Anisola* et *Casa Gajani* nos 59 et 286. Ce nom paraît germanique sans que l'on sache à quel thème le rattacher. Le maintien de *a* est dû à ce que *i* atone, dans Karilefus, disparut de bonne heure, et qu'il se forma ainsi une entrave romane : *Karlefus. Quant au *k* initial de Calais, il montre que ce nom n'est pas entièrement populaire. Son résultat français serait régulièrement *Charloi(f) ; son résultat manceau *Charlei, *Charlè. La graphie *-ais* pourrait être due à l'analogie des noms de saints en *-asius* : St-Gervais, St-Protais, St-Caprais, etc. [4]. Quant à l'amuïssement de l'*r*, il rappelle le parisien *Challe* pour « Charles » au moyen âge. — Cf. St-Calais, vill. (M.-et-L.), en 1119 *Locus Carileffi*, en 1183 *Karilefus* ; St-Calais, vill. (Eure-et-L.), en 1203 *S. Carilelfus* ; St-Carlais, vill. (D.-Sèvres), en 1300 *Ecclesia S. Karrillelphi*.

814. SAINT-CÉLERIN, comm. (le Mans) ; *de S. Serenico*, 1079 ; *apud S. Celerinum*, 1100 ; *de S. Celerino*, XIVe s. ; *S. Cenerici*, 1508 ; *Saint-Cernen*, *Saint-Ceneré*, *Saint-Cerenic*, *Saint-Serenic* (Pesche). — SAINT-CÉNERÉ, comm. (Laval) ; *Ecclesia S. Cenerati*, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Ceneleo*, v. 1115 ; *St Celeré*, 1312 ; *apud S. Celeninum*, v. 1321 ; *de S. Serinico*, *Celerino*, *St Celeré*, 1381 ; *S. Serenus*, 1403 ; *Ecclesia S. Cerenedi*, XVIe s. — Ici encore, comme pour St-Bomer, nous nous trou-

1. V. Magny-le-Désert, no 195.
2. V. Cordouen, Cordouin, no 853.
3. *Condita Sagonensis* ; V. Saosnes, no 27.
4. Cf. Herzog, *Streitfragen der roman. Philol.* ; Halle, 1904, p. 95.

vons en présence d'un couple onomastique allitérant. Célerin et Ceneré paraissent ne faire qu'un seul et même nom diversifié par la métathèse. Le type primitif doit être Cerenicus. Un St-Cérénic ou Cénéry fut au VII^e^ s. diacre au diocèse de Séez [1]. A rapprocher peut-être du gentilice Cerennius. — Cf. St-Céneri-le-Gerei (Orne), en 1129 *S. Senericus*; le Chemin-de-St-Célerin (Eure); St-Sénery, ham. (Vienne), v. 1070 *Ecclesia S. Celerini*, v. 1077 *S. Celerici*, en 1119 *S. Cirini*; St-Séréné, chap. (M.-et-L.).

815. Saint-Chéron, vill., anc. par. (Mézières-sous-Lavardin, le Mans); *S. Karaunus*, 1508. — De Caraunius, n. d'h. gaulois, apôtre chartrain au V^e^ s. — Cf. St-Chéron (Eure-et-L.), en 1156 *S. Karaunus*, plus tard *S. Caralni burgus*.

816. Saint-Corneille, comm. (le Mans); *in Banniolo*, 873 (Ampl. Coll.); *Ecclesia de S. Cornelio, Bannolium, Bonolium*, XI^e^ s.; *Sainte-Corneille, St-Corneille-de-Bagnols* (Pesche); *Bagnole* ou *Bagnolais* (Cauvin). — De *Sanctus Cornelius*. D'après Pesche, l'église est sous le vocable de St-Corneille, pape au III^e^ s. — Tout l'intérêt de ce nom porte sur la lecture et l'interprétation d'un *Branniolum* par M. Holder, qui considère *Branniolum* (sans indication de sources) comme l'ancien nom de St-Corneille. Ce *Branniolum* semble composé de l'appellatif gaulois *brannos* « corbeau » et du suffixe *-oialum*; **Brannoialum* aurait le même sens que le lat. **corvetum* « lieu où nichent des corbeaux » ou signifierait « le champ de Brannos ». Il eût été curieux de voir le vocable gaulois traduit en quelque sorte par le nom religieux de St-Corneille. Mais ces conjectures paraissent ne reposer que sur une mauvaise lecture, car nous n'avons pas rencontré, dans l'histoire du nom de St-Corneille, de forme *Branniolum*, mais *Banniolum*, qui survit encore dans les vocables modernes Bagnole, St-Corneille-de-Bagnols, sous lesquels on désigne St-Corneille. V. Bagnolles, n° 585.

817. Saint-Cyr-en-Pail [2], comm. (Mayenne); *Saint-Cire*,

---

1. Chevalier, *Bio-bibliographie*, s. v. *Cérénic*. — L'église de St-Céneré est dédiée à l'ermite Céneré, fêté le 9 juin (*Dict. hist. de la Mayenne*, au mot *St Céneré*).

2. V. Villepail, n° 1176.

1312 ; *Ecclesia S. Ciricii*, XV^e s. ; *S. Ciricus in Pallio*, 1559. — SAINT-CYR-le-Gravelais [1], comm. (Laval) ; *Saint-Cir*, 1312 ; *Ecclesia S. Cirici*, XV^e et XVI^e s. — De Cyricus, nom de divers saints originaires de Grèce, de Carthage, d'Égypte. Plusieurs localités provençales nommées auj. St-Cirq, St-Cirgues, St-Cyrice ont le même éponyme que nos St-Cyr [2]. Il en est de même pour St-Ciergues (Hte-Marne), et encore St-Chartres (Vienne), en 1383 *S. Ciricus*. La forme phonétique de *Cyricus* serait, en langue d'oïl, *Cirge.

818. SAINT-DENIS-DU-MAINE, comm. (Laval) ; *S. Dyonisius in Cenomania*, 1416. — Le surnom de cette localité est seul à retenir. Ce surnom sert à distinguer St-Denis-du-Maine de St-Denis d'Anjou (May. angev.). On sait que le nom de la province du Maine remonte à *Cenoman[n]icum*, comme « domaine » à *dominicum* [3].

819. SAINT-ELLIER, comm. (Mayenne) ; *Parrochia S. Elierii*, 1168 ; *S. Eleutherius*, 1241. — SAINT-ELLIER-les-Bois, comm. (Alençon) ; *de S. Elerio*, 1330, *S. Hilerius*, 1508 ; *Sarthon-Libre*. 1793 [4] — Ellier est un développement phonétique tantôt de Eleutherius, Ἐλεύθερος, tantôt de *Hilarius* [5]. St-Hilaire-des-Landes (Laval) a conservé Hilarius sous une forme savante et constitue, dans le Maine, un doublet avec l'un des St-Ellier. — Cf. St-Ellier (M.-et-L.), anciennement *S. Helerius, Terra S. Hilari*. Six localités du dép. de la Marne, pour lesquelles la forme savante « Saint-Hilaire » a prévalu, se sont appelées, du XI^e au XIII^e s., *S. Elerius, Saintheler, St-Elier, S. Eleutherius*.

820. SAINT-FRAIMBAULT-de-Lassay [6], bourg et par. (Lassay,

---

1. V. Ruillé-le-Gravelais, n° 242.

2. Schätzer, p. 61.

3. Cf. Ant. Thomas, *Nouveaux essais de philol. fr.*, p. 57.

4. L'érudition d'un patriote local de 1793 a-t-elle été jusqu'à vouloir rappeler, dans Sarthon-*libre*, un primitif Ἐλεύθερος ? Il est permis d'en douter.

5. L'église de St-Ellier (Mayenne) est dédiée à St Ellier, martyr ; *Hilarius* a été le nom d'un évêque de Poitiers, au IV^e s. ; S. Ilerus a été le nom d'un évêque de Mende au VII^e s. ; St Eleuthère fut évêque de Tournai au VI^e s.

6. V. Lassay, n° 182.

Mayenne) ; *Cella S. Frambaldi*, IXe s. (G. A.). — SAINT-FRAIMBAULT-de-Prières [1], comm. (Mayenne) ; *S. Frambaldus de Proeriis*, 1248 ; *St-Frambaut-de-Prières*, 1367. — SAINT-FRAIMBAULT-sur-Pisse, comm. (Domfront) ; *Cella Frambaldi*, 775 (G. A.) ; *S. Fraimbaudus*, 1097, 1125 ; *S. Frambaudus*, 1330 ; *S. Frambaldus super Piscem*, 1508. — Frambald [2] est germanique ; on trouve en anglo-saxon le n. d'h. Frambeald (Searle). — Cf. St-Frambourg, loc. (Seine), au moyen âge *S. Framboudus* [3].

821. SAINT-GAULT, comm. (Ch.-Gontier) ; *Ecclesia S. Galli*, 1807 ; *de S. Galdo*, 1150 ; *S. Gallus*, 1152 ; *de S. Gaudo*, v. 1150 ; *St-Gaut*, 1295 ; *S. Galdus*, 1584. — D'après M. Schätzer (p. 63), St-Gault reproduirait le nom de *S. Gallus*, l'apôtre de la Suisse [4]. Mais alors Gault serait une forme hybride, un compromis entre le nom lat. Gallus et un nom populaire Jau ; cf. l'appellatif *gallus* > v. fr. *jau*. Il s'agit peut-être du germ. Waldi, Walt, n. d'h. assez fréquent.

822. SAINT-GUINGALLOIS, par. et quartier de Château-du-Loir (St-Calais). Collégiale fondée au Xe s. (Pesche). — De Wingualoeus, nom celtique du saint qui fonda le monastère de Landévennec, au Ve s.

823. SAINT-ISLE, comm. (Laval) ; *Capella S. Aviti*, 1130, 1184 ; *St-Aille*, 1452 ; *Ecclesia S. Aviti*, XV et XVIe s. ; *S. Avitus* ou *St-Ysle*, 1554 ; *St-Avit* ou *St-Isle*, 1577. — Les notations *S. Avitus, St-Avit*, sont justifiées par le nom du patron de la paroisse, St-Avit connu aussi, dit M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *St-Isle*), sous le nom de Adjutus. Ni Avitus, ni Adjutus ne correspondent étymologiquement à Isle. Ce nom se réclamerait plutôt de Agilus, Agil, n. d'h. germanique devenu également nom de saint et qui a fourni St-Ail (Moselle), au moyen âge *Saintaille*, *Sentille*, et St-Ay (Loiret), prononcé *çint i*[5]. [5]

---

1. V. Prières, nº 559.

2. Un St Frambaud a été abbé à Senlis au VIe s.

3. R. de Lasteyrie, *Cart. général de Paris*, p. 327.

4. M. Schätzer compare à St-Gault, St-Jal (Corrèze) et plusieurs St-Gal dans les pays méridionaux.

5. Cf. Schätzer, p. 26.

824. Saint-Léger, comm. (Laval) ; *Ecclesia S. Leodegarii*, 1125 ; *St-Liger*, 1312. — Du n. d'h. germanique Leudagar, Leodegar. St-Léger a été évêque d'Autun. — Cf., entre autres, St-Liguaire (Deux-S.), en 961 *Cenobium S. Leodegarii* ; St-Ligaire (Vienne).

825. Saint-Longis, comm. (Mamers) ; *juxta S. Lonegesilum*, 1076. — Lonegisil est un n. d'h. franc. On attendrait plutôt St-Longille que St-Longis, en passant par un stade **Longislus* [1]. St-Oustrille, que nous trouverons plus loin (V. n° 830), St-Wandrille (S.-Inf.) sont des évolutions régulières de Austregisil, Wandregisil. On pourrait admettre ici, à côté de la forme solennelle Lonegisil, une forme abrégée Lonegis, Longīs, forme qui a d'ailleurs existé [2] et qui serait l'origine de St-Longis. M. Förstemann penche à voir dans les nombreux vocables en *-gis*, Ebergis, Fridugis, Waldegis, etc., les doublets des formes plus nombreuses encore en *-gisil* (= allemand moderne *geissel* « otage »), telles que Ebregisil, Fridugisil, Waldegisil. — Cf. St-Langis-lès-Mortagne (Orne), en 1063 *Linogisclus*, et voir Montlongis, n° 905.

826. Saint-Loup-du-Dorat [3], comm. (Ch.-Gontier); *S. Lupi prior*, 1068. — Saint-Loup-du-Gast [4], comm. (Mayenne) ; *Ecclesia S. Lupi*, 1133. — Les églises de ces deux paroisses sont dédiées à St Loup, évêque de Sens. Le n. d'h. Lupus, au moyen âge, est souvent une traduction du germanique Wulf.

827. Saint-Mars-la-Brière [5], comm. (le Mans) ; *Ecclesia de St-Medardo*, 1081 ; *Parochia S. Medardi de Brueria*, 1140. — Du n. d'h. germ. Medard, d'où en v. fr. Maart. St-Mars forme donc un doublet avec le fréquent St-Médard. — Cf. Damas (Vosges), de *Domnus Medardus*.

828. Saint-Melaine, par., vill. et ch. (Laval) ; mentionné

---

1. On trouve fréquemment des graphies en *-gislus* pour les n. d'h. en *-gisil*. Cf. en fr. *isle*, île, de **isla* ; *poile*, poêle, de **pesile*.
2. V. Förstemann ; *Namenbuch*, p. 643.
3. V. les Douets, n° 602.
4. V. le Gast, n° 514.
5. V. Brière, n° 295.

en 1500. — Nom d'origine grecque, Melanius, dont M. Chevalier cite deux exemples : le nom d'un évêque de Rennes, auquel la par. de St-Melaine doit le sien, et celui d'un évêque de Troyes. St Melaine de Rennes est populaire dans le diocèse de Laval. — Cf. St-Melaine (M.-et-L.), entre 996 et 1010 *Ecclesia S. Melanii* ; St-Melaine (Calv.), au XIV^e^ s. *S. Melagnoeus, S. Melanius, Ste-Meleingne,* en 1620 *Ste-Melaigne,* en 1723 *St-Mélagne* ; St-Melain-du-Bosc (Eure), aux XIV^e^ et XV^e^ s. *Semeleingne, S. Melanius, St-Meslagne* ; St-Melain, prieuré à Vandœuvre près Nancy (Meurthe-et-M.).

829. SAINT-OUEN-le-Brisoult [1], comm. (Alençon), *S. Audoenus,* 1216 ; *St-Ouen-le-Brisseul,* 1687, *Brisoult-le-Régénéré,* 1793. — Du n. d'h. germanique Aldwin.

830. SAINT-OUSTRILLE, éc. et par. (Montoire, Vendôme). — De Austregisil, nom d'un évêque de Bourges. Le développement de Austregisil > Oustrille diffère du développement Lonegisil > Longis. Nous avons essayé d'expliquer cette divergence en supposant, pour St-Longis, une variante Lonegis, Longis (V. St-Longis, n° 825). — Cf. St-Outrille (Cher) ; St-Aoustrille (Indre). Ces noms, ainsi que Wandrille (S.-Inf.), de Wandregisil, latinisé Wandregisilus, montrent que le développement de *-e-gisil* est bien *-ille.*

831. SAINT-PATERNE, ch.-l. de cant. (Mamers) ; *Ecclesia S. Paterni,* 1248 ; *St-Pater, St-Pair* (Pesche). — L'église est sous le vocable de St Patern, évêque d'Avranches. La forme St-Pair, qui est auj. encore la forme populaire du nom de St-Paterne, est le résultat d'une évolution régulière de Paternus > *Paern, Paer. Une commune de la Mayenne angevine, St-Poix, au moyen âge *de S. Paterno, St-Pern, St-Paien, St-Péan,* nous présente *Paternus* complètement défiguré. — V. Parigné, Parné, n° 219.

832. SAINT-PAVIN-des-Champs, auj. quartier du Mans. — St-Pavin-des-Champs était distingué par son surnom de

1. V. Brisoult, n° 1085. — St-Ouen a donné son nom à sept autres communes ou paroisses du Maine.

St-Pavin-de-la-Cité, anc. chap. bâtie dans l'enceinte du Mans en l'honneur de Pavin, abbé au VI^e s. Paduinus a donné Paouin, Pavin. Ce nom paraît gèrmanique ; le second élément serait le thème *wini* « ami ». M. Förstemann mentionne Badvin.

833. SAINT-PÈRE, faub. de Jublains (Mayenne). — De S. Petrus qui se confond, dans le Maine, avec S. Paternus. St-Père, St-Peyre, sont des résultats connus de Petrus.

834. SAINT-RÉMY-du-Plain [1] (Mamers) ; *S. Rigomerus de Plano*, 1070. — SAINT-RIGOMER-des-Bois, comm. (Mamers) ; *S. Rigomerus de Nemore*, 1309. — SAINT-RIMAY, comm. (Vendôme) ; *Cella S. Ricmiri*, 832 (G. A.) ; *S. Rigomerus*, *S. Riogmerus*, 1239 ; *St-Rimay*, 1330. — Les deux premières localités ont pour patron St Rigomer, ermite manceau. Le nom de ce saint paraît d'origine celtique, Rigomaros, mais il confine de bien près au type germ. Ricmir ; ces deux formes peuvent aboutir à *Rimer, prononciation locale *rimé* [2]. *Rimé* est devenu Rémy grâce à une confusion facilitée par le nom d'un grand nombre de paroisses du pays placées sous l'invocation de St-Rémy archevêque de Reims. Ricmir, abbé de St-Aubin, a vécu dans le Maine au VII^e s.

835. SAINT-SATURNIN, comm. (le Mans) ; *St-Sauny*, XIII^e s. ; *Parrochia S. Saturnini*, 1323 ; *St-Saunin*, 1422 ; *St-Sanin*, 1427 ; *St-Sornym*, 1592. — De S. Saturninus, dont St-Sornin est le développement régulier. Saturninus a donné aussi Sorlin (sept n. de l. en France), dissimilation de Saornin, Sornin [3]. — Cf. St-Saturnin-du-Limet (May. angev.), en 1105 *de S. Saturnino*, en 1322 *St-Sounin*, en 1411 *St-Seurnin*, en 1428 *St-Sornin* ; et les autres exemples colligés par M. Schätzer, p. 67. On peut citer, comme présentant un développement analogue, l'adjectif « sournois », de *saturnensis ?*, littéralement celui qui subit l'influence de Saturne, astre considéré comme malfaisant,

---

1. V. Plain, n° 551.

2. V. cependant Riomer, n° 841.

3. Cf. Grammont, *Dissimilation consonantique*, p. 36, et G. Paris, *Journal des savants*, 1898, p. 84.

836. Saint-Sulpice, comm. (Ch.-Gontier) ; *de S. Supplicio*, 1150 ; *Capella de S. Sulpicio*, 1177 ; *S. Supplicius*, 1422 ; *S. Supplice*, 1446. — Sulpice est une forme savante de Sulpitius. Le patron de cette paroisse est St Sulpice, évêque de Bourges. La métathèse Supplice est fréquente dans l'histoire des localités dont ce saint est l'éponyme. L'église St-Sulpice, à Paris, s'appelait au XIII^e^ s. *St-Souplice*. — Cf. entre autres n. de l. St-Souplet (Marne), en 1066 *Paroecia S. Sulpitii*.

837. Saint-Ulphace, comm. (Mamers) ; *S. Ulfacius monachus erat Miciacensis qui in locum dictum Apiacum ad Bregiae litus deveniens, ibi cellulam posuit*, IX^e^ s. (Gall. Christ.) ; *St-Euface* (Pesche). — L'église est sous l'invocation de St Ulphace, anachorète du VI^e^ s. Ulface, Ulfacius est probablement germanique et se rattache à la racine *wulf* « loup ». Le *w* initial a disparu dans ce nom comme dans celui de Ulphobert, au VI^e^ s. évêque de Coutances ; cf. le n. d'h. gothique Ulphilas, de Wulfila. M. Förstemann mentionne les n. d'h. Wolfhad, Wolfat, Wulfad, qui sont à rapprocher de Ulfacius. Peut-être faut-il cependant tenir compte de la racine *ul* « hibou ». De toutes façons Ulphace est une forme savante ; on attendrait soit *Goufais, soit *Oufais. Seul, le nom vulgaire *St-Euface* présente un commencement d'évolution phonétique.

838. Sainte-Gemmes-le-Robert [1], comm. (Laval) ; *Ecclesia S. Gemmae*, 1125, 1294 ; *Ste-Jame*, 1264, 1312 ; *Ste-Gemme*, 1381 ; *Sancta Jama le Robert*, 1483 ; *Mont-Rochard*, 1794. — Sainte-James-sur-Sarthe, comm. (le Mans) ; *Ecclesia S. Gemmae super fluvium Sarthae*, 1036, 1111 ; *Ecclesia S. Gemme*, 1330 ; *de S. Jama*, 1373. — L'église de Ste-Gemmes-le-Robert est dédiée à Ste Gemme, vierge et martyre. Les Bollandistes déclarent ne pas connaître cette sainte [2]. La Bio-bibliographie Chevalier mentionne trois saintes du nom de Gemme, l'une en Aquitaine, une autre en Afrique, la troisième en Italie, cette dernière au

1. D'après le Cart. d'Evron, un seigneur nommé Robert et qui vivait vers 1237 donna peut-être son nom à la paroisse. — Cf. Pezé-le-Robert n° 220.

2. T. III, *Augusti*, p. 262, d'après M. l'abbé Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *Ste-Gemmes-le-Robert*).

XV^e s. La sainte éponyme de Ste-Gemmes-le-Robert et de Ste-James-sur-Sarthe ne peut être que l'une des deux premières. Ste-James-sur-Sarthe est une *sancta Gemma* authentique; cf. le v. fr. *jame*, de *gemma* « pierre précieuse ». Quant à Ste-Gemmes-le-Robert, on peut se demander si *Sancta Gemma* ne reproduirait pas un vocable plus ancien défiguré par une étymologie ecclésiastique. V. Jeune, n° 67.

839. Sainte-Osmane, comm. (St-Calais); *Ecclesia Sanctae Osmane*, 1330; *Sancta Osmona* (Pesche, sans indication de date ni de source); *Osmane-la-Fontaine*, 1793. — La paroisse est sous l'invocation de Ste Osmane, vierge, morte au VII^e s. La forme mentionnée par Pesche, Osmona, ferait penser au n. de femme germ. Osmundis. — Cf. Osmanville (Calv.), en 1180 *Osmanvilla*, plus tard *Osmundivilla*.

CHAPITRE IV

Saints éponymes ayant perdu leur titre de *sanctus*.

840. Mamers, ch.-l. d'arr. (Sarthe); *ad maximam viam Sancti Mamertis*, XI^e s. ; *de Mammerz*, 1045, 1065; *de Mammerto*, 1102; *Mamercias*, XI^e s.; *Mamerciae*, 1098; *Mameres*, XII^e s.; *Mamerti monachos*, 1171, 1184; *prope Mamertum*, 1204; *de Mamerto*, 1247, 1330; *Memers*, 1358; *de Mamertis*, 1508. Prononc. *mémè*. — Dans sa notice sur *Mamers et St Mammès*, Chardon paraît avoir établi que le nom de Mamers est celui de St Mammès ou St Mamès, martyr de Cappadoce, supplicié à Césarée vers 274. Honoré spécialement à Poitiers et à Langres, St Mammès est ou a été vénéré dans plusieurs paroisses mancelles [1]. Le nom vulgaire de Mamers, *mémè*, conserve le nom du saint. La forme officielle Mamers [2] peut devoir son *r* à une étymologie artificielle suivant laquelle Mamers, le dieu de la

1. Mamers, Coulaines, Marçon, St-Vincent-des-Prés, Vezot, etc. — Chardon ne s'est pas arrêté à l'hypothèse formulée par lui-même du cognomen connu Mamertus.

2. Dans le pays, cette forme officielle se prononce *mamèr* ou *mamerç*.

guerre chez les Osques, aurait été le parrain de cette localité. Il est surprenant de voir Mammès privé de son titre de saint; mais le cas n'est pas isolé. Cf. Margerie (Marne), anciennement *Sancta Margarita*; Blesle (Hte-Loire), anciennement *Sancta Blesilla*, et les noms qui vont suivre.

841. Riomer, ham. (Chassillé, le Mans); mentionné en 1145. — Riomer peut représenter *Rigomaros*, nom qui rappellerait celui de l'anachorète manceau Rigomer. D'après une tradition rapportée par Pesche, le hameau de Riomer était primitivement un oratoire en l'honneur de St Rigomer. Malgré cette légende l'origine de Riomer est douteuse [1].

842. Semême f. (Saulges, Laval); *Capella S. Maximi*; *St-Mesme*, 1438; *Soymesmes*, 1483; *St-Mesmes*, 1500. — L'origine de Semême est évidemment Sanctus Maximus, St-Mesme, qui de bonne heure a cessé d'être compris.

843. Terrehault, comm. (Mamers); *apud Sanctum Errehaudum*, *Sanctus Errehaudus*, XIII^e^ s.; *de Sancto Errehaudo*, 1411; *Ecclesia S. Erraudi*, 1508; *Terre-Haute* (Pesche). — Saint Errehaut est devenu Terre-Haut[e] par suite d'une étymologie populaire, le bourg étant situé sur une hauteur. Un saint Errehaut est inconnu et le *Namenbuch* de M. Förstemann ne mentionne pas Errehaldus.

CHAPITRE V

Noms dans lesquels *sanctus* peut n'être qu'une étymologie populaire.

844. Saint-Civière, loc. (le Pas, Mayenne). — S'agit-il ici d'une forme féminisée de St Siviard, que la Bio-bibliographie Chevalier indique comme abbé de St-Calais, né à Jublains au XII^e^ s. ? St-Civière n'est-il point pour Censivière ? Cf. le Cen-

1. Pour des raisons topographiques, M. Vallée (*Prov. du Maine*, XVII, 327) doute que *Rigomarcium*, localité mentionnée en 969, dans les donations de l'évêque Mainard, puisse être Riomer.

sivier (M.-et-L.) ; la Censive, n° 946, et, d'autre part, Civières (Eure) ; Civière, f. (Nièvre).

845. Sainte-Plaine (Le Haut- et le Bas-) ham. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier) ; *Capella sancte Plene*, 1186 ; *Sancta Plana*, 1460. — Ce hameau est situé sur une voie antique. Une sainte Plaine n'étant pas connue, il peut y avoir là une étymologie populaire exercée sur un primitif **semita plana* > *sente plaine* « sentier plan ». Une église d'Orléans a porté le nom de St-Pierre-en-Sainte-Lée, de *semita lata* > *sente lée* « sentier large » [1].

1. Schätzer, p. 26.

CINQUIÈME PARTIE

NOMS D'ORIGINE FRANQUE OU FÉODALE

CHAPITRE PREMIER

Appellatifs d'origine germanique.

846. Bourg-le-Roi [1], comm. (Mamers); *Burgus Episcopi*, XII[e] s.; *Burgus regis*, XIII[e] s.; *Burgus regius*, XIV[e] s.; *Bourg-la-Loi*, 1794. Prononc. *boulrè*. — Bourgneuf-la-Forêt, comm. (Laval); *Burgus novus*, 1226; *de Burgonovo de Foresta*, 1606. — Bourgnouvel, bourg (Belgéard, Mayenne); *de Burgo novello*, 1205. — Du germanique *burg*, latinisé *burgus*.

847. Bourgon, comm. (Laval); *Burgonno*, 658 (Pertz, dipl. I, p. 33-41); *Burgodenum*, IX[e] s. (Actus); *Borgon*, XII[e] s.; de *Burgonio*, XV[e] s. — Bourgon, ch. (Montourtier, Laval); *Burgun*, 1203; *Beurgon*, 1409. — La forêt de Bourgon, près de laquelle ce château est situé, a été notée *Burcon*, 989 (Cart. d'Évron); *silva quae Burcoium dicitur*, 1219. — Le nom de la comm. de Bourgon a toujours été considéré comme une formation bilingue : *Burgodenum* serait un composé du germ. *burg* et de l'appellatif gallo-romain *dunum*. A l'appui de cette opinion, on peut citer la formation analogue *Burgocavi*, nom cymrique signifiant (d'après M. Rhÿs, in Holder), « celui qui garde la

1. En 1099, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, acquit Bourg-l'Évêque des chanoines du Mans et y fit construire une forteresse dont les ruines subsistent encore; depuis cette époque, Bourg-l'Évêque a pris le nom de Bourg-le-Roi.

burg [1] ». Un autre nom reproduit *Burgodunum* : le Bourg-Dun (S.-Inf.) [2]. Nous aurions en ce cas, dans Bourgon, un composé germano-gaulois analogue au romano-germain Châteaubourg ou au romano-gaulois Châteaudun.

Mais Bourgon, nom de forêt, et par suite nom du château qui avoisine cette forêt, ne saurait guère reproduire un appellatif germanique; on le comparerait plutôt aux n. de l. *Borcovicium* (Grande-Bretagne), et *Borcana*, auj. Burgen (district de Coblenz); ces vocables sont formés à l'aide du celt. **borcos*, cf. le grec φορκός « blanchâtre ». Il se peut que la forêt de Bourgon doive son nom à l'un des nombreux cours d'eau qui la traversent.

La comm. de Bourgon est séparée de la forêt du même nom par la rivière la Mayenne; son chef-lieu pourrait avoir, lui aussi, une origine celtique **Burcodunum* comprise de bonne heure **Burgodunum*.

848. Le Ham, comm. (Mayenne); *de Ham*, 832 (G. A.). — Du germ. *haim* « village ». Les homonymes sont nombreux.

CHAPITRE II

Noms formés de *casa*, *cortis*, *villa*, suivis d'un nom de personne d'origine germanique [3].

849. Chaire-Gérault, ham. (St-Mars-de-Locquenay, St-

---

1. Le mot *burgus* passa dès le IIe s. après J.-C., au plus tard, dans la langue des soldats romains. La signification fut d'abord « tour fortifiée défendant le Limes Romanus » ; plus tard, chez Végèce, « parvulum castellum » (V. Heraeus, *Die römische Soldatensprache*, dans l'*Archiv* de Wölfflin, XII, 263).

2. V. Meyer-Lübke; *Die Betonung im Gall.*, p. 24. M. Meyer-Lübke compare le n. de l. allemand (gallo-germain) Tundorf à Bourgon. — C'est un *Birgodunum* qui survit dans Birgden (district d'Aix-la-Chapelle).

3. Nous avons classé à part les localités dénommées au moyen des appellatifs *casa*, *cortis*, *villa*, comme étant d'une origine plus ancienne que celles dont les noms commencent par *brogilum*, *campus*, *mansus*, etc. Nous n'avons pas cru nécessaire de mettre des astérisques devant les thèmes étymologiques conjecturaux qui reproduisent des n. d'h. germaniques connus.

Calais). Peut-être d'un *Casa Geraldi*. Toutefois Mégérault (Aron, Mayenne) est noté au XIII[e] s. *Mexgirard* [1].

850. Coémon, ham. (Vouvray-sur-Loir, St-Calais); *Cohémon*, (Jaillot); *Couêmon*, *Cour-Aimon*, *Cour-d'Hamon*, *Courtamon*, (Pesche). — De *corte Haimonis*. — Cf. Hamonville (Meurthe), en 1184 *Haimunvilla*.

851. Commerveil, comm. (Mamers); *Curia mirabilis*, 1562; *Cour Merville* (Expilly); *Cour-Merveil* (Pesche). Prononc. *comarvè*. — *Curia mirabilis* n'est qu'une étymologie savante déterminée par l'analogie de *mirabilia*, « merveille »; et Commerveil n'est qu'une graphie fantaisiste. Le premier élément de Comarvè est *corte*; le second paraît être le n. d'h. franc Merovech, forme fr. artificielle Mérovée; Merovech devient régulièrement Mervei. — Cf. Villemervry (Hte-Marne), en 1232 *Villemurvi*, en 1250 *Villemervi*, dont l'origine est, d'après M. Leclerc (p. 46), **villa Merovechi*.

852. Corbuzain, ham. (Sougé-le-Ganelon, Mamers); *Curtis Basanae*, *Curtis Busanae*, 802 (Actus). — Courbezin, vill. (Neuilly-le-Vendin, Mayenne), auquel peut tout aussi bien s'appliquer la notation de 802. — *Corte*, avec un n. de femme au génitif, sans doute Bosane. Cf. peut-être Bazainville (S.-et-O.). Il n'est pas rare de voir des noms féminins d'origine franque en *-a*, *-ane* écrits *-in* dans les n. de l. : Villebadin (Orne), **villa Baddane*. V. Cordouin au n° suivant et Montaudin, n° 890.

853. Cordouin, f. et moulin (St-Calais-du-Désert, Mayenne); *de Curia Dodae*, XII[e] s.; *Cordoüan* (Jaillot). — *Curia Dodae*, si cette forme est bien identifiée, représente une latinisation de Cordouin, lequel peut remonter à un type gallo-franc tel que *corte Dodane*, du n. de femme Doda, ou *corte Dodonis*, du n. d'h. Dodo. — Cf. Doncourt (Hte-Marne), **Dodonis cortis*;

---

1. L'étude des formations gallo-franques, lorsque celles-ci possèdent des notations anciennes, démontre que souvent il y a eu de l'indécision dans la graphie des n. d'h. germaniques. La fréquence des noms de ce genre, au moyen âge, a causé des confusions : Gérard se confond avec Géraud et Giraud; les thèmes *Hrod-* se mélangent aux thèmes *Rad-*, etc.

Midouin, f. (M.-et-L.), au XII[e] s. *de Manso Doenae*. Le Cordouan, vill. (St-Loup-du-Gast, Mayenne) doit avoir une autre origine.

854. COURBÉTON, f. (Courgains, Mamers). — Du n. d'h. connu dans le Maine Betto (Betho dans le testament de St Bertrand, 616), qui a concouru à la formation des vocables suivants : Bettoncourt (Hte-Marne) ; Bettancourt (même dép., Marne) ; Bethonval et Bethonsart (P.-de-C.). Dans la partie angevine de la Sarthe se trouve une autre localité nommée Courbéton. V. Bethon, n° 925.

855. COURBOMER, f. (Monhoudou, Mamers). Prononc. *Courbomè*. — Courbomer est une *cortis* unie à un n. d'h. tel que Baldomar, Bodmar. — Cf. le Lieu-Bomer (Calv.). V. St-Bomer, n° 811.

856. COURCEBŒUFS, comm. (le Mans) ; *Corcesbois*, 1330 ; *de Curcisbobus*, 1508 ; *de Curtis Bobus*, 1555 ; *Couchebœufs*, *Coucebœufs* (Pesche). Prononc. *courçebeu*. — Semble comparable aux noms dans lesquels -bœuf représente un n. d'h. germ. en *-bodus*. V. Courmaubœuf, Courtibœuf, Montrebœuf, Thubœuf, n[os] 866, 868, 909, 1044. Courcebœufs pourrait être un **corte Saxobodi* ou *Sigibodi*. On rencontre fréquemment au moyen âge Sigibodus, qui a formé le n. de famille allem. Seyboth. Le n. d'h. gaulois Segobodius, parent étymologique de Sigibodus, a fourni Seveux (Hte-Marne).

857. COURCEMONT, comm. (le Mans) ; *Corcemont*, 1229 ; *Corcesmont*, 1257 ; *de Cultis montibus*, XIII[e] s. ; *Corcesmons*, 1330. — *Monte* n'entre pour aucune part dans l'étymologie de Courcemont qui d'ailleurs est en plaine. Courcemont doit venir de **corte Sigismundi*. Sigemond est le nom d'un abbé de St-Calais au IX[e] s. (*Actus*), et l'on trouve, dans le Maine, plusieurs hameaux ou fermes de la Semondière, du n. de famille Semond qui reproduit *Sigismund*.

858. COURCITÉ, comm. (Mayenne) ; *Parrochia de Courcite*, 1097 ; *Curia civitatis*, 1273 ; *Corcité*, XIII[e] s. — *Curia civitatis* paraît n'être qu'une étymologie savante [1]. Le premier élément

1. On ne peut guère penser, pour *curia civitatis*, au mot « Cité » qui, en toponymie, désigne souvent des ruines ; V. la Cité n° 668.

de Courcité est *corte,* le second pourrait reproduire un n. d'h. franc ; un Sigitac se rencontre en 812. — Une comm. de la Meurthe, le Haut-Clocher, s'est appelée en 1050 *Sittersdorf.* Sitidorf est le nom d'un ham. près de Sarrebourg.

859. Courcival, comm. (Mamers) ; *de Curcivardo,* 1097 ; *Courcivart,* 1330 ; *de Curia Civardi,* 1508. Prononc. *courçivà.* — Le thème étymologique de Courcival peut être *corte Sigobardi.* Les thèmes en *-al* et en *-ard* donnant également *-à* dans les parlers manceaux, les graphies hésitent entre *-civard* et *-cival.* — Cf. Vaussival, loc. (Meuse, Deux-S.).

860. Courgains, comm. (Mamers) ; *Cortis Wadani,* 1030 ; *de Curte Gaenis,* XI^e^ s. ; *de Curia laboris,* 1050 ; *de Curia laboriosa,* 1076 ; *de Curte Gazeni,* XI^e^ s. ; *de Curto labore,* XII^e^ s. ; *de Cortgahem,* 1148 ; *Cultura lucrum,* 1508. Prononc. *couryen.* — La notation de 1030 *Cortis Wadani* répond à un fr. Cortgaain, Courgaain. *Gaain* rappelant phonétiquement le nom commun « gain » substantif verbal de gagner, du germ. **waidanjan,* il était naturel de latiniser Courgains en *Curia laboris* ou en *Curtus labor.* On a fait de même *Court-en-Sol* de Contensor (V. n° 1099). *Cortis Wadani* peut reproduire le n. de femme Wadane, génitif de Wada qui est mentionné au Namenbuch ; cependant deux Courtgain, ham. et f. (Yonne), sans notations anciennes, peuvent être réellement des composés synonymes de Pain-Court (M.-et-L.) et de Courte-Miche dont il existe plusieurs exemplaires dans l'arr. de Laval ; V. Pain-perdu, n° 718.

861. Courgalain, ham. (Boulay, Mayenne). — Reproduirait bien une *Corte Walane* ; le Namenbuch mentionne, au cas oblique, Walanen, Walanae, Valane, Walahanis.

862. Courgemay, f. (Bazougers, Laval) ; *Cougemay* (Carte d'Ét.-M.). — Courgimer, ham. (St-Calez-en-Saosnois, Mamers). Prononc. *courjimè.* — De *corte* suivi d'un n. d'h. qui, pour Courgemay, a pu être Gilimar, Gilimir. Pour Courgimer l'*i* protonique constitue une diffficulté ; peut-être faut-il partir d'un thème Gisemar, Gislemir. — Cf. Champgemert, loc. (Évron, Laval), en 1499 *Champgesmer.*

863. COURGENARD, f. (Mamers) ; *Potestatem curtis Genardi*, 951 (Anal.) ; *Curtgenard*, 1070. — Il a existé un n. d'h. Genardus. St-Genard (Deux-S.) est, en 824, *St-Genardus*. — Cf. Montgenard, f. (Martigné, Mayenne).

864. COURGIRAUD, f. (Gréez, Mamers). — D'un *corte Giraldi, Gairoaldi*. — Cf. Giraumont (Moselle), en 1297 *Geraumont*.

865. COURGORMIER, ham. (Lavaré, St-Calais). — Gormier n'est autre que le n. d'h. Wormer, Vurmhar ou Vurmger.

866. COURMAUBŒUF, ham. (Yvré-l'Évêque, le Mans). — D'un *corte Malbodi*, n. d'h. connu.

867. COURTANGIS, ch. (St-Jean-des-Échelles, Mamers) ; *Curtem Angisi*, 969. — Le nom de cette localité et celui de Montangis, f. (Marolles-les-Braults, Mamers), représentent le n. d'h. Angis qui pourrait être la forme abrégée du n. d'h. germ. Ansgisil. Pour les terminaisons *-gisil-*, *-gis*, dans l'onomastique germaine, voir St-Longis, n° 825.

868. COURTIBŒUF, moulin (Champgeneteux, Mayenne). — Le n. d'h. germain Teodbodo, attesté en 807, a pu fournir Tibœuf dans Courtibœuf ; V. Courmaubœuf, Montrebœuf et Thubœuf, n^os^ 866, 909 et 1044. Le *-t-* de Courtibœuf pourrait cependant appartenir au premier terme *corte* ; il faudrait, dans ce cas, conjecturer un autre nom en *-bodus*.

869. VILLAMAUGER, f. (St-Ellier, Mayenne). — Du n. d'h. Amalgar. M. Förstemann mentionne *Amalgereswîlare*, n. de l. allemand au moyen âge.

870. VILLEBAUTRU, ham. (Ste-Cerotte, St-Calais) ; *Baltrudis villa* (Cauvin). — Le nom de femme Baltrudis est cité par Goldast dans les *Rerum alamannicarum scriptores* (1730), et le nom de femme Belletrudis dans le testament de St-Bertrand, en 616.

871. VILLE-GARLAND, anc. fief (St-Jean-sur-Mayenne, Laval) ; *Ville-Garland*, 1391 ; *Villegallant*, 1505. — Du n. d'h. Garland, métathèse de Gallerand ; la base germanique de ce nom est Walahram.

CHAPITRE III

Noms formés d'un appellatif autre que casa, cortis, villa, suivi d'un nom de personne d'origine germanique.

872. Belgéard, comm. (Mayenne) ; *Broylo Lejardis*, 1205 ; *Brolio Ligardis*, 1218 ; *de Brolio Liexardis*, 1330 ; *de Brolio Jardi*, 1508 ; *Brolium Geardi*, 1687. — La forme fr. a dû être, au début, Breil-Legeard ; la disparition de *r* est moderne. Le primitif est *brogilum*, « breil » (V. le Breil, n° 461), joint à un nom de femme germanique tel que Leutgardis, Liutgardis, Liegardis. — Cf. le Clos-Ligeard (Bourgneuf-la-Forêt, Laval) ; le Lieu-Liéjard (Calv.).

873. Bourg-Hersent, f. (Laval) ; *Hersendis burgum*, 1150. — Hersendis, n. de femme, est, en 1150, celui de la fille de Herbert, comte du Maine.

874. *CAMPUS DAULFUS*, anc. loc. près de Tresson (St-Calais) ; *Campum Daulfum*, 572 (Actus). — Le n. d'h. Daulfus est cité dans le testament de St-Bertrand en 616. Un *campus Daulfi* serait une forme romane de **campus Dagaulfi*.

875. Douet-Gesbert, manoir disparu (Laval) ; appartenait en 1185 à Gesbert de St-Berthevin. — Gesbert reproduit sans doute *Geslebert*, variante de *Gisilbert*. Pour « douet », voir Blandouet, n° 589.

876. Guécélard, comm. (le Mans) ; *Gué Saalart*, 1250 ; *Vadum Cellardi*, 1508 ; *Gueselläart*, *Gué Ceslard* (Pesche). — Le bourg de Guécélard est situé près de la rivière la Sarthe ; son nom paraît reproduire *vadum* uni à un n. d'h. franc. On a, dans la Mayenne, le Silard, éc. (Assé-le-Béranger, Laval) et deux fermes de la Silardière (May. angev.) ; ce dernier nom témoigne en faveur d'un n. d'h. Silard. Ce nom a pu être apparenté au nom saxon Ceolheard qui revient plusieurs fois dans l'*Onomasticon anglo-saxonicum* de M. Searle. — Guéhébert (Manche) serait une formation analogue à Guécélard.

877. Hémenard, manoir et f. (St-Berthevin-la-Tannière,

Mayenne) ; *Haia Mainardi*, 1128 ; *Haia Mainart*, v. 1160. — L'appellatif fr. « haie, propriété enclose de haies » du germ. *haga*, conservé en bas-allemand, a contribué à la formation d'un grand nombre de n. de l. gallo-francs ou féodaux. Hémenard, **haga Mainardi*, est d'origine ancienne. Mainard est une forme romane de Maginhart. — D'autres formations précédées de l'article, comme dans la Haie-Huon, anc. fief (St-Léger, Laval), *haga Hugonis*, semblent de formation plus récente.

878. Mécorbon, ham. (Marolles-les-Braults, Mamers). — Montcorbon, f. (Savigny-sur-Braye, Vendôme). — L'origine est *mansum Corbonis*, *monte Corbonis* ; du n. d'h. germ. Corbo.

879. Méfromont, ham. (Ruillé-Froid-Fonds, Ch.-Gontier) ; *Merfromont*, 1225 ; *Meffromont*, 1406. — D'un *mansum Frotmundi*, ou plutôt formation fr. *mé* + *Fromont*. Dans *Merfromont*, l'*r* est inorganique.

880. Mégaudon, ham. (St-Denis-de-Gastines, Mayenne). — D'un *mansum Waldonis* ; le n. d'h. *Waldo* est une forme familière des composés commençant par Wald-, tels que Waldobert, Waldemar, etc. — Cf. Vaudoncourt (Vosges), en 1256 *Waudoncourt* ; dans cette région *w-* germ. initial persiste et ne devient pas *gu-*.

881. Méhoudin, comm. (Domfront) ; *Mezhoudin*, 1269. — Probablement *mansum Huldini*, reproduisant un n. d'h. connu, d'origine germanique. — Cf. Houdelmont (Meurthe), en 1094 *Huldeni Mons*, en 1220 *Houdeinmont*.

882. Méhubert, f. (Ernée, Mayenne) ; *Méhabert*, 1518 ; *Meshubert*, 1620. — Monthubert, f. (Tassillé, le Mans). Prononc. *montubè*. — Ces formations renferment un n. d'h. qui correspond au germanique Hugubert ; la forme *Méhabert* correspondrait au n. d'h. Hagbert ; mais, de même que dans les formations commençant par *corte-*, la dentale cause une incertitude dans celles commençant par *monte-*, *ponte-* : le Pont-Hubert, f. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier), avec l'article, et par conséquent d'origine plus récente, s'appelle en 1438 *le Pont-Tubeu*.

883. Mérembourg, f. (Ernée, Mayenne). — Paraît être un

mansum suivi du n. de femme Remburgis, forme romane du nom franc Ragamburgis ; Remburgis est mentionné dans le Polyptique d'Irminon. — Cf., pour la terminaison, Pont-Erembourg (Calv.), en 1108 *Pons Erenborc*.

884. Le Mesnil-Roger, f. (Marcillé-la-Ville, Mayenne). — Mesnil, de *mansionile*, suivi d'un n. d'h. d'origine franque correspondant à Hrodgar.

885. Mondamer, f. (Bazougers, Laval) ; *de Monte Demeri, de Mondamerio, de Mondemer*, XI^e^ s. — Probablement *monte* suivi d'un n. d'h. dont le second terme était *-mer* ou *-mar*. Le n. d'h. Daumerus est attesté en 546 ; Dagomar, et les variantes Dagemar, Dacmar sont au Namenbuch. On rencontre encore, dans le Bas-Maine, le Montdemer-Normand et le Mondemert-manceau, ff. (Madré, Mayenne), et Montdomer, f. (Désertines, Mayenne), noté *Montdomain*. — Cf. Villedomer (Indre-et-L.).

886. Monhoudou, comm. (Mamers) ; *de Monte Heldul, de Monte Heldulfi*, 1080, 1102 ; *de Monhoudoul*, 1217 ; *Mons Houdoul*, 1330 ; *de Mont-Houdoul*, 1373. — Monthoudoux, moulin (Ernée, Mayenne) ; *Monhoudoul*, 1367. — Monhoudou, Monthoudoux sont des *monte Holdulfi*. — Cf. le Champ-Houdouf (Calv.).

887. Montabon, comm. (St-Calais) ; *Ecclesia S. Aniani Montis Abonici*, 1070 ; *de Montaboni*, 1330 ; *de Monte Abbonis*, 1508. — D'un *monte Abbonis*. Le n. d'h. Abbo est mentionné dans les *Actus* en 682. — Cf. deux Aboncourt (Meurthe), l'un v. 800 *Aboniscurtis*, l'autre, en 822, de *Podio Abone*. Courtabon, f. (Brée, Laval) peut avoir une origine analogue ; cependant Courtabon, f. (Eure-et-L.) est, en 1187, *Curia Abdonis*.

888. Montaillé, comm. (St-Calais) ; *de Montaillier*, 1330 ; *de Monte Aillerii*, 1527 ; *Mont-Allier* (Pesche). — *Monte Alarii, monte Agilhari* expliqueraient ces deux noms. M. Schulze, p. 345, considère Alarius comme germanique. Les n. d'h. Agilhar, Aiglarius, Ailher peuvent encore concourir à cette formation. Mais il peut s'agir aussi d'un appellatif ou d'un adjectif accolé à *monte*. Une dénomination descriptive telle que *monte *aculearo* serait normalement en fr. Montaillier.

889. Montangé, f. (Surfonds, le Mans). — Peut-être un *monte Ansgarii* ; cf. Angerville (Calv.), en 1079 *Ansgerii villa* ; il faudrait, en ce cas, écrire *Montanger, ce qui ne changerait rien à la prononciation.

890. Montaudin, comm. (Mayenne) ; *de Montaudein*, 1190 ; *de monte Audeni*, 1219 ; *Montem Audoin*, 1222 ; *Montaudain*, 1312 ; *de Monte Audueni*, XIV^e^ s. — Les plus anciennes notations indiquent *monte Aldane*, du n. de femme Alda, plutôt que *monte Aldini*, n. d'h. ; les plus récentes supposeraient *monte Aldwini*, mais elles doivent être considérées comme refaites sur un fr. Montaudouin. — Cf. Audincourt (Doubs), dont l'histoire ne nous est pas connue.

891. Montaumer, f., anc. fief (Fromentières, Ch.-Gontier) ; *Montaumar*, 1550. — Sans doute *monte Audomari* ; mais le n. d'h. uni à *monte* a pu aussi commencer par une dentale.

892. Montbert, moulin (Montigné, Laval) ; *Montebert*, 1443. — Cette notation indique un *monte Tedberti*, du n. d'h. qui se rencontre aussi sous la forme Theodebert. — Cf. Thiberville (Eure), anciennement *Tibervilla*.

893. Montbrault, f. (Arquenay, Laval) ; *Mont-Berault*, 1577. — De *monte Beroaldi*, n. d'h. mentionné dans les *Actus* en 658 ; ou simple formation fr. Mont-Beraud. — Cf. la Roche-Brault, moulin (Thorigné, Laval) ; Braucourt (Haute-Marne), en 1253 *Beraucourt* ; mais Brauville (Meuse) est, en 759, *Berulfi villa*.

894. Montdemault, ham. (le Genest, Laval) ; *Montdomalt* 1200. — Un *monte Domualdi* est vraisemblable.

895. Montembault, f., anc. fief (Hercé, Mayenne) ; *Montaubeau* (Cassini). — Peut être de *monte Agembaldi*, ou *Ainbaldi*. — Cf. Montaubeau, f. (St-Rémy-des-Monts, Mamers).

896. Montermanger, f. (Chailland, Laval). — D'un *monte Ermengeri* ; les n. d'h. Ermengar et Erminger sont anciennement attestés. — Cf. Villermanger, anc. fief (la Bazouge-des-Alleux, Mayenne), en 1385 *Vallermanger*, de *villa* ou *valle Ermengeri* ; et l'Ermangerie, f. (Bais, Mayenne).

897. MONTFRESLON, ham. (Monhoudou, Mamers). — De *monte*, avec le n. d'h. à forme familière Fridilo, Fridilonis, d'où Fredlone, Freslon, nom porté, au XIII[e] s., par un évêque du Mans.

898. MONTFROU, anc. ch. (Auvers-le-Hamon, la Flèche). — On penserait à un *monte Frodulfi*; cf. le Bois-Froul, f., anc. manoir (Niort, Mayenne), en 1243 *de Bosco Froout*, en 1435 *Bois Frost*, d'un *boscus Frodulfi*? Mais il existe un appellatif *frou*, « terre inculte, déserte », qui paraît être l'origine des noms de deux fermes et de trois villages les Froux, dans le dép. de M.-et-L. [1]. Cf. le Froc, n° 509.

899. MONTGIROUX, ch. et village (St-Germain-d'Anxure, Mayenne); *Mongerol* 1123; *Montgiriol*, 1150; *de Monte Girulfi*, *de Monte Geroldi*, XII[e] s.; *Montgirolt*, 1222; *Montegeroul*, 1294; *de Montegeruli*, 1307; *Montgiroul*, 1330. — La notation *de Monte Girulfi* donne l'étymologie de Montgiroux, du n. d'h. germ. Gairulf. — Cf. Montgeroult (S.-et-O.).

900. MONTGONDOUIN, f. (St-Paul-le-Gaultier, Mamers). — Représente un *monte Gundwini*. Un « Gundoinus dux » est mentionné dans un acte de Childéric II, en 669, et un « Gunduinus » dans un jugement de Clovis III, en 694 [2].

901. MONTGUÉRIN, f. (Fyé, Mamers). — D'un *monte Warini*. — Cf. Vauguérin, f. (Sillé-le-Guillaume, le Mans), *valle Warini*; le Pont-Domguérin, maison isolée d'un village dit le Village-Breton (Pontmain, Mayenne).

902. MONTGUYON, f. (Placé, Mayenne); *de Monte Guidonis*, 1198; *Montguion*, 1199. — Le n. d'h. correspondant est Wido, v. fr. *Gui*, cas oblique *Guion*. — Cf. Vauguyon, f. (Maisoncelles, Laval).

903. MONTHÉARD, ham., anc. ch. (Neuville-sur-Sarthe, le

---

1. Rappelons que Laurière (*Gloss. du droit fr.*, p. 255) donne le sens du mot *frou* : « loca fracta, deserta, inculta, informia »; et, plus loin, « les froux sont proprement des lieux en friche ».

2. J. Havet; *Questions mérov.*, I, 411.

Mans). — La Théardière, nom d'une ferme (Quelaines, Mayenne), démontre l'existence du n. de famille Théard, d'un n. d'h. germ. tel que ceux de Dithard ou Theodard, qui sont connus.

904. MONTHIBAULT, f. (le Tronchet, Mamers). — D'un *monte Teodobaldi*.

905. MONTLONGIS, f. (Volnay, St-Calais). — Le n. d'h. et le n. de l. St-Longis (Mamers), *S. Launegisilus*, *Lonegisilus*, font supposer, pour Montlongis, un *monte Lonegisili* ou *monte Longisi*. V. St-Longis n° 825.

906. MONTMACON, f. (Surfonds, le Mans). — L'analogie de Maconcourt (Hte-Marne) permet d'assigner, comme origine à Montmacon, un *monte Macconis*.

907. MONTMÉART, vill. (Courcité, Mayenne); *Mons Meardi*, XV^e^ s. — De *monte Medardi*.

908. MONTOGER, ham. (Thubœuf, Mayenne). — Le nom d'Oger correspond au germ. Autgarius, Otker. — Cf. Ogéville (Meurthe), en 1152 *Ogeriivillare*.

909. MONTREBŒUF, f. (la Poôté, Mayenne). — Rotbodo, et d'autre part Radobod, Radebod, Rathbod, fourniraient une base convenable pour Montrebœuf. Un évêque de Séez a porté le nom de Radbodus.

910. MONTRENAULT, ham., anc. par. (Saosnes, Mamers); *Reginaldus dominus de Monte*, 1195; *Mons Rainaudi*, 1234; *Mont-Regnault* (Pesche). — D'un *monte Raginaldi*, ou simple formation fr. Mont-Renaut du nom de Regnaut, seigneur de la paroisse en 1195.

911. MONTRENOUX, f. (St-Céneré, Laval); *Monrenoul*, 1401; *Monregnoul*, XV^e^ s.; *Montrenoul*, 1486. — Il s'agit sans doute ici du n. d'h. Rainulf.

912. MONTROLAND, f. (Conflans, St-Calais). — La forme gallo-franque correspondante serait *monte Hrotlandi*.

913. MONTROUX, ham. (Montenay, Mayenne); *Monroul*, 1649. — MONTROUX (Le Haut- et le Bas-), vill. (Argentré, Laval);

Montraoul, XV^e^ s. ; *Monrou* (Jaillot). — Les notations indiqueraient que ces localités ne doivent pas leur nom à l'aspect du sol, mais que ce nom dérive probablement de *monte Radulfi*. Le n. d'h. Radulfus est mentionné, au X^e^ s., dans les *Actus*. On penserait aussi à Hrodold, qui a fourni le thème étymologique de Couraux, f. (Marne), *Curtis Hrodoldi*, IX^e^ s., latinisé au XIII^e^ s. *Curtis Radulphi*.

914. Le Mont-Sébert, f. (Loré, Domfront). — D'un *monte Sigiberti* ?

915. Le Port-Ringeart, anc. prieuré, moulin (Entrammes, Laval); *de Villa Eringardis*, v. 1180 ; *de Portu Raingaldis*, 1233 ; *de Portu Rinjardis*, 1298 ; *Port Renjart*, 1446. — Du n. de femme Eringardis. — Cf. les Ringeardais, ham. (Montenay, Mayenne) ; la Ringeardière, f. (Mézangers, Laval), du nom de famille Ringeard qui peut reproduire soit Eringardis, soit Ragingardis [1].

916. Préambourg, f. (Commer, Mayenne). — *Pratum*, uni à un n. de personne, a fourni d'assez nombreux n. de l. ; Préambourg paraît contenir un n. de femme tel que Ansburgis. Une ferme de Montembourg (St-Pierre-des-Landes, Laval) peut reproduire un *monte Ansburgis* ; mais ici la dentale rend la formation moins claire, car cette dentale peut avoir fait partie du second terme.

917. Le Puits-Audebert, f. (Lunay, Vendôme). — Le premier terme peut être *puteus* ou *podium*, bien que ce dernier appellatif ne soit pas fréquent au nord de la Loire. Le second terme est le n. d'h. Aldabert.

918. Le Roc-Haton, éc. (Beaumont-Pied-de-Bœuf, Ch.-Gontier) ; *Rupem Hatonis*, 1217 ; *Rochaton*, 1516. — Du n. d'h. franc à forme familière Hatto. — Cf. Attancourt (Hte-Marne), au XI^e^ s. *Hatonis cortis*.

919. La Roche-Mabille, comm. (Alençon) ; *Rocha Mabillae*, 1060 ; *Rocha Mabiliae*, 1274 ; *de Rocha Mabilie*, 1330. — Mabi-

1. Ces n. de famille médiévaux, ainsi formés de n. de femmes germaniques, ont dû l'être par l'intermédiaire de n. de l. devenus noms roturiers.

lia a été un n. de femme au moyen âge. Une « sanctimonialis Mabilia » signe dans un acte de 1154 concernant l'abbaye de Montmartre [1]. Mabilia semble avoir été germanique; Maban, Maba sont des n. d'h. mentionnés par M. Searle. Pesche cite un Mabille de Bellême qui aurait construit, au XI[e] s., le château de la Roche-Mabille.

920. VAUBEZON, f. anc. ch. fortifié (Ancinnes, Mamers.) — *Valle Bisonis* est probable; le n. d'h. familier Biso est connu. — Cf. Bezonvaux (Meuse); mais dans ce dernier nom, Bezon, étant protonique, peut reproduire un type très altéré.

921. VAUBOUAN, ham. (Beaumont-la-Chartre, St-Calais); *Vallis Boana in vicaria Vedacense*, X[e] s. (Actus); *Vauboin*. — Le thème étymologique peut être *valle Bobane*. Le n. de femme Boba est très rare, M. Searle mentionne « Boba religiosa persona », en 779, dans le pays de Kent. Un n. de femme Bova est connu. — Cf. Boinville (S.-et-O.), en 616 *Bobane Villa*.

922. VAUGOUFFARD, f. (Thoré, Vendôme). — Les n. d'h. Vulfard, Gulfard, Golfard permettent de supposer **valle Wulfardi*. Un n. de famille Gouffard a donné la Gouffardière, f. (Ruillé-le-Gravelais, Laval). — Il peut cependant se faire que *gouffard* ait été un appellatif (même racine que « gouffre »); cf. la Vaugouffier, f. (Vienne); la Gouffare f. (M.-et-L.); la Gouffrande, rivière (L.-et-Ch.).

923. LE VAU-HAMELIN, f. (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne). — De *valle* uni à un n. d'h. germ. Haimelin. Hamelin a été le nom d'un évêque du Mans à la fin du XII[e] s.

924. VAURAIMBAULT (le Grand- et le Petit-), f. et ham. (Montigné, Laval); *Vaurembault*, 1493. — Probablement de *valle Raimbaldi*, *Raginbaldi*, ou du nom médiéval Raimbaud. — Vaurimbeux, ham. (St-Germain-de-Coulamer, Mayenne), indiquerait plutôt un n. d'h. en *-bodus* comme Reginbod, Reinbod.

---

1. R. de Lasteyrie; *Cart. général de Paris*, p. 339.

CHAPITRE IV

Noms paraissant reproduire un nom d'homme germanique et ayant perdu leur appellatif français.

925. Béthon, comm. (Mamers); *ecclesia montis Betonis*, 1097; *Betonium*, 1508. — Ancien Montbéton, *monte Bettonis*. V. Courbéton n° 854.

926. Gandelain, comm. (Alençon); *Mongandelain*, 1330; *de Monte Gandelini*, 1508. — Mongandelain renferme un n. d'h. correspondant au germ. Wandalenus, Wandelin. Gandelin, dans Gesne-le-Gandelin, comm. de Mamers, est aussi, d'après Cauvin, un anc. Montgandelain. — Cf. Vendlincourt, loc. du Jura bernois ; Vandelainville (Meurthe), en 977 *Wandelinvilla*.

927. Le Thébert, maison d'hab., anc. chap. (Fay, Le Mans). — Il faut probablement considérer le Thébert comme une réduction d'un anc. vocable composé ou comme un n. d'h. sans suffixe désignant un nom de lieu. Le n. d'h. germ. Tedbert, Tedbart est des plus fréquents. — Cf. Montibert, ham. (M.-et-L.), en 1082 *Mons Thedberti*. V. d'autre part à l'Introduction, p. xvii.

CHAPITRE V

Noms pouvant contenir comme premier terme un nom d'homme franc ou gallo-romain.

928. Frébourg, ch. (Contilly, Mamers). — Le ch. de Frébourg est situé à la limite nord-est du Maine. Son nom, sur l'histoire duquel les renseignements nous font défaut, offre un intérêt spécial, car il peut reproduire un type fréquent de la toponomastique de l'est et du centre : un nom d'homme franc suivi d'un appellatif. Frébourg serait comparable à Frécourt (Hte-Marne), qui est sans doute un *Fridhari corte*, ou à Fréville (Eure), v. 1023 *Fredevilla*. Un *Fridhari burgus* ou un *Fredi burgus* pourrait être le thème étymologique de Frébourg. Mais cette dérivation n'est pas sûre, les notations faisant défaut. Il

pourrait s'agir d'un n. de femme germanique subsistant seul d'un ancien vocable composé tel que *Montfrébourg, *Champfrébourg, etc. Le ham. de la Roche (Contest, Mayenne), s'est appelé en 1209 *in rupe Fredeborchi*, en 1282 *de rupe Freiborc*, c'est-à-dire la Roche-Frébourg, sans doute d'un nom féminin de propriétaire. On trouve souvent, dans les textes du moyen âge, le n. de femme Frithuburg, Friduburg, Fredeburc.

929. Morville (le Grand- et le Petit-), ff. (Théligny, Mamers); *Mauro villam*, 969 (Livre Blanc). — Cette notation semble indiquer *Mauri villa*, n. de l. qui présenterait un n. d'h. romain et médiéval uni à *villa* suivant la syntaxe germanique. La confusion entre *o* et *i* atones n'aurait rien d'extraordinaire dans une charte du x^e^ s. Les fermes de Morville se trouvent à l'extrême frontière est du Maine.

CHAPITRE VI

Composés d'appellatifs romans suivis d'un nom d'homme d'origine non germanique.

930. Courceriers (St-Thomas-de-), comm. (Mayenne); *de Curtceserio*, v. 1080; *de Corcesers*, 1197; *Curia Caesaris*, 1297. — Le ch. de Courceriers a donné son nom à cette comm. *Curia Caesàris* est une forme savante, mais semble néanmoins n'être pas éloigné du type original *corte Caesarii*, Courcesiers, dissimilé en Courceriers. Le n. d'h. Caesarius était en usage au début du moyen âge. — Cf., peut-être Césarville (Loiret).

931. Montjean, comm. (Laval); *ad Montem Joannis*, 1215; *Locus Montis Joannis*, 1410. — L'origine de ce nom est claire. A l'époque mérovingienne, il n'était pas rare de voir des Francs porter des noms d'origine biblique tels que Daniel, Judith, etc., mais Montjean doit être d'origine plus récente.

932. Montvian, ch. (Bazougers, Laval). — Très probablement pour Montvivien (V. à l'Aperçu phonétique le traitement de *v* intervocalique en français). Le n. d'h. Vivien est connu surtout par l'épopée de Vivien, neveu de Guillaume d'Orange. — Cf. le Pontvien (May. angev.), au xii^e^ s. *de Ponte Viviani*, au

XVI^e s. *Ponvian*, et la Viviennière, f. (Vieuvy, Mayenne), mentionnée en 1313.

933. Valaubin, f., anc. fief (Ruillé-en-Champagne, le Mans). — D'un **valle Albini*.

934. La Vallée-Gauvain, ham. (Prévelles, Mamers). — Vaugueuvin, f. (St-Jean-sur-Erve, Laval). — Le n. d'h. Gauvain fut mis à la mode par les romans de la Table Ronde. — La Gauvenière, en 1283 *la Gauvaignière*, et d'autres localités du même nom se trouvent en Anjou. — V. la Chapelle-Gaugain n° 758.

935. Vaujacob, loc. disparue (Ste-Suzanne, Laval); mentionnée en 1541. — Forme savante pour Vau-Jacques, de **valle Jacobi*.

936. Vaupéan, f. (St-Rimay, Vendôme). — Villepéan, f. (même comm.). — Le surnom devenu n. de famille Péan est une forme du lat. *paganus*, au sens étymologique de « villageois » et non de « païen ». Les noms du Pré-Péan, f. (St-Isle, Laval) et de Pont-Péan, vill. (Ille-et-V.), sont sans doute plus modernes.

937. Villamis (le Grand- et le Petit-) ff. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier). — Il peut s'agir ici du n. d'h. Amis, bien connu au moyen âge. — Cf. Montamy (Calv.), au XIV^e s. *Montamis*, *Mons amicorum*.

CHAPITRE VII

Noms français rappelant la féodalité ou le droit coutumier.

938. Les Alleux, ch. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier); *de Allodiis*, XI^e s.; *de Aloetis*, XII^e s. Nom très fréquent. — Du v. fr. *aluef*, germ. *alod*, « terre libre qui n'était chargée d'aucun service ni redevance ».

939. La Bailliverie, f. (Longnes, le Mans). — S'il ne s'agit pas du n. de famille Bailly ou Lebailly, la Bailliverie peut avoir pour origine l'appellatif « bailli », v. fr. *baillif* « officier de jus-

tice », soit qu'elle ait été la demeure, soit qu'elle ait été la propriété d'un bailli. — Cf. la Bailliverie, closerie (M.-et-L.); la Baillivrie, lieu dit (Marne); les Baillifs, ham. (Yonne).

940. La Barre, anc. ch. (Montabon, St-Calais). Très fréquent. — Lieu où se percevaient les droits d'entrée ou de circulation au profit des seigneurs [1].

941. La Bastille, ham. (la Chapelle-Gaugain, St-Calais); à proximité d'un château mentionné depuis le XV^e^ s. — Ouvrage de fortification. Ce mot paraît d'origine méridionale, bien qu'en italien on ne trouve pas *bastiglia*; peut-être du provençal *bastida* avec changement de suffixe.

942. Bellébat, ham. (Aulaines, Mamers). Assez fréquent dans le Maine. — Semble désigner un lieu autrefois destiné aux exercices sportifs. La paroisse d'Aulaines possédait un manoir féodal dont le souvenir est conservé par le nom de la Cour d'Aulaines. En v. fr. *esbatement* a le sens de « lieu propre aux ébats, promenade ». — Cf. Bel-Ébat, ham. (M.-et-L.), anc. dépendance du château seigneurial de Cholet, et Bel-Ébat, f., même dép., qui relevait du ch. de la Gimonnière.

943. La Billette, f. (Coulans, le Mans). — La « billette » était une enseigne en forme de barillet que l'on plaçait « au lieu de péagerie et coutumerie, afin d'avertir les passans qu'ils doivent droit de péage et de coutume, de travers et d'acquit » (Coutume du Maine, Art. 67). « Billette » est un dérivé de « bille », probablement d'un thème celtique qui se retrouve dans l'irlandais *bille* « tronc d'arbre ». — Suivant Pesche, les noms du Pont-Billet, f. (Contilly, Mamers), et de la Croix-du-Billot, f. (Chassillé, le Mans), auraient la même origine. V. les Branchères au n° suivant.

944. Les Branchères, f. (Mézières-sous-Ballon, Mamers). — C'est le v. fr. *branchiere*, **brancaria*, potence à laquelle les

1. Au Mans, on appelait « droit de barrage » un droit de péage perçu « où la *barre* était assise, sur les passans, chevaux, charrois, bestail, vivres et marchandises pour entretenir le pont, chaussée et passage, dont est fait mention en l'art. 355 de l'édit de 1579 » (Laurière, p. 75).

prévôts suspendaient la billette. V. au n° précédent. « Les branchères sont les lieux où l'on a accoutumé d'ancienneté mettre ou asseoir la billette » (Coutume du Maine, Art. 60).

945. La Bretêche, ham. (Vaas, la Flèche). Très-fréquent. — Le v. fr. *bretesche*, comme l'italien *bertesca*, reproduit un type **brittisca* « fortification à la bretonne » [1]. — Cf., entre autres, la Bretèque (Eure).

946. La Cense, ham. (Soucé, Mayenne). — La Censive, f. (St-Jean-des-Echelles, Mamers). — La Cense était « le canton féodal sujet au droit roturier du cens » (Maître) ; mot savant reproduisant *census*, *censa*. La Censive, du bas-lat. *censiva*, sous-entendu *terra*, était une « terre assujettie au cens » (Hatzfeld et Darmesteter).

947. La Chartre, ch.-l. de cant. (St-Calais) ; *Castrum quod Carcer vocatur*, XI^e^ s. ; *Castellum de Carcere*, 1199 ; *de Carta*, 1336. — De *carcere* « chartre, donjon servant de prison ».

948. Château-du-Loir [2], ch.-l. de cant. (St-Calais) ; *in Castro Lidi*, XI^e^ et XII^e^ s. ; *Châtiau dou Leir*, 1272. — Château-

---

1. Victor Gay (*Glossaire archéol. du moyen âge et de la Renaissance*, Paris, 1887, p. 216), définit *bretêche* : « Ouvrage crénelé et en saillie sur une construction pour la fortifier. »

2. Le nom du Loir est la reproduction anormale de *Ledus*. Le Loir, ligure d'après M. d'Arbois de Jubainville (cité par M. Holder, s. v. *Ledus*), est noté en 616 *Ledum fluvium*, en 713 *Liddus*, au XI^e^ s. *Lit. Ledus* (*Lēdus*), a donné régulièrement *Lei, *Loi. Deux noms de loc. reproduisent cette forme française, l'un le Gué-du-Lois, *Vadum Lidi*, qui, d'après M. Holder, se trouve dans le Loir-et-Ch., l'autre Briollay (M.-et-L.), à 500 m. du Loir, au XI^e^ s. *Brioledum*, *de Briva Lidi*. Mais, depuis le XI^e^ s., *r* s'est introduit dans Loi, nom de la rivière, et cette nouvelle forme altérée « le Loir » est devenue le nom officiel. A quelle influence faut-il attribuer cette intrusion de *r* ? Probablement à l'analogie du nom de la Loire, *Liger*, qui a, dans le dép. du Loir-et-Ch., un cours de 60 kilom. Au moyen âge les riverains ont pu croire que leur Loi était aussi un *Liger* défiguré par l'amuïssement de l'*r* final, et, dès lors, ils ont voulu rétablir ce qu'ils considéraient comme une lettre étymologique.

l'Hermitage [1], comm. (la Flèche) ; *Castelliensis ecclesia*, 1114 ; *de Castellis in Heremo*, 1330. — Château-Gontier [2], ham. (Beaumont-Pied-de-Bœuf, St-Calais). — Château-Gontru [3], ham., anc. manoir (Amné, le Mans). — Dans ces *castella*, il n'y a de particulier que leurs surnoms.

949. Châtelet (Le Grand-), f., anc. manoir (St-Jean-sur-Erve, Laval) ; *de Castellulo*, 1228. Fréquent. — Porte fortifiée. *Castellulum* n'est qu'une latinisation, de même que *castelletum* qui se rencontre dans l'histoire de Châtelet, f. (Aisne) ; il faut partir de **castellittum*, ou mieux d'une formation en *-et* purement française.

950. Le Châtellier, f. (Cherré, Mamers). Très-fréquent. — On trouve au XII^e^ s. *castellare* qui désigne « un lieu fortifié » ; la forme fr. *Chateler* se rencontre, en 1150, pour le Châtelier, f. (May. angev.) [4]. — Cf. le Catelier (S.-Inf.), Castellar (Alpes-Mar.), Castellare (Corse).

951. Châtillon, anc. par., faub. de la Chartre (St-Calais) ; *Castellio*, 1255 ; *Chasteillion*, 1330, — Chatillon-sur-Colmont, comm. (Mayenne) ; *Castellum novum*, 1199 ; *Burgum de Chastellon*, 1237 ; *de Castellonio*, 1241. — D'un type **castellione*, auquel se mélangent souvent des formes *castillione*. — Cf. Catillon (Aisne, Nord, Oise), ainsi que le provençal Castillon et l'italien Castiglione.

952. Châtres, comm. (Laval) ; *Castra*, 643 (Actus) ; *Cas-*

---

1. Ce nom serait dû à l'ermitage fondé par St Thibaut, d'où le nom de Ruisseau des Hermites et du Pont-aux-Hermites, dans la même comm. V. l'Ermitage, n° 774.

2. Le n. d'h. Gontier correspond au germ. Gunthari. — Cf. Château-Gontier, ch.-l. d'arr. (May. angev.), en 1037 *Castrum* (pour *Castellum*) *Gunterii*.

3. Très probablement du n. de femme Gontru ou Gontrude, forme romane de Gunthedrudis.

4. M. Port (*Dict. hist. de M.-et-L.*, I, 643) observe que *castellare* désigne en Anjou « des lieux dits ou des champs que, pour la plupart, aucune trace ne signale à l'attention ; la culture a, presque partout, fait disparaître les talus, les fossés, les mottes ».

tras, 989 (Cart. d'Évron); *Castres*, 1330. — Reproduit *castrum*, ou le pluriel féminisé *castra*. Avant le XV^e^ s., le bourg avait un manoir. — Cf. la Châtre (Indre); Castres (Aisne, Gironde, Tarn); et Montchâtre, f. (Challes, le Mans), peut-être **monte castri*.

953. La Chevalerie, f. (Brette, le Mans). — D'après Pesche, cette localité serait un ancien bénéfice de l'ordre de Jérusalem. Il peut s'agir aussi d'un n. de propriétaire Chevalier ou Lechevalier.

954. La Clergerie, ham. (Avezé, Mamers). — Le v. fr. *clergerie* a le sens de « greffe ». Un clerc est un homme de robe (de justice ou d'église). La Clergerie a pu désigner le domicile ou la propriété d'un clerc. — Cf. la Clergerie, six loc. (M.-et-L.), dont l'une est un anc. fief relevant d'une abbaye; la Clergerie, ham. (Calv.); la Clergère, maison rurale (Vienne); la Clergie (Dordogne); le Clergial, ch., autrefois siège de justice seigneuriale (Cantal). La Clergerie, la Clergère peuvent avoir aussi pour origine le n. de famille Leclerc.

955. La Cohue, ham. (Chevillé, la Flèche). — Les Cohues, f. (Commerveil, Mamers). Fréquent. — M. Maître explique ce nom : « tertre où se tenaient les plaids féodaux ». *Cohue* n'est pas le substantif verbal d'un verbe hypothétique *cohuer*, comme on l'a souvent admis, mais un emprunt du moyen breton *cochuy*, « réunion tumultueuse », breton moderne *koc'hu* « halle » [1].

956. Le Colombier, f. (Tuffé, Mamers). — Coulombiers, comm. (Mamers); *Columberiae*, 1313. — De *columbarium*. — Coulombiers, avec un développement phonétique plus complet et sans l'article, dénote une origine plus ancienne que celle du Colombier [2].

---

1. Suivant Henry, p. 74, s. v. *Koc'hu*. — Laurière (p. 32) indique les deux sens suivants du mot cohue : « La cohuë est un marché et le cohuage un droit qui se paye pour les marchandises qu'on y porte ». — « C'est l'assemblée des officiers justiciers qui se fait en un certain lieu et auditoire pour juger les procez ».

2. Le droit de colombier appartenait au vassal (Laurière, p. 150).

957. La Convenancière, f. anc. terre noble (Andouillé, Laval) et logis (Villiers-Charlemagne, Ch.-Gontier). — Ce nom se rattache au v. fr. *covenancier*, « fixer par une convention », de l'appellatif *covenant* « vœu, promesse » ; il semble désigner une propriété ayant donné lieu à un accord, à une convention particulière. — Cf. la Convention, éc. (Meslay, Laval) ; Covenant, ham. (Eure). V. la Rémérée, n° 997. — Dans la même catégorie de noms se place aussi celui de l'Applégement, closerie (Commer, Mayenne), variante du v. fr. *plegement* « garantie, caution », et celui des Féages, f. (May. angev.), substantif verbal du verbe *feagier* « gagner, hypothéquer ».

958. La Corvée, éc. (Bouère, Ch.-Gontier). — De l'appellatif « corvée », peut-être **corrogata*.

959. Les Defais, f. (Chassillé, le Mans). Fréquent. — Le v. fr. *defois* s'entend d'une terre, d'un bois, d'une prairie dont l'accès est interdit, *defensum*, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, d'une propriété seigneuriale. D'après Pesche, *defais* a eu, dans le Haut-Maine, le sens de « lieu réservé pour la pêche et pour la chasse ».

960. La Déteurbe, éc. (Pré-en-Pail, Mayenne). La Détourbe, f. (Mayenne). — Le v. fr. *destorbe* signifie « trouble, empêchement, ce qui sert à faire obstacle, à résister ». Employé comme n. de l., ce mot a sans doute le sens de « ouvrage fortifié ». Substantif verbal de *destorber*, provençal *destorbar*, d'un type *de exturbare*.

961. Le Douaire, éc. (Marcillé, Mayenne). — Peut s'entendre d'une propriété assignée en douaire, *dotarium*.

962. La Douve, f. (Aron, Mayenne). — De l'appellatif « douve », fossé profond entourant un château ou pièce d'eau entourée de murs (Dottin, *Gloss.*). L'origine du mot « douve » est incertaine : peut-être du bas-allemand *dobba*, mais plus vraisemblablement d'un lat. *doga* reproduisant le grec δοχή [1].

---

1. *Romania*, XXVI, 421 ; mais aussi XXX, 158.

963. Les Échauguettes, f. (Connerré, le Mans). — A rapprocher du v. fr. *eschargaite* au sens de « guet », et, par suite, « petite tour d'observation » ; d'un germ. *skarwahta*.

964. Échelles (St-Jean-des-), comm. (Mamers) ; *Parrochia St-Johannis de Scalis*, 1227. — Un ham. de cette comm., où existait autrefois un château féodal, porte encore le nom « les Échelles » (Pesche). Il peut s'agir d'un lieu où se trouvait un pilori, *scala*, *eschiele*. La seigneurie de paroisse, annexée à la terre des Échelles, avait le droit de haute, moyenne et basse justice qui implique l'établissement et l'entretien d'échelles. V. les Fourches, n° 506 et le Gibet, n° 976. Il faut remarquer toutefois que « Échelles » est souvent une étymologie populaire pour Leschière, *liscaria*, du nom de plante *liska* ; le ham. de Leschière (Marne) s'appelle, en 1145, *Lescheriae*, c'est-à-dire *liscariae*, et en 1146 *Scala*, par confusion entre *l'eschiere* et *l'eschiele*.

965. L'Éclèche, f. (la Quinte, le Mans), et f. (Oisseau, Mayenne) ; *Lesclache*, 1235. — En v. fr. l'*esclice*, l'*escleche* est le démembrement d'un héritage ; un fief *escléchié* ou un *esclischement* est « un fief départi, démembré » (Laurière, p. 203) [1]. Du lat. *ex* suivi du thème germ. **klak* que l'on rencontre dans *klakjan* « briser ». Ce type ne peut se séparer du v. fr. *esclache*, provençal *esclaco*, qui, tous deux, ont le sens de « goutte d'eau ».

966. La Ferté-Bernard [2], ch.-l. de cant. (Mamers) ; *Castellum nomine Firmitatem*, 1036 ; *de Firmitate*, 1076 ; *de Feritate*, 1173 ; *Feritas Bernardi*, 1188. Prononc. *la fertè bernà*. — La Ferté-Macé [3], ch.-l. de cant. (Domfront) ; *de Firmitate*, XI^e s. ; *de Feritate Mathei*, 1330. Prononc. indiquée dans l'*Enquête philol. de 1812*, p. 6, « *la fiertei macei* ». — De *firmitate*, « ferté, château-fort », uni au nom d'un seigneur local.

---

1. Laurière ajoute : « *esclèche* est préféré à *frareuseté* » ; cf. *frarâche*, *fiarâche* « bien possédé ou partagé par plusieurs branches d'une famille provenant d'une souche commune » (Montesson).

2. Un Bernard, seigneur de la Ferté, signe, vers 1060, l'acte de fondation du prieuré de Ceton (Orne).

3. Mathieu, baron de la Ferté, qui vivait au XI^e s., paraît avoir donné son nom à la Ferté-Macé (Renseignement de M. l'Instituteur de la Ferté-Macé).

967. Feuchard (le Haut- et le Bas-), f. (la Bazouge-de-Chemeré, Laval). — Fléchard (St-Georges-le-), comm. (Laval); *de Feschal*, 1125, 1285; *de Fescallo*, XIV^e^ s.; *le Feschal*, 1398; *Ferchal*, 1637; *le Fléchard*, 1679; *le Fléchal*, 1689. Prononc. *l'fléchà*. — Ces deux noms paraissent bien être le résultat de *fiscale* « ce qui appartient ou est soumis au fisc »; cf. le Grand- et le Petit-Feuchaud, f. (May. angev.), en 1523 *Feschal*, en 1641 *Feschau*, en 1712 *Féchal*; la Feuchardière, vill. (May. angev.) en 1560 *la Feschallière*; Féchard, f. (May. angev.), en 1540 *Feschal*; Fescal, vill. (Morbihan); Fescal, f. (Gard). — Le simple *fiscus* se retrouve en provençal : le Fesq, très-fréquent, par ex. le Fesq, ham. (Gard), en 1238 *Fiscum*; *fisca* survit dans le bourguignon la Fauche (Hte-Marne), en 1172 *Fisca*, en 1205 *la Feische*. — La prononciation *l'fléchà* ne peut se référer à un composé de **flesca* [1], car *fl* primaire initial postulerait, en manceau, *fy*; *l'fléchà* doit être considéré comme une forme analogique due à une influence possible du nom de la ville de la Flèche (Sarthe, partie angev.). On craignait de « parler mal » en disant *fécha*, *fécho*, *feucho*, comme on « parle mal » en disant *fyèchə* « flèche ».

968. La Fleur-de-Lys, f. (Château-l'Hermitage, la Flèche). — Ce nom a pu désigner « l'habitation du garde-marteau chargé de la marque des bois qui était une fleur de lys pour les forêts royales » (Pesche); il peut être celui d'une ancienne enseigne d'auberge, ce qui est le cas pour une localité de M.-et-L. Le même n. de l. se retrouve deux fois dans la Nièvre.

969. La Forêtrie, f. (le Mans). — Indique la demeure d'un *forêtier*, *forestarius*, officier des forêts et d'un domaine.

970. Le Four-a-ban, f. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — Le four banal appartenait au seigneur et l'on était tenu d'en user moyennant un droit de fournage. *Ban* est le substantif verbal du v. fr. *bannir*, germ. *bannjan*.

971. Les Fromentages, f. (Fontenay, la Flèche). — Le

---

1. *Flesca*, *Flexa* est d'ailleurs possible comme n. de l. (V. Berthoud et Matruchot, III, 116).

droit de fromentage fut, à l'origine, un droit de perception seigneuriale sur les terres à froment ; plus tard on employa cette expression en parlant des droits sur toute espèce de terre, même sur les vignes [1]. (V. le Métivage, n° 981.) Mais les Fromentages pourraient aussi s'entendre d'une « terre à froment », **frumentaticum*, comme « herbage » reproduit *herbaticum*.

972. La Fuye, f. (Laigné-en-Belin, le Mans). Très fréquent. — Longuefuye, comm. (Ch.-Gontier) ; *de Longa Fuga*, 1330. — Richefuye, f. (Cherré, Mamers). — C'est le v. fr. *fuye*, *fuie* « petit colombier ». Le thème étymologique est *fuga* « fuite », et, par extension, « refuge, lieu de refuge pour des pigeons ». Le droit de fuye ne fut supprimé qu'en 1789.

973. La Gabelle, f. (Longnes, le Mans) ; mentionné en 1384. Fréquent. — Désigne un poste de gabelle. Mot emprunté au provençal qui le tenait lui-même d'un idiome non roman, peut-être de l'arabe.

974. La Garde, ham. (St-Christophe-du-Jambet, Mamers). Fréquent. — Poste d'observation, au sens étymologique du vieux-haut-allemand *warta* « garde ». — Cf. Bellegarde, dénomination fréquente dans le Maine et ailleurs.

975. La Garenne, ham. (St-Ouen-en-Champagne, la Flèche). Fréquent. — La Varenne, f., anc. fief (Villiers-Charlemagne, Ch.-Gontier). — Chasse ou pêche réservée. « Il y a garenne d'eaüe, comme de terre, bois ou forest » (Laurière, p. 226). Du bas-lat. *warenna*, d'origine germanique.

976. Le Gibet, f. (Brûlon, la Flèche). — Potence qui était un signe de suzeraineté. L'origine du mot est inconnue. Cf. la Justice, f. (Vibraye, St-Calais).

977. La Gruerie, f. (la Pellerine, Mayenne). — La Gruellerie, ham. (Mayet, la Flèche). — De même que la Forêtrie indique la demeure d'un *forêtier*, la Gruerie pourrait indiquer celle d'un *gruyer*, officier de justice qui a le marteau pour

1. M. Godefroy cite « Un clous de vignes appelé le Fromentage » (Reg. des biens de Louis, duc d'Anjou).

marquer les bois et les arbres à vendre [1]. *Gruyer, gruarius* reproduit peut-être le moyen-haut-allemand *gruo* « vert ». On disait aussi *verdier*. La Verdière, f. (Quelaines, Ch.-Gontier), en 1190 *Viridaria*, rappelle peut-être cette origine. Le Maine possède plusieurs localités du même nom et aussi des la Verderie ; mais elles peuvent devoir leur nom à celui d'un propriétaire Verdier. — La Gruellerie semble avoir la même origine que la Gruerie ; on a vu la tendance à insérer *-el-* entre le thème et le suffixe dans certaines formations françaises telles que la Pommerolaie, n° 392. Mentionnons pourtant la possibilité d'une dérivation de *grouelle* « terrain caillouteux ».

978. La Guette, ham. (Parigné-l'Évêque, le Mans) ; *Les Guettes* (Carte d'Ét.-M.) ; sur une éminence. — Le v. fr. *guaite*, germ. *wahta*, désigne une vedette, un endroit d'où l'on surveille le pays.

979. L'Hébergement, f. (Contest, Mayenne). — Les Hébergements, f., anc. domaine (Couesmes, Mayenne). — Laurière (p. 283) définit « hébergement » en Normandie : « manoir de roture situé à la campagne ». Il est probable que le sens était le même en pays manceau. « Hébergement » est une formation romane du germ. *heriberga*.

980. Le Logis, vill. (Bourgon, Laval). Fréquent. — « Logis », du verbe « loger », thème germ. *laubja*, désigne, dans le Maine, un manoir non fortifié.

981. Le Métivage, f. (Alexain, Mayenne). — « *Mestive, mestiva* est une redevance en bled » (Laurière, p. 332). Soit de *messis aestiva*, **mesestiva*, *mestiva*, soit d'un dérivé du participe hypothétique **mestum* « moissonné ». *Mestivage* correspond à un **mestivaticum*.

982. Le Mirail, ch. (Crannes-en-Champagne, le Mans) ; sur une hauteur. — *Mirail, miraculum*, désigne un poste d'observation, de même que la Garde, la Guette, n[os] 974,

1. Suivant Peiffer (p. 164) « bois sur lesquels la couronne exerçait différents droits ».

978. — Cf. Montmirail (Sarthe, en dehors de l'anc. diocèse), **monte miraculi*, latinisé au XI^e^ s. *Mons mirabilis*.

983. MONTFORT-le-Rotrou [1], ch.-l. de cant. (le Mans) ; *de Monteforti*, 1070 ; *Rotrous, Rotrodus de Monteforti*, XI^e^, XIII^e^ s. — L'étymologie est claire. — *Fortis* se retrouve dans *Cauda fortis*, Coëffort, auj. quartier du Mans, en 1256 *Domus Dei de Cauda Forti*, en 1413 *domo Dei du Confort* (V. la Couée, n° 483).

984. MONTGUÉRI, f. (St-Antoine-de-Rochefort, Mamers). — De *monte* uni au participe passé du verbe **warire*, germ. *warjan* « préserver, fortifier », qui conserve donc ici sa valeur étymologique. Le fr. « guérir », du même *warjan*, offre au contraire une déviation de sens.

985. MONTROUVEAU, comm. (Vendôme) ; *de Monte Rivelli*, 1147 ; *de Monte Rovelli*, 1508. — Il serait séduisant de trouver dans Montrouveau une variante, avec voyelle protonique labialisée, de Montrevault. Ce nom existe en deux exemplaires dans le M.-et-L. : l'un Montrevault, où se trouve un vieux château autrefois fortifié, en 1047 *Castellum quod Montem Rebellem nominavit Fulco*, au XI^e^ s. encore *Monte Rubelli*, en 1238 *Montis Rivelli* ; l'autre le Petit-Montrevault, château bâti, comme le précédent, par le comte Foulques Nerra. — Montrevault et probablement Montrouveau désignent donc des « monts rebelles », c'est-à-dire des forteresses considérées comme imprenables ; ils seraient synonymes de Monthardi, f. (Deux-S.), **monte hardito* ; Montpoignant, f. (Eure), **monte pugnante* ; Montrestif, f. détruite (Villaines-la-Juhel, Mayenne), **monte restivo* ; la Motte-Rétive, éc. (M.-et-L.). — Homonymes approximatifs : Montriveaux, loc. (Nièvre) ; Montravel, bourg (Dordogne), en 1137 *Monte Revelli* ; Mont-Réveil, éc. (Morbihan). — Un *monte rubello*, « le mont rougeâtre », aboutirait aussi à Montrouveau. V. Montoire, Rougemont, Montroux, Montsor, n^os^ 538, 565, 913, 1144.

986. LA MOTTE (St-Jean-de), comm. (la Flèche) ; *Monaste-*

---

1. Le nom de « Rotrou » fut de tradition dans la famille des seigneurs de Montfort à partir de 1080. (V. *Prov. du Maine*, XVIII, 172 et s).

rium Beati Johannis de Mota, 1036. — La Motte-Fouquet [1], comm. (Alençon) ; *Mota*, 1093 ; *de Monte Fulconis*, 1508. — Tertre artificiel sur lequel s'élève un château-fort. Dans le Maine, c'était, rapporte Pesche, le merc féodal où se rendaient les devoirs et hommages et se payaient les rentes et cens dus, par les vasseaux et censitaires, aux seigneurs et suzerains. Origine probable **movta* pour **movita* « mouvement de terre » qui, d'autre part, a donné *muete* ; V. le n° suivant.

987. La Muette, ou La Meute, logis (St-Denis-d'Orques, le Mans) ; ancien rendez-vous de chasse au centre de la forêt de Charnie, dépendant du ch. de Bouillé. — Le v. fr. *muete*, lat. *movita*, signifiait littéralement « soulèvement, expédition, agitation », et, par extension, « équipage de chasse, logements pour les chiens, les veneurs et les piqueurs ». Le fr. moderne « meute » n'offre plus qu'un sens très restreint ; l'ancienne signification s'est mieux conservée dans le fr. « émeute » de *ex movita*.

988. Neufchâtel-en-Saosnois, comm. (Mamers). ; *de Novo Castello*, 1149.

989. L'Officière, f. (Chahaignes, St-Calais). — L'Officière peut avoir été le domicile ou la propriété d'un officier de justice épiscopale ou royale ; son nom rappelle l'official, tribunal des évêques. Dans la même comm. se trouve le Présidial, f. dont le nom rappelle une juridiction qui jugeait sans appel les causes de minime importance.

990. La Paragère, f. (l'Huisserie, Laval). — De *parage*, *paraticum*, dont le sens général était : « droit en vertu duquel une partie du fief était possédée par les puînés sans payer de redevance » [2]. Dans le Maine *parage* équivalait à « apanage ». Une formation du n. de famille Parager est également possible.

991. Le Pas, comm. (Mayenne) ; *de Passu*, v. 1150. Fré-

---

1. Nom d'homme fréquemment porté au moyen âge ; sans doute diminutif de Foulques, Fulco.

2. V. Malicottes, p. 117 et s., aux Remarques et observations sur les art. 30 et s. de la Coutume du Maine.

quent. — L'acception la plus commune du v. fr. *pas* était « transitus, tributum quod a transeuntibus exigitur » (Du Cange). Dans les parlers français de Bretagne *pas* a le sens de « pont » ; cf. le Pas-de-Pierre, vill. (Juvigné-des-Landes, Laval) tout près de la frontière bretonne. — Le Pas-Saint-Lhomer (Orne) a été compris autrement ; une tradition locale veut voir dans ce nom l'empreinte du pied de St Lhomer sur un rocher de granit.

992. La Poôté, comm. (Mayenne) ; *de Potestate nidi*, 1050 ; *de Nidis*, 1128 ; *de Potestate de Niz*, v. 1160 ; *de Nidis*, 1251 ; *la Posté Denis*, 1333 ; *la Posté Saint-Père*, 1358 ; *de Potestate nidorum*, XIV^e^ s. — *Poôté* est une variante du v. fr. *poesté* qui reproduit le lat. *potestate* au sens de « seigneurie, juridiction, district ». *Nidi*, *nidis*, *niz*, *nidorum* ne peuvent s'expliquer que par une étymologie populaire exercée sur un n. d'h. au génitif qui a pu être Denis.

993. La Porte, f. (la Pellerine, Mayenne) ; mentionné en 1577. Fréquent. — A pu avoir le sens de métairie noble aux abords d'un château. C'est ainsi que M. Rosenzweig explique la Porte, nom de nombreuses fermes du Morbihan (*Dict. topogr. du Morbihan*, p. XLIII). Du Cange donne les significations : « Teloneum quod ad portam exigitur (Arras, 1194) ; domus hospitum in monasterio ».

994. Le Pressoir, f. (Connerré, le Mans). Prononc. *l'perçwé*. — Il peut s'agir du pressoir banal dont les habitants étaient tenus de se servir en payant au seigneur un droit de pressoirage.

995. La Prévôté, ham. (St-Vincent-des-Prés, Mamers). — La Prouterie, ham. (Ceton, Mortagne ; Avezé, Mamers). — « Le droit de prévosté appartient au seigneur chastelain, ou baron qui a justice, et lequel établit un prévost fermier pour recevoir ses péages, coutumes, acquits et travers des passans » (Laurière, p. 394). La Prévôté et la Proûterie, forme primitive de la Prévosterie[1], peuvent s'entendre de l'habitation du prévôt, *praepositus*.

---

1. Cf. Ant. Thomas ; *Essais de philol. franç.*, p. 365.

996. Quintaines (Notre-Dame-des-), ham. (la Chartre, St-Calais). — Ce nom rappelle l'emplacement où les seigneurs faisaient exercer leurs vassaux. L'origine du mot *quintaines* « poteaux, mannequins de bois contre lesquels on joûtait » paraît latine : *quintana*, sous-entendu *via*, partie du camp romain où les soldats s'exerçaient. — Cf. la Quintaine, ham. (M.-et-L.).

997. La Rémérée, f. (Loiron, Laval). — « Réméré est le rachat de vente assignée ou d'héritage vendu : cum convenit ut intra certum tempus vel quandocumque emptori reddito pretio a venditore res sit inempta » (Laurière, p. 422). Le lat. médiéval *reemere* « racheter » correspond au classique *redimere* [1]. — Synonyme : le Rachat, ham. (Juvigné-des-Landes, Laval).

998. Rochefort (St-Antoine-de-), comm. (Mamers). — Doit son nom, *rocca fortis*, au tertre de Montguéri ; V. n° 984.

999. La Sergenterie, f. (Évron, Laval). — En Normandie « Les sergenteries étaient une espèce de fief, dont les unes sont franches et nobles quoy qu'elles n'ayent cour ni juridiction » (Laurière, p. 453). Une acception semblable est possible dans le Maine, bien qu'il puisse s'agir aussi de la demeure d'un sergent, *serviente*, employé subalterne du seigneur, ou simplement de la ferme du nommé Sergent.

1000. Torambert, f., anc. fief (Ernée, Mayenne). — Peut-être de l'appellatif « tour » joint à un n. d'h. d'origine germanique tel que Ambert, Ansbert ou Rambert, Raginbert. — Cf. la Tour-Emond, anc. donjon (St-Hilaire-des-Landes, Laval). — La Tour, la Tourelle sont fréquents comme n. de l. dans le Maine.

1001. La Vairie, f. (Parigné, Mayenne) ; *pro molendino de la Veerie*, 1259. On dit aussi *Varie*. — La Vairie, ou *Vaérie*, ham. (St-Cyr-en-Pail, Mayenne). — Ces noms rappellent le terme *veherie* défini par Laurière (p. 489) « juridiction et office d'un *voyer* ou *viguier*, sorte de juge ». *Voyer*, *viguier*, et aussi *veguier*, forme mentionnée par Du Cange, sont les représentants dialectaux du lat. *vicarius*, « officier de justice ».

1. V. *Romania*, XXXIV, 610.

Dans les patois manceaux Viguier et Vehier ont un son très semblable. — Cf., entre autres, Viguier, anc. fief (Nièvre) ; la Viguerie, n. de l. fréquent en Provence.

1002. Les Vassoreries, ham. (Bouloire, St-Calais). — « Les vavasories sont des fiefs tenus par des vavasseurs ; le vavasseur est un seigneur bas justicier, vassal qui tient un fief d'un autre vassal » (Rapetti ; *Li livres de jostice et de plet*, p. 153). Le thème étymologique est *vassus vassorum*, que les Vassoreries reproduiraient en supprimant, par dissimilation, l'une des syllabes *va*.

1003. La Venage, ham. et moulin (Montigné, Laval). — Probablement pour l'Avenage, **avenaticum*. « Les avenages sont les avenes que les sujets doivent à leur seigneur de cens, rente ou devoir annuel pour le passage de leur bestail ès forêts du seigneur » (Laurière, p. 50).

SIXIÈME PARTIE

NOMS D'ORIGINE BOURGEOISE ET NOMS DIVERS

CHAPITRE PREMIER

Noms de familles avec les suffixes *-ière*, *-erie*, *-aie*, *-ais* [1].

1004. L'Asselinais, f. (St-Pierre-des-Landes, Laval). — L'Asselinière, f. (Ahuillé, Laval) ; mentionné au XV^e^ s. — Du n. de famille Asselin, germ. Azilin, ou variante d'Ancelin, germ. Enzilin. Le doublet Asselinais-Asselinière montre que le suffixe *-ais* n'est, pour ces noms d'origine bourgeoise, qu'une variante de *-ière*.

1005. La Baconnière, comm. (Laval) ; *de Baconeria*, 1125. — Soit du n. de famille Bacon (germ. latinisé Bacco, Bacconis) ; soit du nom de métier et de famille *baconnier* « celui qui vend du *bacon*, du jambon, du lard (germ. *bacco*, anglais *back*, « le dos »). La Baconnière, n. de l., se retrouve quatre fois dans le dép. de la Mayenne, et apparaît dans l'Orne, le M.-et-L. et le Calvados. On ne peut dire dans quel rapport la Baconnière se trouve avec les n. de l., fréquents dans les pays méridionaux, Baconnay, Bacconet, Baconaille, Bacogne, Baconeyrou [2].

---

1. Ainsi que nous l'avons dit dans l'Introduction, le mode de formation toponomastique le plus répandu dans le Maine est celui qui consiste à dénommer une localité en ajoutant au nom de son premier propriétaire, pris comme thème, le suffixe *-ière*, quelquefois *-erie*, très rarement *-aie* que l'on trouve parfois écrit *-ais*. La plus ancienne formation de ce genre (*-ière*) ne paraît pas remonter au delà du XII^e^ s. Nous donnons ici quelques exemples des noms de lieux ainsi formés qui comprennent deux communes, la Baconnière et la Bigottière.

2. Le *Dictionnaire prov.-fr.* d'Honnorat traduit *bacoun* « porc salé » ; *faire de bacoun* « tuer des porcs pour faire des salaisons ».

1006. La Bigottière, comm. (Laval). Très fréquent ; *de Bigotteria*, 1241. — De Bigot, nom de famille.

1007. La Boivinaie, f. auj. détruite (la Brulatte, Laval). — La Boivinière, f. (Pontvallain, la Flèche). — Du n. de famille et ancien surnom Boivin, *bibit vinum*, antithèse de Boileau, *bibit aquam*, ital. Bevilacqua. Les *Actus* citent, au XII^e^ s., un clerc du nom de « Willelmus qui non bibit aquam » ; et le Livre Blanc de l'Église du Mans, un « Bibens sine siti », en 1230[1]. — Cf. la Cour-Boivin, ham. (Montaudin, Mayenne) ; la Boivinière, les Boivinières, loc. de M.-et-L., où le n. de famille Boivin est très-répandu. Une ferme de Boileau (May. angev.), et deux fermes de la Boileurie (M.-et-L.) conservent le souvenir des buveurs d'eau.

1008. La Cochinière, bordage (Ruaudin, le Mans). — Du n. de famille Cochin. Lorédan Larchey[2] considère ce nom comme un diminutif de « coq » ; *cochin* serait donc d'après lui un doublet de *cochet*. — Cf. la Cochinière, éc. (Gastines, Ch.-Gontier), et f. (Livet, Laval) ; le Bois-Cochin, f. (Fresnay-sur-Sarthe, Mamers).

1009. La Créteufière, f. (St-Cyr-le-Gravelais, Laval). — La Crétoufière, ham. (Colombiers, Mayenne). — Du n. d'h. Crétofle, forme vulgaire de Christophorus. *St. Crétofle* a été une forme populaire de St-Christophe[3].

1010. Les Courvaiseries, ch. (La Chapelle-St-Rémy, Mamers). — La Corvaserie, f. (Gesvres, Mayenne). — Sans doute du n. de famille Corvaisier qui, avec les variantes Lecorvaisier, Corvisier, Courvoisier, reproduit un nom de métier, le v. fr. *corvisier*, « cordonnier », de *corvois* (*cordubensis*) « cuir de Cordoue ». Il se peut aussi que les Courvaiseries, la Corvaserie aient été les demeures de cordonniers.

---

1. Darmesteter, *Mots composés*, p. 164.
2. *Dictionnaire des noms* ; Paris, 1880.
3. Chastelain ; *Vocabulaire hagiologique*, Paris, 1694 ; et Schätzer, p. 60.

1011. La Davière, f. (Alexain, Mayenne). Très-fréquent dans le Maine. — Propriété d'un nommé David. — Cf. Médavi (Orne) en 1210 *Mesdavi*, avec David au génitif, forme demi-populaire *dâvi*.

1012. L'Enjubaudière, f., anc. fief (Mayet, la Flèche). — D'un n. d'h. franc tel que Angilbald. — A rapprocher du nom de la Jubaudière (M.-et-L.), avant 1120 *Engelbauderia*. Le n. de famille Enjubault est connu dans le Maine [1].

1013. La Gautrie, f. (Larchamp, Mayenne); *la Gaulterie*, 1531. Fréquent. — Du n. de famille Gautier, germ. Walthari. La terminaison *-ier* de ce n. de famille a déterminé une formation en *-erie* (V. Introduction, p. xvii). On trouve cependant la Gautière, closerie (Laval), et la Gautraie, ham. (Ernée, Mayenne).

1014. La Hamelinaie, f. (Gennes, Ch.-Gontier); *la Hame linière*, 1414. — Le n. d'h. Hamelin prend ici, pour désigner la même localité les deux suffixes *-ière -aie*. Le n. de l. la Hamelinière est très-fréquent; ex. : la Hamelinière, vill. (Chantrigné, Mayenne). V. le Vau-Hamelin, n° 923.

1015. La Pagerie, f. (Bouloire, St-Calais). — Du n. de famille Lepage. Ici, comme pour tous les n. de famille provenant d'une dignité, d'une profession, d'un métier, l'article *le* a été éliminé. On a fait de même la Maîtrie, la Chanterie, n. de l. du Maine, des n. de famille Lemaître, Lechantre. Quand l'exercice du métier rappelé dans les n. de famille était possible à la campagne, dans une ferme isolée, il y a lieu d'hésiter comme nous l'avons fait déjà, entre un nom propre et un appellatif; cf. les n. de l. tels que la Boulangerie, ham. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne); la Charpentrie, vill. (Javron, Mayenne).

1016. La Viviennière, f. (Vieuvy, Mayenne). — Du n. de propriétaire Vivien. — Cf. Montvian, n° 932.

---

1. Enjubault est le nom d'un député de la Mayenne aux États généraux et à la Convention nationale.

CHAPITRE II

Noms divers.

PREMIÈRE SECTION

Noms formant une phrase [1].

1017. Bapeaume, ham. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier) ; *Bapasme*, *Baspeaume*, 1527. — N. de l. très-fréquent qui est en parenté avec le v. fr. *battre ses paumes*, « s'affliger » [2]. Doit désigner un lieu où s'est passé quelque événement triste ou funeste, où l'on a déploré quelque chose ou pleuré quelqu'un. Thème étymologique : *batt[u]e palmas*, si l'on se conforme aux principes admis par Darmesteter (*Mots composés*, p. 148). Cette dérivation, qui paraît au premier abord une étymologie populaire, est confirmée par la fréquence du n. de l. Bap[e]aume et par les notations que l'on rencontre dans les textes du moyen âge. — Cf. Bapaume (Eure-et-L., Eure, P.-de-C., S.-Inf., Yonne) ; Bapaumes, lieu disparu (Hte-Loire) ; les Bapeaumes (Eure) ; Batpalmes (Dordogne). Les notations les

---

1. Les mots formant une phrase ont commencé à désigner des localités dès le début du moyen âge. Darmesteter (*Mots composés*, p. 179) cite, comme le plus ancien exemple, les n. de l. *Tenegaudia* et *Pendelupum*, en 805, dans le testament d'Abbon ; on peut y ajouter *terra de Cantalupis*, en 804, ancienne terre au diocèse de Lodève (Hérault). Il y aurait une étude intéressante à écrire sur ces formations dans la toponymie des divers pays. On retrouve des vocables de ce genre en Espagne et en Italie. Ils ne sont pas inconnus dans les pays de langue germanique, bien qu'ils s'y présentent sous une forme moins variée et moins pittoresque qu'en France : Nimm-Dich-in-Acht « Prends-garde-à-toi » (Saxe royale) ; Nimm vorgut « Contente-toi-de-cela » (Bohême allemande) ; Gotthelp « Dieu-nous-aide » (Prusse occidentale). De même dans une langue anarienne : Istensegits « Dieu aide », vill. des colons magyars en Bukovine ; Neboldogulj « Ne-t'enrichis-pas », nom de ferme en Hongrie. — Nous avons déjà rencontré des n. de l. formant phrase tels que Foulletorte (Chap. IV de la deuxième partie).

2. Godefroy, s. v. *paume*, cite l'épopée de Doon de Mayence, 7524 : « *Leurs paumes vont batant* », et aussi un passage de l'Histoire de l'Ancien Testament : « *Et s'en alla cryant et brayant et batant ses palmes.* »

plus anciennes, pour ce groupe de noms, sont *Batipalma*, loc. citée au x^e^ s. dans une charte roussillonnaise (Darmesteter, *ibid.*, p. 179); *Batpalmas*, en 1142, pour Bapaume (P.-de-C.), et, en 1222, pour Bapaumes (Hte-Loire). On peut y ajouter le nom d'un *Radulf de Badpalmas* mentionné dans le *Liber Censualis* de Guillaume I^er^ d'Angleterre (XI^e^ s.) [1]. — M. de Loisne (p. 63) donne à Bapaume (P.-de-C.) le sens suivant : « Allusion à un fait de guerre qui a fait battre les mains en signe d'allégresse ». Cette explication est moins d'accord avec le v. fr. que celle donnée plus haut. — M. Suchier [2] a vu, dans Bapaume, « Klatsch in die Hände um das Echo zu wecken ».

1018. Bien-nous-vienne, f. (St-Jean-des-Échelles, Mamers). — Exemple d'un n. de l. formant une phrase à l'optatif. — Cf. Bien-nous-vienne, f. (Eure-et-L.) ; Bien-lui-vient, ham. (M.-et-L.).

1019. Bouteloup, f. (Vouvray-sur-Loir, St-Calais). — De **butta lupum*, « lieu où l'on chasse, où l'on détruit les loups » ; cf. Guetteloup, n° 1028, Pinceloup, n° 1039, Tuloup, n° 1049, Vireloup, n° 1051 ; et, en dehors du Maine, Buffeloup, ham. (Dordogne), en 1292 *Bufalop*, de **buffare*, « frapper » ; Chargeloup, ham. (D.-Sèvres); Crèpeloup, f. (Gard), en 1345 *de Crepalupo*, c'est-à-dire « crèveloup » ; Retourneloup, ham. (Marne), au XIII^e^ s. *Retorneleu*; Sauveloup, f. (May. angev.); et le n. d'h. Froisselew (*Liber censualis* de Guillaume I^er^ d'Angleterre [3]), de *frustiare*, « froisser, blesser ». Plusieurs de ces noms ont pu désigner des endroits où étaient des pièges à loups [4]. Nous avons eu plus haut un exemple de **buttare* dans le nom de la Vallée-Boutedé, n° 800.

1020. Buttavent (St-Georges-), anciennement Quittay, comm. (Mayenne) ; *Villa de Botavent in parrochia S. Georgii*, 1277; *Bouteavant*, 1367; *Boutavent*, 1403 ; *S. Georgius de Butoanteriori*, XV^e^ s. — Dans le dép. de l'Eure, nous trouvons un Bou-

1. Cf. *Zeitschrift für roman. Philol.*, VIII, 330, et XII, 528.
2. *Grundriss der roman. Philol.*, I^2^, p. 831.
3. Cf. *Zeitschrift für roman. Philol.*, VIII, 336.
4. V. les autres formations enregistrées par Rolland, *Faune populaire*, VIII, 5-19.

tavant, petit fortin, dit M. de Blosseville (*Dict. topogr. de l'Eure*, s. v. *Boutavant*), élevé par Richard Cœur-de-Lion : « Aedificavit aliam munitionem super ripam Sequanae quam vocavit *Botavant*, quod sonat : pulsus in anteriora, quasi diceret : ad recuperandam terram meam me extendo. » (Guillaume le Breton, *Historiens de France*, XVII, 75, 76). Cette localité s'est appelée, au XII^e^ s., *Bote avant*, *Botavant*, *Butavant*. Telle est sans doute aussi l'origine de notre Buttavent, **butta abante*, au sens du lat. classique *propugnaculum* « boulevard, lieu fortifié ». Le bourg de St-Georges-de-Buttavent occupe le sommet d'un mamelon dominant une vaste région (Angot ; *Dict. hist. de la Mayenne*, au mot *St-Georges-de-Buttavent*). La graphie « Buttavent » est due à une analyse **butta ventum* ; cf. Mirvent, *mira ventum* (s. v. Heurtebise, n° 1079). — Homonyme : Boutavent (Oise). Au nombre des autres composés de « avant » on peut citer : Passavant (Marne), au XIII^e^ s. *Passeavant* [1] ; *chasse-avant*, appellatif, « contre-maître chargé d'activer les travaux des ouvriers » ; l'Avant-Garde, ch. (Meurthe).

1021. CASSE-POT, vill. (Lévaré, Mayenne). — Peut-être une ancienne auberge, ou souvenir d'une ancienne coutume telle que celle du *jeundi casse-pot* ou *crève-pot* (jeudi précédant le carnaval) dans le Haut-Maine, ou celle du *pot-percé* qui a laissé son nom à un anc. fief du Bas-Maine, comm. de Jublains [2].

1022. CHANTELOU, anc. moulin (Laval) ; *de Cantulupi*, v. 1080 ; *Chantelo*, v. 1110. Fréquent. — CHANTEMESLE, f. (Beaumont-Pied-de-Bœuf, Ch.-Gontier) ; *Cantusmerule*, 1010. Fréquent. — CHANTEPIE, vill. (La Dorée, Mayenne) ; *Cantapia*, 997. Fréquent. — CHANTEREINE, anc. moulin (Entrammes,

---

1. Ce nom reproduit le cri de guerre de Thibaut IV de Champagne : « Passe avant le meilleur ! » (Longnon ; *Dict. topogr. de la Marne*, p. XVII).

2. La coutume du « *jeundi casse-pot* ou *crève-pot* » consistait à semer, pendant la nuit, des pots cassés et des tessons de bouteilles devant les portes des maisons habitées par des filles à marier (Montesson). — Quant à la coutume du *pot-percé*, M. Angot en rend compte dans le *Dict. hist. de la Mayenne*, s. v. *les Écottais*.

Laval). — De *canta* [1] + *lupus*, *merula*, *pica*, *rana*, « endroits où l'on entend souvent le chant des merles, des pies » et, par plaisanterie, « celui des loups, des grenouilles ». V. Criloup, n° 1025 et Huchecorneille, n° 1030. M. Skok [2] a groupé un grand nombre de ces appellations ; les noms d'animaux qui peuvent entrer en combinaison avec *canta* sont au nombre d'une trentaine. A côté du type *canta* + *lupus* existe un type moins répandu : *canta* + *luparia*, Chante-Louvière, f. (Oisseau, Mayenne) ; Chantegairie, f. (Fromentières, Ch.-Gontier), qui suppose un Chantegeai ; *canta* + *bovaria*, Chantebouvière, lieu dit (May. angev.) ; *canta* + *merularia*, Chantemeslière, bois (May. angev.). Ces vocables pourraient, il est vrai, reproduire les n. de famille Chantelou, Chantegay, Chantebœuf, Chantemesle, eux-mêmes sans doute anc. n. de l.— D'après M. Skok [3] Chantepierre, f. (Châtillon-sur-Colmont, Mayenne), et Chantepierre, ham. (St-Georges-Buttavent, Mayenne) auraient des chances de reproduire **canta* + *petra* ? Si étrange que paraisse cette formation, elle est garantie par l'homonyme espagnol Cantalapiedra, bourg (prov. de Salamanque).

1023. Couveloup, vill. (Chéméré-le-Roi, Laval) ; *Covelou*, 1444. — De *cuba* + *lupus* « endroit où le loup se tient au repaire, lieu forestier ». En v. fr. *covace* a le sens de « tanière ». — Les homonymes semblent faire défaut en dehors du Bas-Maine où l'on trouve encore Couveloup, ham. (Lesbois, Mayenne). Formations analogues : Chiloup, f. (Pontmain, Mayenne) ; Pisseloup (Hte-Marne) ; Passeloup, ham. (Eure-et-L.).

---

1. Le sens impératif, visible encore dans Bapeaume, Buttavent, Casse-pot, formations où l'on invite à une action, devient très-secondaire dans Chantelou, Couveloup, Huchecorneille, etc., qui s'interprètent bien plutôt : *ubi cantat lupus*, *ubi cubat lupus*, *ubi huccat cornicula*, etc. Mais le type syntactique ne diffère pas pour cela de celui de Bapeaume, *batt*[*u*]*e palmas*. Dans *canta* + *lupus* le verbe *canta*, tout en conservant la forme de l'impératif, n'exprimait plus que la possibilité ou l'habitude de « chanter ». Darmesteter (*Mots composés*, p. 147) ainsi que MM. Meyer-Lübke (*Gramm. des langues rom.*, II, § 547) et Skok (*Cantare*, etc. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXII, 555) admettent l'impératif dans toutes ces formations.

2. *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXII, 555.

3. *Ibid.*, 563, note 2.

1024. Crèvecœur, éc. (Thorigné, Laval). — Crève-Cœur, f. (Juvigny-sous-Andaine, Domfront). — Sens analogue à celui de Bapeaume ; littéralement « où l'on a eu le cœur crevé », soit à la suite d'un désastre militaire, soit, et cette seconde acceptation serait plus vraisemblable, parce que dans ces endroits la vie a été dure. V. Painperdu et Toulifaut, nos 718 et 1045. Dans tous les cas, la base étymologique est *crepa* + *cor*. — Cf. Crèvecœur, closerie (M.-et-L.), ham. (Eure, Drôme), comm. (Calv., Nord, Oise, S.-et-M.) ; Crève-Cœur, moulin (Aube), anc. ch. (Cantal) ; Crèvecor, f. (Gard). Les notations les plus anciennes sont : *Crèvecuire*, XIe s. et *de Crepito corde*, 1119, pour Crèvecœur (Calv.) ; *Crevacor*, 1147 pour Crève-Cœur (Aube) ; *Crevecuer*, 1209, pour Crèvecœur (Eure) ; *Creba cuer*, au XIIIe s., pour Crèvecœur (Drôme) [1].

1025. Criloup, f. (St-Symphorien et la Suze, le Mans). — De **crita* + *lupus*, « endroit où les loups ont coutume de venir hurler ». Un vill. d'Eure-et-L. porte le même nom. V. Chantelou et Hucheloup, nos 1022 et 1030.

1026. Dieuxaie, f. (Neuville-sur-Sarthe, le Mans). — N. de l. formant une prière : *Deus adjutet*, « Dieu (nous) aide ». Notons que *Dex aït* était le cri de guerre des Normands. — Les formations analogues sont nombreuses : Dieusie, nom de deux ch. (M.-et-L.), l'un, en 1250 *Diexaide*, l'autre, en 1536 *Dieuxsay* ; Divajeu (Drôme), en 1213 *Deu ajuda* ; Dieu-l'accroisse, f. (Eure), en 1265 *Dex lacreisse* ; Dieulouard (Meurthe), au Xe s. *Deilouvart*, en 1082 *Deulewart*, en 1277 *Dei custodia*, est le résultat lorrain de *Deus illum *wardet* « Dieu le garde » ; et, avec un sens différent, Dieulefit (Drôme) en 1393 *Dieux le fit* ; sans doute aussi Dieugrâce, montagne, comm. de Dieulefit.

1027. L'Écorce-Bouvière, f. (Bazougers, Laval). — Type analogue à *canta luparia*, Chante-Louvière (V. no 1022). Ici le second terme est à l'accusatif ; mais toujours s'il ne s'agit pas d'un n. de famille Écorchebœuf. — On trouve fréquem-

1. On ne peut faire figurer dans cette liste Crèvecœur, f. (Marne) construite, paraît-il, au XVIIIe s. par un gentilhomme verrier nommé Crèvecœur.

ment des n. de l. tels que Écorchebœuf, ham. (Eure-et-L., M.-et-L., Calv.); Écorchevache, f. (Eure-et-L.); Corchevaux, f. (Eure), autrefois *Escorcheveau*; Écorche-Anesse, closerie (M.-et-L.); l'Écorcherie, loc. (Marne). — *Excortica bovem, escorche buef* a pu désigner une tuerie, la demeure d'un équarisseur. V. Thubœuf, n° 1044.

1028. Guetteloup, f. (St-Calais). — De **wahta lupum*, « lieu où l'on épie les loups, où sont des pièges à loups ». V. Bouteloup, n° 1019. — Cf. Guettelièvre, f., **wahta lepore*, dans le dép. de M.-et-L.

1029. Heurtebise, f. (Changé, Laval); mentionné en 1548. — Heurtebiche, f. (Courcelles, la Flèche). — Désigne un endroit exposé à la bise; des deux mots, d'origine inconnue, « heurter » et « bise ». — Homonymes ou variantes : Heurtebise, loc. diverses (M.-et-L., Aube, Aisne, L.-Inf., P.-de-C.); Heurtebiche, ff. (M.-et-L. et L.-Inf.), avec influence analogique de « biche », nom d'animal. — Synonymes : Heurtevent, Hurtevent (P.-de-C.), Buffevent, éc. (Dordogne), en 1351 *Buffaven*. Autres composés avec « vent » : Mirvent, f. (Tuffé, Mamers); Virevent, f. (Vienne). — Le n. de l. Heurtebise est devenu au moyen âge n. de famille, d'où les Heurtebizières, ham. (Torcé, Laval).

1030. Huchecorneille, f. (Nuillé-le-Jalais, le Mans). — Huchecornille, ham. (Connerré, le Mans). — Hucheloup, f. (Ste-Gemmes-le-Robert, Laval). Fréquent. — Huchepie, f. (Vancé, St-Calais). — Huchepoche, f. (Semur, St-Calais). — Hupeloup, f. (Ruillé-sur-Loir, St-Calais). — Formation parallèle à Chantelou, n° 1022; ici *canta* est remplacé par *hucca*. Le v. fr. *hucher, huchier*, lat. vulgaire **huccare*, a le sens de « crier » [1]. Il est donc facile de s'expliquer *hucca* + *cornicula, lupus, pica, specht* (l'allemand *specht* est l'origine du v. fr. *épeiche*, manceau *épèche, époche*). Quant à Hupeloup, ce composé est formé à l'aide d'un verbe *huper*, variante de *hucher*, avec

1. Cf. le substantif verbal de *huchier* dans les *Formulae Turonenses* (*Monumenta Germaniae historica, Legum sectio V*, p. 153, l. 5) : ad ipsos *huccos* cucurrerunt, « on accourut à ses cris ».

influence probable du manceau *juper* « crier, appeler ». — Les n. de l. Hucheloup, Huchepie sont fréquents dans les dép. de M.-et-L., Eure-et-L., Deux-S.

1031. JUCHEPIE, f. (Nogent-sur-Loir, St-Calais). — Soit « endroit ou des pies juchent, ont leurs nids », soit plutôt altération de Huchepie (V. n° précédent), par analogie entre les mots « jucher » et « hucher » qui prend d'ailleurs, dans le Maine, le sens de « jucher », et par influence possible du manceau « juper » [1]. — Cf. Jochepie, n. de plusieurs localités dans la May. angev.

1032. JUPJOUR, f. (Yvré-le-Pôlin, la Flèche). Prononc. *jup-jou*. — Probablement graphie fantaisiste de *Jupejau, pour *Hupejau, formé de *hucca* + *gallus*. V. Huchecorneille et Juchepie, n^os^ 1030 et 1031. A rapprocher de Chantejau, f. (M.-et-L.), et de Cantegal, loc. (Dordogne), Cantagallo, bourg en Toscane, etc.

1033. MALICORNE, ch.-l. de cant. (la Flèche) ; *de Malicornia*, 1097 ; *Maricorne*, v. 1100 ; *de Malo Cornu*, 1158 ; *de Malicorma*, 1330. — Nom du château édifié au XI^e^ s., et qui a prévalu sur le nom de Condé porté précédemment par cette localité. — MALITOURNE, f. (Vivoin, Mamers) ; autrefois *Maritorne*. — MALITOURNE, moulin (Argentré, Laval) ; *Maritourne*, 1444. — Sous leur forme actuelle, ces noms s'analysent : le premier, *mal y corne* « on ne doit pas corner à la porte, on serait mal reçu » ; le second et le troisième, *mal y tourne*, « on ne se trouve pas bien d'y entrer ». Mais les notations anciennes montrent que la forme primitive a été Maricorne, Maritorne ; cette variante se trouve, en 1412, dans l'histoire de Malicorne, ham. (Eure) ; le Calvados possède un hameau nommé la Maricorne. On connaît l'anc. adverbe fr. *mar* « mal à propos, à la malheure ». Mar-y-corne a pu devenir Mal-y-corne par dissimilation de *r-r* en *r-l*. — Cf., outre les nombreux Malicorne

1. Diez a vu l'origine de *jucher* dans l'allemand *hocken*, « être blotti, se tenir au repos ». M. Baist a proposé le néerlandais *juk*, « tige de bois transversale » et, par suite, « perchoir » (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, VI, 425). — En languedocien un perchoir se dit *jouquièr* (communication de M. Anglade).

et Malitourne, l'euphémisme Bellitourne, f. (May. angev.) ; les composés Maligratte, loc. (Vienne, Deux-S.), Malidor, closerie (M.-et-L.) ; Malsifrote, anciennement *Marchifrotte*, loc. (même dép.), et, quant au sens, Nul-s'y-Frotte, ham. (Aisne) en 1579 *Nulle-si-Frotte*. V. aussi Malabord, n° 700.

1034. Mathefelon, loc., autrefois landes (Bonchamp, Laval). — Du verbe *mater* uni à *félon* « lieu fatal aux traîtres » [1]. Une famille de Mathefelon existait dans le Maine dès le début du XI[e] s. — Cf. Mathefelon, vill. (M.-et-L.) ; Matefelon, ham. (Vienne) ; Matafelon (Ain) ; Mate-Griffon « lieu fatal aux Grecs », nom d'un château construit par Richard Cœur-de-Lion à Messine ; et les synonymes Torchefelon (Isère) ; Malespels, f. (Gard), en 961 *Villa malum expelle*.

1035. Moquesouris, moulin (Oizé, la Flèche). — « Moulin si pauvre que les souris ne trouvaient pas à s'y nourrir ». Moquesouris est une dénomination fréquente, surtout pour des moulins. V. Trompesouris n° 1047. — Formations analogues : Mocque-Bouteille, loc. (Yonne) ; Moque-Baril, f. (L.-et-Ch.) [2]. Quant à Moque-Dieu, anc. moulin (Eure), cette appellation peut avoir été refaite sur un ancien nom [3].

1036. Mouillebouche, éc. (Houssay, Ch.-Gontier). Peut-être dénomination hydrographique s'appliquant à une fontaine, à un filet d'eau, **mollia buccam*. —Cf. le ruisseau de Mouille-Braies (Chammes, Laval) ; l'étang de Mouillepain (Deux-S.) ; le ruisseau de Mouilletrou (Eure-et-L.), celui d'Ordrimouille (Aisne), *horridus ibi molliat ?* (v. fr. *ord*, « sale »). Les *Actus* mentionnent un cours d'eau nommé *Mulgipit* qui pourrait être une forme de *mollia pedem*, ou *mollia *pettitum* « mouille petit », sans doute aujourd'hui le ruisseau de Mouillepied (Allonnes, le Mans).

---

1. Matefelon est aussi le nom d'une plante, l'ophioglosse.

2. *Les Archives hist. du Maine*, V, 362, mentionnent un moulin d'Escachebouton près de Vaiges en 1388. Ce nom pourrait désigner aussi un moulin sans clientèle, du v. fr. *escachier* « écraser », et de *bouton* qui est souvent employé en vieux français comme négation renforcée.

3. Rabelais a appelé *moque-Dieu* les oraisons des moines (*Gargantua*, ch. XI, 40).

1037. Panchien, f. (Mansigné, la Flèche). — Pangeline, f. (Quelaines, Ch.-Gontier); mentionné en 1616. Un hameau de St-Ouen-des-Toits, Laval, porte le même nom. — Panloup, f. (St-Georges-du-Rosay, Mamers). — D'un type qui serait en latin *pende canem*, *pende gallinam*, *pende lupum*. Ces noms font allusion aux procès qui, durant le moyen âge, étaient fréquemment intentés aux animaux sous prétexte de meurtre ou de magie [1]. — Cf. l'ancien n. de l. *Pendelupum*, dans le testament d'Abbon de 805 ; et encore *Locus ubi dicitur Pendelupum*, v. 1080 (Marion, *Cart. de Grenoble*, 123); et, dans les n. de l. modernes, Loup-Pendu, nom de plusieurs hameaux, fermes ou bordages du Maine; le Chat-Pendu, maison isolée (Vienne); Capendu (Aude); Troye-Pendude, éc. (Dordogne); le Gibet-à-la-Truie, butte (Courgains, Mamers); *Estranglechien*, loc. du Maine mentionnée en 1219 [2]. Peut-être faut-il faire rentrer dans la même catégorie toponymique Pambouc, ham. (St-Pierre-sur-Orthe, Mayenne) *pende *bukkum* ? pouvant rappeler l'exécution judiciaire d'un bouc.

1038. Passe-Vite, f. (Sargé, le Mans). — Synonyme de Malabord « endroit mal fréquenté, route dangereuse pour le voyageur ». — Cf. Passe-Vite, moulin et éc. (Cantal, Hte-Loire); Prentegarde, maison isolée (Gard); Prends-ti-Garde, ham. et autres localités (Cantal, Dordogne); Prends-y-Garde, ham. (Cantal).

1039. Pinceloup, f. (Beaulieu, Laval); assez fréquent. — Pince-Louvette, f. (St-Rigomer-des-Bois, Mamers), éc. (Mézangers, Laval). — Formé de « pincer » et de « loup », « piège à loup ». — On trouve encore Pince-Allouette, f. (Tresson, St-Calais).

1040. Prend-sans-droit, moulin (Vallon, le Mans). — Dénomination qui s'adresse à la moralité du meunier. — Cf. Coupesac, moulin (May. angev.), en 1250 *Copesaq* ; Gratte-

---

1. Cependant et d'après M. Rolland (*Faune populaire*, VIII, 12), *pende lupum* devrait son origine à l'habitude que l'on avait de pendre, pour l'exemple, les loups, près des fosses où on les avait pris.

2. *Revue hist. et archéol. du Maine*, LXVI, 13.

sac, moulin (Villaines-la-Juhel, Mayenne); Bressac, moulin et f. (La Pellerine, Mayenne; et May. angev.), avec les notations *Brachesac* XI^e s., *Brechesac*, 1229; Tournesac, moulin (Nièvre), Gratte-Paille, moulin (Cantal). A ces vocables qui supposent la friponnerie des meuniers, on peut comparer un nom propre italien mentionné en 918 : *Cavinsaco* « fouille dans le sac » [1].

1041. Quincampois, vill., anc. par. (Thoiré-sur-Dinan, St-Calais); *de Quinquempoys*, 1508; *Quinquempora*, 1687; un autre moulin (Mont-St-Jean, le Mans) porte le même nom. — Quincampoix, anc. moulin (Oisseau, Mayenne). — Fréquent en pays de langue d'oïl où il désigne presque toujours des moulins. C'est le v. fr. *Cui qu'en poist*, **cui quid inde penset*; cf. *Cuiquenpoist*, nom, en 1208, du moulin de Quincampoix (Aisne). — M. Godefroy mentionne *peser* (*pensare* en lat. vulgaire) au sens de « être désagréable, causer du chagrin, de la douleur, de l'inquiétude ».

Employée comme n. de l., la locution *cui qu'en poist* était comme un défi jeté aux voisins, aux médisants; nom de moulin, c'était une réponse aux récriminations dirigées contre le meunier (V. Prend-sans-droit n° 1040). — Cf. Quiquengrogne, moulins (Calv., Eure, L.-Inf., Hte-Marne); ch. (Meurthe); Quinquengrand, moulin (Gréez-sur-Roc, Mamers), du germ. *gram*, « chagrin », v. fr. *gramier*, « s'affliger »; Quincangrousse, moulin (Deux-S.), du fr. dialectal *grousser* « grogner, murmurer »; Quinquénevent, ham. (L.-Inf.), « advienne que pourra ».

1042. Souffle-a-l'eau, f., anc. fief (Savigné-l'Évêque, le Mans). — A rapprocher de *Supla in pluvio*, nom propre italien mentionné en 845. M. Suchier interprète *Supla in pluvio* « blase in den Regen [2] ». — Mais il est possible que Souffle-à-l'eau soit pour un dialectal *çubyə a l'yao* « siffle à l'eau ». Le sens serait « appelle l'eau », analogue à Écoute-s'il-pleut, moulin (Marne), mentionné depuis le XVI^e s. Peiffer (p. 126 et 165) semble avoir

1. *Grundriss der roman. Philol.* I², 831.

2. *Grundriss der roman. Philol. Ibid.* — On lit *Suplainpunio* dans la *Gramm. des langues rom.* de M. Meyer-Lübke, II, § 547.

raison quand il explique Écoute-s'il-pleut « nom donné par dénigrement à un moulin dont le courant a besoin d'être grossi par la pluie » ; de même pour le nom de moulin Guette-s'il-pleut, cité par le même auteur.

1043. TARTIFUME, ff. (Poillé, Pontvallain ; Vaas, la Flèche) ; ham. (Villiers-Charlemagne, Ch.-Gontier) ; *Tertifume*, 1364. — TERTIFUME, f. (Chérancé, Mamers). — Les noms de cette espèce sont particulièrement fréquents dans le dép. de M.-et-L. M. Port en cite dix-huit exemples avec les notations anciennes *Tart-y-fume* en 1331, *Tartiffume* en 1480 ; il analyse ce type : *tard-y-fume* « nom donné primitivement à de petites closeries de journaliers qui rentrent tard de l'ouvrage pour manger ». Le thème étymologique serait : *tarde ibi fumat*, « il est tard quand on y fait la soupe et que la cheminée fume ». — Cf. Tartifume, cinq loc. (Vienne) ; Tard-y-fume, f. (Deux-S.), en 1363 *Tarsi-fume*. Ce type toponymique est propre aux régions de l'Ouest.

1044. THUBŒUF, comm. (Mayenne) ; *de Tuebof*, 1188 ; *de Tuebove*, XII^e s. ; *de Tuba bovis*, 1508. — Thubœuf a été compris et pourrait être en réalité « tue-bœuf, endroit où l'on tue les bœufs ». Cf. le Haut- et le-Bas-Thuveau, ff. (May. angev.), en 1110 *Tuevitulo* ; Tuvache, f. (M.-et-L.), et le n. de l. provençal Matabuau (Hte-Garonne) ; V. Tulièvre, Tuloup, n° 1049. Le même nom se rencontre plusieurs fois dans le dép. de la Mayenne : Thubœuf, ch. (Nuillé-sur-Vicoin, Laval), en 1183 *Tuebof* ; Thubeuf, f. (May. angev.), en 1150 *Thuebœuf* ; en dehors du Maine, Tubœuf, ham. (Eure-et-L.), v. 1250 *Altaria de Tue-buef* ; partout Tubœuf peut être un n. d'h. médiéval signifiant « le tueur de bœufs [1] ». — Il a existé, d'autre part, un n. d'h. germ. Tudebodus qui aboutirait régulièrement à Thubœuf dans un composé tel que *mansum* ou *corte Tudebodi* [2].

---

1. Darmesteter (*Mots composés*, 182, 183) cite un Hébert Tue-Buef, dans les Fabliaux publiés par Montaiglon, t. I, et un Raymondus Tuebuef dans le Cart. de N.-D.-de-Paris, II, 87.

2. Les composés renfermant le norois *budh* « demeure passagère », origine probable du nom d'Elbeuf (S.-Inf.), sont propres à l'anc. Normandie scandinave.

1045. Toulifaut, ham. (Loiron, Laval). — Nom faisant probablement allusion à la pauvreté de l'habitant : *totum *illui fallit*, « tout lui manque », v. fr. *faudre* « manquer ». — Cf. Toulifaut, anc. ch. (Nièvre) ; Tout-lui-faut, closerie et ham. (M.-et-L.) ; Tout-y-Faut, éc. et gagnage (Aube) ; Toutifaud, vill. et ff. (Deux-S.) ; Totifaud, f. (Drôme), etc. — Il semble que le n. de l. Montifaut, fréquent dans tout le Maine, représente un ancien Moutifaut : *multum ibi fallit*.

1046. Tournebride, f. (St-Mars-sur-la-Futaie, Mayenne). — Sorte de cabaret, voisin d'un château, pour recevoir les domestiques et les chevaux des visiteurs (Hatzfeld et Darmesteter). Peiffer (p. 301) explique *tournebride* : le carrefour « où un chemin de village ou d'écart rejoint la grande route ».

1047. Trompesouris, f. (St-Loup-du-Dorat, Ch.-Gontier). — Équivalent de Moquesouris, n° 1035. Dénomination très fréquente. — Cf. Trompesouris, ancien nom d'une caserne au Mans ; Trompevelours, f. (Louzes, Mamers), altération de « trompe voleurs », manceau *tron p'voleû* ; Trompeloup, ham. (Gironde) ; Trompe-Tonneau, anc. vignoble (M.-et-L.) ; Trompe-Pauvre, f. (Drôme) ; Trumpo-Paurès, f. (Hérault).

1048. Tue-Moine, loc. (Viré, la Flèche). — Un bois du dép. de la Vienne est noté, en 1426, *Thue-Moyne*. Peut-être faut-il voir là une formation analogue à Tulièvre, Tuloup (V. au n° suivant), rappelant le souvenir d'un meurtre.

1049. Tulièvre, ff. (Mansigné et Requeil, la Flèche). — Tuloup, f. (Laval). — Composés de « tuer » et d'un nom d'animal. — Cf. les substantifs tue-loup, tue-chien, noms de plantes, et tue-mouche, tue-moineau. On dit dans le Haut-Maine *eun tuə-mondə* en parlant d'un métier fatigant ou d'un endroit dangereux. — Cf. Tuelièvre, anc. fief (Eure-et-L.), Tuloup, loc. (Nièvre) ; Tue-Chien (Yonne). V. Thubœuf n° 1044.

1050. Videbourse, f. (Pruillé-le-Chétif, le Mans). — Probablement « ferme où l'on fait de mauvaises affaires, auberge où l'on dépense plus qu'ailleurs ». — Cf. Pille-Bourse, ham. (Eure) ; Tranchebourse, loc. détruite (Hte-Loire), en 1161 *Trencha la*

Borsa ; Gâtebourse, loc. diverses (Deux-S., Vienne), avec des notations *Gastebourse*, 1455, *Gateborce*, 1499 ; et peut-être Tranchesol, loc. détruite (Hte-Loire). Grossebourse, f. (Mamers), offre le sens contraire avec une formation différente.

1051. Vireloup, f. (St-Thomas-de-Courceriers, Mayenne). — Littéralement « tourne-loup, lieu où l'on met les loups en fuite ». M. Rolland (Faune pop., t. I, p. 128) cite :

Vire le loup, ma chienne garêle.

Cf. les synonymes colligés à l'art. Bouteloup n° 1019, et spécialement Retourneloup (Marne).

2e SECTION

Quelques étymologies populaires.

1052. La Chapelle-au-Grain, bourg et par. (St-Georges-Buttavent, Mayenne) ; *la Chapelle Augrin*, 1367 ; *la Chapelle Augrain* (Jaillot) ; *la Chapelle-au-Grin*, 1715. — Augrin est le n. d'h. germanique Alfgrim ou Alegrim que l'on rencontre dans une charte de la Trinité de Vendôme, en 1059, sous la forme latinisée Algrenus [1]. — Cf. Mesnil-au-Grain (Calv.), en 1198 *Mesnil Ougrin*.

1053. La Forte-Écuyère, f. (Montigné, Laval) ; *la Fortecuyère*, 1416 ; *la Fortescuère, la Fortesquière*, 1459 ; *la Forte-Couyère* (C. d'Ét.-M.). — Du n. de famille et ancien surnom Fortescu, Fortescue, qui se porte aussi en Angleterre ; de *forte scutum*. — Cf. la Fortécuère f. (Loiron, Laval) ; Fortecu, loc. (Deux-S.), en 1364 *Fortescu*.

1054. L'Homme-mort, f. (Conlie, le Mans). Prononc. *l'om'mô*. — « L'homme mort » est, en réalité, « l'orme mort », *ulmus mort(u)us*, compris en manceau *l'om mo*, *hominem mort(u)um*.

1055. Monte-a-Rebours, f. (St-Georges-sur-Erve, Laval) ;

---

1. Métais ; *Cart. saintongeais de la Trinité de Vendôme*, p. 47 (*Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XXII).

Montarboul, 1781. Prononc. *montarbou*. — La seconde partie de ce nom semble être un n. d'h. tel que Reboul (V. Riboul, dans Assé-le-Riboul n° 112), prononcé *rbou* et compris « rebours » ; *monrbou*, avec prothèse de *e monterbou*, *montarbou* ; dans le Maine, le fr. « à rebours » correspond également à la forme *a rbou*. Monte-à-Rebours serait donc un ancien Mont-Reboul.

1056. La Petite-Vérolle f. (Brécé, Mayenne). — Étymologie populaire pour le Petit-Vérole [1]. Un ham. de Vérolle existe dans la même commune et son nom est le diminutif en *-ola* d'un thème inconnu. L'analogie de Verolles, ham. (Calv.) en 1106 *Veerolae*, en 1134 *Vederolae* ferait penser à **vitrariola*, diminutif de *vitraria* « verrerie, verrière », avec simplification de *r-r*. Mais pour le hameau du Bas-Maine, dont l'histoire toponomastique est inconnue, on pourrait aussi bien supposer un *vicariola*, diminutif de *vicaria*, la vairie. V. la Vairie n° 1001. — Cf. encore *Veriola villa*, anc. nom d'une localité disparue (Vienne), mentionné en 1009 et qui indique, à cette époque, un thème sans consonne dentale ; Verreyroles, vill. (Hte-Loire), en 1145 *Vairaroles* ; la Vitrolle, loc. (Dordogne). Enfin le v. fr. *verolie* ou *verolage* était le droit qu'avait le seigneur d'obliger ses vassaux à faire moudre leur grain au moulin banal.

1057. La Pierre-Frite, ham. (Ste-Gemmes-le-Robert, Mayenne). — Pour « Pierre-Fiche », nom provenant d'un menhir disparu (V. Pierrefiche, n° 719).

1058. Le Pont-trop-court, f., auj. détruite (Bazougers, Laval) ; *Pont-Rocoul*, 1630. Prononc. *pon tro cou*. — De *ponte* suivi d'un n. d'h. au génitif ; peut-être *ponte Hroculfi*, *Pont-Rocou, compris en manceau *pon tro cou*, pont trop court.

1059. Les Reines-Baudières, ham. (la Chapelle-St-Fray, le Mans). — Pour les Raimbaudières, du n. d'h. germ. Raginbald, ou mieux pour les Rennebaudières, de Rennebald, variante du n. d'h. précédent.

1060. Saint-Ouen-des-Oies, comm. (Laval) ; auj. St-Ouen-

1. Dans son *Dict. hist. de la Mayenne*, M. Angot a rectifié ainsi le nom de la Petite-Vérolle enregistré par M. Maître dans le *Dict. topogr. de la Mayenne*.

des-Valons; *St Ouen des Ouayes*, 1367; *S. Audoenus de Anseribus*, 1443; *St-Ouen-des-Vaux*, 1446; *St-Ouen-des-Oyes*, 1512; *St-Ouen-des-Vaulx ou des Ouayes*, 1523. — « D'après la tradition, dit M. l'abbé Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*, au mot *St-Ouen-des-Valons*), la foire qui se tenait le 24 août à St-Ouen, devenue dans la suite un simple marché aux oies, a donné son nom à la paroisse ». Cette tradition n'a sans doute que la valeur d'une étymologie populaire. St-Ouen est situé au fond d'un ravin au fond duquel coule la rivière des Deux-Évailles (V. les Deux-Évailles n° 601). Évaille (*évâyə*), *aqualia*, est si proche de la graphie de 1367, *Ouayes*, que l'analogie paraît évidente; la disparition de *v* intervocalique est fréquente dans les parlers manceaux (V. Aperçu phonétique). L'étymologie populaire qui a fait du déterminatif *déz évâyə* celui *déz wâ* a pu être facilitée par le désir de trouver une assonance à « Toits » dans St-Ouen-des-Toits, comm. du même arr. de Laval. V. n° 1160.

1061. Sème-Pierre, f. (St-Gervais-en-Belin, le Mans). — Pour « cimetière », prononcé *çeum'tièrə* dans cette partie du Haut-Maine. On a trouvé sur le territoire de St-Gervais-en-Belin des sarcophages et des débris antiques. — Cf. le Grand-Cimetière, ham. (M.-et-L.), anc. cimetière gallo-romain.

3e SECTION

Noms adventices ou de formation récente.

1062. Alger, f. (Aron, Mayenne). — Espagne, f. (Parigné-l'Évêque, le Mans). — Luxembourg, f. (Flée, St-Calais). — Magenta, ham. (Nogent-le-Bernard, Mamers), éc. (Marcillé-la-Ville, Mayenne). — Pampelune, f. (Luceau, St-Calais). — Quiberon, f. (Écorpain, St-Calais). — Sébastopol, vill. (Évron, Mayenne). — Parmi ces noms, plusieurs ont été à l'origine des enseignes d'auberges établies par d'anciens soldats — Les n. de l. tels que le Kremlin, Malakof, Marengo, Moscou, Solférino, sont communs en France; on trouve les singuliers composés la Marengote, éc. (Marne), Solféricourt, f. construite en 1859 (Aisne). Dans la May. angev. une closerie s'appelle le Canada et est mentionnée pour la première fois en 1747. V. Dijon et

Verdun nos 32 et 277, qui peuvent être des formations indigènes.

1063. La Belle-Inutile, ham. (Pont-de-Gennes, le Mans). — La Belle-Joyeuse, f. (Sargé-sur-Braye, Vendôme). — Noms que nous ne citons ici que comme exemples de formations modernes. Il en est autrement pour celui de Douce-Amie, éc. (le Mans), mentionné en 1536 et dont l'origine doit être médiévale; en 1326 les religieux de Beaulieu possédaient une vigne nommée *Doulczeamye* [1].

1064. Malbrouck, f. (St-Mars-sous-Ballon, le Mans). — Ce nom pourrait bien être un souvenir historique.

---

1. *Archives hist. du Maine*, VIII, 204.

SEPTIÈME PARTIE

NOMS D'ORIGINE OBSCURE

1065. Aillères, comm. (Mamers) ; *de Âlleriis*, v. 1186. Prononc. *âyerr*. — Cf. les Aillères (May. angev.), en 1262 *de Alleriis* ; les Aillers, plusieurs loc. (M.-et-L.) ; Aillères (Ariège) ; Aillers, ham. (Dordogne) ; et, d'autre part, Aliarago (Hte-Italie) de **Alliariacus*.

1066. Ambloy, comm. (Vendôme) ; *de Ambleyo*, 1508 ; *Amblay* (Cauvin). — Cf. peut-être Amblie (Calv.), noté *Amblida* ; Amblous, moulin détruit sur la Varenne (arr. de Mayenne). — *-oy* renvoie souvent à *-etum*, mais le résultat de ce suffixe, dans le Maine, est plutôt *-ai*.

1067. Ancinnes, comm. (Mamers) ; *de Uncinis*, XI^e^ s. ; *Uncini*, *Uncinae*, 1150 ; *de Uncinis*, 1160, 1203 ; *de Ancinis*, 1508. — Peut-être **uncina*[*s*] variante de *uncinus* « ce qui fait un angle, un crochet ». — Cf. *Vicus qui dicitur Uncinas* (*Cart. de Paris*), localité auj. détruite ; Anceins (Orne), v. 1130 *Uncini* ; Lancinade, anc. forêt (Dordogne), en 1222 *Bosc Dancinada* ; et, en Toscane, *agli Ancini*, *all'Ancina*, que M. Pieri explique par *uncinus*, *uncina* ; V. l'Onglée, n° 542. Mais nous avons d'autre part Ansaines (S.-Inf.), *Andesagina*, et Ansennes, ham. (Somme), *Andesaginum*.

1068. Arçonnay, comm. (Mamers) ; *Arçonaix*, 1330 ; *Arczonnayo*, 1508. — On penserait à un **Artionacus*. M. Holder mentionne un n. d'h. Arcioni. Peut-être a-t-il existé un cognomen **Artio*, *Artionis*. — Arçon (C.-d'Or), en 828 *Arcio*, reproduit sans doute un Artione tiré du gentilice Artius.

1069. Aulaines, comm. (Mamers) ; *Alenae*, 1346 ; *Aulenae*, 1677. Prononc. *aolèn*. — Peut-être du lat. *abellana* (*nux*)

« sorte de noisette », v. fr. *avelaine*, fr. moderne « aveline » [1]. — Cf. l'Aulaine, ham. (Carelles, Mayenne) ; les Aulaines, ham. (Hambers et Champgeneteux, Mayenne) ; l'Aulagnier, ham. (Hte-Loire), de **avellanearium* ; et le provençal *aulagno* < **avellanea* [2] ; mais aussi Montaulin (Aube), en 754 *Mons Abolinus* ; et le n. de l. italien Aolena (apud Schulze, p. 573), qui reproduit le n. d'h. Avolenus.

1070. Averton, comm. (Mayenne) ; *de Avertona*, 1100 ; *presbyter Avertoni*, 1140 ; *de Avertum*, 1189 ; *de Avertonio*, 1266. — Peut-être variante de Averdon avec dissimilation anormale des sonores *-v-rd-* en *-v-rt-*. — Cf. Averdon (L.-et-Ch.),* *Eburodunum* ; Averdoingt (P.-de-C.), en 1146 *Averdon* ; Verton (même dép.), **Vertodunum* ?

1071. Avesnes, comm. (Mamers) ; *terram quae Advenas vocatur*, v. 1050 ; *de Avenis*, XI^e^ s. ; *de Avagnis*, 1330. — *Advenae* n'est qu'un calembour étymologique. Du lat. *Advĕna* on attendrait *Avres, comme *Evĕna*, vicus mentionné par Grégoire de Tours [3], donne Esvres (Indre-et-L.). On trouve souvent, dans les dép. du Nord et du P.-de-C., *avesne* comme n. de l. ou comme second terme d'un n. de l. composé : Avesnes (Nord), latinisé *Avenae* ; Haravesnes (P.-de-C.), au XIII^e^ s. *Haravesna* ; pour ce dernier nom, M. de Loisne (p. 41) n'indique pas d'origine précise.

1072. Ballée, comm. (Ch.-Gontier) ; *Capella de Balai*, XI^e^ s. ; *de Balaeto*, 1097, 1125 ; *de Balae*, 1234 ; *Balaye*, 1304 ; *de Balleya*, 1445 ; *Baillée* (Cassini).

1073. Banjan, loc. et coteau anciennement planté de vignes, puis nom d'un quartier (le Mans) ; mentionné en 1232, 1486 et 1491. — Cauvin identifie ce nom avec un *Bonum Genium*. *Bonus Genius* serait en fr. *Bongiein, Bonjin, comme *ingenium* > « engin », en manceau *Bangin (V. Aperçu phonétique). Banjan, s'il vient de *Bonus Genius*, ne peut donc être considéré

1. Cf. Nigra ; *Note etimologiche e lessicali* (*Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXVIII, 641).

2. En manceau, *habere* > awé (V. Aperçu phonétique).

3. *Historia Francorum*, I, X, c. XXXI, § 6.

comme entièrement phonétique. Cette dérivation reste douteuse, bien qu'en soi *Bonus Genius, ad Bonum Genium*, ait très-bien pu fournir un n. de l. latin [1].

1074. Banvou, comm. (Domfront) ; *de Banvo,* 1199 ; *de Bono volatu*, 1508, 1687 ; *Bonvol* (Cauvin). — Il pourrait s'agir d'une formation phonétiquement analogue au v. fr. *m[anv]ée* < **manuata*.

1075. Beaulandais, comm. (Domfront) ; *de Biaulandiers*, 1330 ; *Beaulandeys*, 1427 ; *de Bello Landisco,* 1508 ; *Bellus lendiscus*, 1687. — Les scribes du XVI[e] s. étaient-ils mal inspirés en analysant *Bellum Landiscum* ? On trouve souvent les n. de l. le Landay, ham. (Nièvre), le Landais, ham. (Dordogne) ; les Landais, ham. (Vienne, Calv., Marne), les Landaises et le Landier, ff. (Morbihan), les Landiers, ham. (Yonne) ; la Landaie, ham. (M.-et-L.), etc., noms composés de *landa* : **landetum*, **landarium*, peut-être **landiscum*. Beaulandais pourrait être *bellum landetum* ; mais rien n'assure qu'en indiquant cette origine nous ne commettions pas une étymologie artificielle [2].

1076. Belin, ch. féodal en ruines et nom d'un petit pays du Maine qui comprenait sept paroisses dont cinq ont pris le surnom de « en Belin » ; *in pago Belim*, 642 (Actus) ; *in Belino*, 833 (G. A.) ; *Belin*, 1250. — Il est possible que Belin reproduise le gaulois *Bĕlĕnos*, paroxyton malgré son *ĕ* de la pénultième [3]. *Bĕlĕnos* « brillant, resplendissant » désignait Apollon chez les Celtes. Nous aurions donc ici une divinité éponyme d'une région. — Cf. Mercœur, loc. diverses (Corrèze, Lozère,

---

1. Cf. De Vit s. v. *Genius* : « Genius assignatur non solum singulis hominibus, sed... universim singulis populis, regionibus, urbibus, vicis, pagis... fluviis, fontibus ac lacubus, item locis cuiuscumque generis atque aedificiis ». — On lit sur des inscriptions la formule *Bono genio eas.* — Darmesteter (*Noms composés*, p. 44), cite le n. de l. romain *Julii Genius.* — Les n. de l. grecs Ἀγαθὴ τύχη, auj. Agde, et Τύχη, quartier de Syracuse, sont connus.

2. La Chanson de Girard de Roussillon, 158, mentionne un *Val Landese* qui n'est peut-être pas imaginaire ; celle d'Aimeri de Narbonne parle d'un pays de *Beaulandois* ou *Biaulandois*.

3. Cf. Meyer-Lübke ; *Die Betonung im Gallischen*, p. 60.

Hte-Loire, Puy-de-D.) ; Mercoire (Lozère) ; Mercuer (Ardèche), qui paraissent venir de *Mercurius* ; Losne et Menesbles (C.-d'Or). de *Latona* et *Minerva*. Mais il pourrait s'agir aussi, dans Belin, du gentilice Belinius qui a fourni *Beliniacus* > Belligné (L.-Inf.). — Une loc. du nom de Belin existe dans le dép. de la Gironde [1].

1077. Bellou-le-Trichard [2], comm. (Mortagne) ; *Bellou*, 1218 ; *de Belloto Tricardi*, 1508. — Peut-être une formation en *-avus*. Cf., dans le même arr. de Mortagne, Bellou-sur-Huisne, en 1195 *Belou*, et, dans la partie de l'arr. de Domfront étrangère au Maine, Bellou-en-Houlme, en 1093 *Berloium*. Les n. de l. en *-ou* sont nombreux dans les dép. de l'Orne : Aunou-le-Faucon, en 1124 *Alnout* ; Aunou-sur-Orne, en 1060 *Alnou* ; Banvou (voir n° 1074) ; Berjou, au XIII^e s. *Berjoutum* ; Bizou, en 1245 *Biso* ; St-Quentin et St-Jouin-de-Blavou ; Echalou, au XIV^e s. *Eschalo* ; Hesloup, en 1088 *Herlou* (voir n° 1127) ; Rouvrou, vill. (*roborosum* ?) [3] ; Urou, en 1252 *Uroium*. Les notations trop récentes ne permettent pas de dire s'il s'agit, dans l'Orne, d'une productivité exceptionnelle du suffixe *-avus* ou *-osus*.

1078. Berfay, comm. (St-Calais) ; *prope Berofacium*, VI^e s. ? ; (Ampl. Coll.) ; *de Berfayo*, 1307 ; *Berfer*, 1508.

1079. Bérus, comm. (Mamers) ; *Vico Berulfo*, 616 (Actus) ; *de villa Beruis*, 835 (G. A.) ; *de Beruz*, 1330. — *Berulfo* donnerait *Berou ; cf. Monte Holdulfi > Monhoudou, n° 886, Raginolfus, n. d'h. > Renoux. Le passage de *-ou* à *-u* se voit cependant dans le n. de l. Cour-Benu, ham. (St-Calais-du-Désert, Mayenne), en 1098 *Curia Bernul*, au XVI^e s. *Cour Besnou*, *Courbesnoul*. — Cf. Berru (Marne), en 1119 *Berrucum*.

1080. La Bosse, comm. (Mamers) ; *Boca*, 1231 ; *de Boça*, 1330, 1508. — Peut-être identique à l'appellatif « bosse »

1. La Chanson des Lohérains mentionne un Begon de Belin.

2. Trichard est le surnom d'un seigneur, Geffroi Trichard, cité dans une charte de Guillaume, évêque de Châlons, au XIII^e s.

3. M. Duval (*Rapport sur l'orthogr. etc.*, p. 21), cite Rouvrou comme représentant le nom d'une « essence forestière ».

dont l'origine est inconnue. Le bourg de la Bosse est situé sur un plateau élevé. Une étymologie populaire pratiquée sur un dérivé de *buxus* (**buxa*, **buxea*) ne paraît guère possible. — Cf. Bellebosse, f. (Gesnes, Laval) ; la Bosse-de-Pinçon, la Bosse-de-la-Pigassière, ff. (M.-et-L.) ; le Bossuau, ham. (St-Thomas-de-Courceriers, Mayenne), sur un mamelon d'un relief accentué ; et, d'autre part, Boisse, ham. (Vienne), v. 1080 *Buxia* ; Boesse (Deux-S.), v. 1069 *Buxa* ; la Boesse, vill. (même dép.), au XVIII^e^ s. *la Bosse*.

1081. Bouer, comm. (Mamers) ; *de Boeria*, XI^e^ et XIII^e^ s. ; *Bouair*, 1508. — On penserait au bas lat. *boeria*, « idem quod mansus » (Du Cange), et au manceau *boire* « tranchée dans les prés » (Montesson). V. Bouère au n° suivant.

1082. Bouère, comm. (Ch.-Gontier) ; *Boderia, apud Boeriam, de Boeria*, XI^e^ s. ; *Boère*, 1215 ; *la forêt de Boyère*, 1443 ; *Boyre*, 1587. — Bouère (Grez-en-), ch.-l. de cant. (Ch.-Gontier). — Ces deux localités ont été fondées sur l'emplacement de l'ancienne forêt de Bouère, désignée, à partir de 1292, sous les noms de *Boiere, Boeria, Bouyère* et *Bouère*. Le *Boderia* du XI^e^ s. paraît se rapprocher du thème étymologique. Considéré comme primaire, *Boderia* serait comparable au Βοδερία mentionné par Ptolémée (II, 3, 4), en Bretagne insulaire ; mais il est plus vraisemblable que *Boderia* représente une étape romane d'un type plus ancien (**Bodara* ?). — Cf. la Bouère, ch. (M.-et-L.), v. 1050 *Bodaria*, en 1093 *Boeria*.

1083. Brée, comm. (Laval) ; *Villa Brea*, 616 (Actus) ; *Villa Briaco*, 642 (Actus) ; *de Breiaco*, 1125 ; *de Breio*, 1158 ; *de Braico*, 1202 ; *Braé*, 1330 ; *de Braya*, 1508. — M. Williams (p. 39) a vu, dans Brée, le celtique *briga* « colline ». Cette hypothèse est en désaccord avec la topographie car Brée est situé dans une plaine basse, sans hauteurs. Le ham. de Brives (voir n° 6), est noté *de Breis*, au XIII^e^ s.

1084. Brette, comm. (le Mans) ; *de Braieta*, 1330 ; *de Brieta*, 1508 ; *Breta*, 1687 ; *Breette, Brehete, Braiëtte, Brayette* (Pesche et Cauvin). — Dans sa forme actuelle, le nom de Brette ressemble au féminin du v. fr. *bret* « breton » ; mais

une origine *Britta* n'a rien de certain [1], et un diminutif de *briga* (**brigitta* ?) pourrait être supposé [2] ; il constituerait un pendant à *Magittus* > Mayet, voir n° 51. Le bourg de Brette est situé entre deux collines. — Cf. les Brettes, f. (M.-et-L.) ; les Bretons, f. (Eure-et-L.) ; la Bretagne, f. (Cosme, Ch.-Gontier) ; et, d'autre part, Brette, ham. (Drôme), en 1168 *Breta* ; Brette, f. et ruisseau (Hérault), en 1197 *Bretas*.

1085. Brisoult (St-Ouen-le-), comm. (Alençon) ; *St. Ouën le Briseul*, 1687. — On penserait au n. d'h. franc Brisolf, en fr. *Brisou, qui serait ici le surnom d'un anc. seigneur ou le débris d'un anc. composé *corte*, *monte*, *villa Brisolfi* (V. Béthon, n° 925) ; mais il pourrait aussi s'agir d'un appellatif de sens inconnu. — Cf. Brisol, f. (M.-et-L.) ; les Brizeaux, f. (Deux-S.), et *Brisciola*, localité mentionnée dans les *Gesta Aldrici*. La Brizollière, ham. (Calv.), ainsi que la Brizoulière, f. (St-Georges-de-Buttavent, Mayenne) peuvent reproduire un n. de famille dérivé de Brisolf.

1086. Cerans, comm. (la Flèche) ; *de Cerens*, 1330 ; *de Serens*, 1508. — Malgré son *e* protonique, Cerans reproduit peut-être un composé du gaulois *sīros* « long ». Cerans, **Sirentum* ? **Siromagus* ?, serait, à côté de Sireuil, *Sirojalum* (Charente) comme Brèves (Nièvre), à côté de Brives, *Briva* ; *i* celtique n'aurait pas subi le traitement de *i* latin. Mais ce n'est là qu'une hypothèse bien fragile. Ciran (Indre-et-L.) est un *Cisomagus* [3]. — Cf. encore Seran, vill. (Vienne), au XV^e^ s. *Cerans* ; Ceran (Gers) ; Siran (Hérault) ; Cérons (Gironde).

1087. Chahaignes, comm. (St-Calais) ; *Chahania*, IX^e^ s. (Actus) ; *Chahannae*, v. 1070 ; *Kahannae*, XI^e^ s. ; *Chaanae*, XII^e^ s. ; *de Chaignes*, 1330 ; *de Chahennayo*, 1368 ; *Cahaine*, *Chaiene* (Pesche). — Chahaignes pourrait reproduire un appellatif tel que **cavannia* qui donne d'autre part Chevaigne, Chouaigne, ou tel que *catena* ; le premier pourrait signifier

1. M. Holder mentionne *Britta*, nom de Brütten (cant. de Zurich), dans Grégoire de Tours (*De gloria confessorum*, 18).

2. On connait le diminutif *brigula*.

3. Longnon ; *Gaule au VI^e^ s.*, p. 270.

« lieu des chats-huants », le second serait le fr. moderne « chaîne », v. fr. *chaaigne*, dont les acceptations furent nombreuses au moyen âge. — Cf. Cahagnes (Calv.) et Cahaignes (Eure). La graphie Chahaignes rend improbable le thème étymologique *caxinus* « chêne ».

1088. Chailland, comm. (Laval) ; *de Caagland*, v. 1085 ; *de Chaagland*, 1212. Prononc. *chayan*. — Cf. Chaillant, vieux ch. et ham. (Nièvre), en 1315 *Chaillentum* ; les Chaillandes, ham. (Dordogne) ; Chailleuse, ham. (Yonne), en 1120 *Calosa* ; Chaillevois (Aisne), **caclavetum*. Ces homonymes ou semi-homonymes contiennent le thème gaulois **calljo*, ou le lat. *caclavus*, fr. « caillou », v. fr. *chail*. Mais un thème semblable expliquerait mal les graphies avec *-gl-* de notre Chailland.

1089. Chammes, comm. (Laval) ; *de Chama*, 1125 ; *Chame*, 1315. — Peut-être *scamnum* > *Eschamme, *Echamme, avec perte de la voyelle prothétique. M. Holder (s. v. *Scamnis*) identifie Chammes avec un *Scamnis* dont il n'indique pas la source. — Cf. les Echamettes, ham. (St-Léger, Laval), situé à cinq kilom. de Chammes ; Xammes (Meurthe), prononc. *cham*, en 776 et 815 *Scannis* ; Escames (Oise) ; Escameaulx (Eure) ; et le v. fr. *eschamme* « banc », lat. *scamnum*. Quant au sens, cf. peut-être le n. de l. le Banc, ham. (Deux-S.). *Scamnum* a pris, en Illyrie, le sens de « rocher », albanais du nord *škam*. — Il a existé, en Narbonnaise, un cognomen Scamnus [1].

1090. Champsecret, comm. (Domfront) ; *de Campo Sigirico*, 832 (G. A.) ; *de Campo Segrei*, 1199 ; *de Campo Secreto*, 1256, 1330. — Les notations anciennes indiquent *campus* suivi d'un n. d'h. germanique [2]. On trouve, dans le *Namenbuch*, Sigericus avec la variante Siric. *Campus Sigiricus* serait le résultat d'un accord entre *Campus* et *Sigiricus* considéré comme adjectif. Mais *Campus Sigiricus* devrait donner Champsiri ou Champsigri. On pourrait admettre qu'il y a eu contamination avec le type

1. Cauvin, et après lui M. Maître et M. l'abbé Angot, ont identifié avec Chammes le *Callisamen* des *Actus*. V. *Callisamen*, n° 41.

2. *Campus* est fréquemment suivi d'un n. d'h. germanique : Champguyon (Marne) ; Champrenault (C.-d'Or), etc. V. *Campus Daulfus*, n° 874.

campus secretus « domaine réservé ». — Cf. Camp-Secret (Dordogne) mentionné en 1106 ; Montsecret (Orne), en 1276 *Mons secretus*, en 1390 *Montsegrey* ; la Segrée (May. angev.), de **secreta* ? V. Ségrie, n° 1163.

1091. La Chapelle-Anthenaise, comm. (Laval) ; *de Altanosa*, 980 (Hist. de Sablé) ; *de Altanosia*, 1050, 1067, 1096 ; *de Altonoisia*, 1145, 1187 ; *de Altonosia*, 1197 ; *de Altenaisia*, 1234 ; *de Antenesse*, 1250 ; *la Chapelle d'Antenoise*, 1312 ; *d'Antenoaise*, 1336 ; *Capella Altenasie*, 1419. — Anthenaise ne joue pas le rôle d'un adjectif s'accordant avec « Chapelle » comme dans le nom de la Chapelle-Craonnaise (May. angev.). — Pour la terminaison, cf. peut-être Vaunoise (Orne), en 1097 *Vallis noisa*.

1092. La Chapelle-Moche, comm. (Domfront) ; *Capella Moche*, 1273 ; *de Capella Moce* ou *Mote*, 1330. — « Moche » est-il un adjectif féminin, ou un nom d'homme ou un nom de chose au génitif ? Dans les parlers du Maine, *moche* correspond au fr. « motte » (Montesson, s. v. *Moche* ; Dottin, *Gloss.*, p. 354). Mais sur le territoire même de la comm. de la Chapelle-Moche se trouve le ham. de la Mochère, et c'est un n. d'h. qui paraît survivre dans les n. de l. la Mocherie, vill. (Niort, Mayenne), le Creux-Mochin, f. (Colombiers, Mayenne) ; la Croix-Moche, chapelle (Cures, le Mans). Le n. de famille Moche a existé dans le Bas-Maine. — Le thème étymologique de *moche* est d'autant plus obscur que la Chapelle-Moche se trouve dans une zone linguistique frontière où *che* correspond généralement à *ca*, ou à *-pi*, comme en fr. littéraire et en manceau, mais peut-être aussi, dans les textes médiévaux, à *ce-*, *ci-*, comme en normand (V. Aperçu phonétique) [1].

1. D'après une communication de M. Loudière, instituteur à la Chapelle-Moche, cette localité a été le centre de la fabrication d'un fil en écheveaux, fait d'étoupe et connu sous le nom de « fil de moche », fil inégal ; de *moche*, *mochon* qui, en normand, a le sens de « grumeau, masse agglomérée ». Il ne faut voir là qu'une coïncidence, car le « fil de moche » n'a pas exercé d'influence sur le nom de la localité où il se fabriquait.

1093. Charnie (Chemiré-en-, Joué-en-), comm. (le Mans) ; *Carneia*, 989 ? (Cart. d'Évron) ; *Carneta*, 1109 ; on trouve aussi, sans indication de date, *Carnida Silva*.— La Charnie, anc. petit pays du Maine, auj. défrichée, était « une contrée inégale, hérissée de rochers, couverte de bois, d'étangs et de vastes landes. » (Maître). — Les notations présentent des suffixes *-eta*, *-ida* qui rappellent l'évolution du suffixe *-etum*, noté *-ido* dans les chartes mérovingiennes [1] ; mais alors le résultat final devrait être *-aie* et non *-ie*, par ex. *carpineta* « bosquets de charmes » > *Charnaie. Faut-il considérer *-ie* comme un suffixe spécial revenant dans les n. de l. manceaux Vernie, Tennie, et peut-être Ségrie, n° 1172, 1164, 1163. Ce suffixe postulerait en gallo-roman *-īta*, ou peut-être *-ēta*, avec un *ē* se rapprochant beaucoup de *ī* [2] ; cf. les noms préromains *Gabrēta silva*, chez Strabon Γαβρῆτα, de *gabros* « chèvre », auj. le Böhmerwald ; *Argita*, chez Ptolémée Ἄργιτα, rivière en Irlande. — Quant au radical, dans Charnie, on ne peut dire s'il a été le thème gaulois *carn*, « congeries lapidum », comme dans Carnac (Morbihan), ou le lat. *carpinus*. La notation de 1109 est trop récente pour en juger et le *Carneia* de 989 est certainement apocryphe. Un autre n. de l. du Maine, la Charnie, mentionné dans un aveu de 1546 [3], indiquerait un appellatif français puisqu'il possède l'article.

1094. Chenay, comm. (Mamers) ; *de Chenaio*, 1105 ; *Chesnay* (Pesche). — Peut-être **caxinetum* « chênaie » ; peut-être **Canacus* du n. d'h. Canus, ou thème avec dentale.

1095. Commer, comm. (Mayenne) ; *Villa Cometas*, 650

---

1. Cet *-ido* n'a pas d'ailleurs une valeur bien grande pour nous renseigner sur la prononciation. La confusion entre les voyelles *e*, *i* est constante dans les textes mérovingiens.

2. En gaulois *i* et *e* doivent avoir été très-semblables. Consentius (*Grammat. lat.*, éd. Keil, V, 394) cité par M. Bonnet (*Le lat. de Grégoire de Tours*, p. 123, n. 8) explique : « Galli pinguius hanc (litteram *i*) utuntur ut cum dicunt « *ite* », non expresse ipsam proferentes, sed inter *e* et *i*, pinguiorem sonum nescio quem ponentes ». — Grégoire de Tours (*Historia Francorum*, II, xxxii ; IV, xlii) écrit *olivita*, *vinita*.

3. *Revue hist. et archéol. du Maine*, t. LXVI, p. 7.

(Actus) ; *de Comeciis*, 1120 ; *Commeth*, XII^e s. ; *de Comes*, 1202 ; *de Commercio*, 1213 ; *Commès*, 1330 ; *de Comez*, XIV^e s. — Prononc. *commé*.

1096. Conlie, ch.-l. de cant. (le Mans) ; *Conleium*, 1100 ; *de Conleia*, v. 1170 ; *de Conlia*, 1330 ; *Conilie* (Pesche). — Cf. peut-être Conilis, anc. loc. (Hte-Loire) ; Conlette, loc. (même dép.).

1097. Connée (St-Martin-de-), comm. (Mayenne) ; *Conadaco* ?, 616 (Actus) ; *de Connae*, 1280 ; *de Connaeyo*, 1325 ; *de Coné*, 1330 ; *de Connaye*, 1367 ; *Cognée*, 1455. — Cf. Conie (Eure-et-L.), en 1140 *Connia* ; la Conie, rivière (même dép.), en 836 *Conida* ; *Cunnacum*, station sur la voie romaine d'Augustoritum à Burdigala.

1098. Connerré, comm. (le Mans) ; *Conedralium*, IX^e s. (Actus) ; *de Coneraia*, 1094 ; *Conedrario*, 1100 ; *Conidriaco*, 1136, 1144 ; *Conereium*, 1207 ; *Connerrey*, 1330. — Le thème et le suffixe sont obscurs ; *-alium* se retrouve dans *Vindalium* (Epitome de Tite Live), composé de *Vindos*. Le résultat fr. de *Conedralium* serait **Condrail* [1], ou, si l'on admet un accent secondaire sur le commencement du mot, **Connerrail*. Connerré est situé à un confluent de rivières ; y aurait-il, dans son nom, un avatar de *Condate* suivi d'un autre terme ?

1099. Contensor, ham. (Thoiré-sous-Contensor, Mamers) ; *Coutensor* (Carte d'Ét-M.) ; *Court-en-Sou* (Cadastre). Prononc. *contanço*. — A été compris Court-en-Sou et Court-en-Sol ; cf. Courgains, n° 860. M. Busson retrouve Coutenso[r] dans une *Curtis Ansaudi* (**Corte Ansoaldi*, Courtansaud), nom d'une ferme mentionnée « dans les vieux titres » [2]. Cette origine est possible ; cf. Montansault, f. (M.-et-L.).

1100. Contres, comm. (Mamers) ; *Contres*, 1330. — Cf. Contres (L.-et-Ch.) ; Contre (Nièvre), en 1276 *de Contris* ; Contre (Cantal), en 1592 *Conte* ; Contres, anc. fief, et son diminutif Contrel, moulin (St-Rémy-des-Monts, Mamers).

---

1. Un Condreuil, f. (Évron, Laval) est noté, en 989, *Condulerium*.
2. *Prov. du Maine ;* XV, 32.

1101. Cormes, comm. (Mamers); *Corma*, IXe s. (Actus).

1102. Cosmes, comm. (Ch.-Gontier); *Commis*, IXe s. (Actus).

1103. Coulamer (St-Germain-de-), comm. (Mayenne); *Corlamer*, 1260; *de Collamer*, 1330; *de Courtlamer*, 1405; *de Curia Maris*, 1508. Prononc. *coulamèr* [1]. — Le ham. de Coulamer est situé près d'un étang, d'où le *Curia Maris* de 1508. La prononciation que nous venons d'indiquer rend très improbable une origine **corte* + n. d'h. franc en *-marus*, *-mer*; cette formation donnerait, dans le Maine, *coulamé*. Collemare, n. de l. normand, reproduit, d'après M. Joret [2], le scandinave *marr*, même sens que le fr. « mare ». — Cf. Coulmer (Orne), anciennement *Colomerum*; Coulimer (même dép.), en 1211 *Corlimer*; Lamerville (Eure-et-L.); Mer (Loir-et-Ch.); Mers (Somme, Indre); et les n. de l. vosgiens terminés en *-mer*: Gérardmer, Retournemer, Longemer, etc.

1104. Couptrain, ch.-l. de cant. (Mayenne). — *Corpoltrein*, 1140; *Cortpoltrem*, v. 1190; *de Corputragio*, 1198; *Corpoutrein*, 1208; *Corputin*, 1254; *Corpotrem*, XIIIe s.; *Courpoutrain*, *Courpotrain*, 1330; *de Corputronio*, 1508. Prononc. *coup'trin*.

1105. Courberie, comm. (Mayenne); *de Corberia*, XIIIe s.; *prioratus Corberii*, 1471; *Courberia*, XVe s.; *Corberye*, 1560. — Variante de *Courbière, Courberie représenterait soit une **corbaria* « endroit des corbeaux », soit une **curbaria* « lieu où un chemin ou une rivière, etc., décrit une courbe ». — Il faut tenir compte aussi, comme origine possible, du n. de famille Lecourbe. — Cf. Courberie, f. (Evron, Laval), en 1453 *le ruissel de Courbery*, la Corbière, f. (Voivres, le Mans); la Corberie, ham. (Thubœuf, Mayenne); Courbières (Aude);

---

1. D'après un renseignement donné par M. Poulin, instituteur à St-Germain-de-Coulamer.

2. *Des caractères et de l'extension du patois normand*, p. 76. Les n. de l. normands Cambremer, Landemer, Mortemer, présentent, d'après le même auteur, le lat. *mare*.

Courvière (Doubs) ; et une *Valle Corbaria* citée par Frédégaire [1].

1106. Courbeveille, comm. (Laval) ; *Curva vetula*, 1097 ; *Castrum curvae villae*, XII[e] s. ; *Courbeveille*, 1269 ; *Corbeveille*, 1292 ; *Curba vetula*, XV[e] s. ; *Courveille*, 1558 ; *Courbeville* 1696. Prononc. *courveuyə*. — Les types *curva* (lat. vulgaire **curba*), *cortis*, *villa* et *vetula* ont donné lieu à une série de retouches artificielles sur le thème étymologique de Courbeveille, si bien que toute explication serait risquée. — Cf. Courville (Marne, Eure-et-L.), en 948 et 1030 *Curva villa* ; Courbeville (Hte-Marne) ; la Court-Vieille, ham. (Yonne) ; Villecourt, ham. (Nièvre), en 1317 *de Vetera curte* ; et aussi Courbevoie (Seine) qui, dans l'Ouest, serait *courbəvèyə*, *curva via*.

1107. Couterne, comm. (Domfront), mentionné en 1154 ; *Corterne*, 1269 ; *Courterne*, 1508. — Cf. peut-être Mainterne (Eure-et-L.), en 1213 *Meteternae*.

1108. Crannes-en-Champagne, comm. (le Mans) ; *Crennes*, 1330, 1508. — Crennes-sur-Fraubé, comm. (Mayenne) ; *Crannes*, 1601 ; *landes de Craines* (Jaillot). — Nous avons encore, dans le Maine, les landes du Vau-de-Crannes (St-Mars-de-Locquenay, St-Calais) ; les buttes de Crannes (Béthon, Mamers), en 900 *Crannae* ; une *Crana Silva*, anc. nom d'une forêt aux environs de Luché (la Flèche) ; Cranne, f. (Bouère, Ch.-Gontier) ; Crannes, f. (Andouillé, Laval) ; près du Maine : Crennes (Orne), en 730 *Cranna* ; Cranne, ham. (M.-et-L.). Il s'agit donc ici d'un vocable fort répandu dans le Nord-ouest, peut-être un anc. appellatif roman, peut-être, dans certains cas, la continuation d'un **crenna*, du gaulois *qrennos* « arbre » ; cf. le n. de l. irlandais Crannagh « arboretum ». Il faut, croyons-nous, séparer Crannes et Crennes des n. de l. tels que le Cran (Marne) qui, suivant M. Longnon [2], représentent l'appellatif *cran*, **crennum* « ouverture faite de main d'homme ».

1109. Cures, comm. (le Mans) ; *Curas*, 989 (Cart. d'Évron).

---

1. *Continuationes*, 168, 7 (Ed. Krusch).
2. *Dict. topogr. du dép. de la Marne*, s. v. *Le Cran de Brimont*.

Prononc. *kyœur*, d'après Pesche. — Origine inconnue. — Cf. Cure, ham. (Vienne) au XII^e^ s. *Chora*. Quant aux nombreux n. de l. la Cure, ils désignent soit l'habitation actuelle d'un curé, soit un presbytère, par ex. la Cure, f. (Thorigné, Laval), anc. presbytère vendu nationalement pendant la Révolution.

1110. Degré, comm. (le Mans) ; *de Degreio*, 1262 ; *de Degero*, 1298 ; *de Grès*, 1330 ; *de Greyo*, 1508. — La notation de 1262 pourrait se référer à un **Decriacus*, d'un gentilice Decrius, connu mais rare, et dont le développement rappellerait le type « aigre, maigre » ; l'évolution régulière du groupe *-cr-* est représentée par le v. fr. *lairme* de *lacrima*. Cf., pour le groupe *-cr-*, *-gr-*, le Décret, ham. ((Eure) ; Congrier (May. angev.) en 1124 *de Congreio* ; Lugré, f. (M.-et-L.) ; Segré (même dép.), en 1070 *Castellum Secretum* ; Vigré, domaine (même dép.), et aussi Ségrie, n° 1163. — Degré pourrait représenter aussi un thème étymologique identique à celui de l'appellatif fr. « degré » c'est-à-dire *de* + *gradus*. V. le Gréez, n° 305.

1111. Dehault, comm. (Mamers) ; *Villa de Dehaus*, 1151 ; *de Dehautis*, 1224 ; *de Halix*, 1330 ; *de Haulx*, 1508 ; *de Altis*, 1687. — Dehault est arrosé par la rivière du même nom, le Dehault, au moyen âge *Dehauta*. — Cf. Dehault, ham. (Manche).

1112. Dollon, comm. (St-Calais) ; *Dolon*, 1330. — Peut-être d'origine préromaine. Le thème *dol-* se retrouve dans les n. de l. celtiques : Dol (Ille-et-V.) ; Dôle (Jura), l'ancienne *Dola Sequanorum* ; la *Villa Dolus*, du testament de St Bertrand (616), paroisse étrangère au Maine ; cf. cependant aussi Dollot (Yonne), au IX^e^ s. *Dodolacus*.

1113. La Dorée, comm. (Mayenne) ; *de Doreta*, 922 ; *Deaurata*, X^e^ s. ; *de Doreta*, 1114 ; *de Dorea*, 1140 ; *de Doreia*, 1211. — « Antiquae ecclesiae vocari consueverant *Deaurata* », assure le Livre Rouge de l'Evêché du Mans. Il pourrait en résulter un n. de l. ; cf. le Doré (M.-et-L.), au XI^e^ s. *Doratum, ecclesia quae appellatur Deaurata* ; la Rue-Dorée (Courcival, Mamers ; Assé-le-Béranger, Laval). Mais nous ne donnons cette

explication que pour ce qu'elle vaut [1]. Cf. encore l'Orvillette, f. (Parné, Laval), au XI^e s. *Auri Villa* ; Orval (Eure), vers 1045 *Aurea Vallis* ; Orvaux (Eure), *Aureae Valles* ; Airvault (Deux-S.), en 971 *Aurea Vallis* ; Orvillièrs (Aube), *Aureum Villare*. — Il est possible que la Dorée porte une dénomination hydrographique ; le bourg est situé à la source d'un cours d'eau affluent de l'Aron. Les noms de rivières la Dore, le Doré, la Dorette sont des plus fréquents ; le Ruisseau-Doré, vill. et rivière (M.-et-L.) est au XIII^e s. *Rivus-Doré, Ruissellus Deauratus*.

1114. Doucelles, comm. (Mamers) ; *de Doscella*, 1050 ; *de Doscela*, 1080 ; *apud Doce*, 1097 ; *Dulceola, de Ducellis, Doucels*, XIII^e s. — Cf. Doucelles, loc. (le Mans) ; Docelles (Vosges), en 1402 *Docellis* ; Dulcelon, ham. détruit (Aisne), au XIII^e s. *Dulcilio, Docellon*. — Origine inconnue. Dans les Charentes, on appelle *doucin* une terre de culture facile ; le même terme se retrouve dans le n. de l. lombard Campodolcino.

1115. Douillet, comm. (Mamers) *Doliacus* ? VII^e s. (Actus) ; *Doilittum*, IX^e s. (Actus) ; *de Doileto*, 1258 ; *Doillet*, 1330. — On trouve exceptionnellement des formations en *-iacus* aboutissant à *-et* : Jouet (Cher) est un *Gavidiacus* [2]. Les *Actus* mentionnent, au VII^e s., une loc. *Doliacus* ; serait-elle devenue *Doilittum*, Douillet ? — Ce n. de l. peut aussi être une formation ancienne en *-ittum* avec un thème inconnu. Cf. Mayet, n° 51.

1116. Écorpain, comm. (St-Calais) ; *Escorpain*, 1330 ; *de Scorpaigneyo*, 1508. — Malgré le cognomen Scorpus relevé en Basse-Italie, un nom barbare ou romain tel que *Scorpanus ne paraît pas avoir existé. Écorpain reste donc inexplicable ainsi que son homonyme Escorpain (Eure-et-L.), en 1166 *Escorpin*, plus tard *Escorpein*, *Escorpanum*.

---

1. A rapprocher de l'emploi de *aureus*, au lieu de *pulcher*. en lat. classique : *aurea Venus*, *aureus puer*, et du grec χρυσέη Ἀφροδίτη. — Les Slaves aussi emploient « doré » au sens de « beau » dans les n. de l. : *Slata Praha* « Prague dorée, Prague la belle ».

2. Arbois de Jubainville ; *Rech. propr. fonc.*, p. 241.

1117. Évaillé, comm. (St-Calais) ; *de Avalleria*, 1228 ; *de Avallia*, XIII^e^ s. ; *Availly*, 1330. Prononc. *évâyé*. — Peut-être **aqualiacus*, formation rappelant *aqualia*, Évaille, *évâye* (voir les Deux-Evailles, n° 601) ; ou encore **aqualarium*, *Évaillier, avec graphie abusive en *é*. La notation de 1228 indique aussi une forme fr. *Availlère.

1118. Fatines, comm. (le Mans) ; *de Fastinis*, 1508.

1119. Froulay (Tessé-), comm. (Domfront). — Froûlay peut être une formation en *-etum* ayant comme thème un appellatif oublié. — Cf. Froullay, ch. en ruines, moulin en 1449 (Couesmes, Mayenne), au XII^e^ s. *de Frosleio* ; le Froullay, éc. (St-Denis-de-Gastines, Mayenne) ; la Frouslais, vill. (Morbihan).

1120. Gennes, comm. (Ch.-Gontier) ; *Gepna* [1], v. 1090 ; *Curtis Gethne*, *Ecclesia Gothne*, v. 1110 ; *Gepna*, 1120 ; *Gethna*, *Genna*, v. 1150 ; *apud Genuam*, 1226 ; *Genne*, 1433. — Gesnes, comm. (Laval) ; *de Gesna*, 1125 ; *Genes*, 1312. — Gesnes-le-Gandelin [2], comm. (Mamers) ; *Gisna*, 900 (Ampl. Coll.) ; *de Gisneia*, XII^e^ s. ; *de Genis*, 1330. — Pont-de-Gennes, comm. (le Mans) ; *de Geneda*, 802 (Actus) ; *de Genida*, XI^e^ s. ; *de Janna*, 1092 ; *de Gena*, 1330 ; *de Ponte Gena*, 1508. — Les graphies nous présentent l'image d'un chaos étymologique complet. *Gisna*, *Gethne* feraient songer à un thème avec dentale **Getena*. D'après la graphie *Geneda*, *Genida* (*Genïda*), la dentale serait après l'*n* ; cf. *Venetes*, Vannes, en 818 *Veneda*. Une métathèse de *n* + dentale en dentale + *n* a pu se produire ; nous aurions, dans ce cas, un primitif **Gen-ĕta* possédant le suffixe gaulois *-ĕt-o*, *-ĕt-a* que l'on remarque dans les noms gaulois *magĕtos*, *nemĕton*, *velĕta*, etc. ; **Getena*, avec métathèse, serait intermédiaire entre **Genĕta* et *Gethne*, *Gisna*. Le sens de *Genĕta* serait inconnu. On ne peut penser à l'irlandais *gin* « bouche, embouchure », aucune de nos quatre localités n'étant située à un confluent. — Cf. Gesnes, n° 67.

---

1. Dans *Gepna*, *p* est une fantaisie d'écriture, comme dans *Allumpna* notation d'Allonnes, n° 1.

2. V. Gandelain, n° 926.

1121. Glatigné, f., anc. fief (St-Mars-sous-Ballon, le Mans). — Glatigny, vill., anc. par. (Souday, Vendôme). — Ces noms sont fréquents dans tout le Maine et dans les autres pays de langue d'oïl. Les notations les plus anciennes sont *Glatignei*, 1192, pour Glatigny (Moselle), et *Glatigniacum*, 1269, pour Glatigny, ham. (Calv.). L'onomastique romaine et gallo-romaine ne fournit rien d'approchant. Glatigné, Glatigny reproduisent peut-être un type lat. vulgaire tel que **glattinium*, **glastinium*, de sens inconnu, suivi du suffixe *-(i)acus*.

1122. Gorron, ch.-l. de cant. (Mayenne) ; *de Gorran*, 1154, 1185 ; *Gorram*, 1198 ; *Gorren*, 1210 ; *Gorrun*, *Gouron*, 1403 ; *Goronnio*, XV^e^ s. [1] — Gorron est situé sur la rivière le Colmont dont le lit s'élargit en cet endroit. Le nom de Gorron pourrait avoir des rapports avec l'anc. manceau *gor* « barrage sur une rivière », identique lui-même au v. fr. *gort*, « endroit profond d'une rivière ou d'un ruisseau où l'eau est dormante », lat. *gurges*. Cf. le Gor-de-Noyen, nom d'un barrage sur la Sarthe ; en dehors du Maine, dans l'Eure-et-L., une sorte de bassin, de réservoir, formé par la réunion de deux rivières, la Conie-Varize et la Conie-Palue, s'appelle le Goure de Spoy. Le manceau *gorer* se dit de tout ce qui est stagnant ; *goret*, *gord*, *gourd* sont synonymes de pêcherie, eau dormante et profonde ; ces endroits se nomment encore « *gourdaine* ou *gordaine* » (Montesson, s. v. *Gorer* et *Gourdaine*). V. Gourdaine au n° suivant. — Cf. le nom d'une anc. porte du Mans appelée la porte de Gorron ; elle se trouvait au bas de l'escalier des Pans-de-Gorron, sur la rivière la Sarthe, dans le quartier de Gourdaine.

1123. Gourdaine (Ste-Marie-de-), anc. paroisse et quartier du Mans ; *Gurzena*, 1019, 1125 ; *Gordana*, 1266, 1330 ; *Gourdana*, 1508. — Le passage de *-rz-* à *-rd-* dans *Gurzena* > Gourdaine se retrouve dans l'histoire de Lavardin qui remonte à un Laverzin de *Labricinum* (V. n° 50), et dans celle du nom de

1. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 131) a identifié Gorron avec le *Gauronna* du VI^e^ s. mentionnée dans les *Actus*. Gorron postule cependant *go-*, *gŭ-* ou *wo-* primaire. V. Javron, n° 18.

Gourdez, ham. (Eure-et-L.), en 1030 *Gordiae*, en 1091, 1101 et 1110 *Gurzeis*, *Gorzeis*, *Gurziae* [1] ; dans ce dernier nom, c'est *Gord-* qui semble avoir la priorité. *Gurz-*, dans notre Gourdaine, a pu n'être aussi qu'un phénomène transitoire. Ni *Gordana*, ni *Gurzena* ne correspondent à des thèmes connus. Quant au sens, le manceau *gourdaine* a eu celui de « pêcherie, eau dormante et profonde » (V. Gorron au n° précédent). Le quartier de Gourdaine étant situé sur le bord de la Sarthe, cette explication paraît acceptable [2]. En v. fr. *gourdane* a eu le sens de « barque » [3], *gourdaine* celui de « prison », *gourdel* celui de « vivier ». — Cf. la Gourdaine, anc. prison de Paris ; la Gourdaine, f. (Degré, le Mans) ; le moulin et le ruisseau de Gordel (Morbihan).

1124. Haleine, comm. (Domfront) ; *Halena*, 1150. Prononc. *aleunə* [4]. — Cf. Haleine (Oise) ; Hallennes (Nord) ; Hallines (P.-de-C.) ; l'Haleine, rivière (Nièvre), en 1443 *Anneille*. D'après M. Leclerc (p. 40) Hallignicourt (Hte-Marne), en 854 *Aliniaca cortis*, en 1151 *Halineicourt*, reproduirait le gentilice Allinius.

1125. Hambers, comm. (Mayenne) ; mentionné en 1199. Prononc. *anbè*. — On remarque que ce nom et des noms analogues désignent souvent des moulins et des écluses : le Bas-Hambert ou le Bois-Hambert, écluse (Martigné, Mayenne) ; Hambers, ham. (Alexain, Mayenne), en 1465 *le moulin d'Ambers* ; Embarre, moulin (Cantal).

1126. Hardanges, comm. (Mayenne) ; *Hardengea*, v. 1170 ; *Hardengeia*, v. 1184 ; *Hardangia*, 1205. — Les n. de l. en *-ange[s]*, dans le domaine gallo-romain, forment deux groupes étrangers au Maine et très-éloignés de cette province, l'un,

---

1. Voir nos 50, 294, 530.

2. *Gourdaine* supposerait un barrage ou *gor* sur la Sarthe et en cet endroit.

3. Pesche (s. v. *le Mans*) a vu dans Gourdaine le nom d'un bateau qui servait au passage de la Sarthe.

4. D'après un renseignement dû à l'obligeance de M. Renaud, instituteur à Haleine.

reproduisant des formations germaniques en *-engo*, *-enga*, allemand moderne *-ingen*, appartient au pays lorrain [1], ex. : Gondrexange, en 1460 *Gunderchingen* ; l'autre, dérivant de cognomina en *-ianus*, avec le suffixe *-icus*, ou encore de gentilices en *-ius*, avec le suffixe *-anica*, *-anicus*, est propre aux confins des pays de langue d'oc, ex. : Marcellanges (Allier), de **Marcellianicas*. Or, les scribes manceaux n'emploient jamais, à aucune époque, *-enga* ou *-anica*. Hardanges est donc énigmatique au même titre que Azanges, f. (Pré-en-Pail, Mayenne), noté anciennement *Hazange* ; Putanges (Orne), en 1131 latinisé *Putangulum* [2]. Rappelons que les noms d'Aubinges (Cher), en 1170 *Aubingis*, et de Patinges (même dép.), en 1036 *Patingia*, présentent les mêmes difficultés étymologiques [3] ; *-anges* pourrait remonter à un groupe *-mni-* ; **Ardemnia*, de **Ardenna*, aboutirait à *Ardange. La graphie Hardanges avec *h* ne constituerait pas une difficulté : les scribes du haut moyen âge ajoutent ou retranchent *h* dans les mots latins sans aucune raison : *abhuminatio*, *habundare*, mais *erba*, *omelia* [4].

1127. Hesloup, comm. (Alençon) ; *Herlou*, 1088 ; *Helloides*, *de rupe Helloidi*, 1220 ; *de Hellou*, 1330. — Sommes-nous en présence d'un Herlou ou d'un Helou ? La question semble impossible à résoudre. Les notations en *-ides*, *-idi* se rapprochent de certains noms de femmes germaniques : Heiluid, Helewidis, Helvidis [5]. Hesloup pourrait être un anc. *la Roche-Héleu ; cf. Hellocourt (Meurthe) qui est sûrement de formation gallo-franque. Noms analogues : Herleu, domaine (M.-et-L.) ; le Héloup, ham. (Eure). Quant à Illoud (Hte-Marne),

---

1. Voir, sur ce suffixe, l'article déjà cité de M. Auerbach (*Revue germ.*, IV, 569) ; V. aussi Arnold, p. 89 et 175.

2. Nous laissons de côté Rabodanges (Orne), au XIe s. *Culleium*, en 1649 seulement Rabodanges. Ce dernier nom paraît adventice.

3. Cf. Muret ; *De quelques désinences, etc.*, p. 53.

4. Bonnet ; *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 168.

5. Förstemann ; *Namenbuch*. Dans le même recueil on trouve une Bernoidis. Un n. d'h. Fulcoidus (vers 1105) est cité dans les *Archives hist. du Maine*, III, 9.

au moyen âge *Islo*, *Hislau*, c'est, d'après M. Leclerc (p. 5), un **Islavus* [1].

1128. Le Horps, ch.-l. de cant. (Mayenne) ; *Ecclesia de Horp*, 1186 ; *Hourp*, 1434 ; *de Horpo*, 1567. Prononc. *la or*. — On penserait à *hortus*, v. fr. et provençal *ort* « jardin ». Les réflexes de *hortus* ne se retrouvent pas seulement en Provence (les n. de l. l'Hort y sont fréquents), mais aussi, semble-t-il dans les Deux-S. : Lort, anc. ch., au x^e^ s. *in Orto* ; et dans l'Aisne, Lor, en 1183 *Villa quae dicitur Ortus*. Toutefois l'*h* aspiré, c'est-à-dire la pause entre les deux syllabes, dans le Horps, constitue une grave difficulté ; il faudrait l'Or, *h* latin s'amuïssant toujours en roman. — Le Horps peut reproduire un type ancien défiguré par l'aphérèse de *l* initial. C'est encore le nom d'un moulin (le Ribay, Mayenne).

1129. L'Huisserie, comm. (Laval) ; *Villa de Hostiaria*, 1421, 1508. — Tout d'abord l'explication semble facile, et ce nom paraît se rattacher soit au mot « huissier », soit au n. de famille Lhuissier. Mais le n. de l'Huisserie peut aussi être synonyme du n. de l. assez fréquent la Porte, le Portal. Dans le Morvan, *huis* se dit par synecdoque d'une maison isolée, de même que le dérivé de *huis*, *usseau* [2], d'où les n. de l. l'Huis, Usseau (Nièvre). Enfin le bourg de l'Huisserie est situé à proximité d'une forêt, le Bois de l'Huisserie, qui couvre une partie du territoire de la commune ; son nom pourrait représenter l'étymologie populaire d'un vocable ancien. — Cf. la Lussière (Deux-S.) au xiv^e^ s. *Boès de la Lucère*.

1130. Jupilles, comm. (St-Calais), près de la forêt du même nom. *Jupiliae*, v. 1070. — Ce nom se retrouve dans l'arr. de Mamers où il est porté par une anc. terre seigneuriale, comm. de Fyé, et par un anc. fief, comm. d'Assé-le-Riboul. Origine inconnue. — Cf., en dehors du Maine, Jupiles, f. et fontaine (Meuse) ; Jupille (Belgique, arr. de Liège), au moyen âge *Jopila*, *Jovis pila*, *Juppilia*, *Jobii villa* ; et sans doute aussi Juville (Meurthe), en 1175 *Jovis villa*.

---

1. M. Busson (*Prov. du Maine*, XIV, 293) a cru reconnaître Hesloup dans un *Adillavitae* d'une lecture douteuse mentionné en 802 (Actus).

2. Jaubert ; *Glossaire du centre de la France*, s. v. *Portal*.

1131. LAVERNAT, comm. (la Flèche) ; *de Laverneio*, v. 1070 ; *de Lavernatz*, 1508. — Peut-être *illa verneta* « la Vernaie », avec un *e* très ouvert, presque une diphtongue : *la vernèa*, écrit *Lavernas, puis, avec une graphie exotique, Lavernat ; cf. l'Hommas, Vignolas, nos 383, 440. Peut-être aussi ancien nom de *fundus* avec *-acus* > *ai*. On ne peut penser à *-ascus* [1]. — Cf. Lavernoy (Hte-Marne), en 1278 *Laverneyum*, que M. Leclerc (p. 26) explique « l'aunaie » ; Laverne, quarterie (Drôme), en 1485 *la Vernea*, mais aussi Lavergny (Aisne), en 530 *Labriniacum*, en 1166 *Laverneium*. — Loriat, vill. (Mézangers, Laval) offre la même terminaison *-at* que Lavernat.

1132. LÉVARÉ, comm. (Mayenne) ; *de Livarico*, v. 1063 ; *de Livarei*, fin du XIe s. ; *Livaré*, 1163 ; *de Livareio*, v. 1165 ; *Livaré*, 1235 et 1391 ; *Levaré*, 1461. — Malgré l'analogie apparente de Lévaré et de Lavaré (V. n° 183), il paraît impossible de considérer ces vocables comme connexes : *Livarico* est éloigné de *Lavariacum*, notation de Lavaré. Le primitif de *Livarico*, qui est une latinisation, reste inconnu ; peut-être du même radical que Livet (V. n° suivant). — Cf. Lévaré, ff. (Cossé-le-Vivien, Ch.-Gontier) ; Lévaré, f., anc. étang (May. angev.) ; Livarot (Calv.), en 1137 *Livarou* ; Livardeuil, deux fermes dans la comm. même de Lévaré ; et les expressions patoises *livarder* « boire malproprement », *livardeux* « gluant » [2].

1133. LIVET, comm. (Mayenne) ; *de Liveto*, 1197. — LIVET, comm. (Mamers) ; *de Livet*, 1193. — On rencontre une trentaine d'exemplaires du même nom dans le Nord-ouest ; les notations les plus anciennes sont : au XIe s. *Livacus* pour Livet, vill. (M.-et-L.) ; en 1170 *Liveht* pour Livet-sur-Authou (Eure) ; en 1264 *Liveit* pour Livet, bois (Commer, Mayenne). Cette fréquence du nom de Livet indiquerait un ancien appellatif. On penserait aux néo-celtiques : cymrique *llif* « flot », breton moderne *livaden* « inondation » du thème celt. *li* « liquide » ;

---

1. M. Zimmermann (*Zeitschrift für roman. Philol.*, XXVIII, 344) signale un suffixe *-atta*, *-attus*, origine probable du fr. *-at* dans certains noms.

2. *Livarder* appartient au patois bas-manceau (Dottin ; *Gloss.*), et *livardeux* au patois de l'Orne (Duval ; *Enquête Philol. de 1812*, p. 35).

cf. le grec λί-μνη « étang ». Chez Du Cange on trouve *livot* expliqué par *juncetum* : « juxta quoddam livot aut juncetum » (*Charta Dumbensis*, 1407). Dans les textes, Livet tend souvent à se confondre avec le v. fr. *yvel* « réservoir d'eau ». Une rivière des Côtes-du-N. s'appelle Livet ou Yvel ; une autre, en S.-et-O., se nomme l'Yvette. — Cf. encore le provençal Lèvezon, f. (Gard), au bord d'un étang, en 821 *Livido*. On a, d'autre part, un thème celtique supposé **liw-es* désignant ce qui est coloré, comme dans le lat. *lividus*. V. Lévaré au n° précédent.

1134. Lombron, comm. (le Mans) ; *de Lombronio*, 1134. — Origine inconnue. — Le groupe *-mbr-* peut être primaire ou secondaire ; cf. *nombrer*, de *numerare*.

1135. Lonlay, comm. (Domfront) ; *Longiledus*, 1020; *de Lonleio*, 1066 ; — Origine incertaine. La charte de fondation de l'abbaye de Lonlay (1020) mentionne un personnage du nom de Longiledus, inconnu d'autre part, qui aurait été l'éponyme de l'abbaye. *Longiledus* fournirait bien le thème étymologique de *Lonleio*, Lonlay. — Cf. Lonlay-le-Tresson (Orne), en 1200 *Lonleium*.

1136. Louplande, comm. (le Mans) ; *Lopelande*, 1200 ; *Lupelanda*, 1218 ; *de Lupilanda*, 1330 ; *Loupelande* (Pesche). Prononc. *lou-plandə*. — Origine inconnue. Une dérivation de *lupi* + *landa* est impossible étant donnée la prononciation *lou-plandə*. — Cf. Loublande (Deux-S.), v. 1170 *Loblauda*, en 1648 *Loublande* ; l'Ouplande (M.-et-L.).

1137. Mézangers, comm. (Laval) ; *de Mezengiaco*, 1125 ; *Mesangers*, XIII^e^ s. ; *Mezangié*, 1282 ; *Mesengé*, 1312 ; *de Mesengeio*, 1324 ; *Mesangé*, 1371 ; *Mesengé*, 1454. Prononc. *mézangé*. — Cf. Mésanger, f. (M.-et-L.), en 1089 *Mezengiacus*, au XVIII^e^ s. *Mézanges* ; Mézangé, ham. (L.-Inf.), en 1104 *de Mesengeriis* ; et les fréquents n. de l. Mézangeau, la Mézangère. En v. fr. *mesangier* est un piège à mésanges. La mésange est appelée *misinga* dans un texte du X^e^ s. (Hatzfeld et Darmesteter, s. v. *Mésange*). Devrait-on voir, à la base de Mézangers, un composé de l'appellatif *misinga* ?

1138. La Milesse, comm. (le Mans) ; *de Miletia*, 1068,

1133 ; *de Milecia*, 1142 ; *Miliciae*, 1192 ; *de Militia*, 1316 ; *Milicia*, 1330. — Paraît devoir son nom au ruisseau de la Milesse, qui arrose cette localité, en 834 *fluvius Miliciae*, peut-être du gaulois *melidði* « doux » qui se retrouve dans le n. d'h Melitumarus. — Cf. la Milesse, ham. (le Pas, Laval).

1139. Mimbré (St-Ouen-de-), comm. (Mamers) ; *de Mimbreio*, 1687. Le nom du ch. de Mimbré, comm. de St-Ouen-de-Mimbré, est attesté depuis le XII^e^ s. — Le n. de famille Mimbré, Maimbré, connu dans le Maine, n'a sans doute aucun rapport avec le nom du ch. de Mimbré ; ce n. de famille supposant le germ. Maginbert.

1140. Moitron, comm. (Mamers) ; *Moitronium*, 1320. — Origine inconnue. Les n. d'h. terminés en *-tr-onius*, *-tr-onos*, abondent dans l'antiquité romaine et gauloise : Aptronius, Autronius, Bratronos, Commatronius, Gallatronius, Mutronius, Obultronius, Otronius, Servatronius, etc. — Cf. Moitron (C.-d'Or), en 1110 *Maitron*, et, pour la terminaison, Boitron (Orne), en 1235 *Beitrun* ; Nontron (Dordogne), au VIII^e^ s. *Castrum Netronense*, *Netronium*.

1141. Montbizot, comm. (le Mans) ; *de Monte Busoti*, *de Monte Buzos*, XI^e^ s. ; *Mons Bisoti*, 1339. — Sans doute *monte* suivi d'un n. d'h. assez répandu, porté dans le Maine au XIV^e^ s. [1], mais d'origine incertaine. La Buzottière, f. (May. angev.), la Bizottière, f. (Eure-et-L.) doivent reproduire le même nom. Ritter [2] considère Buzot comme un dérivé du n. d'h. germain Buzo. Cette dérivation suppose évidemment l'adjonction d'un suffixe accentué. V. Vezot, n° 1173.

1142. Montflours, comm. (le Mans) ; *de Monfolor*, 1206 ; *de Montefolor*, 1242 ; *Mont-Folour*, 1330 ; *Monfoulour*, 1508 ; *Montfieur*, *Montfouleur*, 1589. — La topographie garantit l'authenticité de *monte*. Le second terme est obscur. Les graphies font penser, soit à un génitif pluriel en *-orum*, soit au v. fr. *folor* « folie, sottise ». — Cf. Montflours, f. (la Bazouge-des-Alleux,

1. *Archives hist. du Maine*, t. V, p. 509.
2. *Les Noms de famille*, p. 25.

Mayenne) et éc. (St-Ouen-des-Vallons, Laval) ; Montfolon, f. (May. angev.), en 1415 *Montfolleur*, *Montfouleur* ; Montflours, ff. (M.-et-L.) ; Vaufoulon (même dép.), en 1539 *Vaufouleur* ; Coufleur, f. (St-Cyr-en-Pail, Mayenne), en 1312 *Courfoulour*, en 1553 *Courfoulleur* [1].

1143. Montourtier, comm. (Laval) ; *de Montetorterii*, 1307 ; *Montortier*, 1604. — Le territoire de cette comm. forme une plaine et le bourg est situé dans la vallée des Deux-Évailles. « Mont » paraît donc anormal ; cependant il peut s'agir de l'un des mamelons peu élevés qui se trouvent au nord du bourg. Un n. d'h. germanique, comme second terme, est peu probable ; un **monte Hortari* donnerait *Monhourtier. — Montortier, ham. (Hte-Loire) est noté en 1040 *Mons torterius* ; dans le même dép. se trouvent la Tourte, montagne, en 1861 *Le Rocher-Tourte* (Carte d'Ét.-M.), et les Tourteries, tènement, en 1588 *les Tourtories*. Peut-être pourrait-on voir, dans Montourtier, un **monte tortuario*, de *tortus* « courbe ». V. Vautorte, n° 577.

1144. Montsor, anc. par., auj. faub. d'Alençon ; *de Montsor*, 1149 ; *de Monte Soro*, 1248. — Peut-être *monte* uni à l'adjectif germ. *sâur* désignant une couleur, comme *rubeus* dans Montrouge (Seine), et sans doute *russea* dans Vaurousse, f. (Deux-S.). V. Champsor, n° 475. Un ruisseau qui prend sa source dans la forêt de Perseigne et se jette dans la Sarthe, près de Montsor, porte le nom du Sore ; il a pu donner son nom à Montsor. — Cf. Montsoreau (M.-et-L.), en 1089 *de Monte Sorello*, en 1093 *Castellum Monsorelli* ; Montsoreau, anc. prieuré (Vaas, la Flèche) ; Montsoreau, anc. commanderie (Sarthe, partie angev.) ; et aussi Soreau, moulin (le Horps, Mayenne) ; Soreau et le Grand-Soreau, ff. (May. angev.) ; la Sorlière, f. (Cosmes, Ch.-Gontier), en 1299 *la Sorellière*. Le n. de famille Sorel, synonyme de Leblond, Leroux, est bien connu.

1145. Montsûrs, ch.-l. de cant. (Laval) ; *in Monte Sedoveris*, IX^e s. (G. A.) ; *in Monte Sodeuris*, IX^e s. (ibid.) ; *de Monte*

1. A rapprocher, de Montflours, les noms peut-être fictifs : *Monflour* ou *Montflor*, loc. mentionnée dans le *Chevalier au Cygne* (122, 252) ; *Rocheflour*, demeure d'une fée dans *Maugis d'Aigremont* (495, 511, 595, etc.).

Securo, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Monte Securo*, XI^e^ et XII^e^ s. ; *Montseures*, 1386 ; *Montseur*, 1444 ; *Montseurs* 1451. Prononc. *monçeu*. — Montsûrs (*monçeu*), pourrait être le résultat manceau de **monte securo* « mont fortifié », acception justifiée par la position du bourg. Du X^e^ au XII^e^ s. Montsûrs n'a pas eu d'autre nom que *mons securus*. Cf. les provençaux Montségur (Ariège) ; Puységur (Gers). — Cependant M. Maître (*Dict. topogr. de la Mayenne*) et M. Angot (*Dict. hist. de la Mayenne*) font figurer à l'histoire du nom de Montsûrs deux notations que nous avons rapportées plus haut, tirées des *Gesta Aldrici*, recueil où les formes sont très souvent altérées : *Monte Sedoveris*, *Monte Sodeuris*. Il faudrait dès lors considérer *mons securus* comme une étymologie populaire. *Sedoveris* rappellerait *Modover*, forme de *Magetobriga*, auj. Moyeuvre.

1146. Moulay, comm. (Mayenne) ; *de Moolay*, 1125 ; *de Moolayo*, 1144 ; *de Molayo*, 1251 ; *de Moolai*, XIII^e^ s. ; *de Mouhoulay*, 1261. — Cf. Montlay (C.-d'Or), au XIV^e^ s. *Moholayum* ; Molay (Yonne), au IX^e^ s. *Modelagius* ou *Modolaius* ; Molay (Jura, Hte-Saône, etc.) ; le Molay (Calv.), au XIV^e^ s. *Moletum*.

1147. Mulsanne, comm. (le Mans) ; *Murcenae*, XI^e^ s. ; *Murcenna*, 1330 ; *de Mulsenna*, 1373 ; *Mersenne* (Lepaige) ; *Mercenet* (Expilly). — Origine inconnue et pas d'homonymes sauf peut-être Mulsans (L.-et-Ch.). Les dernières formes rappellent le nom de Mercenac (Ariège). Pour le passage de *-enn-* à *-ann-*, voir l'Aperçu phonétique ; celui de *r* à *l*, *Murcenae* > Mulsanne, est insolite.

1148. Neau, comm. (Laval) ; *Nyeel*, 989 (Cart. d'Évron) ; *de Nael*, 1125 ; *de Neel*, 1203 ; *de Nigello*, 1218 ; *de Nael*, XIII^e^ s. ; *de Neel*, 1229 ; *de Nigello*, 1479 ; *Nigel*, XV^e^ s. — Peut-être du cognomen Nigellus ou de *nigellus* « noir » employé comme adjectif (*campus nigellus* ?) ; cette explication serait plus vraisemblable qu'un *Novioialum*, *Noialum* celtique, qui, dans le Maine, aboutirait à *Neuil, *Neil (V. Verneuil, n° 96). — Cf. Neaux (Loire) ; Niault (Nièvre) ; et les n. de l. fréquents Néel, Niel, Nesle, qui reproduisent *Nigella*, nom propre au féminin, ou nom de couleur, ou nom de plante, la nielle. Neuil (Indre-et-L.) et Nueil (M.-et-L.) sont des *Novioialum*.

1149. Passais, ch.-l. de cant. (Domfront); *de Passeia*, 1048; *de Passeio*, 1077, 1125; *Passois*, 1341; *de Passayo*, 1508.

1150. Pontvallain, ch.-l. de cant. (la Flèche); *Pontvillein*, *Pontvallen*, XII[e] s.; *de Pontvaleno*, 1145; *de Ponte Veleno*, 1184; *Pontvalenum*, 1216; *Pontvillain*, 1281, 1284, 1293; *Pont-Vollant*, *Pont-villain* (Pesche). — Il y a désaccord entre les formes Pontvillain et Pontvallain; le passage phonétique de l'une à l'autre est impossible. Pontvillain pourrait être *ponte* suivi d'un génitif à forme germanique, *villane* de *villa*, voir Fosse-Louvain, n° 687; mais l'absence d'homonymes interdit d'insister sur cette hypothèse. — Cf. peut-être Courvalin (la Chapelle-St-Rémy, Mamers); Vallainville (Eure-et-L.). Un n. de femme Walane n'est pas vraisemblable, *w* germanique devant aboutir à *gu* (V. Courgalain, n° 861).

1151. Poulay, comm. (Mayenne); *de Polai*, 1169; *de Pollayo*, 1235. — Origine inconnue; on ne rencontre pas d'homonymes [1].

1152. Prévelles, comm. (Mamers); *de Prevella*, 1330; *de Provellis*, XVII[e] s. — Prévelles se trouve dans le même arr. que Préval, voir n° 558. Peut être une variante de *pratum vallis*; Jolivel, éc. (Meurthe) s'appelle au XVIII[e] s. *Jolival*. Dans *Provellis*, *o* est dû à l'influence de la labiale *v*. — Pravel, vill. (Hte-Loire), au XI[e] s. *de Vetulo prato*, ne peut se comparer à Prevelles.

1153. Rahay, comm. (St-Calais); nom mentionné en 1330.

1154. Rennes-en-Grenouille, comm. (Mayenne); *de Raina*, 1158; *Raines* (Pesche). — Rennes, f. (l'Homme, St-Calais); *Rhedonis* (Monn. mérov.) [2]. — Le nom de la ferme de Rennes

1. M. Maître a identifié, sans vraisemblance, Poulay avec un *Pocileno vico*, et M. Angot, avec un *Paulliacus* qui figure, ainsi que *Pocileno vico*, en 616, dans le testament de St-Bertrand. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 218) a reconnu Poulay dans un *Pucialetum* mentionné par les *Actus*.

2. Cf. Julien Chappée (*Prov. du Maine*, XV, 315). M. Julien Chappée a constaté une communauté de style entre des monnaies de *Rhedonis* et des monnaies de *Noviomo* (Noyen), de St-Calais et de Mayet. « Sur la comm. de

paraît être homonyme de celui de la ville de Rennes, qui reproduit le nom des *Redones*, du gaulois *rēda* « char ». *Redones* a pu signifier « ceux qui ont des chars ». Quant au nom de Rennes, comm., la graphie *Raina* indique une autre origine, ou tout au moins l'oubli d'un primitif *Redones*. — Le surnom de « Grenouille » pourrait n'être qu'un calembour étymologique : le bourg se trouvant dans une région fréquemment inondée par la Mayenne [1], *Raina* a rappelé le v. fr. *raine*, de *rana*. Cf. St-Georges-des-Grenouilles, anc. nom de St-Jean-sur-Erve.

1155. Requeil, comm. (la Flèche) ; anciennement *Rescolium*. — La terminaison *-eil*, *-olium*, indiquerait une formation en *-oialum*. D'autre part, le v. fr. *requeil* « action de recueillir, de recevoir » et *recueillette* « abri, refuge » sont tirés de *recolligere* « recueillir ». — Cf. Rueil (Eure-et-L.), v. 1090 *Vicus Rescoliensis*.

1156. Le Ribay, comm. (Mayenne); *de Rubay*, 1330 ; *le Rubay* (Pesche). — On ne peut dire si les formes *Rub-* proviennent ou non d'une labialisation de *i* protonique. — Cf. le Ribet, ham. (Aron, Mayenne), et f. (May. angev.); Rubert, f. (Alexain, Mayenne); le Ribert (Yvré-le-Pôlin, la Flèche); Ribert, f. (M.-et-L.). — Un ancien appellatif est vraisemblable.

1157. Rouillon, comm. (le Mans); *Ruilione ; ad ipsum Ruivilionem*, 616 (Actus); *de Roillon*, 1223 ; *Roillonium*, 1308; *Ruillonium*, 1325 ; *Roillon*, 1330. — Rouillon pourrait reproduire le gentilice Rullius avec le suffixe -[*i*]*o*, **Rullione ;* ou un type **rubiculione*, cf. le fr. « rouille » de *rubicula*. Dans ce dernier cas Rouillon pourrait devoir son nom à une particularité du sol ou du ruisseau qui arrose son territoire, l'Arche-aux-Moines. — Cf. le Rouillon, affluent de la Seille (Moselle); Rouillon, deux fermes (M.-et-L.), l'une en 1104 *Roillum* ; Rouillon, loc. (Meuse); les Rouillons, ham. (Yonne); le Rouillat, deux ruisseaux (Marne). Mais Rouillac (Dordogne) vient de *Rulliacus*.

---

l'Homme, dit-il, territoire mérovingien incontestable, se trouve une ferme du nom de Rennes, le *Rhedonis* du monétaire *Maurinus*. Tout le jardin du presbytère de l'Homme est un cimetière mérovingien ».

1. « La production naturelle de ce terrain n'est que joncs, *juguins*, etc. » (*Cahiers de 1789*).

1158. Roullée, comm. (Mamers); *de Rioleis*, 1090; *de Roleriis*, 1145; *Roelerae*, 1194; *de Rotulariis*, 1330. — Origine incertaine. En v. fr. *rolée*, *rouillée*, *roullie* ont eu le sens de « fascinage, étable faite de fagots ». Sur le territoire de la comm. de Roullée est le ham. de la Haie-Roullée, **haga rotulata*, peut-être synonyme de « haie *plessée* ». V. le Plessis n° 722. Cf. *Molendina quae dicuntur Roillata*, loc. dont la situation n'est pas indiquée et qui est mentionnée, au XI^e^ s., dans le *Cart. saintongeois de la Trinité de Vendôme*, p. 63.

1159. Ruaudin, comm. (le Mans); *de Ruadeno*, 1250; *de Vicodano*, *Ruaudain*, 1373; *de Vico decani*, 1508; *Rue au Daen* (Cauvin). Prononc. *rwådin* (*in* nasal). — Depuis le XIV^e^ s., Ruaudin a été compris comme un composé dont le premier terme était *rue*, traduit *vicus*, et le second, *daen*, forme de *decanus*. Ruaudin n'a jamais été le siège d'un doyenné. « Rue » est fréquent en toponymie avec un datif : la Rue-aux-Daims, aux-Fèvres, aux-Renards, aux-Saints, aux-Venants, etc., loc. du Calvados et de la Nièvre. Mais *Ruadeno*, plus ancien, indique une origine toute différente et sans doute préromaine [1]. Le thème étymologique a pu être un composé en *-dunum*, ou variantes connues *-denum*, *-dinum*, comme dans *Burgodenum*, *Vindinum*; cf. peut-être Rodun, métairie (L.-Inf.), en 1681 *Rouaudun*, celtique d'après M. Quilgars (*Dict. topogr. de la L.-Inf.*). — Pour le premier terme, cf. Ruan (Loir-et-Ch.) de *Rotomagus* [2], Rueil (S.-et-O.), de *Rigoialum*.

1160. Saint-Ouen-des-Toits, comm. (Laval); *Ecclesia S. Audoeni*, 1125; *St-Ouyn*, 1338; *Prioratus S. Audoeni Theobaldi*, 1403; *St Ouain des Taiz*, 1421; *St-Ouen des Tectz*, 1555; *St-Ouen le Thibault*, 1637; *St-Ouen des Toiles*, XVIII^e^ s. (sur une borne routière). — Cette localité a eu deux surnoms; le premier est clair et St-Ouen le doit très probablement à Thibaut de Mathefelon, qui, au XIII^e^ s., possédait la châtellenie de St-Ouen; le second est obscur. Il n'existe pas dans cette comm. de loca-

1. Ruaudin a été un centre romain important; on y a trouvé des substructions antiques sur une grande étendue (Liger; *Cénomanie romaine*, p. 258).

2. Cf. Meyer-Lübke; *Die gallische Betonung*, p. 40.

lité nommée les Toits ou les Tais, nom porté par un ham. (May. angev.), en 1408 *les Thouaits*, plus tard *les Touaits*, *les Touetz*. Le manceau *tè* « toit à porcs, porcherie », pourrait concourir ici avec le v. fr. *tai* « limon, bourbier » [1], ou bien avec le lat. *attegia* « chaumière » ; cf., pour ce dernier, les noms cités à l'art. la Tayère n° 731, et encore Etais (C.-d'Or, Yonne), *Attegias* d'après MM. Berthoud et Matruchot (III, 22).

1161. Sasnières, comm. (Vendôme); *de Sarneriis*, 1137 [2]. — Sasnière, f. (Thorigné, St-Calais); *Savïnaria super fluvium Duteium*, 969 (Livre Blanc). — L'identification de *Savinaria* avec Sasnière paraît assurée par le contexte des donations de l'évêque Mainard (Livre Blanc, 120) : *Savinaria super fluvium Duteium* répond à la situation topographique de Sasnière sur le coteau qui domine la vallée du Dué. *Savinaria*, correspondant à un **sabinaria* du lat. *sabina*, rappelle le v. fr. *savinière*, sorte de genévrier ; mais la disparition de *vi* protonique est difficile à expliquer. — Cf. Sanière, vill. (Cantal); la Sarnière, ham. (Deux-S.).

1162. Saulges, comm. (Laval); *Salica*, IX^e^ s. (G. A.); *in Salico vico*, IX^e^ s. (Anal.); *de Saugia*, v. 1160 ; *de Salvia*, 1265. — *Salvia* donne « sauge » ; *salica* donne « sauche » ou « sauge » ; il peut y avoir ici une formation vulgaire de *salix* « saule », comme *filica* de *filex* (V. Feuges n° 299). Un *salicu*, pour *salice*, est conservé en illyro-roman, albanais *šel'k* [3]. Notons cependant que *Salica* pourrait être un nom gaulois au féminin ou encore un nom ethnique, féminin de Salicus, identique à celui des Francs-Saliens dont la Coutume s'appelait *Lex salica*. — Cf. Sauqueville (S.-Inf.); Saulques, ham. (Calv.), de *Salica* ; la Sauge, loc. (Vienne); les Sauges, f. (Yonne); ces deux derniers de *salvia*.

---

1. Cet appellatif semble subsister dans Montatais, moulin (M.-et-L.), en 1157 *in Monte de Tais*, en 1200 *Montesteis*, en 1239 *Montesteis cum marasio eidem conjuncto*.

2. St-Berthevin-la-Tannière est noté, en 1210, *Taornaria* ; les Tesnières sont notées en 1188 *Ternières* ; on pourrait avoir, dans *Sarneriis*, une intrusion analogue de *r*.

3. *Grundriss der roman. Philol.*, I, 4, 1042.

1163. Ségrie, comm. (Mamers); *de Segria*, 1228; *de Segreia*, 1314. — Le thème étymologique pourrait-il être *sacriva* « sacrée » que l'on retrouve dans Foncegrive (C.-d'Or), de *fons sacriva*, avec un solécisme pour *sacrivus*, et probablement aussi dans Ségrie-Fontaine (Orne), au XIII^e^ s. *Secretus fons*, de **sacriva fontana* ? MM. Berthoud et Matruchot (III, 41) se sont posé cette question en ce qui concerne Ségrie-Fontaine. Dans cette hypothèse, il faudrait admettre, pour notre Ségrie, la perte d'un second terme tel que *aqua*, *fontana*, *vallis*, etc. et aussi, ce qui est plus scabreux, la disparition du *v* intervocalique. — Ségrie se rapproche beaucoup du v. fr. *segret* (*secretum*), *segreyage* (*secretaticum*) ce dernier nom désignant « un enclos dans une forêt, un droit forestier ». Mais un thème *secreta* ne pourrait normalement aboutir qu'à *Seiraie ou Segraie [1]. — Cf. encore Fonsegré, ch. (Nièvre), en 1283 de *Fonte secreto*.

1164. Tennie, comm. (le Mans); *de Villa Tanida*, 832 (G. A.); *de Taneia*, 1086, 1097; *de Tanneia*, 1125; *Taneium*, 1209; *Tania*, 1330; *Tanie*, *Tannie* (Pesche). — Nous avons ici *-ida* > *-ie* comme dans *Carnida*, Charnie (V. n° 1093), *Conida*, 836, auj. la Connie, rivière (Eure-et-L.), *Amblida*, 1080, auj. Amblie (Calv.). M. Busson [2] a rapproché Tennie du breton *tanet* « brûlé » en remarquant que Tennie occupe le site d'une ancienne *villa* jadis importante et qui aurait été brûlée vers le III^e^ s. de l'ère chrétienne [3]. Il existe en effet un thème celt. **tenos*, pour **tepnos*, lat. *tepeo*, qui a le sens de « feu ». M. Holder retrouve le gaulois *tenĕdo* « feu » dans le n. de l. helvétique *Tenedone*, et le même auteur cite, sans en donner le sens, un n. de l. *Tenid*, mentionné en 679. Tennie postulerait en tout cas un **tenīta*. — La graphie avec *a* protonique *Tanida* indiquerait plutôt le celto-germanique *tann*, nom du chêne chez les Celtes, du sapin chez les Germains. — Cf., peut-être, pour le thème, Tenais (M.-et-L.), anc. nom de Longué, au XI^e^ s. *Tha-*

1. On trouve *sigricius* pour *secretius* dans Frédégaire; V. Haag, *Die Latinität Fredegar's*, Erlangen, 1898, p. 27.

2. *Prov. du Maine*, XII, 327.

3. Cf. Liger, *Cénomanie romaine*, p. 71.

naicus, Thanae, conservé dans celui des moulins de Thenais, comm. de Longué.

1165. Trôo, ch.-l. de cant. (Vendôme); *de Troo,* XI^e^ s.; *de Troea,* XII^e^ s.; *Trou,* 1200; *Troum,* 1226; *de Troo,* 1230; *de Trou,* 1330. — Les homonymes font défaut.

1166. Tuffé, ch.-l. de cant. (Mamers); *Thusfiaco,* 675 (Actus); *Tusfiaco, Thuffiaco, Tuffiaco,* IX^e^ s. (Actus); *Tufeium,* XII^e^ s.; *Tuffeium,* 1284; *de Tupheio,* 1292; *de Thuffeyo,* 1311; *de Tufeyo,* 1330. — *Thusfiacus, Tuffiacus,* ne peut être d'origine celtique étant donné son *f*; il ne peut pas davantage reproduire un n. d'h. romain appartenant au patrimoine primitif de la langue latine: *f* intervocalique n'est pas possible dans les mots d'origine latine et ne se rencontre que dans les mots empruntés aux langues italiotes, par ex. à l'osque. *Tuffiacus* supposerait donc un propriétaire Tuffius, d'origine italiote; cf. *Tuficum,* n. de l. ancien en Ombrie. — On a exploité à Tuffé des carrières de *tuffeau,* variété du tuf, pierre blanche et tendre commune dans le pays; bien que ce ne soit là qu'une coïncidence, il n'en a pas fallu davantage pour que l'on considère Tuffé comme reproduisant le nom du « tuf ». Le fr. « tuf » ne vient du latin (*tofus*) qu'indirectement et à travers l'italien méridional *tufo*; il n'apparaît qu'au XVI^e^ s. **Tŏfiacum, tŏfaceum* (adjectif employé par Pline l'ancien), serait en fr. *Touffai, Touvai, Toufais, Touvais, et non pas Tuffé; pour arriver à Tuffé, c'est d'un **tūfaceum* bien improbable qu'il faudrait partir. Tovazzo (Toscane) est un authentique *tŏfaceum.* — Le Tuffeau (V. n° 439); le Tuffeau, ham. (Vienne), mentionné en 1580, reproduisent l'appellatif français. Toufey, anc. fief (Eure), mentionné en 1290, manque de notations.

1167. Vaas, comm. (la Flèche); *Vedatium,* IX^e^ s. (Actus); *Vicaria Vedacense,* XI^e^ s. (Actus); *ad Vedastum, Vaast,* v. 1100; *Vedacio,* 1330, 1508. Prononc. *vâçə* [1]. — Origine inconnue. On attendrait de *Vedatium* *Veais, *Vais, si l'on s'en rapporte à l'évolution *palatium* > palais; ou bien *vâçə* < *Vedatium* serait-il le pendant de espace < *spatium* (demi-savant)? — St-Jean-de-Védas (Hérault), au IX^e^ s. *Villa de Vedatio,* au XII^e^ s. *de Vedacio,*

1. D'après un renseignement donné par M. Dubois, instituteur à Vaas.

de Vadatio, constitue un homonyme exact de *Vedatium* [1]. — Cf. Vaaz, nom d'un ruisseau, affluent de la Jouanne (Argentré, Laval).

1168. VAIGES, comm. (Laval); *Wagias* (Monn. mérov.); *de Vege*, XI^e^ s.; *de Vegia*, 1125; *de Vagia*, 1162; *de Vegia*, 1197; *de Vaigia*, 1224; *Vaages*, 1733; *Vages*, 1739. — La rivière la Vaige, en 1100 *Vizegia*, prend sa source dans cette commune.

1169. VALENNES, comm. (St-Calais); *de Valeniis*, 1330; *de Vallenis*, 1377. Origine inconnue. — Cf. peut-être Velennes (Oise, Somme).

1170. VALLON, comm. (le Mans); *Vatilonno*, *Vatinolonno?* 616 (Actus); *Vallon* XII^e^ s.; *Vaslonium*, 1246; *Vaalon*, 1321. — Les *Vatilonno*, *Vatinolonno* du testament de St Bertrand avec lesquels M. Holder identifie Vallon ne fournissent qu'une base étymologique médiocre [2]. — A rapprocher peut-être de ces formes anciennes : Vantilonus, n. d'h. gallo-romain.

1171. VAUCÉ, comm. (St-Calais); *de Vaussé*, v. 1200; *de Vasseel*, 1200. — Cf. peut-être Vassel (Puy-de-D.) que M. d'Arbois de Jubainville [3] explique par le cognomen Vassillus.

1172. VERNIE, comm. (Mamers); *de Verniaco*, 832 (G. A.); *de Verneia*, *Verneio*, XII^e^ s. — *Verniacum* donnerait correctement *Vergni, ou *Verné, ou peut-être *Verny. En réalité le suffixe primitif est incertain; on penserait à un **vernīta* > *vernīda* > Vernie, voir Charnie et Tennie n^os^ 1093 et 1164. *Verneta*, que propose M. Holder, conduirait à *Vernaie. — Cf. Vernie, f. (St-Denis-du-Maine, Laval). — Verniette, vill., anc. par., situé comme Vernie dans le doyenné de Sillé-le-Guillaume et noté en 832 *de Vernicella* (G. A.) est un diminutif fr. de Vernie (V. Cherré, n° 143).

1173. VEZOT, comm. (Mamers); *de Vesoth*, v. 1074, *de Vesoz*,

---

1. St Vaast, évêque d'Arras au VI^e^ s., est un *sanctus Vedastus*.

2. M. Busson (*Prov. du Maine*, XII, 222) formule, au sujet de *Vatinolonno*, qu'il tire du gothique, des hypothèses plus ingénieuses que vraisemblables.

3. *Rech. propr. fonc.*, p. 505.

1096; *de Vesoto, de Vesoz*, XIV^e s. Prononc. *bəzo*. — De même que Béthon n° 925, Vezot peut être le débris d'un anc. composé dont le premier terme était *monte, corte*, etc. Ritter [1] mentionne un nom de famille Bezot. V. Montbizot n° 1141.

1174. VIBRAYE, ch.-l. de cant. (St-Calais); *Vibreia*, XII^e s.; *de Vibraya*, 1208, 1299; *Vibraia*, 1256; Cauvin mentionne un *Vicus Brigiae*. — *Vicus Brigiae* pourrait être l'origine du nom de Vibraye, bourg situé sur la Braye, rivière, au moyen âge *Brigia, Bria, Braeya*. De même *Vicus Vedaunae* est l'origine certaine de Vivonne (Vienne), en 857 *Vicovedonense*, situé sur la Vonne, rivière, en 696 *Vedauna*. C'est avec *Vigobris*, n. de l. cité au IX^e s. dans les *Actus*, que M. Busson identifie Vibraye [2]. Mais *Vigobris*, considéré comme primitif et accentué de quelque façon que ce soit, n'aboutira jamais à Vibraye: *Vigobris* > *Vivre; *Vigóbris* > *Viouvre (cf. lat. *octobre* > v. fr. *oitouvre*); *Vigobrīs* > *Vivris [3]. — Guibray (Calv.), au XI^e s. *Vibrai*, n'est sans doute qu'en apparence l'homonyme de Vibraye.

1175. VILLAVARD, comm. (Vendôme); *de Villa Fabro*, 1377; *Villafardi*, 1687; *de Villavarda, Villevard* (Cauvin) [4]. Prononc. *vilava* [5]. — M. Busson [6] a identifié Villavard avec la *Villa Levaste* citée, en 596, dans les *Actus*. *Villa Levaste* aboutirait, dans le Maine, à *villevà*, mais pourrait aussi correspondre à Virlivois, autrefois *Virlivas*, vill. et anc. par. (St-Vincent-du-Lorouer, St-Calais), par dissimilation dans la forme fr. *Villelivas. — Le composé *Villa Levaste* paraît renfermer un n. d'h. germanique possédant la même terminaison que les n. d'h. Leubastus, Vedastus; peut-être même *Levaste* n'est-

1. *Les noms de famille*, p. 24.

2. *Prov. du Maine*, XI, 212. Cette identification a été mise en doute par M. Longnon (*Pouillés de la Prov. de Tours; Introd.*, p. XVII).

3. Pour expliquer la conservation de *-br-*, M. Busson a supposé que *Vigobris* a été scindé en deux : *Vigo* et *Bris* (*Prov. du Maine*, XI, 212).

4. Dans le même arr. de Vendôme se trouve la comm. de Villemardy, dont l'histoire onomastique s'est souvent confondue avec celle de Villavard.

5. D'après une communication de M. David, instituteur à Villavard.

6. *Prov. du Maine*, XI, 309.

il qu'une forme romane de Leubastus. Levasville, vill. (Eure-et-L.), pourrait être un **Leubasti villa*; ses plus anciennes notations sont *Levaci villa*, *Leveisvilla*, *Lovisvilla*, toutes antérieures au XI^e^ s.

1176. VILLEPAIL, comm. (Mayenne); *Villapaail*, 1280; *de Villapallii*, XIII^e^ s. — Villepail, comme Pré-en-Pail n° 554 et St-Cyr-en-Pail, comm. (Mayenne), en 1560 *S. Cyricus in Pallio*, est situé dans l'ancien pays de Pail, autrefois couvert par la forêt de ce nom, en 1198 *foresta de Pail*, dont il ne subsiste qu'une partie. Le thème étymologique de « Pail » est inconnu, mais probablement préromain.

1177. VILLIERSFAUX, comm. (Vendôme); *Villerfaut*, 1330; *de Villafault*, 1508. — Cf. Villefaux (Hte-Saône) qui d'après Dom Bouquet [1], reproduit *Villa Offonis* (?); Offo est la forme familière de Wulfald. Mais, dans le Maine, on ne peut attendre -faux de *Offonis*.

1178. VIVOIN, comm. (Mamers); *Vivonium*, IX^e^ s. (Actus); *de Vivonio*, 832 (G. A.); *Vivain*, 1357; *Viboin*, 1432. Prononc. *vivin* (*in* nasal). — Un gentilice *Vivonius ne se rencontre pas; mais on a Bivonius, et le nom féminin Vivennia, ce dernier en Espagne. — Cf. peut-être le Vieux-Guivain, f. (St-Léger, Laval).

1179. VOUVRAY-sur-Huisne (Mamers); *de Vovreio*, 1240; *de Voulvray*, 1530. — VOUVRAY-sur-Loir, comm. (St-Calais); *Vobridius in pago Cenomanico super Lidum*, 862 (Ampl. Coll.). — Les homonymes sont nombreux : Vouvray (Eure-et-L.), en 861 *Vouredus*, v. 1110 *Vovreium*, en 1495 *Vauvray*; le Vouvray, ham. (même dép.), en 1222 *Vouvreium*; d'autres Vouvray (Ain, Indre-et-L.) dont l'histoire nous est inconnue; et peut-être Vovray (Hte-Savoie). Ce groupe éveillerait l'idée d'un appellatif roman tel que *vepretum* « lieu couvert de broussailles »; mais les notations indiquent un thème plus ancien, préromain selon toute apparence. Enregistrer, comme l'a fait M. Holder, tous les Vouvray, avec Vovray, sous la rubrique **Vidubriga* « la montagne du bois », nous semble au moins téméraire. V. Voivres n° 58.

---

1. *Recueil des Historiens de France*, XII, 109.

CONCLUSION

Le but dernier de l'étude que l'on vient de lire était de montrer comment les civilisations successives se sont reflétées dans les noms des lieux habités d'une province française.

Les résultats de cette étude donnent-ils le droit d'attribuer au Maine une physionomie toponymique sui generis parmi les diverses provinces de langue d'oïl ? Pour déterminer avec précision la prédominance de telle ou telle des couches qui composent le vocabulaire onomastique du Maine sur les catégories correspondantes des autres provinces deux conditions seraient nécessaires : la toponymie complète du pays manceau, la comparaison avec la toponymie également complète des pays voisins.

A ce point de vue le Maine ne sera entièrement connu que le jour où l'on aura sûrement déterminé l'origine, non seulement du nom de chaque commune, mais aussi du nom de chaque localité secondaire (villages, hameaux, fermes, bordages ou closeries) et même des lieux cadastraux [1].

La comparaison avec les autres provinces ne sera possible que lorsqu'on sera également bien renseigné sur leur toponomastique. Des éléments de comparaison existent bien actuellement dans les Dictionnaires topographiques de quelques départements [2],

---

1. Parmi les noms des communes, beaucoup sont d'origine obscure et nous avons dû nous borner à les enregistrer. Quant aux noms des localités secondaires, le nombre de celles qui figurent dans notre travail est nécessairement restreint ; les renseignements historiques sur ces noms font le plus souvent défaut. Si le dép. de la Mayenne est brillamment représenté par un Dictionnaire topographique et un Dictionnaire historique, les dép. de la Sarthe, de l'Orne et du Loir-et-Cher n'offrent que de trop maigres ressources.

2. Les départements voisins du Maine qui possèdent des Dictionnaires topographiques sont le Calvados, l'Eure, l'Eure-et-Loir, la Loire-Inférieure, la Vienne et les Deux-Sèvres ; le Maine-et-Loire a le Dictionnaire historique de M. Port.

mais ils ne s'y trouvent qu'à l'état de matériaux non classés. Pour une grande partie de la France du nord, ce travail reste à faire.

On a vu dans l'Introduction que plusieurs rivières du Maine semblent porter des noms ayant appartenu à un idiome préceltique, peut-être ligure. Dans l'histoire des noms de lieux habités, les suffixes ligures *-ascus* et *-incus* font défaut [1].

Les noms gaulois, tels que nous les trouvons dans le Maine, n'offrent rien qui ne soit connu. Les Gaulois y habitent leur *dûnon* (Ballon, Châlons, Champéon, Loudon, Νοιόδουνον, Οὐίνδινον, etc.); ils s'établissent sur des collines, *briga*, dont l'une commande la vallée de la Sarthe (Vandœuvre), *dant* « la dent », *trí-dant* (Trans) » le sommet triple »; ils se protègent par des fortifications : *dûros* (Bouloire), *ratis* (Argentré). On les voit rechercher surtout la proximité des rivières (Avoise, Douvres, Entrammes), des gués (Chambord, Niort ?), des confluents (Condé), des étangs (Saosnes, Brévennes, ce dernier nom rappelant *bebros*, « castor »), et construire des ponts, *briva* (Brives) [2]. Ils cultivent des champs, *magos* (Noyen); leur civilisation est assez durable pour qu'ils aient, à côté de leurs premiers établissements, de nouveaux groupements (Nogent, Nouans, Νοιόδουνον). En lutte contre les peuplades voisines, ils veillent à la sûreté de leurs frontières, *ewi-randa* (Ingrandes).

Ces luttes intestines ont amené les légions en Gaule.

L'organisation de la propriété privée est l'une des conséquences de la conquête romaine; le sol cesse d'être la propriété collective de chaque peuple [3].

Nous voyons se constituer un nombre considérable de

---

1. La région la plus rapprochée du Maine où l'on croit reconnaître le suffixe ligure *-ascus* est le dép. de la Vienne où Benest, comm. d'Allonne, paraît reproduire un *Benaiascus* (Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 117 n. et 184).

2. Il est cependant impossible de retrouver l'itinéraire des Indo-Européens gaulois en suivant le cours des principales rivières. L'obscurité de nombreux noms, ou la disparition des premiers vocables, rendraient de pareilles recherches illusoires.

3 V. Arbois de Jubainville; *Rech. propr. fonc.*, p. 5.

domaines, aux proportions souvent restreintes, cultivés par les vétérans et les colons. Les propriétaires de ces *fundi* importent dans le *Cenomannicum* les vieux noms des *gentes* de Rome, *Accius*, *Antonius*, *Appius*, *Cassius*, *Flavius*, *Julius*, *Junius*, *Lucius*, *Marcius*, *Pontius*, *Quinctius*, etc., ou des cognomina également romains, *Fraternus*, *Piper*, etc., tous perpétués par les noms actuels de Assé, Antoigné, Aché, Chassé, Flée, Juillé, Juigné, Lucé, Marcé, Poncé, Quincé, et encore Fresnay-sur-Sarthe, Pouvray. D'autres propriétaires, désignés par des gentilices tirés de noms ethniques qui conservent le souvenir des différents peuples de l'Empire, *Campanius*, *Hispanius*, *Latinius*, *Maurius*, *Sabinius*, *Scottius*, ont laissé leurs noms à Champagné, Epeigné, Laigné, Moiré, Savigné, Ecossé.

Marmaigne et Sermaise évoquent le souvenir des Barbares, soldats auxiliaires ou agriculteurs, Marcomans ou Sarmates, au même titre que Mortagne et Almenêches, dans le voisinage du Maine, rappellent les *Mauritani* et les *Alamanni*.

A côté de ces éléments allogènes, nous rencontrons les gentilices des Gaulois latinisés, *Argentius*, *Briccius*, *Carantius*, *Crixsius*, *Itius*, qui survivent dans les noms d'Argence, Argencé, Brecé Chérance, Chérancé, Crissé, Izé.

Il est possible que certains gentilices à physionomie purement latine aient été portés par des indigènes désireux de plaire aux vainqueurs.

Le Christianisme a conquis rapidement les Gallo-Romains du Maine. Les premières églises se sont élevées au milieu des vieilles agglomérations gauloises ou des villages gallo-romains de fondation récente sans en modifier les noms [1].

Comme les autres contrées du nord de la Loire, la Bretagne exceptée, le Maine doit une part importante de sa toponomastique à l'élément franc; mais il paraît avoir été moins pénétré par l'invasion germanique que les pays qui l'avoisinent au nord et à l'est. On n'y rencontre pas de formations en *-iacus* contenant un nom d'homme franc. Dans les noms de lieux compo-

1. Il n'en a pas été de même plus tard. A partir du VI[e] s. l'influence croissante de la religion causa l'oubli des anciens noms en faveur de saints éponymes.

sés d'un n. d'h. franc uni à l'un des substantifs *campus, cortis, mansionile, mons, vallis, villa, villare*, etc., la syntaxe ordinaire du français a été conservée : un habitant du nom de *Gundwin* eût dénommé sa propriété *villa Gundwini* > Villegondouin. Au contraire, dans les pays où la race franque a pénétré davantage, la formation postpose l'appellatif roman au n. d'h. franc : *Gundwini villa* > Gondouinville. Ce dernier type touche aux frontières du Maine : Barville (arr. de Mortagne), Tanville (arr. d'Alençon), Béthonvilliers (arr. de Nogent-le-Rotrou), Brévainville (arr. de Vendôme). Ces localités marqueraient donc la limite occidentale des vocables à syntaxe germanique [1]. Des formations paraissant appartenir à ce type fixent la frontière nord-est du Maine : Frébourg, nom d'un château, comm. de Contilly, et le Grand- et le Petit-Morville, noms de fermes près de Théligny.

Des Francs ou leurs descendants, ou bien encore les descendants de Gallo-Romains [2], ayant adopté des noms francs, *Merovech, Betto, Amalgàr, Walahram*, etc., fondèrent des domaines qui s'appellent aujourd'hui Commerveil (*comervè*), Courbéton, Villamauger, Ville-Garland, etc.

Bientôt fondus dans la masse du peuple conquis, les conquérants oublièrent leur idiome et ne conservèrent de leur civilisation originaire que leur onomastique et le principe de la féodalité. C'est sur le sol gallo-romain que le régime féodal devait trouver son plus entier développement. Le vasselage y

---

1. M. Duval (*Rapport sur l'orthographe des noms des comm. de l'Orne*, p. 22) fait remarquer qu'il n'existe aucun de ces noms à syntaxe germanique dans l'arr. de Domfront qui fut compris, en grande partie, dans l'ancien diocèse du Mans.

2. Quelques-unes des localités actuellement existantes que nous avons groupées dans la Ve partie de cet ouvrage présentent des notations remontant aux IXe et Xe s. (Corbuzain, Courgenard, Courtangis). Pour ces noms, un éponyme de race franque est probable. A défaut de notations anciennes, la même présomption n'existe pas pour la grande majorité de nos n. de l. contenant un nom de personne germanique. On ne trouve nulle part, dans les chartes mancelles, une qualification telle que *vir Francus, natione Francus*, s'appliquant à l'éponyme d'une localité, qualification qui se rencontre souvent au moyen âge.

devint « le seul lien social auquel, dans l'anarchie des volontés et des intérêts, se rattachèrent ceux qui repoussaient avec dédain la cité romaine [1] ». Autour du manoir seigneurial se groupa la vie médiévale, assez fidèlement retracée par les noms des localités.

Nous voyons le seigneur fortifier son château (la Bretèche, Buttavent, le Grand-Châtelet, Châtres, la Déteurbe, les Echauguettes, la Ferté, la Garde, Montfort, Montguéri, Rochefort, etc). Il a ses équipages de chasse (la Muette) ; il va jouter aux Quintaines et faire du sport à Bellébat.

Une autre série de vocables nous fait assister à la vie du paysan d'autrefois.

Les produits de la terre sont rappelés par les noms d'Avenières, Fromentières, Orgères, Faverolles, etc. ; les arbres fruitiers par ceux de la Chataignère, Cogners, la Gadelière, le Meslier, la Noiraie, Peray, etc. ; les fruits agrestes par ceux de la Belosse, Beziers, la Mourerie, la Prunelaye. Au XIII[e] s. la vigne était cultivée dans tout le Bas-Maine [2] (la Vigneule), elle prospérait dans le nord du Haut-Maine (Vignolas) d'où elle a maintenant complètement disparu, le cidre y étant la seule boisson (Pommeray).

L'élevage des animaux est représenté par Asnières, la Biqueterie, la Chèverie, la Faude ; l'apiculture par la Moucherie et le Rucheray.

Les plantes textiles et l'industrie qui s'y rapportent ont donné la Chènevière, les Lesnières, Lignières, Ligneroles, et peut-être les Talvasières.

La fabrication des étoffes de laine a laissé ses traces dans les noms divers des moulins à fouler le drap : les Foullerets, le Foulon, etc., et l'industrie meunière dans ceux de Béard, Choiseau et peut-être Béchereau.

L'exploitation des richesses minérales a donné lieu à des appellations telles que Carelles, Chauffour, la Chaussumerie, Ferrière, la Forge, Septforges, Vieuxforge, la Perrière, la Teulière, la Verrière, et, peut-être, la Mardelle, Maule, les Miaules et l'Orière.

---

1. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, I, p. 213.
2. Angot, *Dict. hist. de la Mayenne*, *Introd.*, p. 59.

Des impôts compliqués accablaient le paysan des temps féodaux, d'où : la Barre, la Billette, les Branchères, la Cense, la Corvée, Feuchaud, les Fromentages, la Gabelle, le Métivage, la Venage ; à ces impôts s'ajoutaient les servitudes au profit du château : le Four-à-Ban, la Fuye, la Garenne, le Meurger, le Pressoir, etc.

Les fonctions de ceux qui exerçaient le pouvoir ont laissé les noms de la Bailliverie, la Clergerie, la Forêtrie, la Gruerie, l'Officière, la Poôté, la Prévôté, le Présidial, la Proûterie, la Sergenterie, la Vairie, la Vassorerie. Pour des délits souvent minimes le paysan allait languir dans la Chartre ou finir au Gibet, aux Echelles du carrefour. La lèpre le conduisait à l'Infirmerie, à la Maladerie, à la Mézollerie.

Bien rares sont les noms de lieux à forme poétique ; le folklore n'a laissé des vestiges que dans ceux de la Vallée-Boutedé et du Loup-Garou. Le génie du peuple inclinait plutôt à l'observation satirique : la Folie, Malétable (devenu Bonnétable) Malabri, Malavisé, Malbâti, Trop-Vendu, etc. Nous ne trouvons de plus agréables images que dans quelques noms religieux : le reposoir des Bonnes-Vierges et peut-être de la Bonne-Marie, les guirlandes de la Croix-Boissée, nous font oublier un instant les donjons, les léproseries, les fourches patibulaires.

Les saints du paradis et aussi quelques saints moins authentiques donnent leurs noms à de très nombreuses localités [1]. Au nombre de ces éponymes, les uns portent des noms romains tels que *Beatus*, *Cornelius* (St-Biez, St-Corneille), ou grecs tels que *Eleutherius*, *Georgius*, *Melanius* (St-Ellier, Dangeul, St-Melaine) ; la grande majorité porte des noms d'origine barbare : gaulois, tels que *Brictius*, *Caraunus* (St-Brice, St-Chéron) ; hébraïques, tels que *Johannes*, *Jacobus*, *Michael* (St-Jean, St-Jacques, St-Michel) ; surtout germaniques, *Berctwin*, *Leodegar*, *Lonegisil*, *Austregisil*, etc. (St-Berthevin, St-Léger, St-Longis, St-Oustrille, etc.)

A côté de ces noms de saints nous trouvons les nombreuses *basilicae* (la Baroche, la Bazoge, etc.), les *cappellae* plus nombreuses encore (la Chapelle, la Haute-Chapelle, etc.), les *cellae* (la Lacelle), les *monasteriola* (Montreuil), les *oratoria* (Lorouer), les *eremi* (les Hermites).

---

1. Voir à l'Introduction, p. XVI.

A l'église rustique a succédé l'église disciplinée des temps féodaux. Les dîmes, les prébendes, les bénéfices ecclésiastiques, les propriétés foncières des abbayes, de la cathédrale, des églises et du clergé ont donné toute une catégorie de noms de lieux : l'Abbatiale, Bazougers, le Chapitre, la Diacrie, la Fabrique, la Prébende, le Presbytère, la Prêterie, le Prieuré, la Sacristie, Villeprovert, auxquels il faut ajouter Parigné-l'Évêque, Yvré-l'Évêque et Bourg-l'Évêque (depuis Bourg-le-Roi). Les ordres militaires sont rappelés par la Commanderie, le Temple, la Templerie.

Les établissements charitables fondés par l'Église ont laissé, entre autres noms, l'Aumônerie, la Cherté.

La Réauté, la Régale, etc., rappellent les bénéfices de la Couronne.

Le Maine tient du voisinage de la Normandie plutôt que des invasions normandes quelques noms d'origine scandinave tels que Cotin, l'Écrilloir, la Hogue. L'occupation anglaise y a laissé l'Anglechère, l'Angueucherie, etc. ; les guerres de religion, la Huguenoterie, le Presche et peut-être la Cénerie.

Malgré les troubles et les événements au milieu desquels il a vécu (Crèvecœur et peut-être Bapeaume), malgré son état précaire (Pain-perdu, Pain-tout-sec, Toulifaut, Temps-perdu, Trompe-souris, Trompevelours, Videbourse), bien qu'il ait connu le peu de sécurité du chemin (Maucartier, Passe-vite), et le danger qu'offrait le chevalier détrousseur (Malabord, Malicorne, Malitourne, Mauny, Malvoisine), le paysan n'a pas désespéré. Il a cru à des temps meilleurs (Dieuxaie, Bien-nous-vienne, Malgré-tout) ; il a plaisanté sur sa propre misère (Tartifume) ; il a raillé le meunier cupide et peu scrupuleux qui l'exploitait (Prend-sans-droit, Gratte-sac, etc.), et qui d'ailleurs ne s'en souciait guère (Quincampois, Quinquengrand).

Faut-il voir dans certains noms de lieux comme l'Applégement, la Convenancière, le Douaire, l'Éclèche, les Féages, le Rachat, la Rémérée, le goût si vif du Manceau pour tout ce qui touche à la propriété ?

Isolé dans sa Borde ou dans son Mesnil [1], placé en face de la

1. « La vie dans la ferme était l'isolement presque absolu pendant six jours de la semaine ; elle était tout ensemble familiale et érémitique » (Angot, *Dict. hist. de la Mayenne, Introd.*, p. 70).

nature et enseigné par elle seule, le paysan excelle à l'observer. Une grande partie des noms de lieux du Maine procède de ces observations. Leur grand nombre et leur diversité nous empêchent de les rappeler ici ; disons seulement qu'ils ont distingué une terre marécageuse, aride, sablonneuse, pierreuse, argileuse, fertile ou stérile, boisée ou dénudée ; ils ont désigné celle conquise sur la forêt défrichée ou brûlée et nommé sa couleur ; ils ont indiqué un terrain plan ou incliné, affaissé ou fouillé, la forme du champ, celle de la vallée, les différences de cultures et de clôtures, la disposition des plantations ; ils ont mesuré la profondeur du ruisseau voisin, dit la couleur et la fraîcheur de ses eaux, décrit les sinuosités de son cours et la nature du sol qui lui sert de lit ; ils nous ont appris les différentes essences qui avaient composé les forêts et les bois, les arbres et les arbustes qui avaient prospéré dans tel terrain, les plantes communes qui s'étaient multipliées dans tel autre, les endroits où avaient cantonné de préférence les animaux sauvages, loups, renards, oiseaux, reptiles ; ils ont constaté les sites ensoleillés ou exposés au vent, l'ancienneté et la forme des chemins, des carrefours, les constructions antiques ou récentes, écartées, isolées ou groupées, sans oublier de noter l'importance, la destination et les particularités de ces constructions.

L'imagination du paysan s'est surtout exercée à propos de son ennemi séculaire, le loup, qu'il entendait hurler la nuit près de sa demeure (Chanteloup, Criloup, Hucheloup, etc.), auquel il donnait la chasse et tendait des pièges (Bouteloup, Guetteloup, Pinceloup, Tuloup, Virloup), et dont il pendait le cadavre au bord du chemin (Panloup, Loup-pendu).

Ce tableau que l'on peut esquisser de la vie médiévale au moyen des noms de lieux du Maine, on l'obtiendrait, sans nul doute, pour d'autres provinces. Tout au plus serait-on en droit de supposer que le pays manceau, avec ses fermes, ses bordages et closeries disséminés partout dans la campagne, offre une récolte onomastique particulièrement abondante. D'autres pays, comme la plaine beauceronne, où les demeures des agriculteurs sont, non plus isolées, mais groupées en gros villages, ne présenteraient pas un égal avantage.

Le trait caractéristique de la toponomastique du Maine est constitué par l'extrême productivité du suffixe *-ière, -erie*, adjoint

à un nom de famille pour désigner un domaine ou un lieu habité [1]. Cette productivité est due au morcellement de la propriété et à l'esprit de générations laborieuses, économes et désireuses de posséder la terre. Ces générations ont continué, sur le sol cénoman, l'œuvre des Gallo-Romains, eux aussi agriculteurs judicieux et tenaces, dont les *fundi* couvrirent jadis les premiers défrichements.

Nous avons appelé « Noms d'origine bourgeoise » les noms de cette formation ; ils constituent jusqu'ici la dernière des couches toponomastiques qui se sont superposées dans ces pays de l'ancienne Gaule.

1. V. à l'Introduction, p. XVII.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Introduction, page XII, 2e alinéa, ligne 3 ; ajouter après *Vindinon* : aujourd'hui le Mans.

N° 6. BRIVES, l. 4 ; remplacer la 1re date IXe s. par : 572.

N° 8. CHALONS, lire : CHÂLONS et remplacer par une virgule le point qui termine la page.

N° 10. CHAMPÉON, note 3 de la p. 5, l. 4 ; au lieu de : Champbon, lire : Campbon.

N° 18. JAVRON. Dans *Gavaronno*, le second *a* peut être dû à un svarabhakti.

N° 26. OISSEAU, l. 8 de la p. 15 ; supprimer l'appel de note 3. — note 2 de la même page ; au lieu de : Loth, lire : Lot.

N° 40. BRULON, lire : BRÛLON.

N° 46. COUESMES, l. 6 : au lieu de : Ile-et-Vil., lire : Ille-et-Vil.

N° 51. MAYET, 1er al., l. 13 ; au lieu de : Andouillé et Douillet (v. nos 104 et 1115), lire : Douillet (v. n° 1115).

N° 114. ATHENAY. Un *Aptannacus*, cité dans le *Dict. topogr. de la Nièvre*, s. v. *Loptamiarlo*, fournirait une base convenable pour Athenay.

N° 160. ÉGUILLÉ, l. 5 de la p. 72 ; au lieu de : nommé, lire : nommée ; l. 16, supprimer la conjecture *Scopiliacus*.

N° 260. TERNAY, l. 5 de la p. 106 ; au lieu de : méthatèse, lire : métathèse.

N° 265. TORCÉ, l. 6 ; au lieu de : Torciac, lire : Torsiac.

N° 302. LE FREUX, LES FREUX. Pourrait être une variante locale du n. de l. le Froc, en 1098 *Fro*, qui remonte au latin médiéval *frocus*, terre inculte (V. n° 509).

N° 315. MONTÉCOUBLE, l. 6 de la p. 122 ; au lieu de : inconue, lire : inconnue.

N° 404. Le Tronchet, l. 9; au lieu de : trouve, lire : trouvent.

N° 416. La Faigne. Il se peut que la Faigne ait eu le sens de « marécage ». Cf. le v. fr. *faignas*, même signification. Un château de la Faigne, près Pontvallain, au XI^e^ s. *Fannia*, fut construit au milieu de la forêt du même nom, « dans un lieu très marécageux. » (*Revue hist. et archéol. du Maine*, LXVII, 171). On penserait au germ. *fanja*.

N° 485. Le Courtil, l. 1; au lieu de : Mayenne, lire : Laval.

N° 503. Fortan. Un thème étymologique *Forestanum* ne peut donner, dans le Maine, que Forestain, Forêtain. Le n. de l. Fortan doit être considéré comme étant d'origine obscure.

N° 505. Fouilloux (St-Germain-le-), l. 10 de la p. 156; au lieu de : Monfouilloux, lire : Montfouilloux.

N° 515. La Gaudesche, l. 7; au lieu de : les Grands-Chanèches, lire : les Grands-Chenèches.

N° 518. La Gueule-des-Bois. C'est dans le n. d'h. Goulegast qu'il faut chercher l'origine du n. de l. la Goulegatière. Trois frères Goulegast possédaient en 1254 la ferme (et non le village) de la Goulegatière.

N° 528. Louzes, l. 6; au lieu de : (Eure), lire : (Aisne).

N° 529. Le Luard, note 2 de la p. 162, l. 2; au lieu de : « lard *n*, lire : « lard ».

N° 535. La Minée, l. 7; bien que « boisseau » désigne dans l'Ouest une mesure agraire, on peut hésiter, pour le n. de l. le Boisseau, entre **buxtiellum*, fr. « boisseau », et **buxellus*, diminutif de *buxus*. Le Boisseau, ham. (Eure-et-L.), est noté au x^e^ s. *Buxidulum*.

N° 579. Vilfeu, l. 8; au lieu de : Bougon, lire : Bourgon.

N° 582. Vosparfond, l. 3; au lieu de : n° 582, lire : n° 632.

N° 608. Les Eves ou plutôt les Èves. Le nom de cette ferme ne devrait pas figurer ici, car la comm. de Savigné-sous-le-Lude, où elle se trouve, appartient à la partie angevine de la Sarthe.

N° 616. Le Levraut, l. 10; lire Levereau sans article.

N° 676. Courtilloles, l. 3; au lieu de : Courtillon, lire : Courteillon.

N° 686. La Forge. V., pour les résultats gallo-romans du lat. *fabrica*, l'article de M. Skok, *Fabrica*, *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXIII, 688.

N° 714. Neuvillalais, l. 1 de la p. 207; au lieu de : antérieures, lire : antérieurs.

N° 720. Pirmil; l'explication « pile + mil » paraît trop artificielle pour être maintenue. L'origine du nom de Pirmil est obscure.

N° 728. Semur; ajouter aux notations la forme suivante : *Sinemurus*, 528 (Ampl. coll.).

N° 731. La Tayère, l. 7; au lieu de : *Ateiae*, lire : *Ataiae*.

N° 744. Vivereux. Supprimer Vivereux, f. (Oisseau, Mamers); maintenir Vivreux, f. (Oisseau, Mayenne).

N° 830. Saint-Oustrille, l. 7; au lieu de : Wandrille, lire : St-Wandrille.

N° 834. Saint-Rémy-du-Plain; ajouter après ce nom : comm.

N° 888. Montaillé, l. 8; au lieu de : *aculearo*, lire : *aculeario*.

N° 985. Montrouveau, l. 20; au lieu de : 565, lire : 564.

N° 986. La Motte, l. 6 de la p. 275; au lieu de : vasseaux, lire : vassaux.

N° 1024. Crèvecœur, l. 4; au lieu de : acceptation, lire : acception.

N° 1077. Bellou, l. 6; au lieu de : les, lire : le.

N° 1139. Mimbré (St-Ouen-de-). Les *Actus* mentionnent un *Limbriacus* que M. Busson (*Prov. du Maine*, XIV, 294) identifie avec Mimbré. — Du n. d'h. germ. Maginbert, c'est Maimbert (manceau *minbé*) qu'il faudrait attendre.

N° 1174. Vibraye. On peut encore citer, comme exemple de *vicus* uni à un nom de rivière, Vienne-la-Ville (Marne), *vicus Axonae*.

N° 1179. Vouvray-sur-Huisne. M. Busson (*Prov. du Maine*, XI, 62) identifie avec cette localité un *Viveregium* mentionné dans les *Actus*. — Vouvray-sur-Loir. M. Holder cite un *Vobridio in pago Wapincensi* (pays de Gap), Testament d'Abbon, VIII^e^ siècle.

L'ordre alphabétique des noms suivants doit être interverti :

N^os^ 153-154, Crissé et Coulongé.

N^os^ 444-445, les Aries et les Arcis.

INDEX GRAMMATICAL [1]

(Les chiffres renvoient aux numéros des articles, et, dans quelques cas, aux pages de l'Introduction.)

Accentuation des mots gaulois, 3, 11, 41, 50, 1076.

-acea, suffixe lat., et *-asse*, suffixe fr., 643, 688, 698.

-acus, *-i-acus*, suffixe gallo-romain, 98-276, 1068, 1094, 1110, 1117, 1121, 1137, 1166.

Adjectif précédant l'appellatif, alors que le français litt. adopterait l'ordre inverse, 454, 564, 589, 614, 634.

-aill-, se confond avec *-eill-*, 122, 674, 733.

-ais, *-aie*, suffixe fr., 1004, 1007, 1014. V. aussi *-etum*.

-alia, suffixe lat., 465, 601, 606, 611.

-all-, aboutit à *-aul-*, 704.

-allum, suffixe gaulois latinisé, 45.

-an, aboutit à *-on*, 542.

-ăna, suffixe préromain, 69.

-aneus, *-anea*, suffixe lat., 420, 460, 519, 628.

-antia, suffixe préromain, Introd. p. x.

Aphérèse de la première syllabe protonique identique à la seconde, 272, 1002. — d'une voyelle protonique placée entre deux consonnes identiques, 21.

Appellatifs suivis du suffixe *-i-acus* ?, 107, 115, 144, 146, 154, 174, 190, 200, 206, 208, 209, 210, 213, 234, 239, 243, 257, 1117, 1121, 1137.

-aricius, suffixe lat., 419, 689.

-arile, suffixe lat., 421.

-arius, *-aria*, suffixe lat., 326-331, 334, 335, 337-345, 347-353, 365, 476, 478, 497, 502, 512, 537, 559, 609, 633, 642, 656, 717, 726, 729, 730-732, 736, 751, 944, 989, 990, 1005, 1006, 1008, 1009, 1011, 1012, 1016, 1027, 1059, 1143, 1161. V. *-ais* et *-erie*.

Article incorporé au nom, 387, 782. — redoublé, 781. — résultant d'une étymologie artificielle, 21, 44, 964. — retranché dans les n. de l. formés d'un n. de famille indiquant une profession, 771, 1015.

Assimilation de *ch-c* en *ch-ch*, 134.

-at, terminaison de n. de l. manceaux, 529, 1131.

-aticum, suffixe lat., 415, 971, 981, 990, 1003.

-atorium, suffixe lat., *-oir*, *-oire*, suff. fr., 603, 681, 782.

1. Les phénomènes mentionnés uniquement dans l'Aperçu phonétique de l'Introduction ne figurent pas à cet Index.

-atus, *-ata*, suffixe lat., 368, 483, 504, 535, 542, 769, 1113, 1158.
-avus, suffixe gallo-romain, 92, 1077.
Balancement de l'atone et de la tonique ; Introduction, p. XVII, n. 1.
bl- devient *by-*, 38, 315.
br- initial, aboutit à *vr-*, 275.
Chuintement : du *c* devant *a*, n'a pas lieu dans quelques noms de localités de l'Orne ; Introduction, p. XXIV, n. 2. — de même dans quelques n. de l. manceaux, 571 et n., 813. — se produit devant des voyelles palatales, 112, 268, 1092.
Contamination entre plusieurs thèmes, 463, 689, 725, 749, 783, 833, 834, 967, 1030, 1031, 1032, 1106.
Couples allitérants, 811, 814.
cr intervocalique sous la forme *gr*, 64, 279, 280, 1110, 1163.
Datif possessif, 696, 771.
Diminutifs de n. de l., 20, 143.
Dissimilation de deux syllabes nasales, 42. — de *l-l* en *l-r*, 68, en *r-l*, 720. — par disparition de l'un des *l*, 95. — de *n-m* en *l-m*, 21. — de *n-n* en *l-n*, 286. — de *r-r* en *l-r*, 35 ; en *r-l*, 393, 463, 508, 650, 1033. — par disparition de l'un des *r*, 168. — de *s-s* (*c-s*) en *r-s*, 930.
Doublets étymologiques, 790, 795, 819, 827 ; phonétiques dans les n. d'h. germaniques (*-gis* à côté de *-gisil*), 825, 830, 867.
e long gaulois (nature de), 1093.
-ea, suffixe lat., 416.
-ellus, *-ella*, suffixe lat., 422, 423, 426, 429, 431-433, 438, 439, 550, 555, 557, 597, 604, 613, 710.
-e-mni-a, *-ange*, 1126.
-e-mni-acus, aboutit soit à *-angé*, *-angy*, soit à *-igné*, 185, 225, 254.
-enga, suffixe germanique, 1126.
-enn, aboutit à *-ann*, 36, 54, 1147.
-entum ou *-antum*, suffixe gaulois latinisé, 23, 24, 62, 252 n.
Épenthèse de *r*, 112, 199, 430, 605, 617, 879, 948 n. — épenthèse fautive de *h*, 1126 ; de *p*, 1, 1120.
-erie, suffixe fr., 332, 333, 336, 337, 346, 354, 355, 364, 662, 665, 748, 755, 773, 778, 779, 790, 797, 939, 953, 954, 969, 977, 999, 1001, 1002.
-etum, suffixe lat., 366-405, 540, 612, 661, 667, 727, 741, 1094, 1151 n., 469.
fl- devient *fy-*, 169, 364.
Génitif d'appellatifs féminins en *-ane*, 687, 1150.
Genre (changements de), 306, 426, 613, 712.
-gisil et *-gis* dans les n. d'h. germaniques, 825, 830, 867.
i long gaulois (développement différent de celui de *i* long lat.), 1086, 1093, n.
i, dans la seconde syllabe protonique d'un paroxyton, disparaît, 163, 265. — se maintient, 142.
-icella, suffixe lat., 575, 672, 699.
-icium, suffixe lat., 445, 464, 486, 507, 546, 663, 722.
-idiacus, 221.
Impératif dans les n. de l., 1017, 1019-1025, 1028-1032, 1034-1039, 1042, 1044, 1046-1051.
Infixe diminutif *-el-*, 380, 977. — *-ol-*, 392.
-iniacus, aboutit soit à *-igné* soit à *-igny*, 101.
-iscus, *-isca*, suffixe gréco-italo-celto-germanique, 97, 515, 945, 1075.
-issa, suffixe gaulois, 81.
-ittus ; origine de ce suffixe, 51. —

formations en *-ittus*, *-itta*, fr. *-et*, *-ette*, 424, 427, 435, 521, 563, 565, 574, 596, 747, 1084, 1115.
Labialisation de *a*, 19, 38, 286. — de *e*, 739, 985, 1152. — de *i*, 230, 1156.
Métathèse de *l-p* en *p-l*, 836. — de *n* + dentale en dentale + *n*, 1120. — de *r*, 524, 814, 871. — de *re-* aboutissant à *ar*, 109, 1055. — vocalique, 374.
-mna, suffixe préromain, 1.
-ndiacus ; traitement de ce groupe dans le Maine, 131.
Négation renforcée, 1035, n.
-ntia, suffixe préromain, Introduction, p. x.
-o, *-onis*, suffixe lat., 277-283, 1157.
-oialum, suffixe gallo-romain, 93-96, 1148, 1155.
-ola, suffixe lat., 284, 428, 430, 434, 440, 585, 676, 678, 703. — *-olum*, 425, 436, 437, 586, 616, 620, 622, 744, 784, 785.
on, aboutit à *an*, 155, 309, 1073. — à *en*, 110, 186.
-ona, suffixe préromain, Introduction, p. x.
-onia devient *-aine*, 286, 670.
-oniacus, 273.
-onno, suffixe préromain, 18, 53, 61.
-osus, *-osa*, aboutissent à *-eux*, *-eu*, *-euse*, 406, 409, 413, 508, 553, 580, 615. — à *-oux*, *-ouse*, 381, 407, 410-412, 414, 528, 568, 636.
Participe présent faisant suite à un appellatif (type *café-chantant*), 467.
pl devient *py*, 221, 722 n.
r devient *l* (sans dissimilation), 1147. — s'amuït devant *l*, 813. V. aussi Dissimilation, Épenthèse.
-ra, suffixe préromain, 60, et Introduction, p. x.
Rhotacisme, *s-s* devient *r-s*, 77.
-riniacus, *-rniacus* ; traitement de ces groupes dans le Maine, 123, 135, 168, 170, 189, 201, 219, 236.
-rz- aboutit à *-rd-*, 50, 294, 530, 1123.
s intervocalique devient *r* (sans dissimilation), 659. — sonore et sifflante alternent dans l'histoire de certains noms, 240.
Sémantique (modifications du sens), 290, 323, 354, 365, 377, 507, 559, 568, 603, 604 n., 606, 645, 648, 651, 658, 704, 709, 725, 729, 733, 772, 984, 987, 1089, 1123.
Suffixes (changements de), 417, 680, 785, 808. V. aussi *-aill-*.
Superlatif gaulois en *-isam-*, 41, 46, 256 n.
th, spirante, 268.
-tr- intervocalique, 194, 203.
-uccus, *-utus*, suffixe lat., 417, 418.
-urn- protonique aboutit à *-eurn*, *-ern*, 260.
v initial d'origine gallo-romaine aboutit à *f* ?, 163. — traité comme *w* germanique, 269, 514, 517. — intervocalique disparaît, 179, 640, 932, 1069.
-vi- protonique disparaît, 1161.
-viacus ; traitement de ce groupe dans le Maine, 166.
Voyelles nasales V. *an*, *on*.
w germanique initial disparaît ? 837. — reste ou devient *g*, 975.

INDEX DES NOMS DE LIEUX DU MAINE

étudiés ou pris comme termes de comparaison.

(Les chiffres renvoient aux numéros des articles.)

A

l'Abbatiale, 746.
l'Abbayette, 747.
Aché, 98.
l'Acre, 536.
les Agets, 441.
Ahuillé, 99.
Aigné, 100.
Aigrefin, 287.
Aigrefoin, 287.
les Aigremonts, 442.
l'Aiguillon, 542.
Aillères, 1065.
l'Aire-aux-Cormiers, 641.
l'Aire-du-Bois, 641.
l'Aitre-aux-Davids, 682.
l'Alais, 714.
Alexain, 34.
Alger, 1062.
Aligné (le Grand-, le Petit-), 101.
les Alleux, 938.
Allonnes, 1.
Amblous, 1066.
Ambloy, 1066.
Ambrières, 326.
Ambriers, 326.
Amigné, 102.
Amné, 103.
Ancinnes, 143, 1067.
Ancinnette, 143.
Andouillé, 104.
l'Angle, 542.
l'Anglechère, 642.
l'Anglecherie, 642.
l'Angleterre, 642.
l'Angueucherie, 642.
les Angueucheries, 642.
Anisola, 59.
les Antes, 443.
Antoigné, 105.
Antoigny, 105.
Anxure (St-Germain-d'), 60.
Apilly, 106.
l'Applégement, 957.
Arablay, 366.
les Arches, 584.
les Arcis, 445.
Arçonnay, 1068.
Ardenay, 107, n.
Ardennes, 107, n.
Ardennes (les Basses-), 107.
l'Ardrier, 327.
les Ardrillets, 327.
l'Argancière, 328.
Argence, 78.
Argencé, 108.
Argentré, 2.
les Aries, 444.
Arnage, 415.
Aron, 61.
Arpentigné, 109.
Arquenay, 110.
Arquencé, 111.
les Arsis, 445.
Artins, 72.
Arunton villa, 83.
Asnières, 329.
Assé-le-Béranger, 112.
Assé-le-Boisne, 112.
Assé-le-Riboul, 112.
Assé (St-Jean d'), 112.

l'Asselinais, 1004.
l'Asselinière, 1004.
Astillé, 113.
Athenay, 114 et *Addenda*.
Aubeterre, 446.
l'Aubier, 288.
Aubigné, 115.
l'Aubourrière, 330.
l'Aulaine, 1069.
Aulaines, 1069.
les Aulaines, 1069.
les Aulneaux, 422.
l'Aumône, 748.
les Aumônes, 748.
l'Aumônerie, 748.
l'Aumônière, 748.
les Aunettes, 422.
Aussé, 116.
Auvers, 35.
Auvers-le-Hamon, 35.
Auvers-sous-Montfaucon, 35.
Auvours, 35.
Avenières, 331.
Averton, 1070.
Avesnes, 1071.
Avessé, 117.
Avézé, 118.
Avoise, 3.
Avrilly, 119.
Azanges, 1126.

B

la Baconnière, 1005.
Bagnole, 816.
Bagnolles, 585.
Baigneux, 586.
Baillé, 122.
la Bailliverie, 939.
Baillou, 92.
Bais, 97.
Ballée, 1072.
Ballon, 4.
Banjan, 1073.
Bannes, 36.
Banvou, 1074.
Bapeaume, 1017.
la Bardasse, 643.
la Barde, 643.
le Bardeau, 643.
Barigné, 275.
la Baroche-Gondouin, 749.
la Baroche-sous-Lucé, 749.
la Barre, 940.
le Bas-Feuchard, 967.
le Bas-Hambert, 1125.
le Bas-Montigné, 216, n.
le Bas-Montroux, 913.
les Basses-Ardennes, 107.
la Bastille, 941.
Baubigné, 120.
la Bauche, 644.
Baugé, 121.
Baugé (le Haut-), 121.
la Bazoche-Montpinçon, 750.
la Bazoge, 750.
la Bazouge-de-Chéméré, 750.
la Bazouge-des-Alleux, 750.
Bazougers, 751.
Béard, 587.
Beauchevron, 645.
Beaufay, 367.
Beaufeu, 289.
Beaulandais, 1075.
Beaulieu, 447.
Beaumont-la-Chartre, 448.
Beaumont-Pied-de-Bœuf, 448.
Beaumont-sur-Sarthe, 448.
Beauray, 588.
Beauré, 588.
Beauregard, 450.
Beausoleil, 449.
Beauvais, 450.
Beauvoir, 450.
Béchereau, 646.
la Bécherelle, 646.

Beduault, 290.
Beillé, 122.
Belgéard, 872.
Belin, 1076.
la Belinière, 682 n.
Bellébat, 942.
Bellebosse, 1080.
Bellebranche, 451.
Bellegarde, 974.
la Belle-Inutile, 1063.
la Belle-Joyeuse, 1063.
Bellesauve, 452.
Bellou-le-Trichard, 92, 1077.
la Belosse, 291.
la Belosseraie, 291.
Benête, 752.
Berfay, 1078.
Bernay, 123.
Bérus, 1079.
la Besiguère, 292.
Bessé, 124.
Béthon, 925.
la Beunèche, 647.
la Beunèche (la Petite-, la Grande-), 647.
les Beunèches, 647.
la Beuvrie, 332.
les Bezières, 292.
Beziers, 292.
les Beziers, 292.
la Beziguère, 292.
Biard, 587.
Bienavisé, 701.
Bien-nous-vienne, 1018.
Bière, 37.
le Bignon, 648.
la Bigottière, 1006.
la Bigrerie, 652.
la Billette, 943.
la Biquetière, 333.
Bisigarium, 292.
les Bissons, 453.
la Blanchardière, 115.
Blanchelande, 454.
Blandouet, 589.
Blèves, 38.
la Blosserie, 291.
la Boëe, 455.
Boessé-le-Sec, 368.
la Boile, 590.
le Bois-Cochin, 1008.
le Bois-Froul, 898.
le Bois-Loudon, 20.
Boissé, 368.
le Boisseau, 535.
la Boivinaie, 1007.
la Boivinière, 1007.
Bonchamp, 456.
la Bonde, 591.
la Bonne-Évière, 609.
la Bonne-Marie, 753.
Bonnes, 592.
les Bonnes-Vierges, 753.
Bonnétable, 649.
Bonneveau, 457.
Bonvouloir, 702.
le Bordage, 650.
la Borde, 650.
le Bordeau, 650.
le Bordelay, 650.
Bordigné, 125.
la Bosse, 1080.
le Bossuau, 1080.
la Bouche, 458.
Bouche-d'Huisne, 593.
le Bouchet-aux-Corneilles, 459.
la Bouèle, 590.
Bouer, 1081.
Bouère, 1082.
Bouère (Grez-en-), 1082.
les Boues, 455.
Bouessay, 368.
Bouge, 651.
la Bougrie, 652.
le Bouillon, 594.
le Boul, 293.

la Boulangerie, 1015.
Boulay, 369.
la Boulaye, 369.
Bouloire, 5.
Bourbouillé, 595.
la Bourdaine, 294.
Bourg-Hersent, 873.
Bourg-le-Roi, 846.
Bourgneuf-la-Forêt, 846.
Bourgnouvel, 846.
Bourgon, 847.
Bouteloup, 1019.
la Brahaigne, 460.
Brains, 73.
les Branchères, 944.
le Bray, 461.
Brébrillet, 629.
Brecé, 126.
Brée, 1083.
le Breil, 461.
le Breil-aux-Francs, 461.
Bressac, 1040.
la Bretagne, 284, 1084.
la Bretêche, 945.
Bretignolles, 284.
Brette, 1084.
Brevenne, 332.
la Brière, 295.
Brière (St-Mars-la), 295.
Briosne, 39.
Brisoult (St-Ouen-le-), 1085.
Brives, 6, et *Addenda*.
la Brizoulière, 1085.
Brossay, 462.
la Brosse, 462.
le Brouillé, 463.
la Brouillère, 463.
Brouillet, 463.
la Brulaie, 463.
la Brulatte, 463.
le Brûlis, 464.
Brûlon, 40.
la Bruyère, 295.
les Bruyères, 295.
la Bûchaille, 465.
la Bunache, 647.
le Buret, 596.
le Buron 596.
Busogilum, 93.
Buttavent (St-Georges-), 1020.
Buxido, 368.
la Buzottière, 1141.

C

la Cache, 466.
la Calande, 653.
la Calanderie, 653.
la Calandre, 653.
Callisamen, 41.
le Calvaire, 478.
Campus Daulfus, 874.
Carelle, 91, n.
Carelles, 423.
Carreau, 423.
la Carrie, 654.
Casa Gaiani, 286.
Casse-pot, 1021.
Ceaucé, 127.
la Celle, 754.
Cellé, 128.
les Celles, 754.
le Cellier, 655.
Cellières (St-Front-des-), 656.
la Cènerie, 755.
la Cense, 946.
la Censive, 946.
Centigny, 129.
Cerans, 1086.
le Cercueil, 657.
Cerisé, 370.
Ceton, 42.
le Châble, 658.
Chahaignes, 1087.
Chailland, 1088.
Chailloir, 424.

Chaillouer, 424.
le Chaillouet, 424.
la Chaire, 659.
la Chaire-au-Diable, 659.
Chaire-Gérault, 849.
les Chaires, 659.
la Chaise, 660.
la Chaiselais, 661.
la Châlerie, 662.
Challes, 7, 41.
Châlons, 8.
Chambord, 9.
Chammes, 1089.
Champagné, 130.
Champaissant, 467.
le Champ-du-Cercueil, 657.
Champeaux, 468.
Champéon, 10 et *Addenda*.
Champfleur, 469.
Champfleury, 470.
Champfrémont, 471.
Champgemert, 862.
Champgeneteux, 472.
Champillon, 473.
Champrond, 474.
Champsecret, 1090.
Champsor (le Haut-), 475.
Changé, 131.
Chantegairie, 1022.
Chantelou, 1022.
Chante-Louvière, 1022.
Chantemesle, 1022.
Chantenay, 132.
Chantepie, 1022.
Chantepierre, 1022.
Chantereine, 1022.
la Chanterie, 1015.
Chantrigné, 133.
la Chapelle, 756.
Chapelle (la Haute-), 756.
la Chapelle-Anthenaise, 1091.
la Chapelle-au-Grain, 1052.
la Chapelle-au-Riboul, 761.
la Chapelle-du-Bois, 757.
la Chapelle-Gastinelle, 514, 757.
la Chapelle-Gaugain, 758.
la Chapelle-Huon, 759.
la Chapelle-Moche, 1092.
la Chapelle-Rainsouin, 760.
la Chapelle-St-Fray, 762.
la Chapelle-St-Rémy, 762.
les Chapelles, 756,
le Chapitre, 763.
Charchigné, 134.
Chardonneux, 406.
Charnay ou Charné, 135.
Charnie (Chemiré-en-, Joué-en-), 1093.
la Charnie, 1093.
la Charpentrie, 1015.
la Charrière, 476.
la Chartre, 947.
la Chartreuse, 764.
Chassé, 136.
Chassillé, 137.
la Chataignère, 334.
Château-du-Loir, 948.
Château-l'Hermitage, 948.
Château-Gontier, 948.
Château-Gontru, 948.
Châtelet (le Grand-), 949.
le Châtellier, 950.
Châtenay, 371.
Châtillon, 951.
Châtillon-sur-Colmont, 951.
Châtres, 952.
le Chauchis, 663.
Chaude-Fontaine, 600.
Chauffour, 664.
Chaumar, 43.
Chaumont, 477.
le Chaussis, 663.
la Chaussumerie, 665.
la Chauvière, 478.
les Chauvières, 478.
Chauvigny, 138.

Chavaignes (St-Michel-de-), 79, 144.
Chavet, 479.
le Chef-du-Bois, 717.
Chéméré-le-Roi, 139.
Chemillé-sur-Dême, 140.
Chemiré-en-Charnie, 139, 1093.
Chemiré-le-Gaudin, 139.
Chenay, 1094.
le Chêne-Ongleux, 542.
Chenèches (les Grands), 515.
la Chènevière, 335.
Chérance, 80.
Chérancé, 141.
Chérancé-le-Sérillac, 141.
Cheray, 143.
Chères, 659, n.
Cherfrette, 507.
Chérisay, 142.
Cherré, 143.
Cherreaux, 143.
les Cherres, 659.
la Cherté, 765.
Chevaigné, 144.
le Chevain, 44.
la Chevalerie, 953.
la Chèverie (St-Jean-de-), 336.
Chevillé, 145.
Chevillé (St-Pierre-de-), 145.
Chevrigné, 146.
Chevrigny, 146.
la Chevrolais, 146.
la Chevrollière, 146.
Chezelles, 666.
Chézeray, 667.
Chiloup, 1023.
Choiseau, 597.
la Chollerie, 337.
la Cholleterie, 337.
la Cholletière, 337.
la Chollière, 337.
la Chouaigne, 79.
la Chouanne, 79, 144, 296.
la Chouannière, 144, n. 296.
Chouannouse, 407.
la Chouanouère, 407.
la Chouasne, 296.
la Chrétienté, 766.
Cigné, 147.
Ciral, 45.
Cissé, 148.
la Cité, 668.
la Clergerie, 954.
Clermont, 480.
Clinchamp, 481.
le Clocher, 767.
Clocher (le Grand-), 767.
le Clos, 482.
le Clos-Ligeard, 872.
les Closeaux, 482.
la Closerie, 482.
le Cloteau, 482.
la Cochinière, 1008.
Coëffort, 983.
Coémon, 850.
Cogners, 338.
la Cohue, 955.
les Cohues, 955.
Coigny, 149.
les Cointières, 339.
le Colombier, 956.
la Commanderie, 797.
Commer, 1095.
Commerveil, 851.
Conception-en-Passais, 768.
Condé, 11.
Condreuil, 1098, n.
Conflans, 598.
Congé-des-Guérets, 150.
Congé-sur-Orne, 150.
la Conillère, 340.
Conlie, 1096.
Connée (St-Martin-de-), 1097.
Connerré, 1098.
Contensor (Thoiré-sous-), 1099.
Contest, 74.
Contilly, 151.

Contrel, 1100.
Contres, 1100.
la Convenancière, 957.
la Convention, 957.
la Corberie, 1105.
la Corbière, 1105.
Corbuzain, 852.
le Cordouan, 853.
Cordouin, 853.
la Cormeraie, 372.
Cormes, 1101.
Cornesse, 81.
la Corvaserie, 1010.
la Corvée, 958.
Cosmes, 1102.
Cossé-en-Champagne, 152.
Cossé-le-Vivien, 152.
Cotin, 669.
la Couanneterie, 339.
la Couannière, 339.
les Couas, 297.
Coudrais (St-Aubin-des-), 373.
la Coudre (St-Germain-de-), 298.
Coudrecieux, 425.
Coudreuse, 408.
la Couée (St-Georges-de-), 483.
Couesme, 46.
Couesmes, 46.
Coufleur, 1142.
Coulaines, 670.
Coulamer (St-Germain-de-), 1103.
Coulans, 12.
la Coulée, 484.
la Couleuvre, 599.
Couleuvreau, 599.
Coulombiers, 956.
la Coulonche, 671.
Coulongé, 154.
Coulonges, 671.
Couptrain, 1104.
Courbelande, 454.
Cour-Benu, 1079.
Courberie, 1105.
Courbéton, 854.
Courbeveille, 1106.
Courbezin, 852.
la Cour-Boivin, 1007.
Courbomer, 855.
Courcebœufs, 856.
Courcelles, 672.
Courcemont, 857.
Courceriers, 930.
Courcillon, 156, n.
Courcité, 858.
Courcival, 859.
Courdemanche, 673.
Courfontaine, 600.
Courgains, 860.
Courgalain, 861.
Courgemay, 862.
Courgenard, 863.
Courgimer, 862.
Courgiraud, 864.
Courgormier, 865.
Courmaubœuf, 866.
Courtabon, 887.
Courtaliéru, 418.
Courtangis, 867.
Courteboule, 309.
les Courteilles, 674.
Courteillon, 676.
Courtemanche, 673.
Courtemiche, 718, 860.
Courtibœuf, 868.
le Courtil, 485.
la Courtille, 485, 656.
Courtilloles, 676.
Courtillon, 676.
Courtremblay, 403.
les Courvaiseries, 1010.
Courvalin, 1150.
Couterne, 1107.
le Coutil, 485.
Couture, 677.
Couveloup, 1023.
Cranne, 1108.

Crannes-en-Champagne, 1108.
Crennes-sur-Fraubé, 1108.
la Créteufière, 1009.
la Crétoufière, 1009.
le Creuly, 486.
le Creux-Mochin, 1092.
Crève-Cœur, 1024.
Crèvecœur, 1024.
Criloup, 1025.
Crissé, 153.
la Croisée, 487.
la Croisette, 487.
les Croisettes, 487.
la Croisillière, 487.
la Croix-aux-Vesques, 771.
la Croix-Boissée, 769.
la Croix-Brete, 770.
la Croix-Buisée, 769.
la Croix-du-Billot, 943.
la Croix-Moche, 1092.
la Croixille, 772.
la Cropte, 488.
la Crouzelle, 772.
Crouzille, 772.
Cumont, 489.
la Cure, 1109.
Cures, 1109.

D

Dangeul, 804.
la Danse, 155, n.
Dansé, 155.
Dauvers, 490.
la Davière, 1011.
les Defais, 959.
Degré, 1110.
Dehault, 1111.
Désertines, 491.
la Déteurbe, 960.
la Détourbe, 960.
les Deux-Évailles, 601.
la Diacrie, 773.
Dieuxaie, 1026.
Dijon, 277.
Dinan, 62.
Dissay-sous-Courcillon, 156.
Dissé-sous-Ballon, 156.
Dive, 63.
Dollon, 1112.
Domfront, 805.
Domfront-en-Champagne, 805.
Dompierre, 806.
Dompierre-des-Landes, 806.
la Dorée, 1113.
le Douaire, 961.
Doucé, 157.
Douce-Amie, 1063.
Doucelles, 1114.
Douet (Saint-Loup-du-), 602.
Douet-Gesbert, 875.
les Douets, 602.
Douillet, 1115.
la Douve, 962.
Douvres, 13.
Duneau, 492.

E

l'Ébaupinais, 374.
les Éblais, 345.
les Échamettes, 1089.
les Échauguettes, 963.
Échelles (St-Jean-des-), 964.
l'Éclèche, 965.
Écommoy, 158.
l'Écorce-Bouvière, 1027.
Écorpain, 1116.
Écosse, 159, n.
Écossé, 159.
l'Écotay, 493.
les Écottais, 493.
l'Écoubière, 315.
les Écoubières, 315.
l'Écoublère, 315.

l'Écoublerie, 315.
les Écrignolles, 678.
l'Écrille, 603.
l'Écrilloir, 603.
Écure 679.
les Écures 679.
les Écurettes, 679.
les Édouvelles, 680.
les Égoutelles, 604.
Égrenne, 64.
l'Égrillère, 603.
Éguillé (Pruillé l'), 160 et *Addenda*.
l'Enfer, 494.
l'Enfournoire, 681.
l'Enjubaudière, 1012.
Entrammes, 14.
l'Épau, 495.
Épeigne, 82.
Épeigné-sur-Dême, 161.
Épières, 341.
les Épiers, 341.
Épinay-le-Comte, 376.
les Épineaux, 426.
l'Épinette, 427.
Épineu-le-Chevreuil, 409.
Épineux-le-Seguin, 409.
les Épinouses, 410.
les Érablais, 366.
l'Érablay, 366.
Erbrée, 377.
l'Erbrée, 377.
Erfroide, 605.
l'Ermangerie, 896.
Ermier, 496.
l'Ermitage, 774.
Ernée, 65.
l'Errière, 497.
Escachebouton, 1035.
Espagne, 1062.
l'Essart, 498.
Estivau, 683.
Estranglechien, 1037.
Estre (le Petit-), 682.
l'Estre-Gérard, 682.
les Estres, 682.
Étival-en-Charnie, 683.
Étival-lès-le-Mans, 683.
les Étoubles, 680.
l'Être-aux-Béliers, 682.
l'Être-aux-Blins, 682.
l'Être-aux-Fourmis, 682.
les Étrelles, 499.
Étrogné, 162.
l'Euche, 500.
l'Eurerie, 717, n.
Évaillé, 1117.
les Évaux, 606.
l'Évay, 607.
Évière (la Bonne-), 609.
Évron, 15.

F

la Fabrice, 775.
la Fabrique, 775.
la Faigne, 416 et *Addenda*.
Fains, 501.
Fatines, 1118.
la Faude, 684.
Faverolles, 428.
Fay, 378.
la Feigne, 416.
Feins, 501.
Fercé, 163.
la Ferdurière, 502.
la Ferrière-aux-Étangs, 342.
la Ferté-Bernard, 966.
la Ferté-Macé, 966.
Feu-Guillaume, 286.
Feu-Heulin, 286.
Feuchard (le Haut-, le Bas-), 967.
les Feuges, 299.
Feux-Villaines, 286.
Fillé, 164.
les Filles-Dieu, 776.
Flacé, 165.
Fléchard (St-Georges-le-), 967.

Flée, 166.
la Fleur-de-Lys, 968.
la Folie, 685.
Fontaine-Daniel, 610, n.
Fontaine-en-Beauce, 610.
la Fontaine-Géhard, 610, n.
la Fontaine-St-Martin, 610.
Fontenailles, 611.
Fontenay, 612.
Fonteneau, 613.
la Fontenelle, 613.
Forcé, 167.
la Forêtrie, 969.
la Forge, 686.
les Forges, 686.
Fortan, 503.
la Fortécuère, 1053.
la Forte-Écuyère, 1053.
la Fossée, 504.
Fosse-Louvain (St-Aubin-), 687.
Fosse-Louvette, 687.
la Fouasse, 688.
la Fouassière, 688.
Foucourbe, 300.
le Fougeray, 379.
Fougerolles, 301.
Fouilloux (St-Germain-le-), 505.
le Foulage 689.
le Foulerets, 689.
le Foulleray, 689.
Foulletorte, 690.
Foulletourte, 690.
Foulon, 689.
le Four-à-Ban, 970.
les Fourches, 506.
la Fourmillère, 682, n.
la Foutaye, 380.
la Foutelaye, 380.
la Francière, 461.
Frébourg, 928.
la Frenouse, 381.
Fresnay-sur-Sarthe, 168.
la Fresnaye, 381.
Frettay, 507.
la Frette, 507.
le Freu, 302 et *Addenda*.
les Freux, 302.
Frileux, 508.
Frilouze, 508.
la Frilouzière, 508.
le Froc, 509.
Froid-Fonds, 614.
les Fromentages, 971.
Fromenteau, 429.
la Fromentelle, 429.
Fromentières, 343.
Froulay, 1119.
Froullay, 1119.
le Froullay, 1119.
la Fuye, 972.
Fyé, 169.

G

la Gabelle, 973.
Gabrone (St-Fraimbault-de-), 18.
la Gadelière, 344.
la Gagne, 510.
la Gagnerie, 510.
Galerne, 511.
la Galeuchère, 512.
la Galichère, 512.
les Galicheries, 512.
les Ganches, 303.
Gandelain, 926.
Gandelin (Gesne-le-), 926.
la Garde, 974.
la Garenne, 975.
le Gasseau, 513.
les Gasseaux, 513.
le Gassel, 513.
le Gast, 514.
la Gastière, 514.
Gastinelle (la Chapelle-), 514.
Gastines, 514.
Gastines (St-Denis-de-), 514.
la Gaudesche, 515.

la Gaugainière, 758.
la Gautière, 1013.
la Gautraie, 1013.
la Gautrie, 1013.
Geneslay, 382.
le Genest, 304.
Genest-Lavardin, 50.
Genestrolle, 430.
Gennes, 1120.
Gennes (Pont-de-), 1120.
Gérigné, 170.
Gesnes, 47, 1120.
Gesnes, ou Jenne, 67.
Gesnes-le-Gandelin, 1120.
Gesvres, 83.
le Gibet, 976.
le Gibet-à-la-Truie, 1037.
Glatigné, 1121.
Glatigny, 1121.
Glenne, 66.
le Gor-de-Noyen, 1122.
Gorron, 1122.
la Gouffardière, 922.
la Goupillère, 411.
la Goupillouse, 407, 411.
Gourdaine (Ste-Marie-de-), 1123.
la Gourdaine, 1123.
le Goutil, 604.
Grandchamp, 516.
le Grand-Châtelet, 949.
le Grand-Clocher, 767.
la Grande-Beunèche, 647.
la Grande-Haise, 692.
la Grande-Talvasserie, 730.
le Grand-Lucé, 191.
le Grand-Maule, 704.
le Grand-Morville, 929.
le Grand-Oisillé, 215.
les Grands-Chenèches, 515.
le Grand-Temple, 797.
le Grand-Yvroy, 276 n.
la Grange-au-Prieur, 679.
Gratte-sac, 1040.
Graveau, 431.
la Gravelle, 431.
les Gravus, 417.
Grazay, 171.
le Gréez, 305.
Gréez-sur-Roc, 305.
la Grésillère, 345.
le Grésillon, 345.
Grez-en-Bouère, 305, 1082.
Grigné, 278.
Grignon, 278.
Groies (St-Aubin-des-), 306.
la Groirie, 346.
la Grollière, 347.
Grossebourse, 1050.
la Grouas, 306.
le Grouas, 306.
les Grouas, 306.
Grouas (Place des), 306.
la Gruellerie, 977.
la Gruerie, 977.
Guécélard, 876.
le Gué-de-Mauny, 705.
le Gué-Galerne, 511.
le Gué-Perreux, 615.
le Gué-Perroux, 615.
la Guenche, 303.
la Guerche, 517.
le Guerouasiller, 348.
la Guette, 978.
Guetteloup, 1028.
la Gueule du Bois, 518.
la Guierche, 517.
la Guierchette, 517.

H

l'Habit, 691.
la Hache, 542.
la Haie-Huon, 759, 877.
la Haie-Roullée, 1158.
la Haie-Traversaine, 519.
les Haies, 519.

Haise (la Grande-), 692.
Haleine, 1124.
le Ham, 848.
Hambers, 1125.
Hambert (le Bas-), 1125.
la Hamelinaie, 1014.
la Hamelinière, 1014.
Hardanges, 1126.
le Haut-Baugé, 121.
la Haute-Chapelle, 756.
Hauterives, 520.
le Haut-Feuchard, 967.
le Haut-Montroux, 913.
le Heaume, 307.
l'Hébergement, 979.
les Hébergements, 979.
Hémenard, 877.
Hercé, 172.
la Hermerie, 496.
Hermet, 521.
Hermier, 496.
l'Hermitage, 774.
les Hermites, 777.
Hesloup, 92, 1127.
Heurtebiche, 1029.
Heurtebise, 1029.
les Heurtebizières, 1029.
la Hogue, 522.
l'Hommas, 383.
l'Homme, 307.
l'Hommeau (St-Germain-de-), 432.
l'Hommée, 535.
l'Homme-mort, 1054.
l'Hommerond, 307.
l'Hommois, 383.
l'Hopiteau, 693.
le Horps, 1128.
l'Hôtel, 694.
l'Hôtel-Chauvin, 694.
Houdard, Introd., p. XVII.
Houssay, 385.
le Housseau, 433.
Huchecorneille, 1030.
Huchecornille, 1030.
Hucheloup, 1030.
Huchepie, 1030.
Huchepoche, 1030.
la Huguenoterie, 778.
l'Huisserie, 1129.
Hupeloup, 1030.

I

l'Infirmerie, 779.
Ingrande, 16.
Ingrandes, 16.
Izé, 173.

J

Jaillé, 174.
Jambet, 17.
Jambet (St-Christophe-du-), 17.
la Jarossaie, 385.
le Jarossay, 385.
Jauzé, 175.
Javron, 18 et *Addenda*.
Jenne ou Gesnes, 67.
Jeune, 67.
la Jeunetrolle, 430.
Jolie-Vue, 576.
la Jolivière, 576.
le Joncheray, 386.
les Jonchères, 349.
Joué-en-Charnie, 176, 1093.
Joué-l'Abbé, 176.
le Journal, 535.
les Journaux, 535.
Jouvigné, 179.
Jublains, 19.
Jublans, 19.
Jublins, 19.
Juchepie, 1031.
Judée (la Rue-de-), 780.
la Juère, 780.
la Juerie, 780.
la Jugulière, 91, n.

Juigné-sur-Sarthe, 177.
Juillé, 178.
la Juiverie, 780.
la Juiverie (Rue de la), 780.
Jupilles, 1130.
Jupjour, 1032.
la Justice, 976.
Juvigné, 179.
Juvigny-sous-Andaine, 179.

L

la Lacelle, 781.
la Laiche, 308.
Laigné-en-Belin, 180.
Lamboux, 309.
Lamnay, 181.
la Landemaine, 523.
Landepoutre, 524.
Landepoutre (la Petite-), 524.
Landivy, 48.
Langlecherie, 642.
Larchamp, 49.
Lassay, 182.
Launay-Villiers, 387.
Laval, 525.
Lavardin, 50.
Lavaré, 183.
Lavenay, 184.
Lavernat, 1131.
Léard, 310.
le Léard, 310.
Lesbois, 526.
Lesnières, 350.
Lévaré, 1132.
le Levraut, 616.
le Lierru (St-Hilaire-le-), 419.
Lignerolles, 434.
Lignières-la-Carelle, 350.
Lignières-la-Doucelle, 350.
Lignoux, 412.
Ligron, 279.
Lingé, 131, 185.
Linières, 350.
Livernois, 695.
Livet, 1133.
Locquenay (St-Aubin-de-), 186.
Locquenay (St-Mars-de-), 186.
la Loge, 696.
la Loge-à-Hamelin, 696.
la Loge-à-la-Guibert, 696.
la Loge-à-Raymond, 696.
les Loges, 696.
le Logis, 980.
Loiron, 280.
Lombron, 1134.
Longmortier, 617.
Longnes, 84.
Longuefougère, 311.
Longuefuye, 972.
Longuerote, 527.
Longuève, 618.
Lonlay, 1135.
Loré, 187.
Loriat, 1131.
Lorouer (St-Pierre-du-), 782.
Lorouer (St-Vincent-du-), 782.
Loudon, 20.
les Loudonneaux, 20.
Loué, 188.
Loulne, 68.
Loupfougères, 312.
le Loup-Garou, 800.
Louplande, 1136.
Loup-Pendu, 1037.
Louverné, 189.
la Louvière, 351.
Louvigné, 190.
Louvigny, 190.
la Louvresse, 419.
Louzes, 528.
Loyré, 187.
le Luard, 529.
les Luards, 529.
le Luart, 529.
Luat (St-Christophe-du-), 529.

Lucé, 191.
Lucé-sous-Ballon, 191.
Lucé (le Grand), 191.
Luceau, 143, 191.
Luché, 192.
la Luère, 351.
Luerson, 413.
Lunay, 193.
Lurson, 281, 414.
Luxembourg, 1062.

M

Madré, 194.
Magenta, 1062.
Magny, 195.
Magny-le-Désert, 195.
Maigné, 195.
Maine (St-Denis-du-), 818.
Maineuf, 697.
Maison-Dieu, 783.
Maisoncelles, 699.
Maisonnasse, 698.
la Maîtrie, 1015.
Malabord, 700.
Malabri, 700.
la Maladerie, 783.
la Maladrie, 783.
Mal-Avisé, 701.
Malbâti, 701.
Malbenay, 752.
Malbrouck, 1064.
Malessart, 498.
Malgré-tout, 702.
Malicorne, 1033.
Malitourne, 1033.
Malortie, 313.
Malpallu, 545.
Malviande, 718.
Malvoisine, 700, 737.
Malvue, 450.
Mamers, 840.
Mangé, 131.
le Mans, 21.
Mansigné, 196.
Mantilly, 197.
Marcé, 198.
Marcillé, 199.
Marçon, 282.
la Mardelle, 530.
Mareil-en-Champagne, 94.
Mareil-sur-Loir, 94.
la Mare-Noire, 634.
Maresché, 200.
Marigné, 201.
Marigny, 201.
Marmaigne, 85.
les Marnières, 352.
Marolette, 143, 703.
Marolles, 143, 703.
Marolles-les-Braults, 703.
Martigné, 202.
Mathefelon, 1034.
Matovallo, 22.
la Matraie, 194.
Maubusson, 531.
Maucartier, 705.
Maule, 704.
Maule (le Grand-, le Petit-), 704.
Mauny, 705.
Maupertuis, 532.
Mayenne, 69.
Mayet, 51 et *Addenda*.
Mécorbon, 878.
Medmanche, 706.
la Mée, 707.
les Mées, 707.
Méfossé, 533.
Méfromont, 879.
Mégaudon, 880.
Mégérault, 849.
Méhoudin, 881.
Méhubert, 882.
Melleray, 388.
la Melleraye, 388.
Méré, 194, 203.

Merel, 619.
Mérembourg, 883.
Mériaux, 619.
Mérolles, 203.
Meslay, 388.
le Meslier, 314.
le Mesnil, 708.
le Mesnil-Roger, 884.
Messigné, 204.
le Métivage, 981.
Meurcé, 205.
le Meurger, 709.
Mézangers, 1137.
les Mézeaux, 710.
Mézeray, 206.
le Mézeray, 206, 711.
les Mézerettes, 711.
les Mézerolles, 711.
Mézières, 711.
Mézières-sous-Ballon, 711.
Mézières-sous-Lavardin, 711.
la Mézollerie, 783.
les Miaules, 704.
Mi-Fougères, 534.
la Milesse, 1138.
Mimbré (St-Ouen-de-), 1139 et *Addenda*.
la Mine, 535.
la Minée, 535.
le Mirail, 982.
Mirebeau, 536.
Mirvent, 1020, 1029.
la Mochère, 1092.
la Mocherie, 1092.
Moiré, 207.
Moitron, 1140.
Moland, 537.
les Molands, 537.
les Mollières, 537.
Moncé-en-Belin, 208.
Moncé-en-Saosnois, 208.
Monceaux, 208, n.
Mondamer, 885.
le Mondemert-Manceau, 885.
Monhoudou, 886.
Monplaisir, 685.
Montabon, 887.
Montaillé, 888.
Montangé, 889.
Montangis, 867.
Montaubeau, 895.
Montaudin, 890.
Montaumer, 891.
Montbert, 892.
Montbizot, 1141.
Montbrault, 893.
Montchâtre, 952.
Montchevrier, 353.
Montchien, 315.
Montcorbeau, 315.
Montcorbon, 878.
Montdemault, 894.
le Montdemer-Normand, 885.
Montdomer, 885.
Monte-à-Rebours, 1055.
Montécouble, 315.
Montembault, 895.
Montembourg, 916.
Montenay, 209.
Montermanger, 896.
Montesson, 315, n.
Montfaucon, 35, n.
Montfeu, 579.
Montflours, 1142.
Montfort-le-Rotrou, 983.
Montfreslon, 897.
Montfrou, 898.
Montgenard, 863.
Montgiroux, 899.
Montgondouin, 900.
Montguéri, 984.
Montguérin, 901.
Montguyon, 902.
Monthéard, 903.
Monthibault, 904.
Monthoudoux, 886.

Monthubert, 882.
Montifaut, 1045.
Montigné, 210.
Montigny, 210.
Montjean, 931.
Montlevrier, 353.
Montlongis, 905.
Montmacon, 906.
Montméart, 907.
Montoger, 908.
Montoire, 538.
Montourtier, 1143.
la Montre, 539.
Montrebœuf, 909.
la Montrée, 539.
les Montrées, 539.
Montrenault, 910.
Montrenoux, 911.
Montrestif, 985.
Montreuil, 784.
Montreuil-en-Champagne, 784.
Montreuil-le-Chétif, 784.
Montreuil-le-Henri, 784.
Montreuil-sur-Sarthe, 784.
Montroland, 912.
Montrouveau, 985.
Montroux, 913.
Montroux (le Haut-, le Bas-), 913.
le Mont-Sébert, 914.
Monts-Frileux, 508.
Montsor, 475, 1144.
Montsoreau, 1144.
Montsûrs, 1145.
Montvian, 932.
Moquesouris, 1035.
Morenne, 86.
Morigné, 211.
le Mortier-noir, 617.
les Mortiers, 617.
les Mortrais, 617.
les Mortraits, 617.
le Mortray, 617.
Morville (le Grand-, le Petit-), 929.
Motreul, 785.
la Motte-Fouquet, 986.
la Motte (St-Jean-de-), 986.
la Moucherie, 354.
Mouillebouche, 1036.
Mouille-Braies, 1036.
la Mouillère, 537.
Moulay, 1146.
le Moulin-à-Foulon, 689.
Moulins-le-Carbonnel, 712.
la Mourerie, 355.
Moussay, 389.
la Moussière, 389.
le Moussu, 389.
Moyré, 207.
Mozé, 212.
la Muette, 987.
Mulsanne, 1147.
le Mur, 713,
les Murs, 713, 728.
les Murailles, 713.

N

Nancé, 213.
Nauvay, 540.
Nauvays, 540.
la Navière, 356.
Neau, 1148.
Neufchâtel-en-Saosnois, 988.
Neuilly-le-Vendin, 21, n., 214.
Neuvillalais, 714.
Neuville-sur-Sarthe, 715,
Neuvillette, 715.
Neuvy, 716.
Niort, 52.
la Noë, 541.
les Noës, 541.
Nogent-le-Bernard, 23.
Nogent-sur-Loir, 23.
Νοϊοδουνον, 19.
la Noiraie, 390.
Notre-Dame-des-Quintaines, 996.

Nouans, 24.
les Noues, 541.
la Nouette, 541.
les Nouettes, 541.
Nouray, 390.
Noyau, 316.
Noyen-sur-Sarthe, 25.
Noyers, 316.
Nuillé-le-Jalais, 214.
Nuillé-sur-Ouette, 214.
Nuillé-sur-Vicoin, 214.
les Nuillés, 214.

O

l'Officière, 989.
Oisillé (le Grand-, le Petit-), 215.
Oisseau, 26.
Oizé, 216.
Oliveau, 435.
les Oliveaux, 435.
Ollivet, 435.
l'Onglée, 542.
Orgères, 357.
l'Orière, 717.
Orières, 717.
Origné, 217.
Orion, 53.
Ormes (St-Pierre-des-), 70.
Orques (St-Denis-d'), 543.
Ortieuse, 413.
l'Orvillette, 1113.
l'Ouche, 500.
Οὐίνδινον, 21.
l'Oulne, 68.
l'Ourière, 717.
Outillé (St-Mars d'), 218.
Outrebois, 544.
Outre-Sarthe, 544.

P

la Pagerie, 1015.
Pain-béni, 718.
Pain-perdu, 718.
Pain-tout-sec, 718,
la Pallu, 545.
Pambouc, 1037.
Pampelune, 1062.
Panchien, 1037.
Pangeline, 1037.
Panloup, 1037.
Panon, 54.
les Pans-de-Gorron, 1122.
la Paragère, 990, 632.
Parennes, 87.
Parfaumortier, 617, 632.
Parigné, 219.
Parigné-l'Évêque, 219.
Parigné-le-Pôlin, 219.
Parné, 219.
le Pas, 991.
le Pas-de-Pierre, 991.
Passais, 1149.
Passe-vite, 1038.
le Pâtis, 546.
le Pâtisseau, 546.
la Patouille, 547.
la Patouillère, 547.
Patriau, 548.
la Patrie, 548.
la Patrière, 548.
la Pâturière, 548.
le Pavé, 549.
Pavement, 549.
les Pavés, 549.
la Pelice, 722.
la Pellerinais, 786.
la Pellerine, 786.
Peray, 391.
la Perelle, 550.
Perouse, 414.
Péroux, 414.
le Perrain, 420.
la Perrière, 358.
la Perrigne, 420.
Perrin, 420.

la Perrine, 420.
Pescherai, 620.
Pescheseul, 620.
la Petite-Beunèche, 647.
le Petit-Estre, 682.
la Petite-Landepoutre, 524.
la Petite-Ruche, 648.
la Petite-Talvasserie, 730.
la Petite-Vérolle, 1056.
le Petit-Maule, 704.
le Petit-Morville, 929.
le Petit-Oisillé, 215.
le Petit-Tertre-Guerchais, 517.
le Petit-Yvroy, 276, n.
la Peuvrie, 230.
Pezé-le-Robert, 220.
Pezereul, 436.
Pezereux, 436.
le Pézeril, 421.
les Pézerils, 421.
Piacé, 221.
Pied-sec, 621.
Pierrefiche, 719.
la Pierre-Frite, 1057.
Pierrelée ou Pierrelaie, 719.
la Pilavenière, 720.
Pilmil, 720.
Pince-Alouette, 1039.
Pinceloup, 1039.
Pince-Louvette, 1039.
les Pins, 317.
Pirmil, 720 et *Addenda*.
la Pirmillière, 720.
le Piteau, 693.
la Pitié-Dieu, 787.
Pizieux, 622.
Placé, 221.
Plain (St-Georges-du-, St-Rémy-du-), 551.
Plaisance, 721.
Planche, 623.
la Planche-aux-Dames, 623.
la Planche-aux-Moines, 623.
les Planches-de-Brive, 623.
Pleinchêne, 552.
Pleinpoirier, 552.
la Plesse, 722.
le Plessis, 722.
le Plessis-Milcent, 722.
la Plisse, 722.
Poché, 222.
Poillé (*poyé*), 223.
Poillé (*puélé*), 224.
la Pointe, 542.
Poligné, 225.
la Pommeraie, 392.
Pommeray, 392.
Pommerieux, 437.
la Pommerolaie, 392.
Poncé, 226,
le Pont-aux-Hermites, 948, n.
le Pont-Billet, 943.
Pont-de-Gennes, 1120.
le Pont-Domguérin, 901.
Ponthouin, 624.
le Pont-Hubert, 882, 1044.
Pontigné, 227.
Pontlieue, 625.
Pontmain, 626.
Pontpasse, 627.
Pontperrin, 628.
le Pont-Perrin, 628.
Pontpierre, 628.
le Pont-trop-court, 1058.
Pontvallain, 1150.
le Pontvian, 931.
la Poôté, 992.
Porcé, 228.
Port-Brillet, 629.
la Porte, 993.
la Porte-Beucheresse, 419.
le Port-Ringeart, 915.
Possé, 229.
Pot-percé, 1021.
Poudreuse, 553.
Poulay, 1151.

Pouvrai, 230.
Préambourg, 916.
Préaux, 555.
la Prébende, 788.
la Prée, 556.
Pré-en-Pail, 554, 1176.
la Prêle, 557,
le Pré-Péan, 936.
Prend-sans-droit, 1040.
Prérond, 474.
le Presbytère, 790.
le Presche, 789.
le Présidial, 989.
le Pressoir, 994.
la Prêterée, 790.
la Prêterie, 790.
Préval, 558.
Prévelles, 1152.
la Prévôté, 995.
Prières (St-Fraimbault-de-), 559.
le Prieuré, 791.
Pringé, 231.
Priz, 75.
la Proûterie, 995.
Pruillé-l'Éguillé, 160, 232.
Pruillé-le-Chétif, 232.
la Prunelaye, 393.
la Psallette, 792.
le Puits-Audebert, 917,

Q

Quelaines, 41 n., 670.
Queumont, 489.
Quiberon, 1062.
Quincampois, 1041.
Quincampoix, 1041.
Quincé, 233.
Quinquengrand, 1041.
Quintaines (N.-D.-des-), 996.
la Quinte, 723.
les Quintes, 723.
Quittay, 234.

R

le Rachat, 997.
les Radrets, 560.
le Rafeu, 561.
la Ragolle, 318.
Rahay, 1153.
les Raizeux, 55.
le Ravay, 630.
Ravigny, 235.
la Réauté, 793.
le Reclus, 724, 794.
Reconde, 724.
la Reculée, 724.
la Régale, 795.
les Régales, 795.
les Reines-Baudières, 1059.
la Rémérée, 997.
Renay (St-Maurice-de-), 236.
René, 236.
Rennes, 1154.
Rennes-en-Grenouille, 236, 1154.
Requeil, 1155.
la Reuzeraie, 394.
Rezé, 55.
le Ribay, 1156.
le Ribert, 1156.
le Ribet, 1156.
Richedoigt, 602.
Richefuye, 972.
Richelieu, 562.
Richemont, 562.
Richenid, 705.
Riftray, 631.
la Ringeardais, 915.
la Ringeardière, 915.
Riomer, 841.
Riparfond, 632.
la Rivière, 633.
Rochalais, 714.
le Roc-Haton, 918.
la Roche-Brault, 893.
la Roche [-Frébourg], 928.

Rochefort (St-Antoine-de-), 998.
la Roche-Mabille, 919.
le Rocher, 243.
Roézé, 237.
Romigny, 238.
la Ronchère, 359.
le Roquet, 563.
Rortre, 725.
Rosay (St-Georges-du-), 395.
la Roue, 239.
Rouellay, 239.
Rouellé, 239.
Rouessé, 240.
Rouessé-Fontaine, 240.
Rouessé-Vassé, 240.
Rouesson, 283.
Rouez, 88.
Rougemare, 634.
Rougemont, 564.
Rougemortier, 617.
Rouillon, 1157.
Roujeaune, 635.
Roullée, 1158.
Rouperroux, 636.
la Route, 527.
le Rouveray, 396.
le Rouvray, 396.
Rouvres, 319.
Ruaudin, 1159.
Rubert, 1156.
Rubricaire, 726.
Ruche (la Petite-), 648.
le Rucheray, 648, 727.
les Ruchères, 727.
la Rue, 527.
la Rue-de-Judée, 780.
la Rue-Dorée, 1113.
la Rue-Galerne, 511.
les Ruettes, 565.
Ruigné, 241.
Ruillé-en-Champagne, 242.
Ruillé-Froid-Fonds, 242.
Ruillé-le-Gravelais, 242.
Ruillé-sur-Loir, 242.
Rupiacus, 243.

S

Sablé, 95.
Sables, 320.
le Sablonnay, 397.
Sacé, 244.
la Sacristie, 796.
Saosnes, 27.
Sarcé, 245.
Sarcigné, 246.
Sargé, 247.
Sargé-sur-Braye, 247.
Sasnière, 1161.
Sasnières, 1161.
la Saugère, 360.
la Saulaie, 398.
Saulges, 1162.
Saussay, 399.
les Saussaies, 399.
Sauvage, 566.
la Savardière, 361.
Savigné-l'Évêque, 248.
Savigny-sur-Braye, 248.
Savonnières, 362.
Sceaux, 89.
Sébastopol, 1062.
Ségrie, 1163.
Semême, 842.
Sème-Pierre, 1061.
la Semondière, 857.
Semur, 728 et *Addenda*.
les Senaillères, 729.
les Sept-Fontaines, 686.
Septforges, 686.
la Sergenterie, 999.
Sermaise, 90.
Sévillé, 145.
Sez, 321.
le Silard, 876.
Sillé-le-Guillaume, 249.

Sillé-le-Philippe, 249.
Solesmes, 76.
Sononia, 629.
Soreau, 1144.
la Sorlière, 1144.
Soucé, 250.
Souday, 251.
Souffle-à-l'eau, 1042.
Sougé-le-Ganelon, 252.
Sougé-sur-Braye, 252.
Souillé, 253.
Soulgé-le-Bruant, 252.
Souligné-sous-Ballon, 254.
Souligné-sous-Vallon, 254.
Soulioche, 638.
Soulitré, 255.
Sourches, 77.
Sous-le-Bois, 638.
Sous-les-Tertres, 638.
Souvigné-sur-Même, 256.
Souvigné-sur-Sarthe, 256.
Souvre, 56.
Spay, 400.
Speaux, 438.
Surfonds, 637.
Surmaine, 638.
Surmont, 638.
Survarenne, 638.
la Suze, 28.

Saints et Saintes :

St-Aignan, 807.
St-Antoine-de-Rochefort, 998.
St-Aubin-de-Locquenay, 186.
St-Aubin-des-Coudrais, 373.
St-Aubin-des-Groies, 306.
St-Aubin-Fosse-Louvain, 687.
St-Baudelle, 808.
St-Berthevin, 809.
St-Berthevin-la-Tannière, 364, 809.
St-Biez-en-Belin, 810.
St-Bomer-les-Forges, 811.
St-Bomert, 811.
St-Brice, 812.
St-Calais, 813.
St-Calais-du-Désert, 813.
St-Calez-en-Saosnois, 813.
St-Célerin, 814.
St-Céneré, 814.
St-Chéron, 815.
St-Christophe-du-Jambet, 17.
St-Christophe-du-Luat, 529.
St-Civière, 844.
St-Corneille, 816.
St-Cosme-de-Vair, 30.
St-Cyr-en-Pail, 817, 1176.
St-Cyr-le-Gravelais, 817.
St-Denis-de-Gastines, 514.
St-Denis-de-Villenette, 740.
St-Denis-d'Orques, 543.
St-Denis-du-Maine, 818.
St-Ellier, 819.
St-Ellier-les-Bois, 819.
St-Fraimbault-de-Gabrone, 18, 820.
St-Fraimbault-de-Lassay, 820.
St-Fraimbault-de-Prières, 559, 820.
St-Fraimbault-sur-Pisse, 820.
St-Front-des-Cellières, 656, 805.
St-Gault, 821.
St-Georges-Buttavent, 1020.
St-Georges-de-la-Couée, 483.
St-Georges-du-Rosay, 395.
St-Georges-du-Plain, 551.
St-Georges-le-Fléchard, 967.
St-Germain-d'Anxure, 60.
St-Germain-de-Coulamer, 1103.
St-Germain-de-la-Coudre, 298.
St-Germain-de-l'Hommeau, 432.
St-Germain-le-Fouilloux, 505.
St-Gervais-de-Vic, 738.
St-Guingallois, 822.
St-Hilaire-des-Landes, 819.
St-Hilaire-le-Lierru, 418.
St-Isle, 823.
St-Jacques-des-Guérets, 150, n.
St-Jean-d'Assé, 112.
St-Jean-de-la-Chèverie, 336.

St-Jean-de-la-Motte, 986.
St-Jean-des-Echelles, 964.
St-Jean-sur-Erve, 1154.
St-Julien-du-Terroux, 568.
St-Léger, 824.
St-Léonard-des-Bois, 31.
St-Longis, 825.
St-Loup-du-Dorat, 602, 826.
St-Loup-du-Douet, 602.
St-Loup-du-Gast, 826.
St-Mars-de-Locquenay, 186.
St-Mars-d'Outillé, 218.
St-Mars-la-Brière, 295, 827.
St-Mars-d'Égrenne, 64.
St-Martin-de-Connée, 1097.
St-Maurice-de-Renay, 236.
St-Maurice-du-Désert, 236.
St-Melaine, 828.
St-Michel-de-Chavaignes, 79.
St-Ouen-de-Mimbré, 1139.
St-Ouen-des-Oies, 1060.
St-Ouen-des-Toits, 1160.
St-Ouen-des-Valons, 1060.
St-Ouen-le-Brisoult, 829, 1085.
St-Oustrille, 830.
St-Paterne, 831.
St-Pavin-des-Champs, 832.
St-Père, 833.
St-Pierre-d'Apilly, 106.
St-Pierre-de-Chevillé, 145.
St-Pierre-des-Ormes, 70.
St-Pierre-du-Lorouer, 782.
St-Rémy-des-Monts, 551.
St-Rémy-du-Plain, 551, 834.
St-Rigomer-des-Bois, 834.
St-Rimay, 834.
St-Saturnin, 835.
St-Sulpice, 836.
St-Thomas-de-Courceriers, 930.
St-Ulphace, 837.
St-Vincent-du-Lorouer, 782.
Ste-Gemmes-le-Robert, 67, 838.
Ste-James-sur-Sarthe, 838,
Ste-Marie-de-Gourdaine, 1123.
Ste-Osmane, 839,
Ste-Plaine, 845.

T

les Talvasières, 730.
Talvasserie (la Grande-, la Petite-), 730.
la Talvassière, 730.
la Tannière, 363.
Tartifume, 1043.
la Tassaie, 567.
la Tasse, 567.
Tassé, 257.
les Tasseaux, 567.
Tassillé, 258.
la Tayère, 731 et *Addenda*.
la Teillaie, 402.
Teillé, 401.
Teloché, 259.
le Temple, 797.
la Templerie, 797.
Temps-perdu, 702.
Tennie, 1164.
Ternay, 260.
Teroigne, 322.
Terrehault, 843.
le Terrier, 568.
Terroux (St-Julien-du-), 568.
le Terroux-Fleury, 568.
le Terroux-Raguin, 568.
Tertifume, 1043.
Tertre-Guerchais (le Petit-), 517.
les Tesnières, 363.
Tessé, 257.
Tessé-Froulay, 257, 1119.
Tessé-la-Madeleine, 257.
Tesvale, 57.
la Teulière, 732.
la Théardière, 903.
le Thébert, 927.
Théligny, 261.

Thévalle, 57.
Thoiré-sous-Contensor, 262, 1099.
Thoiré-sur-Dinan, 262.
Thoré, 262.
Thorigné, 263.
Thubœuf, 1044.
Thuré, 569.
les Thurets, 569.
la Tioulière, 732.
les Tioulières, 732.
Toigné, 264.
Toits (St-Ouen-des-), 1160.
Torambert, 1000.
Torcé, 265.
Torchamp, 570.
la Touchaie, 571.
la Touchasse, 571, 698,
la Touche-Gast, 571.
Touchegâte, 571.
les Touches, 571.
la Touchette, 571.
les Touchettes, 571.
Toulifaut, 1045.
Touques, 571.
la Tour, 1000.
la Touraille, 733.
les Tourailles, 733.
la Tourelle, 1000.
la Tour-Emond, 1000.
Tournebride, 1046.
les Tournes, 798.
Toussaint, 799.
Toussant, 799.
Trangé, 131, 266.
Trans, 29.
le Travers, 519.
la Traversaine, 519.
la Tréfière, 364.
la Trèflerie, 364.
Tréfours, 572.
Tréhet, 639.
la Tremblaie, 403.
Tresson, 71.
la Trigalle, 734.
la Troche, 323.
la Troisse, 322.
Trompesouris, 1047.
Trompevelours, 1047.
le Tronchay, 404.
le Tronchet, 404.
Trôo, 1165.
Trop-Vendu, 735.
Trop-Vendue, 735.
la Trouesse, 322.
la Trugalle, 734.
Truigné, 267.
Tucé-Lavardin, 50.
Tue-Moine, 1048.
Tuffé, 1166.
le Tuffeau, 439, 1166.
la Tuffète, 439.
les Tuffètes, 439.
Tulièvre, 1049.
Tuloup, 1049.

V

Vaas, 1167.
Vaiges, 1168.
Vair (St-Cosme-de-), 30.
la Vairie, 1001.
le Val, 573.
Valaubin, 933.
Valennes, 1169.
la Valette, 574.
la Vallée-Boutedé, 800.
la Vallée-Gauvain, 934.
Vallon, 1170.
Vancé, 268.
Vandœuvre, 31.
la Varenne, 975.
Vassé, 269.
les Vassoreries, 1002.
Vaubezon, 920.
Vaubouan, 921.
Vaucé, 1171.

la Vaucelle, 575.
Vaucourbe, 577.
le Vau-de-Crannes, 1108.
Vaugouffard, 922.
Vauguérin, 901.
Vaugueuvin, 934.
Vauguyon, 902.
le Vau-Hamelin, 923.
Vaujacob, 935.
Vaujoli, 576.
Vaupéan, 936.
Vauraimbault (le Grand-, le Petit-), 924.
Vaurimbeux, 924.
Vautors, 577.
Vautorte, 577.
Vauvineux, 578.
la Venage, 1003.
Vendin (Neuilly-le-), 21, n.
Ver, 30.
la Verderie, 977.
la Verdière, 977.
Verdigné, 270.
Verdun, 32.
Vernay, 405.
Vernèche, 515.
Verneil, 96.
Verneil-le-Chétif, 96.
Vernie, 143, 1172.
Verniette, 143, 1172.
Vérolle (la Petite-), 1056.
la Verrière, 736.
Vesins, 737.
la Vesquerie, 771.
Vezot, 1173.
Vibraye, 1174 et *Addenda*.
Vic (St-Gervais-de-), 738.
Videbourse, 1050.
la Vieille-Madeleine, 257, n.
Vieillevigne, 324.
les Vierges, 753.
la Vieucour, 739.
la Vieuville, 739.
Vieuvy, 739.
Vieuxforge, 686.
le Vieux-Guivain, 1178.
le Vieux-Pavé, 549.
Viéves, 640.
la Vigne, 578.
la Vigneule, 440.
Vignolas, 383, 440.
Vignoles, 440.
Vilfeu, 579.
Villa Arunton, 33.
Villaines-la-Carelle, 91.
Villaines-la-Gosnais, 91.
Villaines-la-Juhel, 91.
Villaines-sous-Lucé, 91.
Villamauger, 869.
Villamis (le Grand-, le Petit-), 937.
la Villate, 463.
les Villates, 463.
Villavard, 1175.
Villebautru, 870.
Villecauve, 576, n.
Villedé, 801.
Villedieu, 801.
Villedieu-en-Beauce, 801.
la Ville-Étable, 579.
Ville-Garland, 871.
Villegrigneuse, 580.
Villemaigre, 581.
Villenette (St-Denis-de-), 740.
Villepail, 1176.
Villepéan, 936.
Villeperdue, 724.
Villeprovert, 802.
Villeray, 741.
Villeret, 741.
Villermanger, 896.
Villeseigneur, 803.
Villiers-Charlemagne, 742.
Villiersfaux, 1177.
Vimarcé, 271.
la Violaie, 365.
la Violette, 365.

la Violière, 365.
la Vionnière, 325.
la Viosne, 325.
Viré, 272.
Vireloup, 1051.
Virlivois, 1175.
Viroflet, 743.
Virolet, 743.
Virvollet, 743.
Vivereux, 744 et *Addenda*.
la Viviennière, 932, 1016.
Viviers, 745.
Vivoin, 670, 1178.
Voisin, 737.
Voisine, 737.
Voivres, 58.
Volnay, 273.
Vosparfond, 582.
Voutré, 274.
Vouvray-sur-Huisne, 1179 et *Addenda*.
Vouvray-sur-Loir, 1179 et *Addenda*.
la Vove, 583.
les Voves, 583.
Vrigné, 275.

Y

Yvré-l'Évêque, 276.
Yvré-le-Pôlin, 276.
Yvron, 15, 276.
Yvroy (le Grand-, le Petit-), 276, n.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos I

Introduction :

Le pays du Maine V

Aperçu de la phonétique des parlers du Maine XIX

Sources des notations anciennes XXXIII

Table des ouvrages consultés XXXIV

Principales abréviations XL

Première Partie. — PÉRIODE PRÉROMAINE.

Chapitre premier. — Origine certaine ou présentant de grandes probabilités 1

Chapitre II. — Origine hypothétique : Noms paraissant se rattacher par l'un au moins de leurs éléments à un type préroman connu 18

Chapitre III. — Localités devant leur nom à la rivière qui les arrose 34

Deuxième Partie. — PÉRIODE GALLO-ROMAINE.

Chapitre premier. — Noms paraissant reproduire un cognomen ou un nom d'homme barbare sans suffixe 39

Chapitre II. — Noms paraissant reproduire un gentilice sans suffixe ou un nom de peuple barbare 41

Chapitre III. — Nom de lieu reproduisant un nom d'homme avec le suffixe *-avus* 46

Chapitre IV. — Noms de lieux reproduisant un appellatif ou un cognomen avec la terminaison *-ialum* 47

Chapitre V. — Nom de lieu en *-iscum* 49

Chapitre VI. — Noms de lieux représentant un gentilice, un cognomen ou un thème obscur avec le suffixe *-acus*, *-iacus* .. 50

Chapitre VII. — Noms pouvant contenir un gentilice avec le suffixe *-o*, *-onis* 112

Chapitre VIII. — Noms divers paraissant remonter à l'époque gallo-romaine :

Nom formé avec le suffixe diminutif *-ola* 114

Nom reproduisant *casa* suivi d'un nom d'homme romain 114

Composé dans lequel entre le nom d'une divinité gauloise 114

TROISIÈME PARTIE. — NOMS D'ORIGINE ROMAINE OU ROMANE.

CHAPITRE PREMIER. — Noms appartenant aux trois règnes (animal, végétal, minéral) :

1re section. — Noms sans suffixe 116

2e section. — Suffixe latin *-arius, -aria* et suffixe français *-ier* 124

3e section. — Suffixes latins *-etum, -aretum* et suffixe français *-ais* 131

4e section. — Suffixe *-osus, -osa* 137

5e section. — Suffixes divers : *-aneus, -aricia, -arile, -aticum, -ea, -ulus* 139

6e section. — Suffixes diminutifs 141

CHAPITRE II. — Noms dus à l'aspect ou aux particularités du sol. 144

CHAPITRE III. — Noms se rapportant à l'hydrographie 173

CHAPITRE IV. — Constructions et exploitations agricoles. Industries. Souvenirs historiques 185

QUATRIÈME PARTIE. — NOMS D'ORIGINE RELIGIEUSE. ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

CHAPITRE PREMIER. — Noms communs 219

CHAPITRE II. — Composés commençant par le mot *dominus* ... 233

CHAPITRE III. — Composés commençant par le mot *sanctus* ... 234

CHAPITRE IV. — Saints éponymes ayant perdu leur titre de *sanctus* 245

CHAPITRE V. — Noms dans lesquels *sanctus* peut n'être qu'une étymologie populaire 246

CINQUIÈME PARTIE. — NOMS D'ORIGINE FRANQUE OU FÉODALE.

CHAPITRE PREMIER. — Appellatifs d'origine germanique 248

CHAPITRE II. — Noms formés de *casa, cortis, villa*, suivis d'un nom de personne d'origine germanique 249

CHAPITRE III. — Noms formés d'un appellatif autre que *casa, cortis, villa*, suivi d'un nom de personne d'origine germanique 254

CHAPITRE IV. — Noms paraissant reproduire un nom d'homme d'origine germanique et ayant perdu leur appellatif français 262

CHAPITRE V. — Noms pouvant contenir, comme premier terme, un nom d'homme franc ou gallo-romain 262

Chapitre vi. — Composés d'appellatifs romans suivis d'un nom d'homme d'origine non germanique 263
Chapitre vii. — Noms français rappelant la féodalité ou le droit coutumier 264

Sixième Partie. — NOMS D'ORIGINE BOURGEOISE ET NOMS DIVERS.

Chapitre premier. — Noms de famille avec les suffixes *-ière*, *-erie*, *-aie*, *-ais* 279
Chapitre ii. — Noms divers :
1re section. — Noms formant une phrase 282
2e section. — Quelques étymologies populaires 294
3e section. — Noms adventices ou de formation récente ... 296

Septième Partie. — NOMS D'ORIGINE OBSCURE 298

Conclusion 331
Addenda et corrigenda 340
Index grammatical 343
Index des noms de lieux du Maine étudiés ou pris comme termes de comparaison 346

Vu,
Nancy, le 15 janvier 1910.
Le Doyen de la Faculté des Lettres,
B. AUERBACH.

Vu et permis d'imprimer.
Nancy, le 17 janvier 1910.
Le Recteur de l'Académie,
Ch. ADAM,
Correspondant de l'Institut.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.